LE

Mirouer de la Mort

POÈME BRETON DU XVI^e SIÈCLE

PUBLIÉ D'APRÈS L'EXEMPLAIRE UNIQUE

TRADUIT ET ANNOTÉ

PAR

Émile ERNAULT

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE POITIERS

PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE H. CHAMPION, ÉDITEUR

ÉDOUARD CHAMPION

5, QUAI MALAQUAIS (6^e)

—

1914

Téléphone : Gobelins 28-20

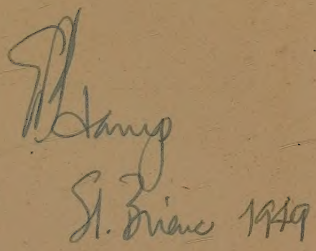

LE

MIROUER DE LA MORT

PRINCIPAUX OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

En vente à la même librairie

Études comparatives sur le grec, le latin et le celtique. I. La voyelle brève « ou ». 1885, gr. in-8..... **1** fr.

Du parfait, en grec et en latin. 1886, gr. in-8..... **6** fr.

De Virgilio Marone, grammatico tolosano, Thesim Facultati litterarum Parisiensi proponebat. 1886, in-8..... **3** fr.

La versification homérique. 1888, in-8..... **1** fr.

Le Menhir du vieux Poitiers, Ratis Brivatiom. 1890, in-8..... **1** fr.

Glossaire moyen-breton. 2e édition corrigée et augmentée avec une préface et les index du tome I des Études grammaticales sur les langues celtiques. 1895-1896, 1 tome en 2 vol., gr. in-8..... **30** fr.

Études d'étymologie bretonne. In-8..... **2** fr. **50**

Notes d'étymologie bretonne. 2 vol. gr. in-8..... **5** fr.

L'épenthèse des liquides. Gr. in-8..... **2** fr.

Table analytique des dix premiers volumes des Mémoires de la Société de Linguistique de Paris. 1900, in-8..... **18** fr.

Causerie sur l'étymologie. 1906, 2 in-8..... **2** fr. **50**

Notes sur Victor-Hugo. 1903, in-8..... **1** fr. **25**

Le mot « Dieu » en breton. 1906, in-8..... **2** fr.

Sur le langage poétique. 1904, in-8..... **1** fr.

Sur l'étymologie bretonne. 1906, in-8..... **2** fr. **50**

L'ancien vers breton, avec exemples..... **2** fr.

ERNAULT et CHEVALDIN (E.). **Manuel d'ortografe française simplifiée.** 1894, in-8..... **3** fr. **50**

KIEPERT (H.). **Manuel de géographie ancienne.** Trad. par E. Ernault. Ouvrage accompagné d'un avant-propos et remanié en ce qui concerne la Gaule, par A. Longnon, membre de l'Institut. 1887, in-8..... **6** fr.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

LE

Mirouer de la Mort

POÈME BRETON DU XVI^e SIÈCLE

PUBLIÉ D'APRÈS L'EXEMPLAIRE UNIQUE

TRADUIT ET ANNOTÉ

PAR

Émile ERNAULT

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE POITIERS

PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE H. CHAMPION, ÉDITEUR

ÉDOUARD CHAMPION

5, QUAI MALAQUAIS (6^e)

—

1914

Téléphone : Gobelins 28-20

Al levr-man a zo kinniget
Gant trugare ha doujans bras
En envor d'am mestr koz brudet
D'Arbois de Jubainville, a reas
Enklaskou don war ar Gelted
Hag ar yeziou gante komzet ;
Hen n'hallas lenn dioutan nemet
Ar pennadig kenta, siouaz !

P'edon o klask dalc'hmat gant gred
Kas an erv da benn a-zevri,
Akademi Vreiz 'zo savet ;
Savet eo hon Akademi
'Vit brud-vat hon yezig karet.
D'eoc'h-hu, kenvreudeur enoret,
E ouestlan ivez, 'vel eo dlêt,
Ober Mestr Yann ha ma hini.

Barz ar Gouet.

A LA MÉMOIRE

DU MAITRE REGRETTÉ QUI ENCOURAGEA LES DÉBUTS

DU PRÉSENT TRAVAIL

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE

LE CONSCIENCIEUX HISTORIEN

DES PEUPLES CELTIQUES ET DE LEURS LANGUES

A MES CONFRÈRES

DE

L'ACADÉMIE BRETONNE

FONDÉE PENDANT L'IMPRESSION DE CET OUVRAGE

POUR AIDER A L'ÉTUDE HISTORIQUE

ET A LA

CULTURE JUDICIEUSE DU CELTIQUE DE FRANCE

E. E.

LE MIROUER DE LA MORT

CETTE ÉDITION D'UN VIEUX LIVRE BRETON
EST DÉDIÉE A LA MÉMOIRE
DE MON MAITRE REGRETTÉ
H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE
LE PREMIER FRANÇAIS
QUI APPLIQUA AVEC FRUIT
LA VRAIE MÉTHODE HISTORIQUE ET LINGUISTIQUE
A L'ÉTUDE DU CELTIQUE DE FRANCE

E. E.

1. Le *Mirouer de la Mort* est un volume in-8 folioté de 2 à 71, les feuillets 1 et 72 non foliotés. Il se compose de 18 quaternions signés *a* à *s*. Il y a 28 lignes à la page pour les 52 premiers feuillets, 24 seulement à partir du suivant, les caractères sont plus forts dans cette dernière partie, qui correspond à une division de l'ouvrage.

Le titre général est en français, ainsi que ceux des chapitres et des subdivisions ; le texte est un poème breton, quelques indications sont données dans la même langue aux f^os^ 1 et 71 v° ; il y a çà et là des citations latines et des références.

Le volume, relié en veau, est en bon état : une seule lettre a péri, par suite d'une légère éraflure, au bas du f° 34 v°, à gauche. Une brûlure a enlevé un morceau au bas des f^os^ 62 à 74, sans endommager l'impression.

Un lecteur, malheureusement trop moderne, a écrit en marge quelques gloses, qui témoignent d'une médiocre con-

naissance du breton moyen. Il a pourtant rétabli exactement quelques lettres mal venues à l'impression.

2. Le premier des quatre feuillets qui précèdent le f° 1 porte diverses indications manuscrites, savoir :

1° En haut : « D. Miorcec de Kerdanet ».

2° Plus bas, à gauche : « l'ancien couvent | des Récollets de S^t^ françois | de Cuburien, aujour | d'hui occupé par les Da- | mes hospitalières ».

3° A droite de la note précédente : « Ex Libris Joannis | Caro p̄bri ex parochia | de Sizun diœcesis | Leonensis 1709 ».

4° Plus bas, à gauche, 3 lignes ont été grattées et barrées; puis une ligne grattée; ensuite on lit : « [N]unc ex libris Joannis Mari[æ] Le Henaff, Monrelaxensis ». On voit encore le commencement de la lettre *æ*; une coupure intentionnelle a fait disparaître la fin, ainsi qu'une autre note qui suivait; il n'en reste que les deux extrémités d'un *J* initial, et quelques traces d'autres lettres indistinctes.

Le feuillet suivant porte au v°, en haut, le nombre 23 au-dessus de « h », ce qui doit être une cote de bibliothèque.

3. M. Ginot, conservateur de la Bibliothèque municipale de Poitiers, qui m'a fourni d'utiles renseignements pour la description de ce livre, a bien voulu faire, avec mon aide très peu compétente, une photographie des f^os^ 1, 71 v° et 72, que je joins ici (fig. 1 et 2). On voit au f° 71 v° deux exemples de gloses explicatives; mais le mot auquel elles se rapportent n'est pas toujours ainsi indiqué par un renvoi.

Les mentions manuscrites du f° 1 ont été barrées. La première est : « Ex libris Congregationis Missionis domus Leonensis », à laquelle il faut joindre la 3^e^ : « Recollectis Cuburij ». La 2^e^ est : « Le Henaff l'aîné, de Morlaix ». Il y en avait une autre au crayon, au-dessous du miroir macabre; elle a été effacée; mais il reste (sur l'original) des traces de la fin, qui était : « 1827 ».

Au bas du f° 29, on lit encore : « Le henaff l'aîné », avec *h* imprimé, c'est la signature du quaternion. L'*r* a été utilisé de même au f° 65, pour la note : « au relecq », qui doit compléter la précédente.

Le grand cercle du second miroir mortifiant, figuré au f° 72, a servi à tracer, f° 72 v°, une sorte de rose des vents. On lit au centre : « les vents » ; et successivement, à partir du haut : nord ; nordest ; est ; orient ; sudest ; le sud (au-dessous : midy) ; sud ouest ; ouest (à gauche : couchant) ; nordouest.

Après le f° 72, viennent deux feuillets en blanc ; un autre, collé à la reliure, porte cette indication : « En tout — 3.360 vers. » Ce compte, qui a été plusieurs fois reproduit de confiance, est erroné : le poème a 3.602 vers, non compris ceux des f^os^ 1 et 72.

4. Le volume porte donc la trace de quatre propriétaires successifs : les Récollets de Saint-François de Cuburien ; Jean Caro, de Sizun ; Jean-Marie Le Henaff, de Morlaix, au Relec, et D. Miorcec de Kerdanet. Il a ensuite appartenu aux enfants de celui-ci, demeurant à Lesneven ; M^lle^ de Kerdanet l'a cédé à M. H. Champion, à certaines conditions dont l'une a eu pour effet de faire aboutir définitivement le livre à la Bibliothèque Nationale (Réserve, p. Y n. 1). Notre érudit éditeur est allé lui-même prendre à Lesneven ce précieux ouvrage, qui, de Paris, a fait ensuite un court voyage à Poitiers.

Je ne ferai pas l'historique des longs et laborieux efforts tentés à diverses reprises pour mettre cet important document breton à la disposition de la Bretagne et de la science. H. de la Villemarqué s'y est employé avec un zèle dont je lui garde une profonde reconnaissance : il aurait voulu me donner à publier une copie de ce texte, comme il l'a fait si généreusement pour le *Mystère de sainte Barbe* ; c'est à lui que j'en dois les trop rares fragments étudiés dans le *Dictionnaire étymologique*, le *Glossaire* du breton moyen, etc. M. F. Vallée s'est aussi très activement intéressé à la question. M. l'abbé Corre a obtenu des parcelles du trésor caché, et M. J. Loth les a fait connaître, au tome II des *Annales de Bretagne* (p. 255-258, 437), et *Chrestomathie Bretonne*, p. 294-296. M. l'abbé Bourdoulous en a eu d'autres, qu'il m'a obligeamment communiquées, et qu'il a publiées en partie dans le nouveau *Feiz ha Breiz* (sept.-oct. 1906, p. 337-339 ; nov.-déc., 370, 371). C'est à l'entre-

mise dévouée de ce Breton, ami éclairé et connaisseur distingué de sa langue, qu'est dû en grande partie le succès final — emporté par une générosité décisive dont je regrette qu'il ne me soit pas permis de dévoiler le modeste anonyme ; je dirai seulement qu'elle est bretonne, autant que méritoire.

Nous verrons plus loin (§ 7) que le *Mirouer* a été cité dans les *Barzounegou var drubarderez Jusas*, Morlaix, 1847 (par A. Y. Moal, curé de Saint-Martin de Morlaix ; cf. *Gloss.*, 39 ; *Le mot Dieu en breton*, p. 19, 20, etc.).

5. Le f° 1 (fig. 1) porte ce titre : LE MIROVER DE | La Mort, en Breton : au quel doctement, & | *Deuotement, est trectè des quatre fins de l'home : cest* | á scauoyr de la Mort, du dernier Iugement, du tres- | sacre Paradis : & de l'horible Prison de L'enfer : & | ses Infinis Tourments.

En Maru, en Barn, en Iffern yen, preder map dē, ha na enoe.
Ha nepret nep lech ne pechy, gat lacquat da spy en ty Doe.

Puis vient une gravure sur bois (0,055 × 0,055) : tête de mort mordant un tibia, inscrite dans deux cadres sphériques inscrits eux-mêmes dans un rectangle ; six petits cercles sont inscrits entre les deux grands. A gauche, en sens vertical, de bas en haut : MIRE TOYLA.FIK ; à droite, de haut en bas : « Memorare nouissima tua, & in æternũ non peccabis. Ecclesiastici septimo » ; en bas : « Imprimet é S Françes Cuburien. 1575. » (= imprimé à Saint-François de Cuburien, 1575).

Le grand fleuron qu'on voit avant le premier mot du titre, ne se retrouve pas ailleurs ; il a la forme de deux petits fleurons du genre de celui qui termine la page, superposés en sens inverse. Ce dernier reparaît avec quelques variantes, comme nous le verrons. Le fleuron en forme de feuille qui commence la ligne finale se retrouve aussi, par exemple au f° 71 v°, 4e ligne avant la fin.

6. Ce f° 71 v° (fig. 2, à gauche), se termine ainsi : FIN | Viuit post funera Virtus | An Leffr man á voe composet en bloaz 1519 | Gant Mæstre IEHAN an Archer Coz, á parhos | Ploegonuen. Hac á voe Imprimet, E, S, Frances | CVBVRIEN, En Bloaz M,ccccc,Lxxv | (= Ce livre a été composé en l'an 1519 par Maître Jehan l'Archer, le vieux, de la

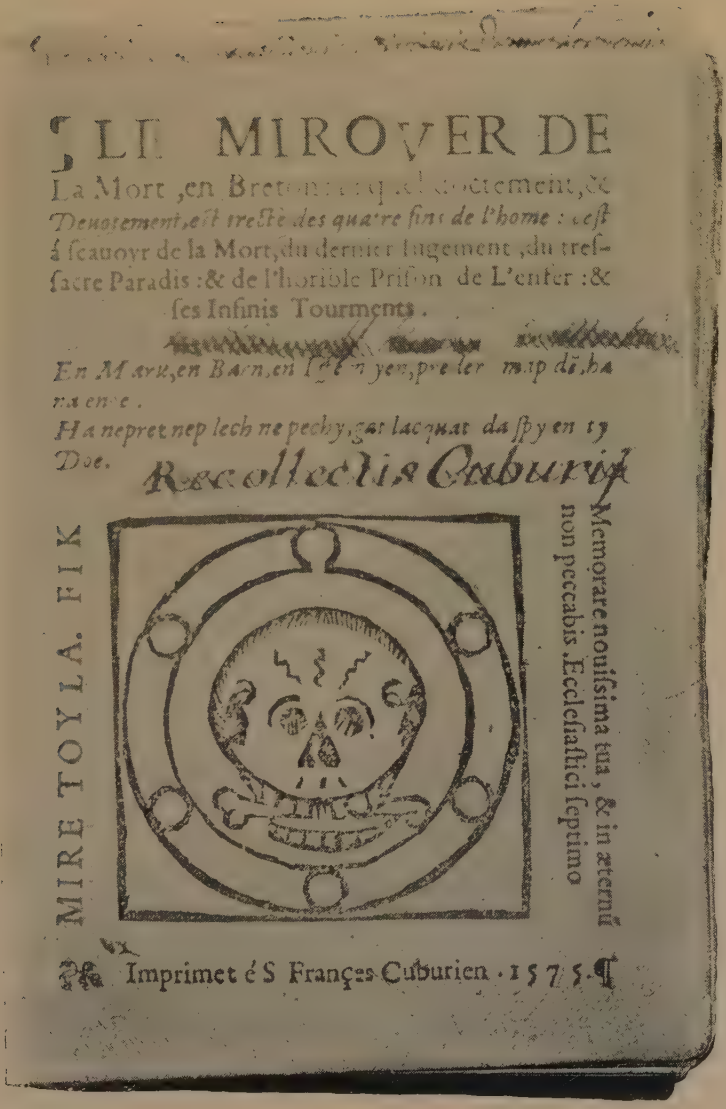

Fig. 1. — Fol. 1 (non chiffré).

paroisse de Plougonven, et il a été imprimé à Saint-François de Cuburien, en l'an 1575).

Le f° 72 (fig. 2, à droite) montre une variante de la gravure du f° 1. Les proportions se sont élargies; les petits cercles (besants?) ont doublé de nombre et diminué de volume; disposés encore symétriquement, ils ne touchent plus les deux circonférences. Les traits du haut de la tête de mort ont été changés; la mâchoire inférieure et le tibia ont disparu.

Au lieu d'un distique breton en italique, il y en a deux en caractères romains, sur le même rythme, mais coupés en hémistiches, comme si c'étaient des quatrains.

7. Au f° 1 v°, est une autre gravure, crucifixion, avec les inscriptions en haut : .I.N.R.I. ; puis à gauche : MVLIER. ECCE.FILIVS TVVS ; à droite : ECCE.MATER.TVA ; à gauche, en bas d'une sorte de colonne, FG ; pour C, = F(rançois) C(uburien) ? Au-dessous : « .O. Crux Aue. SPes. Vnica. etcetera. 1570. » Au-dessous, après un fleuron en forme de feuille : « S. Aug, en vn sermon des Martirs. Nr̃e Seigr̃ | pour mieux fraper la mort, á vestu la robe de la mo | rt : la quelle ne pouuoit mourir, sinon en la vie : qui | est Ihũ xr̃it pâdu en la Croyx, la, la mort ẽ esteĩcte |

La date de 1570, et l'absence de tout texte breton font penser que ceci a été fait d'abord pour un ouvrage français paru cinq ans plus tôt.

Le P. Grégoire de Rostrenen cite, dans la Préface de son dictionnaire français-breton (1732), « trois... anciens livres Bretons, dont le premier Imprimé à Morlaix, l'an 1570, traitoit des quatre fins de l'homme en vers. » C'est sans doute notre *Mirouer*, sommairement décrit de mémoire. Cuburien est dans la commune de Saint-Martin-des-Champs, formée d'une des trois anciennes paroisses de Morlaix. « Le *couvent des Cordeliers de Cuburien* », dit Pol de Courcy (*De Rennes à Brest et à Saint-Malo*, Paris, 1864, p. 247), « aujourd'hui occupé par les Dames hospitalières, à 2 kilomètres au-dessous de Morlaix, fut fondé en 1458... l'église actuelle ne fut élevée qu'en 1527[1]. »

1. Cf. le *Dictionnaire historique et géographique... de Bretagne...* par Ogée, nouv. éd., Rennes, 1843, t. II, 834 : « Cuburien avait une biblio-

A la p. II des *Barzounegou* (voir § 4), on lit :

E pep amzer hac haliez,
En maru, en varn, en ifern yên, preder map dên ha n'a enoë,
Ha nepred, nep leac'h, ne pec'hi gand e laki da spi e ty Doë.
E pep habec hac haliez.
Tennet eus *Melhezour ar Maro*, gwasket e Kuburien, 1560.

C'est le distique du *Mirouer*, maladroitement remanié (pour la langue, il faudrait *Er marv, er varn*) entre deux lignes postiches (= « En tout temps et souvent » ; « En toute occasion et souvent »). La mention qui suit : « Tiré du *Miroir de la Mort*, imprimé à Cuburien, 1560 » n'est pas un indice suffisant de l'existence d'une édition différente : la date constitue simplement une autre inexactitude. Il n'y a pas lieu, non plus, de croire que l'auteur ait vu un autre exemplaire que le nôtre. Il termine son poème, p. 310, par une nouvelle adaptation du même texte :

Her maro, her varn, hen ifern yên,
Na henoë, o prederi, Map Dên,
Nep a bredero haliez henho,
Birviken e nep leac'h ne bec'ho[1].

thèque renommée, et le P. Christophe de Penfeuntenio... avait obtenu du roi, en 1653, l'autorisation d'y joindre une imprimerie... Le couvent fut dilapidé en 1792, et vendu nationalement. » Une imprimerie bretonne plus ancienne à Cuburien nous a laissé, non seulement le *Mirouer*, mais aussi la *Vie de sainte Catherine* (1576) ; voir plus loin, § 34. Un bourg de *Bourret* a donné son nom au faubourg de Morlaix où est sise l'église Saint-Martin, et à la porte qui y conduit (*Dict. d'Ogée, ibid.*). La « rue » et le « pont Bourret » paraissent plus d'une fois dans l'ancienne bibliographie bretonne ; cf. mon édition de *Sainte Barbe*, p. 111. Le *Dictionnaire et Colloque francois et breton* de 1690, cité *Gloss.*, 404, porte en français : « A Morlaix, de l'Imprimerie de Ploesquellec, proche le pont de Bourret à la † d'or » ; les mêmes indications se lisent, en breton, dans *Ar Conferancou santel*, voir le *Fureteur Breton*, II, 7.

1. L'auteur abuse systématiquement de la lettre *h*, qu'il voudrait voir employer dans presque tous les mots bretons (p. IX) ! C'est le contraire du système de l'abbé Roudaut (*Supplément aux dictionnaires bretons*, Landerneau, 1872, p. 27, etc.) — qui ne peut se défendre partiellement qu'au point de vue du dialecte de Léon, — et de l'orthographe française d'un sévère critique des lexicographes bretons, sur laquelle on peut voir l'*Année linguistique*, III, 185-188, etc.

8. L'emploi du français dans tous les titres du *Mirouer* témoigne assez clairement de l'influence d'un texte en cette langue.

Dans un article du *Fureteur Breton* (IV, 208-212) où, selon sa coutume, il a su allier l'esprit le plus léger à la plus grave érudition, M. Léon Durocher désigne comme « le véritable auteur du *Mirouer de la Mort*, celui dont s'inspire le barde de Plougonven », le poète Olivier de La Marche, dont il cite ce début : « Cy commence ung excellent et très profitable livre pour toute créature humaine, appellé le Mirouer de la Mort ». C'est là une indication fort spécieuse. J'ai reproduit, *Fureteur Bret.*, oct.-nov. 1909, p. 3, le titre de ce livre, qui se trouve à la Bibl. Nat., Rés. Y^{e} 171 (il faut lire *vng*, *apelle*); la fin est : « Cy finist le mirouer de mort » avec trois autres vers. L'expression « le miroer de mort » se lit aussi f° 3, et il y est fait assez souvent allusion ; mais cette poésie, dont le point de départ est la perte d'une femme aimée [1], ne rappelle guère directement le *Mirouer* breton que par une mélancolique énumération de morts et de mortes illustres, qui se retrouve d'ailleurs dans Villon, etc.

J'ai écarté aussi *Le myroir de vie*, en prose, qui parle, f° 5, de « ce horrible myroir de la mort » qui est la vue d'un cadavre; et *Le mirouer des vanitez et pompes du monde*, en prose aussi ; ce dernier cite, à la fin, le même passage de l'*Ecclésiastique* que notre *Mirouer* (voir § 13), et le traduit ainsi : « O paoure pecheur en toutes tes operations et en toutes tes ouures ayes memoire de lheure de la mort, des iugemens de dieu, des peines denfer, et des ioyes de paradis, et iamais tu noffenseras dieu. »

J'ai consulté sans plus de succès le *Speculum Humanae Salvationis* dans sa traduction anglaise (*The Miroure of Mans*

1. Ceci peut aider à expliquer le contraste signalé par M. Durocher (p. 211, 212) entre la gravité du sujet que traite ici Olivier de La Marche et le ton habituel de sa Muse : « cerveau plein de pensers frivoles, notre rimeur se complaît aux mignardises galantes ». Depuis l'antiquité grecque jusqu'aux « Fantômes » des *Orientales*, bien des poètes habituellement peu austères ont développé ce thème, de la beauté féminine flétrie par la mort. Cf. Laumonier, *Ronsard poète lyrique*, Paris, 1909, p. 528, 529, etc.

Saluacionne. A fifteenth Century Translation... London 1888), et d'autres ouvrages comme le *Speculum finalis retributionis*, etc.

La source de notre *Mirouer*, comme je l'ai indiqué dans l'article précité du *Fureteur Breton*, est le *Quattuor nouissimorum liber de morte videlicet penis inferni : iudicio et celesti gloria : quem plerique cordiale appellant cuique* (sic) *predicanti perutilis atque summopere necessarius auctoritatibus sacrarum litterarum exemplis et poetarum carminibus passim refulgens*, qu'on a attribué à Girard de Vliederhoven et à Denys de Leeuvis, né à Rykel, dit Denys le Chartreux ; cette dernière attribution prévaut aujourd'hui, bien que l'auteur ait fait deux autres livres différents sur le même sujet. La Bibliothèque Nationale possède un grand nombre d'éditions de cet ouvrage, datant, les unes du XV^e^ siècle, les autres du XVI^e^ ; j'en ai vu plusieurs, ainsi que deux traductions françaises, l'une toute en prose, l'autre (en deux éditions), en prose mêlée de vers, comme le texte latin ; et deux traductions hollandaises en prose. Le *Mirouer* breton ne concorde exactement, pour la rédaction des titres, avec aucune des deux traductions françaises ; mais celle qu'on doit à un « simple et inutile religieux » qui dans une postface en vers, n'a pas négligé de donner son « nom et sournom » en acrostiche, porte, à la fin de la préface du chapitre sur le paradis, cette mention intéressante par son rapport avec le titre de notre *Mirouer* : « Item apres et en la fin est vng petit traictie qui poelt estre dit miroir moult prouffitable au pecheur » (variantes de l'autre édition :... peult estre dit le miroueir moult profitable...). L'autre traduction française n'a rien de tel, pas plus que le texte latin.

Le rédacteur breton, en s'attachant exclusivement à la forme poétique, ne pouvait manquer de prendre de grandes libertés avec son original. Mais la suite générale des idées est la même, et beaucoup de traits caractéristiques sont conservés, dans le même ordre. Le poète n'a d'ailleurs pas songé à dissimuler sa source, puisqu'au commencement il cite et explique le nom traditionnel donné au *Cordiale*[1], si fameux en ce temps.

1. Ce mot fait penser à un passage de l'*Imitation*, l. I, ch. XXI, § 5 : « Si frequentius de morte tua, quam de longitudine vitæ tuæ cogitares, non dubium quin ferventius te emendares. Si etiam futuras Inferni sive Pur-

9. Comme je l'écrivais dans une lettre que l'humoristique fureteur m'a fait l'honneur de reproduire, les mots MIRE TOYLA.FIK semblent susceptibles de trois interprétations : « mire-toi là », avec un renvoi abrégé à l'origine de cette maxime ; ou bien, avec corrections du K : FIX(ement) ; ou « mire toi la FIN » = voilà ta fin ?

Quoi qu'il en soit, l'idée générale n'est pas douteuse : on invite le lecteur à contempler, dans un miroir magique, l'image de sa tête telle qu'elle sera un jour. Cela me rappelle un sermon prononcé à Saint-Brieuc par l'abbé Onfroy-Kermoalquin (auteur des *Études sur les villes de Bretagne*, Guingamp, 1846) où il disait : « Nous avons tous sur nos épaules une tête de mort que nous allons porter au cimetière ». V. Hugo a écrit aussi (Préface d'*Angelo, tyran de Padoue*) : « Dans le plus beau drame, il doit toujours y avoir une idée sévère, comme dans la plus belle femme il y a un squelette ».

Il y a une grande analogie entre l'image qui frappe les yeux du lecteur, au commencement et à la fin du *Mirouer*, et l'idée exprimée par Hans Burgkmaier dans le tableau où il s'est représenté avec sa femme, qui tient un miroir où se reflètent deux têtes de mort. Ce tableau, conservé à Vienne, galerie du Belvédère, n° 86, porte l'inscription SOLCHE GESTALT VNSER BAIDER WAS IM SPIEGEL ABER | NIX DAN DAS (Tel était notre aspect à tous deux ; mais dans le miroir il n'y avait que cela) ; ce sont deux vers de huit syllabes écrit en un seul, fait contraire à celui qui vient d'être relevé (§ 6) aux deux derniers distiques du *Mirouer*. Ce tableau porte la date du 10 mai 1528. Il est reproduit dans l'*Histoire des peintres de toutes les écoles, École allemande*, par MM. Charles Blanc, Paul Mantz, Auguste Demmin, Paris 1875, où il est dit que « cette allégorie sinistre... représente parfaitement la tendance mélancolique et mystique de l'époque et rappelle des compositions analogues de Dürer ». C'est peut-être de celui-ci que l'auteur du *Mirouer* breton s'est inspiré plus ou moins directement.

gatorii, pœnas *cordialiter* perpenderes, credo quod libenter laborem .. sustineres... Sed quia *ad cor* ista non transeunt,... ideo frigidi et valde pigri remanemus ».

La tradition de ces miroirs mystiques et macabres ne s'est pas perdue en Bretagne. Il y a, d'un « Miroir des âmes » du P. Vega, une édition trécoroise, *Mezellour an ineo* (St Brieuc, 1831), et une édition léonaise, *Mellezour an eneou* (Landerneau 1845) où l'on voit, entre autres figures, un couple de danseurs qui sont à moitié vivants et parés, à moitié squelettes (c'est la planche 15 ; les gravures ne sont pas exactement les mêmes, et la légende est en français dans le premier livre, en breton dans l'autre).

10. Le *Mirouer* présente une double singularité, dans la littérature du moyen breton : il est donné comme un ouvrage posthume, dont l'auteur est nommé. Les deux choses doivent se tenir : il est à croire que s'il eût lui-même publié son œuvre, Maître Jehan l'Archer ne l'eût pas plus signée que ses confrères en poésie. Mais celui qui, après un intervalle de plus d'un demi-siècle[1], a pris le soin pieux de nous transmettre ce travail, a cru devoir nous en signaler aussi la provenance, de peur peut-être que ses contemporains ne le lui attribuassent à lui-même : il a tenu à rester inconnu, en rendant à son devancier ce délicat hommage : *Vivit post funera virtus*.

Peu de temps après, un autre zélateur de l'ancienne poésie bretonne, Tanguy Gueguen, nous a rendu des services analogues, par ses rééditions ; la période des poètes bretons anonymes comme les aèdes grecs étant passée, il est probable qu'il ne nous eût pas caché leurs noms plus que le sien, s'il les avait connus.

T. Gueguen annonçait les anciennes poésies qu'il rééditait comme « corrigées et amendées » par lui ; mais ses remaniements se bornent, fort heureusement, à quelques modernisations dans la forme des mots. L'éditeur anonyme du *Mirouer* a-t-il fait subir au manuscrit des changements de ce genre, et d'autres plus graves ? Il est difficile d'en juger. Il y a des traces d'additions possibles ; mais elles peuvent remonter à l'auteur primitif. Quant aux rajeunissements, s'il y en a, ils sont peu

1. C'est de la composition de l'ouvrage que je parlais, comme ici, dans la circonstance relatée par le *Clocher Breton* d'oct. 1909, p. 1810, et non de la mort de l'auteur, la date de cette mort m'étant inconnue.

importants, et n'empêchent pas la langue du poème d'être, dans son ensemble, remarquablement archaïque.

11. L'expression « Mæstre IEHAN an Archer Coz » doit-elle s'expliquer « Maître Jehan le vieil *archer* » ou « le vieux Jehan l'Archer »? M. Loth, *Ann. de Bret.*, II, 256, préfère la première traduction. J'ai été trop affirmatif dans la lettre citée par M. Durocher, en la croyant seule indiquée par la disposition typographique. « Maître *Jehan* » devait être la désignation ordinaire du personnage, mais cela n'empêche pas *Jehan* d'être avant tout un nom de baptême ; dans une formule aussi simple et précise que celle de cet explicit en prose, on attend ensuite un nom de famille plutôt qu'une désignation familière de profession.

12. M. Loth ayant écrit que « *Archer* traduit le français *hugier* ou *huge* dans le *Catholicon*, et ne désigne nullement un porteur ou un fabricant d'arc », j'ai fait remarquer que le *Catholicon* ne confond pas *huge* (huche), qui traduit le breton *arch* (du franç. *arche*) avec *huger* fabricant de *huges* qui traduit *archer*, et que j'ai eu tort, au *Dict. étym.*, de confondre *huger* avec *huissier*. *Archer* était, en breton, un fabricant ou marchand d'arches, de huches, de coffres.

Quelques-unes de ces caisses étant des châsses, cf. *arch an tut maru*, bière, *harch den maru*, châsse, *Glossaire moyen bret.*, 36, 313, j'ai supposé que Maître Jehan faisait de ces travaux, que le prédisposaient à ses lugubres compositions poétiques. M. Durocher n'est pas convaincu par ce rapprochement, et il a raison.

L'expression simple pour « cercueil » était *archet* ; de là, le nom de famille *Archeder* (XVII^e^ siècle) = « celui qui fait ou vend des cercueils », *Gloss.*, 36.

13. M. Durocher voit dans *Jehan an Archer* un *Jehan Larcher*, qui appartiendrait à une famille d'imprimeurs de Nantes du XV^e^ et du XVI^e^ siècle ; l'addition du mot *coz* aurait pour objet de distinguer le père du fils. Il pense que peut-être ce *Larcher* de Plougonven « profita des leçons de Lagadeuc, en celtifiant son nom ».

An Archer pouvait bien s'appeler en français *Larcher* ; il y a

beaucoup d'exemples anciens de ces sortes de traductions, qui pour la plupart sont exemptes de toute préoccupation grammaticale. Il ne manque pas non plus de traductions inverses; ainsi *Le Goareguer*, *Gloss.* 265, est pour *An Goareguer*, équivalent du français *L'Archer*.

14. Les vers du f° 1 ont seize syllabes divisées en deux hémistiches égaux ; outre la rime finale, il y a une rime intérieure de l'avant-dernière syll. à la 8e et à l'une des suivantes. Le premier hémistiche a deux échos réguliers, non obligés, à cette rime, et de plus une rime interne propre si l'on prononce *Iffarn* comme l'écrit le P. Maunoir, cf. *Gloss.* 332 ; *Sur l'étym. bretonne*, 45. Nous verrons le même fait au f° 72. La critique de M. Durocher à ce sujet n'est pas justifiée. Les poètes bretons rimant pour l'oreille et non pour les yeux, étaient peu sensibles aux discordances graphiques ; — leurs imprimeurs aussi; cf. l'Introduction à mon édition du *Mystère de sainte Barbe*, p. VII. Une autre rime intérieure, en *a* et en *at*, se trouve à chacun des seconds hémistiches. L'écriture a suivi la prononciation accidentelle dans *gat*, qui est ordinairement *gant*. Voici donc ces vers, scandés et traduits :

En Maru, *en* B*arn*, en Iffarn *yen*, preder map d*en*, ha na *en*-oe,
Ha nepret nep l*ech* ne p*ech-y*, g*at* lacqu*at* da spy en t*y* Doe.

A la mort, au jugement, à l'enfer froid, pense, fils de l'homme, et ne te lasse pas ;
Et jamais nulle part tu ne pécheras, en mettant ton espoir dans la maison de Dieu.

Ils sont inspirés de la maxime de l'*Ecclésiastique* citée à côté en latin, VII [40], sauf la fin, qui contredisant heureusement le *Lasciate ogni speranza* de Dante, peut tenir à une réminiscence du psaume CXXXI[1], 1 : *In domum Domini ibimus*.

Le rythme de ce distique ne se retrouve nulle part dans le poème, mais seulement dans les deux distiques qui le suivent ; peut-être ne sont-ils pas de l'auteur primitif.

15. Un distique de même forme et de même sens général a également été ajouté, à la fin des *Poèmes bretons* publiés par

H. de la Villemarqué, et dont il n'a pas la mesure ; cf. *Dict. étym.*, v. *barn* :

Maz sonche d*en* certe*n en* ma*ru* hac ouz pep b*aru* peguenn g*aru* eu
Bi-zhuy-que*n en* l*ech* ne p*ech-e* na n*e* hoarzh*e* her dr*e* v*e* beu.

Si l'homme songeait, certes, à la mort, et combien elle est dure à la barbe de tous,
Jamais nulle part il ne pécherait, et ne rirait tant qu'il serait en vie.

Tel est le texte, que j'ai vérifié sur l'édition gothique de 1530, sauf que chaque hémistiche est à la ligne, avec majuscule initiale. Il en est de même dans l'édition de 1622, qui met des virgules à la fin des trois premières lignes, et qui a les variantes : *souche*, *pegue'n*, *choarzhe*.

16. Un des plus anciens documents de la versification bretonne, daté de 1472, et publié aussi par H. de la Villemarqué (*Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, V, 41-45), est du même rythme ; cf. *Gloss. moyen bret.*, 522, 523. Le voici, d'après ma lecture (Bibl. Nat., ms. lat. 1294, f° 198) ; chaque hémistiche est à la ligne, mais il n'y a de majuscule que le premier *g* :

Gruet eu t*om* hep ch*om* an *com-un* goude dil*un* an suz*un* guen.
Breman ez guell*et* guel*et* scl*er* na gueu quet t*er* map an sp*er*-nnen [1].

Le commun (des saints) a été fait vivement, sans s'arrêter, après le lundi de la semaine blanche (des Rogations) ;
Maintenant vous pouvez voir clairement si le fils de l'Épine n'est pas expéditif.

Cela revient à ce passage du f° précédent : *Explicit co(m-mun)e s(an)c(t)orum. Joh(ann)es spine ;* le scribe (Jean de l'Espine, du diocèse de Quimper), ajoute, à l'adresse de Maître Guillaume Goardet, du diocèse de Cornouaille, pour qui il travaille, un détail chronologique témoignant du zèle qu'il a mis à sa besogne. Les autres parties du bréviaire se terminent de façon analogue : *Explicit temporale...*, f° 233 v° ; *Explicit psalterium...*, f° 178 v°, ceci est précédé du nom français *Ispine*. L'*explicit* final, f° 415 v°, est daté du 23 juin 1472. H. de la

1. Ou peut-être *Spernenn* : le signe d'abréviation couvre toute la syllabe *nen*.

Villemarqué regarde (p. 44) « Jean de l'Épine, le calligraphe quimpérois » comme « fils du relieur-expert du même nom, chargé à Quimper, en 1468, par le trésorier de la Cathédrale, de taxer les reliures de certains livres » et qui est appelé *Y. an Spernen*. Il est bien probable qu'en effet *map an Spernnen* le désigne comme « fils de (Y.) l'Espine ». Le nom *Le Spernen* se trouve au XVI^e^ siècle, *Gloss.* 641.

Tom, expliqué autrement, *Gloss.* 523, 698, doit être le mot *tom* chaud, chaudement, ici « avec ardeur, en toute hâte », cf. moy. bret. *affo* vite, tôt, de *fo* ardeur (pris au vieux franç. *fou, fô*: Loth, *Les mots latins dans les langues brittoniques*, 169); *tiz mat a lum*, littéralement « (avec) bonne hâte allumée », etc.

Les autres exemples de l'assimilation de la voyelle dans *suzun* pour *sizun* sont bien plus récents, cf. *Gloss.*, 630; l'auteur a choisi sans doute cette variante pour ajouter une assonance en *u* à ses rimes intérieures en *un*.

17. Rappelons l'inscription de l'abbaye de Bon-Repos, qui est du XV^e^ siècle (*Mélusine*, III, 92, 93; *Annales de Bret.*, II, 259, 260; III, 72; *Chrestom. Bret.*, 252), et répartie en 4 lignes:

An materi a studi-*aff*, pe pre-de-*raf* a *caf-af* garu
Goude hon holl *fet* en b*et* m*an*, divez peb vn*an* eu *an* maru.

Le sujet que j'étudie, quand je le médite, je le trouve dur :
Après toute notre carrière en ce monde, la fin de chacun est la mort.

18. C'était donc un type en quelque sorte consacré pour les courtes inscriptions. En dehors de cet emploi spécial, le même rythme paraît encore dans le *Grand Mystère de Jésus* et la *Vie de sainte Nonne*; cf. l'*Introd.* à *Sainte Barbe*, p. VI.

Les vers de 16 syllabes n'ont que des rimes plates. Dans le premier de ces textes, ils sont pour la plupart isolés; il y a un distique, p. 77-77 b. Dans *Sainte Nonne*, ces distiques sont fréquents (voir, par exemple, *Rev. Celt.*, VIII, 262, 264, 278, 472); mais ils peuvent s'assembler en quatrains et en sizains. La rime finale de chaque couple devient régulièrement la rime intérieure du suivant (v. 114-123; 146-159; 327-334; 441-452; 477-486; 692-697; 855-860; 891-916; 1126-1131; 1277-1292; 1785-1794; 1881-1890, etc.). Rarement elle est répétée comme rime finale (v. 241-248; 1071-

1076; 1087-1091). La chaîne sonore, maintenue du v. 381 au v. 394, se rompt entre celui-ci et le suivant; il n'y en a que deux autres exemples (v. 1050 et 1139).

19. L'entrelacement des rimes finales et intérieures d'un de ces distiques au suivant ne se trouve plus qu'exceptionnellement dans les *Nouelou ancien* édités en 1650, et reproduits par H. de la Villemarqué (*Rev. Celt.*, t. X-XIII). Après avoir suivi ce système aux premiers couplets du n° 2 (*Rev. Celt.*, X, 8), l'auteur semble avoir renoncé à lutter contre un pareil surcroît de difficultés. Au n° 9, il l'applique aux distiques 6, 7, 8 (*Rev. Celt.*, X, 291); au n° 19 (XI, 55,56), il réussit, 3 fois sur 5, à grouper ainsi les distiques en quatrains; au n° 24 (XII, 29, 30), deux fois sur six. Le n° 36 se distingue des précédents en ce que les vers ne sont pas écrits par hémistiches; sur quinze distiques (XIII, 143-147), la règle d'alternance est observée deux fois, et il y a deux répétitions de la rime finale.

Le n° 39 (XIII, 152-157) ménage au vieux système une revanche éclatante. Chaque strophe se compose de quatre vers, écrits en quatre lignes et ainsi formés : 8 syll. + 8; 8 + 8; 5 + 5 + 8; 8. La rime finale des deux premiers devient toujours la rime intérieure du suivant. Exemple :

Na vezet certen nep hen-y na gray meu-leu-dy a li-es
Pep enor ha gloar da Mar-y ; pa ne ve hy ez oamp di-es ;
Sur ez eo haznat hon Ad-uocad-es ha hon Maes-tres courtes, ples-ant ;
Den ne pet cre e pour ne-ant [1].

Le n° 2 est indiqué comme se chantant sur l'air de *Conditor alme syderum*. La page 97 des *Nouelou* contient une version bretonne de cette hymne, sur le même air, en distiques de vers de seize syllabes, écrits par hémistiches. On y trouve une fois l'alternance des deux sortes de rime, et une répétition de la rime finale; deux couplets sont des quatrains d'octosyllabes monorimes.

1. Les strophes du n° 6 (*Rev. Celt.*, X, 33) ne commencent pas par des vers de seize syllabes comme l'indique M. Loth, *La métrique galloise*, II, 2, p. 185, mais par des alexandrins.

20. Parmi les types rythmiques voisins, je n'en citerai qu'un : 9 + 8, qui sert à rendre la maxime *Seruire Deo regnare est* (*Nouelou*, page 109), en un distique écrit en quatre vers :

NEp à seruicho, à pedo cre, bepret Doue, nac an aduoe-o,
Gant ober an euraou en lau-en, cred-et, bi-zui-quen ez regn-o.

Celui qui servira, qui priera fortement toujours Dieu, et qui le reconnaîtra, à condition de faire les œuvres joyeusement, croyez qu'à jamais il règnera.

21. Voici maintenant les deux inscriptions qui suivent le *Mirouer* (fig. 2, à droite) :

Songaff peguen garu e'n Maru yen,
Ha ret certen tremen dre'n pas.
A ra em Calon melcony,
Ha deffry sourcy heny bras.

C'est-à-dire :

Songaff peguen garu e'n Maru yen, ha ret certen tremen dre'n pas
A ra em ca-lon melcon-y, ha deffry sourcy heny bras.

Penser combien dure est la mort froide, et qu'il faut certainement passer le pas,
Produit en mon cœur tristesse, et, sérieusement, un grand souci.

La rime des deux seconds hémistiches est multipliée.

An Maru, han Barñ, han Yfferñ yen,
Pan ho soing den ez dle crenaff :
Foll eu na preder è Speret,
Guelet ez eu ret decedaff.

C'est-à-dire :

An Maru, han Barnn, han Yffarnn yen, pan ho soing den ez dle [cren-aff :
Foll eu na preder e sper-et, guelet ez eu ret deced-aff.

La mort, et le jugement, et l'enfer froid, quand l'homme les médite, il doit trembler :
Il est fou, celui dont l'esprit ne réfléchit pas, vu qu'il faut mourir.

Da bout hep fin dan jayn trainet,
Gant Lucifer feder corff ha ſperet:
Hep ez galhe caffout remet ledan.
† Hac en contrel pridiry an joaou
An Baradoes en les an guercheſou:
Gant Roen effaou en golou disaouz
Pere ſo plen à certen ordrenet,
Dan re guyrion diſon quent ho mo
Quent bezaff gruet na ſorget en bet
† Dirac è drem nep à guel an rema
Hac ho prêder pep amſer antier gl
A queff moeân en bet man ha mani
Da renonç glan da vanite an bet,
Hac en pep ſech diſeſell è pechet:
Ha doen pênet anezaffnet ſeder.

FIN

Viuit poſt funera Virtus

An Leſtr man á voe compoſet en blo
Gant Mæſtre I E H A N an Archer Coz
Ploegenuen. Hac á voe Imprimet, E,S
C V B V R I E N; En Bleaz M,cc

Fig. 2. — Fo

Songaff peguen garu ẽ'n Maru yẽn,
Ha ret certen tremen dre'n pas.
A ra em Calon melcony,
Ha deffry sourcy heny bras.

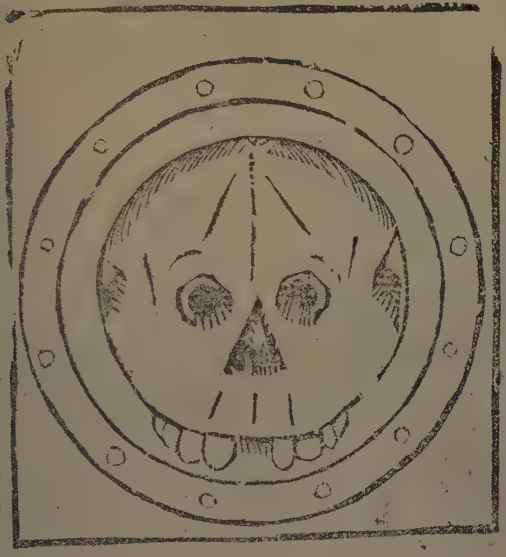

An Maru, han Barñ, han Yfferñ yen,
Pan ho foing den ez dle crenaff:
Foll eu na preder è Speret,
Guelet ez eu ret decedaff.

(non chiffré).

Le dernier hémistiche a une rime intérieure redoublée; celle de *guelet* ne suffisait pas, parce qu'elle est à la deuxième syllabe, cf. *Rev. Celt.*, XIII, 228 et suiv.

Ce distique qui se retrouve gravé à La Martyre, a été, pour cette raison, publié souvent, de diverses façons, cf. l'article de M. Durocher, p. 209, 210; *Sur l'Étymologie bretonne*, p. 42-45 (XVIII, § 9).

22. Sur l'ancienne versification bretonne, on peut voir *Rev. Celt.*, XXI, 403-411; Loth, *Métrique galloise*, II, 2, p. 177-203. M. Loth fait ressortir l'importance du système armoricain, qui « remonte dans ses traits principaux à l'unité des Bretons d'Armorique et de Grande-Bretagne » (p. 203). « Manifestement, » dit-il page 187, « les petits vers paraissent sortis des grands; les premiers semblent n'avoir été, à l'origine, que des hémistiches des seconds, devenus indépendants surtout par l'introduction de la rime. C'est un fait pour les vers de huit et de dix syllabes, puisqu'ils existent encore à l'état d'hémistiches respectivement des vers de seize et de vingt syllabes ».

Sur cette question de la division des vers, le français a hésité aussi [1]. Une des traductions du *Cordiale* (Bibl. Nat., Inv. D 4698) a, sous la gravure qui est en tête de la quatrième partie, cette inscription :

> Bien eureux sont, qui cy bien font, sans gloire vaine
> ou ciel iront, grand ioye auront, sans fin certaine

qui aurait pu se couper en 6 vers. Les autres légendes n'ont pas ces rimes internes; cependant celle qui précède la 3e partie, écrite dans cette édition :

1. On sait que les vers anglais et allemands ne riment souvent que de deux en deux; c'est la règle en chinois, selon le livre signé par le colonel Tcheng-Ki-Tong, *Les Chinois peints par eux-mêmes* (5e éd. Paris, 1884, p. 192). Il arrive en breton moyen que la rime finale est, non pas différée, mais complètement absente, dans certains rythmes d'ailleurs très rares; voir plus loin, § 27, 31.

Gardez dinfer les paines, que les pecheurs auront
Qui sont si treshorrible, souffrir ne les poulront

est ainsi coupée dans une autre édition de la même traduction (Rés. D 80056) :

Gardez denfer les paines
que les pecheurs auront
Qui sont si treshorribles.
souffrir ne les poulront.

Les hexamètres latins qui émaillent le *Cordiale* ont souvent aussi des rimes intérieures et des rimes finales; voici, par exemple, un passage cité, f° 3, du « libellus de contemptu mundi » :

Mors re*secat* mors omne ne*cat* quod carne cre*atur*.
Magnifi*cos* premit et modi*cos* cunctis domina*tur*.
Nobilium tenet imperium nullumque veretur.
Tam ducibus quam principibus communis habetur.
Mors iuuenes rapit atque senes, nulli miseretur.
Illa fremit genus omne tremit quod in orbe movetur.
Illa ferit caro tota perit : dum sub pede mortis
Conteritur nec [lire : *non*] eripitur vir robore fortis
Nil redimit dum mors perimit quia federa nunquam
Nec precium nec seruicium mors accipit vnquam.

Il est fort possible que le rédacteur du *Mirouer* breton ait eu en main un exemplaire latin du *Cordiale*; on voit que les vers qui ornent ce texte n'étaient pas de nature à le faire s'écarter de la stricte observance, pour suivre une versification plus relâchée, comme dans les textes publiés par Wh. Stokes (*Middle-Breton Hours*, Calcutta, 1876) et dans les deux premiers des *Poèmes Bretons du moyen âge* qu'a réédités H. de la Villemarqué (Nantes et Paris, 1879).

23. Le troisième de ces *Poèmes* est *Buhez mabden*, c'est-à-dire « la vie de l'homme », comme l'ont compris le P. Grégoire de Rostrenen (qui le cite dans la Préface de son dictionnaire français-breton) et H. de la Villemarqué; il est curieux qu'à la fin de l'édition de 1622, le « Priuilege du Roy » donné à Paris le 27 juin 1620 le désigne inexactement sous ce titre :

« La Vie de Iesus-Christ, en langue Bretonne ». L'expression *mab den* « fils de l'homme » avait les deux sens (cf. le *Grand Mystère de Jésus*, 20 b et 58) ; le vannetais l'emploie encore pour « l'homme, l'humanité ».

Ce poème se distingue par la rigueur de sa versification et par sa tendance à multiplier les rimes non exigées, soit à l'intérieur des vers, soit en passant d'une strophe à l'autre. Ainsi les neuf premières (sizains octosyllabiques) forment un système continu, chacune reprenant d'abord la dernière rime finale de la précédente, qui devient naturellement la rime interne du 3e vers (str. 227-236, p. 87-92 des *Poèmes Bret.*). D'autres systèmes semblables sont moins étendus (244-250 ; 265-271 ; 272-278 ; 259-264 ; 251-255, etc.) ; la finale d'une strophe peut aussi devenir seulement la rime interne nécessaire du vers suivant (279, 280 ; 281, 282), ou même une première rime interne surabondante de ce vers (282 : m*an*, 283 : Naonn spl*ann*, n*a n-ech*, yvez *sech*-et).

Il y aurait bien à redire, à propos de langue et de versification, sur l'article des *Annales de Bretagne* (XIX, 241-245) où M. J. Nicolas a présenté, d'ailleurs, d'intéressants rapprochements entre le *Grand Testament* de Villon et les parties du *Buhez mabden* qui rappellent le plus notre *Mirouer*. La citation de la p. 242 :

Na prudance, [entr]o diffarance

reproduit la *Chrestom. Bret.* p. 276, qui elle-même est une copie inexacte des *Poèmes Bret.*, p. 92 :

Na prudancc, [entr] o diffarancc ;

ceci est une restitution impossible de H. de la Villemarqué, pour un vers clairement corrompu, mais auquel il faudrait rétablir une rime intérieure en *ar* (ou *er*), sans y ajouter la forme plus que suspecte **entro* entre eux (cf. *Gloss.* 213, et même *Chrest. Bret.* 477) ; la préposition « entre » n'a, du reste, rien à faire ici.

J'avais proposé, *Dict. étym.* 268, cette variante :

Na brut disp*ar*, o diff*ar*-ancc

= (il n'est homme, malgré..... sa science) et son renom extraordinaire, (qui pût apprécier) leur différence, les distinguer. Le passage a été corrompu par l'anticipation de la syllabe *ancc*, qui ne devait être que finale.

24. La versification du *Mirouer* n'observe pas des lois si sévères que celle du *Buhez mabden*, même dans les parties qui sont sur la même rythme. Ce sont :

1° Les 5 strophes du début, dont les 2 premières seules forment un système lié par les finales ;

2° L'avant-dernière partie (v. 2703-3134), où la liaison des strophes par la rime finale est la règle et ne souffre qu'une seule exception (v. 2793-2798). Il y a d'abord 5 séries de 3 strophes (v. 2703-2792), puis une strophe isolée, puis 28 séries de 2 strophes (2799-3134).

25. La dernière partie comprend 78 sizains de vers de 10 syllabes coupés à la 4e (v. 3135-3602). Il y en a 6 d'isolés (3 de suite, v. 3159-3176 ; puis 3201-3206, 3399-3404 ; 3514-3518) ; les autres sont liés 2 à 2 par la rime finale, il n'y a pas de groupements plus longs.

26. Tout le reste de l'ouvrage est en quatrains d'alexandrins monorimes ; ces strophes sont indépendantes, bien que la rime finale puisse se prolonger sur 8 vers (2287-2294) ou devenir la rime interne du vers suivant (2295-2299).

Les quatrains de vers de 12 syllabes monorimes étaient fréquents dans la *Vie de saint Guénolé*, mystère que D. Le Pelletier avait dans une édition de 1580, et dont on peut reconstituer plusieurs fragments (*Rev. Celt.*, XII, 417, 418 ; XIII, 244-247 ; XV, 245-271 ; XX, 213-247). Le passage latin versifié à la bretonne (XIII, 245, 246) présente deux exemples de suite du maintien de la rime finale d'un quatrain à l'autre, et ensuite un exemple de son changement en rime interne au vers suivant (str. 3-7) ; ce sont probablement des effets du hasard, comme dans le *Mirouer*.

Il y avait aussi des alexandrins dans la *Destruction de Jérusalem*, autre mystère dont la rédaction ancienne est presque

entièrement perdue, et dans la comédie des *Amourettes du Vieillard*, dont la perte est encore plus complète (*Rev. Celt.*, XX, 214, 217); nous ne sommes pas renseignés sur leur groupement. Des trois spécimens dramatiques conservés : le *Grand Mystère de Jésus*, le *Mystère de sainte Barbe* et la *Vie de sainte Nonne*, ce dernier seul contient des alexandrins ; il les traite de deux façons :

1° par quatrains monorimes, au Prologue, dont le texte est plus récent (*Rev. Celt.*, VIII, 232-234) et v. 1-8 (la rime finale des 4 premiers devient rime interne du 5e);

2° par sizains, dont un est seul (1695-1700); dans l'autre passage (1374-1397) il y en a d'abord 2, puis 3, qui sont liés par la reprise de la rime finale.

27. Le premier des *Poèmes Bretons* (*Tremenvan an Ytron Guerches Maria*) est en quatrains, la plupart en vers de 8 syllabes monorimes ou à rimes plates; un seul en vers de 10 coupés à la 4e et monorimes (str. 93), et 14 en alexandrins : str. 94 (rimes plates), 112 (monor.), 113 (r. pl.), 114 (monor.), 115 (monor., si l'on corrige *dezo*, *anezo* en *deze*, *aneze*), 152-158 (monor.; str. 157, les rimes internes exigent elles-mêmes le changement de *amoae* j'avais en *ez oa* il était, et de *a hane* de là en *aneza* de lui); 173, 182 (monor.). Beaucoup des irrégularités métriques de ce texte viennent de fautes commises par les premiers éditeurs; ainsi il faut lire (173, v. 3) :

A carantez hep goap ouz map Doe, Roe-n noab-renn,

et non *hep dout*.

Le vers (154, 4) :

Ha tut goude buhez difforch a dazorchas

a été traduit « et ressuscitant après la vie les gens décédés » ; j'ai exprimé un doute, *Dict. étym.* 268, sur cette interprétation de *difforch*. Le sens et le rythme demandent la correction

Ha tut goude difforch buhez a dazorch-as

(et il ressuscita des gens après leur séparation de la vie); cf. un autre exemple d'inversion fautive, *Rev. Celt.*, XIII, 235, 236.

Il serait très imprudent, au contraire, de redresser les vers qui clochent dans les *Middle-Breton Hours* : leur auteur les a, le plus souvent, laissés volontairement boîteux; cf. *Rev. Celt.*, XIII, 240. Le premier des rares alexandrins qui s'y trouvent, p. 5, est cependant bien aisé à guérir :

Me a cred en d*oue* an tat hollgallou[*e*]-dec

(le premier *oue* en 2 syll., le second en une).

Deux des *Nouelou* (I et XVIII) sont en quatrains d'alexandrins monorimes; le second garde même la rime (en *et*) dans ses 13 strophes, à cause du refrain (*Rev. Celt.*, XI, 50-55). Les nos VI et VII sont formés de 2 alexandrins (coupés par hémistiches) et d'un sizain de vers de 6 syll., dont les 2 premiers reprennent la finale précédente, qui devient la rime interne du 3e, selon la règle des sizains; dans le second de ces Noëls, la finale de la strophe devient presque toujours la rime intérieure du vers suivant.

Les nos IV et XI comprennent 2 alexandrins et 4 lignes de 6 syll., dont on pourrait, ordinairement, réunir la 2e avec la 3e; par exemple (str. 57) :

Quenomp cuff [hac] *vu*-he*l* Nou*el* da Roe'n ve*ll-y*
Ha din*am* de m*am* chu*ec*, choant*ec*, hep di*egu-y* ;
He deu*eus*, n'en d*eux* s*y*,
Ganet D*oue* hon R*oe* n*y* ; || des*y* ez voe br*y-et*,
Gant an *Eal* reve*l-et*.

Quelquefois, les 2 dernières lignes *doivent* se joindre, pour que chaque vers ait sa rime finale (70, 71, 75, 76), et même ainsi la finale de la strophe peut ne rimer qu'avec la strophe suivante (147), ou ne concorder avec aucune syllabe finale (145, 146, 148). Les 4 lignes sont des vers sur la rime commune aux 2 autres, str. 69, 144 ; ou les deux derniers sur une rime différente (143).

Le no XXVII a 3 alexandrins et un vers de 8 syll., sur une même rime; le no XLII, 2 vers de 13 syll. (6 + 7) et 2 alexan-

drins (rimes plates ; 2 couplets sont homorimes). Le rythme de cette pièce, qualifiée de *Nouel neuez* (*Rev. Celt.*, XIII, 335), témoigne de l'imitation d'une poésie française à rimes plates, commençant par la féminine.

Le *Doctrinal ar Christenien* de 1628 contient 18 cantiques (reproduits dans l'*Archiv für celtische Lexikographie*, t. I, p. 213, 360, 556 et suiv.) qui sont des quatrains d'alexandrins à rimes plates (parfois accidentellement redoublées, comme I, 3-5, 8, 9 ; II, 3, 10 ; VII, 1, 2, 3), sauf les n^os^ VIII, X, XI, XVI et XVIII, qui suivent d'autres rythmes. Le dernier vers de chaque couplet du n° IX est répété par le chant. Le n° XVI est le seul dont on puisse fixer la date de composition ; il célèbre un événement de 1625. La régularité des rimes internes est remarquable dans tous ces textes ; mais chaque vers est devenu isolé à cet égard : la rime finale du précédent ne lui donne jamais le ton. Ces rimes finales ne sont plus ni croisées, ni (obligatoirement) redoublées.

Les sizains du n° X sont formés de vers de 8, 9, 8, 9, 8 et 8 syll., à rimes plates comme tous les autres ; il y a là l'indice d'une pièce française commençant par des rimes croisées ; cf. *Rev. Celt.*, XX, 57, 58.

Le *Doctrin an christenien* de 1622, qu'il ne faut pas confondre avec l'ouvrage précédent, ne contient qu'une série de 6 alexandrins à rimes plates (*Le Fureteur Breton*, III, 54, 55). Les autres vers sont de 8 syll. à rimes plates (III, 55, 159, 203) ; quelquefois, dans un distique, la première rime finale devient la rime interne du vers suivant, qui alors n'a pas de rime finale, ce cas se retrouve dans le *Doctrinal*, cf. le *Fureteur Bret.*, III, 160 ; *Rev. Celt.*, XIII, 239. Enfin il y a une pièce en quatrains octosyllabiques monorimes (*Chrestom. Bret.*, 299-301).

28. La *Tragedien sacr* de J. Cadec, prêtre trécorois, dont l'approbation est datée de 1651, n'est pas une œuvre dramatique, malgré son titre. Elle nous fait entendre le chant du cygne de la poésie du moyen breton. Ce sont 54 quatrains à rimes croisées, où la finale du 1^er^ et du 3^e^ vers de 12 syll. devient la rime interne du vers de 13 syll. qui suit (*Rev. Celt.*,

XX, 56-75). Le 2e et le 4e vers roulent donc sur les mêmes rimes internes et finales. C'est une innovation, et elle n'est guère heureuse : les anciennes strophes savaient mieux concilier l'unité avec la variété. L'auteur aura voulu combiner les principes de la vieille versification bretonne avec le rythme et l'air d'une pièce française en alexandrins à rimes croisées.

Que la versification sans rimes intérieures, dont on trouve des traces dès le XVIe siècle, eût acquis de l'importance au temps de Cadec, c'est ce qu'il prouve lui-même, par les 6 vers de 8 syll. reproduits *Rev. Celt.*, XX, 57. Les Cantiques du P. Maunoir (1606-1683) sont tout à fait dégagés de cet ornement traditionnel [1]. Dans l'édition de 1642, les airs sont indiqués parfois par le premier vers de chansons bretonnes, dont les uns ont la rime intérieure, comme

Me a meus vr p*ar*, men *ar*-garz.
Dez mat dechu*y* oll en t*y* man.

tandis que d'autres n'en ont pas, comme

An Itroun à Kergabin à lavare bepret.

(Cf. *Chrestom. Bret.*, 314-317).

29. L'apparition tardive d'une variante inattendue du système moyen breton témoigne encore de ce fait que, malgré leur rigueur, ces lois générales de versification laissaient une assez grande latitude à l'auteur qui se chargeait de les interpréter et de les appliquer. M. Loth a fait ressortir la richesse des formes rythmiques employées dans les *Nouelou* ; mais ici la question se complique d'éléments étrangers : il y a eu des imitations de

1. Quelques exceptions isolées sont imputables au hasard ; il en est aussi qui semblent dues à des réminiscences de textes antérieurs, comme dans ces vers (*Canticou... an Tat Julian Maner, ... E Quemper, E Ty Y. J. L. Derrien*, p. 6) :

M*am* douç, M*am* fl*am* dre estl*am* bras,
Mam da Z*oue* nep hor c'hrou(*e*)-as, . . .
Pidit na vizimp *oll coll*-et.

rythmes français, et des influences musicales, en partie liturgiques, qui ont déterminé certaines mesures (tout en permettant diverses combinaisons de rimes[1]). La comparaison des monuments du vieux théâtre breton est plus concluante.

Cette versification dramatique a des exigences générales concernant : 1° la rime intérieure et la rime finale de chaque vers; 2° la répétition de la rime finale, ou sa transformation en rime intérieure. Par ailleurs, il y a des divergences très notables entre les systèmes adoptés par chaque dramaturge.

Ainsi la comédie des *Amours du vieillard*, pièce d'ailleurs unique en son genre, avait surtout des vers de 10 syll. coupés

1. Ainsi deux des *Nouelou* (XXXIV et XLIII) sont sur l'air *Iste confessor*, et deux (XIV, XXXVIII) sur *Ut queant laxis*. Toutes ces strophes ont quatre lignes avec les mêmes coupes qu'en latin : 5 syll. + 6; 5 + 6; 5 + 6; 5. Il n'y en a pas moins sept types distincts, au point de vue des rimes finales. Le n° 43 consiste en distiques, la finale des lignes 1 et 3 n'étant qu'une rime interne d'un long vers de 22 et de 16 syll. ; par exemple (*Rev. Celt.*, XIII, 339) :

En un t*y* d*y*-ffl*as*, en presep un *as-en*, || ez ma voar an *fouen* Doue Roue'*n* [gl*en* dysqu*enn-et*;
Rentomp dezaff ch*er* sed*er* ha reu*er-ancc*, || pan omp adu*anc-et*.

Le n° 38 a 4 vers à rimes plates, mais le 3e peut se dédoubler, la rime intérieure étant remplacée par la seconde finale (str. 459, 462, 465) ; cela se trouve même à la fois aux lignes 1 et 3 de la str. 456 (*Rev. Celt.*, XIII, 151) :

Re qu*ent* ez s*ent-as* |
Sed*er* pan quem*er-as*
Eva hon mam *oll* (dre bout *foll* hon *coll-as*)
En av*al* c*al-et* |
Pan voa cr*en* diff*enn-et*,
Pe g*aru* ez m*aru-set*.

Le n° 14 est en quatrains monorimes, sauf son 1er couplet, où la dernière rime, devenant interne, est suivie d'une syllabe finale sans rime. Ce dernier rythme est celui du n° 34 (*Rev. Celt.*, X, 309, 311 ; XIII, 135, 137).

Le n° 8 nous montre d'autres combinaisons des mêmes éléments rythmiques. La str. 1, qui doit être un refrain, a 7 lignes, dont les 2 premières ne font qu'un vers = 6 syll. + 5 ; la 3e l. est aussi 6 + 5 ; la 4e et la 5e, 6 syll. ; la 6e, 5 ; la 7e, 11 (= 6 + 5); ce sont des rimes plates, dont la 2e sert de rime interne au 5e vers. Les couplets suivants sont conformes au type des 4 derniers vers (*Rev. Celt.*, X, 43-49).

au milieu (*Rev. Celt.*, XX, 217, 218), qui ne se retrouvent pas dans les autres textes théâtraux [1] ; nous ignorons la disposition des rimes finales [2].

L'alexandrin, qui domine dans le *Mystère de saint Guénolé*, est rare dans *Sainte Nonne* et manque complètement dans *Sainte Barbe* et dans le *Grand Mystère de Jésus*; le vers de 20 syll. ne se montre que dans un distisque de *Sainte Nonne*, v. 233, 234 [3] ; cf. *Introduction* au *Myst. de sainte Barbe*, VI, VIII, X.

30. Le vers de 5 syll. paraît au commencement des trois anciens Mystères conservés. Pour *Sainte Nonne*, ce prologue nous est parvenu en mauvais état, dans une rédaction moins ancienne que le reste ; on y reconnaît les débris informes de 4 sizains, dont le dernier reprenait la rime finale du précédent (*Rev. Celt.*, VIII, 230-232) [4].

Sainte Barbe a nettement 4 sizains, liés 2 à 2 par la rime finale.

Le *Grand Mystère de Jésus* présente ce système développé de la façon la plus remarquable. Dans sa très utile édition de ce texte et dans l'Introduction où il explique les lois de la versification (p. c-cij), H. de la Villemarqué ne s'est pas aperçu que les vers de 5 syll. ne forment point réellement des sizains, mais des douzains; c'est pourtant ainsi qu'on l'entendait, avec raison, dans les deux éditions de 1530 et de 1622,

1. Les *Nouelou* XX et XXXI, dont l'air est qualifié de *commun*, sont en vers de cette sorte, groupés par quatrains ; la rime finale des 2 premiers devient la rime interne du 3e, qui a toujours la même finale, celle du 4e vers, lequel sert de refrain.

2. Il en est de même pour un document qui occupe aussi une place à part dans l'ancienne littérature bretonne : les Prophéties de Guinglaff (cf. *Rev. Celt.*, XIV, 221-225). D. Le Pelletier n'en a cité (au mot *bagad*) que 2 vers de suite (octosyllabiques rimés intérieurement et à la fin). C'est par méprise qu'un autre distique est attribué au même garant, *Barzaz Breiz*, éd. de 1867, p. 24.

3. Le *Nouel* XXX (*Rev. Celt.*, XII, 48-50) comprend 7 distiques semblables qui sont, également, séparés par hémistiches.

4. La restitution proposée pour les premiers vers du second n'est pas possible ; il faudrait quelque chose comme *Autronez caret, Deoch ez uezo net Discleriet detry....*

où ces vers sont réunis par douzaines. Voici un exemple de cette strophe, cf. éd. H. V., p. 4, 5. L'édition de 1622 a ajouté la ponctuation, la majuscule dans *Iuzas*, et corrigé *a st* en *à stat*; ses autres variantes sont *autraou*, *Dre'n* pour *Drẽn*, et les fautes *dazsou*, *Grant*.

Eno gant dazlou
Ez golchas hep gou
Treit hon autrou sur
Ha neuse tizmat
Gant he bleau a stat
Ho sechas gant cur,
Drenn oignamant pur,
En lardas as-sur,
Darn a mur-mur-as,
E ty hac e tut,
Gant queuz de tribut [1],
Hanuet voe Iuzas (lisez Iud-as).

Ceci peut se scander :

Eno gant dazlou || ez golchas hep gou || treit hon autrou sur
Ha neuse tizmat gant he bleau a stat ho sechas gant cur,
Drenn oignamant pur, en lardas as-sur, darn a mur-mur-as,
E ty hac e tut, gant queuz de tribut, hanuet voe Iud-as.

On a ainsi un quatrain de vers ternaires de 15 syll., à rimes plates, dont la première devient la rime interne du 3e. Ce type est suivi, avec séparation typographique pour chaque douzain, aux 32 strophes semblables mises dans la bouche du « Témoin » dans la première partie (la *Passion*), = éd. H. de la Vill., p. 3-5, 16-17, 19-20, 64, 75-76, 78-79, 83-84, 102-103, 105-106, 114-115, 122-123, 133-134, 139-140, 143-144, 151-152, 156; et par un raffinement inattendu, la seconde rime de ces 32 quatrains est uniformément en *as* !

La seule variante admise dans ce rigoureux système est l'ad-

1. J'ai cru à tort (*Dict. étym.*, 396) qu'il fallait prononcer *de zribut* (par regret de) « son offrande, à elle », ce qui ajouterait une rime secondaire imparfaite (*queuz*, *de z-*). H. de la Villemarqué avait bien entendu *de dribut*, « son profit (à lui) », comme le montre le passage correspondant, p. 15 b; cf. l'Évangile selon saint Jean, XII, 6 : *non... de egenis pertinebat ad eum, sed... fur erat, et loculos habens, ea quæ mittebantur, portabat.*

dition d'un petit vers, entre le 5e et le 6e, aux str. 27 et 28, qui se distinguent encore des autres en ce que leurs premières lignes sont en *as* [1], comme les dernières (p. 143 et 144 de l'éd. H. V.); le vers ajouté est en *et*, les deux fois. Leur type commun est donc (si l'on fait abstraction des rimes internes non obligatoires) :

.... *as* .... *as* .... *as*-en.
.... *et* .... *et* .... *et*... *et*-en.
.... en .... en .... en-*as*.
.... ar .... ar .... ar-*as*.

La deuxième partie du *Grand Mystère* (la *Résurrection*) a gardé ce type de 12 petits vers de 5 syll., et le présente 8 fois avec les mêmes caractères essentiels. Mais les 2 sizains ne sont plus réunis typographiquement que dans les 2 premières strophes. Les rimes finales sont : *i, i, et, et, as, i, et, oe*. Ces vers ne sont plus tout à fait spéciaux au rôle du Témoin. La str. 3 de celui-ci est suivie d'un sizain de vers de 6 syll., prononcé par Jésus, et qui a une ligne en blanc au milieu ; puis, l'archange Gabriel prononce la 4e strophe de 5 syll. Il est naturel de grouper les éléments du sizain interrupteur en un distique de vers ternaires de 18 syll., sa rime *et* est conforme à la dernière finale de la strophe qui précède, et à la première de la suivante (éd. H. V. p. 179-180) :

... ez oa daczorch*et*.
— Gabri*el*, ma a*el* m*at*, || Quae, lav*ar* heg*ar-at* || Tizm*at*, n*a* *d*-eb*at* [qu*et*,
D*a*[*m*] m*am* clou*ar* M*ar-y* Goud*e* pep vil*e*-n*y* Ez ouf ressusc*i*-t*et*.
— Rouanes an n*ef*, || Gr*a* jo*a* pl*en* gu*en* *ef*, || Goud*e* da cl*efv-et*...

A la str. 7 (éd. H. V., p. 186) il manque une 8e ligne, exigée par le sens (*Euel maz caras*, « comme elle voulut ? ») [2]

1. Cela arrive, mais isolément, aux str. 13 et 17.

2. En ancien français, « le vers de 5 syllabes... apparaît dans quelques strophes longues (de 12 à 24 vers...) ». H. Chatelain, *Recherches sur le vers français au XVe siècle*, Paris, 1907, p. 235. Dans le *Mistère de saint Quentin* édité par le même auteur, Saint-Quentin, 1907, on lit, p. 1, 2 huitains de cette sorte (séparés par un huitain de décasyllabes) ; les 6 premiers vers de chacun roulent sur les rimes *enne* et *ine*.

31. Cette strophe est suivie de 3 lignes de 5 syll., demi-sizain prononcé par les anges :

Gruec, lavar hep me*z* : || Perac *ez* goele*z* ; || Piou a clesque*z* te ?

La finale n'a pas de rime ; cette particularité se retrouve dans un passage imité de celui-ci, en vers de 8 syll. (p. 194) :

Gruec, lavar sc*af* hep doug*af* me*z*
Perac a uh*el* ez go*el-ez* ?
Piou eu henne*z* a clesque*z* te ?

(Le vers précédent finit en *ez*). On la remarque encore dans le même texte, à un vers de 8 syll. (le dernier de la p. 130 b) ; et à des distiques de 8, qui sont plutôt des longs vers de 16, p. 135, l. 5-6 ; 169, l. 1-2 ; 202, l. 3-4.

32. Le n° X des *Nouelou*, dont l'air était *commun*, est composé de 6 couplets de 13 lignes, comprenant d'abord un sizain de décasyllabes, puis un septain de vers de 5 syll. (la rime redoublée est l'avant-dernière) ; la rime finale de la 6e passe à la 7e, et celle de la 13e se répète au couplet suivant. Exemple (*Rev. Celt.*, X, 293) :

... de guysi*on*.
Un m*erch* gu*erch-es*, courte*s*, leun a ra*es-on*,
Cargu*et* d*et-ry* a pep perfect*i-on*
A v*oe* m*oy-en*[1] da Roue'n Tro*n* da d*on-et*
Re*z* entre*z-omp* ; mar quero*mp* ez *omp* ny
— Dr'en aual gl*as* mar br*as* vo'en fanta*s-y* —
Ouz Roue'n velly gant Mary al*y-et*.
Pan voamp *oll* c*oll-et*
Dre Ad*am* bl*amm-et*
Dre *fet* pech*ed-aou* ;
Deuet en M*ap a p-ret*
Brem*an*, voar *an* b*et*,
A bl*am* don l*am-et*
N*et* a pech*ed-aou*.
... n'en de g*aou*.

1. Mot prononcé ici *moe-on* ; on le trouve encore écrit *moean*, *moyan*, et *moyon* (*Dict. étym.*, 338).

Les lignes 7, 8, 9 et 10, 11, 12, 13, pourraient être réunies en 2 vers, l'un ternaire, l'autre quaternaire, ce dernier de 20 syll.

33. Les anciens vers gallois de 8 syll. étaient d'ordinaire coupés en 3 + 5, avec une ou plusieurs rimes internes ; c'est la *cynghanedd lusg* ; par exemple :

Trallawt m*eth* tra chymell tr*eth*-eu.
Mawr dyf*al* i*al* am y *al*-on.

Il devait en être ainsi en breton ; de là, la règle de tenir pour non valable et insuffisante, une rime précédant la 3e syll. de ces vers. Cf. Loth, *La Métrique galloise*, II, 1, p. 365, 368, 369 ; II, 2, p. 201.

34. D'une façon générale, l'étude des procédés et des particularités de la versification est utile pour éclairer l'histoire d'une langue. Les poètes sont portés à conserver indéfiniment les formules archaïques qui leur viennent, souvent par écrit, d'une tradition spéciale ; d'un autre côté, la contrainte matérielle de leur art les sollicite à admettre des expressions locales, des innovations populaires, qui n'ont pas encore acquis droit de cité dans le style littéraire. Ils n'ont même pas toujours besoin d'écrire les mots autrement que les prosateurs ; il suffit que la rime exige une prononciation différente, pour que ce soit un témoignage sur la nature et la chronologie des évolutions du langage.

Des rares textes en prose bretonne antérieurs au XVIIe siècle, le plus étendu est la *Vie de sainte Catherine* qui a été imprimée à Cuburien comme le *Mirouer de la Mort*, et un an plus tard (1576), cf. *Rev. Celt.*, VIII, 76-95. Cette histoire rappelle beaucoup, pour les faits et pour les idées, celle de sainte Barbe, dans le Mystère publié en 1557 ; mais la langue est bien différente. On n'y trouve, par exemple, aucun de ces termes vagues et décolorés qui fourmillent dans toutes les pièces en vers, comme *affet*, *affez*, *defaet*, *detal*, *detry*, *dieu*, *diuoe*, etc., avec les expressions composées comme *affet don*, *affet guir*, *affet plen*, *affet pur*, *affet quer*, etc. ; tout cela est omis aussi dans le seul diction-

naire du temps, le *Catholicon* : il n'explique même pas *querz*, qu'on lit dans le premier des trois vers qui le terminent ! C'est que ce matériel archaïque était devenu exclusivement propre aux poètes, pour le laborieux agencement de leurs rimes internes et finales [1].

La versification moderne se débarrassa complètement de la première de ces entraves, et allégea beaucoup le poids de l'autre, en ne s'astreignant plus aux redoublements de la rime finale. Bon nombre d'anciennes expressions, déjà passées à l'état d'explétives parasites, demeurèrent dès lors sans emploi, et tombèrent dans un profond oubli ; on les chercherait inutilement dans les poésies du P. Maunoir, aussi bien que dans son dictionnaire. C'est lui qui, par ses Cantiques, a donné le coup de grâce à la versification savante qui dominait en moyen breton, en même temps que, par son exemple aussi et par l'enseignement de sa grammaire, il modifiait l'aspect de la prose même, en dotant la langue d'une notation plus exacte. Les deux choses procèdent du même esprit : c'est la réaction du bon sens pratique, ami de la simplicité et de la clarté, contre une double tradition littéraire pleine de complications laborieuses et d'obscurités ; la langue écrite, surtout en vers, était devenue en désaccord choquant avec la langue parlée.

Il y a, du reste, bien des points communs, entre les questions de forme poétique et les questions d'orthographe [2]. En faisant s'accorder les finales de *haff*, été, *outaff*, à lui, *abaff*, timide, entre elles et avec l'initiale de *aff-et* tout à fait, les poètes bretons se sont d'abord conformés à la réalité des choses. Puis, sont venues d'autres générations qui ont usé des mêmes rimes, alors que, peu à peu, elles avaient perdu leur primitive raison d'être, la langue ayant changé les premiers mots (celtiques) en

1. Cela n'empêche pas la possibilité de certaines survivances locales, et spécialement insulaires. *Kerz* était resté à Ouessant, selon D. Le Pelletier, et il existe encore dans le vannetais *a-kerh*. Le moy. bret. *goanac*, espérance, que l'on ne connaissait que par le *Catholicon* et qui est employé une fois dans le *Mirouer*, v. 2521, a donné lieu à un verbe *gonagein*, croire, supposer, qui est usité uniquement dans l'île vannetaise de Groix ; cf. *Sur l'étym. bretonne*, N° XCII (*Rev. Celt.*, XXVII, 209).

2. Cf. ma brochure *Sur le langage poétique*, p. 7, 8, etc.

hañf, *hañv* ou *hañ* et *outañ*, maintenu seulement le roman *abaff*, et perdu le mot *affet*. Enfin s'est produite la crise qui a eu pour effet de rapprocher la langue poétique de celle de la prose, comme chez les romantiques français, et, dans les deux styles, la forme écrite de la prononciation, comme cherchent à le faire les réformateurs de l'orthographe académique.

Le nouvel ordre de choses dut, naturellement, avoir des adversaires et des détracteurs, parmi les survivants de l'ancien régime littéraire. Mais les rééditions mêmes des vieilles poésies bretonnes, et les imitations auxquelles elles donnèrent encore lieu au commencement du XVII^e^ siècle, portent des traces nombreuses de rajeunissements graphiques, ce qui montre combien une réforme était urgente.

L'œuvre de Cadec est curieuse à cet égard : ce partisan attardé de la vieille versification pratique, en fait de rimes, un système sensiblement différent de l'ancien ; il ne cherche ni à multiplier la rime intérieure, ni à l'enrichir d'une consonne. En somme, il a essayé d'adapter à la versification ancienne mitigée, la langue moderne — sous forme partiellement dialectale, ce qui est encore une innovation. La tradition strictement littéraire ayant perdu son antique prestige, laisse désormais le champ libre aux manifestations de la langue vivante qui, malheureusement, est déjà divisée en variétés notables.

Cadec renonce aux vieilles chevilles ; qu'a-t-il besoin de *aff-et*, puisqu'il n'a plus de rimes artificielles en *aff* ?

35. Tout ceci peut aider à expliquer comment on trouve, après 1600, des vers qui ont tout l'aspect du moyen breton, tandis que la prose du même temps paraît moderne. Le passage d'une période à l'autre ne s'est pas fait brusquement ; cf. *Gloss.*, VIII, IX[1]. Le changement de la versification ordinaire et celui de l'orthographe sont postérieurs à 1600, mais ce sont

1. Il en est de même pour le passage du vieux breton au moyen breton, vers le XII^e^ siècle, « le XI^e^ siècle étant déjà une époque de transition et pouvant être considéré comme ouvrant la période du moyen armoricain » (Loth, *Chrestom. Bret.* 104). Nous n'avons d'ailleurs, pour en juger, ni des vers, ni même de la prose de ce temps : rien que des mots isolés et souvent obscurs.

là des manifestations extérieures d'une évolution intime qui, accomplie déjà dans le langage lui-même, rendit intolérable le divorce entre cette langue modernisée et sa poésie archaïsante. Nombre d'éléments, qui n'avaient plus dans l'esprit du peuple que des soutiens artificiels et caducs, achevèrent alors de sombrer dans l'oubli ; la forme de quelques autres se modifia définitivement, on tendit à se subdiviser, la vieille tradition littéraire n'étant plus là pour faire obstacle au succès des divergences dialectales. Peut-être la ruine de l'ancien système poétique eût-elle été moins complète, si la liquidation avait été faite par les soins d'un esprit foncièrement breton ; le P. Maunoir, qui n'était que bretonisé, a fait prévaloir une versification conforme, en somme, à celle du français, sauf le nombre des syllabes dans certains rythmes restés populaires.

Je crois donc qu'on pourrait faire valoir, pour fixer la naissance du breton moderne avant 1600, d'aussi bonnes raisons, au moins, que celles qu'on a présentées en faveur d'une date plus récente; comme il s'agit, d'ailleurs, d'une chronologie nécessairement approximative et un peu conventionnelle, je m'en tiens au système ancien, suivi dans mes deux recueils lexicographiques et mes autres publications sur le breton moyen, que je ne regarde comme directement attesté que par des documents antérieurs à 1601.

(f. 2) LE *MIROUER DE LA MORT* [1]

EN hano [2] an Tat, han Map apret
Roe ha croer, han Glan Speret [3]
Vn Doe auoeét drez credaff [4],
Pere en personou cogant [5]
So try fier ha diferant :
Ha se presant á assantaff.
Dezraou vn libel an guellhaft
Dan popl lyc do em applicaff,
Ha preparaff quent muy cafaou
Penaux pan renther an speret
Ez dle bout hep bech á pechet :
Pe bout daffnet dre é fetou.
Mezellour an Maru an garfaff
So entre an pobl á credaff,
An Lefr man á vezo hanuet :
Ardant, Luysant, euyt gantaff,
Nos, dez, en em consideraff :
Ha humiliaf Tut an bet [6].
Leshanuet vezo hep nep gaou
Geneompny [7] yuez en dezraou,
Heruez é doctrinaou laouen :
Dirac pep vnan cordial,
Rac é doctrin ouz pep scandal :
Ha drouc, á mir Calon pep den [8].

1. Ces strophes ont six vers de huit syllabes, à rimes finales ainsi réparties : *a a b, c c b*. L'avant-dernière syll. de chaque vers rime intérieurement, à l'une des quatre précédentes. Les rimes finales des v. 1, 2 et 4, 5, forment respectivement les rimes intérieures des v. 3 et 6.

2. L'auteur pensait à *hanu*, c'est-à-dire *hanv* ; la variante de prononciation *hano* était jusqu'ici mal attestée pour ce temps.

3. Outre la rime intérieure obligatoire en *er*, ce vers en a deux en *oe* et en *an* ; *croer* est une notation abrégée de *croeer*, cf. *Rev. Celt.*, XX, 393.

4. Ce vers a deux rimes intérieures ; de même le v. 5, etc. Comme le montre cette rime auoeét — credaff, on ne tient pas compte des différences d'accent, pour la voyelle, ni de degré, pour la consonne. Le signe qui est sur le second *e* n'indique pas l'accent tonique, mais sert à marquer la séparation de deux syllabes, *oe-e* ; plus loin (v. 34) il est sur le premier *e*. L'emploi fréquent de voyelles accentuées est une des particularités orthographiques de notre texte.

5. Variante inexacte de *cougant* ; la rime intérieure est en *ou* diphtongue (*ow, aw*). Cf. v. 3321.

6. Strophe très irrégulière. Au v. 2, *an pobl* semble à remplacer par *tut*

LE MIROIR DE LA MORT

Au nom du Père, du Fils ensuite,
Roi et créateur, et du Saint-Esprit,
Un Dieu reconnu, comme je le crois,
Lesquels en personnes assurément
Sont trois réels et distincts,
Voilà ce qu'ici je professe.
Commencement d'un petit livre, le meilleur
Au peuple laïque, pour s'appliquer
Et réfléchir, avant plus de peine,
Que quand on rendra l'esprit
Il doit être sans fardeau de péché
Ou être damné pour ses actions.
Le Miroir de la Mort le plus sévère
Qui soit parmi le peuple, je crois,
Ce livre sera nommé :
Ardent, luisant, pour avec lui
Nuit et jour s'examiner
Et humilier les gens du monde.
Il sera surnommé, sans aucun mensonge,
Par nous aussi au commencement,
Selon ses doctrines bienfaisantes,
Devant chacun, (un) cordial :
Car sa doctrine de tout reproche
Et mal, garde le cœur de chaque homme.

an bet (ou *pobl an bet*, cf. v. 33 et Sainte Barbe 1), les deux voyelles qui se rencontrent dans *So entre* pouvant compter pour une seule ; *tul an bet*, au 6e, par *quentaff pret*, = (s'humilier) aussitôt, il n'y a pas à s'inquiéter de la ponctuation, qui dans le *Mirouer* est presque entièrement machinale ; le v. précédent pouvait être Nos ha dez en *em* con*tem*plaff. Le v. 3 semble d'abord à scander *An* Lefr m*an* á vezo h*an*uet ; mais la rime intérieure devant être en *aff*, il faut relever les syllabes *á vezo hanuet* ; la première de ces rimes est régulière (cf. au v. 1 M*aru*, g*arf*aff), l'autre est une licence dont il y a des exemples, comme be*zet*, qu*ent*aff, Ste-B. 620, cf. v. 615, etc.

7. Pour *guen-*, mais cette orthographe du mot est fréquente dans notre texte, cf. v. 372, 382, 682, 945, 979 ; on la trouve aussi pour d'autres mots, comme *pelgent* v. 455, *dyougel* 457, cf. 3315, etc.

8. Ces trois vers sont défectueux. Au 1er, *vnan* a remplacé *hiny* ; les autres peuvent se rétablir ainsi : Rac é doctrin gl*an* ouz sc*an*dal Ha pep go*all*, a mir *cal*on den (car sa doctrine pure, de reproche et de toute faute garde le cœur de l'homme). La syllabe qui a une rime intérieure est ici la 6e, par une licence qu'on trouve ailleurs ; cf. l'Introduction à mon édition de Sainte Barbe, p. VII (où il faut lire 768, 3, et non 4 : Rac chet*u* an concl*u*sion).

Rayson aral á lacquaff afet
De bout cordial leshanuet,
Honnez eo rac en hon metou [1] :
(f. 2 v°) Ez dle bout certes dre raison,
Me queff é effet plantet doun :
A faeçon en hon calounou [2].

Diuision du liure [3].

AN Lefr man damany da pep heny rial,
A comps á peuar fin, anterin terminal :
Pere da pobl an bet, so ordrenet detal :
Gant Doe roe'n [4] bet seder, ha croéer general.
En quentaff poent hep sy, ez quiffy special,
Comps seder anterin, an fin original :
So hanuet tyr ha mor á gor maru corporal,
An fyn man den ne les, en Pales nac en [5] Sal.
En eil poent ez yoenter, hac ez compser certen,
A vn fin infinyt, credit na doutit quen :
Penaux diouz plom ha scuezr, ez barnher pechezrien [6]
Dren fin man credet lem, hoz drem á renc tremen
En Trede ez guelher, hac ez leher [7] yuez,
An poanyou Infernal, en sal a angalez [8],
An fin pe da heny, ez ay en diuez [9] :
Nep en pechet chetu, á conclu ho buhez.

1. Encore trois vers irréguliers ! Le 3e ne l'est qu'en apparence : libre de couper m*et*-ou ou m*e*-tou, l'auteur admet ici, par exception, cette rime intérieure moins complète sans « consonne d'appui » suivante (en breton comme en anglais et en allemand, on ne recherche pas la ressemblance des consonnes précédant la voyelle commune). La syll. m*e*- rime avec *eo*, qui pouvait se prononcer *e* à la façon de Tréguier, comme on l'écrivait quelquefois (voir le *Dictionnaire étymologique du breton moyen* qui suit mon édition de Sainte-Barbe, à l'article *eu*). Au v. 1, il faut lire, au lieu de *aral*, *all*, mot qu'on n'avait pas l'habitude d'écrire alors, mais qui a toujours existé dans la langue (gaulois *Allo-broges*, gallois *allfro* exilé, bret. actuel *bro all* autre pays). Au v. 2 on peut supposer Da bout eff (*ou* vn?) cordi*al* *gal*uet, pour qu'il soit appelé (un ?) cordial.

2. Lire *calonou* ; le premier *ou* (non diphtongué) est le seul indice ancien de la prononciation léonaise *kaloun* pour *kalon*.

3. Quatrains en alexandrins monorimes ; l'avant-dernière syll. fait écho à la syll. de la césure et, d'ordinaire, à une autre du second hémistiche. Le premier a souvent aussi sa rime intérieure, mais elle n'est pas obligatoire.

4. L'emploi systématique de l'apostrophe pour indiquer une voyelle disparue est une innovation orthographique de notre texte. On écrivait ordinairement *roen*, pour *roe (a)n* ; la *Grammatica Celtica*, 2e éd., p. 99, regarde

Je pose, certes, une autre raison
Pour qu'il soit surnommé cordial;
C'est celle-ci : parce que parmi nous
Son effet doit être, certes, par la raison,
Je trouve, enfoncé profondément
De bonne façon dans nos cœurs.

Division du livre.

Ce livre souverain, à chacun fortement
Parle des quatre fins tout à fait dernières
Qui au peuple du monde sont ordonnées expressément
Par Dieu, le roi du monde, bien sûr, et créateur universel.
Dans le premier point, sans faute, tu trouveras spécialement
Parler avec entière sûreté de la fin originaire
Qui est appelée sur terre et sur mer par tous, la mort corporelle ;
Cette fin-ci, personne ne la manque, en palais ou en château.
On arrive au second point, et l'on parle, certes,
D'une fin infinie ; croyez, ne doutez plus,
Qu'au plomb et à l'équerre on jugera les pécheurs ;
Par cette fin-ci, croyez-le vivement, votre visage doit passer.
En troisième lieu on verra et on entendra aussi
Les peines infernales, dans la demeure de punition (?) ;
C'est la fin à laquelle aboutiront
Ceux qui, dans le péché, voilà, terminent leur vie.

à tort cette forme comme une variante plus complète de *roe*, cf. *Rev. Celt.*, VII, 313, 314.

5. *En* est plutôt à lire *é*, bien que ce ne soit pas absolument nécessaire, comme on l'a vu au v. 15.

6. Imprimé *pechezriè* ; j'indique par un caractère italique cette notation de la nasale. L'absence d'une seconde rime intérieure en *ezr* est compensée par les syll. *ez* et *er*, d'autant plus que le *z* pouvait probablement déjà se supprimer dans la prononciation : cf. les rimes anciennes de di*ez*nes en *en*, et, dans les *Nouelou*, le double traitement de la première syll. de *guezren* qui rime tantôt en *ez*, tantôt en *er* (*Dict. étym.*).

7. Lire : ez guely hac ez cleuy yuez, tu verras et tu entendras. *Leher* est nécessairement une faute pour *cleuher*.

8. Mot inconnu par ailleurs ; il fait penser au gall. *anghalledd* indiscrétion, de *anghall* indiscret, composé de *an-* privatif et *call* sage, prudent ; *calledd*, discrétion, mais ceci donnerait **ancalez*. Il est possible que le *g* soit doux, et que le mot soit parent du franç. *enjôler* (angl. *engaol* emprisonner). On verra plus loin (v. 1387, 2226, 2562, 2618) *geal* (2 syll.) geôle, prison (bret. mod. *geol*, *jol*, *sol* Grég.).

9. Lire *hiny* (variante rimant intérieurement à *fin*). *Ay* a deux syll., *a-i* ; il n'en a qu'une, au v. 53. Voir v. 96, 632, 1932, 2968.

Hac en peoare fyn, huy guelo terminaff [1],
An ty celestiel, so padel vhelaff :
Certen pe da heny, ez dleomp ny spiaff,
Goude fet an bet man, monet glan dianaff.
An re man peb amser, so fier peder rot :
Certen da pep heny, endan é chariot [2] :
Ha mar ho preder glan, ez ay buhan dan trot :
Dan gloar bed' en nary [3], gante y' hep riot.
(f° 3) Pan deu hon azrouant, cogant don tourmantaff,
An Quic, han drouc Speret, hac an Bet á credaff
Confat [4] an peder rot, á dleomp dan trot scaf [5] :
Han maru á IESV-Christ, maz ray dimp resistaff.

Chapitre I

De la mort corporele.

DA comps an poent quentaff, ez lauaraff afet,
Peheny en maru yen, da pep den ordrenet :
Ha na el gant nep den, bout certen sourprenet,
An pobl nobl ha comun, ef ho groa cahunet [6].
Try tra ara'n maru yen, da den mar en ezneu [7],
Mar quar é pridiry, en spaz maz edy beu [8] :
Ouz coufat en é stat, ez lauaro á dieu [9],
Dreizaff me guel en mat, nen deux pompat na teu [10].
An quentaff aneze, euelse á leaff,
Ez laqua pep heny [11], den em humiliaff,

1. La seconde rime intérieure est remplacée par une assonance (*-yn*, *-y--in-*) ; cette assonance eût pu, d'ailleurs, être une rime, *terminaff* se coupant à volonté termi- ou termin-, cf. v. 27.

2. Ce second hémistiche manque de rime intérieure ; il y a une assonance de enda-n à cha-riot.

3. Variante de *bet nary*, et propre également au *Mirouer*. Si l'explication de *bet nary* proposée dans mon *Glossaire moyen breton*, 2e éd., 61-64, est exacte, cette variante est due à un remaniement par étymologie populaire (ou savante ?) d'après *bet*, *bede* jusque, avec l'article *beden*, qui serait, dans le *Mirouer*, *bede'n*.

4. Lisez *coufat* comme au v. 65, bien qu'il y ait eu plus tard des formes de ce genre, cf. *Gloss. moy. bret.*, 122-124.

5. La seconde rime intérieure est remplacée par une assonance (en *o*) : de même au vers suivant, où l'auteur pour assoner en *i*, préfère *dimp* à *deomp*.

6. L'absence de la seconde rime intérieure est compensée par une autre en *a* ; le premier hémistiche a aussi une combinaison de rime et d'assonance (*obl*, *obl*, *om*).

Et dans la quatrième fin, vous verrez achever
La maison céleste qui est durable et suprême :
A laquelle, certes, nous devons espérer,
Après la vie de ce monde, aller purs et sans tache.
Ce sont, en tout temps, certes, quatre roues,
A chacun assurées, sous son char,
Et s'il les examine bien, il ira vite, à la course,
A la gloire éternelle avec elles, sans difficulté.
Quand vient terriblement nous assaillir notre ennemi :
La chair, et l'esprit malin, et le monde, je crois,
Nous devons, d'un mouvement prompt, nous rappeler les quatre roues
Et la mort de Jésus-Christ, pour qu'il nous fasse résister.

Chapitre I

De la mort corporelle.

Je le dis nettement, pour parler du premier point,
Qui est la mort froide, ordonnée à chaque homme,
Et qui ne peut par aucun homme, certes, être trompée :
Les gens, nobles et vilains, elle les enlève tous.
La mort froide fait trois choses à l'homme, s'il la connaît,
S'il veut la méditer, tandis qu'il est vivant :
En pensant à sa situation, il dira adieu (au monde) :
Par elle, je le vois bien, il n'y a orgueil qui ne se taise.
La première de ces choses, je le jure ainsi :
C'est qu'elle fait chacun s'humilier

7. Ce mot rimait intérieurement, tantôt en *ez*, tantôt en *en* (*Dict. étym.*, 287), cf. le futur *annauezo*, en prose, *Gloss. moy. bret.*, 48 ; voir v. 41, 1399.

8. Le premier hémistiche a une rime intérieure en *ar*, et une autre en *i*, qui est en même temps la rime intérieure du vers ; le second paraît compenser l'absence de cette rime par une autre en *az*. Mais *spaz* est une faute pour *spaç*, et le *ç* (*ts*) ne rimait ni à *z* ni à *s* ; voir *Rev. Celt.*, XI, 353-356, XV, 154, *Dict. étym.*, v. *acc*, *Gloss.* 15, *Notes d'étym. bret.* 121, 128, 247-256 (nos 70, 71, 124), etc. L'auteur a pu avoir en vue une prononciation *idy*, qu'on trouve dans les *Nouelou*. La forme *spas* du *Dict. étym.* vient d'une erreur de transcription. Cf. v. 535.

9. La rime intérieure du vers est redoublée au premier hémistiche, et remplacée au second par une double assonance (*la-ua-*) qui aurait pu être une rime, si l'on avait coupé *á dieu* comme il est orthographié ; voir v. 27, cf. plus loin v. 75.

10. On prononçait *na deu* ; cela n'empêchait pas la rime, cf. v. 3, 65, etc.

11. La variante *hiny* multiplierait les rimes intérieures du vers, mais l'auteur a pu préférer un système d'hémistiche à deux rimes et trois assonances : *-e a- -a e- e-*.

Ouz soingaff an danuez, peba'n deues [1] bezaff :
Ha plen pe en heny, ez duy da reduiaff.
An eil tra peheni á gra en special [2],
Da den perchen tensor, songaff maru corporal :
Eo dreizaff ne fiz [3] quet parfet en è metal,
Hac ez dispris enor, ha madaou temporal.
An trede á gra maru, da quement en aruez [4],
Eo ho ober contant, dre hoant ha carantez :
A ober Pynigen en glen, quent goufen dez,
Hac á gouzaff ancquen, do ren dan leuenez.
Touchant hac an quentaff, ez lauaraff affet,
(f. 3 v) Compsou Sant Augustin, so dyn illuminet,
Doctor en sant ylis, pep guis hiny discret :
Hac á comps glan an maru, é bezaff garu meurbet [5].
Mar quar den pep heny, pridiry peur riel,
Penaux han cuff han garu, á deu da bout maruel [6] ;
Gouzuout ezeo certen an maru yen, ha nen guel,
Dreizaff ne compsaf cuff ez dlehe bout vuhel [7].
Oll ez dleomp gouzuout, ret eo quesout [8] outaff,
Hac ez edomp certen, ez duy don sourprenaff :
Ha ne ousomp an dez, maz dleomp finuezaff [9] :
Dre se lies effreiz [10], nos ha deiz so dreizaff.
An maru so quen comun, na refus nep vnan,
Buhez quement he douc, ne fel ho diougan :
Ret eo gouzaff taol flem, quen lem digant heman,
Maz renonçer dan bet, parfet het ha ledan.
Vn fæçon gant é dart, è laz nobl ha partabl,
(f. 4) Nen deux den nep heny, na squoï [11] quen dihabl [12] :
Heman é pep amser, so quen Intollerabl,

1. Lire *deuez*, cf. *Dict. étym.* v. *eux* 2. L'*s* ne rime pas avec ces *z* qui répondent à *dd* gallois (*th* anglais doux).

2. Une seconde rime intérieure (en *a*) remplace celle en *i* qui manque au deuxième hémistiche ; de même plus loin, v. 74, etc.

3. Ce mot est écrit (à l'impératif) *fizi* dans Sainte Nonne et *fizy* dans les *Poèmes Bretons*, mais il compte pour une seule syllabe, que le second texte accorde avec *pynviz-yc* dans une rime non obligatoire. C'était en réalité *fiz*^{y} avec *z* doux *liquide* selon l'expression de Le Gonidec, voir *Rev. Celt.*, IX, 381. En supprimant la notation imparfaite de ce chuintement — peut-être pour une raison esthétique, comme quand V. Hugo supprime en vers le premier *e* de *Shakespeare* — l'auteur du *Mirouer* était d'accord avec celui du *Grand Mystère de Jésus*, qui écrit *disclaer*, déclare (dans les *Nouelou dyscler* il déclare, en van. *diskleri*, 3 syll.).

4. Le second hémistiche remplace la rime intérieure par une assonance en *a*, et une autre en *e*.

5. C'est l'antépénultième syllabe qui rime en *-aru*, et en *aff*, cf. *dez*, qu*erz*-u ; priuil*aig*, mon*archy*, rimes (nécessaires) citées, *Introd.* à Sainte Barbe, VII, et le v. suivant.

En pensant à la matière d'où il a l'existence,
Et à laquelle il sera entièrement réduit.
La seconde chose que fait spécialement
Penser la mort corporelle, à l'homme possesseur d'un trésor,
C'est que par elle, il ne se fie pas sérieusement à son métal,
Et méprise l'honneur et les biens temporels.
Le troisième effet de la mort sur tous ceux qui l'examinent,
C'est de les rendre contents, avec zèle et amour,
De faire pénitence sur la terre, avant la fin du jour,
Et de souffrir la peine pour les conduire à la joie.
D'abord et en premier lieu, je dis nettement
Les paroles de saint Augustin, qui est divinement éclairé,
Docteur dans la sainte Église, et de toute façon un sage,
Et qui dit bien de la mort, qu'elle est très dure.
Si un homme quelconque veut réfléchir tout à fait sérieusement
Que les doux et les durs sont mortels ;
Savoir que la mort froide est certaine et qu'il ne la voit pas,
Je le dis sans ménagement, par elle il devrait être humble.
Tous nous devons le savoir, il faut la subir,
Et nous sommes certains qu'elle nous atteindra :
Et nous ne savons le jour où nous devons finir :
Aussi y a-t-il beaucoup d'effroi, nuit et jour, à cause d'elle.
La mort est si commune, qu'elle ne refuse personne,
Tous ceux qui ont la vie, l'arrêt de leur sort ne peut faillir :
Il faut souffrir de celle-ci un coup d'aiguillon, si pénétrant
Que l'on renonce au monde complètement, au long et au large.
D'une seule façon, avec son dard, elle tue noble et vilain ;
Il n'est homme, quel qu'il soit, qu'elle ne doive frapper sans pitié :
Celle-ci, en tout temps, est si inflexible

6. La seconde rime intérieure est formée par d*a* *v*out, écrit étymologiquement *da bout*. Voir v. 674, 1234, 2203 ; 3088, 643.

7. On prononçait *uvel*. Dl*e*-h*e*, deuxième rime intérieure, remplace celle qui manque.

8. Mal lu *quisout* au *Dict. étym.*

9. Ces deux vers n'ont pour seconde rime intérieure qu'une assonance en *e* ; cf. plus loin, v. 97, 99 (*u*), 102 (*a*), etc.

10. Lisez *esfreiz*, cf. v. 2097, 2822, 1362, 1657, 2371, etc. ; cet hémistiche a deux paires de rimes intérieures (*e* et *es*).

11. On ne connaissait que la forme *scoy* en une syllabe. L'emploi du tréma pour marquer la diérèse accidentelle est une innovation judicieuse de notre auteur ; Combeau en a fait autant, dans sa traduction léonaise (manuscrite) des fables de La Fontaine datée de 1836. Pour être logique, Maître Jehan eût dû distinguer ainsi *aï* au v. 45, de *ay*, v. 53.

12. Mot nouveau ; cf. v. 2168, 2192, 2355, 2589, *dyhabl* 2390 ; rappelel le van. *dijabl* libre dans ses mouvements, débarrassé ; celui-ci tient à *jabl* querelle, brouillerie, cf. angevin *jâbler* corriger ; frapper, battre, que le *Glossaire... de l'Anjou* par Verrier et Onillon (1908), propose d'identifier avec « *jâbler*... faire le jable des douves, la feuillure qu'on fait aux douves des

Nen deux queguyn na sal, ouz é scandal valabl.
Ne les da chom comun, na bugale munut,
Gantaff ez á an bras, quen buhan han astut :
Ne doug na Duc na Roe, na nep en deuoe brut,
Na Pap, na Cardinal, muyguet aneual mut.
Den coz, na den Iaouanc, ne dianc é langour,
Na negun á nep stat Prelat, na Marchadour :
Ne tal tour, na Castel, er quen fell en bellour[1],
Ne tal reuz[2] den euzic, na son gic[3] á sicour.
Ne reffus Impalazr, tut cazr muyguet lazron,
Nen deux Saux quen ruset, na voar an bet Breton :
Na enclasq ha gascoingn*n*, Coloign*n* ha Borgign*n*on[4],
Voar vn dro é ret franç, Cleranç, hac Alançon.
Couls an creff hac an fall, so en dan é gallout,
Ne achap merch na mam, vn lam diouç[5] é hambout
Oll ez disquer[6] oar huen, pobl hume*n* hep quen dout
Dre'n bet ez ret seder, mat é santer é rout
Squeyff ara perchen aoür[7], couls hac an re paouraf
Negun ne lesse lig, euit é seruichaff :
Coulx cloar[8] ha tut lic, heruez maz replicquaff,
Pemdez dre'n deuez hoant, á re*n* presant gantaff.
Ac eff na comps dymp-ny, hep sy ysayas,
Pehiny so bezet, prophet á galloet bras :
En vn goulen hep mar, maz eo æt an cloar bras ?
Bezcoaz ne voe Iurist, dan trist[9] á resistas.
Euyt oarse scianç, nen deux den auançet,
Nac eo ret hueru meruel, pan vezo peur sellet :
Quen tyz eza'n doctor, na vez mar enoret
Euell maz a'n disquibl : an deu vibl[10] horibldet ?
Lauar oarse presant, m'edy alexaudre[11],

tonneaux pour arrêter les douves du fond ». Mais le rapport de *h* à *j* serait loin d'être clair (cf. *Gloss.*, 337 ; Kœrting, *Lateinisch-romanisches Wœrterb.* 3e éd., 4661, 8189 *a*). D'autre part, le van. *gourhambl* avide, vorace (*Sur l'étym. bret.*, XCVII, 5, *Rev. Celt.*, XXVII, 236, 237) ne viendrait-il pas de **gour-habl*, composé comme *di-habl?*

1. Je crois que *en* est pour *e'n*, et que l'expression est parente du gall. *er tloted ydyw'r bugail* quelque pauvre que soit le berger, cf. *Gloss.* 544.

2. Ce mot rime en *s*, par exemple Ste-B., 329, 392, 795, 426 : *deze gant queux en hoz reux oz eux groaet* (l'offense) que, *par un attentat*, vous leur avez faite, pour votre malheur (j'ai eu tort de traduire : *avec regret*) ; et 611 : *ret eu oar reux heb quen queux ez eux car* = il faut, par malheur, sans contredit, que tu aies un ami ; ces passages sont à joindre aux autres cités *Gloss.* 553, pour prouver un ancien *keus* effort, différent de *keudh* regret. La dérivation de *reux* se fait aussi par *s*, sauf *reuzeudiges* misère (en prose, *Gloss.* 573), qu'il faut sans doute corriger en *reuseudiguez*. Mais il y a deux exemples de *reuz* dans le *Grand Myst. de Jésus* ; et ici la rime à *euzic* qui a *z* dur (*th* gallois) indique un mot *reuth*, dont *reus* peut être dérivé.

Qu'il n'y a ni cuisine ni salon qui vaille contre sa tyrannie.
Elle ne laisse rester ni le commun, ni petits enfants ;
Elle emporte le grand aussi vite que le misérable,
Ne craint ni duc ni roi, ni ceux qui ont de la renommée,
Ni pape ni cardinal, plus qu'un animal muet.
Vieillard ni jeune homme n'échappe à sa blessure,
Ni personne d'aucune condition, prélat ni marchand :
Qu'importent tour et château ? si rude que soit le guerrier,
Qu'importe la peine d'un homme terrible ? ou son appel à la rescousse ?
Elle ne refuse empereur, ni beaux hommes, plus que larrons,
Il n'y a pas d'Anglais si rusé, ni, sur la terre, de Breton
Qu'elle ne poursuive ; et Gascogne, Cologne, pays bourguignon,
En même temps elle court France, Clarence et Alençon.
Aussi bien le fort que le faible est sous son pouvoir,
Fille ni mère n'échappe d'un saut à son domaine ;
Tous elle renverse sur le dos les gens humains, sans nul doute ;
Par le monde elle court assurée, on sent bien ses traces.
Elle frappe celui qui possède l'or aussi bien que les plus pauvres
Elle ne veut laisser aucun homme lige pour la servir :
Aussi bien clercs que laïques, comme je le répète,
Chaque jour selon qu'elle en a envie, elle les emmène à l'instant.
Ne nous parle-t-il pas sans faute, Isaïe,
Qui a été prophète de grande puissance :
En demandant, sans doute : Où sont allés les grands clercs ?
Jamais il n'y eut juriste qui fît défaut à l'assignation.
Malgré la science, donc, il n'y a homme instruit
A qui il ne faille amèrement mourir, quand on aura bien regardé :
Aussi vite s'en va le docteur, quelque honoré qu'il soit,
Que s'en va le disciple : n'est-ce pas évidemment une horreur ?
Dis donc, à présent où est Alexandre,

3. On trouve *son guic*, v. 1598 ; cf. B 568. Voir v. 2095, 126.
4. On attendrait un *u* après le premier *g*.
5. *Diouç* peut bien être une faute pour *diouz* (inverse de *spaz* pour *spaç*, v. 64) ; voir v. 112.
6. Témoignage remarquable en faveur d'une forme comme *tel* à côté de *tal*, il vaut, etc., *Gloss.* 47, 48 ; *Notes d'étym.* 92-94 (nº 62), cf. *crecq* il prend, v. 2022 ; *gouzeff* il souffre, 433, 3289, 3529 ; *guelu* il appelle, 340 ; *men* il reste, 2496 ; *teu* il cesse, 66 ; *meru* il meurt, 475 ; *re* il donne, 580 ; *squæ* il frappe, 452, etc. ; mais l'auteur avait dû penser à l'équivalent *disquar*, qui rime à *oar*.
7. Tréma non justifié ; cf. *laoür*, v. 189.
8. Ce mot a deux syll. ici, et une seule au v. 121 ; il n'y a pas de caractères *a* et *o* avec tréma. Lire *couloux*, cf. v. 201 ?
9. Au *Dict. étym.*, j'ai rapproché ce mot, avec doute, de *test*, texte ; il répond mieux à l'écossais *tryst*, rendez-vous.
10. Forme abrégée de *visibl*, comme *guic* de *gueric*, v. 106 ?
11. Lisez *Alexandre*.

Nabuchodonosor, Achor, Hector de Troye[1] ?
Na Iulius Cesar, diff lauar an doare :
Moyses, nac Aaron, na Salomon an roe.
Mazedy Galien, eff hac Auicenna,
Mestr an medecinet, pan edoant en bet man[2] ?
Ne guelsont caffout quet, remet ouz an fet man :
Maz ynt taulet oar hue*n*, dre'n maru yen hep que*n* tra

Lauar dif special, rac lazaff Absalon,
(f. 4 v) Ac eff en deuoe blam, Abraham, na Sampson ?
Gantaff ez aez tyzmat, Pylat eff ha Platon :
Ha quement so ho lign*n*, oar sqygn*n* bet' Auygnon.
Comps yuez na vez muy[3], maz edy Tullius ?
Na mazeo aet é ty, hep sy Porphirius ?
Na'n astrologian, hanuet anianus ?
Na'n mæstr á poetry, hep sy Virgilius ?
Mazedy Pezr, ha Paul ? dreizaff ez ynt taulet,
Ha ne guelsont dyffen, na viont condamnet[4] :
Hac an oll abestel, an en deo[5] crueldet ?
Arencquas lem tremen, dre'n maru yen gant penet
Ha hoaz (chede so muy) an guerches MARIA,
A rancquas tremen lem, he drem dirac hema :
Ha hoaz muy, Hon Saluer, cret fier an guer ma,
A gouzaffas taul flem, peur lem dygant hama[6].
Pan edoa en Iardrin, ouz é imaginaff,
Ouz pridiry efreiz, á gouzaffas dreizaff :
Ez huesas glan an goat, haznat dre[7] relataft :
Dre é hol ysily, hep muy ouz studiaff.
Ha pan edoa stoéet, da ober é peden,
Ez requete buan, é tat glan Roe an glen :
A tremen an maru las, na galse é asten :
Hac ez rencquas meruell, hep fellel en bell ten*n*.
Rac se aduis pechezr, da scuezr eu an bezret,
Ha'n esquern*n* en carnel, cruel eo ho guelet :
Ret eo, ret gouzaff maru, hac ez eo garu meurbet :
Quement á douc buhez, á vezo finuezet.
Dympny baut en psaulter, vn guer disesperanç,
(f. 5) A comps é saff Dauid[8], non bezet nep fizianç :
Hyziu ez edomp creff, da ober deceffanç,
Ha oarhoaz maru pe claff, ha scaff da dyauanç.

1. Prononcez *Troe* ; on trouve par ailleurs *Troe*, *Troy*, *Troae* (*Dict. étym.*, ; cf. *ho deffoe*, *deffoy* et *deffoye*, ils, elles eurent, dans un même texte en prose, *Gloss.* 226.

2. Lisez *ma*, et de même au vers suivant. Cette forme ne s'écrivait guère, on trouve une fois *ama* ici, *Gloss.* 23, ordinairement *aman*. Elle est ancienne cependant, répondant au cornique *ma* ; gall. *yma* ici. On lit *ma*, v. 2768.

3. Littéralement « qu'il ne soit pas, qu'il n'y ait pas plus ».

Nabuchodonosor, Achor, Hector de Troie ?
Et Jules César, dis-moi son destin ;
Moïse, et Aaron, et Salomon le roi.
Où est Galien, lui, avec Avicenne
Maître des médecins, quand ils étaient en ce monde ?
Ils ne purent trouver de remède à ce fait :
Si bien qu'ils furent jetés sur le dos par la mort froide, sans autre [forme de procès.
Dis-moi en particulier, pour avoir tué Absalon
Abraham ou Samson, a-t-elle été réprimandée ?
Elle emporta promptement Pilate et avec lui Platon,
Et tous ceux dont la lignée s'étend jusque Avignon.
Dis-moi aussi, sans plus, où est Tullius ?
Et où est allé demeurer, sans faute, Porphyre ?
Et l'astrologue appelé Anianus ?
Et le maître de poésie, sans faute, Virgile ?
Où sont Pierre et Paul ? Ils ont été abattus par elle,
Et ne purent s'empêcher d'être condamnés.
Et tous les apôtres, n'est-ce pas cruel ?
Ont dû vivement passer par la mort froide, avec souffrance.
Et encore, (voilà plus), la Vierge Marie,
Son visage a dû passer vivement devant celle-ci ;
Et qui plus est encore, Notre Sauveur, crois hardiment ce mot,
Souffrit un coup d'aiguillon très pénétrant de celle-ci.
Quand il était au Jardin, se la représentant,
A cette pensée il ressentit de l'effroi à cause d'elle :
Il sua même le sang, on le sait, comme je le raconte,
Par tous ses membres, à y penser seulement.
Et quand il était incliné pour faire sa prière,
Et demandait à la hâte à son Père saint, le roi de la terre,
De le dispenser de la mort épuisante, qu'elle ne pût le renverser ;
Et il dut mourir sans y manquer, en un rude assaut.
Avise donc, pécheur ; ton modèle est le cimetière,
Et les os dans le charnier, dont la vue est cruelle ;
Il est nécessaire, nécessaire de souffrir la mort, et elle est très dure ;
Quiconque porte en soi la vie, finira.
A nous fièrement dans le psautier un mot de désespoir
Est dit par David, de son haut : que nous n'ayons nulle confiance ;
Aujourd'hui nous sommes forts, pour faire illusion,
Et demain morts ou malades, et prompts à déchoir.

4. Lire Ha dyffen ne guel*sont* na vi*ont* *cond*amnet ?
5. Lire *a nen deo*.
6. Lire *hema*. On a vu d'autres exemples d'un mot rimant avec lui-même.
7. On attendrait *drez*.
8. A prononcer *Davi*, cf. *Davy* dans Sainte Nonne, ou *Daviz* par *z* doux ? Cf. v. 2440.

Compsou ha guyriou[1] Iob, maz guallemp é ober,
A dlehe merch ha map, bezaff en hon paper :
Pep eur ho prydiry, maz carhemp ny fier,
Ez guelhemp plen en mat, hon stat so en atfer.
Lauaret ara glan, quentiz mazout ganet,
A reuseudiguez larg, da barg á vez carguet :
Ha ne'n dout nemert[2] sqeut, vn neubeut hep brut[3] quet
Ha nepret en vn stat, da poellat ne pat quet.
Bezaff ara da neuz, en fæçon vn bleuzuen,
En haff ez vez plesant, ha galant en plantenn :
Ha pan deu ampser garu, an maru entent[4] dre henn,
Ne gouffes he caffout, par tout en nep moudenn.
Te so heuel hogos, dez nos ouz vn rosenn,
Pan out ez Iaouancdet, meurbet eo da credenn :
Descuez á certen chom, da bizuicquen en glenn,
Hoguen an maru tizmat, á diber da latenn[5].
An scriptur á lauar, en trede á Baruth,
M'edy an Princet glan, á regne oar an tut ?
Do[6] eol an eznet, h'an[7] aneualet mut,
Lequet ynt yen en tas, da bezaff peur astut[8].
Mazeo aet an reman, á forge glan an aour ?
En tensor ez fizient, ne caffent ez voant[9] paour :
Pep vnan aneze, maz prederse é laoür,
Bout abaf á caffse, euite ez oa[10] paour.
Ho goude re aral, á deuz en ho gallout,
(f. 5 v) Hac Y so disquennet, credet na lequet dout,
En Yffernou dre guir, en martir ha hyruout :
Byzuicquen da douen poan, hep nep span en tan brout
Prosper dre esperanç, hep chanç en sentançou,
A goulen glan an tut, á gueure an brudou :
An holl oratoret, ha perchen roncedou[11],
Ha quement á ïoua[12] prest, da monet dan festou.
Goulen ara iuez, mazedy finuezet,

1. Glose manuscrite : paroles. De même, au v. 172 à *barg* : barque ; v. 75, à *bleuzuen* : fleur ; v. 183, à *Baruth* : prophete.

2. Forme trécoroise (et cornouaillaise) de *nemet*, qu'on pouvait regarder jusqu'ici comme moderne ; cf. *Gloss.* 442. On la retrouve v. 220, 482, 2065, 3066. Le P. Grég. donne *nemerd*, *nemed* sinon, si ce n'est ; *nemerd ma*, *nemed ma* sinon que, si ce n'est que, et *nemed*, *nemert* à la réserve d'(un ou deux). Il y voit un composé de *miret* garder, ce qui n'a rien de plausible.

3. Lire *breut*. Le mot suivant a *q* avec accent circonflexe, abréviation insolite.

4. Lire sans doute *entent an maru* ; ce mot se trouve, comme rime intérieure, à l'antépénultième, v. 161.

5. Litt. « raccourcit ta langue », du franç. *latte*, cf. l'emploi familier de *lame* en ce sens. Voir v. 810.

Les paroles et les mots de Job, si nous pouvions le faire,
Devraient, fille et fils, être dans nos papiers :
Si nous voulions bien les méditer chaque heure,
Nous verrions très clairement que notre situation n'est pas douteuse.
Il dit nettement : aussitôt que tu es né
De misère abondante ta barque est chargée ;
Et tu n'es qu'une ombre, un peu de chose, sans nul contredit ;
Et jamais dans un état ton esprit ne demeure.
Ton aspect est à la façon d'une fleur :
En été elle est agréable et élégante sur la plante ;
Et quand vient le temps dur, entends par là la mort,
Tu ne saurais la trouver nulle part, dans aucune motte de terre.
Tu es à peu près semblable, jour et nuit, à une rose :
Quand tu es dans ta jeunesse, grande est ta confiance
De sembler certainement rester à jamais sur la terre ;
Mais la mort te coupe vite le sifflet.
L'Écriture dit, au troisième (chapitre) de Baruch :
Où sont les brillants Princes qui régnaient sur les gens ?
A la disposition des oiseaux et des animaux muets
Ils sont mis froids en tas, pour être tout à fait misérables.
Où sont allés ceux-ci, qui forgeaient l'or pur ?
Ils se fiaient à leur trésor, ils ne trouvaient pas qu'ils fussent pauvres ;
Chacun d'eux, s'il eût réfléchi à son cercueil,
Eût pensé être humble : pour eux (ces cercueils) il était pauvre.
D'autres leur succédèrent dans leur pouvoir,
Et eux sont descendus, croyez-le, n'en faites pas de doute,
Dans les enfers justement, en supplice et gémissement
Pour souffrir la peine à jamais, sans nul répit, dans le feu ardent.
Prosper plein d'espérance, dans ses Sentences inutilement
Demande tous ces hommes qui se firent tant de réputation :
Tous les orateurs, et propriétaires de chevaux,
Et tous ceux qui étaient prêts à aller aux fêtes.
Il demande aussi, où ont fini

6. Lire probablement *da*.
7. Mot non analysé, v. I, etc. ; on attendrait plutôt *ha'n*, cf. *na'n*, v. 215.
8. Il y a une deuxième rime intérieure, *da vezaff* (écrit ainsi, v. 2000).
9. Lire *voaent*, cf. le sing. *oae* (voir v. 190) ; on pourrait aussi admettre *vent*.
10. Lire *oae*, cf. *Dict. étym.*, s. v. *oann* ; voir v. 188.
11. Cf. v. 394. Premier exemple ancien d'un pluriel double, comme *preuedou* vers, v. 226, 235 (à côté de *preuet* 220) et le moderne *merc'hedou*, filles ; voir *Gloss.* 583, 407. En revanche, le mot précédent semble écourté, ayant la forme d'un singulier ; on attendrait *perchennet* (avec suppression de *ha*), cf. *Gloss.* 479, ce qui donnerait la rime intérieure régulière.
12. Ce tréma serait inutile aujourd'hui, mais il empêchait de lire *joa*.

Duchet[1] na Rouanez, na quoment[2] so bezet :
Tut fur na paciant, couloux hac an[3] tyrantet,
En neubeut su ha nort, ez edint recordet[4] :
Sell diff ho relegou, ho bezyou hep paoues,
Hac oll pan ez ve Franç, bet[5] ne diferancés :

Ho bezaff Duc na Roe, nep ploe ne auoehes,
Muyguet seruicheryen, pe peuryeh diouz Renes[6].
Ne aznafes nep guis, bourchis diouz plouisyen,
Na den á nep heny, diouz na fry na diouguen[7] :
Ne aznafes cares, certes diouch an estren,
Ne aznafes enep, an eil gruec diouz he-ben.
Dan propos hep quet chom, é comps Chrisostom*us*[8]
A goulen mazedy, an re luxurius :
A finuezas vn dez, ho buhez truezus,
En delectation, hac en faeçon confus.
Sell yuez ho bezyou, ha ne quyffy gaou quet[9],
Syn á pinuiziguez, na'n buhez so bezet :
Syn flam á guisquamant, ne guel bout seblantet,
Na huerzin, na hoary, na deduy á priet.
Gouuez lem an reman, ne quyffy glan manet,

1. S'il est exactement noté, ce pluriel de *duc* (cf. v. 101) témoigne de l'influence des dérivés français *duches* duchesse, et *duche, duchie* duché. Les formes modernes sont, au contraire, bretonisées : *dug* duc, van. id. Grég., (cornouaillais *duk*, rime *bug*, *Barz. Br.* 230), plur. *dugued, duguet* Gr., van. *duguétt, duguéd, Dictionnaire... de Monsieur L'A****, 1744, fém. *dugués*, pl. *-esed*, van. id. Gr., *dugués* pl. *-ézétt* l'A. ; *dugaich, duguiaich* pl. *ou* duché Gr., trécorois *dugach Gloss.* 199 ; et même *dugad* pl. *ou* ducat Gr. Le van. *duéguiah* m. pl. *eu* duché l'A. semble formé comme le gall. *dugiaeth* ; pour le traitement de *u*, cf. van. *brug* et *bruig* bruyère ? Il est possible aussi que ce soit une réduction de * *duguegaez*, cf. *Gloss.* v. *binizien*, etc. Les mots *doug* duc et *dug* chef pl. *dugau*, que le P. Grég. donne comme surannés, n'ont pas de soutien sérieux ; sur la valeur de son témoignage en pareil cas, voir *Gloss.*, XI-XXIV.

2. L'*o* est surmonté d'un *e* manuscrit ; correction justifiée.

3. La correction qui se présente naturellement, pour cet hémistiche trop long, est de lire *couls*, comme au v. 115. Mais dans les deux cas, il se peut que l'auteur ait pensé à *couloux han*, dont *couls hac an* serait un remaniement modernisé. *Couloux ha huy* aussi bien que vous, Sainte Barbe 462, peut avoir quatre syll. (*ma en* comptant pour une). Le *Catholicon* a visé une prononciation semblable, en donnant *coulous* « tant bon », et *colous* dans le *ms.* Par là devient plus douteuse l'explication du mot comme une aphérèse de *quencouls... euel*, aussi bien que *Middle-Bret. Hours*, 20, lequel contiendrait le mot *cours* = lat. *cursus*, *Gloss.* 535, 537. *Quencouls* semble, au contraire, un renforcement de *coul(ou)s*, *colous* devenu isolé et dont on ne sentait plus la composition ; cf. *quez-que-ment den* tout autant d'hommes qu'il y a, B 557, etc. *Dict. étym.* v. *quet* 2. *Colous, couloux* a pu être formé de *co-* et d'un dérivé de la racine *pleu-*, au degré réduit *plu-* ; cf. gaélique *c(h)o luath* si promptement, *comhluath* aussi vite, irlandais *comlùath* aussi rapide (Windisch,

Les ducs et les rois, et tous ceux qui ont été
Des hommes sages et patients, aussi bien que les tyrans :
On se souvient d'eux peu de temps, au sud et au nord.
Regarde-moi leur reliques, leurs tombes sans cesse,
Et quand ce serait (du sang) de France, tu ne distinguerais point du tout ;
Tu ne reconnaîtrais pas qu'ils furent duc ou roi en aucun pays,
Plutôt que serviteurs, et tu ne distinguerais pas de ceux-ci des pauvres.
Tu ne reconnaîtrais en aucune manière bourgeois de paysans,
Ni un homme quel qu'il soit, au nez ou aux joues ;
Tu ne reconnaîtrais pas une parente, certes, d'une personne étrangère,
Tu ne reconnaîtrais le visage d'une femme de (celui) d'une autre.
A ce propos, sans s'arrêter, parle Chrysostome,
Qui demande où sont les luxurieux
Qui finirent un jour leur vie pitoyable
Dans la volupté, d'une façon honteuse.
Regarde aussi leurs tombeaux : tu ne trouveras, sans mentir,
Trace de richesse, ni de la vie qui fut ;
Pas une trace visible de vêtement ne peut être aperçue,
Ni de rire, ni de jeu, ni de plaisir conjugal.
Sache bien que de ceux-ci tu ne trouveras rien de resté

Irische Texte, I, 442), *lúas* rapidité (id., *Táin bó Cúalnge*, p. 1009), aujourd'hui *luas* (Rev. P. S. Dinneen, *An irish-english dictionary*, London 1904) ; et pour la liaison des idées, bret. *kentoc'h* = plus tôt et *plutôt* ; franç. de *bon* matin, etc. On peut soupçonner, d'ailleurs, qu'à ce *co-lou-s* = « aussitôt » s'est mêlé un ancien **co-les* = « aussi avantageux, aussi bon », cf. gall. *cyfles*, « of equal benefit », Evans. La forme *quer-couls*, qui pourrait servir à expliquer, par dissimilation, le changement de la liquide de *cursus*, ne paraît pas avant le XVII^e^ siècle (*Gloss.* 535). Au comparatif *koulsoc'h* cité à cet endroit, il faut ajouter le superlatif correspondant, dans *coulsan pourve[e]res ameus sivoas collet*, quelle excellente pourvoyeuse j'ai perdue, hélas! *Vie de saint Guénolé*, copie de 1767, Bibl. Nat, f. celt. 97, f° 38 v° ; cf. *Rev. Celt.* XV, 258. Ces sortes de composés ne sont pas nécessairement des comparatifs d'égalité. L'irl. *cómhluath* « également rapide », a aussi le sens de « très rapide » (Dinneen) ; le gall. *cyfles* « également avantageux », veut dire encore « utile » (= « accompagné d'avantage »). Il n'y a pas de comparaison, au v. 293, où *quen coulx* signifie « si, tellement bien » (que...)

4. Glose ms. : *oublies* (= -és ; c'est un contresens, cf. *Gloss.* 564).

5. J'ai proposé avec doute, au *Dict. étym.*, de corriger *bet* en *quet* dans *en Rombet ne chomyff* (je ne resterai point à Rome), passage de la *Destruction de Jérusalem* cité par D. Le Pelletier ; ce nouveau texte me fait croire que *bet* est un adverbe signifiant jamais ; cf. *bet nary*, *bezcoaz*. Voir v. 1325, 1775.

6. Je suppose que c'est une combinaison de *re* et *nes* = litt. « ceux (plus) près ». On dit à Tréguier *rénes* ceux-là, qui est senti comme pluriel de *hénes* = moy. bret. *hennez* (z dur).

7. Glose ms. : museaux.

8. La première syllabe de *propos* est notée par l'abréviation latine de *pro* ; à la fin du vers *-mus* est figuré aussi comme en latin : m'.

9. Lire : *ne quyffy hep gaou quet* ?

(f. 6) 220 Nemert[1] breynder adreff, ha ramaignant preuet :
En douar bet nary, ez yndy reduiet,
Deze ne taluoe stat[2], bezaff re goac maguet.
Sanct Bernard á deury, en é pridiriou[3],
A goulen maz eo æt, nep á care'n bedaou[4] :
225 Nen deux quet cals amser, abanoant en keryou,
Ha breman ez ynt æt da boet dan preuedou.
Diligant entent frez, pebez ez ynt bezet,
Eueldot[5] da bout tut, ez viont reputet :
Breman ez ynt ludu, á pep tu conduet :
230 Chede'n fin pe[6] heny, ez duy[7] hep fazy quet.
Dibryff creff hac euaff, gaudissaff hep caffou,
A coup en ho bombanç[8], ho deueze[9] dançou :
En yoa bras hep lastez, bet finuez ho dezyou :
Breman nendeux espern*n* do quern*n* en yffernou[10].
235 Ho quic so milliguet, da boet dan preuedou,
Han eneff so en tan, ouz gouzaff an poanyaou :
Deze ne tal netra, nemet goa[11] an yoaou :
Ho deffoe en bet man, noman ha saouzanou.
Deze ne tal ansaff, euit caffout auanç,
240 Lauaret en nep ty, ho deffe alianç :
Leun ynt stanc a*n* languis, goude concupiscanç[12],
An bet me cret nen deu, nemet vn deceuanç.
Pep vnan an reman, á guel buan canaff,
Reuseudiguez an maru, peheny so garuhaff :
245 En hiruout bras ha spont, so ouz ma circundaff[13],
Pirillou an Iffern*n*, ne men ma espernaff.
Cleu arre compsou Iob, ha gourre da clopen*n*,
(f. 6 v) Ho recitaff an stat, han pompat á laten :
An re so disleal, hep santaff taul goalen,
250 Digant doe ho croer, nep amser do querchen.
Ho querent á pep sort, so ouz ho confortaff,

1. A la fin de la page précédente, ce mot est répété sous la forme ordinaire, *nemet*, qu'on lit dans le texte, v. 2857. Voir v. 173.

2. Je soupçonne que ce mot, qui ne rime pas bien, a remplacé *stlac* ou *strac* fracas (au sens de bruit, embarras), cf. *Gloss.* 656, 657.

3. Glose ms. : *considerat*. (= considérations).

4. On ne connaissait ce pluriel en moy. bret. que dans *drenn holl bedou* « par tous les mondes », c'est-à-dire « en ce monde et dans l'autre », B 315. Ici *bedaou* veut dire « choses du monde, mondanités », comme en bret. moderne *yaouañkizou* « jeunesses » = légèretés, fredaines de jeunesse. Voir v. 272.

5. La prononciation moderne de ce pronom en *-out*, qui ferait une rime intérieure, est fort peu attestée en bret. moyen : on trouve *dreizoude* par toi (cf. *ahanode* de toi), *Dict. étym.* Les deux voyelles alternent à d'autres personnes : *ahanoff* et *a hanouff* de moi (*a han ouff* B 587) ; *dreizoch* et *dreizouchuy* par vous. Cf. *viout* et *vioude* tu fus, plus loin *viot* (v. 303).

6. Lire *pe'n*.

Après eux, que pourriture, et restes de vers
En terre à jamais ils sont réduits,
Leur orgueil ne leur servit point, (ni) d'être trop délicatement nourris.
Saint Bernard avec gravité, dans ses méditations
Demande où sont allés ceux qui aimaient les choses du monde.
Il n'y a pas longtemps, depuis qu'ils étaient dans les villes;
Et maintenant ils sont devenus de la nourriture pour les vers.
Aie soin d'entendre clairement ce qu'ils ont été.
Comme toi, ils furent regardés comme des hommes ;
Maintenant ils sont complètement changés en cendres :
Voilà la fin à laquelle tu viendras, sans faute.
(S'occupant à) manger beaucoup et boire, s'amuser sans soucis,
Bientôt dans leurs fêtes ils avaient des danses,
En grande joie et débauche, jusqu'à la fin de leurs jours ;
Maintenant il n'y a pas de ménagement pour leur crâne dans les enfers.
Leur chair est maudite, en proie aux vers,
Et leur âme est dans le feu, à souffrir les peines :
Elles ne servent à rien, qu'à leur malheur, les joies
Qu'ils eurent en ce monde, maintenant, et à leurs tourments.
Il ne leur sert à rien de proclamer, pour avoir du soutien,
De dire qu'avec aucune maison ils avaient alliance :
Ils sont pleins, accablés de la langueur, après leur concupiscence ;
Le monde, je crois, n'est qu'une déception.
Chacun de ceux-ci peut aussitôt chanter
La misère de la mort, qui est très dure :
Dans le grand gémissement et l'épouvante qui m'environnent,
Les périls de l'enfer, qui ne veut pas m'épargner.
Entends encore les paroles de Job, et relève ton crâne,
Quand il explique l'orgueil, et la vanité de langage
De ceux qui sont infidèles, et ne sentent pas le coup du fléau
De la part de Dieu leur créateur, en aucun moment, près d'eux.
Leurs parents de toute sorte sont à les réconforter,

7. Ce mot, qui a ici une syll., cf. v. 301, en a deux dans Sainte Nonne, cf. *Dict. étym.*, v. *deuaff*.

8. Ceci prouve l'ancienneté du van. *a coup*, tôt, tantôt, *Gloss.* 7 ; le mot a été choisi pour rimer à *boubanç*, c'est ainsi qu'il faut lire. Le *Catholicon* a les deux formes, *boubancc* et *bombancc*. Cf. v. 327.

9. Imparfait d'habitude, dont on ne connaissait en breton moyen que la 1re pers. plur. *on beze* (*Dict. étym.*, v. *bezaff* 2).

10. A la suite de ce vers vient la glose ms. *caput*, qu'il faut rapporter à *quernn*.

11. Gl. ms. : malheur.

12. L'absence de rime intérieure au second hémistiche n'est compensée par aucune assonance exacte ; le premier a un système surabondant de rimes intérieures : *-anc, an* (mot pour lequel on attendrait *á*), *-ang-*.

13. Mot nouveau, à lire *circondaff* comme au v. 2425. C'est un emprunt savant au lat. *circumdare*.

Logamantaou ornet, Yoa an bet do hetafi [1] :
Chatal ha bugale, deze ouz conceffuaff,
Madaou deze pep ty, so ouz multipliaff.
Son deze pep myntin, ara tabourinou,
Bede'n eff eza son, ha ton ho cleronou :
Yoa hac ebat dispar, eo cleuet ho harpou,
Deze ez groa diboan, leff ha can Orgánou.
Peguen creff deceffet, ynt bezet dre'n fet man ?
En ho pligadurez, pemdez en buhez man :
Ha pan ezont ho ty, en vn moment byhan,
Dan cern*n* an yffernou, ez æzont en saouzan.
Lauaret ara Iob, ez meru nep so robust,
Ha lesel an bet man, quen buhan hac an Iust :
Euit ho vanegloar, nac ynt dispar mar rust,
An ancaou so voar tro, tro distro hac ho fust.
Da vn fæçon donet, hon*n*eux cret [2] en bet man,
Distum nobl ho comun [3], sacun guitibunan :
Hac vn fæçon yssu [4], hon bez chetu vnan,
Er ret eo feru meruell, ha lesell an bet man [5].
Sell dyff Alexander, seder hep comps guer gaou,
A conqueras parfet, treux ha het an betaou [6] :
Ha nemet daouzec bloaz [7], ne padas è dezyou :
Na rencquas hep dyanc, gouzaff stanc an ancquaou.
Heman á guell hep mar, peban ez lauaraff,
(f. 7) Compsou Iob de propos, peur clos ho exposaff :
Hac ho entent ent rez, en dezuez diuezaff,
A guel sur pep heny, defry hep variaff.
Gant an maru dre aruez, pegant é [8] fynuezas,
Depouillet ouff am gloar, hep mar á lauaras :
Han curun flam am pen, em clem eff he tennas,
Gant è claou dan douar [9], hep mar em disquaras.
Mar dout pinuizic meur, pep heur nos ha beure,
Creff, na Iaouanc, na cazr, nac Impalazr, pe Roe [10],
Na Cardinal, na Pap, no-deues [11] nep apoe,
Ho gounit en diuez, lauar yuez pez voe ?
Sell peguen diproffit, eo dit felicite,
An Bet man damany, deffry he vanite :

1. Gl. ms. : Rejouir.
2. Je crois qu'il faut lire *gret*, litt. « venir nous avons fait ».
3. *Distum*, mot nouveau, a été choisi pour rimer avec l'initiale de *comun* dont il faut, en conséquence, préférer la variante *cumun*. Ce mot veut dire en trécorois « qui n'a pas de mine ». Voir v. 882.
4. Gl. ms. : sortie.
5. La rime intérieure est ici, très irrégulièrement, à la 9e syll. Le 1er hémistiche en a un système relativement riche : *-er, -erv, erv-*.
6. Variante, pour la forme et pour le sens, du pluriel de *bet*, vu au v. 224.
7. Il s'agit des années de son règne. On doit lire *bloez*, variante connue ;

Des logements ornés, le plaisir mondain à les réjouir :
Troupeaux, enfants produits par eux,
Biens à eux dans chaque maison, se multiplient,
Chaque matin sonnent pour eux les tambours,
Jusqu'au ciel va le son et le bruit des clairons ;
C'est joie, amusement sans égal d'entendre leurs harpes ;
Cela leur donne de la distraction, le cri et le chant des instruments.
Qu'ils ont été fortement déçus par ce fait ;
Dans leur plaisir chaque jour en ce monde !
Quand ils sortirent de leur demeure, en un court instant
Dans l'enceinte des enfers ils allèrent, pleins d'effroi.
Job dit que celui qui est fort meurt
Et laisse ce monde, aussi vite que le juste ;
Malgré leur vaine gloire, si extraordinairement rudes qu'ils soient,
La mort est en tournée, en tours et détours, et les frappe.
D'une seule façon nous sommes venus en ce monde,
Sans pompe, noble et vilain, certes, tous tant que nous sommes ;
Et nous avons une seule façon d'en sortir, voilà !
Car il faut absolument mourir et quitter ce monde.
Regarde-moi Alexandre, pour sûr, sans dire un mot de mensonge,
Il conquit complètement, en large et en long, les mondes ;
Et douze ans seulement durèrent ses jours
Avant qu'il dut, sans pouvoir échapper, subir, débile, la mort.
Celui dont je parle peut, sans doute,
Expliquer très étroitement les paroles de Job à son sujet ;
Et les comprendre justement, au dernier jour,
Chacun le peut, pour sûr, sérieusement sans hésiter.
A l'aspect de la mort dont il fut achevé,
Sans doute il dit : Je suis dépouillé de ma gloire
Et la couronne brillante de ma tête, malgré ma plainte elle l'ôta ;
De son arme, à terre, certes, elle m'abattit.
Si même tu es très riche, chaque heure, nuit et matin,
Fort ou jeune, ou beau, ou empereur ou roi,
Ou cardinal, ou pape : il n'ont nul soutien
Pour vaincre à la fin ; dis aussi ce qui fut.
Vois combien t'est inutile la félicité
De ce vaste monde, sérieusement, et sa vanité :

elle rime à *e ȝ-ez*-you car le premier *d* se prononçait ici *ȝ* doux ; il y a une assonance, avec *ne*.

8. Lire *ez*.

9. L'*ou* de *douar* n'est pas diphtongue, mais la rime intérieure peut ne comprendre que la seconde de deux voyelles formant une syllabe.

10. La rime intérieure est à l'antépénultième. L'auteur semble avoir voulu mettre un peu de variété dans cette longue énumération, en employant *pe*, plutôt que de répéter *na* là où cela donnait une rime imparfaite (en *ar* au lieu de *azr*).

11. Lire *deuez*.

Cret feru an amseruez [1], mazvezez entreze,
Nen deo quet vn moment, da nep en entente.
An maru na laca sy, eo so conclusion,
Da enorou an bet, parfet ha quarredon [2] :
Quen coulx ez goar é traç, na quaffes nep fæçon,
De achap nac abry, na ty na region.
Mar bez Yoa en dezrou, caffou [3] so en diuez [4],
Guelet ez rancquer squyn*n*, ha lesel an lign*n*ez :
Mat ez gualler hep mar, me-goar é lauarez :
Goeluan da pep heny, ha cry eu so diuez.
Allas sel diff an souyll peban out ourgouyllus,
Hac ez quyffy pepret, lech vueldet hetus :
Da corff á disqrisy [5], hac ez duy gratius,
Hac yuez ne vezy, nep ty glorifius [6].
En pechet ham cret breff, ez viot conceuet,
(f. 7 v.) Ha goude se dre poan, cret an fet man ganet :
Han buhez so trauell, pan vezo peur sellet,
Hac an fin terminal, en maru leal calet.
Goude da vezout den, ez duy certen me'n goar
Da bout matery hec, da prezec dihegar :
Da muz [7] entre'n buzuc, gant vn huc an trugar [8],
Sourdet ha Touçeguet, vezo cret da quet par.
Da Teaut, ha da dyou gueux, het ha treux nedeux gaou,
Daou lagat, ha goudorn*n*, pep corn*n* hac arzornou :
A debro gourt sourdet, Touçeguet entre daou :
Ha stautet araint yen, á certen ez guenou.
Petra so fleriussoch, eguit quic ha crochen*n*,
Map den goude é maru, en beu nac eu mar guen*n* [9] ?
Charoign*n* en bet nendeux, é quichen coz cleusen*n* :
A ve quen yffamus, an ius [10] é brulusquen.
Ne guellez reusedic, dre da pinuiziguez,
Bout frealset an maru so peur garu é aruez :
Traou delicius, pe á re ez usaez,
Diouz preuet douen acuyt, nerahint dit try dez.
Nac enorou an bet, chede net ho fætou,
Nez myrhont na flerihy [11] abarz try á diziou :
Eguit hol mat an bet, ne caffes ez metou,
Bet hyziou negun, az holl compaigneunou [12].

1. Mot nouveau, qu'on retrouve v. 521 ; il est bien formé pour exprimer la durée en général : cf. *dezuez* journée, durée d'un jour, etc. Le *z* est dur, ce qui ne l'empêche pas de rimer avec les deux *z* doux de *vezez*. Celui de *entreze* est probablement doux aussi.

2. Lire *garredon*, comme aux v. 1981, 2692.

3. La gl. ms. : chagrin, se rapporte à ce mot.

4. L'auteur aurait-il compté, pour la rime intérieure à sa place régulière, en *ou* (*ow*), sur les sons séparés de so et diuez ? Le 1er hémist. en a une en *ez*.

Crois fermement que le temps que tu es parmi ces choses
N'est pas un moment, pour qui l'entendrait bien.
C'est la mort, n'en doute pas, qui est la conclusion
Des honneurs du monde, parfaitement, et leur récompense ;
Elle sait si bien sa route, que tu ne trouverais en aucune façon
Pour lui échapper ni abri, ni maison, ni pays.
S'il y a joie au commencement, le deuil est à la fin,
Vu qu'on doit s'en aller et laisser la famille :
On peut bien sans doute, je sais, le dire :
Ce sont les pleurs à chacun et les cris qui sont la fin.
Hélas ! regarde-moi l'ordure dont tu es orgueilleux,
Et tu trouveras toujours lieu à l'agréable humilité :
Tu mépriseras ton corps, et tu deviendras gracieux,
Et aussi tu ne seras en nulle maison vaniteux.
Dans le péché, crois-moi vite, tu fus conçu,
Et après cela avec peine enfanté, crois-le ;
Et la vie est douleur, quand on la regardera bien,
Et la fin dernière c'est la mort très dure.
Après avoir été homme, tu arriveras certainement, je le sais,
A être une matière abjecte, affreuse à dire ;
Ton réduit sera parmi les vers, avec une robe misérable ;
Sourds et crapauds seront, crois-le, tes copains.
Ta langue, et tes lèvres, en long et en large, ce n'est pas un mensonge,
Yeux et poignets, à chaque coin, et les poings
Sourds indolents, crapauds, les mangeront pendant ce temps,
Et ils pisseront froidement, certes, dans ta bouche.
Qu'y a-t-il de plus fétide que la chair et la peau
De l'homme après sa mort, si blanc qu'il soit de son vivant ?
Il n'y a pas de charogne, près d'un vieil arbre creux,
Qui soit si répugnante que l'humeur de son cadavre.
Tu ne peux, malheureux, par ta richesse
Être délivré de la mort, à l'aspect si rude :
Les choses délicieuses dont tu fais usage
Ne te préserveront pas des vers pendant trois jours.
Les honneurs du monde non plus, voilà bien leur effet !
Ne te garderont pas de puer, avant trois jours ;
Pour tout le bien du monde, tu ne trouverais pas dans ton milieu
Jusqu'aujourd'hui, un seul de tous tes compagnons.

5. Lire *disprisy*.
6. Dérivé nouveau, cf. v. 1499.
7. Ce mot se retrouve au v. 1928.
8. Écrit de même, v. 814, 1433, 3506 ; lire *antrugar*, comme au v. 2310.
9. Prononcé *mar venn* (ou *mar wenn*), avec mutation, cf. *Gloss.* 393, 544.
10. Ce doit être le français *jus*. La copie de H. de Villemarqué portait à tort *rus*.
11. Prononcé *flerii*, *fleryi*, en 2 syll.
12. Lire *compaignunou*.

Drez vez an tan en stoup, á coup eza bombanç,
Hac an fet an bet man, gant he hol contananç :
Rac se noz bezet muy, nep heny á fizyanç,
A caffout dioutaff, ouz é ansaff auanç.
(f. 8) En figur an traman, noman an Romanet,
Guez á voe ne voe goap, pan croéent an Papet :
Diraze tan en stoup, á veze adoubet :
Euit humilite, ez veze discuezet.
An profoet scler teirguez, á lauar hon bezaff,
Douar, douar, douar, me goar pe lauaraff :
Er douar eo an hent [1], han matery quentaff :
Dimp noman han danuez, peban honneux [2] bezaff.
En eil guez aneze [3], euelse á leomp,
Hon guelu douar en guers, dre'n pez ma conversomp :
Voar nezaff en trauail, bet meruel ez mellomp,
Hac ez vihomp yuez, quezquent maz sinuezomp [4].
Chede an trede guez, ez lauar hon bezaff,
Douar bede'n nary, deffry hep fazyaff :
Er enhaff pep heny, á duy da reduyaff,
Goude vigour fournis, ha da conuertissaff.
An reman pep amser, ouz ho consideraft,
Hac á calon parfet, pepret ho repetaff :
Lech mat hep debatiff [5], daz em humiliaff :
A quiffy special, ha daz em raualaff.
Ourgoillus mar dout quet, nepret dre da fetou,
Ouz guelet ez eux gloat, daz grat ha pompadou :
Bugale ha lignez, ha pemdez tenchezou,
Ha guyn fyn é tynell, bet meruell tounellou.
Da stat so trelatet, gant ho fet en betman,
Quement aheux enhy, so vn deduy bihan :
Ha paz ve glan an bet, treux ha het ha ledan,
Ret eu dit feru meruell, ha lesel an bet man.
(f. 8v.) Auis pan ves prinç glan, oar an bet man hanuet,
Ha dalchet da bout Roue, en pep ploe auoeét.
Muyguet vn pauric fall, nez eux az holl gallout [6],
Er ret eo dit certen, dre'n maru yen doen penet.
Dre se nep á men quet, bezaff net dibreder,
A re quaret an bet, na prederet seder :
Mar touch re glout outy, ne vezo muy fier :
Na renc dezy bout map, ha chom en he paper.
Pan edout oar an bet, ez out pepret hætus,
Ouz guelet da tensor, haz cosquor enorus :

1. Cette virgule est en haut et renversée.
2. L'auteur avait peut-être pensé à *hon bez*.
3. Litt. « à la seconde fois d'elles », la seconde de ces fois (qu'il nous appelle *erre*).

Dès que le feu est à l'étoupe, aussitôt s'en va la bombance
Et la pompe de ce monde, avec toutes ses ressources ;
Aussi que personne n'ait plus confiance
De recevoir de lui, en l'honorant, aucun avantage.
Pour figurer ceci, maintenant les Romains
Parfois, ce n'était pas une plaisanterie, quand ils créaient les papes,
Devant eux le feu à l'étoupe était mis :
Pour (apprendre) l'humilité cela était montré.
Le prophète clairement trois fois dit que nous sommes
Terre, terre, terre, je sais ce que je dis :
Car la terre est le moyen et la matière première
Pour nous maintenant, et la substance d'où nous avons l'être.
En second lieu, ainsi nous le jurons,
Il nous appelle « terre » en vers, parce que nous demeurons
Sur elle, à peiner, jusqu'à la mort nous nous occupons,
Et nous (y) serons aussi, dès que nous finirons.
Voilà la troisième fois qu'il dit que nous sommes
Terre à jamais, sérieusement, sans se tromper :
Car en elle chacun arrivera à être réduit,
Après sa pleine vigueur, et à être changé.
Ces choses en tout temps, en les considérant
Et d'un cœur sérieux, toujours je le répète :
Bon sujet, sans conteste, de t'humilier
Tu trouveras spécialement, et de te ravaler.
Si tu es jamais orgueilleux de ton sort,
Voyant que tu as fortune à ton gré, et grandeurs ;
Enfants et lignée, et voluptés chaque jour
Et vin fin à la cave jusqu'à la mort, (dans des) tonneaux.
Ton état est chancelant, avec tout cela, dans ce monde,
Tout ce que tu y as est un plaisir chétif ;
Et quand tu aurais le monde entier en travers, en long et en large,
Il te faut nécessairement mourir, et laisser ce monde.
Quand même tu serais nommé vrai prince en ce monde
Et tenu pour un roi en toute contrée reconnu,
Tu n'as, de tout ton pouvoir, pas plus qu'un faible pauvret,
Car il te faut certainement par la mort froide souffrir la peine.
Aussi celui qui veut être bien tranquille,
Qu'il ne se soucie pas, sûrement, de trop aimer le monde :
S'il s'y attache trop avidement, il ne sera plus fier :
Il ne faut pas qu'il soit son fils, et reste dans ses papiers.
Quand tu es en ce monde, tu es toujours content
De voir ton trésor, et ton honorable entourage de vassaux ;

4. Lire *finuezhomp*.
5. L'auteur a pensé à un équivalent, *debaty*, qu'on lit v. 1788, 2953.
6. Lire *galloet*, autre forme ancienne du mot.

Caffout arez daz graç, ez ynt aç soulaçus,
Hoguen fin an buhez, á vez peur trueçus [1].
Pan vezy disochet, diouz an fæt an bet man,
Nen day genet detry, pris vn vuy mar bihan :
Goude te do quaret [2], do miret hep puet [3], span,
Aour nac archant az ty, nen dahy [4] mar bihan [5].
Pan ves en meas [6] an bez, maz vezy anhezet,
Ha possibl dit crial, ouz da aneualet :
Hac ouz da madou oll, ha comps ez ves collet :
Nemete daz sicour, ayahe vn gourhet.
Ne prissent da respont, na rac da gront spontaff,
Na cleuet ouz da cry, na muy da deduyaff :
Pan ves dreyze daffnet, nec [7] aynt daz remedaff,
Na genet é nep bot, ne carhent escodaff.
Chede reuseudic foll, euyt oll da holl stat,
Dyt preuet da quet par, en douar á parat :
Da quyc her drez pado, deze [8] ez vezo gloat,
Ne rencquer quen yngyn*n*, te haz lingn*n* da cringnat.
(f. 9) Breman auis en mat, pez á tal an stadou,
En pep rout caffout gloar, ha prenaff douarou :
Gueleou pluff, cuffnez, ha pemdez trichezrou,
Euffrou euzic sygur, ha structur á muryou.
Vessel aour hac archant, plesant guysquamantou.
Lies guyn affynet, Yoa an bet ez metou :
Diuers Guynieyer [9], en diuers quarteriou,
Chatal, aneualet, deuet ha rençedou.
Bugale, ha querent, en pep hent ha rentou,
Aduocadet ha cloar, dispar ha tut armou :
Merchet cazr ha Iolis, ouz heul guys an lesyou [10],
Enoret gant an bet, ha priset ho fetou.
An traou man hanuet, ha quement so'n betman,
Deze ez renonçy, nez vezo muy diboan :
Rac se beu hac euez, pan out en buhez man,
Er nafe goude stat huanat gant Sathan.
Dan propos hep quet chom, ez prezec Salomon,
En Ecclesiastes, certes heruez Rayson,

1. Lire *truezus*.
2. Litt. « après toi à les aimer ».
3. Lire *quet*.
4. Les deux prononciations *day* et *daï* sont distinguées dans ces trois vers ; l'habitude d'écrire *y* l'*i* final a empêché l'usage du tréma, il est remplacé par un *h*, comme dans le français *trahir*.
5. On voit que le poète admet parfois, dans les rimes d'un quatrain, la répétition non seulement d'un mot, mais d'une expression. La formule complète est *na ve mar bihan* ; en français aussi, le verbe pouvait manquer. On lit dans le *Miroer de mort* (f° 14) : « Ne peut sonner mot tant petit », ce qui se rendrait littéralement en un vers moyen breton : *Na guell siny guer mar bihan*.
6. L'auteur a pensé à la variante plus ancienne *maes*.

Tu trouves que pour ton agrément ils sont fort commodes,
Mais la fin de la vie est tout à fait piteuse.
Quand tu seras arraché aux choses de ce monde,
Il n'ira avec toi pas même la valeur d'un œuf, si petit (qu'il soit) :
Après que tu les auras aimés et gardés sans aucun répit,
L'or ni l'argent de ta maison n'ira, si peu (que ce soit).
Si tu étais hors de la tombe où tu seras logé,
Et qu'il te fût possible de crier à tes animaux
Et à tous tes biens, et de dire que tu serais perdu
A moins qu'à ton secours ils n'aillent (l'espace d')une coudée,
Ils ne daigneraient te répondre, ni s'effrayer de tes gronderies
Ni écouter ton cri, ni te plaire désormais :
Quand tu serais damné par eux, ils n'iront pas te sauver,
Ni avec toi en nul asile ils ne voudraient frayer.
Voilà, misérable insensé, malgré toute ta vanité
Que les vers pour copains t'ont été préparés dans la terre :
Tant que ta chair durera, elle sera leur bien,
Il ne faut pas d'autre engin pour te ronger, toi et ta race.
Maintenant pensez bien, à ce que valent les grandeurs,
Avoir partout de la gloire et acheter des terres ;
Les lits de plume, la mollesse, les illusions de chaque jour,
Œuvres horribles, sûrement, et la construction des murailles ;
Vaisselle d'or et d'argent, vêtements élégants,
Beaucoup de vin raffiné, la joie du monde autour de toi :
Divers vignobles en diverses régions,
Bestiaux, animaux, brebis et chevaux ;
Enfants, et parents de toute façon et rentes,
Avocats et clercs incomparables, et gens d'armes ;
Filles belles et jolies, suivant la mode des cours,
Honorées par le monde, et dont la conduite est estimée ;
Ces choses (ainsi) nommées, et tout ce qui est en ce monde,
Tu y renonceras, tu n'auras plus de soulagement ;
Aussi vis en faisant attention, quand tu es en cette vie,
Pour qu'après la vanité ne vienne le gémissement avec Satan.
A ce propos sans s'arrêter prêche Salomon
Dans l'Ecclésiaste, certes, suivant la raison :

7. Lire probablement *ned*.

8. L'équivalent *dezo* se fût imposé ici (comme *outo* au v. 2134), si le poète avait eu, dans sa langue, cette forme de pronom plus spécialement léonaise, qui alterne avec *-e* dans *Sainte Barbe*, *Le Grand Myst. de Jésus* et les *Poèmes Bretons* ; c'est, d'ailleurs, *-e* qui domine dans tous les textes du breton moyen.

9. Pluriel de *guiniec*, jusqu'ici non attesté à cette époque ; cf. *Zeitschrift für celtische Philologie*, I, 232. Dans un acte de 1509, faisant partie des archives de la famille du Breignou, j'ai lu le nom de champ *an Souleyer* (= les chaumes).

10. Le poète s'appuie sur une variante *lisyou* ; cf. la note suivante.

Fet an bet na ret sy, so vn abusion :
Da nep á sout outy, hac vn confusion.
Sanct Bernard den hardyz, dre nen deuoe fyzianç
En madou an bet man, nac en he contananç :
A comps rez ho bezaff, haff gouaff diauanç,
Ha da nep ho car creff, ezynt breff deceuanç.
Goulen ara certen, ouzomp plen é guenou,
Pez oarnomp á tal gloat, na pompat na stadou :
Dre'n pez hac Y, ha ny, en neubet á dezyou [1],
Ez finissomp seder, hon amser hep guer gaou.
(f.9v) Dre'n traou man pepret, ez gallaff repetaff,
Nac eo fet an bet man, nemet don saouzanaff :
Dre he speç é deçeff an re he car creffaff,
Ha oar an pez so muy, ho groay da faziaff.
Oar se parfet chetu, pep tu ez concluaff,
Nep á preder an maru, pehiny so garuhaff :
Ha guelet diouz an bet, ez eo ret recedaff,
Lech mat á queff pep guis, euyt he dysprisaff.
An trede peheny, ara dimpny ryal,
Prydiry tir ha mor, en hon maru corporal :
Eo hon ober contant, á beuaff discandal,
Ha lesel hon pechet, hac é holl fet detal.
Contant hon groa yuez, quent egyt [2] fynuezaff,
A compret Pynygen*n* en hon glen da quentaff :
Ha dre Contrytion hon em abandonaff,
Da doen net en bet man lyes poan hac anaff.
Nedeux negun quen feru, pan preder á meruell,
Na vez é neuz queuzet, ouz guelet é quetell :
Er dre pechet hep mar, ez gouzeff [3] cals harell,
Hac é diuerr é oat, haznat pep vn atell.
Chede plen testeny, an pobl á Nynyua,
Pan gourdrousat certe*n*, dre'n maru yen hep que*n* tra :
Rac an effreiz dreizaff, na galse ho tassha,
Ez gruesont Pynygen*n*, heny ten en glen ma.
Dre abec da pechet, cret parfet en bet man,
Pan naz deur diligant, é amant ha gant poan :
Ez diberrez da oat, da monet gant Sathan,
Da bezaff en ancquen, da byzuicquen en tan.
(f. 10) Maz prederhes dyna*m* compsou fla*m* Sant Ambroas
Ouz queuziff de pechet, meurbet á caoudet bras :
Lech az ve da goelaff, gantaff an quentaff pas,
Ha compret aredec [4], hep bout dyec ez [5] cas.

1. La rime porte sur une variante *dizyou*, cf. *diziou*, v. 324 ; inversement, *dyziou* rime en *ez*, v. 1018.
2. On attendrait *eguyt*.
3. Ce n'est pas une faute pour *gouzaff*, mais une forme fléchie, comme *teu*, il se tait (à côté de *tav*), etc., voir v. 113.

Le fait de ce monde, n'en doutez pas, est une tromperie
Pour ceux qui s'attachent à lui, et une cause de confusion.
Saint Bernard, homme hardi, comme il n'eut pas confiance
Dans les biens de ce monde, ni dans son apparence,
Dit nettement qu'ils sont, été et hiver, sans profit,
Et à ceux qui les aiment fort ils sont une brève déception.
Il nous demande, certes, d'une bouche simple,
Ce que nous vaut la fortune, et la pompe et les honneurs,
Puisque, eux et nous, en peu de jours
Nous finissons certainemeut notre temps, sans un mot de mensonge.
Pour ces choses, toujours je puis répéter
Que le fait de ce monde n'est que pour nous surprendre :
Par son apparence il déçoit ceux qui l'aiment le plus fort,
Et sur ce, qui plus est, il les fera faillir.
Donc, sérieusement, voilà, de toute façon, je conclus :
Quiconque médite la mort, qui est très dure,
Et voit que du monde il faut partir,
Trouve bonne raison, de toute manière, pour le mépriser.
La troisième chose que nous fait excellemment
La méditation, sur terre et sur mer, de notre mort corporelle,
C'est de nous rendre disposés à vivre sans reproche
Et à laisser le péché et toute son œuvre absolument.
Elle nous dispose aussi, avant de finir
A faire pénitence sur notre terre, d'abord,
Et par contrition, à nous résigner
A bien souffrir en ce monde mainte peine et douleur.
Il n'est personne de si dur, quand il pense à mourir,
Dont la mine ne soit chagrine, en voyant son heure ;
Car par le péché sans doute il souffre beaucoup de trouble
Et abrège sa vie, évidemment, à tout bout de champ.
Voici un clair témoignage : le peuple de Ninive
Quand il fut menacé certainement par la froide mort, sans plus,
Par peur d'elle, qu'elle ne pût les condamner,
Ils firent pénitence, une rude, en cette terre.
A cause de ton péché, crois bien qu'en ce monde
Puisque tu ne veux avec soin le corriger, et avec peine,
Tu abrèges ta vie, pour aller avec Satan
Etre en tourment à jamais dans le feu.
Si tu méditais sans faute les paroles ardentes de saint Ambroise
Regrettant son péché tout à fait de grand cœur,
Tu aurais lieu de pleurer avec lui tout d'abord,
Et de concevoir, sans tarder, la contrition de ta faute.

4. Variante nouvelle de *azrec* ; semble une métathèse de **aderec*. Voir v. 2022.

5. Ce *z* ne compte pas pour la rime ; c'est une prononciation relâchée et peu claire, à moins qu'on ne suppose une assimilation (**ek kas*). Voir v. 600.

Lauaret ara glan, goa me pan em ganat,
Ma ne goelaff affet, dam pechet á pret mat :
Ha ma nen confessaff, ha ma ne lesaff stat,
Hac ober Pynigen*n*, quent maru ten dam mennat.
Da buhez pechezr foll, so euell horoloig,
Pan deu ferm é termen, á squæ dien en cog :
Ha te dren maru diuez, mar ditruez ez brog,
Emæs az gloat ha ty, deffry á rencq dilog.
Neheux da chom mome*n*t, heur pelgent na que*n*tel
Bloaz, na syzun, na mys, da guys so peur ysel,
Ha rac se mar gruez drouc, ne vezy dyougel :
Hoguen mar gruez en mat, ezy dan gloat padel.
Nep á preder beuaff, muyhaff á guelaff sur,
Ouz squeiff en hent quentrat, hep gortos cours nat*ur* [1] :
Ne queff cloarec na lyc, ayel oar é sygur,
Homan so comanant, dyhoant da auantur.
Euel en amser sclaç, maz dalcher en laçou,
Eznet ouz clasq ho boet, ha pesquet en roedou :
A meruel nep quement, ne soingent aguentou,
Hac ez edynt breman, da coan ouz an tan glaou.
Euel se da buhez, bet finuez á dezrou,
A deréez en bet, pepret en pechedou :
Ha ma no amantez, quent finuez da dezrou [2],
Goude da holl soulaç, ez miny en laçou.
(f. 10 v) Piu eu plen an heny, deffry maz studihe,
Bout ret dezaff meruell, ha chom pel ne [3] guel se :
Ha na goar, oar nep feur, an heur nos pe beure,
Ac eff da pynigen*n*, en glen nen em tenhe ?
Consideret pep lech, mar meru en vn pechet,
Hep ober Pynigen*n*, na he bout diuennet :
Ret eo sigoaz dezaff, gouzaff bezaff damnet [4],
Ha bout da byzhuicquen, en ancquen ha penet.
Bout gant an quyc nan bet, deceuet en bet man,
Hac ouz heul en pep stat, ho grat y ha Sathan,
Da quement ho sento, vn dro ez vezo poan :
Nedeux nemert [5] penet, goude ho fet ledan.
Mar bezer negligant, á amant an scandal,
Lamet bech á pechet hac é holl fet detal :
Goude an negligeanç, ezaher da dançal,
Gant Lucifer certes, de pales ha de Sal.
Dan propos hon Saluer, á cont seder sclerhaff,
Vn parabol Iolis, ne fell é disprisaff :

1. L'espèce d'accent circonflexe qui surmonte ordinairement une voyelle, pour représenter *n*, comme dans *momèt*, *quètel*, v. 455, et quelquefois *m*, comme dans *dinã*, *flã*, v. 443, se trouve ici au-dessus du *t* pour figurer les lettres *ur*, qu'un lecteur a écrites en face du mot abrégé.

Il dit nettement : malheur à moi quand je suis né
Si je ne pleure sérieusement mon péché de bonne heure,
Et si je ne le confesse, et si je ne quitte cet état,
Et ne fais pénitence avant que la dure mort ne me réclame.
Ta vie, pécheur insensé, est comme l'horloge,
Quand vient le terme rigoureux, elle frappe, certes, dans le cran ;
Et toi par la mort effrontée, qui touche si impitoyablement,
Hors de ton domaine et de ta maison, tu devras nécessairement déloger.
Tu n'as à rester moment, heure, aurore ni instant,
Année, ni semaine, ni mois ; ton sort est tout à fait bas,
Et c'est pourquoi si tu fais mal, tu ne seras pas rassuré ;
Mais si tu fais bien, tu iras au royaume durable.
Celui qui pense vivre, je le vois beaucoup, sûrement,
Frapper en route prématurément, sans attendre l'époque naturelle ;
Il ne trouve clerc, ni laïque qui aille à sa place :
C'est une destinée peu enviable que ton sort.
Comme en temps de glace, on retient dans des lacs
Des oiseaux cherchant leur nourriture, et des poissons dans des rets :
A mourir aucun d'eux ne pensait tout à l'heure,
Et ils sont maintenant, pour le souper, sur le feu de charbons ;
Ainsi ta vie, jusqu'à la fin depuis le commencement,
Tu la mènes au monde, toujours dans les péchés ;
Et si tu ne les répares, avant la fin de tes jours,
Après tout ton plaisir, tu resteras dans les lacs.
Quel est bien celui-là, s'il réfléchissait sérieusement
Qu'il lui faut mourir, et s'il restait longtemps à cette idée,
Et qu'il ne sait, en aucune mesure, l'heure de la nuit ou du matin,
Qui à la pénitence en cette terre ne se retirerait ?
Qu'il considère partout que, s'il meurt avec un péché,
Sans faire pénitence, et qu'il soit mandé (là-haut),
Il lui faut, hélas ! souffrir d'être damné
Et être à jamais en angoisse et douleur.
A être par la chair et le monde trompé en ce monde-ci,
Et à suivre en tout état leur souhait et celui de Satan,
Pour tous ceux qui leur obéiront, un jour il y aura de la peine :
Il n'y a que punition, après leur fait pompeux.
Si on est négligent à réparer le scandale,
A ôter le fardeau du péché et tout son fait, assurément,
Après la négligence, on ira danser
Avec Lucifer, certes, à son palais et à sa salle.
A propos, notre Sauveur conte sûrement, très clairement
Une jolie parabole qu'il ne faut pas dédaigner

2. Lire *dezyou*.
3. Il faut sans doute lire *en*.
4. Lire *daffnet*.
5. Forme trécoroise de *nemet* ; voir v. 173.

A recit Sant Mazeu, nac out mar creff cleuaff [1].
Ha mazlyquy muy poan da beuaff dyanaff.
An Eff drez comps eff hæl, so he rouantelez,
Heuel ouz Guercheset, galuet dan priædez :
Hac ayez an re prest, dan fest hep muy tristez :
Ha da'n euret detry, hep fazy en dyuez.
Hac an re en ho champ, ayoa stamp ho lampou,
No deuoa en ho scol, quet ëol [2] na golou,
Ne viont quet leset da monet entre dou,
Dan euret na'n banues, gant an guir guerchesou.
(f. 11) Dre an guyr guercheset, apparaillet detry,
Pere á antreas, gant an goas hep casty :
Dan Euret, han banues, expres gant courtisy [3],
Gant Lampou golaouet, ornet hep artedy,
Heman eo an squient, pep hent ez ententy,
Hep quen esquem breman, dre'n reman damany :
Nep á vez á pechet, purifiet detry,
Pan deu Doe guir roe'n bet, do quemen net de ty.
Bezaff purifiet, ne galles quet cret henn,
Goude drouc diseruyg, nemet dre Pynigenn :
Ma ne vezez enhy, pan düy [4] daz dyuenn,
Nendy quet coupetant, prudant en é bandenn.
Dre an guercheset sot, ayoa diot noter,
Pere nac edoant quet, apparaillet seder :
Gante pan arriuat, ez caffat en atfer,
Hep bout nep cornn ornet, na purifiet scler.
Entent arer certen, an pechezryen en bet,
Pere pan deu maru yen, do ober sourprenet :
Da respont ho saluer, nen dynt deliberet,
Quent se en drouc buhez, pemdez ez ynt bezet.
An reman nedaint quet, me cret dan priædez,
Ne antreo en eff, dre leff ho eneff cæz :
Hoguen gant Lucifer, goude ho amseruez,
Ezaint da gouzaff poan, hep ehan en tan frez.
Vnan an poanyou bras, á quement á casti,
An anaffon daffnet, hep remet na ret sy :
Eu guelet berr amser, seder ha pridiry [5],
Ez gallent dellit gloar, hep glachar bet nary.
(f. 11 v) Ha penaux en vn dez, ho deves [6] dellezet,
Bezaff diz [7] bizuicquen en ancquen ha penet :

1. On attendrait *cleueff* (= léon. *kleo-héñ*), comme *magueff* v. 1016, cf. 692, en dehors de la rime ; *cleuaff* est déjà le trécorois *klev-hañ*. Cf. *Rev. Celt.*, XVIII, 203-205.

2. Emploi judicieux du tréma, pour indiquer que *eo* n'est pas diphtongue ; de même dans *lëys*, v. 579. Voir v. 509, etc.

3. Lire *courtesy*, cf. v. 809 ; au contraire, *courtisy* rime en *is-*, v. 1420.

Et que rapporte saint Mathieu ; si fort que tu sois, écoute-la,
Afin que tu fasses plus d'effort pour vivre sans faute.
Du ciel, dit-il nettement, le royaume est
Semblable à des vierges appelées au mariage :
Celles qui étaient prêtes allèrent à la fête, sans plus d'embarras
Et à la noce, certes, sans faute, enfin ;
Et celles dont les lampes étaient éteintes dans leur chambre
Qui n'avaient à leur disposition ni huile ni lumière
On ne les laissa pas aller cependant
A la noce et au festin, avec les vierges fidèles.
Par les vierges fidèles, pourvues, avec soin,
Qui entrèrent avec l'époux sans châtiment
A la noce et au festin, expressément avec honneur.
Avec lampes allumées ornées sans souillure,
Ceci est le sens, de toute façon tu entendras,
Sans plus de changement, maintenant, par celles-ci. certes,
Ceux qui sont de péché purifiés entièrement
Quand Dieu, le vrai roi du monde, les mande directement dans sa [maison.
Tu ne peux être purifié, crois-le,
Après avoir mal démérité, que par la pénitence :
Si tu n'es en elle, quand il viendra à te mander,
Tu n'iras pas dignement, sage, dans sa société.
Par les vierges folles, qui étaient notoirement sottes,
Qui n'étaient pas pourvues sûrement
Quand on arriva à elles, et qu'on trouva dans l'embarras,
Sans être d'aucun côté ornées ni purifiées nettement,
On entend certainement les pécheurs dans le monde,
Qui, lorsque la mort froide vient à les surprendre
Pour répondre à leur Sauveur, ne sont pas décidés,
Mais qui chaque jour ont été de mauvaise vie.
Ceux-ci n'iront pas, je crois, au mariage ;
Leur pauvre âme n'entrera pas au ciel, par malheur :
Mais avec Lucifer, après leur vie
Ils iront souffrir la peine sans répit dans le feu clair.
Une des grandes peines, parmi celles qui châtient
Les âmes damnées, sans rémission, n'en doutez pas,
C'est de voir en peu de temps, sûrement, et de réfléchir
Qu'elles pouvaient mériter la gloire, sans douleur à jamais,
Et qu'en un jour ils ont mérité
D'être justement en angoisse et punition,

4. Emploi rationnel du tréma, pour indiquer la prononciation *du-i* (contrairement à *duy*, v. 574, etc.).
5. Lire *predery* ; cf. v. 2691, 3118, 3149, 3265 (et 3079).
6. Lire *devez*.
7. Lire sans doute *dic*; cf. v. 1352, 2093, 2194.

En poan gant Sathanas, allas da bout gloaset,
A faut doen pynigen*n*, en glen quent goufen bet.
An brassaff poan hanuet, eu bout hep guelet doe,
Ha bout priuet è Tron, ha vision hon Roe :
Ha bout priuet certen, bizuicquen gant enoe,
An madou á tizsemp, her drez visemp en [1] ploe.
Rac se pan queffomp spaç, dellezomp au graçou,
Pynigen*n* dyuennomp, ha lesomp an pompou :
Hogos arriu e'n heur, han feur hon gousperou [2],
Ha maz ren*n*ter dymp prop [3], glout ha sobr hon gobrou
Hep sy Ieremias, ouz comps allas asquet,
En person an re claff, ouz gouzaff bout daffnet :
A lauar guyriou does, maz vent compoes poeset,
Reuocatif dimp oll, rac aoun na vemp collet.
Lauaret ara splan*n*, tremenet eo an haff,
An eaust [4] medest he stat, hac amser an hadaff :
Ha ny en poan manet, pepret da morchedaff,
Hep hon bezaff saluet, gant Roe'n bet á credaff.
Len*n* arer ha prezec, á vn marhec hegas,
A descueze drouc scuezr, hac aïoa pechezr bras :
Dan Pap Alexander, seder ez referas,
E viçou quent paoues, hac en ho confessas.
Heman nendeurie scaff drez leaff quentaff ten*n*,
A oboissaff lig da ober Pinigen*n* :
Na quemeret ancquen, euyt he doen en glen*n*,
Dre mazoa obstinet, pepret en drouc creden*n*.
(f. 12) Ha pan guelas an Pap, hep comps goap na fablou
Na quemerse (hallas) pinigen*n* bras hasou :
Ez gourchemennas scaff, dezaff quent muy caffou :
Ez quemerse certes, oar é bes vn besou.
Dezaff ez ynjointas, ne fallas an trase,
Pep eur ha pep quentell, á quement maz guelse :
Ez prederse meruell, quen tiz ma en selse,
Hep gouzout lech nac heur, nan feur nos na beure.
Quent nep meur á amser, seder pan prederas,
Bout ret dezaff meruell, hep fellel en bell bras :
Hep gouzout lech nac eur, queuz meur á quemeras [5]
Ha da muy Pinigen*n*, á cren*n* en emdennas.

1. Cet *n* devait se prononcer *m* par accommodation à la labiale suivante, comme aux v. 982, 2533, etc. ; cf. *ember* bientôt. Il rime en *en* dans la même expression, v. 3519. Voir v. 2613.

2. Cette rime de *gousper-ou* en *eur* semble l'indice d'une variante *gouspërow*, par *e* affaibli, qui a dû précéder la prononciation cornouaillaise *gouspraw*. Voir v. 565. Il y a, d'ailleurs, d'autres cas où *e* rime avec *eu* : voir v. 2124, 2191, 2920, 2928, 3282-3284 ; cf. *Gr. Myst. de J.* 207 *b*, Nl 472, etc. Voir *Rev. Celt.*, XIX, 194-196.

Dans la peine avec Satan, hélas ! pour être tourmentées
Faute de faire pénitence sur terre avant la fin de la vie.
La peine qu'on nomme la plus grande est de ne pas voir Dieu
Et d'être privé de son ciel, et de la vision de notre Roi,
Et d'être privé certainement à jamais avec douleur
Des biens que nous aurions atteints tant que nous étions au monde.
Aussi quand nous avons le temps, méritons les graces,
Faisons venir la pénitence, et laissons les pompes :
L'heure est presque arrivée, et le moment de notre soirée
Où on nous rendra notre salaire propre, au gourmand comme au sobre.
Sans faute Jérémie parlant, hélas ! clairement
Au nom des malheureux qui subissent la damnation
Dit des paroles graves, si elles étaient exactement pesées,
Et que nous devons tous nous rappeler, de peur d'être perdus.
Il dit nettement : L'été est passé,
L'époque de la moisson, je l'atteste, et le temps de semer ;
Et nous en peine restés, toujours à nous chagriner
Sans avoir été sauvés par le roi du monde, je crois.
On lit et on parle d'un chevalier odieux
Qui montrait le mauvais exemple et était grand pécheur ;
Au pape Alexandre, sûrement il rapporta
Les vices sans s'arrêter, et il les confessa.
Celui-ci ne voulait point, je le jure, du premier coup
Obéir docilement et faire pénitence,
Ni prendre soin de la subir sur terre,
Parce qu'il était obstiné toujours dans la mauvaise idée.
Et quand le pape vit, sans dire de moquerie ni de fables,
Qu'il ne voulait recevoir, hélas ! de grande pénitence respectueusement,
Il lui ordonna aussitôt, avant (qu'il n'eût) plus de peine,
De prendre, certes, sur son doigt un anneau ;
Il lui enjoignit, cela ne manqua pas,
A chaque heure et chaque moment qu'il le verrait,
Qu'il songeât à mourir, dès qu'il le regarderait,
Sans savoir lieu ni heure, ni l'instant, nuit ni matin.
Avant peu de temps, sûrement quand il réfléchit
Qu'il lui fallait mourir sans manquer, en grande lutte
Sans savoir lieu ni heure, il conçut un grand regret
Et se retira tout à fait pour faire mieux pénitence.

3. L'auteur a dû penser à la forme non dissimilée *propr*, qui rime complètement (en *obr*).

4. Ce mot rime probablement avec les deux syllabes *est* qui suivent : c'est un indice de la prononciation contracte *est*, usitée en Tréguier et en Vannes.

5. Encore un passage supposant une prononciation affaiblie *kemëras* (avec accent sur l'antépénultième, comme en cornouaillais) ; cf. le 1er hémist. du v. 2603. Voir v. 537.

Ha cals á re arall, goude bezaff fallet,
Ouz prydiry dien, dre'n maru yen douen penet
Ha guelet na oar den, è termen ordrenet :
Da ober Pinigen*n*, en glen so em tennet.
Rac se auis an fet, euel maz repetaff,
Penaux couffat an maru, peheny so garuhaff :
Ara da pep heny, en em humiliaff ;
Goude an materi, maz duy da reduyaff.
Ober ara goude, an tra se so real,
Dysprisaff plen enor, ha madou temporal :
Caret neubet an bet, hep doen plet de metal,
Ha bout certen en hoant, da beuaff discandal.
An trede dr'ez lëys, nep en auis discret,
Are fæçon ha lech da lamet á pechet :
Hac ober Pynigen*n*, en glen quent gouffen bet :
Rac aoun goude maru yen, na ve den sourprenet.

(F. 12 v). *De la secunde fin de l'home, qui est le dernier et le peremtoyre Iugement de Nostre Seigneur.* Chap. II.

EN eil poent ez yointaff, hac ez compsaff affet,
Penaux oar pen an Barn*n*, ez viher em sternet [1] :
Da bezaff traou ha knech, hep bech á nep pechet,
Rac gant effreyz dreizaff, na vet scaff condamnet [2].
Hep muy ne vezo darn*n*, á saffo dan Barn*n* man,

Hoguen nobl ha comun, saçun guytibunan :
Presant Sanct ha Sanctes, ez duynt spes dan Les man
Hoguen ne vezont quet, barnet da vn quet moan [3].
An dez-se Gabriël, Michël [4], han holl ælez,
Han Sent han Santesou, nedeu gaou an aroüez [5] :
A certen ez crenhont, ouz gortos ho bontez,
Hac y ouz bout dyen, certen á leuenez.
Oarse peray pechezr, trichezr ha pechezres,
Tizet en pechedou, ha no deurye paoues ?
Bede'n fin obstinet, en pechet me cret spes :
Pe responto'n reman, pa*n* aynt buhan dan les ?
Len*n* á reomp haznat, en buhez an tadaou,
Dan trot á vn coz-den [6], ouz comps plen é guenou :

1. Prononcé ici *starnet*, comme il est écrit v. 656, 661, 723, cf. 616, etc. ; voir *Sur l'étym. bret.* 45, 89, 90, 92, 94, nos XVIII, XLI-XLIII.
2. Lisez *condaffnet*.
3. Cette expression (écrite *vn quetmoan*, v. 888) renchérit (par l'addition de la particule *quet-* avec, *Dict. étym.* 364) sur *vn moan* « celuy mesmes », cf. *Rev. Celt.*, XX, 200, 201.
4. Ce tréma est une erreur, suggérée par le mot précédent ; là *ë* indique la prononciation *i-e* en 2 syll., qui d'ailleurs est régulière après deux con-

Et beaucoup d'autres, après avoir failli,
En réfléchissant sérieusement à souffrir châtiment par la mort froide,
En voyant que personne ne sait son terme fixé,
Pour faire pénitence sur la terre se sont retirés.
Aussi avise-toi de la chose, comme je le répète,
Comme quoi le souvenir de la mort, qui est très dure
Fait à chacun s'humilier
Après qu'il aura résumé la question.
Il fait ensuite, cela est véritable,
Mépriser simplement honneur et biens temporels ;
Aimer peu le monde, sans faire attention à son métal,
Et être certainement en désir de vivre irréprochable.
En troisième lieu, comme je l'ai juré, celui qui le médite sagement
Il lui donne manière et lieu de l'enlever du péché
Et de faire pénitence sur terre avant la fin du temps,
De peur qu'après la mort froide on ne soit surpris.

De la seconde fin de l'homme, qui est le dernier et le péremptoire Jugement de Notre-Seigneur (chap. 11).

J'arrive au second point, et je dis expressément
Que pour le Jugement on se soit préparé
A être, en haut et en bas, sans charge d'aucun péché,
De peur qu'avec effroi, pour lui on ne soit aussitôt condamné.
Ce ne sera pas une partie seulement qui se lèvera pour ce Jugement-ci,
Mais nobles et vilains, assurément, jusqu'au dernier,
A l'instant, saints et saintes, ils viendront bellement à ce Tribunal-ci,
Mais ils ne seront pas jugés tout à fait de la même façon.
Ce jour-là, Gabriel, Michel, et tous les anges
Et les saints et les saintes, l'indication n'est pas fausse,
Certainement ils trembleront en attendant leur sort,
Quoiqu'ils soient bien sûrs de la félicité.
Que fera donc le pécheur infidèle et la pécheresse,
Surpris dans les péchés, qu'ils n'ont pas voulu cesser ?
Obstinés jusqu'à la fin dans le péché, je crois bien,
Que répondront ceux-ci, quand ils iront rapidement au tribunal ?
Nous lisons, comme on sait, dans la vie des pères,
Un bref récit sur un vieillard, parlant nettement de sa bouche

sonnes. Seul, le léonais moderne fait quelquefois en vers *pried*, époux, d'une seule syllabe.

5. Encore un tréma injustifié : cet *oü* ne peut représenter qu'un *ou* simple (et non *ow*), qui est le premier élément d'une diphtongue *oue* et qui rime avec la seconde partie des diphtongues de *Santesou* (*ow*) et *gaou*. Le mot est écrit ordinairement *argoez*, *argouez* ; il vient de **are-veid-*, tandis que *aruez* aspect (v. 320, etc.) représente **are-vid-*.

6. La cheville *dan trot* indique pour *coz-den* une prononciation **coten* ; cf. *ez duy*, rimant en *et-* (*e t*-uy), v. 813 ; *az ty* en *at*, 930. Voir v. 446.

Rebeig vn map youanc, rac ober é janglou[1],
Ha dissolut, huerzyn, pan guele é synou.
An coz-den rez dezaff, á compse sçaff[2] affet,
Maz soinghes peguen piz, ez vezy castizet :
Rentaff á rencquy cont, tuhont pe bout spontet :
An feur á vezo striz, dyouz maz vezy tyzet.
Ne ve quet da huerzyn, ez em determinhes,
(f. 13) Lech tout da hyruoudaff, ha goelaff á caffes :
Yoa flam en nep amser, seder ne quemerhes,
Ha disprisaff an bet, gant he fet á cretes.
Dan propos Sanct Gr goar[3], á lauar me oar aç,
Na dle den dre nep bout[4], quemeret sort soulaç :

A quement en ten*n*he, nac á trohe é faç,
A couffat an barn*n* man, han poan mar der dan laç.

Yuez Doe dre'n profoet[5], hon admonet quentaff,
Da couffat glan an Barn*n*, euyt hon em starnaff :
Oar pen spes é respont pan ehomp da contaff,
Amser pan quemero, hon barno á tro scaff.
Yuez gourchemennet, dre'n profoet á pret mat,
Eo suramant gantaff, sqeiff[6] dan traou Iosaphat :
Eno ez asezo vn tro, huy guelo stat,
Da barn*n* saçun vn lam, merch ha ma*m*, drouc ha mat.
Lech pront euyt spontaff, ha goelaff gant caffaou
Hon be maz soi*n*ghemp darn*n*, peur cadarn*n* è barnou :
En heaul, han loar, mar fin, ez duy dinin[7] synou,
Ha maruaillou meurbet, hac en holl planedou.
Neuse pep tu buhez, quement en deuezo,
Hep chom som na moment, arancquo he rentaff[8] :
Ouz guelet crueldet, dre'n holl bet oar é tro,
Ho calon gant maruail, ha debaill á fraillo.
Neuse an dour, han tan, á duy glan oar an bet,
Hac á pep sort ordur, he groaï apuret :
Ha nep á vezo trech, oarnezaff é pechet,
Eno ne caffo lech, tnou[9] na knech da techet.
Mazeux[10] autraou, na paig, á couraig outraigus,

1. On ne connaissait de cette famille que *iangler*, jongleur, bouffon, *ianglerez*, jonglerie.

2. Lire *scaff*.

3. Lis. *Gregoar*.

4. Lis. *boul*, comme il est écrit v. 2269, 2564 ; du v. franç. *boule*, *bole*, *bolle*, *beule*, fraude, tromperie, astuce.

5. Prononcé ici *proefet*, comme il est nécessaire de le faire dans le vers de la *Destruction de Jérusalem* cité par D. Le Pelletier au mot *dinoe* : Ez

Pour gourmander un jeune homme de ce qu'il s'amusait
Et riait sans retenue ; quand (cet homme) voyait ses airs (évaporés),
Le vieillard lui dit avec raison, tout aussitôt :
— Si tu pensais combien sévèrement tu seras châtié !
Tu devras rendre compte, là-bas, ou être épouvanté :
La mesure sera exacte, selon que tu seras atteint.
Ce n'est pas à rire que tu te résoudrais,
Tu trouverais toute raison de gémir et de pleurer ;
Tu ne prendrais, sûrement, de joie brillante en aucun temps,
Et tu oserais mépriser le monde avec sa pompe. —
A ce propos saint Grégoire dit, je le sais parfaitement,
Que l'homme ne doit par aucun amusement, prendre aucune espèce [de plaisir
Qui l'empêche ni qui détourne sa tête
De se souvenir de ce jugement-ci, et du châtiment si on vient dans le [filet.
Dieu aussi, par le prophète nous avertit d'abord
De nous bien rappeler le Jugement, afin de nous préparer
Pour lui répondre dignement quand nous irons compter ;
Quand il prendra le temps, il nous jugera de façon prompte.
Il est aussi commandé, selon le prophète, de bonne heure,
Sûrement par lui, d'arriver à la vallée de Josaphat :
Là il siègera une fois, vous verrez sa majesté,
Pour juger parfaitement d'un coup mère et fille, méchant et bon.
Nous aurions vite lieu de nous effrayer et de pleurer avec douleur
Si nous pensions un peu, bien fermement, aux jugements :
Dans le soleil et la lune, si brillants, il viendra des signes divins,
Et de grandes merveilles, et dans toutes les planètes.
Alors de tout côté, la vie, tous ceux qui l'auront
Sans arrêter instant ni moment, devront la rendre ;
En voyant le désastre par tout le monde autour de lui,
Leur cœur se fendra de surprise et d'effroi.
Alors l'eau et le feu viendront partout sur le monde
Et de toute sorte d'ordure le rendront épuré ;
Et celui de qui son péché sera vainqueur
Ne trouvera là lieu pour fuir, en haut ni en bas.
Il n'y a seigneur ni page, de cœur valeureux,

leuzryff en dynoe, hep enoe un Profoet ; c'est-à-dire Ez leuz*ryff* en d*iu-oe* hep en*oe* un Pr*oe*-fet ; cf. *Gloss.* 448.

6. Lis. *squeiff* ; pour le sens, cf. *sqei var*, aboutir, Grég., etc., *Gloss.* 645, 646.

7. Lis. *diuin*.

8. Cet hémistiche a dû remplacer quelque chose comme *hep nep fent he 'rento* : sans aucun mensonge, il la rendra.

9. Cette forme est un archaïsme peut-être purement graphique, pour *traou* qu'on lit à la même page, v. 620, cf. 585.

10. Lis. *Nazeux*.

(f. 13 v.) Pan guelo añ dez man, na duy da bout poanyus.
Oar an lech é pechet, á vezo morchedus,
Ouz guelet é fæçon, ez duy dison confus.
Pligadurez bezet, pepret en pechedou,
En luxur, hac affy, hac en gloutonyou [1] :
Conuertisset vezont, an tuhont en spontou [2],
Ebat á trellat scafi, pan deu dreizaff caffaou.

Troys choses specialement, font le dernier
et grand Iugement de Dieu terrible : et à craindre.
Premierement, les Tesmoings, et accusateurs.
Secondement, le conte qui fauldra rendre.
Tierzement, la Sentance qu'on donera.

An Barnn á vezo striz, ha piz, a'bec [3] tri-tra [4],
Ha da vezaff douget, meurbet muyguet netra :
Ma ne auiser lem, dirac an drem brema,
Ez vezo diuezat, hep an gloat marchata [5].
An quentaff aneze, euelse á leaff,
Er cals accuseryen, aray dymp yen crenaff :
Eno nep á rencq cont, lech pront euyt spontaff,
En deues [6] nedeux sy, ha prydiry muyhaff.
An eil abec dre cont, maz dle den bout spontus,

Ouz guelet an Barnn man, noman ha goeluanus :
Er rentaff da Roe'n tron, raeson pe bout confus,
Hep diancq á rancquo, na ne achapo plus [7].
An trede á leaff hac á comsaff affet,
Aray dougaff an Barnn, quen-trez [8] vezo starnet :
Eu pridiry riel, quentel an crueldet,
A vezo en Setanç, pan vezo stranç [9] lancet.

(f. 14) *Le premier Tesmoing, et Accusateur à l'ancontre de L'home, au dernier Iugement, sera sa propre Conscience.*

An quentaff neraff mar, euit é lauaret,
A accuso map den, pan vezo en penet :

1. Ce pluriel ne s'était trouvé qu'en bret. moderne : *gloutoñny*, p. *gloutoñnyou* « gloutonnie, gloutonnerie, gourmandise », Grég.

2. Pluriel connu seulement dans la langue moderne, *Gloss.* 644 ; *ar spouñtou nóz* les frayeurs de la nuit, *Celtic Hexapla*, III, 8, etc.

3. L'auteur a analysé en *a abec*, probablement avec raison, cette expression que je ne trouve pas ailleurs. Cf. *abek d'az re* à cause des tiens, *Barz. Br.* 22 (en cornouaillais); et van. *a gaus d'*à cause de, dans mes *Etudes van. netaises*, p. 63.

4. Prononcé *tri zra*, avec rime nécessaire de la première syll. en *iz* ; cf. *Rev. Celt.*, IX, 381 ; XIII, 242, 243. Voir v. 84.

Quand il verra ce jour, qui ne soit en peine ;
Sur-le-champ, il sera inquiet de son péché ;
En voyant son cas, il deviendra muet, confus.
Le plaisir (qu'il a) eu toujours dans les péchés,
Dans la luxure et l'envie, et dans les gourmandises,
Tout cela sera changé là-bas en frayeurs ;
La gaîté se trouble vite, quand par elle viennent les douleurs.

Trois choses spécialemẽnt, font le dernier
et grand Jugement de Dieu terrible et à craindre.
Premièrement, les témoins, et accusateurs.
Secondement, le compte qu'il faudra rendre.
Troisièmement, la sentence qu'on donnera.

Le Jugement sera sévère et rigoureux à cause de trois choses,
Et à redouter beaucoup plus que rien (autre) ;
Si on n'avise vivement sur-le-champ à présent,
Il sera tard, de marchander sans argent.
La première de ces choses, je le jure ainsi,
C'est que beaucoup d'accusateurs nous feront trembler froidement :
Là quiconque doit (rendre) compte a lieu, certes, de s'effrayer,
Il n'y a pas de doute, et de réfléchir beaucoup.
La raison qui vient en second lieu, pour que l'homme doive être [craintif
En voyant ce Jugement-ci maintenant, et (être) affligé,
C'est qu'il devra rendre au roi du ciel raison, ou être confondu,
Sans dispense, et il n'y échappera plus.
La troisième chose, je le jure et le dis expressément,
Qui fera craindre le Jugement, aussitôt qu'il sera préparé,
C'est de penser réellement au degré de cruauté
Qui sera dans la sentence quand elle sera fermement lancée.

Le premier témoin et accusateur à l'encontre de l'homme, au dernier Jugement, sera sa propre Conscience.

Le premier, je n'hésite pas à le dire,
Qui accusera le fils de l'homme quand il sera en détresse

5. Cf. l'expression française « compter sans son hôte ».
6. A lire probablement *deueus* comme Nl 57 (*Rev. Celt.*, XXXI, 81).
7. Mot nouveau, pris au français ; cf. v. 735, 2128. Il se trouve, en van. dans le dict. ms. de Châlons, qui traduit « ni plus ni moins » par *ne bu ne moins* et a *ne pu ne moins* « pourtant » (*moins* est devenu en van. du Croisic *mès* dans *ô mès ke* à moins que, de peur que ; le léon. *na mui na mez* ni plus ni moins a peut-être *mui* pour *mu*, traduction bretonne de *plus*, *pu*, *bu*), cf. mon *Étude sur le... breton... de Batz*, 8 ; *Rev. Celt.*, XVI, 234.
8. Cette analyse doit être exacte ; voir v. 723.
9. Mot nouveau ; cf. v. fr. *estracier* arracher, ital. *stracciare* déchirer ?

En Barn*n* starnet seder, gant croéer an speret[1],
E Conscianç vezo, eno nen nacho quet.
Aman da Conscianç, mar az[2] em auancez,
Da teriff en bet man, gourchemennou an Rez :
Dit en scaff ez lauar, men-goar hac ez carez,
En secret ez quentell, peur rebell ez fellez.
Eno ne vezo quet, en secret da fetou,
A nep tu arguet, ham cret naz[3] pechedou :
Quentse publié sigur, assur han ynjurou :
Ha pep lech an pechet, aheux gruet en bedou.
Eno da consciaç[4], ouz chanç nez auanco[5],
Quent se dit plen mengoar, hep mar ez lauaro :
Ezout quentaff daffnet, dre da pechet hedro,
Na nenday da eneff, gant Roe'n eff en é bro[6].
Hoaz dit ez recitaff, hac ez lauaraff net,
Pan naz barnhe quet doe, pegant ez out croéet :
Hep muy da Couscianç[7], az groahe setancet,
Hac ez disclerie scaff, ez dlehes bout daffnet.

Du second accusateur qui est le Diable.

An eil az accuso eno, te guelo gnou,
Dirac map doe, Roe'n ster, ho*n* croéer hep guer gou
Vezo an drouc speret, so bezet ez metou :
Hac á yez plen genet, pan gruez da pechedou.
(f. 14 v) Drez comps Sanct Augustin, doctor diuin dynhaff
Ez vezo an drouc æl, cruel ouz reuelaff :
Quez quement sort pechet, az vezo gruet cret scaff :
Na mar biot[8] contant, dre hoant da assantaff.
Neuse an diaoül[9], euit da peur foulaff[10],
A requeto diuoe, map doe daz diuoeaff[11] :
Da monet coupetant[12], dadouen tourmant gantaff

1. Peut-être pour *steret*, étoiles.
2. On attendrait plutôt *ez*; cf. *Dict. étym.*, v. *az* 3.
3. *Naz* « ni ton », combinaison qui ne s'était pas rencontrée encore; cf. *Gloss.* 436.
4. Lis. *conscianç*.
5. Lis. *auanço*.
6. Prononcé *é vro*, ou *é v-* rime en *eff*, comme au v. 910; voir v. 84; cf. *Sur l'étym. bret.* 45 (*Rev. Celt.*, XXV, 271).
7. Lire sans doute *conscianç*. La prononciation *cou-* se montre seule dans le moderne *coustyançz* à côté de *consyançz*, de même *digonsyançz* et *digoustyançz* (qui est) sans conscience Gr.; en van. l'A. donne *consciance*, mais *digoussciance*. Aujourd'hui cette prononciation *kousiañs* prévaut en vannetais; les autres dialectes disent *koustiañs*. Il semble qu'ici *st* vient de *ç*, c'est-à-dire *ts*; cf. mes *Notes d'étym. bret.*, 249. Voir v. 689.

Au Jugement préparé, sûrement, par le créateur de l'âme,
Ce sera sa Conscience ; là il ne le niera pas.
Ici (-bas) ta Conscience, si tu te risques
A violer en ce monde les commandements de la Loi,
Elle te (le) dit aussitôt, je le sais, et te blâme ;
En secret dans ton for intérieur, tout à fait rebelle, tu pèches.
Là tes actes ne seront pas en secret
Discutés d'aucune façon, crois-moi, ni tes péchés ;
Mais publiquement, bien sûr, et les injustices,
Et le péché, partout, que tu as fait dans le monde.
Là ta conscience nullement ne te ménagera,
Mais nettement, je le sais, sans doute elle dira
Que tu es d'abord damné pour ton péché infidèle,
Et que ton âme n'ira pas avec le roi du ciel, dans son pays.
Je te le déclare encore, et le dis nettement,
Quand il ne te jugerait pas, Dieu par qui tu es créé,
Seule, ta Conscience te rendrait condamné
Et déclarerait aussitôt que tu devrais être damné.

Du second accusateur, qui est le diable.

Le second qui t'accusera là, tu le verras clairement,
Devant le fils de Dieu, roi des étoiles, notre créateur, sans aucun mensonge,
Ce sera le malin esprit qui a été en toi
Et qui est tout à fait avec toi, quand tu commets tes péchés.
Comme le dit saint Augustin, docteur divin très digne,
Le mauvais ange révélera cruellement
Toutes sortes de péché que tu auras fait, crois-le vite ;
Et si tu fus content de consentir, par désir.
Alors le diable, pour achever de t'accabler,
Demandera, certes, au fils de Dieu de te vouer
A aller justement supporter le tourment avec lui

8. On ne connaissait que la variante *viout* (et *vyoude*).

9. Cette prononciation en trois syll. est exceptionnelle; on la retrouve au plur. *Diaoulou* v. 1320, 2145, 2159, cf. 2069, 2180, 2220.

10. C'est le premier exemple de *peur* devant un verbe ; cf. mes *Études d'étym. bret.*, 4-6, 9-11 (*Mémoires de la Société de linguistique*, XII, 255-257, 260-262).

11. Mot nouveau ; paraît formé comme le franç. *dévouer*, avec le sens de *vouer* plutôt que de *désavouer*, comme je l'ai cru, *Fureteur Bret.* nº 25, p. 2 (où le texte breton a des fautes d'impression). Sur le mot *avouer*, cf. v. 3 ; voir *Notes d'étym. bret.*, 124 (nº 71). L'A. donne en van. *aouéein* avouer, *diahouéein* désavouer.

12. Variante nouvelle de *competant* ; cf. v. 677, et voir *Notes d'étym. bret.* 57, 58 (nº 39).

Dre na lecquesot poan, da bout glan dianaff.
Maz lauaro da Doe, diuoe guir roe'n ploeou,
Barn*n* eff peur lem breman, da gouzaff an poanyou :

Da tra te oae dre graç, hoguen dre fallaçou,
Ez eo dyme suget, dre fet é pechedou.
Da tra heruez natur, oae sur pan voe furmet,
Dre è reusedigaez, memeux eff rez bezet :
Dit dre da passion [1], ezoae abandonet,
Dre persuasion, gueneff ez dle monet.
Dide bezcoaz nep guis, ne voe oboyssant,
Dime heruez ma hoant, ez veze consantant [2] :
Te roas [3] dezaff peur flam, ha dinam guisquamant [4],
Ma he mirse ent piz, homan oa Badyziant.
Da guisqamant [5] te spes, honnez á dilesas,
Beden fin ma hiny, deffry á auias :
Te guir Barner certen, ro setanç yen en cas :
Ha maz chomo noman, en poan gant Sathanas.

Du troysiesme accusateur [6] qui sera le bou [7] Ange.

An Trede peheny, az accuso yuez,
Vezo hæl da æl mat, á roat nos ha dez :
Daz miret en bet man, ouz poan ha bihanez,
(f. 15) Ma ne gruez é lauar, me'n goar ez eux carez.
Cridiff á guellomp glan, an tra man damany,
An Ælez so roet, don myret hep quet sy :
Contaff encq [8] á rencquont, penaux hon mirsont y,

Han cont ma ne vez mat, huanat so ganty [9].
Da doe hon guir croéer, pan duy scler an termen

1. Cette virgule est remplacée par une apostrophe.
2. On ne connaissait que l'équivalent bretonisé de ce mot français, *consantus*.
3. *Roas* a 1 syll., tandis que *roat* en a 2, v. 708. On trouve en moy. bref. *roas* en 2 et en 1 syll., et aussi *ros*. M. Loth donne encore, *Chrestom.* 512, une forme *reas* en renvoyant à la p. 273, où elle n'est pas ; je ne crois point qu'elle existe autrement que comme prétérit du verbe « faire » ; ce verbe est parfois confondu avec « donner », cf. *Étude sur le... breton... de Batz*, 26 ; *Rev. Celt.*, XI, 115. Le bret. mod. a *roas*, *róaz*, tréc. *róes*, van. *ras*. La forme *ro* qui a amené M. Loth à supposer un moy. br. **roz*, v. bret. **rod*, *Rev. Celt.*, VII, 320, n'est pas un passé vannetais archaïque, mais un présent léonais moderne laissé pour la rime dans une pièce traduite de ce dialecte, cf. *Sur un ancien livre vannetais* 3, 11-13. On peut voir ibid. 13, 14, comment le v. br. *arimrot* « functus est », expliqué *Vocabulaire vieux-breton* 46, 47 comme un autre prétérit du même verbe, est plutôt un parfait de **ar-im-ret*, cf. bret. moy. *darempret* visiter, fréquenter.

Parce que tu n'as pas pris de peine pour être pur, sans tache.
Si bien qu'il dira à Dieu, certes le vrai roi des peuples :
— Condamne-le tout à fait sévèrement maintenant à souffrir les [peines :
Il était ta propriété à toi par grâce, mais par perfidies
Il est mon sujet, du fait de ses péchés.
Il était sûrement ta propriété selon la nature, quand il fut formé ;
Par son malheur, je l'ai eu légitimement ;
Il t'était laissé par ta passion,
Par persuasion il doit aller avec moi.
A toi jamais d'aucune façon il ne fut obéissant,
A moi suivant mon désir il consentait toujours ;
Tu lui donnas un vêtement tout brillant et sans tache
Pour qu'il le gardât soigneusement : c'était le baptême.
Ton beau vêtement à toi, celui-là il l'abandonna,
Jusqu'à la fin il envia sérieusement le mien ;
Toi, vrai juge certainement, porte une sentence froide sur le cas,
Pour qu'il reste maintenant en peine avec Satan.

Du troisième accusateur, qui sera le bon ange.

Le troisième qui t'accusera aussi
Sera bel et bien ton bon ange, qui (t') a été donné nuit et jour
Pour te garder en ce monde, de peine et de misère ;
Si tu ne fais ce qu'il dit, je le sais, tu as tort.
Nous pouvons tous croire ceci hardiment,
Les anges sont donnés pour nous garder, sans doute ;
Ils doivent rendre un compte minutieux de la façon dont ils nous [gardèrent,
Et si le compte n'est pas bon, il y a des soupirs.
A Dieu notre vrai créateur, quand viendra clairement le terme,

4. Ce mot, et *honnez* au v. 703, montrent que *guisquamant* était féminin. Troude donne ce genre à *gwiskamañd*, *-ñt*, contrairement à H. de la Villemarqué (au Dict. bret.-fr. de Le Gon.), à l'A. (van. *gusquemantt*), etc. Aujourd'hui le mot est masculin en vann. et en petit Tréguier. Le P. Grégoire n'indique pas le genre de *güsqamand*.

5. Lis. *guisquamant*.

6. Lis. *accusateur*.

7. Lis. *bon*.

8. Ce mot n'était pas attesté pour l'époque, cf. *Gloss.* 211 ; voir v. 942.

9. Prononcé *gaty* ; cf. *digataff*, v. 745. Le pronom ne doit pas se rapporter à *cont* (cf. v. 854) : *ganty* est sans doute l'expression de sens général qu'on trouve dans *deomp gand-hy*, *démp gadhy* Gr. (tréc. *dem d'ei*, allons-y !); tréc. *'ver gañti* on y est (*Rev. Celt.*, IX, 253 ; XVIII, 202, 203); *jech gañti* tire donc ! etc.

Guyriounez á compssont, na ne lauarynt [1] quen .
Ha nep quent no sento, eno ez guelo plen,
Ez protestont [2] é blam, hep douygaff tam amen [3].
An Aelez bede'n fin, so dimp medecinet,
Da miret hon eneff, da Roe'n eff hep cleffet :
Nep na caro ho speç, ne [4] quempret ho recet [5],

Ouz Roe'n bet morchedus, y en groay accuset.

Du quatriesme a cusateur [6], qui sont les Creatures

An peuare en Barn*n*, quen drez [7] vezo starnet,
A duy daz accusaff, scaff hep faziaff quet :
Eo quement so gant Doe, pep ploe diuoe croéet,
Gant nep heny dien, ne vezy soutenet.
An eff, hac an douar, hep mar na digarez,
Han Heaul aduy, han Loar, antrugar daz carez [8] :
An dez mar splan, na'n nos, ne vezo á costez :
Az enep [9] testeny, aroïnt en diuez.

1. De cès deux formes verbales nouvelles il faut sans doute corriger la première en *compsynt*, plutôt que l'autre en *lauarhont*. Le vocalisme de *lauarynt* est remarquable, à côté de *liviry*, *liuiriff*, *liuiris*, *lyvirit*. Cf. *maruint*, *maruhynt* et *marvhont*, ils mourront.

2. Mot nouveau, du français *protester* ; infinitif *protestaff*, v. 823. Grég. donne *protesti* id. ; *protest* pl. *ou* protestation ; *protest* protêt.

3. Ce mot se trouve Nl 405 (*Rev. Celt.*, XIII, 133) ; notre texte montre que ce n'est pas une altération de *aman* ici. Le van. *én amén* à l'aise, *diamen*, éloigné, *Gloss.* 7, ne suggère pas d'explication satisfaisante pour les deux passages. D'après un autre mot van., *ameine*, abaisser, *aménein*, abattre, abaisser (les voiles), *d(')amenein* à apaiser, faire céder, *Gloss. XX*, *ameinnadur*, soumission l'A. 365, je suppose que *douen... hon sãm bete amen* signifie « porter notre fardeau jusqu'à l'accablement », cf. B 75 : *ma en douguy franc euit an goes* (lis. *angoes*) « que je le porte carrément, malgré la peine » ; et qu'ici le mot exprime au figuré l'accablement, l'humiliation (d'une contradiction ou d'un reproche). Voici le passage latin correspondant : « et cum illi non rementientur oportebit eos dicere quod ipsi non sunt in culpa, sed peccatores noluerunt eis credere et obedire ». Voir v. 1610.

4. Lis. *na.*

5. Écrit *reczet* B 189 ; *rezet*, au *Dict. étym.*, est une faute d'impression.

6. Lis. *accusateur.*

7. *Quen drez vezo* dès qu'il sera, est une variante de *quen-trez vezo*, v. 656 ; cf. *quentrez danchorcher* dès qu'il sera ressuscité, P. 277 ; moderne *qentre ma er güellis* aussitôt que je le vis, *qentre mâ yoa disro* dès qu'il fut retourné Gr. Selon Pel., « *kentre* se trouve dans la Destruct. de Jérusalem... au sens de tôt et promptement et aussi-tôt, d'abord. On le dit ainsi en Basse-Cor-

Ils exprimeront la vérité, et ne diront autre chose ;
Et quiconque ne leur obéira pas auparavant, là il verra bien
Qu'ils déclareront sa faute, sans craindre aucune humiliation (?)
Les anges jusqu'à la fin sont pour nous des médecins
Pour garder notre âme, au roi du ciel, sans maladie ;
Quiconque n'aimera pas leur office, et ne prendra pas leur ordonnance,
Devant le roi du monde, soucieux ils l'accuseront.

Du quatrième accusateur ; ce sont les créatures.

Le quatrième qui au Jugement, dès qu'il sera préparé,
Viendra à t'accuser, vite, sans y manquer,
C'est tout ce qui est créé par Dieu, certes, en tout pays ;
Par aucun, assurément, tu ne seras soutenu.
Le ciel et la terre, sans doute ni prétexte,
Et le soleil viendront, et la lune, sans pitié te blâmer ;
Le jour si brillant, ni la nuit, ne resteront à l'écart :
Contre toi ils rendront témoignage, à la fin.
La cause, je te le jure aussitôt et ne le nie aucunement,

nwaille... » Cet article manque au manuscrit Roussel. Il s'agit sans doute d'expressions comme *quentre caras* N! 177. Celle-ci ne veut pas dire « lorsqu'il lui plut », *Rev. Celt.*, X (1889), 306, ni « aussitôt qu'... » *Dict. étym.* ; *Rev. Celt.*, XXX, 21, mais « tant, aussi longtemps qu'il voulut », comme le montre le contexte ; cf. mod. *quen dre pado* tant qu'il durera *Gloss.*, 712, *qen dra halle* tant qu'elle pouvait, 318. L'explication par **quent re-* 537 est ainsi réfutée mieux que par la remarque qu'il faudrait *garas* (*Rev. Celt.*, XXX, 21) : les *Nouelou* ne notent pas d'ordinaire les mutations initiales. Pel. voit dans *kentre* une variante de *kentrat* et *kentret* « de bonne heure, tôt, vite, à tems » ; de là très probablement les assertions de Le Gonidec et Troude, donnant *keñtrad*, *keñtred* et *keñtré* (*keñtre*) comme adv. (et prép.). La forme *kentret* peut même bien être imaginaire (le ms. Roussel n'a que *kentrat* « coup deperon »). J. Moal, *Supplément*, 129, attribue aux dialectes de Vannes et de Cornouaille l'expression *kentre ma teuaz* aussitôt qu'il vint ; elle est de Pel. citant Grég. (*kentre ma tevas*) et n'a rien de vannetais. Henry, *Lexique étym.*, 63, assimile encore *keñtré* à *keñtrad*, et admet un suffixe adverbial *-é*. Du Rusquec, *Nouv. dict.* (1895), et H. de la Villemarqué, *Poèmes Bret.* 255, étaient sur une meilleure voie, en décomposant, l'un *kentré* en *kent* auparavant, *tré* près, l'autre *quentrez* en *quen* et *trez* (= *treuz* à travers). Ce sont des composés de *dre* et *drez* (= *dre ez*, cf. *dre ez oa* comme il était J 194, *dre ezoa* 173, *drezoa* N 1724) ; pour *kentre ma*, cf. *dre mazoa* parce qu'il était N 1951 ; et avec un autre élément préfixé *entre mazeu* tant qu'il est H 42, *entre bathe* tant que durerait J 39 ; voir *Gloss.* 213-216, et v. 1430.

8. Infinitif non attesté jusqu'ici, et identique au nom, cf. v. 710. Voir v. 1822.

9. Expression nouvelle à cette personne, cf. *am enep me* contre moi, etc.

An abec á leaff, ent scaff ne nachaff guer,
Er paz vez offanset, dre da pechet seder :
Ha [1] gruet genet pep ploe, á enep ho croeér,
An Bet oll az caso, hac az accuso scler.
Hep chom Chrisostom*us*, dymp plus á conclu se,
(f. 15 v) Na quefomp en diuez, digarez en dez se :
Na tra en bet hætus, yoaius hon excusse,
Quentse yen hon enep, ez saffo rèp pep re.

Du cincquiesme accusateur, qui sont les paures iniustement oppresses, contre ceux, qui les auront affliges

An pempet á credaff, hac á cafaff affet,
Az accuso certen, en Barn*n* yen gant penet :
Vezo haznat á treux, an nep az heux reuset,
Domaiget hep quet sy, na muy Injuriet.
Nep az vezo cannet, na lazet á credaff,
E tra prop [2] dirobet, pillet hep arretaff :
Na lamet é hanu mat, [3] en nep stat digataff,
Neuse ez accuso, ne fallo á tro scaff :
Neuse guer an profoet, verifiet [4] seder,
Dirac map Doe roe'n eff, vezo eff ez quefer :
Rac se dy quent monet, mez pet haz em preder [5],
Mar maruer hep amant, bout meschant á santher.
Lauaret ara net, an Profoet á credaff,
Ez ray Doe guir Iustiç, hep viç na malicaff [6] :
Dan peuryen sourprenet, en bet hep arretaff,
Neuse nep ho foulas, ez guelhont é tassaff.
Neuse plen an heny, á so hep sy dien,
Oar an thron an ælez, pemdez ha buhez den :
En cusul ez groa [7] rum [8], tremen natur humen,

1. Imprimé *ha*, sans majuscule.
2. On ne connaissait, de ce temps, que *propr* et *prob* ; cf. *Gloss.* 514.
3. Bret. mod. *hano mad* réputation, Gr., etc.
4. Mot nouveau, du français.
5. L'emploi de ce mot comme verbe réfléchi n'a été signalé (*Gloss.* 510) que dans le *Doctrinal*, qui a précisément le même hémistiche : *me pet da chempredet* (lis. *-er*), *Archiv für celt. Lexikographie*, I, 574, cf. *dac'hem assur*, assure-toi, 604. Comparez le synonyme *pa em em songiaff*, quand je réfléchis B 731 (à côté de *pan songiaff*, quand je pense 682). *Em em* n'est pas une forme redoublée, et *en em* (tréc. *p'en im joũjañ* quand je réfléchis, *Dict. étym.* 381) n'en est point une dissimilation, comme l'explique encore M. Pedersen, *Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen*, I, 492, d'après un passage de la *Grammatica Celtica* qui est réfuté *Rev. Celt.*, VIII, 36-46, cf. 82, 83 ; *Gloss.* 209, 210 : *em em* ne se trouve qu'avec le sens de la 1re pers. sing., et contient le pronom *em*, moi, comme *haz em* a *haz*, toi,

C'est que quand tu as offensé par ton péché, sûrement,
Et (qu'il a été) par toi agi en tout pays contre son créateur,
Le monde entier te haïra et t'accusera clairement.
Sans s'arrêter, Chrysostome conclut de plus cela pour nous,
Nous ne trouverons, à la fin, d'excuse ce jour-là,
Ni rien au monde d'agréable, qui joyeusement nous excuse,
Mais froidement contre nous se lèveront, sévères, toutes choses.

Du cinquième accusateur, ce sont les pauvres injustement oppressés, contre ceux qui les auront affligés.

Le cinquième, je crois et je trouve tout à fait,
Qui t'accusera certainement dans le jugement froid avec douleur,
Ce sera évidemment quiconque à tort tu as affligé,
Endommagé, sans doute, ou encore lésé.
Celui que tu auras battu ou tué, je crois,
Dépouillé de son bien propre, pillé sans arrêter,
A qui tu auras enlevé sa bonne renommée de quelque façon,
Alors t'accusera, il n'y manquera pas, aussitôt.
Alors la parole du prophète, elle sera vérifiée, sûrement
A ton égard, devant Dieu le roi du ciel ;
Aussi avant d'aller là, je te prie, réfléchis :
Si l'on meurt sans s'amender, on se sentira malheureux.
Le prophète dit nettement, je crois,
Que Dieu fera vraie justice, sans faute et sans être en défaut
Aux pauvres opprimés en ce monde, sans arrêter ;
Alors celui qui les accabla, ils le verront condamner.
Alors, certes, celui qui est sans aucun doute
Au-dessus du trône des anges, chaque jour, et de la vie de l'homme,
— En conseil il dépasse de beaucoup la nature humaine —

etc. ; *en em* a un pronom de la 3e pers., dont l'emploi s'est généralisé, et qui a été probablement mêlé avec la particule verbale *ez*.

6. Lis. *maliçaff*.

7. Le latin porte : « Nam ipse qui abyssos intuetur qui sedet super Cherubim et Seraphim..., terribilis in consiliis super filios hominum ». Par *ez groa rum tremen* « il fait (en) masse passer », j'entends donc « il passe de beaucoup ». Cette construction de l'auxiliaire « faire » avant le verbe est insolite. L'exemple moderne qui se lit dans les *Actes des apôtres* (II, 8) du *Testamant nevez*, Brest, 1870, et d'une édition antérieure paraît être un anglicisme, cf. *Rev. Celt.* VI, 382. Dans notre texte, c'est une inversion poétique : cf. *caret a ry*, tu aimeras, *Gloss.* 295 (voir v. 787, 797, etc.), et les deux tournures à l'impératif : *ma sintif groa*, obéis-moi, B 225 ; *gruyt e eren*, liez-le, J 70 (et non « faites-le lier », cf. 82) ; voir *Rev. Celt.*, IX, 247.

8. Les *Poèmes Bretons* ont ce mot aux str. 64 et 242. Dans le premier passage, Ez deuz tra *sur* quemen *cur*-un A re *rum* entre mil *cum*-un, il y a seulement à changer *quemen* en *quement* ; le sens paraît être : « Il vint, chose

Hennez á punisso, eno ne vezo quen.
Nep so chetu subiect, da princet an bet man,
Na da stat preladet, en bet gouzuezet glan :
(f. 16) Eno dirac ho drem, ho cleuo an reman,
Ha [1] mennat rust Iustiç, pan vezont en liç man.
Ne mano fall na creff, adreff euit cheuanç,
Pap, Impalazr, na Roe, bourch na ploe na nocanç [2]
Negun dre sotouny [3] dre fazy, na scianç [4],
Ne mano nep tro quet, na rencq cleuet setanç.
Neuse an re damnet, me. cret hep arretaff,
Disacun [5] á vn moez, ez archynt [6] rez coezaff :
Oarneze nede gaou, menezyou do plomaff [7],
En Yffernou profont [8] euit ho confondaff.

sûre, tous les tonnerres qui faisaient bande (étaient groupés) entre mille communes ». Le second, qui appartient au *Buhez mabden* :

Do ezrevent hep squet quen tro (variante : *quet quen tro*)
Dyspar a rum ouz dastum bro

devrait avoir des rimes finales en *at*, comme le montre le vers suivant

Ho v*ost*, ho *st-at* pell ne p*ad*-o.

On peut corriger :

Do ezrev*ent* hep *fent* qu*ent*-rat
Dysp*ar a r-um* ouz dast*um* gloat,

et comprendre : « Plusieurs sont aveuglés, au point de penser qu'ils ne mourront pas ; leur esprit toujours léger, pour leurs ennemis, sans mentir, avec diligence, énormément en tas amasse du bien ; leur pompe, leur grandeur ne durera pas longtemps ». *A rum* semble formé comme en van. *a-yoh* en tas, en masse, beaucoup. La str. 259 a de même *dastum glat* ; la suivante dit à l'avare, à l'esprit léger (*varyant*, synonyme de *hedro*, str. 242) qu'il laissera son héritage à son ennemi (*da azroant*). Voir v. 882.

1. Imprimé *ha*.

2. Lis. *noeanç*.

3. Les autres documents du temps n'ont que *sotony*, *-ni*. Le P. Grégoire donne *sodtónny*, *sodtóny* (lisez *sodtoñny*, *ñ* indique la nasalité de la voyelle), plur. *sodtoñnyou* ; il a *pizony*, chicheté, avarice, pour lequel Pel. cite *pezouniff* d'après « un petit Dictionnaire ». Notre texte a souvent *oun* comme variante de *on*, cf. v. 30.

4. *Scianc* a 2 syll., Nl 373 ; *sciancc* n'en a qu'une P 234, dans un passage corrompu du *Buhez mabden*. La correction rappelée plus haut (Préface, § 23 ; *Rev. Celt.*, XXXI, 78) n'en réparerait qu'un vers isolé. Il y a seulement un mot à changer aux 3 premiers vers, dans *nobl ha partabl* :

N*obl* ha p*obl* h*ezr* en un b*ezr*-et

« Nobles et peuple, confusément dans un cimetière ils sont tout semblables à voir, et il n'y a pas, si distingué qu'il soit... ». Le 6e,

Na ve mar pr*im*, a est*ym*-he

Celui-là punira, là il n'en sera pas autrement.
Ceux qui sont sujets, voilà, aux princes de ce monde,
Et à la dignité des prélats dans le monde, sachez-le tous,
Là devant leur face ceux-ci les entendront
Et ils demanderont justice rigoureuse quand ils seront dans cette lice.
Il ne restera faible ni fort en arrière à cause de l'argent,
Pape, empereur ni roi, bourgeois, ni villageois, ni race (quelconque) ;
Personne pour sa sottise, sa faute ou sa science
Ne restera d'aucune façon, qui ne doive entendre sa sentence.
Alors les damnés, je crois, sans arrêter
Horriblement, d'une voix, ils demanderont nettement que tombent
Sur eux, ce n'est pas un mensonge, les montagnes pour les frapper
Afin de les abîmer dans les enfers profonds.

irréprochable en lui-même, devrait rimer intérieurement en *ancc*, d'après les 2 précédents

Eguyt phylosophy na sciancc,
Na prudancc, o diffarancc

dont l'un est d'ailleurs probablement trop long, l'autre certainement trop court et sans rime interne. Il semble qu'à l'impression on ait brouillé deux variantes, au moins ébauchées sur le manuscrit ; soit par exemple

En phy-lo-so-phy na sci-ancc,
Eguyt e brut hac e prud-ancc
Dre nep chancc o diffarancz-he,

« ... en philosophie et science, malgré son renom et sa sagesse, (d'homme) qui d'aucune façon les distinguât » ; et d'autre part :

E p-ep speç sciancc ha grec-im,
Quem goas lig he mestr le-ge-tim
Na ve mar prim, a estym-he.

« ... en toute espèce de science et en grec, (d'homme) qui, si subtil qu'il fût, estimât la différence d'un vassal lige et de son maître légitime ». Sous toutes réserves !

5. Lis. *disaçun*.

6. Ce verbe ne s'était trouvé en moy. bret. que dans deux passages de *Sainte Barbe*, qui ont *archas*, il commanda ; cf. *Rev. Celt.*, VIII, 504 ; Stokes-Bezzenberger, *Urkeltischer Sprachschatz*, 39. L'infinitif a dû être **erchiff*, comme en v. gall. *erchim* (aujourd'hui *erchi*, demander).

7. Lire *plouaff*, plutôt que *plaouaff*, possible aussi, cf. *Gloss.* 495 ; voir v. 2069, 2349.

8. Mot nouveau, du franç., variante de *profond*, v. 1944, 2425 ; on ne connaissait que *parfont*, id. (*parfond*, v. 2550).

Du Sixiesme accusateur, qui est le peche[1].

Oar an lech an huechuet, dirac net Roe'n bedou,
A duy daz accusaff, ha founnaff da caffou :
Eu quement azeux gruet, en bet á pechedou :
Hep ho bezaff genet, pyniget en bedou.
Ho nach ne guilly quet, er genet staguet ten*n*,

Vezont en vn contrat[2], ouz stat da gargaden*n* :
Gant ho poes ez froesi, ha ne guilly diffen*n*,
Nac y dan Yffernou, da gouzaff poannyou ten*n*.
An lazr pa en barner, goude é quemeret,
Dirazaff é lazrez[3] ara an quez mezec[4] :
Ne guell ho diansaff, drè maz vezont caffet,
En è possession, en don[5] pe en monet.
Euelse en pep lech, ez dougez da pechet,
Ha genet ez caffer, pan vezy quemeret :
Dreizaff da corff seder, á barnher haz speret,
Da bezaff byzuicquen, en ancquen ha penet.
(f. 16 v) Caffout á graff haual, ouz vn aneual so,
An Heureguyn[6] galuet, è fet me repeto :
Leun á bleau ham cleuet, eo meurbet oar é tro,
E bleau euel dreyn spern*n*, quein ha quern*n* en cerno.
Heman so aneual, à car an aualaou,
Hac ho hego an guez, nos dez en bergezou :
Pan vezont disquaret, gantaff net de metou,
Ho stagaff ara dreu, ouz é bleau nen de[7] gaou.
Pan vezo larg carguet, ha samet á credaff,
Ahane gant re bech, en nep lech ne tech scaff :

1. Les titres français ne sont plus en italique, jusqu'à la fin du chapitre II (v. 1954).

2. Le texte latin cite ici les *Lamentations* de Jérémie, I (14) : « *Conuolute sunt et impositæ collo meo, videlicet iniquitates meæ* ».

3. Glose manuscrite : *vols*. *Lazrez* est un nom (collectif) qui répond au gall. *lladraeth*, vol ; on ne le connaissait que comme infinitif, « voler », cf. *Gloss*. 359 ; *Zeitschrift für celt. Philologie*, II, 518 ; *Rev. Celt.*, XXII, 388. Le P. Grég. dit à tort qu' « on écrivoit : *lazres* » ; et Troude donne un vannetais fantastique *laerech*, dérober, à lire *laerec'h*. Dans l'expression trécoroise *kaout dre laeres* avoir par fraude, avoir pris à la dérobée, *laeres* semble plutôt un nom qu'un verbe. Le texte latin porte ici : « sicut furtum ligatum ad collum furis accusat eum ».

4. Lis. *mezet* ; mais *mezec* existe comme adjectif, cf. *Gloss*. 415.

5. *Don* semble un nom, « venue », extrait de *donet*, venir, cf. ensuite *monet* « allée ». Voir *Ztschr. f. celt. Phil.*, II, 521. Sur l'expression *arc'hañt hag en deuz moun*, argent qui a cours, que Troude propose de rattacher au français *monnaie*, Milin a écrit en note : « Ce *moun* est plutôt l'infinitif cor-

Du sixième accusateur qui est le péché.

Sur-le-champ le sixième, qui tout en face du roi des mondes,
Viendra t'accuser et augmenter tes peines,
C'est tout ce que tu as commis au monde de péchés
Sans qu'ils aient été expiés par toi dans le monde.
Tu ne pourras pas les nier, car ils seront avec toi solidement attachés
En un rouleau, à l'endroit de ta gorge :
De leur poids tu seras écrasé et ne pourras te défendre
D'aller aux enfers, pour souffrir de dures peines.
Le voleur quand on le juge après l'avoir pris,
Devant lui (les objets de) son larcin rendent le misérable confondu :
Il ne peut les désavouer, parce qu'ils sont trouvés
En sa possession, dans ses allées et venues ;
Ainsi en tout lieu tu portes ton péché,
Et on le trouvera avec toi, quand tu seras pris ;
Par lui ton corps sûrement et ton âme seront condamnés
A être à jamais en angoisse et châtiment.
Je trouve (ce pécheur) semblable à un certain animal
Appelé le hérisson ; je raconterai son cas :
Il est tout plein de poils, entendez-moi, tout autour ;
Ses poils, comme des pointes d'épines, dos et tête l'entoureront.
C'est un animal qui aime les pommes,
Et il les secouera des arbres, nuit et jour dans les vergers ;
Quand elles sont par lui abattues, toutes autour de lui,
Il les attache gaîment à ses poils, ce n'est pas un mensonge.
Quand il sera abondamment chargé et muni, je crois,
De là, par trop de fardeau, nulle part il ne fuit légèrement :

rompu de *mont* aller ». Ce serait une formation semblable à *don*. Le second dictionnaire Du Rusquec a *moun*, m. monnaie, ce qui ne doit pas être exact ; mais il est possible que **mon* (droit d'aller, circulation) ait été changé en *moun* par l'influence du mot *moneiz* et *mouneiz*, monnaie.

6. Lire probablement *Heureugyn*, par *g* doux = *hureuhin*, lisez *hureuchin* id. Catholicon *c* ; *heureuchin* pl. *ed* id., *heureuchin-vor* pl. *-ined-vor*, hérisson de mer, *heureuchin reunecq*, porc-épic, Gr. ; *heureuchin* gleron, rat gleron, *Nomenclator* de 1633, *Gloss.* 329, voir *Rev. Celt.*, XIX, 195 (cf. *érissin* dans la Mayenne et la Vendée, lat. du moy. âge *eracina*, *iricinus*, Rolland, *Faune popul.*, VII, 41, 39). Une confusion inverse se montre dans les autres textes du Catholicon, où *hunegan* est traduit « herisson, l. ericius. Item glis, g. une maniere de ras qui dorment o yeux ouuerts, g. liron ou louir ». *Hunegan*, qui se trouve aussi comme nom propre, est le loir ; Grég. donne *hunegan*, pl. *ed* liron, loir, lerot, rat-liron, mot qu'il interprète « grand dormeur ». C'est proprement un diminutif, cf. gall. *hunoz*, somnolent.

7. Lis. *deu*, comme au v. 965.

Gouzaff aray tourmant, pan arriuher gantaff,
Er perchen an bergez, aduy de labezaff.
Euelse pechezrien, á vezo sourprenet,
Gant pechet en hent striz, mar bezont y tyzet :
Rac en stat maz caffer, ez vezont quemeret,
Ha cadarn*n* ez barnher, seder corff ha speret.
Neuse dirac Roe'n bet, ham cret da pechedou,
A lauaro dit scler, ez ynt da oberou :
Ouzyt ez quendalchont, pan vezy en contou,
Da ansaff araynt y, pan y ez guely [1] gnou.
Dympny Ezechiel, á reuel euelhen*n*,
Drez vezo nep so Iust, hep bout rust gant hust gue*n* :
Dan Les dre courtesy á duy den em diffen*n*,
Ha gantaff euffrou mat, hep pompat ho laten*n*.
Euelse an pechezr, goude é trichezrv [2],
Han euffrou [3] à pechet [4], gantaff gret na ret sy :
Yffam da bout blamet, cruel meurbet ez duy [5],
Gant vn huc an trugar [6], dirac faç map MARY.

(f. 17) Le Septiesme accusateur au dernier Iugement, sera Nostre Seigneur : et les armes, de sa Passion.

An Seizuet á credaff, ha'n dyuezaff affet,
Az accuso pechezr, goude é holl guezret [7] :
Vezo an bynhuyou, han Instrumentou net,
Pe gant re hon Roe ny, á voe crucifiet.
En dez man damany, eme Hyeremias [8],
Az enep hep nep span, ez stourmo glan an Croas :
Certen pe en hyny [9], adeffry Messyas,
A voe crucifiet, meurbet en penet bras.
Protestaff aray spes, en creis an les IESV,
Az enep hep nep gaou, gouliou an daou tu :
En confusion dit, ne vezo daz didu [10],

1. L'*y* final semble un *v* corrigé à la plume.
2. Lis. *trichezry*.
3. L'*r* est écrit à la main.
4. Le *c* a été refait à la main.
5. Voir v. 600.
6. Lis. *antrugar*.
7. Proprement « verdeur », cf. *Gloss.* 544.
8. Cette citation naïve vient d'une édition latine du *Cordiale* qui porte en toutes lettres *hieremias*, ayant mal complété l'abréviation *ihere* qu'on lit sur une autre, et qui elle-même est une faute pour *ihero*, leçon d'une édition de Cologne, c'est-à-dire *hiero*[*nymus*], saint Jérôme.
9. Lis. *heny* ; c'est l'inverse de ce qui arrive v. 1145.
10. On ne connaissait, pour cette époque, que *deduyt*, *deduy* (cf. *Gloss.*

Il souffrira du tourment, quand on arrivera sur lui,
Car le propriétaire du verger le lapidera.
Ainsi les pécheurs seront attrapés,
S'ils sont atteints avec le péché dans le chemin étroit,
Car en l'état où on les trouvera, ils seront pris
Et fortement on les jugera, bien sûr, corps et âme.
Alors devant le roi du monde, crois-moi, tes péchés
Te diront clairement qu'ils sont tes œuvres ;
Ils se tiendront à toi, quand tu seras en règlement de compte,
Ils te reconnaîtront, quand tu iras tu le verras bien.
Ezechiel nous révèle ainsi :
Comme celui qui est juste sera, sans rigueur, avec une robe blanche,
Au Tribunal (conduit) courtoisement, il viendra se défendre,
Et avec lui ses bonnes œuvres, sans fanfaronnade de leur bouche,
Ainsi le pécheur, après sa perfidie
Et les œuvres de péché faites par lui, n'en doutez pas,
Infâme et blâmable, très piteusement il viendra
Avec un vêtement rude, devant la face du fils de Marie.

Le septième accusateur au dernier Jugement, sera Notre Seigneur et les armes de sa Passion.

Le septième, je crois, et le tout dernier
Qui accusera le pécheur, après toute sa gaillardise,
Ce seront les outils et tous les instruments
Avec lesquels notre Roi à nous fut crucifié.
En ce grand jour, dit Jérémie,
Contre toi sans aucune trêve combattra saintement la croix
Sur laquelle, certes, réellement le Messie
Fut crucifié, en grande peine.
Clairement protesteront, au milieu de la cour de Jésus,
Contre toi, sans nul mensonge, les plaies des deux côtés ;
A ta confusion, ce ne sera pas pour ton agrément ;

51, 497), d'où le verbe *deduiaff* (plus loin, v. 2123, 2966), et *didui*. Celui-ci, que Pel. traduit « occupation non sérieuse, divertissement, amusement », ne devait lui être connu que par le passage de la Vie de saint Gwenolé qu'il cite : *hon didui so truez*, et où la rime interne oblige à prononcer *didu* (cf. le vers du *Doctrinal : Da conduy pep tu ma pluen*, lisez *condu*, *Archiv f. celt. Lexikogr.* I, 586, 611 ; *Zeitschr. f. celt. Philol.*, II, 519, etc.). Cet article manque au ms. Roussel. H. de la Villemarqué a ajouté *didu* au dict. bret.-fr. de Le Gonidec en lui donnant, peut-être par inadvertance, le genre féminin du dérivé *diduel*, avec cette remarque : « En Corn., on dit habituellement *didû* ». *Didu*, distraction, se lit en cornouaillais, *Barz. Br.* 302. H. de la Villemarqué tire avec raison ce mot du franç. *déduit*, ainsi que *duli* m. plaisir, agrément. Grég. a *dudy*, *deduy*, charme, attrait ; Pel. : *Ur-Dudi-e, beza a-màn*, il est bon d'être ici. Le ms. Roussel

Neuse ez desirher[1], bout hep pechet chetu.
Hoaz lauaret aray, me menn en gouzuiet,
Ez eo me en heny, á voe crucifiet :
Oar ma chouc me dougas, hac á gouzuas [2] net,
An poanyou tnou ha knech, mar carsech hoz pechet

Chetu me Doe ha den, certen pe en heny,
Ne cret-soch entroch quet, pan oach en bet detry :

Nep amser nem quersoch, na ne lequesoch spy,
Euyt derchel ma grat, haznat hep debaty.
Chetu frost ma costez, peheny so bezet,
Digoret euydoch, ha ne antresoch quet :
Me scuyllas ma goat puyll, hac auoe trubuillet,
Hac en noaz doz dazprenn, dre'n maru yen sourprenet.
Allas auis pechezr, trichezr ha pechezres,
(f. 17 v.) Pe responti dien, dezaff certen en les :
En dez man damany, hep sy ez guily spes :
Ha mar az vez pechet, é sëllet[3] ne cretes.
Dre se net ez pedaff, quent gouzaff muy caffou,
Her dre'z out oar an bet, amant da pechedou :
Maz vezy en nyuer, gant Roe'n ster hep guer gaou,

A vezo en dezse, neuse é tu dehou.

Le second poinct qui faira le iugement de Dieu, terrible et espouuantable : sera le conte qui fauldra lors rendre de plusieurs choses[4].

An eil tra peheny, hon groa melconyus,
Ha douigaff an Barnn man, noman ha bout poanius :
Er á pep drouc haznat, hep bezaff trelatus [5] :
Ret eo rentaff raeson, pe bout dyson confus.
Nedeux negun quen pront, endeffe da contaff,
Ouz autrou terrien, en bet man hep anaff :
Oar vn feur mil fleuryn [6], na do determinaff,
Ma ne ve iust é cont, ez spont ouz he [7] contaff.
Certes dre muy raeson, hep comparaeson quet,

est plus exact : « *Dudi e* Cest un charme *En dudi e glevet* cest un charme, un Enchantement... de l'entendre... » De là *dudiuz* agréable, qui fait plaisir, Gon. Le *Mirouer* écrit *deduy*, mais la 1re syll. rime toujours en *id-*, voir v. 2364, 3085, 3381, ou en *i-* (v. 2954, 2969, cf. 2966).

1. Lis. *desirhet* ; cf. v. 885.
2. Lis. *gouzauas*.
3. Ce tréma n'est pas justifié.
4. Devant les titres précédents se trouvait un signe de même forme que celui qui suit la dernière ligne du fo 1 ; à partir d'ici, jusqu'au chap. III,

Alors on désirerait être sans péché, voilà !
Il dira encore : Je veux que vous le sachiez ;
C'est moi qui suis celui qui fut crucifié ;
Sur mon cou je portai et souffris pleinement
Les peines (expiatrices) de votre péché, entièrement, si vous l'aviez [voulu.
Me voici, Dieu et homme, certes, en qui
Vous ne crûtes pas, tous tant que vous êtes, quand vous étiez dans le [monde, assurément ;
Jamais vous ne m'aimâtes, ni ne mîtes de zèle
Pour garder ma bonne grâce, évidemment, sans contredit.
Voici à découvert mon côté, qui a été
Ouvert pour vous ; et vous n'êtes pas entrés ;
Je versai mon sang abondamment, et je fus tourmenté,
Et nu, pour vous racheter, par la froide mort saisi.
Hélas ! réfléchis, pécheur infidèle et pécheresse,
Que lui répondras-tu bien, certes au tribunal,
En ce grand jour, sans faute tu le verras clairement
Et si tu as péché, tu n'oserais le regarder.
Aussi je te prie expressément, avant de souffrir plus de douleur,
Tant que tu es sur la terre, corrige tes péchés,
Pour que tu sois de ceux qui avec le roi des astres, sans un mot de [mensonge,
Seront en ce jour-là alors du côté droit.

Le second point qui fera le jugement de Dieu terrible et épouvantable sera le compte qu'il faudra rendre de plusieurs choses.

La seconde chose qui nous fait être soucieux
Et craindre ce jugement-ci maintenant et être affligés,
C'est que de tout mal, évidemment, sans en être détourné
Il faudra rendre raison, ou être muet, confondu.
Il n'est personne d'esprit si vif, ayant à compter
Avec un seigneur terrien en ce monde, sans faute,
Pour une somme de mille florins, et à les présenter,
Si son compte n'est pas juste, qui ne s'effraie à le compter.
Avec plus de raison, certes, sans aucune comparaison,

c'est une sorte de feuille, comme celle qui commence la même ligne du f° 1 (voir fig. 1), sauf les subdivisions marquées par un § que je reproduis.

5. Dérivé nouveau. Sur cette famille, on peut voir mes *Notes d'étym. bret.*, p. 10, 11.

6. Mot nouveau ; c'est le franç. *florin* adapté au radical de *fleur*. Grég. donne *florin*, pl. *ed* et *ou*.

7. Ce mot se rapporte à *cont*, qui par conséquent était féminin. Grég. dit de même *ur gont* ; Troude fait *konŭt*, *kouñt* du masc.

Oar penn contaff ouz Doe, pegant ez out crouét [1] :
Ez dlehes lacquat poan, hep ehan na span quet,
Her dre heux flam amser, da bout deliberet.
Dirac Doe roe'n ælez, han Sent yuez vezo,
An cont man damany goa nep ne studio :
Er á quement pechet, az vezo gruet hedro,
Contaff arenquy piz, na ne heux muy dyzro.

Premieremen*t*, fauldra conter pour nos*t*re Ame.

(f. 18) Quentaff cont á rencquez, da rentaff en dezrou,
Vezo plen an Eneff, croét gant roe'n effou :
Roet dit da miret, ha læquet ez metou,
Gant da corff vniet, en bet nedeu quet gaou.
Quemer patrom á gor, á vn Roe temporal,
Endeffe spes plesant, vn merch coant discandal [2] :
Ha disposet gantaff, he bezaff an [3] haual,
An merch man Roanes, en é pales ha [4] Sal.
An Roe man damany, deffry hep fazy quet,
E merch heruez é stir á roï da miret :
Ha nep he quemero, hennez á rencquo net,
Miret onest he stat, hep bezaff baratet.
An merch man mar bez quet, rauisset á credaff,
Nac æt gant den en hent, ez rencquer he rentaff :
Pe bezaff punysset, meurbet hep arretaff,
A faut he miret glan, dan Roe man dianaff.
An Roe man damany á deffry ancien,
Eo Doe hon guir croér, hon barner souueren :
An Eneff, é merch eo, am deseu nen deu quen,
Lequet en guis distum, oar rum en corff humen.
Ha rac se pep vnan, miret glan ouz an spont,
E eneff pep queuer, pan renc scler ober cont :
Ha mar bez drouc miret, pan aher [5] dan bet hont,
Ez rancquer gouzaff reux, á treux mar deux mescon*t* [6]
Quement á so crouet, en effet en bet man,
Ne guellont bezaff quet, estimet vn quetmoan :
Hac oll ne telont quet, vn Eneff net cret glan,
Salu he bout miret mat, ouz barat diouz Sathan.
(f. 18 v.)Lauar oarse perac, da corff goac á magez?

1. Prononcez *croeet*; cf. v. 2.
2. Ce mot ne s'était montré que dans le *Doctrinal*, cf. *Gloss.* 158 ; *Arch. f. celt. Lex.*, I, 218. On le retrouve v. 1239.
3. Lis. *am*.
4. Lis. *he*.
5. La rime demanderait *ahet* (vous irez, ou on irait; cf. v. 826).
6. Mot nouveau, du v. fr. *mescompte*; cf. *Gloss.* 398. Grég. donne *mes-*

Ayant à compter avec Dieu, par qui tu es créé,
Tu devrais prendre de la peine, sans cesse et sans aucun répit,
Tant que tu as le temps précieux, pour être sans crainte.
Devant Dieu le roi des anges, et les saints aussi, sera
Ce grand compte, malheur à qui ne le méditera pas;
Car de tout péché que tu auras commis légèrement
Tu devras rendre un compte sévère, et tu n'as plus moyen d'échapper.

Premièrement, il faudra rendre compte de notre âme.

Le premier compte que tu dois rendre d'abord
Sera, certes, pour ton âme, créée par le roi des cieux,
Donnée à toi à garder, et mise en toi,
Unie avec ton corps dans le monde, ce n'est pas un mensonge.
Prends tout à fait l'exemple d'un roi temporel
Qui aurait une fille jolie, belle, agréable, sans reproche,
Et ordonné par lui, ce me semble, que
Cette fille-ci soit reine dans son palais et son château.
Ce grand roi, sérieusement sans aucune erreur,
Donnera, suivant son idée, sa fille à garder;
Et celui qui la prendra, celui-là devra nettement
Lui garder convenablement son rang, sans qu'il soit lésé.
Cette fille si elle vient à être enlevée, je crois,
Et allée en route avec un homme, il doit la rendre
Ou être puni beaucoup, sans arrêter,
Faute de la garder pure à ce roi, sans reproche.
Ce grand roi ancien, en vérité
C'est Dieu notre vrai créateur, notre juge souverain;
L'âme, c'est sa fille, je pense, et pas une autre,
Mise, de façon obscure, en association dans un corps humain.
Et donc, que chacun garde purement contre la crainte
Son âme à tous égards, puisqu'il doit clairement rendre compte:
Et si elle est mal gardée, quand on ira au monde là-bas
On devra souffrir de la peine et des traverses s'il y a mécompte.
Tous les êtres créés, en effet, dans ce monde
Ne peuvent pas être estimés tout de même,
Et tous ne valent pas une âme pure, crois-le bien,
Pourvu qu'elle soit bien gardée contre la perfidie de la part de Satan.
Dis donc pourquoi tu nourris mollement ton corps?

cound, pl. *mescounchou*; du Rusquec *meskount*, m. pl. *ou*; l'A. *véssconte*, m. pl. *-teu*, et *véssconteín* se mécompter. Ce *v* vannetais semble dû à l'influence de *véssconte*, pl. *-teu*, vicomte, *véscontéss*, vicomtesse, *vescontiah*, f. pl. *eu* vicomté l'A. (moy. br. *bescont*, *An Bescond*, f. *bescontes*; *bescontelez*, *besconty*, vicomté; Grég. donne *bescond*, pl. *ed*, f. *-ndtès*, pl. *-tesed*; *bescondtaich*, pl. *ou* vicomté, mais traduit « Monsieur le Vicomte » *An autrou ar vescond*, *an autrou'r vescond*).

Precius ha yolis, en pep guis e'n guisquez :
Ha quent nep meur amser, nep [1] menr ma-en prederez
Boet vezo dan preffuet, na vez genet nep [2] soez.
An Eneff á lesez, forz ne rez anezaff [3] :
Euffrou mat en nep guis, ne lequez de guiscaff :
Ha dan Roe pep noeant, pan duy de prcsantaff [4],
Truez bras ha hyruout, pep rout á coez [5] outaff.
Abusion meurbet, heruez fæt an bet man,
Eo lacquat an mæstres, da seruicheres glan :
Han matez hep ezom, da chom á vch [6] homan,
Nen deu quet ordren mat, ho lacquat en stat man,
Hoguen hiziu en dez, ezedy hoaruezet,
Maz eux meur á heny, en hoary faziet :
Han Eneff hep refug, lequet da bout subiect [7],
Da holl desir an quic, louuidic, milliguet.
A te na preder plen, mar quellez da eneff,
Da quic da bizuicquen, ne guell gourhen en æff?
Hoguen goufez en mat, mar en lesez adreff,
An eneff en é bro [8] en reo, ha so creff.
Rac se mar mennez quet, rentaff cont net seder,
Dirac Doue guir Roe'n aeff, az eneff pep quemer [9] :
Ret eo en instruy, hac en guisquy fier,
A Vertuziou diuoe, ha graç Doe é croér.
Autrement mar gruez [10], lech arez [11] da mezaff,
Ha pan vezy en cont, euyt da confontaff :
Goude fet an bet man, ezeu poan hac anaff,
Mar rancquer hep cher mat, diouz doe'n tat quemiadaí

(f. 19) Secondement, fauldra conter de nostre Corps.

An æil pe á heny, encq ez rencqui sygur,
Certes rentaff raeson, pan deuher daz conjur [12] :
Da corff cret rez vezo, eno te guelo sur,
Gant Roe'n bro so roet, dit net da miret pur.
Castell eo dit da corff, da miret ouz torfet,

1. Lis. probablemet *na*; on attendrait ensuite l'adverbe *mar* et non *ma*, mais ces mots sont quelquefois confondus, voir *Gloss.* 393; ils s'échangent régulièrement au sens de *si* conjonction, cf. mes *Études vannetaises*, p. 29.

2. Ce mot pourrait bien encore être erroné ici; lire *quet*, ou *na vezet guenet soez*?

3. Le mot *eneff* reste masculin, malgré l'allégorie. Le féminin se montre un peu plus tard, cf. *Gloss.* 211; *Rev. Celt.*, XX, 73. Voir v.1205, 1223.

4. Lis. *presantaff*.

5. Le présent peut s'employer pour le futur, quand le temps est clairement déterminé par les circonstances, voir *Rev. Celt.*, IX, 380, 381; XI, 95; XIV, 220, 221; XIX, 186; cf. *Sur un ancien livre vannetais*, 12, 13.

Tu l'habilles précieusement et joliment de toute façon,
Et avant peu de temps, quelque grand soin que tu lui donnes,
Il sera la nourriture des vers, n'en sois pas surpris.
Tu laisses l'âme, tu n'en fais point cas,
Tu ne mets en aucune façon des bonnes œuvres pour la vêtir,
Et au roi de toute créature quand tu viendras la présenter,
Grand pitié et gémissement de tous côté lui tomberont.
C'est une grande erreur, selon l'habitude de ce monde,
De faire de la maîtresse une pure servante
Et la bonne, sans besoin, rester au-dessus de celle-ci,
Ce n'est pas de bon ordre de les placer dans cet état.
Mais au jour d'aujourd'hui, il est arrivé
Qu'il y en a plus d'un de trompé dans (son) jeu;
Et l'âme sans refuge, rendue sujette
A tout désir de la chair, souillée, maudite.
Ne réfléchis-tu pas, si tu perds ton âme
Que ta chair à jamais ne peut monter au ciel?
Mais sache bien que si tu la laisses en arrière,
L'âme dans son pays la conduira, ce qui est fort.
Aussi si tu veux bien rendre un compte net, sûrement,
Devant Dieu, le vrai roi du ciel, de ton âme à tous égards,
Il faut que tu l'instruises et que tu la revêtes bellement
De bonnes vertus et de la grâce de Dieu son créateur.
Si tu fais autrement, tu donnes lieu de rougir,
Et quand tu seras en compte, pour te confondre
Après les choses en ce monde, c'est peine et douleur
Si l'on doit sans bon accueil, s'éloigner de Dieu le père.

Secondement, il faudra rendre compte de notre corps.

Le second objet dont tu seras strictement obligé, pour sûr,
De rendre raison, certes, quand on te citera,
Ce sera ton corps, crois-le bien; là tu le verras, sûrement,
Qui t'a été donné par le roi de la terre, afin de le garder pur.
Ton corps est un château à garder de dommage,

6. Cette forme est ordinairement remplacée par *a vz*, à cause de l'influence de son contraire, *a is* au-dessous, cf. *Gloss.* 731.

7. Les rimes montrent qu'on prononçait *sujet* (écrit *suget*, v. 694). Voir v. 1044, 2599.

8. Voir v. 674, 895.

9. Lire *queuer*.

10. Cette diérèse est insolite : *gruez* n'a qu'une syll. au v. 682, N 1155, P 251 (où seder ne *gr*-uez est à lire *ne rez*, cf. plus loin, v. 1134).

11. On lit de même *ez rez*, tu donnes, B 603; *roez*, *roëz*, en 2 syll. dans le *Doctrinal* (*Archiv f. celt. Lexik.* 1, 625). Voir v. 1562.

12. On ne connaissait que *coniuraff*; cf. v. 933.

Commetet dit gant Doe, pegant ez out croéet :
Hac arencquez dre guir, ouz pilir[1] da miret,
Pe bezaff am auis, start gardis punisset.
Vn cont bras an castell, dirac doe roe'n velly,
Arancquez rez dezaff, da rentaff ne graff sy :
Azrouant da antren, mar, lesez[2] nep heny,
Ha caz[3] an euffrou mat, haznat emeas az ty.
En maes an castell man, mar queçez glan an roe,
IESVS map doe ha den, bet certen á enoe :
Ha Sathanas az saff, è ansaff é auoe[4],
Truezus vezo'n cont, an tuhont ouz hon roe[5].

Troys choses sont dues au corps. Nourriture, Discipline et correction, Labeur et trauail.

Try tra da vn Asen*n*, euelhen á lennaff.
Chede á so dleét, pepret hep arretaff :
Da quentaff ez rencquez, reiff é boet rez dezaff,
Goude Goalen*n*, ha Sam, hep tam é yestlamaff[6].
Dre'n Asen*n* man hanuet, ententet hep quet son,
Eo corff den pep heny, á pep sort nation :
(f. 19 v.) Boet, ha goalen*n* certes, expres heruez ræson,
Dezaff encq á rencquy hac operation.

§ De la nourriture

Penaux en boetesot, nac en macqsot noter,
A rencquy en diuoe[7], da contaff da[8] croeér :
Quentaff mar deu[9] genet, re goac maguet seder,
Ha heuliet é eol, gant é roll ez coller.
An corff á dle seder, seruichaff an speret,

1. *Pirill, piril*, péril, rime toujours en *-ir* (*Dict. étym.* 353, 354); mais c'est la première fois qu'on trouve écrite cette métathèse, semblable à celle de l'esp. *peligro*, cf. *Gloss.* 457, 458; on a vu plus haut le plur. *pirillou*, v. 246. Le composé *dibilil* N 1467, rime aussi en *ir* : *Ha reif e guir dibilil glan* « et donner son droit, *sans* (qu'il souffre) *aucun péril* », = *dibirilh*, sans péril, Gr. Cf. *pirilh*, péril, pl. *ou* Gr. *périll*, m. pl. *eu* l'A.; *pirilha*, être en péril, *pirilhus*, périlleux Gr., *pêrilluss*, l'A.
2. Cette virgule est fautive.
3. Lire *caç*.
4. On ne connaissait que *auoeaff*; cf. v. 1772.
5. Lire *doe*, comme l'indique la rime intérieure en *ont*.
6. L'initiale *ye-* ne se trouve pour cette famille que dans le *Mirouer*, où elle est presque constante, cf. v. 1330, 1477, 1560, 1610; on lit *estlam*, v. 1615. Pel. tire ce mot de *es-* (*ex-*) et *lam* saut, cf. *Dict. étym.* 285; Loth, *Les mots lat. dans les lang. britton.* 165; H. de la Villemarqué, *Poèmes bret.*

Confié à toi par Dieu, par qui tu es créé,
Et tu dois fidèlement le garder de danger
Ou être, ce me semble, très sévèrement puni.
Un compte rigoureux du château, devant Dieu, le roi de la puissance
Tu dois justement lui rendre, je n'en fais pas de doute :
Si tu laisses entrer quelque ennemi
Et chasser les bonnes œuvres ouvertement de ta maison,
Hors de ce château si tu chasses tout à fait le roi,
Jésus fils de Dieu et homme, sois sûr de douleur ;
Et Satan, tout debout le reconnaître, le saluer,
Ce sera un compte pitoyable à notre Dieu, dans l'au-delà.

Trois choses sont dues au corps : nourriture, discipline et correction, labeur et travail.

Trois choses à un âne, c'est ainsi que je lis,
Sont dues, voilà, toujours sans arrêter :
D'abord tu dois lui donner sa juste nourriture,
Ensuite verge et fardeau, sans l'accabler du tout.
Par cet âne-ci nommé, est entendu sans le dire,
Le corps de chaque homme, dans toute sorte de nation ;
Nourriture et discipline, certes, expressément suivant la raison
Tu lui devras strictement, et travail.

§ De la nourriture.

Comment tu le nourris et le sustentas, notoirement
Tu devras, certes, en rendre compte à (ton) créateur :
S'il est d'abord par toi trop délicatement nourri, pour sûr,
Et sa volonté suivie, avec son caprice il se perd.
Le corps doit, sûrement, servir l'esprit,

205 ; Henry, *Lexiq.* 117. M. Loth propose aussi le v. franç. *esclame* plainte ; du Rusquec rapproche *estlamm* du lat. *exclamatio* ; voir mes *Notes d'étym. bret.* 202 (n° 100, § 9). Il semble y avoir eu contamination de deux mots, l'un brittonique, cf. gall. *yslamu*, bondir, l'autre d'origine française. Les formes nouvelles *yestlam* et *yestlamaff* ne se trouvent après aucun mot qui permette de décider si *y* était prononcé *i* ou *j* ; ce dernier est plus probable, l'altération s'expliquerait par l'influence du bret. (moderne) *jest*, *jestr*, geste, au plur. manières, grimaces, *jestral* faire des gestes inconvenants, etc. *L'Epenthèse des liquides*, 42 (§ 53), cf. en petit Trég. *jostram* un jocrisse, un imbécile, *Rev. Celt.*, IV, 157. Voir v. 1330.

7. Glose manuscrite : *er fin* (= enfin ; mais l'ancien mot *diuoe* est différent de *divez*, dont il n'a jamais le sens).

8. Probablement pour *daz* ; on peut supposer aussi *dan* (au), qui aurait été écrit *dã*.

9. Un *o* a été écrit au-dessus de l'*u*, pour figurer le moderne *deo*.

Ha gantaff mar be goac, penaux-pennac maguet :
E enep ez saffo, ha nen seruicho quet,
Gant é opinion, ez menno don monet.
An eneff mar men*n* [1] mat, heruez stat é natur,
An corff re goac maguet, en refus net cret sur :
Pechet aray hætus, ha coezaff en luxur [2],
Rac se beu hac euez [3], pe en rez é mezur.
Goude se ez rencquy, contaff defry yuez,
Dezaff mar lessot poan, na re á bihanez :
Er dre se á nep tu, mar berhez é buhez,
Anezaff muntrer ves, cleu expres an resez [4].
An corff pan vez genet, re foulet en bet man,
A faut caffout souten, ez deu yen ha quenan :
Ne guell ober nep mat, her dre fez [5] en stat man,
Quent se ez eu subiect, da pechet hep quet span.
Dre abstinanç lancet, ham cret an pechedou,
En á dle bout lazet, extinguet [6] ho fætou :
Han quic é lesell beu, am deseu nen deu gaou,
Rac aoun ouz é muntraff, nonbe scaff muy caffou.
Dre'n pez ameux comsét, na entent quet seder,
(f. 20) Na dlehes dre ræson, á fæçon deboner :
Castiaff glan an quic, pe dre dic ez picquer :
Hoguen é foulaff re, euyt se [7] ne dleér.

§ De la corection corporele.

An eil daz corff dleét, guenet hep arretafi,
Eu goalen*n* á doctrin, din de disciplinaff :
Homan [8] nedeu da quen, nemet de refrenaff [9],
Hac en pechet mar coez, yuez de scourgezaff.
Pan doctrinez da corff, mar men*n* ober torfet,

1. Glose manuscrite : *desir ober mat* (= elle désire faire le bien).

2. Ce mot rime aussi en *us-*, N 620.

3. *Euez* serait ici un impératif, mais la forme régulière est *evezha*, J 213. En changeant une seule lettre, *rac se beu lac euez* donnerait une tournure plus nette : « aussi, vivement prends garde », avec la même particularité, car l'impératif est toujours en moy. bret. *laca*, *laqua* : *luqua euez*, prends garde N 1645. Mais la forme analogique *lak* existe en trécorois et en vannetais, cf. *Rev. Celt.*, XI, 106. On pourrait, d'ailleurs, admettre ici *laca euez*, avec fusion des 2 voyelles en une syllabe.

4. Mot nouveau, qui paraît venir du v. franç. *resels*, *roiselz* rets, filet ; réseau. Le sens pourrait être ici « conséquence inévitable », cf. en franç. « un réseau de difficultés ».

5. Témoignage remarquable d'une prononciation qui détruit une rime

Et si par lui il est délicatement nourri de quelque façon que ce soit,
Contre lui il s'élèvera et ne le servira pas :
A sa fantaisie il voudra carrément aller.
Si l'âme veut le bien, suivant la condition de sa nature,
Le corps trop délicatement nourri la refuse tout net, crois-le bien ;
Elle péchera joyeusement et tombera dans la luxure ;
Aussi vis et prends garde de quelle manière le nourrir.
Après cela tu devras rendre compte sérieusement aussi,
Si tu lui laissas de la peine, ou trop de pénurie :
Car si par là d'aucun côté tu abréges sa vie,
Tu serais son meurtrier, comprends bien le danger (?).
Quand le corps est par toi trop comprimé en ce monde,
Faute d'avoir du soutien, il devient froid, extrêmement ;
Il ne peut faire aucun bien tant qu'il est dans cet état,
Au contraire, il est sujet au péché, sans aucune relâche.
Par l'abstinence sévère, crois-moi, ce sont les péchés
Qui doivent être tués, et leurs actions éteintes,
Et la chair, (on doit) la laisser vivante, je pense, ce n'est pas un [mensonge,
De peur qu'à l'assassiner nous n'ayons promptement d'autres regrets.
Par ce que j'ai dit, n'entends pas, assurément,
Que tu ne doives avec raison, de façon convenable
Châtier bien la chair, par laquelle tu es vivement aiguillonné ;
Mais l'opprimer trop, pour cela on ne le doit pas.

§ De la correction corporelle.

La seconde chose due à ton corps par toi, sans arrêter,
C'est la verge de doctrine, pour le discipliner comme il faut :
Celle-ci ne tend à rien autre qu'à le refréner
Et s'il tombe dans le péché, pour le flageller aussi.
Quand tu corriges ton corps s'il veut faire une faute,

interne dans *drez vez*. Cf. *Dict. étym.*, v. *ez* 1 ; *Gloss.* 229 ; *Rev. Celt.*, III, 237 ; XI, 481, etc. Une forme intermédiaire est *ez fez*, v. 978. Le sous-dialecte vannetais de la presqu'île du Croisic a utilisé de façon très originale cette prononciation, en la généralisant au sens du verbe « être », « avoir » gardant toujours le *b* radical : *noñ fou*, nous serons, *noñ bou*, nous aurons, cf. *Etude sur le breton... de... Batz*, 26. Voir v. 1241.

6. Mot nouveau, emprunt savant au lat. *extinguere*, qui se trouve dans le texte : « Et ergo Gregorius XXX moralium sic dicit Per abstinentiam carnis vicia extinguenda sunt non caro. »

7. Cet emploi explétif de *evit* n'est signalé qu'en bret. moderne, *Rev. Celt.*, XI, 481 ; *Gloss.* 227, 228.

8. Ce mot indique que *goalenn* était féminin, comme aujourd'hui.

9. Mot nouveau, du français ; le passage correspondant du texte a une expression voisine : *frenat gulam*.

En gloutony sygur, na Luxur mailluret,
Dyeguy nac Affuy, na drouc pridiry quet,
Leal gant an goalen*n*, ez fez eff dyffennet.
Ha ma ne vez bezet, genet doctrinet glan,
Miret ouz pechedou, Viçou ha ho saouzan :
E hol Yoaou bezet [1], en bet het ha ledan,
Eno dirac an drem, ez chancher lem en [2] poan.

§ Du labeur et trauail, du corps.

Touchant hac [3] an trede, pe heny so dleét,
Gant den hoantec de corff, de miret ouz torfet :
Eu operation, á fæçon ræsonet,
De ampeschaff pep lech, na coezhe en pechet.
An operation, salu he [4] bout raesonabl,
A miro da speret da Doe roe'n bet etabl :
Euffrou á pynigen*n*, az groay ten*n* diffennabl [5],
Ouz pep temptation, pechedou, compsou fabl.
Resistaff da pechet, á [6] nep quet á preder,
Ouz é quic nac an bet, nan drouc speret seder :
Ret eu dezaff affet, bout net occupet scler,
(f. 20 v) Hep gaou en euffrou mat, hep pompat nac atfer.
Da corff so dit prestet, gant Roe'n bet á credaff,
Euit eufriff en mat, heruez da stat gantaff :
Ha da dastum tensor, á guell da enoraff,
Dirac Doe roe'n velly, pan y hep fazyaf.
Da drouc euffrif diuez, mar en lequez bez sur,
A caffout huanat, dyouz an stat é natur :
Ha muy en deuez hoant, me sant é auantur,
Dan drouc eguyt dan mat, chede grat é statur.
An nep en deffe quet, amprestet á pret mat,
Chatal è amesec, hoantec eguyt reguat [7] :
Ho lacquat aray plen, da labourat en mat,
Er nac ahent ho hent, digantaff re quentrat.
Euelse pep vnan, á quement so ganet,
E eorff [8] digant Natur, á tra sur appuret [9] :
Homan [10] e'n fet me dest, endeues amprestet,

1. Litt. « toutes ses joies (qui ont) été », et non « (qu'il a) eues » ; cf. v. 1166, 1276. Cet emploi remarquable du participe « été », sans auxiliaire, existe dans la langue moderne : van. *bet mér* ancien maire.

2. Indice d'une prononciation *em* amenée par la labiale qui suit ; voir v. 534, 2613.

3. Dans les autres documents, ce mot est employé comme le franç. *touchant*, au sujet de, sans *hac*. On peut voir d'autres exemples d'addition semblable, *Gloss.* 217, 218.

4. Ce mot indique pour *operation* le genre fém.

Dans la gourmandise, sûrement, ou la luxure enveloppé,
La paresse ou l'envie, ou quelque mauvais dessein,
Justement par la verge il est défendu
Et s'il n'a pas été par toi bien corrigé,
Gardé de péché, de vices et de leur séduction,
Toutes les joies qu'il a eues au monde, en long et en large
Là, devant la face, elles seront changées vivement en peine.

§ Du labeur et travail du corps.

Quant à la troisième chose qui est due
Par l'homme zélé à son corps pour le garder de faute,
C'est le travail, de façon raisonnée,
Pour l'empêcher en tout lieu de tomber dans le péché.
Le travail, pourvu qu'il soit raisonnable,
Gardera ton esprit à Dieu, le roi du monde, comme il faut;
Les œuvres de pénitence te rendront fortement résistant
A chaque tentation de péchés, de paroles mensongères.
Celui qui songe à résister au péché
A sa chair et au monde et au malin esprit sûrement,
Il lui faut tout à fait être bien occupé, c'est clair,
Sans mensonge, à de bonnes œuvres, sans ostentation ni retard.
Ton corps t'est prêté par le roi du monde, je crois,
Pour agir en bien, selon ton état, avec lui,
Et pour amasser un trésor qui peut t'honorer
Quand tu iras devant Dieu le roi de puissance, sans faute.
Si tu l'emploies à agir mal sans honte, sois sûr
D'avoir des gémissements, d'après la condition de sa nature :
Et il a plus de désir, j'entends son cas,
Pour le mal que pour le bien, voilà l'inclination de son état.
Celui qui aurait emprunté de bonne heure
Du bétail de son voisin, le désirant pour faire un premier labour,
Il les mettra de suite à travailler bien
De peur qu'ils n'aillent leur chemin loin de lui, trop tôt.
De même chacun, de tous ceux qui sont nés
(Tient) son corps de la Nature, c'est une chose bien assurée;
Celui-ci est l'objet, je l'atteste, qu'il a emprunté

5. Qui se défend, résiste; dérivé nouveau. Le van. a, au sens passif, *dihuennabl*, défendable, soutenable.

6. Lis. *an*, qui pouvait être écrit *ā*.

7. C'est une variante du moderne *rega* Pel., Gon., Trd., cf. *Gloss.* 566. Le ms. Roussel porte : « *Rega*, v : *finouc'hella*, travailler la terre pour la 1re fois, la travailler Legerement ».

8. Lis. *corff*.

9. Mot écrit ailleurs par un seul *p*.

10. Lis. sans doute *Heman*.

Da ober mat gantaff, ent scaff hep tardaf quet.
Pan deuher da [1] mennat, dre'n maru plat dygatat
De perchen*n* diligant, ez rancquo é rentaff :
Ha nep nen deuez quet, euffret hep arretaff,
Anezaff an tuhont, en spont ez rencq contaff.
Rac se pan eu prestet, dyt net gant Doe'n [2] bedou,
Magueff en guis discret, maz doffuo pechedou :
Hep quet drez repetaff, re fonnaf é caffou,
Ha gant re á lastez, dyberraff é dyziou [3].
Goude gant an goalen*n*, peur ten*n* en quelenny,
Maz chomo dyt pepret, oboysset [4] detry :
Gant chastete seder, sier [5] ma en sclerhy,
(fol. 21) Ha ma en quiffy net, da Roe'n bet á detry.
Goude ez dleéz scaff, é instruiaff [6] affet,
Da labourat á striff, ha lesell oysifdet [7] :
Hac ober pinigen*n*, en glen quent gouffen*n* bet,
Neuse ez guylly scaff, anezaff contaff net.

Tiercement, fauldra conter de nostre prochain.

An trede pehiny, deffry hep faziaff,
Da contaff arencquez, ez dezuez diuezaff ;
Pan vezy plen en Les, vezo spes da nessaff,
Rayson ha guyrionez, á renty anezaff.
Quentaff ez rencq an tat, tizmat da doe ha den,
E map rentaff raport [8], á pep sort drouc ordren :
A fault na courrigaff, ent scaff ne comsaff quen,
Mar galse miret ferm, narase drouc termen.
Euell maz voe Hely, adeffry castyet, *1. Reg. iiij*
Hac á gouzaffas plen, an maru yen gant penet ;
A fault na courrigas, na ne punissas quet,
E bugale pep lech, á gouzie en pechet.
Rac se an tat han mam, á dle blam pep amser,
Ho buguel mar bez quet, coezet en pechet scler :
Ha mar gallent miret, nen groahe quet seder :
Ha nen grueont, peur sall [9], an goall ho tamallher.
Yuez an preladet, ne fell quet é doetaff,

1. Lis. probablement *de*.
2. Imprimé *Doe,n*.
3. Prononcé *e z-ez*-you.
4. *Oboysset* veut dire, au contraire (vous avez) obéi, J 40 ; mais *abois*, soumis, sujet (à) B 563 se rattache à ce participe comme en tréc. *rañplis* rempli à *ranpliset*, *Gloss.* 16, 17, etc.
5. Lis. *fier*.

Pour faire le bien avec lui, vite sans point tarder.
Quand on viendra le lui demander, par la mort rude,
Pour son propriétaire soigneux, il devra le rendre;
Et celui qui n'aura pas travaillé sans arrêter,
Là-bas en épouvante il doit en rendre compte.
Aussi comme il t'est prêté expressément par Dieu le roi des [mondes,
Nourris-le de façon discrète, pour qu'il dompte les péchés
Sans point, comme je le répète, trop multiplier ses peines
Et par trop de misère abréger ses jours.
Ensuite par la verge très durement tu l'instruiras
Pour qu'il te reste toujours parfaitement obéissant;
Par la chasteté sûre, que tu l'éclaires bien
Et que tu le trouves pur pour le roi du monde, tout à fait.
Ensuite tu dois vite l'instruire sérieusement
A travailler avec effort, et quitter l'oisiveté,
Et faire pénitence sur la terre avant la fin du monde;
Alors tu pourras promptement rendre de lui un compte exact.

Troisièmement, il faudra rendre compte de notre prochain.

La troisième chose dont sérieusement, sans manquer.
Tu devras rendre compte à ton dernier jour,
Quand tu seras en plein au tribunal, ce sera, certes, ton prochain;
Tu en rendras raison et juste droit.
D'abord le père doit, rapidement au Dieu et homme
Répondre de son fils pour toute sorte de désordre;
Faute de le corriger, je ne parle point à la légère,
S'il avait pu le garder avec fermeté, il n'eût pas fait mauvaise fin;
Comme Héli fut sérieusement châtié
Et souffrit pleinement la mort froide avec douleur
Faute de corriger et de punir
Ses enfants en tout lieu, qu'il savait en péché.
Aussi le père et la mère doivent réprimander en tout temps
Leur enfant, s'il est tombé en péché évident;
Et s'ils pouvaient empêcher, qu'il le fît, sûrement,
Et qu'ils ne le fassent pas, on les accusera très durement de la faute.
Les prélats aussi, il ne faut pas en douter,

6. On ne connaissait que la forme *jnstruaff*.

7. Dérivé nouveau, de l'adj. *oesiff*. Grég. donne *oësder*, d'un radical *oës-* qu'on a extrait de *oësus* oiseux, oisif, moy. br. *oesus*.

8. Mot nouveau, du franç. *rapport*.

9. C'est sans doute le mot *sall* « salé », employé au figuré pour « vif, piquant », cf. *saler* réprimander, Rigaud, *Dict. d'argot mod.* On retrouve *sall* dans la même acception, v. 1759, 1896, 2019, 2545.

O subiectet[1] gant spont, ez rencquont pront contaff

Penaux ez ynt bezet, gouarnet á credaff :
Ma no mirer perhuez, lech rez so da mezaff.
(f. 21 v.) An prelat en stat dyn, eu so determinet,
Da euezhat an leff, da roe'n eff é deffet :
Gant an bleiz en nep guis, mar bezont rauisset,
E deffaut nac é goall, ez vezo tamallet.
Eff en amanto rez, mar fell pez aneze,
Hep goap bihan ha bras, ne fallher an tra se :
Rac se ho euezhat, á fæçon mat á dle[2],
Hac ober ouz roe'n bet, mar guell quet ho trete.
Goude se an princet, aoutronez an bet man,
Pep stat hep debaty, ylys ha terrian :
Rentaff ho subiectet, da doe roe'n bet ledan,
Rayson ha guirionez, arencquont en dez man.
Ac eff na gueure doe, pan oa peur enoeét,
Ouz guelet tnou ha knech, ez cresquet[3] an pechet :
Digant merchet moab, nedoa map achapet,
Da fornication, na voa abandonet. *Nume. XXV.*
Doe á gourchemen*n*as, dre cas ouz an tra se,
Ez croucqset ho prinçet, en gibet hep trete :
Pana punissent quet, dre'n bet an pechet se,
Ez gouzeffsont[4] scandal, dre pen*n* ho bugale.
Dan reman damany, ez cry Ieremyas, *Ca XXV*
Cosquor ha pastoret, yudet ha garmet bras :
Achyff eu ho dezyou, hep gaou no heux daou pas,
Lazet vihet breman, sur ouch noman an cas.
Dre se an preladet, ha princet an bet man,
A dle rez euezhat, ho stat ha lacquat poan :
Ha doctrinaff affet, ho subiectet hedan[5],
Dre'n patrom ho compsou, hac euffrou disaouzan.
(f. 22) E trauell an prellat, á dle da lacquat scaff,
Da reiff deze doctrin, ha do examinaff[6] :
Ha lamet hæresi, mar deu da variaff,
Aneze en bet hont, hep spont voar pen*n* contaff.
Dre euffrou hep gaou quet, ez dle net á detry,

1. Pluriel nouveau, comme aux v. 1557, 1073 ; il devait se prononcer *sujetet*, comme le vannetais cité *Gloss.* 666. Voir v. 905.

2. Cette rime intérieure montre que le *d* de ce mot ne s'adoucissait pas en *z* ; il reste encore aujourd'hui intact, le plus souvent.

3. Ce serait « on croissait, multipliait » ; mais il faut probablement corriger en *cresque* verbe neutre, forme qui rend meilleure l'assonance remplaçant la seconde rime interne.

4. Premier exemple de cette personne.

De leur subordonnés, avec crainte ils doivent promptement rendre [compte,
Comment ils ont été administrés, je crois ;
Si on ne les garde soigneusement on a bien lieu d'être confondu.
C'est le prélat, en fonction régulière, qui est chargé
De faire attention au cri de ses ouailles vers le roi du ciel ;
Si elles sont par le loup en aucune façon ravies
Par sa faute ou par sa négligence, il sera blâmé.
Il l'expiera justement, s'il en manque une partie,
Sans raillerie, petite et grande, cela ne faillira pas ;
Aussi doit-il les surveiller de bonne façon
Et faire leur paix avec le roi du monde, s'il peut.
Ensuite les princes, les seigneurs de ce monde
En tout état, sans conteste, ecclésiastiques et terriens,
Ils doivent de leurs sujets, à Dieu, le roi du vaste monde, rendre
Raison et compte juste, en ce jour.
Dieu ne l'a-t-il pas fait, quand il était tout à fait irrité
De voir qu'en haut et en bas se multipliait le péché ?
Il n'y avait garçon qui eût échappé aux filles de Moab
Et ne se fût livré à la fornication.
Dieu ordonna, par haine de cette chose,
Qu'on pendît leurs princes au gibet, sans rémission ;
Parce qu'il ne punissaient pas dans le monde ce péché
Ils souffrirent le supplice, à cause de leurs enfants.
A ceux-ci fortement crie Jérémie :
Famille et pasteurs, hurlez et écriez-vous :
Vos jours sont finis, sans mentir, vous n'en avez pas deux,
Vous serez tués maintenant, vous êtes sûrs à présent de la chose.
Aussi les prélats et les princes de ce monde
Doivent régulièrement surveiller leur charge et prendre de la peine
Et instruire tout à fait leurs sujets, ardemment (?)
Par l'exemple de leurs paroles et des œuvres édifiantes.
Le prélat doit mettre son soin, vivement
A leur donner l'instruction et à les examiner
Et enlever l'hérésie, si leur doctrine vient à se fausser,
Pour pouvoir dans l'autre monde rendre compte d'eux sans crainte.
Par des œuvres, sans mentir, il doit bien expressément

5. Mot nouveau composé de *tan* feu et du préfixe *he-*, cf. *Gloss.* 315 ; ou à lire *ledan* largement, au loin ?

6. Premier exemple de cet infinitif, cf. *Gloss.* 228 ; mod. *eçzamina* (et *eçzamena*) Gr., *examinein* l'A. ; *eçzaminer*, pl. *-éryen*, *eçzamener*, pl. *yen* examinateur Gr., *examinourr*, pl. *-nerion* l'A. ; moy. br. *examen*, examen, *eçzamen* plur. *ou*, *eçzamin* pl. *ou* Gr., *examen* m. l'A. Dans les formes données par Grég., l'*x* a été bretonisé en *ç*, et l'analogie a complété les deux séries du franç. *examen*, *examiner*. On dit en Tréguier *egzamin*, pl. *o*. Nous verrons le dérivé nouveau *examinanç* examen, v. 1892.

Ha compsou en louen, quelen*n* plen pep heny :
En drouc roll mar ho les, dieznes, hæresy,
Pan duy cont de spontaff, outaff ne coez affuy[1] .
Han princet na ret mar, ho deuezo carez,
Ma ne delchont dison, Rayson, ha Guvryonez [2] :
Courrigaff pobl rebell, ha quement á dellez :
Hac ober en pep oat, Iustiç mat nos ha dez,
Mar grueont autremant, ez vezont tourmantet,
Molestaff á nep tu, nep so deze subiect :
Peuryen ho sourprenyff [3], hastiff hac emdyffet [4],
Ho debaill dre taillou [5], ha succidou [6] gaouet [7].
Me men*n* ez gouzuezont pan duy deze contaff,
Dan re brassaff affet, ez vezo caletaff [8] :
Seul muy ho dignite, euelse a [9] leaff,
Seul muy lech rac an cont, ho deues da spontaft :
Rac se an preladet, ha princet an bedou,
Pepret [10] en ho pedaff, quent gouzaff muy caffou :
Ez gouuarnhent fetiç [11] hep viç ho offiçou :
Miret ho subiectet, pepret ouz pechedou.
Gant quement se tuhont, pan ehet da contaff,
Ez vihet excuset, dyouz roe'n bet á credaff :
Dre se er noz be mez, en dezuez diuezaff,
Lecquet en prop ho poan, do miret dianaff.

Quartement, fauldra conter de noz oeures.

Goude ne lacquaff mar, me goar an peuare,
Da contaff arencquez peur rez en dezuez se :
Vezo an euffrou gruet, genet en bet chede :
E pep stat mat ha drouc, nedeux az amoucque [12].

1. Litt. « sur lui ne tombe pas envie ».

2. Glose ms. *carz*. C'est le *karz* m. raclure, ordures, immondices enlevées de dessus quelque chose Gon., que Troude déclare ne pas connaître, et qui n'a rien à faire avec *carez*. Cf. *Gloss.* 100.

3. L'*y* a été complété à la main.

4. Ce pluriel de *emdiuat* est l'équivalent de *emdiuadet*, *Gloss.* 208, et répond au gall. *amddifaid*, comme *deffet* des brebis, v. 1048, à *defaid*.

5. Du franç. *tailles*. Grég. donne *tailh* f. pl. *ou*, van. *éü*, avec la variante *teilh* pl. *ou*, compromis entre ce mot et *tell* f. pl. *ou* id., qui est d'origine différente, cf. *Gloss.* 685 ; *tailhapl*, *teillhapl* (et *tellapl*), taillable. Dans les autres sens du mot, *tailh* et ses dérivés n'ont pas de variantes. L'A. donne *taill-vrass*, f. pl. *tailleu-vrass*, et traduit « taillable » : *sujétt d'enn Daill brass*. Le dict. ms. vannetais-franç. de P. de Châlons (1774) rend le même mot : « *Taillabl'*, *partabl' suiet d'en taill'* », en ajoutant que « le premier n'est pas sûr ».

Et par des paroles, avec joie instruire pleinement chacun ;
S'il les laisse en mauvaise voie, misère, hérésie,
Quand le compte (à rendre) viendra l'épouvanter, son sort ne sera pas [enviable.
Et les princes, n'en faites pas de doute, auront du blâme
S'ils ne maintiennent tranquillement la raison et le droit,
Ne corrigent les gens rebelles et tout ceux qui le méritent,
Et ne font en tout temps bonne justice nuit et jour.
S'ils font autrement, ils seront tourmentés,
S'ils molestent en aucune façon celui qui leur est soumis,
Lèsent des pauvres vivement et des orphelins,
Les grèvent d'impôts et de subsides illégitimes (?)
Je veux qu'ils sachent, quand viendra pour eux le compte à rendre,
Aux plus grands précisément il sera le plus dur :
Plus grande est leur dignité, je le jure ainsi,
Plus ils ont à craindre du compte.
Aussi les prélats et les princes du monde,
Toujours je les prie, avant de subir plus d'angoisses,
Qu'ils gèrent leurs offices fermement, sans défaillance
Et gardent leurs sujets toujours de péchés.
Avec cela, là-bas quand vous irez rendre compte,
Vous serez excusés de la part du roi du monde, je crois ;
Aussi pour que vous n'ayez pas honte au dernier jour,
Mettez proprement votre soin à les garder sans faute.

Quatrièmement, il faudra rendre compte de nos œuvres.

Ensuite je n'en fais pas de doute, je sais la quatrième chose
Dont tu dois rendre un compte très régulier en ce jour :
Ce seront les œuvres faites par toi dans le monde, voilà,
De toute façon bien et mal ; il n'y a personne qui t'en dispensât.

6. Du v. franç. *succides* ; normand *sucide* impôt, God.

7. En face de ce mot on a écrit *Greuet* (grevé), ce qui ne peut pas être exact. Si *gaouet* n'est pas une faute pour *gnouet* évident, public, cf. v. 1142, 1633, 2245, ce doit être le participe d'un verbe répondant au gall. *geuo* mentir, fausser.

8. Un lecteur a mis un accent aigu sur cet *a*.

9. L'*e* est ajouté à la main.

10. Imprimé avec une minuscule.

11. Le mot ne s'était trouvé à cette époque que comme nom propre : *Fetys*, *Faitis*, *Faitys*, *Le Fatis*, *Le Fetiz*, *Gloss.* 236. Le *ç*, appuyé par la rime, de même qu'au v. 3332, est conforme à l'étymologie, le v. franç. *faitis* venant du lat. *facticius* (ital. *fattizio* factice, artificiel et, avec un sens conforme au breton, *fatticio* membru, vigoureux).

12. On ne connaissait de ce verbe que l'infinitif *amouez*, cf. *Zeitschr. f. celt. Philol.*, II, 506.

Ne vezo lem hep muy [1], an pechedou muyhaff,
Pan vezy an tuhont, arencquez da contaff :
Quen encq ez rencquy glan, contaff an bihanaff,
Pan vezy plen en les [2], euel an re brassaff
An pez quet na quefez, paen gruez é pechez tam,
Na dreizaff en nep les, spes ez delezhes blam :
Te rancquo é contaff, ha dreizaff gouzaff blam,
Ma nez vez eff en bet, amantet á hèt cam.
Ober pas so hasou, hep gaou pan dezraouhet,
Ha neubeudic en merz [3], nep á guerz é querzet :
Euit se anezaff, contaff nen nachaff quet,
Da den pan tremeno, eno á vezo ret.
Er Doe hon guir croeér, guir visiter certen,
Seder da oberou, ha da camegou [4] den,
Contaff ara hep gaou, hon oll pasaou laouen,
Squyent aban eo quet, dymp prestet á fet plen.
E drem lem hep remet, oar quement so en [5] bet man,
A quel rep á pep tu, nort ha su quen buan :
Hac á preder hep gaou, hon pasaou disaouzan,
Da rentaff dymp affet, yoa pe penet ledan.
Yuez á quement guer, seder, á leuery,
Ma ne douc rez froez mat, da stat a trellaty :
(f. 23) Anezaff contaff encq, ere'n brenc [6] á rencquy,
Pan vezo'n barnn starnet, gant roe'n bet á detry.
Hoaz chede ez rancquy, pan y ez guyly gnou,
Contaff á caffaff muy, az drouc prydiryou :
Hep ho ober certen, nac ho comps az guenou,
Rac se preder pe rez, pan soingez quent dezrou.
Eno an pechezrien, ac y plen na crenhont ?
Roe an sent en quentel, mar cruel en guelhont :
Guelet peguen buhan, pan duy tremen an pont,
An holl euffrou dezaff, ret eo scaff rentaff cont.
Eno tra ne mano, nep tro mar goloet,
Na duy da vezaff prest, medest manifestet :
Neuse ez gnelher [7] viff [8], euel pan vent scriffet,

1. Sur cette rime interne, cf. *Dict. étym.*, 310.

2. Mot impossible à cause de la rime ; on peut supposer un nom *tas* jugement, radical du verbe *tassaff* taxer, juger. Grég. donne *taçz* pl. *ou* van. *éü* (m.) « taxe, ce que les comptables doivent païer » (avec une forme surannée *tasg*, pl. *au*, qui ne doit être que galloise); (*an*) *taçz* (*eus*) *ar misou* la taxe des dépens d'un procès ; *lacqât un taçz* imposer quelque taxe ; il écrit de même *taçza* taxer (les marchandises); blâmer. L'A. donne *taxe* et *tace* pl. *eu* taxe ; *taxe* pl. *eu* taux ; Châl. *ms tax', tass'* taxe, *taxein, tassein* taxer, Le moy. br. *taux*, l. taxatio, en van. *taus*, pl. *eu* taxe, impôt, *tausein* taxer, évaluer, ne vient pas du latin, mais du fr. *taux*, v. fr. *tausser, tauxer*. Voir v. 1189.

Ce ne sera pas, certes, seulement, des plus grands péchés,
Quand tu seras dans l'au-delà, que tu dois rendre compte :
Tout aussi strictement tu devras rendre compte du plus petit
Quand tu seras en plein jugement, que des plus grands.
Ce que tu ne croyais pas pécher du tout en le faisant,
Et par là dans aucune cour bien mériter de reproche,
Tu devras en rendre compte, et pour cela souffrir reproche
Si tu ne l'as en ce monde expié pas à pas.
Faire un pas est simple sans mentir, quand on commencera,
Et il le remarque bien peu, celui qui vend sa marche ;
Pourtant de rendre compte de cela, je ne le nie pas,
A l'homme quand il passera, là, il sera nécessaire.
Car Dieu notre vrai créateur, vrai inquisiteur assuré,
Certes, des œuvres et des pas de l'homme,
Il compte, sans mentir, tous nos pas, gaîment,
Depuis que le discernement complet nous a été prêté.
Sa vue perçante, sans retard, sur tout ce qui est en ce monde
Aperçoit sévèrement de tout côté, nord et sud, aussitôt ;
Et il examine, sans mentir, nos pas sans erreur,
Pour nous rendre, certes, joie ou peine immense.
De plus, pour chaque parole, sûrement, que tu diras,
Si elle ne porte justement de bons fruits, ta condition sera troublée :
Tu devras en rendre compte strictement, tenu par les ouïes
Quand le jugement sera établi par le roi du monde, certes.
Voici qu'encore tu devras, quand tu iras, tu le verras bien,
Rendre compte, ce que je trouve plus fort, de tes mauvaises pensées
Sans les avoir exécutées, certes, ni prononcées de ta bouche ;
Aussi pense à ce que tu fais, quand tu réfléchis avant de commencer.
Là les pécheurs ne trembleront-ils pas beaucoup ?
Le roi des saints, à ce moment, ils le verront si cruel ;
Ils verront combien promptement, quand viendra le passage du pont,
Il faut vite lui rendre compte de toutes les œuvres.
Là rien ne restera, d'aucune façon si caché
Qui ne vienne à être promptement manifesté, je l'atteste ;
Alors on verra toutes vives, comme si elles était écrites

3. C'est le premier exemple de ce mot, cf. *Gloss.* 409.
4. Prononcé *kamejou*, pl. de *camet*, *camhet*.
5. Cette synérèse se retrouve v. 2050, 2231, cf. 2968, tandis que *so en* compte pour 2 syll., v. 2048, 2255.
6. Sans doute les oreilles. Cette figure bizarre, suggérée par la rime, rappelle en français populaire *aileron* pour « pied » ou « main » (L. Rigaud, *Dict. d'argot moderne*). Pel. remarque, v. *brenk*, que « l'on prend et tient le poisson par les ouïes ».
7. Lis. *guelher*.
8. On ne connaissait de ce mot que des exemples plus récents, *Gloss.* 739.

Real [1] en ho talou [2], ho holl euffrou gnouet.
Rac se auis pechezr, euit nep trichezry,
Ne gualles golo quet, pechet da monet dy :
Ret eo ret dre detin, en fin da pep heny [3],
E bout disgoloet [4], gant roe'n bet hep quet sy.

Quintement, fauldra conter de la negligence et des biens que le pecheur pouuoyt faire.

An pempet peheny, arencquy en dyuez,
Anezaff [5] rentaff ton [6], rayson ha guyryonez :
Vezo an euffrou mat, á galses nos, ha dez,
Da ober anterin, dre doctrin bet finuez [7].
Pan guellez ober mat, ha te da dilataff [8],
Hac é ober na gruez [9], te conto anezaff :
(f. 23 v.) Rac se auis da stat, groa mat quent quemiadaff
Dre maz eu striz an pont, ha spont vezo contaff.
Da den en oat parfet, ne soufyt quet seder,
Euyt dellit [10] Ioa prop, cessaff á drouc ober :
Er [11] ma nerahe mat, é stat so en atfer,
Lech creu [12] á re [13] da blam, pan les stram an amser.
An amser so gant Doe, han [14] roe dymp auoeét,
Euit é seruichaff, é enoraff affet :
Ha da dellit saluder peur fyer don speret,
Ha ma ne proffytomp, entromp ez omp trompet.
Hoguen estym ne gruer, euvt [15] he differaff [16],
Hac en vizou [17] azgas, allas ouz he goastaff :
Hac ez eu nedeu fabl, irrecuperablaff [18],
Distreiff an dez [19] bezet [20], ne galhet á credaff.
Pep á guell bout certen, an amser tremenet,

1. L'*e* a été suppléé à la main.
2. Premier exemple de ce pluriel (*talou*, van. *talëu* Gr., *taleu* l'A.).
3. Prononcez ici *hiny*; voir v. 821.
4. Ceci n'est pas nécessairement une simple graphie étymologique, pour *disoloet*; cf. mes *Études d'étym. bret.*, nos XIV, XVIII (= *Mém. Soc. ling.*, XII, 284-286, 300).
5. Litt. « Le premier lequel... tu devras rendre compte... de lui »; cf. une construction semblable dans un ms. du mystère de Jacob, citée *Gloss.* 467.
6. Cet emploi de *ton* est unique.
7. En face de ce mot on a écrit la glose : *fin.*
8. En face est écrit : *différer*. C'est un dérivé savant du lat. *dilatus*; on ne connaissait que le subst. *dilation*.
9. Premier exemple de la conjugaison de ce verbe avec lui-même, cf. *Rev. Celt.*, IX, 245, 248. Au-dessous de *gruez*, on a écrit *credez* (tu oses).

Réellement sur leurs fronts, toutes leurs œuvres visibles.
Aussi prends garde, pécheur, que malgré toute tromperie
Tu ne pourrais cacher un péché pour aller là ;
Il est nécessaire, nécessaire expressément, enfin à chacun
Qu'il soit révélé par le roi du monde, sans faute.

Cinquièmement, il faudra rendre compte de la négligence, et des biens que le pécheur pouvait faire.

La cinquième chose dont tu devras enfin
Rendre compte, raison et justice,
Ce seront les bonnes œuvres que tu aurais pu nuit et jour
Accomplir, avec sagesse jusqu'à la fin.
Quand tu peux faire bien et que tu remets
Et que tu ne le fais pas, tu en rendras compte.
Aussi prends garde à ton état, fais le bien avant de dire adieu
Parce que le pont est étroit, et ce sera une terreur, de rendre compte.
A l'homme à l'âge de raison il ne suffit pas sûrement,
Pour mériter le bonheur parfait, de cesser de mal faire :
Car s'il ne faisait pas le bien, son sort est risqué,
Il donne fortement lieu de le blâmer, quand il laisse dédaigneuse-[ment le temps.
Le temps nous est accordé par Dieu, notre roi,
Pour le servir, l'honorer effectivement
Et mériter très bravement le salut pour notre âme ;
Et si nous n'en profitons pas tous, tant que nous sommes, nous [sommes déçus.
Mais on ne fait pas de cas pour le négliger,
Et dans des vices odieux, hélas ! en le perdant ;
Et il est, ce n'est point une fable, tout à fait irrécouvrable :
Le jour qui a été, on ne saurait le ramener, je crois.
Chacun peut en être certain, du temps passé

10. C'est ce mot qui est inexactement glosé (à gauche de la ligne, sans renvoi) par *caout* (avoir).
11. La glose *rac*, qui se trouve dans les mêmes conditions, est exacte.
12. Lire *cre*, variante de *creff* choisie pour rimer à *re*.
13. Équivalent de *ro*, cf. v. 1558,3083, comme *sque*, *squæ* de *sco*, il frappe ; *distre* v. 1975, de *distro*, il détourne. Voir v. 113.
14. Lis. *hon*.
15. Lis. *euyt*, comme un lecteur a corrigé le mot.
16. Les lettres *fe* ont été ajoutées à la main.
17. Lis. *viçou*.
18. Superlatif de *irrecuperabl*, mot nouveau, du v. fr. *irrecuperable*. Ordinairement, les adj. en *-bl* font *-plaff* (*Rev. Celt.*, XXII, 372). Voir v. 1665.
19. On a écrit à gauche de la ligne la forme actuelle *deiz*.
20. Voir v. 981.

Ne chomo mys na dez, pan vyher tremenet [1] :
Bihanoch som, moment, na rencq bezaff rentet,
Da Doe anezaf cont, tuhont pe bout spontet.
Rac se auis pechezr, goude scuezr trichezry,
Ouz goastaff an [2] amser, da ober gædery [3] :
Da dellyt bout saluet, dvt [4] prestet adetry [5],
Quen striz maz rencquy cont, tuhont pe responty [6].
. Entre an holl poanyou, han tourmantou couen,
Diouz compas las [7] ha scuezr, á punis pechezrien :
Hac ho groa da bout stanc, hep coufranc [8] gant ancquen
Muyguet poan [9] nep heny, hac aray bizuicquen.
Eu stram coll an amser ayoa deliberet,
Deze plesant gant Doe, aban viont croeét :
(f. 24) Euyt dellyt saluder, enhy scler do speret,
Da bout net en é ty, hep si glorifiet.
Guelet neubeut en spaç, da dellyt soulaçou [10],
Dan corff ha [11] dan eneff, hep leff gant Roe'n effou :
Ouz quempret [12] en bet man, oar an corff manpoanyou
Euyt é ren goude, da bout gae en Ioaeou.
Mar deu neubeut an spaç, da dellyt soulaç bras,
Ezedy quen byhan, da dellit saouzan las :
Rac se preder certen, na coezy plen en tas [13],
Mez dellezhes an poan, da bout gant Sathanas.

Sextement Dieu demandera conte,
de touts ses dons, et graces, dones á l'home.

En huehuet á credaff, han diuezaff affet,
Ez rencquy pront contaff, outaff ne nachaff quet :
An holl donesonou, hep gaou á guir caoudet,
Digant Doe roe'n ælez, yuez az heux bezet.
Prestet endeues dit, da dellit meritou,

1. Hémistiche à remplacer par quelque chose comme *a pan vez finuezet*, quand il est fini.
2. L'*a* n'est pas marqué; on a écrit à tort *e* à la place.
3. Sans doute équivalent de *gæry*, amusement, v. 2274; dérivés de *gae*, gai, avec les suffixes *-deri*, *Gloss.* 376, 377, et *-eri*, 397.
4. Corrigé à la plume en *dyt*, avec raison.
5. L'*e* a été ajouté à la plume.
6. Ce verbe est employé activement, si le mot précédent est exact.
7. Un lecteur a ajouté une virgule après ce mot.
8. Écrit *coufranc*, v. 3424; on trouve, v. 2464, le composé *diconfranc*, rimant en *ouffr-*. Ordinairement *ô* est à lire *on*, mais il y a des exceptions : au v. 1316, *prôff* ne peut être que *prouff* (rimes *-off*). Dans les trois passages *coufranc* est accompagné d'une négation. Il pourrait signifier « répit, consolation, délivrance », et être formé de *co-* avec le radical de *franc*, libre, *franchat*, affranchir. La ressemblance du gall. *cyfrang* f. rencontre (combat, et affaire), irl. *comrac*, rencontre (combat, duel), *cdinchomrac*, conven-

Il ne restera mois ni jour, quand il sera passé;
Pas de plus petit instant, de moment dont il ne doive être rendu
Compte à Dieu là-bas, ou être épouvanté.
Aussi prends garde, pécheur, après l'exemple d'infidélité
En perdant à t'amuser, le temps
Qui t'a été prêté expressément pour mériter d'être sauvé,
Que tu devras un compte bien sévère, là-bas, quand tu en répondras.
Entre toutes les peines et les tourments affreux
Qui dans une mesure accablante et juste punissent les pécheurs,
Et les font être épuisés par l'angoisse, sans répit(?)
Plus qu'aucune sorte de peine, et qui le feront à jamais,
Il y a la honteuse perte du temps qui était fixé
A eux gracieusement par Dieu depuis qu'ils furent créés,
Pour mériter alors le salut de leur âme, évidemment,
Afin d'être nettement dans sa maison sans faute glorifiés.
Car il y a peu de temps pour mériter des félicités
Au corps et à l'âme, sans douleur, avec le roi des cieux.
En prenant en ce monde sur ce corps-ci des peines
Pour l'amener après à être heureux dans les joies.
Si le temps est peu long pour mériter grande félicité,
Il est aussi petit pour mériter un chagrin accablant;
Réfléchis donc bien pour ne pas succomber dans le jugement
De façon que tu mérites la peine d'être avec Satan.

Sixièmement, Dieu demandera compte de tous ses dons et grâces donnés à l'homme.

En sixième et tout dernier lieu, je crois,
Tu devras promptement lui rendre compte, je ne le nie pas,
De tous les dons, sans mentir, de bon cœur,
Que de Dieu, le roi des anges, tu as eus aussi.
Il t'a prêté, pour gagner des mérites,

tion amicale, cf. *Táin bó Cúalnge*, éd. Windisch 220, 221, 945, gaél. d'Écosse *còmhrag*, conflit (de *kom-* avec la racine du lituanien *rinkti*, assembler, selon l'*Urkelt. Sprachsch.* 232) serait trompeuse, à moins qu'on ne suppose une ancienne locution (*hep* ou *di-*) **couvranc* = (sans) conteste, (sans) débat, que le contexte permettrait aussi, et que l'auteur aurait rapprochée instinctivement de *franc*. La forme se prête, d'ailleurs, mieux à une origine celtique, les composés de *com-* sont d'ordinaire anciens, cf. *Gloss.* 122-125.

9. Lire *poen*, qui donne une rime intérieure recherchée. On lit *poan* dans les mêmes conditions, v. 2446, mais *poen*, avec rime nécessaire, v. 3210. Un fait semblable est signalé au v. 273.

10. Pluriel nouveau.

11. L'*a* a été suppléé à la plume, de même que le second *e* de *eneff*.

12. Glose ms. à la fin de la ligne : *quemeret*.

13. On peut admettre ici le mot que nous avons suppléé au v. 1110.

Salu vsaff dre ræson, daou sort [1] dounæsonou :
Ha pan duy dan [2] buhez, an fynuez he dezyou,
Te conto aneze, an tra se nede gaou.
Vn re so temporal, hac ara hualet,
Da miret ouz ho guis, an nep nac eu discret :
Euel maz eu madou, hac offyçou gnouet,
Ha tizaff hep cafou, brudou [3], enorou'n [4] bet.
Seruigaff ara dyt, euyt mondanite [5],
Donæson á gounit, an temporalite [6] :
(f. 24 v) Da heul da appetit, gant he [7] fragilite,
Hoguen quet en bet hont, gouzuez pro*n*t nez mo*n*the
Dan Eneff en effet, ezeu prestet seder,
Donæsonou diuoe, gant Doe he guir croeér :
Scaffelæz ha quenet, ha nerz merzet [8] net scler
Squient, entendamant, da bout vaillant antier.
Natur plen dan eneff, eu gourren en effou [9],
Dre ma en deues rez, scaffelez á dezrou :
Da se voe he croeas [10], an Roüe [11] bras hasou,
Oar [12] na ve ampeschet, dre fet á pechedou.
Pechet he groa poesant, mar assanter gantaff,
Hac he ten*n* ouz an tnaou, euyt he caffaouaff [13] :
An douar gant é poes, alaca da froesaff,
A scrap bede'n abym, han lym de opprimaff [14].
Qnenet [15] creff he deuoe, digant Doe pa he croeas,
De Imag é figur, hep ordur he furmas :
Ha quent drez [16] vez bezet, coezet en pechet bras,
Eza du quen buan, da fæçon Sathanas.

1. On dit de même en Trég. *daou sort*; voir d'autres exemples de ce mot masc., *Gloss.* 625, 634. Grég. donne *seurd* pl. *ou* sorte, espèce, haut cornouaillais et vann. *sord*; l'A. *sorte* m., pl. *sorteu*.

2. On attendrait *daz*, à ta (vie).

3. Pluriel nouveau. Grég. donne *brud*, pl. *brudou*, bruit qui se répand; l'A. *brutt*, m. pl. *brudeu*, bruit.

4. Pour *an*; aphérèse nouvelle dans ces conditions, on ne la trouve d'ordinaire qu'après un monosyllabe en *a* ou en *e*, voir v. 34, 105, 185. On lit en prose *poanyoun Ifern*, les peines de l'enfer, D 31 ; *ludu'n lichou* les cendres de la lessive Nom. 172. Voir v. 1480, 1604.

5. Mot nouveau, du fr. *mondanité*.

6. Mot nouveau, du v. fr. *temporalité*, God. *Compl.*

7. Dans tout ce passage, *eneff*, âme, est traité comme féminin. Voir v. 895.

8. On n'avait pas d'exemple de *merzout*, apercevoir, avant le *Doctrinal*, cf. *Gloss.* 409. Troude donne : « *Diverz* adj. Imperceptible. Ce mot est peu ou pas usité » ; Milin a ajouté la mention « et adv. », et les traductions « extrêmement, extraordinairement, grandement, beaucoup ». Ce sens peut s'expliquer par « sans ménagement », cf. van. *armerhein*, épargner, *Gloss.*, 39 ; ou par *di-* intensif?

9. En face de ce mot est la glose manuscrite : *ciel*.

A condition d'en user raisonnablement, deux sortes de dons;
Et quand arrivera à la vie la fin de ses jours,
Tu en rendras compte, cela n'est pas un mensonge.
Les uns sont temporels, et rendent entravés
Pour les garder à leur façon, ceux qui ne sont pas modérés :
Tels sont les biens et les offices en vue,
Et atteindre sans regrets les gloires, les honneurs du monde.
Il te sert pour les choses mondaines,
Le don du gain, l'avantage temporel,
Poursuivre ta passion, avec sa fantaisie;
Mais dans l'autre monde, sache-le vite, il ne t'exalterait pas.
A l'âme, en effet, sont prêtés sûrement,
Des dons excellents, par Dieu son vrai créateur :
Agilité et beauté, et force aperçue bien nettement,
Bon sens, entendement, pour qu'elle soit tout à fait vaillante.
La nature véritable de l'âme, c'est de monter aux cieux,
Parce qu'elle a une grande agilité, depuis le commencement;
C'est pour cela que la créa le grand roi glorieux,
Pourvu qu'elle ne soit pas empêchée par le fait des péchés.
Le péché la rend pesante, si on y consent,
Et la tire en bas, pour l'affliger;
Il fait, par son poids, crever la terre,
En l'entraînant jusqu'à l'abîme et l'enfer, pour l'opprimer.
Elle eut des charmes puissants de Dieu quand il la créa,
A son image et sa ressemblance sans souillure il la forma;
Et aussitôt qu'elle a été tombée en grand péché,
Elle devient noire immédiatement, à la façon de Satan.

10. Glose ms. : *crée.*

11. Diérèse rare à cette époque, marquée ici par le tréma sur le premier son vocalique; voir v. 496, 509.

12. Dans les deux seuls exemples connus de *oar* en ce sens, il est suivi de *ez*; il n'y a pas de négation (*Dict. étym.* 345).

13. On ne connaissait pas cette forme de l'infinitif ; voir v. 1845.

14. Mot nouveau, du franç.

15. Lis. *quenet.*

16. *Quent drez vez*, aussitôt qu'il est, se retrouve v. 2150 ; cf. *quent drez duy*, aussitôt qu'il viendra, 2627 ; *quentrez vezo*, aussitôt qu'il sera, 1430, 3581 ; *quen-trez vezo*, 656, *quen drez vezo*, 723 ; *quen trez caffet*, aussitôt qu'on trouverait, 1544. Nous avons vu, au v. 723, que la seconde partie de cette expression est *tre, dre.* La première est *quent*, qui, tout seul, n'a que le sens du comparatif : « plus tôt », gall. *cynt.* On peut donc encore se demander si dans *quentre* il n'y a pas une abréviation d'un ancien **quen quent*, mod. *qèr-qènt*, aussitôt, *qerqent ma, qerqent ha ma*, aussitôt que, Gr., etc., en gall. *cyn gynted*, cf. *Gloss.* 275, 276, 537. *Drez* n'a jamais le sens de *quent drez* ; il en a d'autres, cf. v. 1504, etc., dont un seul susceptible d'être précisé ou renforcé par un préfixe : ainsi plus loin, *drez gallo*, tant qu'il pourra, v. 2071, *her drez é*, tant qu'il est, 2033, *her drez oant* tant qu'ils étaient, 1990.

An Æl dezaff[1] affet, prestet net competant,
De miret en bedou, ouz an try azrouant :
En groay mat en bataill, ha da arsaill vaillant,
De disquar en carez, pemdez ho deuez hoant.
An donæsonou man, ameux breman hanuet,
Contaff encq á rencquy, er ne achappy quet :
Mar az vez y cadarn*n*, nep darn*n* drouc gouarnet,
Pan duy rentaff ræson, ez vezy estonet.
Oar se oar pen*n* mazy, pe responty dyen,
Auys penaux pennac, na preder stat[2] a quen ;
(f. 25) Ne guellez bezaff ferm, pana gousot termen,
Arryu eu pep ehoaz, á bloaz en bloaz da den[3].
Dre se nobl, ha comun, ez dlehech dihunaff,
Da bezaff fresq escuit, pan deuher da citaff :
Da monet dan bet hont, rac an spont ouz contaff,
Er ma ne vezer glan, ezeux poan hac anaff.
Vn den endeffe hoant, da miret discandal,
Ouz pep den é tensor, é madou temporal :
Oar euez creff ez ve[4], piu á deuhe de sal,
Rac aoun na ve lazret, na douguet é metal.
Allas ha ne tal quet, quement so en bet man,
Vn Eneff en effet, á ve net miret glan :
Rac se he euezhat, groa en mat ouz Sathan,
Hac en dyuez ez y, dan ty maz eux diboan.

Le Troysiesme poinct, qui faira
le grand Iugement de Dieu terrible : sera la Sentançe,
qui sera fulminée contre les rep*r*oues : et les co*n*dition*s* d'icelle.

An Trede peheny, deffry pan studiaff,
Ara douigaff noman, an Barn*n* man ha poanyaff[5] :
Eu guelet an sentanç, pan deuher de lançaff,
A guenou guir Barner, seder he proferaff[6].

§ La premiere condition de la Se*n*tance, qui la faict terrible est, l'incertitude d'icelle.

Try abec[7] so egal, leal diouz an balanç,
(f. 25 v) Aray spontaff affet, bout ret cleuet Setanç :

1. Ici *eneff* reprend son genre masculin.
2. Ceci peut s'expliquer litt. : « ne pense la condition de rien autre ». La rime suggère une correction en *stac* qui répondrait au mod. *stag*, attaché, attache, *Gloss.* 650 : « ne pense, en t'y attachant, qu'à cela » ; cf. v. 1444, 1445.
3. Litt. « chaque repos est arrivé... » *Ehoaz* n'était attesté à cette époque que par le verbe *ehoazaff* « reposer à mydi », part. *ehoazyet*. Le *d* de *den* se prononçait ici *z* doux ; voir v. 273, 1842.

L'ange qui lui fut, certes, prêté très avantageusement
Pour la garder dans le monde contre les trois ennemis,
La rendra bonne à la bataille et vaillante à l'assaut;
Ils ont envie de la faire tomber en faute, chaque jour.
Ces dons que j'ai nommés maintenant,
Tu devras en rendre un compte strict, car tu n'échapperas pas :
Si tu les as hardiment en aucune partie mal administrés
Quand il s'agira d'en répondre, tu seras surpris.
Donc, pour le moment où tu iras, ce que tu répondras, certes,
Avise-t'en de quelque façon, ne pense point à autre chose;
Tu ne peux être solide, puisque tu ne sais pas le terme (fixé) :
Chaque heure suprême arrive, d'année en année, à l'homme.
Aussi nobles et gens du commun, vous devriez vous éveiller
Pour être dispos et agiles quand on viendra (vous) sommer
D'aller à l'autre monde, devant la terreur en rendant compte,
Car si l'on n'est pas pur, il y a peine et douleur.
Un homme qui aurait envie de conserver sans encombre
Contre chacun son trésor, ses biens temporels,
Il prendrait bien garde à qui viendrait dans sa demeure,
De peur que son métal ne soit volé et emporté.
Eh bien! est-ce qu'elle ne vaut pas tout ce qui est en ce monde,
Une âme, effectivement, qui est bien gardée pure;
Garde-la donc bien contre Satan
Et enfin tu iras à la maison où il y a soulagement.

Le troisième point qui fera le grand Jugement de Dieu terrible,
sera la sentence qui sera
fulminée contre les réprouvés, et ses conditions.

La troisième chose qui, quand j'étudie sérieusement,
Fait craindre maintenant ce Jugement, et souffrir,
C'est de voir la sentence, quand elle sera fulminée
De la bouche du vrai Juge, sûrement la proférer.

§ La première condition de la sentence, qui la rend
terrible, est son incertitude.

Trois raisons sont égales, justement d'après la balance,
Qui feront tout à fait trembler, d'être forcé d'entendre la sentence ;

4. Rimes internes : *eu*-ez, *creff*, *ez v*-e, prononcé *effe*, cf. *Rev. Celt.*, XV, 153.
5. On ne connaissait de cet infinitif qu'une forme plus récente, *Gloss.*, 501.
6. Du franç., cf. *Dict. étym.*, v. *prefer*.
7. Ceci montre que le mot était masc. comme aujourd'hui.

Nep scler ho prederhe, á caffe en é chanç,
Hon[1] fæt en bet nendeu, nemet vn deceuanç.
An quentaff aneze, pe dre ez eu dleèt,
Bout douiget an setanç, hep he bezaff lancet :
Eu he bout incerten, ha na goar den en bet,
Pe dyoutaff[2] ez ve neuse, pe na ve quet.
Tut so Iust hep sustur[3], ha fur en scripturou,
Do deseu ouz befaff, dyanaff hep caffaou :
Hac euyt se seder, ema ho oberou,
En doudorn*n* ho croer, ez poeser[4] hep guer gaou.
Ha heruez ho fæçon, hac opynion tut,
Euffrou mat á grueont, hac ez dellezont brut
Ha hoaz dre nep rayson, ne gallent don conclut[5],
Da Roe'n sent ez vent dyn, á pleuyn[6] pe minut[7].

1. Glose ms. *holl* (tout); correction inutile.

2. Cf. tréc. *ober dioutañ* faire comme il veut ; à Pluzunet *ar boed-ze n'e ket dioutañ* cette nourriture ne lui convient pas (Vallée); *tremenn diouz unan bennak* s'accommoder à l'humeur de quelqu'un, etc. (id., *La langue bretonne en 40 leçons*, 2e éd. 1910, p. 162). Le haut tréc. *ober duz pad* épargner, ménager une provision, *Gloss.* 465, = « agir de façon à faire durer ».

3. Ce mot est à corriger en *fustur*, il vient de **fistur*, cf. *fisture*, fente, crevasse, fêlure, cassure, Jaubert, *Gloss. du Centre de la France* ; bourguignon « il n'y en a pas *fistule* » ou « pas *fisture* », pas un atome, il n'y a rien du tout, selon Godefroy, qui traduit le v. fr. *fistule* : 1° flûte ; 2° (avec doute) « objet de menue valeur » ; 3° fêlure. Le *Dictionnaire rouchi-français*, par G.-A.-I. H***, 2e éd. Paris et Valenciennes 1826 donne « *Fistule*, très-peu, *in' d'y a point eune fistule, y s'en manque d'eune fistule*, il y en a très peu, il s'en manque de fort peu ». Le van. a gardé le composé *difestu*, *difestur*, sans défaut, sans maladie, lisse (se dit des arbres, des plantes) ; (travail) bien fait ; cf. mon *Dictionnaire breton-français du dialecte de Vannes*, 1904, p. 50. L'anc. anglais *festure*, auj. *fester* ulcère, vient du v. fr. *festre*, de *fistula*. Cette famille a pu se mêler avec celles de *fissure* et de *fétu*. Le v. franç. *desfestuer*, *deffestuer* empêcher l'effet de, faire cesser, détruire, *desfestué* qui n'a pas atteint l'effet, le résultat qu'il se proposait, frustré de son attente, God., tient à *effestuer* v. a. déguerpir, céder en toute propriété, *effestuquer* quitter, déguerpir, « en jetant une paille qu'on tenait à la main », God., bas lat. *exfestucare*. *Fistur* enjolivement, ornement, *fisturé* enjoliver, orner, Dottin, *Glossaire... du Bas-Maine* doivent tenir à *fixer*, *ficher*, cf. moy. bret. *fich* (homme) accommodé, (fille) proprement ajustée, dans les *Amourettes du Vieillard*, Pel., mod. *ficha*, *fincha* « attiffer, parer la tête des femmes », *fichet caër*, *fichet coand* « fichu..., mal ordonné, ridicule », *fichet coandt* (une femme) « bien fichuë » Gr., *ficha*, *figea* ou *fija* préparer, accommoder, orner, forger, « *eur plach fich* une fille proprement ajustée » Rel ms., etc. Maun. ne donne que *ficha* ; *fincha*, que Pel. traduit « feindre, contrefaire » en le comparant à *ficha*, est un autre mot : *feiñta*, *fiñcha* feindre Gr., cf. h. cornou. *fenturi* abattre, affaiblir, *fenturet gañt an evach* affaibli par la boisson, *difenturi* chasser cet avachissement, *eva leaz da zifenturi* boire du lait pour se dessoûler ; *vid difenturi* « pour se désaltérer » *Barzaz Taldir* 2e éd. 1903, p. 342, du v. fr. *fainture* feinte, fiction, *Etudes d'étym. bret.* 68

Celui qui les considérerait clairement, trouverait dans son sort
Que notre fait en ce monde n'est qu'une tromperie.
La première de ces raisons pour lesquelles doit
Être crainte la sentence, sans qu'elle soit (encore) lancée,
C'est qu'elle est incertaine, et qu'aucun homme ne sait
Si elle sera en sa faveur alors, ou ne le sera pas.
Des gens sont justes sans reproche, et instruits dans les Ecritures,
Vivant, à leur avis, sans défaut, sans peines (encourues);
Et pourtant, sûrement, leurs œuvres sont
Dans les mains de leur créateur ; elles seront pesées, sans mentir.
Et suivant leur façon (de penser) et l'opinion des hommes
Ils font des bonnes œuvres et méritent de la renommée ;
Et encore par aucune raison ils ne pourraient fermement conclure
Qu'ils soient dignes (de faire agréer) au roi des saints leur caution et
[leurs titres.

(*Mém. Soc. ling.*, XII, 444). *Fesseture* haie sèche, faite de branchages coupés et entrelacés, *fesseter* entrelacer des branches coupées pour former une haie sèche, Verrier et Onillon, *Glossaire... de l'Anjou*, sont rapportés, avec raison, je crois, au lat. *fascis* : cf. ital. *fascetto* fagot.

4. Cet indéfini sans pronom serait régulièrement un singulier, cf. v. 1270; on attendrait *ho poeser*, on les pèse, voir *Rev. Celt.*, XI, 474; XIX, 210; cf. *ho tamallher* ils seront accusés, v. 1042. Mais il y a aussi *ez barnher* on les jugera, v. 802, 1309, *pan barnher* quand ils seront jugés 1638, *pan leuzrher* quand ils seront envoyés 1397, *pan croeat* quand ils furent créés 2406; *ez couter* on les compte 1487, *ez lacquat* on les fit (aller) 1714. Il n'y a donc pas à corriger *ez laquaaer* « they are put » H 10, comme je le proposais *Rev. Celt.*, XI, 474. On peut admettre dans ces expressions une ellipse du sujet, qui est sous-entendu après le verbe, et toujours facile à suppléer.

5. Cf. *excludaff*, exclure, v. 2667; on ne connaissait que *concluaff* (v. 3567), d'où *conclu*, il conclut, v. 735. Sur d'autres alternances semblables, voir *Gloss.*, 51, 497.

6. Mot nouveau, du v. fr. *plevine*, cautionnement, engagement, promesse faite en justice ou avec serment ; garantie ; Godefroy cite, d'après un glossaire du XVIIIe siècle : « Plevine, terme des Coutumes de Bretagne et de Normandie,... caution, plege ». M. Planiol, *La très ancienne Coutume de Bretagne*, Rennes, 1896, p. 537, traduit *plevine* : « obligation contractée par le plege ». Il s'agit probablement ici d'une personne se portant garant des droits d'une autre. Le mot se retrouve, v. 2779.

7. Cette forme n'était connue que comme variante moderne du bret. moyen et mod. *munut*, menu, petit (adj.), *Rev. Celt.*, IV, 466. Ici c'est le v. fr. *menu* « terme d'usage en Bretagne,... la déclaration et le dénombrement que le nouveau possesseur à titre successif doit donner par le menu à son seigneur, des héritages, terres et rentes foncières qui lui sont échus à ce titre, et qui sont sujets à rachat, pour faire la liquidation de droit », *Dict. des domaines*, cité par God., il donne encore « le mynu et pieczes par escript », texte de 1480, Archives du Finistère, et ajoute que *minu*, *menu*, s'est dit en ce sens jusqu'au XVIIe siècle. On peut entendre ici l'énumération des titres (à la possession des biens célestes).

Hoguen gouzuez hema [1], quement tra ara den,
En bet hep contredy, nac edy mar dyen :
Ez vent mat ha natur, nede sygur pur plen,
Quent se bet vn amser, ez mirer incerten.
Dan propos man haznat [2], en buhez an Tadou,
Hep abaff ez caffemp, alies exemplou :
Ouz ho consideraff, lech spontaff ha caffaou,
Hon be tyzmat cadarn*n*, prydiry an barnou [3].
Len*n* areomp haznat, an abbat Agathon,
A het try dez bezet, en cleuet hep quet son :
Vn barr [4] ne quefflusque, ne compse ne grue ton,
Hoguen é drem fournis, á digore dison.
An Menech en lech se, en interroge scaff,
(f. 26) En stat se paen [5] guelent, maz galsent ententaff :
Ac eff en deuoa dout, á goulensont outaff,
Ha pe en lech yuez, ez deseue bezaff.
Deze maz respontas, ha maz lauaras plen,
Ezoa dyrac roe'n ster, é barner souueren :
Hoguen douigaff a grue, dren pez maz edoa [6] den,
Na gouzye è euffrou, ac y ayoa laouen
An sort compsou man rez, á lauaras deze,
Gourchemennou roe'n tyr, hac é styr [7] me mire :
Hoguen hoaz ez douigaff, na fyziaff ne graff re,
Dre na goun*n* ma seruig, ac eff lig [8] á plige.
Ouz barnou doue re tut, so astut reputet [9],
Er doe [10] á barno piz, diouz maz vezher [11] tizet,
Mar douguer en nep lech, bech vn gruech á pechet [12]

1. Cf. *heman gret*, faites ceci J 139 ; pour la forme sans *n*, voir v. 132, 1899, 3385 ; *Gloss.* 316.
2. Ce mot rime souvent en *an-*, voir *Dict. étym.* ; cf. v. 63, 1367.
3. Premier exemple de ce plur., cf. v. 1952 ; se trouve chez Grég., etc.
4. Cf. *hep tardaff un barr*, sans point tarder B 393 ; voir v. 1493, 1848.
5. Pour *pa en* = *pan* N 593, 1293 ; cf. *pa he*, quand (il) la, 1 syll., v. 1219.
6. La rime exige la variante *edoae*.
7. J'ai regardé à tort, au *Dict. étym.*, *stir* comme une variante de *ster*, valeur, signification, gall. *ystyr*, du lat. *historia*. *A neb stir* veut dire « par nul effort », B 796. *E lech guir dre stir a guiryou* N 1473 est probablement « (consentir à mettre le tort) à la place du droit, par l'effet de paroles » (puissantes). Ici *styr* a encore un sens dérivé de « tendance » ; c'est quelque chose comme « volonté expresse ». Cf. *heruez é stir* suivant son idée, v. 872, etc., v. 1734, 1783, 3393. Le mot semble se rattacher au v. fr. *estire*, que God. traduit : 1° endroit où l'on se retire ; 2° comme *estiere*, combat, lutte, dispute. Cf. gascon *estir*, *estirs* m. tension des nerfs, contraction des muscles, Mistr. ; v. fr. *estirer*, tirer, auj. *étirer* ; esp. *estiron*, effort, secousse en tirant,

Mais sache ceci : tout ce que fait l'homme
Au monde, sans contredit, quelque consciencieux qu'il soit,
Il n'est pas absolument sûr que ce soient choses bonnes et vertueuses,
Mais jusqu'à un (certain) temps il est maintenu dans le doute.
A ce propos, notoirement, dans la vie des Pères
Sans erreur nous trouverions souvent des exemples;
En les considérant, nous aurions lieu de craindre et angoisses
Aussitôt, bien fort, (à) méditer les Jugements.
Nous lisons notoirement, que l'abbé Agathon
Durant trois jours ayant été en maladie sans sonner (mot),
Ne bougeait d'une ligne, ne parlait ni ne faisait de bruit,
Mais il ouvrait ses yeux largement, sans rien dire.
Les moines en ce lieu l'interrogeaient aussitôt,
Le voyant dans cet état, pour pouvoir se renseigner;
Ils lui demandèrent s'il avait quelque embarras,
Et aussi en quel lieu il croyait être.
Si bien qu'il leur répondit, et qu'il dit clairement
Qu'il était devant le roi des astres, son juge souverain;
Mais il craignait, parce qu'il était homme,
Et ne savait pas si ses œuvres étaient bonnes.
Voici les paroles justes qu'il leur dit :
J'observais les commandements du roi de la terre, et son ordre,
Mais pourtant je crains, et ne me fie pas trop,
Parce que je ne sais si mon service dévoué plaisait.
En regard des jugements de Dieu, ceux des hommes sont rejetés [comme misérables,
Car Dieu jugera soigneusement, selon qu'on sera atteint (et [convaincu) ;
Si l'on porte quelque part le poids d'un ciron, de péché,

etc. Sur le prétendu *stir-stivach* = compartiment, cloison du R., voir *Rev. Celt.* XXV, 273. M. Vallée m'a signalé en cornouaillais, d'après M. Jaffrennou, *stir* détour subtil ; *klask stir gañt eun troc'h-koñt* chercher un détour dans une conversation.

8. Cf. v. 116; *è guisien lig* ses hommes liges, v. 2887, plur. de *goas lig* N 35 ; *lig an sig glan* les justiciables du tribunal divin, P 275. En v. fr. *lige* se disait tantôt du vassal, tantôt du maître ; ce dernier sens ne s'impose dans aucun passage breton.

9. Il y avait deux mots semblables, répondant l'un à *réputé* (voir v. 1682), l'autre à *rebuté* ; le second paraît plus naturel ici.

10. On a écrit *u* au-dessus de *o* pour faire le mod. *doue*.

11. Forme nouvelle, qui n'eût pas été suffisamment prouvée par le composé *gouzuezher*, on saura, cf. *Rev. Celt.*, XI, 464. On trouve d'ordinaire *viher*, v. 584, 2616, 3121, 3185, *vyher* 1168, connu aussi par notre texte seul. Une autre forme nouvelle est *vezhont* ils seront v. 3309, écrite *vezont* v. 590, 1359, 1421 ; j'ai supposé à tort un présent dans *vezont*, P 266.

12. Cf. *Poèmes Bret.* 257 : *Mar douc bech un grech a pechet*, s'il porte le poids d'un ciron, de péché.

Gant cals esfreiz dreizaff, ret eu bezaff daffnet.
Rac hynchou so en bet, á caffer net seder,
A cret den so guyrion, de opinion scler :
Euyt se en ruyn, ho fin á terminer,
Ha dreize nep á querz, á deu da bout merzer.
An den mat Agathon, hac á fæçon onest,
Pan guily [1] tost an maru, peur garu ouz é arhuest :
Nac edoa mar parfet, en bet bezeț medest,
An Barn*n* creff á douige, dre se ez sponte prest.
Pan eu [2] noman an Sent, á beue squientus,
A douige an Setanç : dre he bezaff chançus [3] :
Pez aray nep so quet, en é pechet hætus ?
Maz soinghe an dez man, ez dlehe bout poanyus [4].
Cals á deseu beuaff, dyanaff hep caffaou [5],
Hac á crede hep doet, ez oant net profoedou [6] :
Ha chede en dez man, ez barnher dan poanyou,
Da bezaff hep espern*n*, en cern*n* [7] an Yffernou
Neuse ez allegont, hac ez lauaront rez,
Ez hanu te [8] ne voe muy, voe hon profoediez [9] :
Drouc speret á caçemp, á lamemp, á gruemp fæz,
Ez gruemp cals mat padel, leun hæl á madelez.
Deze ez responto eno, huy gallo prouff,
Bezcoaz en bet detry, me no aznauioff [10] :
An euffrou á compsyt, neresoch euydoff,
Differchet [11] yt [12] da reux, á treux [13] her dre meux coff.

1. Les formes de ce genre sont rares en moy. bret. ; on avait trouvé par ailleurs : *guyly* id., *guilly*, il pouvait, *diguery*, il ouvrait, *gulchy*, il lavait ; en bret. moderne : *na guery*, il n'aimait pas (en 1741) ; *ho c'hifi*, il les trouvait. J'ai cité ce dernier (*Le Fureteur Breton*, III, 11), d'après une reproduction faite en 1851, d'une complainte trécoroise ; je l'ai vue, depuis, sur feuilles volantes, le texte porte encore *hó c'hifi* (p. 4, str. 22). Nous le trouverons plus loin deux fois : *quyffy* v. 1691, *quiffy* 1704. Cf. *Rev. Celt.* VIII, 510 ; XI, 362 ; XIX, 206, 207 ; *Ztschr. f. celt. Philol.* II, 389. Voir aussi v. 1692.

2. On est tenté d'expliquer : « Puisque ce sont les saints qui..., qui... » ; mais c'est plutôt une tournure analogue au franç. « or est-il que », « si tant est que », ce dernier mot étant sous-entendu ; cf. tréc. *p'en e gwir*, litt. « puisqu'il est vrai » (que)... *Pan eu* est encore employé pour « puisque », v. 1319, 1347, 1455, 1635, et *mardeu* pour « si », v. 1815, 1891. Cf. gall. *pan* et *panyw* que, *can* et *canys* car (Strachan, *An Introduction to early welsh* 102, 120, 128, 129).

3. Sens nouveau d'un mot qu'on ne connaissait que par les *Nouelou*.

4. Ce sens ne s'était trouvé que dans le *Doctrinal*.

5. La glose ms. *fautou* (fautes), n'est pas exacte.

6. Cf. v. 1319. On ne connaissait que l'autre plur. *proffoedet* et ses variantes ; mod. *propheded*, van. id. Gr., *profætétt* l'A.

7. La glose ms. : « centre », au bout de la ligne sans renvoi, n'est pas

Avec beaucoup d'effroi, pour cela il faut être damné.
Car il y a des voies au monde, qu'on trouve pures, sûrement,
Que l'homme croit justes, à son avis évident ;
Pourtant en ruine leur fin aboutit
Et celui qui les foule, devient victime.
Le brave homme Agathon, et de mœurs honnêtes,
Quand il voyait de près la mort très dure à contempler,
Si sage qu'il eût été au monde, je j'atteste,
Craignait fort le Jugement, c'est pourquoi il s'épouvantait aussitôt.
Puisque maintenant les saints, qui vivaient régulièrement,
Craignaient la sentence, parce qu'elle est douteuse :
Que fera celui qui se plaît dans son péché ?
S'il pensait à ce jour, il devrait être en peine.
Beaucoup croient vivre irréprochables, sans peines (encourues),
Et pensaient sans aucun doute qu'ils étaient de vrais prophètes ;
Et voici qu'en ce jour on les condamnera aux supplices,
A être sans rémission, dans le cercle des enfers.
Alors ils allègueront et ils diront clairement :
En ton nom, ce ne fut pas autrement que fut notre prophétie ;
Nous chassions le malin esprit, nous l'ôtions, nous le vainquions,
Nous faisions beaucoup de bien durable, tout pleins de bonté.
Il leur répondra là, vous pourrez le constater :
Jamais de la vie, certes, je ne vous connus :
Les œuvres que vous dites, vous ne les fîtes pas pour moi ;
Éloignez-vous, allez au supplice, tout le temps que je me souviendrai !

exacte : *cernn* est le v. fr. *cerne*, m. cercle, circuit, contour, La Curne de Sainte-Palaye ; rond ; marque circulaire autour de quelque chose ; cercle, God. *Complément*. *Bout en iffern en cernn bernet* P 256 (et non 556) paraît signifier : « être entassé en enfer dans le cercle », = dans l'enceinte de l'enfer.

8. Un lecteur a ajouté une virgule.

9. Dérivé inconnu par ailleurs.

10. Forme nouvelle, cf. *Rev. Celt.* XI, 464 ; de même la 2e pers. plur. *aznauioch*, v. 1381.

11. Forme nouvelle, cf. *creguet*, prenez ; voir v. 1437.

12. Ici l'équivalent *et* (*Gramm. Celt.*², 587) n'eût donné qu'une rime intérieure facultative ; mais elle était obligée dans *differchet hac yt oll*, à la fin du v. 1383. J'ai vu à tort cette forme (*Dict. étym.* v. *aet* 2) dans *aet en hent pep quentaf* J 203 b, qui veut dire : « que chacun (de nous) aille en route au plus vite ». *Dalet ed yt e queffridy* N 1908 ne signifie pas non plus « tenez, allez, allez à vos affaires » (*Rev. Celt.*, VIII, 487 ; *Études d'étym. bret.*, 57 (= *Mém. Soc. ling.*, XII, 433), mais « tenez du blé... », comme l'avaient vu Le Gonidec, *Buhez santez Nonn*, Paris, 1837, p. 205, et Zeuss-Ebel, *Gram. Celt.*², 89.

13. On pourrait entendre : « allez... de travers » = dans la mauvaise voie, en perdition ; mais *a treux her dre* semble une expression intensive analogue au mod. *'hed 'pad am de* pendant tout le jour, etc., *Gloss.* 319. Le présent remplace le futur à cause du contexte ; cf. *Rev. Celt.*, XI, 95-97, etc.

Pan eu nep so beuet, oar an bet profoedou,
Ha nep are deffoul, ouz caç Diaoulou :
Han re are dre brut, alies berzudou,
A leuzrher hep espern*n*, da cern*n* an Yffernou,
Pez aray pechezryen, pan duy tremen eno ?
No deuruoe lesell quet, pechet nep fet hedro :
Ne caffont digarez, na bet [1] ne taluezo,
Nan Tat muyguet an map, dre goap ne achappo.
Pyu eu plen an heny, adeffry quen fier,
So quen guyr em myret, ouz pechet net heder [2] :
Pan soinghe an dez man, pe aban ez caner :
Na quemerhe yestlam [3], ha ceuz flam de amser ?
Rac se lech da spontaff, ha goelaff am haual,
Eu da den pep heny, prydiry specyal :
An pez á queff so mat, na goar ac eff á tal,
Nac á plig quet seder, dan barner general.
Compsou Iob dan propos, so dymp clos exposet
(f. 27) A douge nede gaou, è holl euffrou gnouet :
Dre'n pez naoa certen, pan vise tremenet,
Ac acceptabl visent, da roe'n sent ententet.
Dan propos me so sur, sigur en scriptur glan,
An autrou Paul seder á comps scler an guer man,
Ne caffaff em be quet, carg á pechet ledan,
Na coupabl [4] em abry [5], nep heny mar bihan.
Ha hoaz ez ven*n* affet, iustifiet net pur,
Nac ez ven*n* guynuidic, bet ne gon*n* dic sigur :
Dre na goun*n* quet á Doe, nep ploe am auoe sur,
Na ne goun*n* á nep sort, á me'm be scort [6] ordur.

Pour le sens général, cf. *tré bado Doué* tant que Dieu durera, *Kanaouennou santel*, 1842, p. 90, *tre bado Doue*, *Kantikou*, 1865, p. 71, *'tra bado Doue Barz. Br.* 512.

1. On attendrait *pez*, pour la rime ; celle-ci est remplacée par une autre, secondaire, en *et*, cf. v. 62, 71, 74. Sur l'expression négative *bet*, voir v. 204, cf. 1344, 1412, 1775.

2. Faute pour *seder* ? Voir v. 1705.

3. Glose *ms.* : « Regret ». Voir v. 938. Le ms. 97, fonds celtique de la Bibliothèque Nationale (*La vie de saint Guénolé*), écrit en 1767, porte, f. 14 : *evit ober hirvout estlamassionno* « pour faire un gémissement, pousser des plaintes ». La traduction manuscrite des fables de La Fontaine par Combeau datée de 1836, porte (VI, 45) *en em eslamm* il s'écrie (*ec'h estlammaz* il s'écria, VI, 54). En regard du petit trécorois *jostram*, un jocrisse, un imbécile, *Rev. Celt.*, IV, 157, G. Milin a écrit au crayon *chostrum*, ce qui doit en être une variante léonaise.

4. On ne connaissait pour cette époque que *coulpabl* H, *confabl* C *a*, s. v. *cablus*, *couffabl* C, à lire *conffabl*, d'après l'ordre alphabétique. Dans la langue moderne, Grég. donne *couñfabl*, hors de Léon *coupapl*. *Coulpabl* et *coupabl*

Puisque ceux qui ont vécu sur la terre prophètes
Et ceux qui, les mettant en déroute, chassaient les démons
Et ceux qui avec gloire faisaient souvent des miracles
Seront envoyés sans rémission dans l'enceinte des enfers,
Que feront les pécheurs, quand il faudra passer par là ?
Ils ne voulurent pas quitter le péché, ni la conduite capricieuse :
Ils ne trouveront pas d'excuse, et rien ne leur servira,
Ni le père plus que le fils, en se moquant n'échappera.
Quel est bien celui, si fier soit-il, sérieusement,
Qui s'est si vraiment gardé pur de péché, bien sûr (?),
S'il pensait à ce jour dont on parle en ces vers,
Qui ne prît peur, et regret cuisant de sa vie ?
Aussi y a-t-il lieu de s'effrayer et de pleurer, ce me semble,
Pour toute sorte d'homme, (et) de réfléchir sérieusement :
Ce qu'il trouve qui est bon, il ne sait si cela vaut
Ni si cela plaît, sûrement, au juge universel.
Les paroles de Job, à ce propos, nous sont de près expliquées :
Il craignait, ce n'est pas un mensonge, toutes ses œuvres rendues [publiques,
Parce qu'il n'était pas certain, quand il serait mort,
Si elles seraient agréables au roi des saints, comprenez (-le).
A ce propos je suis sûr, assurément dans l'Écriture sainte
Monsieur (saint) Paul, certes, dit clairement ce mot :
Je ne trouve pas que j'aie charge de péché énorme,
Ni (que je sois) coupable dans mon for intérieur, d'aucun, si petit [(qu'il soit).
Et pourtant, que je sois tout à fait justifié, net, pur,
Et que je sois bienheureux, je ne le sais point exactement, pour sûr,
Parce que je ne sais pas si Dieu en aucun lieu me reconnaisse (sien), [assurément,
Et je ne sais d'aucune façon, si j'ai une misérable souillure.

(qui se retrouve v. 1725) sont français ; il semble y avoir dans *conf-*, *couñf-abl* une survivance du lat. *culpa*.

5. Acception nouvelle d'un mot employé souvent dans des sens vagues, parce qu'il est choisi surtout pour fournir une rime, ou deux. Sa première syllabe rime par ailleurs en *ap*, *ab* ; il doit en être de même ici ; cf. *poçzub* possible à côté de *poçzupl*, *posupl* id., *impoçzub* impossible Gr., *aesibdet* aise, agrément, v. 2148, *æsibldet*, 1927, etc., voir v. 1408 ; cf. la rime (obligée cette fois) de *mæstr* à *tempest* et *est-on*, v. 3467 (voir *Rev. Celt.*, XXXI, 515).

6. Ce mot se retrouve v. 2017, P 277, et dans ce passage des *Amourettes du vieillard* : *Scort he va drouhin quer besc à brinicq*. Pel., qui le cite v. *drouin*, dit que le valet en commission amoureuse « se plaint que son havresac est vuide, n'y ayant ni poisson, ni coquillages ». Je crois que le sens est : « mon havresac est plat, aussi écourté qu'une patelle ». L'orthographe a été modernisée, mais c'est un exemple ancien de *brennik*, *brinnik* Gon. (*Gloss.* 81, cf. Pedersen, *Vergl. Gramm. der kelt. Sprachen*, I, 280). Pel. dit qu'en Cornouaille *scort* signifie « trop peu, trop court, moins et moindre qu'il ne doit être, mesure non remplie, ou trop courte » ; Roussel *ms.* a la

Rac se pan eu an sent, han re pacientaff,
A spont rac an Setanç, pan duy stranç [1] de lançaff :
Scuezr eu da pechezrien, ho deues da crenaff,
Maz prederent bout ret, monet da procedaff [2].

§ La seconde condition de la Sentance, qui la faira terrible, sera la façon de la proferer et fulminer.

An eil abec dre cont, ara pront bout spontabl,
Cleuet setanç pan duy, eu he bout hy dihabl [3] :
Leun á poan goeluanus, hep he bout excusabl,
Ha he proferaff scler, á guer intollerabl.
Dan tnou á Iosaphat, gant é stat Doe ha den,
Da barnn plen pep heny, pan duy an ancien :
Eno á hast dastum aray lingnez humen,
Negun ne achappo, eno ne vezo plen.
Pan vezont dastumet, gant Roe'n bet de metou,
(f. 27 v) Ho lacay en dyou rann [4], euel dre embannou :
An re mat aneze, ayel an tu dehou,
Han re drouc an tu cleiz, da gouzaff esfreizou [5].
Dan re é tu dehou, pan vezo dezraouet,
Ez lauaro vn guer á douçder do speret :
Hac ho groay [6] dien, á certen louenhet [7],
E prydiry hep quen, ne galhe den en bet.
An guer vezo heman, deze noman haznat,
Geneff pobl biniguet, duet affet hep cretat :

même indication. Pel. a encore *penscor* et *penscort* « pensif, rêveur, mélancolique outré, duquel l'esprit est altéré » ; de même Roussel *ms.* ; Pel. ajoute : « Ce mot est rare ». Le Gon. dit qu'il ne connaît pas ce composé, et ne parle pas du simple. Grég. a *pennscord* pl. *ed* léger, inconstant. Troude donne cornou. *skort*, vide, trop peu, *ialc'h skort*, bourse vide ; Mil. *ms.* ajoute : « peu, pas assez, trop juste » et « *penn-skort*, tête creuse » ; « *penn-skort*, pensif, rêveur, tête creuse ». Troude a encore un vann. *skort* « peureux, parlant d'un cheval », et donne comme ancien *penskor*, *penskort* « mélancolique, triste », sans doute d'après Roussel *ms.*, en ajoutant : « il ne s'emploie, je crois, qu'en parlant des chevaux ». Aujourd'hui *skort* veut dire, en Trég., faible, insuffisant, en parlant des personnes ou des choses comme d'un outil qui plie, d'un sac trop peu rempli, quand le compte n'y est pas ; d'un blé clairsemé, rare, peu fourni. Cf. fr. *écourté*, angl. *short* (trop) court, ital. *scorto* un abrégé, du lat. *ex-curt-* (*Gloss.* 613, 614). Le v. fr. *escort* prudent, discret, habile, La Curne de Sainte-Palaye ; accort, vif, actif, zélé, God., est différent, c'est l'ital. *scorto* avisé, de *scorgere*.

1. Nous avons étudié ce mot, v. 658. Si l'*n* n'a pas été ajouté par le breton, on peut rapprocher le v. fr. *estranceis*, action de retrancher, d'abattre, *estranchier*, retrancher, ôter, *estranchant*, tranchant, God.

2. Ce sens de « être en cause, être jugé », se retrouve v. 1664 ; il est nouveau.

3. Mot étudié au v. 96. Je crois aujourd'hui que sa seconde partie est le

Aussi, puisque les saints, et les plus patients
S'effraient de la sentence, quand elle sera fulminée rigoureusement :
C'est un exemple aux pécheurs, qu'ils ont à trembler,
Pour qu'ils réfléchissent qu'il faut aller comparaître.

§ La seconde condition de la Sentence, qui la rendra terrible, sera la façon de la proférer et fulminer.

La seconde raison, par ordre, qui rend aussitôt épouvantable
D'entendre la sentence quand elle viendra, c'est qu'elle est rude,
Pleine de peine douloureuse, sans qu'on puisse s'en dispenser,
Et qu'elle sera proférée clairement, d'un mot intolérable.
A la vallée de Josaphat avec sa qualité de Dieu et homme,
Pour juger complètement chacun, quand viendra l'Ancien (des jours),
Là en hâte, il réunira la race humaine ;
Aucun n'échappera, qui ne soit là, certes.
Quand ils seront réunis par le roi du monde auprès de lui,
Il les mettra en deux parts, comme par proclamations :
Les bons d'entre eux iront du côté droit
Et les méchants du côté gauche, pour souffrir des effrois.
A ceux au côté droit, quand ce sera commencé,
Il dira un mot de douceur à leur âme,
Qui les rendra bien réjouis, certainement :
Le comprendre seulement, aucun homme ne le pourrait.
Ce mot sera celui-ci à eux en ce moment connu :
Avec moi, peuple béni, venez, certes, sans hésiter ;

v. fr. *able*, *habe*, propre, convenable à quelque chose ; habile, agile, God. ; cf. angl. *disable*, incapable, *to disable*, anciennement *dishable*, rendre incapable, invalide ; v. fr. *se desabler*, se dessaisir de ; *deshabiliter* destituer, God. Le lat. *inhabilis* (variante *inabilis*) est employé dans le *Cordiale*, avec *aspera*, pour qualifier la route rude et raboteuse dont il est question au v. 1686.

4. *Dyou rann* se lit aussi P 253 ; un proverbe cité par Pel., Rel ms. et Sauvé (835) a la même expression, cf. mes *Dictons et proverbes bretons*, *Mélusine*, XI, s. v. *Noël*. De même *peder rann* quatre parts J 145 ; *ar rann vras* le gros lot Gr. Le masc. est donné par Le Gon., cf. *Rev. Celt.* VIII, 67, et par Troude, où Mil. ms. a corrigé « m. » en « f. » ; la mutation dans le composé *rann-galoun* m. affliction, crève-cœur, Tr. suppose le fém., comme dans le v. bret. *Ran Uilian*, *Notes d'étym.* 115 (n° 70, § 12). *Rann* est masc. en van. Le Gon. fait fém. *asrann* subdivision, second partage (*azrann* pl. *ou* Gr., gall. *adran* f., cf. *asranna* subdiviser, faire un second partage Gon., *azranna* Gr., gall. *adrannu*) ; Troude et Moal (v. *partage*) donnent *asrann* m. Il a pu y avoir un *rann* m. partage, action de partager, extrait du verbe *ranna*, et distinct de l'ancien *rann* f. partie, portion, part.

5. Plur. nouveau. Voir v. 90 et *Notes d'étym. bret.* 245, 246 (n° 123).

6. Un lecteur a mis un tréma sur l'*a* pour indiquer la diérèse, cf. *düy*, il viendra v. 1758, voir v. 45, 96, 374.

7. Gl. ms. *laouen*.

Pan ouch net á pep blam, bugale flam dam tat,
De rouantelez duet, so dych [1] ordrenet mat.
Er pa ema [2] elboet [3], ha sechet en bedou,
Da dibriff hac euaff, huy ros diff hep caffou :
Dyllat pa nemoa quèt, pan yz [4] net doz metou,
Yolis huy am guysquas, hac am logas hasou.
Rac se duet dan annhez, nos ha dez maz vezaff,
Em ty cælestiel, so padel vuhelaff :
Em hanu [5] quement so gruet, genech net á credaff,
En cant doubl aneze, me guell gae [6] ho paeaff.
Goude dan pechezrien, gant ancquen sourprenet,
Ez lauaro seder, vn guer disemperet [7] :
En bet pan oan*n* entroch [8], nem aznauioch quet,
Ha breman gan [9] anaff, huy á so claff daffnet.
Rac se pobl milliguet, differchet hac yt oll,
Dyouziff en diuoe, goa eff doe [10] á voe ſoll :

1. Gl. ms. *deoch*.

2. Forme trécoroise inattendue ; lire sans doute *emoa*, cf. v. 1373. *En deva* il avait, se trouve D 186, 194, 195, 196, 198, *en deua* 190, 192, pl. *ho deua* 188, 192, *ho deva* 195 ; etc.

3. Gl. ms. *naon*.

4. Forme nouvelle, = cornique *yth* ; cf. *e duiz*, je vins, r. *iz*, B 53, corniq. *y tuyth* id., gall. *ymdeith* j'allai autour, Strachan, *Introd.* 86 ; pl. *ez ezomp* nous allâmes v. 2510, *ezont*, *ez æzont* ils allèrent 261, 262, *ezont* P 95, 105 (gall. *aetham*, *aethom* et *aethant*, *aethont*, corniq. *ezons*). On attendrait phonétiquement **eiz* (de **actī* pour **actū*, formé comme gall. *ceint* je chantai, irl. *asruburt* j'ai dit), cf. mod. *keiz*, van. *keih* pauvres gens, gall. *ceith*, *caith* captifs *Gloss.* 520 ; mais la diphtongue a été éliminée aussi au futur *yff*, 2e p. *y* (P 241, etc.), *i* B 798, et dans *yt* vous allez ; allez ! *Gloss.* 332, voir v. 1318, cf. *liquiff* je mettrai, etc. (*Rev. Celt.* XI, 109, 110). *Iz* et son composé *duiz* ont *z* à toutes les personnes, ils l'ont même passé à des conditionnels (*Rev. Celt.* XIX, 184). Un léger indice de l'analogie des autres prétérits se montre dans *deuzsont* Nl 305, au lieu de *deuzont* 12, 13. M. Loth (*Chrestom.* 293, 469) explique *ma theuuosont* (*Vie de sainte Catherine*, *Rev. Celt.* VIII, 84 par *ma teusont* si bien qu'ils devinrent (comme des muets), mais la même idée est exprimée par *maz deuzo* (lire *deuzôt*), p. 82. J'ai corrigé le mot en *tauusont* ils se turent, le plus probable est *theuusont* id., forme semblable à *gouzeffsont*, v. 1066. Le *Doctrinal* a en vers *azeuaz* (il) vint, deux syl., 175, *à zeuas* 3 et 2 s. 152, *à duaz* 2 s. avec rime possible en *as* 149 (et non 148 dans ma réédition) ; en prose *deuaz* 191, *deüaz* 192, 198, *deüas* 188, 198, *deuas* 187, 198, c'est surtout un effet de l'analogie de *eaz* il alla, qui reste distinct de *lequeas* il mit 186, 193 *lacquaas* 194, *lacquas* 197, 198, etc. Cf. *Rev. Celt.*, XIX, 186 (ou *duiz* est mal expliqué ; lire aussi *ec'hoartuezas*, avec un *t* fautif). L's triomphe complètement à partir du P. Maunoir, qui donne dans sa Grammaire : (*ez*) *is*, *esout*, *eas*, *esomp*, *esoc'h*, *esont*, et (*e*) *teuis*, *teusout*, *teuas*, *teusomp*, *teusoc'h*, *teusont*. Grég. n'a l's sans variante qu'aux finales, mais il met également *z* dans *carzoud*, tu aimas, *ra garzén* que j'aimasse, etc. Enfin Le Gonidec écrit partout *z*,

Puisque vous êtes purs de tout reproche, vrais enfants de mon père,
Venez à son royaume, qui a été bien préparé pour vous.
Car quand j'avais faim et soif dans le monde,
A manger et à boire vous me donnâtes sans regret,
(Et) des habits quand je n'en avais pas ; quand j'allai, certes, parmi [vous,
Vous me vêtîtes gentiment, et me logeâtes avec bienveillance.
Venez donc au séjour où nuit et jour je suis,
Dans ma maison céleste qui est durable, très haute :
Tout ce qui en mon nom a été fait par vous, certes, je crois,
Au centuple je puis joyeusement le payer.
Ensuite aux pécheurs, saisis d'angoisse,
Il dira sûrement un mot désespérant :
Quand j'étais au monde parmi vous, vous ne me connûtes pas,
Et maintenant avec douleur vous êtes torturés, damnés.
Aussi, peuple maudit, éloignez-vous et allez tous
Loin de moi absolument !— malheur, Dieu ! à celui qui fut insensé !—

comme dans tous les autres verbes. Le van. n'a pas trace de la prononciation *h* qui répondrait à l'ancien ȝ dur. Dès le moy. br., *gris* je fis a l'*s* à toutes les personnes. *Greȝ* J 129 n'est pas le gall. *gwnaeth* il fit (*Gramm. Celt.*² 594) : il faut expliquer *Eȝ guereu digor an mor ruz... Ha ho pascaf... E greȝ Moyses*, litt. « il fit ouverte (il ouvrit) la mer Rouge... et [fit l'action de] vous nourrir (vous nourrit)... au temps de Moïse » ; voir *Dict. étym.*, v. *serȝ* ; *Gloss.* 293. Le dernier mot, du v. 1373 est glosé (à tort) : *maison*.

5. On écrit un *o* au-dessus de l'*u*. Cf. v. 1.

6. On a écrit un tréma au-dessus de cet *a*, et du premier de *paeaff*, sans doute pour indiquer qu'il n'est pas muet comme dans *cælestiel*, v. 1376.

7. Gl. ms. *disesperet*.

8. Gl. ms. *entresoch*. Cf. v. 289 ; *Rev. Celt.* XXXI, 78.

9. Lire *gant*.

10. *Doe* renforce l'idée de *goa*, comme dans *allas Doe* ! *ach Doe !* ah ! Dieu ! tréc. *atoe*, *atoue*, *atoñ*, mon Dieu (oui), *atoe ȝa* ! allons donc ! (= **ach Doe ȝa*), léon. *ato*, van. *atou*, eh bien ! etc. *Le mot Dieu en breton*, 29, 30 (= *Mélanges H. d'Arbois de Jubainville*, 75, 76) ; pour la place de *Doe* dans cette locution, comparez les expressions trécoroises citées à la fin du même travail : *memes Doue tra* et *memes tra Doue* exactement la même chose, *'pad an dé Doue*, *'pad an Doue dé*, *'pad Doue an dé*, durant tout le jour ; ce qui concorde avec le provençal : *tout lou franc jour de Diéu*, *tout lou franc diéu dóu jour*. Cette sorte de tmèse populaire m'en rappelle une autre qui fut commise un soir, il y a une trentaine d'années, par un charretier haut-breton ayant peur d'être surpris en faute par les gendarmes : « I' faut qu' j'allume ma lanterne : i' m' f...raient un procès dans le c..-verbal ! » Voici encore un exemple de chassé-croisé accidentel, que j'ai entendu à Saint-Brieuc : « Est-il *chien*, votre *malin* ? » Autres exemples de *goa... Doe* : *goa eff doe pan croeat*, v. 2106 ; plur. 1re pers. *goa ny Doe p'on croeat*, 2531 ; 3e *andvnt y goa y doe : goa y doe pan croeat* ? 2406, litt. « ne sont-ils pas malheur Dieu ! eux » (voir v. 1262 ; l'expression est modernisée dans *goae y pan voant croet*, P 93) et sans *Doe* : *an deu goa den* n'est-ce pas malheur à

Da bout gant lucifer, hep esper en é roll,
Er [1] huy en seruyge, hac á grue [2] é eoll [3].
En Yffern*n* eternal, en geal scandalus,
(f. 28) En tan da bizuicquen, en sourpren ancquenus [4] :
Ma malloez an guez man, hoz eux noman poanyus
Hep truez da bezout, en tan brout hyruoudus.
Dre se mez pet preder, pez douçder dan speret,
Eu cleuet glan an galu [5], aray dan re saluet :
De ty gant vnyon, ho quemen*n* da monet,
Vn comps chetu puplic, ho bezaff benniguet.
Yuez pepret preder [6], an hueruder [7] an guyriou [8],
Dan re á fynys quet, ho fet en pechedon [9] :
Pan leuzrher [10] hep espern*n*, dan cern*n* an yffernou,
Ha ho gueruell pepret, milliguet entre dou.
Pez eu oarse da den, certen nen em ezneu ?
Ha lesell é pechet ? Er tra en bet nen deu [11] :
Nemet damnation, dison ha ræson eu,
Ha nep he dellëzo [12], vn tro he caffo beu.
Dan re daffnet hep mar, pana ve poan arall,
Nemet cleuet seder, Roe'n ster á vn guer fall :
Ouz ho millizyen flam, hac ho blam, ho tamall,
Da poan ez souffyte [13], deze ha ne ve fall.
Rac an moez anezaff, á squoy an re daffnet,
A herr quez quen terribl, maz vezo horribltet [14] :
En dez se dan re beu, am deseu he cleuet,
Dre'n bet ham cret seder, he cleuo pep speret.
Bezcoaz endan an tron, moez leon ne sonas,
Moz assur na curun, na bet ne dihunas :
Den á certen quen pront, gant gront na ne spontas,
Ha maz groay en dez man, moez heman oar an cas.

l'homme 3585, cf. *goa vezo eff*, ce sera malheur à lui B 264 ; voir *Gloss.* 262, 263. *Atau* toujours est rapproché à tort de *alo*, etc., *Rev. Celt.*, XIII, 355.

1. Gl. ms. *rac*.
2. Au-dessus on a écrit la glose *reè*.
3. Gl. ms. *uolonté*.
4. Dérivé nouveau, mod. *anqennyus*, van. *anqenus*, affligeant, *añkéniuz* Gon., *anquinuss*, l'A., etc., gall. *anghenus*, nécessiteux.
5. Gl. ms. *appel*.
6. Gl. ms. *considerit* (= considérez).
7. Premier exemple daté de ce mot, cf. *Gloss.* 327.
8. La rime exige la variante *gueryou*, de même pour *guyryou*, v. 1661 ; voir v. 413.
9. Lire *pechedou*.
10. Gl. ms. *liurer*, ce qui n'est pas exact.
11. Lire, à cause de la rime, *nedeu*, qu'on trouve v. 1696; cf. 1254.

Pour être avec Lucifer, sans espoir, dans sa dépendance,
Car vous le serviez, et faisiez sa volonté.
Dans l'enfer éternel, dans la geôle criminelle,
Dans le feu à jamais, dans la confusion angoissante ;
Vous avez ma malédiction cette fois, maintenant, torturés,
Pour être sans pitié dans le feu ardent gémissants.
Aussi, je te prie, réfléchis quel bonheur à l'âme
C'est d'entendre bien l'appel qu'il fera aux hommes sauvés :
A sa maison ensemble il les invite à aller :
C'est un parole publique, qu'ils sont bénis.
Réfléchis toujours aussi à l'amertume des paroles
A ceux qui finissent leur vie dans les péchés,
Quand on les enverra sans rémission dans l'enceinte des enfers
Et qu'on les appellera toujours maudits, en attendant.
Qu'a donc l'homme, que, certes, il ne se connaît pas
Et ne quitte pas son péché ? Car il n'est rien au monde
Que damnation sans réplique, et c'est justice ;
Et celui qui la méritera, un jour la trouvera vivante.
Pour les damnés, sans aucun doute, quand il n'y aurait d'autre [peine
Que d'entendre sûrement le roi des astres avec une mauvaise parole
Les maudissant nettement et les blâmant, les accusant,
Cela leur suffirait comme peine, et elle ne serait pas faible.
Car sa voix qui frappera les damnés
Impétueusement, si terrible, que ce sera une horreur
En ce jour aux vivants de l'entendre, je pense,
Par le monde, crois-moi sûrement, toute âme l'entendra.
Jamais sous le ciel voix de lion ne retentit,
Je vous assure, ni tonnerre, ni jamais n'éveilla
Personne, certes, si promptement, ni en grondant n'épouvanta
Qui fera en ce jour la voix de celui-ci, sur le coup.

12. Ce tréma n'a pas de raison d'être.
13. Gl. ms. *suffit*.
13. On n'avait que la forme *horribldet*, *Gloss.* 323 ; *Étym. bret.* II, 22 (*Mém. Soc. ling.*, XI, 113), cf. v. fr. *horribleté*, *orribleté* et *horribilité*, God. *Terribl* faisait de même *terribldet*, chose terrible, et *terribltet*, inhumanité (*Gloss.* 688), comme *possibl* possible *possibldet* possibilité ; *aesibl* aisé *æsibldet*, *aesibdet* aise, voir v. 1342 (*visibl* visible fait *visibldet* visibilité). Mais Grég. a, d'un côté, *terrupl*, terrible, *terrubded*, pl. *ou* chose terrible, comme *posubded* m. possibilité, *imposubded* (et *impoczubilitez*) impossibilité ; de l'autre *horrupl*, horrible, excessif, grand, *un horrupcion* id., *orrupl* prodigieusement, *un orrupcion* id., *bras un orrupcion* prodigieusement grand, sorte de locution adjective ou adverbiale, par exemple dans *un horrupcion ez vlasfem*, il blasphème horriblement, *glao a so bet un orrupcion* (et *orrup ar glao a so bet*) il a plu extrêmement ; pl. *horrupcionou* des choses prodigieuses. Cette forme témoigne de l'influence du mot *corruption* ; cf. *corruption terribl en aer*, une terrible perturbation dans l'atmosphère P 65. Voir encore *Gloss.* 176, 572.

Neuse bout ourgouillus, couetus dreist musur,
(f. 28 v) Na beuaff anaffus [1], lubricus [2] en luxur :
Na da den á nep stat, heul grat é pligadur,
Pebez á taluezo, eno á guelo sur.
An re so enoret, exaltet [3] en bet man,
Dispris hep courtisy, pep ty an re byhan :
Humyliet ho guecz [4], vezont rez en dez man,
Pan guelhont ho quemiat, da vn stat gant Sathan.
Dan moez man ham entent, an holl elementou,
So subiect hep espern*n*, ha cern*n* an Yffernou :
An meyn creffaff á fraill, ha lies maruaillou,
Hac an re maru neuse, ez diffre areou [5].
Quent eguet an Setanç, na he bezaff lancet,
Cruel meurbet entromp, ez sono an trompet [6] :
Da dastum pobl humen, quement á deuz en bet,
Ha maz saffuont dan barn*n*, quentrez vezo starnet,
Dre'n Aeff epep queffuer, ez cleuher an cleron [7],
Dren bet het ha ledan, nep so endan an thron :
Dren yffern*n* an trugar, nac eo dispar mar don,
Maz [8] daçorcho ganty, hep sy pep nation.
An moez man á cano, hac alauaro scaff,

1. Gl. ms. *enuieux* (erreur).

2. Dérivé nouveau et synonyme de *lubric* ; cette surcharge rappelle *mesegus* confus, honteux (Cadec) de *mezec* id. *Rev. Celt.*, XX, 74.

3. Mot nouveau, du franc.

4. Gl. ms. *bouches*. L'auteur de cette explication pensait à *gueus*, lèvres qui est écrit *gueux*, v. 311, avec une tout autre rime. Il faut lire *guez* ; je crois qu'à cause de la rime il remplace *tro*, son synonyme régulier dans d'autres circonstances, comme moy. br. *guez aral* et *troarall* autrefois *Gloss.* 722, cf. *Étym. bret.*, I, 9. En moy. bret. ce mot rime toujours en *ez* ; Cadec l'écrit *guech*, rime *es*, par suite de la confusion trécoroise du *z* dur avec *s* et *ç* (*Rev. Celt.*, XX, 60, 72) ; cette variante *guech* ne se trouve qu'en prose dans le *Doctrinal*. Pel. dit que « les vieux livres portent *Gwez* et *Gwes* fois » ; je crois qu'il a lu surtout, sinon exclusivement, *guez* ; la seconde forme doit provenir d'erreurs comme dans le seul passage qu'il cite, trop incomplètement, « *Ne fyllyf ves*, je ne manquerai occasion » : *ves* ne saurait venir ici de *guez*, par une mutation que rien ne justifie. Il y a eu mélange du celt. *guez* avec l'emprunt français *veag*, *veig*, voyage (*Étym. bret.* I, 8, 9 ; *Notes d'étym.* 7-13, nº 5) ; ce fait explique la prétendue diphtongaison léonaise de *guech* en *gueach*, *Vergl. Gramm.* I, 319 ; le trécorois a *gweach*, en deux syllabes. M. Pedersen identifie de même, p. 103, le bret. *eal* poulain au gall. *ael*, irl. *ál* couvée, en comparant le grec ἀγέλη troupeau ; mais *éal* est trécorois, et prononcé en deux syllabes. Stokes et Henry (*Lexiq. étym.* 109) avaient aussi associé ces mots celtiques ; pour M. Grammont, *Mém. Soc. ling.* XIV, 187, cette comparaison suffit à prouver qu'en trécorois *ae* doit devenir *ea*. Cependant *éal* est beaucoup plus loin du gall. *ael* que du cornique *ehal* « pecus, jumentum » ; voir *Gloss.* 200. Une bizarrerie propre au léon. se trouve dans « *gweche* adv. jamais, par rapport au présent, au passé et à

Alors être orgueilleux, convoiteux outre mesure
Ou vivre souillé, lubrique, dans la luxure
Ou, pour l'homme de quelque façon, suivre le gré de son plaisir,
Ce que cela vaudra, là il le verra sûrement.
Ceux qui sont honorés, exaltés en ce monde,
Méprisent, sans courtoisie, dans chaque maison les petits ;
Ils seront à leur tour justement humiliés en ce jour
Quand ils verront qu'on les renvoie au même sort que Satan. .
A cette voix, entends-moi, tous les éléments
Sont sujets sans rémission, et l'enceinte des enfers ;
Les pierres les plus fortes se fendent et beaucoup de merveilles (ont [lieu),
Et des morts alors se détachent les linceuls (?)
Avant la sentence et qu'elle ne soit lancée,
Très cruellement parmi nous sonnera la trompette
Pour assembler le peuple humain, tous ceux qui vinrent au monde,
Et qu'ils se lèvent pour le jugement, dès qu'il sera préparé.
Par le ciel de tout côté on entendra le clairon
Par le monde en long et en large, tout ce qui est sous le ciel ;
Par l'enfer impitoyable, quelle que soit sa profondeur énorme ;
De sorte qu'il fera ressusciter sans faute toute nation.
Cette voix chantera et dira vivement :

l'avenir » Mil. ms. ; c'est une apocope de *guech ebet* aucune fois, jamais. Combeau ms. porte, VI, 73 :

Ar Barner n'é zalc'hé gwéché
A lavarent, kontrépoez ar valans

pour rendre « Jamais le juge ne tenait A leur gré la balance égale » ; et même, III, 35 :

Ô veza n'é gavet gwéché-ébed d'ezhi
Eul lēc'h sûr d'en em repúi.

= « Que l'on ne lui trouvait jamais De demeure fixe et certaine ». *Gwéché-ébed* semble un mélange de la forme complète et de son abréviation, mais sa formation est celle du tréc. *jamez ebed* jamais de la vie, cf. *Etym. bret.* I, 6.

5. Mot nouveau, que je suppose être le plur. de **are*, du v. fr. *array*, *aroi*, arrangement, équipement, train, équipage de guerre, vêtements en général ; corps de bataille, angl. *array* ; nous avons gardé le composé *désarroi*. D'après le dernier sens cité, on pourrait entendre aussi : « des morts... se hâtent les bandes ». Ou bien serait-ce une variante de *ereou* liens *Gloss.* 219, van. *arri* m. pl. *eu* id. l'A., moy. bret. *aeren*, *eren* lier, van. *ariein* l'A. ?

6. On ne connaissait ce mot qu'en van. mod., *Gloss.* 724.

7. On ne connaissait qu'un exemple plus récent, *Gloss.* 105 ; *Archiv für celt. Lexikogr.*, I, 584 ; pl. *cleronou*, v. 256. Le fém. *ganty*, v. 1434 s'y rapporterait grammaticalement ; mais peut-être faut-il entendre au neutre : « avec cela », cf. v. 714.

8. L'*m* est minuscule.

Ha huy Bezyou fontet [1], terret [2] p'oz requetaff
Ha huy holl corffou breyn [3], seffuet hep arretaff.
En moez man pep heny, deffry maz studihe,
Lech da goelaff á créff, am deseu en deffe :
Er á Calon ponher, nep scler he prederhe,
Na ve mar net cret plen, á certen é crenhe.
An den [4] man á certen, á dle plen pep den mat,
(f. 29) Da bout certen en stac [5], dirac é daou lagat :
Ha mar en preder glan, é poan ouz bihanhat,
Ne caffo en broman, noman nep huanat.
An dez man en diuez, ditruez á vezo,
Dez á buaneguez, vn guez hac a fæço [6] :
Holl bombançou an bet, gant he fet peur hedro,
En dez man drouc ha mat, he stat á quemiado.
En dez man damany, ez duy teffalien,
Oar an holl planedou, nac edint mar [7] louen :
An Heaul en teffalder, á conuertisser plen,
Han Loar da vezass [8] goat á duy tizmat ma den [9].
Pan eu oarse de fæt [10], meurbet en planedou,
Ez dŭy detriment [11], hac en elementou :
Ho deues Doe roe'n bet, seruiget hep quet gaou,
Pez aray nep so quet, beuet en pechedou [12] ?
Sanct Bernard, den hardiz, ne quemere fizianç,
En diuez en dez man, noman n'e contanançc :
Pan predere meruell, en bell he [13] bout guell chanç,
Ha dezaff bezaff ret, affet cleuet setanç [14].
En dez [15] man nep so quet bezet supliet ten*n*,
Bout lem do em emplig, en seruig pinigen*n* :
Ha no deues cleuet, na sentet an peden*n*,
Nac ouz Doe guir roe'n bet, distroet ho creden*n*.
Peur striz ho millizien, aray dien [16] eno,
Ho leuzriff [17] dan Iffern*n*, ho quern*n* ne esperno :
Nep na car é cleuet, en bet [18] pa en pedo,

1. Litt. « fondés » (bâtis sur des fondements). On pourrait penser aussi à « écroulez-vous », proprement « fondez », d'après le tréc. *voñtañ*, mais celui-ci semble un emprunt plus récent.

2. Gl. ms. *ouurez-vous*, ce n'est pas exact. *Terret* est une forme nouvelle, cf. *differchet*, etc., on ne connaissait que *torret*. Au *Dict. élym.*, v. *terriff*, l. 2, il faut ajouter après l'infinitif *terrifu* H : « part. *torret* C, etc., impér. *nigun na torret ma bers*, que personne n'enfreigne ma défense, Jér., Pel. v. *terri* (ce qui ne doit pas être une citation textuelle, faute de rime intérieure) ».

3. A corriger en *huy corffou breynet*.

4. Lire *dez*.

5. Gl. ms. *attaché*. C'est le premier exemple certain de ce mot ; voir v. 1232.

6. Lire *faezo*.

Afin d'aller au Jugement levez-vous pour vous préparer ;
Et vous, tombes superbes, brisez-vous, quand je vous l'ordonne,
Et vous tous, corps pourris, levez-vous sans tarder.
Sur cette voix si chacun méditait sérieusement
Il aurait lieu de pleurer fort, ce me semble :
Car d'un cœur grave celui qui y réfléchirait clairement
Si pur qu'il soit, crois bien, certes il tremblerait.
Ce jour certainement à chaque homme de bien doit tout à fait
Être, certes, attaché devant ses yeux,
Et s'il le médite saintement, sa peine diminuant,
Il ne trouvera dans ce monde maintenant aucun sujet de soupirer.
Ce jour enfin sera sans pitié,
Jour de colère, et en une fois il vaincra
Toutes les pompes du monde dont la nature est si légère ;
En ce jour, mauvais et bon quitteront la vie de ce monde.
En ce grand jour il viendra des ténèbres
Sur toutes les planètes, quelque brillantes qu'elles soient ;
Le soleil en obscurité sera changé complètement
Et la lune sera aussitôt changée en sang, mon cher.
Puisqu'il est donc de fait que dans les planètes beaucoup
De désastre viendra, et dans les éléments
Qui ont servi Dieu le roi du monde, sans nul mensonge,
Que feront ceux qui ont vécu dans les péchés ?
Saint Bernard, homme hardi, n'avait pas confiance
A la fin dans ce jour, ici, ni dans son événement,
Quand il pensait qu'il mourrait avec douleur sans avoir meilleur sort,
Et qu'il lui faudrait absolument entendre la sentence.
En ce jour ceux qui ont été priés instamment
D'être vifs à s'employer à l'office de la pénitence
Et qui n'ont pas entendu ni obéi à cette prière
Ni à Dieu, le vrai roi du monde, converti leur foi,
Il les maudira très sévèrement là, certes,
Les enverra en enfer, n'épargnera pas leur tête ;

7. L'*a* a été refait à la main.
8. Lire *vezaff*.
9. Litt. « mon homme » ; apostrophe de l'auteur au lecteur, suggérée sans doute par l'expression *map den*, v. 1603, 1643.
10. Écrit *defæt*, v. 3360 ; ailleurs aussi en un seul mot *defaet*, *deffaet* ; cf. *Gloss.* 145.
11. Mot nouveau, du fr. *détriment*.
12. Le second *e* est refait à la main.
13. Corrigé à la main en *hep*.
14. L'*e* est ajouté à la main.
15. L'*e* est ajouté à la main.
16. Gl. ms. *dezo* (à eux), ce qui n'est pas exact.
17. Le *z* est ajouté à la main.
18. De même pour l'*e*.

De barn*n* dan yffern*n* beu [1], gouzuez dreu en cleuo.
Neuse reuseudien [2], pechezrien ancquenet,
(f. 29 v) Pez [3] á lauaront y, ouz bout dispartiet :
Diouz an re so santel, yoa padel ho guelet,
Hac y da bizuicquen, certen ouz douen penet ?
Neuse ez lauarhont, ez considerhont scaff,
En caoudet gant hiruout, par tout ouz ho broudaff
Gant yestlam do amser, ouz he consideraff :
Oar pen*n* monet dan Barn*n*, seffuet doz em starnaff :
Pynigen*n* diprofit á duy do visitaff. *Sap V* [4]
An reman en guiryou, pan vezont dezraouet,
Pep rout ouz hiruoudaff, á compso'n re damnet :
An rehont merch ha map, eu nep hon-oa goapet,
Entromp ho deuoa poan, pan oant glan oar an bet
En bet ny á crede, hac á estime oll,
Ho buhez he bezaff, dyot, sotaff, ha foll :
Hac an fin aneze (er se oae ho eoll)
A vise hep enor, agor heruez ho roll.
Hac ez conter dison, entre an guyryounou [5],
Certen corff hac eneff, ouz gourhen en effaou :
Hep diuez da bezaff, net scaff a pep caffaou,
En yoa gant an Ælez, hep finuez do dezyou.
Ha ny á fazias, á dellezas lastez,
Ne dalchemp hent ent don, raison, na guirionez :
Iustiç barr ne caremp, na ne gruemp dan pemdez,
Na non deurye entent, nemet hent falsentez.
En hynchou diffycil, ha vil, leun á mil reux,
Ez querzemp, ez gruemp stat, hac ebat het ha treux
Hent á perdition [6], heulyet dison hon eux,
Dre se ez omp daffnet, dimp nep remet ne deux
Pez á taluoe dymp ny, hon bout glorifius ?
(f. 30) Maguet net á detry, gant boet delicius :
Pynuiziguæz crezny, bout auaricius,
Na pligaff quet don quic, louuidic ha figus [7] ?

1. De même pour l'*e* de ces deux mots. Sur la rime de *yffern* en *arn*, voir la Préface, § 14, 21.

2. Forme nouvelle, qui se lit encore v. 1970, 2333 ; cf. *louuidien*, sots ; *pinuidien*, *pinvizien*, riches (*Nouelou*), *pinvidyen*, *pinvizyen*, *pinvyen*, Gr. ; *ar guenvidyen*, *ar guinvidyen*, les bienheureux, Gr.

3. Gl. ms. *pëtra*.

4. Livre de la Sagesse, V, v. 3 et suivants.

5. = *Guyrionou*, P 271 ; pluriel peu commun.

6. Mot nouveau, du fr.

7. Premier exemple de ce mot, cf. mes *Étymol. bretonnes*, II, 9 (= *Mém. Soc. ling.*, XI, 100). Le même hémistiche est appliqué, v. 2372, à des reptiles

Celui qui ne veut pas l'entendre, quand il le priera en ce monde,
Sache bien qu'il l'entendra le condamner à l'enfer, tout vif.
Alors, misérables pécheurs angoissés,
Que diront-ils, en étant séparés
De ceux qui sont saints, c'est une joie durable de les voir,
Et eux à jamais, certes, souffrant un châtiment?
Alors ils diront, ils considéreront aussitôt
Dans leur conscience qui avec gémissement les pique partout,
Avec regret de leur vie, en la considérant;
Une pénitence sans profit viendra les visiter.
Voici les paroles, quand ils auront commencé,
En gémissant de toute façon, que diront les damnés :
Ce sont ceux-là, fille et fils, que nous avons raillés ;
Parmi nous ils avaient de la peine, quand ils étaient saints dans le [monde.
Dans le monde nous croyions et estimions tout à fait
Que leur vie étant insensée, très sotte et folle,
Et que leur fin, comme c'était leur volonté,
Serait sans honneur, d'accord avec leur situation.
Et ils sont comptés sans conteste parmi les justes,
Certes, corps et âme, montant aux cieux,
Pour être sans fin tout à fait exempts de toute douleur
Dans la joie avec les anges, sans terme à leurs jours.
Et nous nous sommes trompés, avons mérité la misère,
Nous ne tenions pas assurément la route de la raison, ni de la [vérité :
Nous n'aimions aucunement la justice et ne la pratiquions pas chaque [jour,
Et nous ne voulions comprendre que la voie de la fausseté.
Dans des voies difficiles et viles, pleines de mille maux
Nous marchions, nous faisions vanité et amusement en long et en [large ;
Nous avons suivi sans conteste le chemin de perdition,
Aussi nous sommes damnés, il n'y a pour nous aucune rémission.
Que nous a-t-il servi d'être glorifiés,
Nourris bien délicatement, d'une nourriture délicieuse,
Et notre richesse, notre parcimonie, d'être avares
Et de complaire à notre chair misérable et friande?

hideux, plutôt « gourmands » que « gourmets » ; la nuance du sens est sacrifiée à la double rime. Grég. a *figus* délicat, qui ne mange pas de tout ; difficile pour le manger et pour le boire ; Pel. *figus* ou *figuz* difficile et délicat au boire et au manger, friand, sensuel, Rel ms. *figuz*, *figus*, id. ; Mil. ms. « *N'eo ket figus tamm-ebed war he damm boued* il n'est pas du tout difficile sur sa nourriture » ; Combeau : *Na vézomp ket morsé figuz* « Ne soyons pas si difficiles » ; et en un sens plus général *Ann dud figuz A vez gwall dizeûruz* « Les délicats sont malheureux » (cf. *Suppl. aux dict. bret.*, 1872, p. 80). On

An traou man hanuet, so tremenet seder,
Drez tremen dre'n pasaig, an paig pe'n messager :
Pe euel Lestr dre'n mor, agor na eorer [1],
Ha na galler caffout, he rout ne gouzout scler.
Ha ny en poan manet, daffnet hep arretaff,
Gant malloez Doe roe'n bet, don speret caletaff :
Hep espern*n* na quernez, na truez hon bezaff,
Da bout gant Lucifer, en fler ouz heredaff [2].
An pynigen*n* man rez, á vezo diuezat,
Hac an queuz ho beuzo [3], eno ne vezo mat :
Ne tal nemet da poan goeluan ha huanat,
Rac se ma em sentent, he quemerhent quentrat.
Neuse mennat [4] pardon na fæçon de gounit,
En diuez nez vezo, na ne taluezo dit :
A Iustiç ez vsser, seder diouz da merit,
Engalu [5] nez groay salu quet, na cret, na contredit.
Meurbet da bout douget, eu pepret an Setanç,
Certen gant pep heny, hep enhy re fizianç :
Rac neant tout antier, vez seder esperanç,
A vez scler hep merit, yscuit [6] ha residanç [7].
En buhez an Tadou, pan vezy dezraouet,

prononce à Beuzec-Cap-Sizun *fég'us* avec *g* très palatal, *Ann. de Bret.*, XVII, 141. Du Rusquec a le dérivé *figuzaat* devenir difficile, qui serait mieux *figusaat*. Pel. compare le gall. *ffiaidd* répugnant et le bret. *fec'h* fi ! Il regarde *fig-* comme un diminutif. Je l'ai suivi sauf sur ce dernier point, sans mentionner son autre remarque : « la Figue est un fruit très-délicat, et trop doux, ce qui ne plaît pas à tous ». Du R. pense aussi à une interjection (lat. *fi*). Henry part du fr. *figue* ; il cherche un intermédiaire dans la locution « moitié *figue* moitié raisin = bon gré mal gré », conjecture qu'il traite d'ailleurs de « désespérée ». Dans cet ordre d'idées, il eût mieux valu citer les expressions « je m'en soucie comme d'une figue », « cela ne vaut pas une figue » (esp., angl., ital., portug.). Mais *figus* est, avant tout, parent du prov. *ficous* dédaigneux ; délicat sur le choix des aliments, Mistr. (le syn. *desficous* est dû à un croisement avec *desficious*, *desfecious*, etc., chagrin, maussade ; difficile, délicat, de *desfecia* ennuyer, chagriner, etc., qui tient au fr. *défaire* et au bret. *diffiet*, *Gloss.* 166). M. Mistral rapporte ce *ficous* à *fi*, interj. de mépris ; il donne un autre *ficous* « calleux, plein de durillon, en parlant d'un fruit », de *fic* excroissance, ulcère (cf. angl. *ficous* « like a fig or like the disease Ficus », Murray). En v. fr. *figueus*, dans *excroissances figueuses*, répond à ces mots, c'est un emprunt savant au lat. *fīcōsus*. La forme *fieus*, d'origine populaire, a divers emplois qui rendent possible une conciliation des deux mots provençaux entre eux et avec le breton : « Il est tisiques... Melancolieus ou fieus » ; « Cet argument est trop fieus ; Il ne vaut pas un coutel troine » ; « Mais c'est religion fieuse ». *Figus* peut ne pas venir directement du latin, et être une application morale du v. fr. *figueus* (cf. fr. *ladre* lépreux ; avare).

1. Premier exemple du verbe *heori*, ancrer, Maun., *héauri*, *éauri*, ancrer, Gr., de *eor*, *heor*, etc., ancre, cf. *Notes d'étym.* 262-267 (n° 126) ; *Vergl.*

Les choses ici nommées sont passées, sûrement,
Comme passe par la route le page ou le messager,
Ou comme le navire par la mer, qu'on ne tient point à l'ancre
Et l'on ne peut trouver sa trace ni la connaître clairement.
Et nous (sommes) restés en peine, damnés sans délai
Avec la malédiction de Dieu le roi du monde très dure à notre âme,
Sans rémission ni quartier, ni pitié de notre être,
Pour être avec Lucifer, dans la puanteur en héritage.
Cette pénitence juste sera tardive
Et le regret qui les inondera là ne sera pas bon :
Il ne sert qu'à la peine, pleurs et soupirs,
Aussi s'ils m'obéissaient, ils le prendraient immédiatement, (ce regret).
Alors prière de pardon ni moyen de le gagner
Tu n'auras enfin, et cela ne te servira pas :
On usera de justice, sûrement, d'après ton mérite,
Un appel ne te sauvera pas, ni caution, ni protestation.
La sentence est toujours beaucoup à craindre,
Certes, par chacun, sans trop de confiance en elle :
Car elle est tout à fait sans valeur, sûrement, l'espérance
Qui est clairement sans mérite sérieux et sans fondement.
Dans la vie des Pères, quand tu auras commencé,

Gramm., I, 224. Le gall. *eor* ancre, expliqué à cet endroit comme un emprunt au breton, est sans doute à lire *heor*, comme p. 24 et 412; cet *heor* paraît dû au quiproquo d'un lexicographe de 1832 (*Notes d'étym.*, 263, 264); *Rev. Celt.*, XXVI, 355.

2. Synonyme de *heritaff*, hériter, du v. fr. *hereder*, dont nous avons le composé *exhéréder*, et qui se trouve appliqué à l'idée inverse : « C'est es haulx cieulx avec Crist hereder ». La rime intérieure n'étant pas à sa place régulière, on pourrait conjecturer une variante avec métathèse* *hederaff*.

3. Le *b* a été ajouté par un lecteur ; ce qui est confirmé par un passage du *Doctrinal* évidemment copié de celui-ci (*Archiv. f. celt. Lexik.*, I, 580) :

Mais à queuz ho beuzo, eno ne vezo mat,
Netal nemet da poan goueluan ha huanat,...
Rac goude ar vuez evez re divezat.

Le sens naturel de *ho beuzo*, « qui les noiera, les inondera » est assez satisfaisant pour dispenser de supposer « ils auront », pour *ho bezo*, avec un mélange analogique des deux radicaux *bez* et *eus* (*Rev. Celt.*, XI, 460; XIX, 195).

4. Gl. ms. *esperer* (inexact).

5. Mot nouveau : on ne connaissait que le verbe *engueruell*, appeler, et son impératif *engalv*. Grég. donne *eñgalv*, pl. *ou* « appel, ou appellation, recours à un Juge supérieur » ; Le Gon. *eñgalv* m.

6. On ne voit que le petit trait gauche de l'*y* qui a été complété à la main.

7. Mot nouveau, du fr. *résidence*. *Resydant* P 249 est peu clair. H. de la Villemarqué a proposé avec doute « résidents, manants » ; ce peut être : « (nous sommes sujets à la mort), sérieusement, c'est un fait établi. » Voir v. 1744.

Exemplou á quyffy, dan matery dihæt [1].
Pere m'o prederhes [2], ez caffe [3] berr respet,
Lech da dougaff an Barn*n*, pan duy da bout starnet.
Eno ez recit couant, penaux vn den santel,
(f. 30 v) A veze temptet garu, en pechedou maruel :
En luxur [4] á pep tu, ez temptet quen cruel,
A poan creff voa dezaff, outaff resistaff hæl.
An den man so hanuet, gant effet á pedas,
En é temptation, Roe'n tron á fæçon bras :
Ez permetse gantaff, guelet scaff quentaff pas,
An drouc æl euelse, en sourprene dre cas.
Neuse gant Doe roe'n bet, cleuet voe é peden*n*
Maz guelas an drouc ael, quen cruel euel hen*n* ;
Ha maz goulennas scaff, outaff an quentaff ten*n*,
Dezaff pez mat eu plen, deceff map den en glen*n*.
Ha dezaff quentaff cont, ent pront maz respontas,
Perac ez deceff den, á certen hac en cas :
Da coezaff en viçou, hac en pechedou [5] bras,
Ha maz dellezo poan, en tan gant Sathanas.
Eu rac tardaff an barn*n*, cadarn*n* ha ne starnhet,
An baradoes á larg quen trez caffet [6] carguet :
Er quement ez spont glan, rac an barn*n* man hanuet,
Maz queux da tennaff den, bizhuicquen da penet.
Nonobstant é pechet, é penet, na gruet sy,
Seul muy á deçeff pront, seul [7] muy ez cresquont y :
Ha hoaz an Barn*n* chede, á douig muyguete y,
Ennhy dilation, ne tal nac essony.
Rac se á nep á men*n*, pan deuher bet ennhaff,
En dez se rentaff cont, ha bont [8] pront hep [9] spontaff :
Compsou hac euffrou mat, á dlehe [10] da hadaff [11],
En é dezyou laouen [12], mar tremen hep [13] crenaff.
O peguen guenuidic, ha [14] pynuizic sigur,
(f. 31) Neuse vezo an den, certen ha peguen fur :

1. On ne connaissait que *dihaet*, indisposé, malade ; le sens propre paraît être « désagréable » (contraire de *haetus*). Le van. a *diheaitte* désagréablement ; désagrément ; *diheaittus* désagréable ; *diheaittein* désagréer, l'A. C'est le v. fr. *dehait*, *dehet*, chagrin, découragement, maladie, malheur, norm. *dèhait* indisposition ; v. fr. *dehaite* maladie, *dehaitier*, *dehetier* attrister, affliger, désoler, décourager, God. ; angevin *dèhaîte* aversion, haine, dégoût, Verrier-Onillon ; haut-Maine *dèhèté* mal disposé, mal à son aise, Dottin.

2. Les lettres *er* et l'*e* suivant sont complétés à la main. Pour la redondance du pronom, cf. *peré o detesta* (les mauvaises langues) que je *les* déteste, Cadec, etc., *Rev. Celt.*, XIX, 62, 73. Cf. aussi *mat mar en hader* « le bien si on le sème », v. 1573, etc.

3. Le *c* et l'*e* ont été ajoutés par un lecteur.

4. L'*l* est ajouté à la main.

Tu trouveras des exemples sur ce sujet terrible ;
Si tu les méditais, tu trouverais en peu de temps
Lieu de craindre le Jugement, quand il sera préparé.
Là on raconte avec charme, qu'un saint homme
Était durement tenté de péchés mortels ;
De luxure, de tout côté, il était tenté si cruellement,
Qu'il avait beaucoup de peine à y résister bien.
Cet homme qui est nommé pria en effet
Dans sa tentation, le roi du ciel avec force
Qu'il lui permît de voir tout aussitôt
Le mauvais ange qui ainsi l'attaquait par haine.
Alors par Dieu, roi du monde, fut entendue sa prière,
Si bien qu'il vit le mauvais ange, si cruel ainsi,
Et qu'il lui demanda aussitôt, du premier coup,
Quel bien c'est donc à lui, de tromper le fils de l'homme sur la terre.
Et qu'il lui répondit aussitôt promptement
Pourquoi il trompe l'homme, certes, et (le met) en cas
De tomber dans les vices et dans les grands péchés,
Et qu'il mérite la peine dans le feu avec Satan ;
C'est pour retarder le jugement terrible et qu'il ne soit pas préparé
Aussitôt que le paradis se trouverait largement rempli ;
Car il a si grande peur du jugement ici nommé
Qu'il s'efforce d'attirer l'homme à jamais au châtiment.
Cependant son péché et son châtiment, n'en faites pas de doute,
Plus il trompe, à l'instant plus ils s'accroissent ;
Et pourtant, voilà, il craint le jugement plus que tout cela ;
Là, il n'y a pas de remise, ni d'excuse valable.
Aussi celui qui veut, quand son tour viendra,
En ce jour rendre compte et être diligent sans s'effrayer,
Devrait semer bonnes paroles et bonnes œuvres
Dans ses jours joyeusement, pour trépasser sans trembler.
Oh! combien heureux et riche, sûrement,
Alors sera l'homme, certes, et combien sage,

5. De même pour le second *e*.
6. L'*e* était une espèce de *c*, qu'on a complété à la main.
7. L'*l* est ajouté à la main.
8. Lisez *bout*.
9. L'*h* est ajouté à la main.
10. De même le premier *e*.
11. De même le second *a*.
12. L'*o* est ajouté à la main, les trois *e* suivants ont été complétés.
13. Le sens « pour ne pas trembler » est moins probable. Je n'ai pas noté d'exemple ancien de *tremen hep* servant de négation à un infinitif (*Gloss.* 715).
14. L'*a* est ajouté à la main.

Endeuezo bezet, en bet quemeret cur,
An peuryen sourprenet, ha sycouret cret sur ?
Roe'n aelez [1] en dez se, dre [2] se en difræo,
Hac emeas á yestlam, peur diblam en lamo :
Mar vsez á truez, truez te dellezo [3], *Mat, v* et 7
Ha mar reiz [4] musur breff, ent [5] breff te'n receuo.
Rac se quae da hadaff, ouz goelaff gant caffou,
Pynigen*n* quempennet [6], en bet az pechedou :
Ha pan duy dit midyff, cret dyff ne compsyff gaou,
Yoa meur á comery, pan y ez guily gnou. *ps Cxxv*
Nep á hat gniniz [7] net, de miret [8] en medo,
Ha nep á hat bozen*n* [9], an bozen*n* á crenno, *Gal vi*
Ha nep á hat pechet, ma cret eff en medo,
Ha midiff aray mat, haznat nep en hado.
Euyt hadaff pechet, nedeux quet dleet [10] dit,
Nep tu nemet ruyn [11] ha poanyou Infinit :
Ha mat mar en hader, ez dellezher [12] merit,
Rac se fournis dison, sell fæçon de gounit.
Ooar [13] se mar souhetez [14] ez dezuez diuezaff,
Midyff hat mat ha dyn, da em determin scaff :
Calz [15] á mat mar hadez, ez dleéz anezaff,

1. On a mis un tréma sur le premier *a*.
2. L'*e* a été complété.
3. Gl. ms. *cafo* (tu trouveras, obtiendras) ; inexact.
4. Lis. *rez*, cf. v. 915 ; l'erreur peut être suggérée par l'homonyme *rez*, *reiz*, droit. Voir v. 1692.
5. Ceci ressemble à l'emploi prédicatif du gall. *yn : mi a welaf y nefoedd yn agored*, je vois les cieux ouverts. Mais le v. 1580 montre que *ent breff* est synonyme de *breff* employé comme adv. (*Gloss.* 212, etc.).
6. On a refait le premier *e*.
7. Lis. *guiniz*.
8. On a ajouté une virgule.
9. Le passage que l'auteur cite en regard de ce vers, *Epître aux Galates*, VI (8), ne nomme aucune plante. *Bozenn* est le pluriel général de *bozennenn* « meleuc », l. meledoda C, *boczennenn* (et non *boe-*, *Rev. Celt.* I, 398) « g. meleuc, l. meloda » C *ms.* ; l'article venant après *bouzellov*, cette variante vient du copiste, pensant peut-être à une autre fleur, tréc. *bosen*, cuscute (proprement « peste » ; s'appelle aussi *bosso-moc'h* = bosses de porc, Rolland, *Flore popul.* VIII, 67). C'est par suite de son étymologie par *boç*, *boss*, bosse, que Pel. écrit *bosen* « sorte de fleur, ou plante simple, dont la fleur a la figure du Tourne-sol, mais qui est beaucoup plus petit (*sic*). Il y en a de deux couleurs, blancs et jaunes. *Bosen-wen* et *Bosen-melen*... Cette fleur a une bosse au milieu ». Le Gon. a reproduit ceci, en rectifiant « petite », *bózen* f., *bózen-wenn*, *bózen-vélen* ; il ajoute : « C'est, je crois, l'œil-de-bœuf ou fausse camomille ». Grég. avait, du reste, donné : « œil de beuf, plante ; en latin, boaria », *boënn* ; « œil de beuf à fleur jaune », *boënn velen* ; « œil de beuf à fleur blanche », *boënn venn*. Cette forme *boënn*, incompatible avec *bosen*, représente la prononciation trécoroise (et cornouaillaise)

Qui aura eu dans le monde pris soin
Des pauvres affligés et les aura secourus, crois-le bien !
Le roi des anges en ce jour, pour cela le délivrera
Et hors de peine, très innocent, le sauvera :
Si tu uses de pitié, tu mériteras pitié
Et si tu donnes courte mesure, tu la recevras courte.
Va donc semer en pleurant avec douleur,
Pénitence convenable en ce monde, de tes péchés ;
Et quand tu auras à moissonner, crois-moi, je ne dirai pas de men-
[songe,
Tu auras une grande joie quand tu iras, tu le verras bien.
Celui qui sème de pur froment pour le garder, le moissonnera,
Et celui qui sème de l'œil-de-bœuf, l'œil-de-bœuf récoltera,
Et celui qui sème le péché, crois-moi, il le moissonnera,
Et il moissonnera le bien, évidemment, celui qui le sèmera.
Pour semer le péché, il ne t'est dû
D'aucune façon que ruine, et peines infinies ;
Et si l'on sème le bien, on acquerra du mérite ;
Aussi très abondamment, regarde la manière de le gagner.
Donc si tu souhaites, à ton dernier jour
Moissonner de la semence bonne et digne, détermine-toi vite :
Si tu sèmes beaucoup de bien, tu en dois

de *bozen*. Liégard, *Flore de Bretagne* 71, voit dans *bozen* la marguerite dorée, *Chrysanthemum segetum* L. ; fleur appelée à Pleubian *boán*, *Fl. popul.* VII, 56 ; en Trég. aussi *boen*, en Goello *bón* m. Troude a *bozenn* f. chrysanthème (*-velen*, jaune, *-wenn*, blanche) ; *boenn* m. œil-de-bœuf ; du Rusquec *bozen* f., plante à fleurs jaunes. Henry, *Lexiq. étym.* 41, fait dériver *bózen* d'un celtique **bou-sso-*, bœuf ; c'est impossible, ceci aurait donné en moy. bret. **busen*. Le gall. *byddon*, bétoine, aigremoine, que j'ai comparé avec doute, *Gloss.* 78, répondrait mieux à *bozenn* pour la forme. Du Rusquec donne *bosennen* s. f. « stérile, qui n'a pas d'enfants » ; c'est une addition au dict. bret.-fr. de Le Gonidec, par H. de la Villemarqué, qui l'a signée et en a indiqué la source : « *Bosennen*, s. f. Stérile (Lag.) ». C'est donc le *bozennenn* de Lagadeuc, avec une interprétation erronée des énigmatiques *meleuc* et *meledoda*. H. de la Villemarqué n'avait pas fait lui-même ces extraits du *Catholicon* : il en avait chargé quelqu'un qu'il m'a nommé. Si ces extraits ne se rapportent guère qu'aux premières lettres (cf. l'édition du *Catholicon* par Le Men, p. 5 de la Préface) c'est que, bien qu'ayant alors trop peu d'esprit critique, il s'était aperçu que son correspondant n'en avait pas du tout, et il avait arrêté les frais ; cf. *Mélusine*, X, 163.

10. On a ajouté un accent aigu sur le second *e* (cf. v. 1577).

11. On a ajouté une virgule.

12. Gl. ms. *trouuer* (cf. v. 1561).

13. Lis. *Oar*.

14. On ne connaissait de cette époque que le subst. *souhaet* ; cf. *Gloss.* 637.

15. Lire sans doute *cals*, comme au v. suivant, où il rime à *euelse* (prononcé ici *evalse*, cf. B 313, et écrit plus loin *eualse*, v. 3384).

Receff cals euelse, ha se á autreaff.
Ha nep na hat nep meur, nep meur ne conquero[1],
Er en stat maz hat breff, ent breff ez recefuo[2] :
Dre se[3] ma em senthes, quent monet emeas bro,
Ober mat ha hadaff, arahes scaff affo.

(f. 31 v) § La troysiesme condition de la derniere Sentançe qui la faira espuuantable, sera l'execution diligente d'icelle. Car tout incontinant, la grande et l'æterne le separation, de Dieu : des Anges, et de tous les Saincts, sera faicte sans esperance de iamais retorner á bone compaignie.

An trede peheny, heruez ma studiaff,
Pe á abec dre cont, honeux pront da spontaff :
Goude tremen an pont, pan ehomp da contaff.
Ha douigaff an setanç, goude stranç he lanczaff.
Dreis guir eu pridiry, an separation,
Leun dre stir á hiruout hep dout oar nep bouton[4] :
Dyouz Doe roe'n bet detry, gant malediction,
Dyouz an Ælez han Sent, ha quement so en thron
En continant gant Doe, pegant ezomp croeét,
Maz vezo an setanç, gant he meschanç lancet :
Drouc Ælez á vezo, eno leun goloet[5],
Pep guis da rauissaff, ent scaff an re damnet.
Ahane dan Yffern*n*, hep espern*n* na quernez,
Gant cry dimez euzic, dre ho reuseudiguaez :
Ez ahint[6] da gouzaff poan, hep ehan en tan fræz,
Hep son guic bizhuicquen, á caffout leuenez.
En vn moment en tan, hac en poan ahane,
Da vn cern*n* Infernal, gant[7] scandal hep dale :
Ezaynt da bout guyntet, crouguet punisset cre,
En Abym ancrimet[8], nac eux quet á trecte.
Allas oarse map den, auys plen peguen drouc,
(f. 32) Vezo'n Bourreuyen man, aroy dit poan an crouc :
Da pechedou Iffam, ayel stram daz hambrouc,
Eno ez vezo sot, dan trot anep[9] ho douc.
O pebez queuz euzic reusedic bizuicquen ?

1. Prononcé *conqueuro*, comme c'est écrit J 17 b (il gagnera, convaincra les gens) ; cf. *conqeuri*, conquérir, *conqeurer*, p. *-éryen*, *conqerour*, pl. *yen*, conquérant, f. *conqeurerès*, pl. *-esed*, *conqeurourès*, pl. *-esed*, *ur gonqerourès vras*, une grande conquérante, *conqeurérez*, pl. *ou*, *conqeury*, pl. *ou* « conqueste, action du conquerant, païs conquis », Gr.
2. L'*f* a été ajouté à la plume.
3. De même pour cet *e*.
4. Mot nouveau ; ce doit être *bouton*, pl. *ou* « bouton pour fermer un habit », d'où *boutoni*, boutonner (un habit), *boutonér*, pl. *yen*, boutonnier, ouvrier qui fait les boutons Gr., van. *bouton*, m. pl. *-neu*, bouton, *bouton-*

Recevoir beaucoup ainsi, et cela je le garantis.
Et celui qui ne sème pas beaucoup, n'amassera pas beaucoup,
Car de même qu'il sème peu, peu il recevra ;
Aussi si tu m'obéissais, avant de quitter la terre
Tu ferais le bien et le sèmerais vite, aussitôt.

§ La troisième condition de la dernière sentence, qui la rendra épouvantable, sera son exécution diligente. Car tout incontinent, la grande et éternelle séparation de Dieu, des anges et de tous les saints sera faite sans espérance de jamais retourner à bonne compagnie.

La troisième chose, quand je réfléchis,
A cause de quoi, en comptant, nous avons vite à nous effrayer,
Après avoir passé le pont, quand nous irons rendre compte,
Et à craindre la sentence après qu'elle sera sévèrement lancée,
Très véritablement, c'est la pensée de la séparation
Pleine de pénible gémissement, sans la moindre espèce de doute,
De Dieu le roi du monde, certes, avec malédiction,
Des anges et des saints, et de tout ce qui est dans le ciel.
Aussitôt que par Dieu, par qui nous sommes créés,
La sentence sera avec son horreur lancée,
De mauvais anges seront là, tout plein,
Pour enlever de toute façon, aussitôt les damnés.
De là en enfer, sans rémission ni quartier,
Avec un cri hideux, effroyable, pour leur malheur ;
Ils iront souffrir la peine, sans relâche dans le feu clair,
Sans qu'il soit jamais le moindrement question de trouver de la joie.
En un moment dans le feu et dans son supplice
A un cercle infernal, avec honte sans délai
Ils iront pour être dressés, pendus, punis fortement
Condamnés à l'abîme, il n'y a pas de pitié.
Hélas ! fils de l'homme, réfléchis donc bien combien méchants
Seront ces bourreaux qui te donneront la peine de la potence :
Tes péchés infâmes iront honteusement te conduire,
Là sera confondu vite celui qui les porte.
Oh ! quel regret effroyable, misérable à jamais !

nein, boutonner l'A., du fr. C'était un terme de comparaison pour les choses de peu de valeur : « Consels d'orguel ne vaut mie un boton » (XII^e siècle, Littré).

5. Litt. « plein (à en être) couvert », cf. *leun carguet* = plein-chargé, etc.

6. Ce mot n'a également qu'une syll. J 20 b. Il est mieux écrit sans *h*, v. 1601.

7. Le *g* a été complété à la plume.

8. Mot nouveau, du v. fr. *encrimé*, accusé, condamné : « faire les executions des encrimez », XV^e s. (Archives du Finistère), God.

9. Réduction de *an nep*, comme *à nep*, v. 1551, 1926 ; cf. *Gloss.* 443.

Pez poan, pez bihanez, pez tristez bontez [1] yen :
Pez goeluan, pez caffou pez hyruoudou [2] couen,
Pez molest, pez yestlam, pez drouc [3] lam bet amen ?
Vezo dan pechezrien, gant ancquen sourprenct [4],
Diouz Doe guir roe noar [5], dispar bout separet :
Cruel diouz an Ælez, hep fynuez gouuezet,
Ha diouz an re santel, yoa padel ho guelet ?
Ha bout caçet ent stram, en estlam yffamus,
En gallout drouc Ælez, nos ha dez truezus :
So cruel ho guelet pepret ha morchedus,
Hep diuez da bezaff, ouz goelaff [6] anaffus ?
Neuse [7] an pechezrien, leun plen á ancquenou,
Bizuicquen en ho scol [8], no deuezo golou :
Nac esper á bont [9] quet, dazprenet entre daou,
Quentse disesperanç, en cadanç ho dançou [10].
Ha hoaz chede muy poan, muy doan dre comanant
Eguet poan ynffernou, á quement ho tourmant [11] :
Vezo bout en cas Doe, diuoe roe pep noeant,
Hep nep plaç é graç quet, n'e guelet competant.
Chede an re daffnet, quent sellet Roe'n bet man,
En faç hep e graç quet, ez choassent net cret glan :
Bout subiect sech ha gluep, da gouzaff rep pep poan [12]
Heruez an crueldet, ouz é sellet ledan [13].
En dez se an douar, drez lauar cloar parfet,
(f. 32 v) A certen á creno, nep tro ne fallo quet :
Quefflusquiff ô lechyou, aray'n effou gnouet,
Dan heaul [14] ez duy hann [15] loar [16], teffalder han steret.
Pan eu oarse hep gaou, an planedou louen,
Hac an neff han douar, nac edint mar certen [17] :

1. On est tenté de corriger en *boutez* ; mais c'est plutôt cette forme qu est suspecte : elle n'est appuyée par aucune rime *out-*, et le sens supposé « poussée, impulsion » ne s'impose jamais. Le contexte indique : « la faveur (du roi des anges) » P 188 ; « la grâce (et les joies) » 224 ; « (quelle) rétribution, quel sort mérité (il aura) » 268 ; « la rétribution, la peine (que tu as méritée) » B 381. Ici *bontez* a ce dernier emploi. Il rime en *ont-* et veut dire « faveur », ou « sort favorable », v. 1920, 3188, 3311 ; plur. *bontezíou* grâces, bienfaits, v. 3170.
2. Premier exemple de ce plur. (*hirvoudou*, van. *-dēu*, Gr., etc.).
3. On a ajouté un trait d'union.
4. Lire *sourprenet*.
5. Gl. ms. *ciel* ; erreur causée sans doute par *an oabl*.
6. On a ajouté une virgule.
7. Le premier *e* a été complété.
8. On pourrait penser au sens de « bouge », cf. « Boule ne escole ne paillole », God., mais le v. 1954, qui présente l'idée contraire : *dan scol maz eux golou*, montre que *scol* n'a pas, par lui-même, de sens défavorable. Cf. v. 496, 2530, 3411, 3566.

Quelle peine, quelle misère, quelle tristesse, sort qui glace (d'effroi),
Quels pleurs, quel deuil, quels gémissements affreux,
Quelle torture, quelle angoisse, quel désastre jusqu'à l'écrasement
Ce sera aux pécheurs, accablés de douleur,
D'être absolument séparés de Dieu le vrai roi de la terre,
Cruellement, des anges, sans fin, sachez-le,
Et des saints, dont la vue est une joie durable,
Et d'être envoyés ignominieusement, dans un effroi infamant,
Au pouvoir des mauvais anges nuit et jour, piteusement,
Dont la vue est cruelle toujours et mortifiante,
Pour être sans fin à pleurer, abattus!
Alors les pécheurs, tout pleins d'angoisses,
Jamais dans leur séjour, n'auront de lumière
Ni d'espoir d'être rachetés un jour :
Mais le désespoir, comme cadence de leurs danses.
Et encore voici plus de peine, plus de tristesse obligée
Qu'aucune peine des enfers qui les tourmente :
Ce sera d'être dans la haine de Dieu, le vrai roi de chaque être,
Sans aucune place dans sa grâce, et sans le voir comme il convient.
Vois-tu, les damnés, plutôt que de regarder le roi de ce monde
En face sans sa grâce, ils aimeraient beaucoup mieux, crois-le bien,
Être sujets, secs et mouillés, à souffrir durement toute peine,
Tant il serait cruel de le regarder de front.
En ce jour la terre, comme le disent de grands clercs,
Certainement tremblera, elle n'y manquera aucunement;
Les cieux splendides changeront de places,
L'obscurité viendra au soleil et à la lune et aux étoiles.
Puisqu'il est donc vrai que les planètes brillantes
Et le ciel et la terre, quelque fermes qu'ils soient,

9. Lis. *bout.*

10. Premier exemple de ce plur. (*dançzou*, van. *-çzëu*, Gr., etc.).

11. Cette rime imparfaite de *-ou* diphtongue avec *ou(r)* simple serait intéressante; mais on peut soupçonner que *ynffernou* a remplacé quelque expression comme *ha langour.*

12. On a ajouté un *n.*

13. Je n'ai noté aucun emploi semblable de *ledan*, large, en large. Voir v. 1073.

14. On a refait les lettres *a, n, e, u.*

15. On a refait l'*a.*

16. La rime exige la variante *loer*, qui depuis est devenue propre au dialecte de Vannes.

17. Ici, inversement, il vaut mieux prononcer *çarten*; variante qui n'est jamais écrite, mais dont il y a d'autres indices assurés; cf. *Gloss.* 102, 103; *Sur l'étym. bret.* 40 (*Rev. Celt.*, XXV, 266); *certes* est traité de même, v. 2709.

A creno [1] rac é faç, nodeuezo [2] graç quen
Pan barnher diouz an scuezr, pez aray pechezrien ?
O pez diuision, separation creff,
Dan pechezrien [3] enoe [4], ent diuoe diouz roe neff ?
Neuse no ansaffo [5], ne cleuo ouz ho leff,
Maz ay stancq gant ancquen, bizhuicque*n* ho eneff.
Rac se map den en bet, mez pet da em preder [6],
Oar pen*n* an dezuez man, peaban ez caner :
Gant pechet cousquet striz, na scuiz mar az tizer,
Diouz doe guir roe noar dispar ez separher.
Ha rac se dihunaff, ent scaff hep tardaff dez,
A dlehe pep heny, prydiry é diuez :
Ha bout net [7] armet splan, vryan*n* [8] en é annhez,
Maz gallo de termen, gourren dan leuenez.
Neuse pep lech pechezr, goude é trichezri,
Ne caffo da techet, oar an bet á detry :
A nep tu su na nort, ne caffo confort muy,
Na sycour da gourren [9], diouz den anep heny.
Da founnaff é caffou, á dehou hep muy [10] quet,
Ez vezo oar an lech, gantaff é holl pechet :
Hac an diaoul á cleiz, de ober esfreizet,
E enep de debaill [11], maruaill apparaillet.
Hae [12] an yffern*n* dyndan, leun á tan ha poanyou,
(f. 33) Da receff eneff den, dygor plen he guenou,
Ha dan knech an Barner, á profer an guyryou :
A condaffn re damnet, dre fet ho pechedou.
Intollerabl á plen, lech da den da crenaff,
Eu gant bech á pechet, bezaff ret procedaff :
Techet nedeu possibl, da nep so terriblaff,
Nac an lech da techet, ne caffet á credaff.

1. L'*e* a été refait..
2. De même pour les voyelles consécutives *a*, *o*, *e*.
3. De même pour le dernier *e*.
4. Gl. ms. *eno* (là) ; ce qui est faux.
5. L'*s* a été refait.
6. Variante de *haz em preder*, voir v. 749.
7. L'*e* a été ajouté.
8. Le *v* semble plutôt un *y* incomplet ; l'*y* est sans doute pour *v* ou *u*, car ce doit être le mot *vnuan* (*unvan*), égal, semblable, dont on ne trouve la variante *vruan* (*urvan*) seulement depuis Maunoir (*Gloss.* 390, 391, 539, 732, 733).
9. Le redoublement de l'*r* paraît une erreur due au voisinage de *gourren*, s'élever, v. 1650. Le moy. bret. n'a que *gouren*, lutte, lutter ; *gourener*, lutteur. Grég. donne *gourenn*, pl. *ou*, van. *gourenn*, *gourein*, pl. *gourennëu*, *gourenereah*, pl. *ëu*, lutte ; *gourenn*, van. *goureneiñ*, *goureinn*, lutter ; *gourenner*, pl. *-éryen*, van. *gourennour*, pl. *-neryon*, *-neryan*, lutteur ; l'A. *gorreine* (lire *goureine*), pl. *-neu*, lutte, *gourinein*, lutter, *gorinourr*, pl. *-nerion*, lut-

Trembleront devant sa face, qu'ils n'auront plus de grâce ;
Quand on (les) jugera à l'équerre, que feront les pécheurs ?
Oh ! quelle division, quelle séparation dure,
Supplice aux pécheurs, certes, d'avec le roi du ciel !
Alors il ne les reconnaîtra pas, n'écoutera pas leur plainte,
Si bien que leur âme deviendra accablée d'angoisse, à jamais.
Aussi, fils de l'homme, en ce monde, je te prie, réfléchis,
Pour ce jour au sujet duquel on chante (ici) :
Si tu es surpris avec le péché endormi profondément et las,
De Dieu le vrai roi de la terre tu seras absolument séparé.
Et c'est pourquoi s'éveiller vite, sans tarder un jour,
Chacun le devrait, méditer sa fin,
Et être tout armé, brillamment, ensemble dans sa demeure,
Pour pouvoir, à sa mort, s'élever à la joie.
Alors partout le pécheur, après sa trahison,
Ne trouvera à fuir dans le monde entier :
D'aucun côté, sud ni nord, il ne trouvera plus d'appui
Ni de secours pour lutter, de la part d'aucun homme.
Pour augmenter ses peines, à droite sans mentir,
Sera sur la place avec lui tout son péché,
Et le diable à gauche, pour le rendre épouvanté,
Contre lui, pour le décrier, merveilleusement préparé.
Et l'enfer au-dessous, plein de feu et de peines
Pour recevoir l'âme humaine, sa bouche grande ouverte,
Et en haut le Juge, qui prononce les mots
Qui condamnent les damnés, à cause de leurs péchés.
C'est pour l'homme un sujet tout à fait insupportable de trembler,
Que d'être forcé de comparaître avec le poids du péché :
Il n'est pas possible de fuir, pour ce qu'il y a de plus terrible,
Et on ne trouverait pas d'endroit où fuir, je crois.

teur. Pel. a *gouren* ou *gourren*, lutte, *goûrenna*, lutter, *goûrenner*, lutteur, athlète ; cette variante *gourren* lui est suggérée par des considérations étymologiques, qui vicient encore son raisonnement, quand il dit que le gall. *gwrthryn*, résister « est dans la prononciation *Gouzrein*, comme nos Bretons peuvent l'écrire, le *z* ne servant là qu'à allonger la syllabe précédente ». Roussel *ms.* porte : *gourin*, *gouren*, lutte, *gourin*, *gourna*, lutter, résister; *gourinneur*, lutteur, athlète ; *gourin*, résistance ; *gourinou*, luttes. Le Gon. écrit *gourenn*, *gourinn*, m., etc. ; Mil. *ms.* donne encore *gourinadek*, f., pl. *-egou*, « lutte, lutterie, combat, joute, tournois, jeu, divertissement ». Le *Nomenclator*, le P. Maunoir, du Rusquec, etc., montrent de même *r* simple. Ceci donne à penser que *gwrth-ryn* ne concorde que pour le second élément, et que le préfixe breton est *gou-*, gall. *gwo-*, *go-*. On peut comparer le cornique *me... a'n guryn*, je l'étreindrai, que le *Lexicon cornu-britannicum* tire de l'angl. *wring*.

10. Lis. *gaou*.

11. Cf. *debaill* accablement, douleur, v. 630, il accable 1090 ; *reiff debaill*, décrier B 488, *debaillaff*, maltraiter 466, du v. fr. *debaillier*, id.

12. Lis. *hac*.

D'auantage, ce dernier Arest de Dieu sera
non seulement, contre les biens, ou le corps du pecheur
mais ausi contre L'ame : et consequement à lencontre
de l'home et tout ce quil ha [1].

Hoaz da bezaff douget, eu meurbet an setanç,
Pan roher general, leal diouz an halanç :
Enhy ne vezo breff, á creff nep deceuanç,
Caus paour neday adreff, euyt na queff cheuanç [2],
Muyhaff barnn so starnet, heruez fet an bet man,
Eu chetu coll buhez, hac yuez ez vez poan :
Hoguen ne guell bout quet, comparachet [3] ledan,
Muyguet [4] poes pluff ouz plom, effe [5] crom ouz homan
Rac dre homan an corff, mar guere nep torfet,
Han Eneff gant é blam [6], á vezo condamnet.
Hoguen barnn an bet man, an Eneff man hanuet,
Ne guell haznat cadarnn, en nep darnn he barnn quet.
Lenn areomp á se, vn moralite coant [7],
A daou breuzr so bezet, oar an bet competant :
Vnan sot pep ode [8], aye heruez é hoant,
(f. 33 v) Eguile entre tut, heruez reput [9] prudant.
An daou man so hanuet, pan oant net á credaff,
Gant vn hent ouz monet, dren bet hep arretaff :
Neuse ez arriuent, en vn croashent ent scaff,

1. Ce titre est précédé d'un fleuron en forme de feuille ; de même aux f. 35, 37.

2. Gl. ms. *richesse*.

3. On n'avait que l'inf. *comparageaff*, *comparagaff* ; on lit plus loin *comparaig*, id. v. 1890. *Comparachet* se retrouve v. 3292, 3300 ; *comparaichet* 2000, 2005, 2337, 2553 ; *comparaget* 2669 id. ; *comparaig* comparaison 2565 ; v. fr. *comparagier*, *comparager*, poitevin *comparager*, God. Gr. donne *comparagi*, *comparachi*, part. *-get*, *-chet*, van. *comparageiñ* ; *comparaich*, van. id et *-rach* comparaison (en ajoutant : « dans les Villes : *comparéson*. p. *ou* ») ; *comparaichus*, comparable ; l'A. *comparagein*, comparer, *comparage*, pl. *-geu*, comparaison. Pour l'échange de *j* et *ch*, cf. *outragus* outrageux 2690, superl. *outracheussaff* 2301 ; *relaig* relâche 2434, etc. ; voir v. 1873.

4. Combinaison de *muy eguet*, voir *Dict. étym.* v. *muy* ; *muyguet* v. 2006, etc., *muiguet* 2803 ; *mugued* Gr., van. *ne gousq' mut ul luttin* « il ne dort non plus qu'un luttin » Ch. ms. Grég. dit que hors de Léon *evit* est usité abusivement pour *eguet* (plus) que. Le *Mirouer* emploie indifféremment *eguet* 1785, 1862, *euyt* 1851, 1852, 1859, *eguyt* 1002. *Eguet* est singulièrement écrit *hep quet*, Alman. du P. Gérard 46. Emploi remarquable : *ec'h êruas autramant eguet a zonge Mizer*, il arriva autrement que pensait Misère, *Hist. ar bon. M.* 8. A Ouessant *égit* et *negit*, *Ann. de Bret.* XXV, 232, cette dernière forme doit avoir subi l'influence de *na*.

5. Ceci semble pour *eff he*, « lui et son », *eff* se rapportant à *fet an bet*

De plus, ce dernier arrêt de Dieu
sera non seulement contre les biens ou le corps du pécheur
mais aussi contre l'âme, et conséquemment à l'encontre de l'homme
et de tout ce qu'il a.

La sentence est encore beaucoup à craindre
Quand elle sera donnée, générale, loyale selon l'équité :
En elle il n'y aura, en un mot, aucune tromperie, certes ;
La cause du pauvre ne sera pas reculée parce qu'il ne trouve pas d'argent.
Le jugement le plus grave qui se fait, dans l'ordre de ce monde,
C'est de perdre la vie, voilà, et aussi il y a la douleur ;
Mais il ne peut pas être comparé de loin,
Plus que le poids de la plume au plomb, lui et son supplice, à celui-ci.
Car par celui-ci le corps, s'il a fait quelque crime,
Et l'âme avec sa faute, seront condamnés.
Mais le jugement de ce monde, l'âme ici nommée
Il ne peut, bien évidemment, à aucun degré la juger.
Nous lisons, sur cela, un belle moralité
De deux frères qui ont été sur terre, certes,
L'un, sot, par toute brèche allait à sa fantaisie,
L'autre sage, d'après sa réputation parmi les gens.
Ces deux ici nommés, comme ils étaient, certes, je crois
A marcher dans une route par le monde, sans s'arrêter,
Alors ils arrivaient à un carrefour bientôt,

man ; *barn* est fém., comme le montre *homan* (*ar varn*, le jugement, Gr., etc.).

6. Prononcé *é vlam* ; voir v. 674.

7. On a écrit un *u* entre l'*o* et l'*a*.

8. Premier exemple de ce mot. Gr. donne *ode*, pl. *-ëou* « breche, ouverture dans un fossé pour le passage d'une seule bête à la fois » ; Pel. *ode*, pl. *ou*, « passage, entrée, particulierement d'un champ clos... M. Roussel ne donnoit à ce mot que la signification de *Bréche*. *Ode garr*, breche faite à une clôture de champ pour y faire entrer les charrettes » ; Rel ms. « *ode*, passage, entrée, particulierement d'un champ clos, breche. *ode carr*, passage de charrette, breche faite a une cloture de champ pour y faire entrer les charrettes » ; Gon. *odé* f. pl. *ou* « brèche, ouverture faite par force à l'enclos d'un champ, à une muraille, à une haie. Voie. Passage » ; *odé-garr*, f. « brèche, ouverture faite à l'enclos d'un champ, pour le passage d'une charrette » ; Troude *ode*, cornouaillais *oade*, f. ; du Rusquec *oade*, f. pl. *ou* barrière, *odé*, m. pl. *ou*, id., *odé-garr*, f. brèche. La forme la plus complète est *oade*, f., de **adoe*, gall. *adwy*, f. brèche, ouverture ; voir *Gloss.* 448. *Pep ode* semble un synonyme occasionnel de *pep hent*, et peut se joindre à *sot* : fou en tout chemin, de toute façon, cf. v. 395 1909.

9. On ne connaissait que le verbe : *reputet*, réputé, etc.

Vnan cazr[1] ha digaru[2], hac eguile garuhaff.
Eno entreze y[3], ez voe diuersite,
Ouz guelet pe hent rez, á dalchsent entreze[4] :
Neuse an sot dan fur, sigur á yscure[5],
An hent cazr man delchomp, eomp na doetomp se
Hoguen an hiny fur, ne'm quyffy assuret,
Na dreizaff nep fæçon, ne rey[6] ton da monet :
Quent se ez lauare, hac ez proposé net,
Ez tenne da drouc fin, ha ruin terminet.
Hoguen heman delchomp, entro*m*p ha bezo*m*p hæl,
Euyt é bezaff garu, nedeu da bout maruel :
Hac enhaff ouz pep drouc, ez vihomp[7] diouguel,
Ha me goar da fin mat, ez ten*n* é stat[8] padel.
Arre an sot noter, vn guer á referas[9],
Dre'n hent se nedehomp, ha bet[10] ne querzhomp pas
Daz compsou quet cridiff, neriff ne dilchiff blas :
Pan guelaffma hunan, dirazaff[11] glan an cas.
Neuse maz dezraouas, an sot las á tra scler,
Gant an hent cazr monet, á quiffy dipreder :
Han fur nen deuruoe quet, é bout aeth en heder,
Hac á distros[12] gantaff, hep muy scaff tardaff guer.
En he*n*t cazr man hanuet, pan oant bezet eth plen[13],
Hac eol an sot gruet, ha dalchet è quentell :
Diyrac[14] plen ho enep, ez queffsont tut rebell,
(f. 34) Seder ho quemeras, ho roas[15] dan castell.

1. Gl. ms. au commencement du vers : *caër*.

2. Mot nouveau, composé de *garu*, dur; = gall. *diarw*. C'est l'opposé de *dileffn* « qui n'est pas lisse ».

3. Cf. v. 385.

4. La rime intérieure porte sur 2 syll., dont la 1re seule se présente 3 fois : *-ent rez*, *-ent*, *entrez-*; disposition insolite.

5. Le latin porte : « fatuus... dixit sapienti ». Plus loin, v. 1754, *yscury* veut dire : « tu expliqueras ». *Pan yscurez* N 1463 doit signifier : « quand tu l'expliques »; *pan yscurer*, 365, « quand on l'explique »; *mir na filli Na jscur na na pariuri*, 1574, 1575, semble à lire *Da jscur ha*, « garde-toi de manquer à t'expliquer, et ne te parjure pas ». *Na ysur quet* 615 est différent et veut dire :« ne fais pas d'usure », cf. van. *izule*, usure, etc., *Gloss.* 734. Ce verbe *yscur* doit tenir au v. fr. *s'escurer*, « se nettoyer, se laver, s'éclaircir; » *escurieres* « celui qui éclaircit », God. Pour le changement d'*e* en *i* avant *u*, cf. moy. br. *esc-* et *iscumunugaff*, excommunier, *Gloss.* 222; *esc-* et *iscuit*, prompt (cf. v. 1236 et 1522, 1770); *deduy* (rime souvent en *id-*) et *didu*, plaisir, voir v. 825 (*sigur*, sûr; cause, van. prétexte, = gall. *segur*, tranquille, lent, corniq. *segyr*, oisif); mod. *esc-* et *iscus*, pl. *ou*, excuse, *esc-* et *iscusi*, van. *escuseiñ*, excuser; *sec-* et *sicuti*, exécuter, *secuter*, pl. *yen*, *sicuter*, pl. *-éryen*, *sicutour*, pl. *yen*, exécuteur, *sec-* et *sicucion*, pl. *ou*, exécution, *sicutoar*, pl. *you*, un exécutoire, Gr. L'*u* fait de même changer un *a* précédent en *e* : moy. br. *dastum*, *destum*, rassembler, *rancun*, *rencun*, rancune, aversion, mod. *avu*, *evu*, foie, etc., *Gloss.* 47, 146, 147, 313. Quoique le suffixe

L'un (des chemins étant) beau et aplani, et l'autre très rude.
Là entre eux il y eut divergence
Pour voir quel chemin, certes, ils prendraient ensemble ;
Alors le sot au sage, sûrement déclarait :
Prenons ce beau chemin, allons, n'en doutons pas.
Mais le sage ne se trouvait pas assuré,
Ni par là d'aucune façon il ne donnait conseil d'aller,
Au contraire il disait, et opinait nettement
Qu'il menait à mauvaise fin et à ruine complète.
Mais prenons celui-ci ensemble et soyons raisonnables,
Pour être rude, il ne doit pas être mortel,
Et dans lui, de tout mal nous serons en sûreté,
Et je sais qu'à bonne fin il mène, en une condition durable.
De nouveau notre sot notoire répliqua un mot :
Par ce chemin-là nous n'irons et ne marcherons pas du tout ;
Je ne croirai point à tes paroles et n'y trouverai (bon) goût,
Puisque je vois moi-même devant lui nettement ce qui en est.
Si bien qu'alors le sot imbécile commença, évidemment,
A aller par le beau chemin, qu'il trouvait sans péril ;
Et le sage ne voulut pas qu'il fût allé en perdition,
Et revint avec lui, vite, sans plus tarder d'un mot.
Dans le beau chemin ici nommé quand ils furent allés longtemps
Et la volonté du sot accomplie, et sa leçon suivie,
Tout devant leur face ils trouvèrent des gens rebelles
Qui les prirent, sûrement, (et) les menèrent au château.

-adur soit bien connu, le moy. br. *croeadur*, *croadur*, créature, enfant, *crouadur*, créature (variante plus récente *croedur*, J 67) est devenu en van. *croédur*, *crédur*, pl. *créduryon*, enfant, *croédures*, *crédures*, pl. *créduresed*, petite fille, Gr., *croaidur*, créature, *croaidurr*, enfant, l'A. ; *kredur*, enfant, se trouve en cornouaillais, *Barz. Br.* 32, cf. Troude ; du Rusq. le traduit, à tort sans doute, « créature ».

6. Imparfait de forme unique, avec sa diphtongue en *i* ; c'est une variété admissible de l'*i* simple dans *quyffy*, v. 1691, *quiffy*, 1704, etc, voir v. 1300.

7. Cette forme *vihomp* se retrouve, J 220 b, avec le même sens, « nous serons », et non « nous serions ».

8. Ce mot peut être aussi sujet : « mène sa condition durable » (sa conduite, sa direction continue).

9. Cf. *ma em refferaf a graf me*, je m'en réfère, je m'en rapporte, J 198 (*Rev. Celt.*, VIII, 38).

10. Sur *bet* jamais, point, voir v. 204 ; cf. 1700, 2533.

11. Lire sans doute *dirazoff* devant moi.

12. Forme nouvelle, dont on aurait pu douter. Cf. *ros* il donna, v. 1372, *rot* on donna 1712, *troff* je tourne (r. *off*) N 1863, *rof* je donne J 180 b. (var. *rofaf*, lis. *roaff*), corniq. *rof*, gall. *rhof* (Davydd ab Gwilym, *Ztschr. f. celt. Philol.*, VII, 121). Voir v. 701.

13. Lire *pell*.

14. Lire *dirac*.

15. Lire *reas*.

En continant antier, maz viont que*m*eret :
Da pep ez rot hep mar, é carchar [1] separet :
An eil gant eguile, aneze ne lequet [2],
Hac en pep á prison, ez lacquat da monet.
Goude se ez hoaruoe, dan roe ha ne voe gaou,
Maz lacquas á tra splan*n*, crial dre embannou :
Ez querchset dirazaff, hep douigaff nep caffou,
Quement snbiect [3] de thron, ayoa en prisounou [4].
Entre an re arall, an daou fall á galuat,
Ha maz rencsont dan les, par expres [5] denessat :
Ha procedaff affet, er ne caffet cret mat,
Na cuff na car mar roc, nendeuoa aduocat.
Neuse an fur peur prest, medest á protestas,
A enep è breuzr sot, dan trot hac á notas :
Ezoa coupabl á plen, ouz é deren [6] en cas,
Dre maz dalche é striff, hac eff en poursiffas.
Han sot á respontas, hac á lauaras sur,
Ezoa eff en effet, ayoa net dalchet fur :
Hac á dleé pepret, miret ha quempret cur,
Nac azient en drouc hent, p'en deuoa squient pur.
Ha dre se an rebeig, han breig dionz [7] an mecher,
A dlée da gouzaff, ent scaff hep tardaff guer :
Hac eff pan edoa sot, ne dlese scot [8] noter,
Heul an stir é piryent [9], panæ enc [10] en hent scler.

1. Ce mot était connu en v. bret. ; Grég. donne comme suranné *carc'har*, en modernisant l'orthographe. Voir *Gloss.* 97.

2. *Lequet*, on mettait, est une forme nouvelle ; *lacquat*, on mit, était connu (écrit *lacat*).

3. Lire *subiect*.

4. On ne connaissait que le plur. plus récent *prisoniou*, etc., *Gloss.* 714 (*prisounyou*, van. *-nyëu*, *-nëu* Gr., *prisonnieu* l'A.).

5. Expression dont on ne connaissait que les éléments séparés ; cf. v. fr. *par expres* surtout.

6. Gl. ms. *accuser* (erreur).

7. Lis. *diouz*.

8. *Scot* veut dire « écot, dette contractée chez un hôtelier », J 210 ; au v. 1749 il a un sens analogue, au figuré ; cf. *escot* (triste) sort, en punition d'une faute, v. 2574 ; *escodaff* frayer avec quelqu'un 382 (dérivé nouveau, cf. v. fr. *escoter* faire un écot, une dépense par moitié, God.). Ici *scot* semble avoir le sens vague de « sort », » chose », « fait » (notoire). Voir v. 1747, 2085, 2154. Maun. donne *escot*, écot ; Grég. *scod*, *escod* pl. *ou*, et *scodenn* pl. *ou* id. ; Pel. *scodennat*, en Cornouaille « une société de villageois, pour quelque grande entreprise ; par exemple pour quelque grand achât, qu'un seul, ou petit nombre ne pourroient pas faire... Le sing. est Scodennaden » ; H. de la Villemarqué (Dict. br. fr. de Gon.) *skôden* f. dépense, écot ; Troude *skod* m., *skodenn* f. écot ; *skodennad* qu'il a dû prendre à Pel., *scoda* v. n.

Tout aussitôt qu'ils furent pris,
A chacun on donna, sans aucun doute, son cachot séparé ;
On ne les mit pas l'un avec l'autre
Et on les fit aller chacun dans sa prison.
Après cela il arriva au roi, et ce ne fut pas mensonge,
Qu'il fit clairement crier par proclamations
Qu'on amenât devant lui, sans craindre aucun mal,
Tout sujet de son trône qui était dans les prisons.
Parmi les autres, les deux malheureux furent appelés
Si bien qu'ils durent expressément approcher de la cour
Et comparaître, bien entendu, car on ne trouvait, crois-le bien,
Ni ami ni parent si hardi qui n'eût d'avocat (personne qui ne fût mis [en cause).
Alors le sage très vite, je l'atteste, protesta
Contre son frère sot, aussitôt, et remarqua
Qu'il était tout à fait coupable de l'avoir amené à ce cas
Parce qu'il tenait à son idée, et que lui l'avait suivi.
Et le sot répondit et dit, sûrement,
Que c'était lui, en effet, qui était bien tenu pour sage,
Et qu'il devait toujours prendre garde et avoir soin
Qu'ils n'allassent en mauvais chemin, puisqu'il avait du bon sens.
Et par conséquent le reproche et le tort à cette occasion,
Il devait le souffrir aussitôt, sans point tarder ;
Et puisque lui était sot, il n'aurait pas dû, chose évidente,
Suivre l'élan de son compagnon, puisqu'il allait étroitement dans le [bon chemin.

ancien qu'il croit avoir cessé d'être employé, « faire alliance ou société pour une entreprise » : *scoda oc'h eunn den* se liguer contre quelqu'un ; *eskodou* pl. en Cornouaille « écot ou portion que paie chaque individu dans une dépense faite en commun » ; l'A. *ésscott* m. pl. *-odeu* écot.

9. Mot nouveau, de **peryent*, venu par assimilation d'un v. fr. **pairiant*, **pariant*, participe de *pairier*, mettre sur un pied d'égalité, *parier* associer, *parier avec luy* marcher sur le même rang, cf. gallo *pairer*, normand *pairer*, *parer* assortir deux objets, God. Guillaume de Machaut emploie *perier* égaler (*Poésies lyriques*, éd. Chichmaref, Gloss.). Le fr. a gardé le composé *apparier*. Au v. fr. *se pairer* s'accoupler (et aussi se comparer, s'égaler, s'associer, se liguer), norm. id., on peut comparer le bret. *en em barat* id. *Barz. Br.* 432, 561, *en em bara* Gon.— L'emploi de l'article dans *an stir é piryent* vient de ce que *e* peut, en moy. bret., remplacer l'inusité *a e* de son, (van. *ag é*, *Gloss.* 217, 218). De même dans *Le sacré College de Jesus* du P. Maunoir, 1659, p. 41 : *an affer e c'hloar* l'intérêt de sa gloire. Voir v. 1739.

10. Rime imparfaite comme il n'y en a pas beaucoup dans ce texte. Elle n'a qu'une importance secondaire et on peut admettre à l'hémistiche une seconde rime intérieure *enc en*, comme au v. précédent *-a ad-*, cf. v. 62 ; cependant on attendrait plutôt *pan aent* quand ils allaient. Le mot *enc* est écrit *encq*, v. 713, 942, 1109, 1129, etc.

An em tamall[1], han leff[2], auoe, creff ha deffry,
Dan eil gant aeguile, neuse aneze y :
Haznat ouz bruetat[3] yen, pyu oa plen an heny,
(f. 34 v) A dlée doen noman, muyhaff poan damany[4].
An compsou an dou man[5], pan cleuas glan an roe,
Consideret ho cas, diouz an compas bras[6] voe :
Ho dou peur dilouen[7], ha couen gant enoe,
Dan maru las gant casty, ho barnas y diuoe.
An sot dan trot noter, hep guer á reueranç,
A barnnas fresq escuit, euit nep residanç[8]
Dren pez glan ouz an fur, aye en assuranç,
Na sentas á tra scler, gant é foll esperanç.
Ha dan fur è compsas, hac ez lauaras scot,
Dre'n pez maz heulyas glan, en hent ledan an sot :
Yuez garu ez maruse, hac ez paese é scot,
Hep den á nep heny de lamet á riot.

1. Mot nouveau (à écrire *emtamall*), cf. *emgann* combat, mod. *emgann*, pl. *ou*, van. *himgann* pl. *ëu* Gr., *emcann* Pel., *emcann*, *emgann* batterie, bataille Rel ms. (v. *em*, Pel. donne *Un-en-em cann*, en disant que « la syllabe *En* s'omet souvent » ; il semble l'avoir ajoutée par suggestion étymologique, venant de citer le verbe *en em canna*, Rel ms. porte *un em cann* ; cependant Dom Malgorn cite à Ouessant *énèm gann*, *énémgann* bataille, *Ann. de Bret.*, XXV, 210, 233, voir plus loin *énémlaz*), *emgann* m. Gon., *emvell* pl. *èmvellou*, *eñvell* pl. *ou* entrevue, conférence ; entrevue des parents et des deux parties pour un mariage Gr., *emwél* m. pl. *ou* entrevue, rencontre, visite concertée... pour se voir, pour parler d'affaire Gon., cf. gall. *ymweliad* visite ; *emlas* tuerie, carnage, combat sanglant Pel. et Re ms., v. *lasa* (c'est à ce dernier que Troude a dû prendre *emlaz* m. et v. n. combat, combattre, mais le verbe est *emlasa* se tuer soi-même ou mutuellement Pel., *en em lasa* Rel ms.), *emlaz* m. pl. *ou* bataille H. de la Vill., gall. *ymladd*, à Ouessant *énémlaz* tuerie, grande bataille ; fatigue excessive, D. Malgorn ; cornou. *emgleo* m. accord, convention Trd., à Beuzec-Cap-Sizun *emgléo* (M. Francés, *Ann. de Bret.* XVII, 140). H. de la Vill. a ajouté aussi à Le Gon. *emzell* m. corrélation, relation réciproque entre deux choses. Mil. ms. donne : « *emc'hloar* s. m. qui se glorifie soi-même, *ar geazez-ze ne d-eo nemet emc'hloar*, cette pécore n'est que vanité... Le mot et la phrase... sont de l'île de Batz. Je ne crois pas que *emc'hloar* soit employé nulle part ailleurs par le peuple ». Il semble y avoir là une variante de *am-* au sens diminutif (cf. fr. *gloriole*), voir *Notes d'étym.* 127, *Gloss.* 23, 141, etc. Rel ms. a : « *elbic* v : *embic*, émulation, a qui mieux mieux » ; et (après *emellout*) « *embic* émulation. *en em bicat a ra*, il se pique demulation, il conteste, il veut l'emporter, il se picque, se fache ». Cet *embic* provient sans doute d'une « étymologie populaire » (ou « savante ») de *elbic* d'après l'expression *en em bicat*, calquée sur le fr. *se piquer*. Le rapprochement du v. fr. *alebiqueux* pointilleux, querelleur (*Gloss.* 220, 221) est confirmé par la forme *elepikat* exciter (Estienne).

2. On prononçait sans doute « h*al* l*eff* », rimant à « em tam*all* » ; cf. *Toullanlan* et *Toullallan* « le trou de la lande », voir *Gloss.* 28, 7 (s. v. *a* 11).

L'accusation réciproque et la plainte furent, fortement et sévère-[ment
A l'un avec l'autre d'entre eux, alors,
Discutant avec froideur, évidemment, quel était bien celui
Qui devait supporter maintenant la plus grande peine, certes.
Quand le roi eut bien entendu les paroles de ces deux-ci,
Leur cas fut considéré en toute justice ;
Eux deux très sévèrement et durement, avec peine
A la mort terrible avec souffrance il les condamna, certes.
Le sot aussitôt, évidemment, sans un mot de courtoisie
Il le condamna tout de suite, sans aucun délai
Parce que, certes, au sage qui allait avec assurance
Il n'obéit pas, c'est clair, avec sa folle espérance.
Et au sage il parla, et il dit, réglant son compte,
Que, parce qu'il suivit, certes, dans la voie large le sot,
Il mourrait durement aussi, et paierait son écot
Sans qu'un homme quelconque pût le tirer d'embarras.

3. Lire *breutat*, comme au v. 2635.

4. Ce mot peut avoir ici son sens ordinaire : puissant, puissamment, beaucoup. Mais il pourrait aussi signifier « peine, souci ; pénible, soucieux ». Selon Pel., du côté de Landerneau on emploie *damani* soin, *damania* soigner, avoir soin. Rel ms. porte : « *Damani*, triste et abattu, dans le chagrin et dans l'abatement » ; *Damania*, regretter se plaindre avec amertume ». Troude donne comme surannés *damani* m. soin, sollicitude, *damania* v. a. prendre soin d'une chose ; sur quoi Mil. ms. remarque : « Sens de *doan*, regret, par suite honte. Ce mot et le suivant sont très usités encore aujourd'hui à l'île de Batz » ; *damani* « encore en usage à l'île de Batz, adj. triste abattu dans le chagrin et l'abattement » ; *damania* « être triste, abattu, être dans le chagrin et l'abattement ».

5. Sur cette construction (cf. v. 1824, 1899, 2568, 2608 ; *an tan an bet man* 1997, 2011, 2021 = *tan an bet man* 1991), voir *Dict. étym.* et *Gloss.*, v. *an* 2. Le P. Maunoir l'emploie encore souvent : *an hano ar Bassion* le nom de la Passion, *Templ consacret* 13, etc. Voir v. 1734.

6. Cette expression renchérit sur *diouz an compas* J 179, cf. v. fr. *a compas*, *par compas*, très régulièrement, avec art, exactement, à point God. Grég. donne *compas*, *compaës*, *compæs* pl. *you* compas ; *compas* boussole ; *compaësi* compasser, prendre ses mesures avec un compas, règle, etc. ; Maun. *compæs* compas, *compesi* compasser ; l'A. *compas* compas, *compass* boussole, m. pl. *-azeu*, *compazein* compasser. On lit *coumpas* compas (dans les termes de marine), *Nomenclator* 1633, p. 148. C'est ce mot qui semble se trouver dans l'expression que Troude donne comme trécoroise : *seder wär he gompejou* solide sur ses pieds, parlant d'une personne.

7. On n'avait qu'un exemple plus récent de *dilaouen*, *Gloss.* 157.

8. On a vu ce mot, v. 1522. Cf. v. fr. *residemment* en résidence, assidûment God.

Dre'n daou breuzr man hanuet, ententet ezedy,
Corff den hac é Eneff, gruet gant roe'n [1] neff deffry :
Dre'n sot, corff disquient, pep hent á ententy,
Han Eneff plen dre'n Fur, sigur á yscury.
Ha dre'n Roé auoéet, ezeu ententet crenn,
An barner general, leal diouz an goalenn [2] :
Dan tnou á Josaphat, gant maiestat stat guenn,
Da barnn plen pep heny, pan düy da disquenn.
Neuse ho em tamall, hueru ha sall á gallont,
Hac en stat se yuez, hep dyuez ez vezont :
Rac se auys Cristen, oar penn tremen dren pont,
Sentyff ouz da Eneff, mar tenn eff dan næff hont.
Rac aoun corff hac Eneff, nac ahes da leffaff [3]
Dre guir setanç lancet, hep remet á credaff :
... an [4] stat medy Sathan, en poan hep ehanaff,
Goa eff paen croeat, en stat nep so gantaff [5].

D'auantage, La qualite du Juge : qui ne peut estre trompe, ne tromper aulchun : faira sa sentançe terrible.

Yuez da bout douget, meurbet hep quet trete,
En Setanç man hanuet, pepret gouuezet [6] se :
Ouz pridyry pep heur, affeur [7] nos ha beure,
An Barner Infinyt, yscuyt en qualite.
An Barner man hanuet, peheny net è doe,
A tra sur en furhaff, discretaff da auoe :
A guel rac é enep, sech ha gluep en pep ploe,
E deceff nep heny, neguell deffry diuoe.
Dezaff netra secret, na cuzet bet nedeux,
Guelet ara haznat, drouc ha mat, het ha treux :

1. Imprimé *roe.n.*

2. Ce doit être l'aune, *goalen musur* (= verge de mesure) Cath., *goalenn* pl. *goaleigner*, *goalenn-vuzul* pl. *goaleigner-vuzul*, van. *goaleenn* pl. *ëu*, *goalenn-mehér* ou *mihér* (verge de drap) Gr. ; cf. « *me a roio dehoc'h dioc'h ho kwalen*, je vous donnerai à votre aune... je vous mesurerai comme vous m'avez mesuré » Mil. ms. Le sens du van. *goaleenn* le fléau (d'une balance) Gr., l'A. (*gwalen* aussi hors de Van., Gon. *Dict. br.-fr.*) est moins probable, malgré l'équivalent *leal diouz an balanç*, v. 1668. Cf. v. 1809, 2492.

3. Variante de *leuaff Gloss.* 361, mod. *leñva* crier, van. de Rhuys *leañneiñ* pleurer Gr.

4. On a écrit *dv* au-dessus de ce mot, qui est évidemment à lire *Dan.* Le glossateur a dû penser à *dvn* (*d'un*, à un), en négligeant l'*a*, qui est pourtant visible.

5. Cf. *ez ma èñ tu gad Paol* il est du parti de Paul Gr., *a du ganac'h onn* je suis de votre parti, *Tournures bretonnes*, Lannion 1855, p. 5 ; *enn eunn tu gan-en-me* du même parti que moi, *enn eunn oad g.* de même âge que moi, Moal *Suppl.* à Troude 338, voir *Gloss.* 732 ; *ar memez micher gant e dad* le

Par les deux frères ici nommés, on entend
Le corps de l'homme et son âme, faite par le roi du ciel, sérieuse-
[ment ;
Par le sot, tu entendras de toute façon le corps insensé
Et tu expliqueras sûrement l'âme, certes, par le sage.
Et par le roi reconnu, on entend nettement
Le juge universel, loyal selon la verge,
A la vallée de Josaphat avec la majesté d'une pompe éclatante
Quand il descendra pour juger régulièrement chacun.
Alors ils pourront se blâmer amèrement et vivement,
Et en cet état aussi sans fin ils seront :
Pense donc, chrétien, avant de passer par le pont
A obéir à ton âme, si elle se dirige au ciel là-haut,
De peur que corps et âme, tu n'ailles gémir
Par juste sentence fulminée sans rémission, je crois,
Dans l'état où est Satan, en peine, sans cesse ;
Malheur à lui quand il fut créé, celui qui est dans le même état que
[lui.

De plus, la qualité du Juge, qui ne peut être trompé,
ni tromper personne, rendra sa sentence terrible.

Elle est aussi à craindre beaucoup sans contredit,
La sentence ici nommée, toujours, sachez-le,
En réfléchissant chaque heure, tant la nuit que le matin,
Au juge infini, de qualité toute-puissante.
Le juge ici nommé, qui est Dieu, certes,
A coup sûr est à reconnaître le plus sage, le plus avisé,
Qui voit devant sa face sec et humide en chaque pays ;
Personne ne peut le tromper, très évidemment.
A lui il n'y a jamais rien de secret ni de caché ;
Il voit clairement mal et bien, en long et en travers ;

même métier que son père, *Suppl. aux dict. bret.*, 1872 p. 91, etc. ; trég. *bokedo liou gañd ar gwad, mezer liou gañd al ludu* des fleurs de la couleur du sang, drap couleur de cendre, etc.

6. Ecrit aussi *gouuezet*, v. 1925, mais *gouzuezet* 1807, *gouzuez* sache 1267, et *goufez* 909, cf. *goufezy* tu sauras 2039. Voir v. 961, 1241.

7. Seul exemple ancien de cet emploi de *feur* ; proprement « à mesure ». C'est, pour la forme, le v. fr. *a feur* : « tout a feur des lions » (à la façon de). Mod. *a feur ma, a feur, diouc'h feur* « à mesure que, selon que, à proportion que, en même temps que » Gr, ; « *e-feur pevarzek kant lur patatez am bezo er bloaz man*, j'aurai cette année environ 1400 livres de pommes de terre » Mil. ms. ; « *feur*, espace de temps ou nombre determiné pour faire une tache un ouvrage entrepris » Rel ms., cf. Pel. ; « *feur ar marc'hat* le cours du marché, le prix du marché » Rel ms. Maun. donne *feur* marché ; « faire marché » *ober marc'hat pe feur*. Combeau traduit « Il vivait de régime et mangeait à ses heures » : *Béva réa dré feûr hep dibri bep maré*. Voir v. 473, 537, 562, 606, 853, 2579.

Ouz nep heny mar creff, me queff naray treffeux [1],
Da barn*n* re maru ha beu, hep deseu [2] ezeu preux [3].
Bezcoaz neuoe a*n* heaul, oar teaul [4] dre nep brcaulit [5]
Quen sclcr [6] é dou lagat, haznat á vn adit [7] :
Pere dre'n bet seder, a guel scler pep merit,
Dre'n neff, ha dre'n yffern*n*, hep espern*n* é cern*n* cuyt.
Dre stir pep pridiry, ha melcony dien,
A quement á deu quet, nepret en caoudet den :
Na vezont mar secret, quent eguet ho retren,
E dou lagat padel, ho guel me'n reuel plen.
Dre se necessite, en deffe pep heny,
A euffryff [8] plen en mat, é oat hep debaty :
Pana guell cuzet quet, é secret á detry,
(f. 35 v) Ha cadarn*n* dan barner, bout scler é matery.
Yuez lem da heman, peaban [9] ez canaff,
Ez rencq comps an re mut, astut ha tributaff [10]:
Han caoudet hep quet son, dyson [11] dre'z sarmonaff.
A confessay gant mez, he drouguyez dezaff.
Fellell ne galhe quet, nepret en é setanç,
Er ne douig nep heny, euyt cry na scianç :
Ne spont rac nep gallout, na ne quemer doutanç,
Na den ne lem heman, á poan, dre contananç.
Bout pur á conscianç, muy auanç en chanç se,

1. Forme nouvelle : le Cath. a *treffeus*, *treffus* et en franç. *treueus*, qui doit être un bretonisme. Plus tard on trouve *treuès* « trefues », qui seul représente régulièrement le plur. français ; *trevers*, *trever*, *L'Épenthèse des liquides* 11 (§ 13), qui témoigne d'une autre déviation, et *treff*, qui répond au singulier, *Gloss.* 713, cf. *Notes d'étym.* 216-220, 229, 230 (nos 105, 110), etc. Le changement de cet *-es* en *-eux* se montre aussi dans *fiesen* pl. *fieux* figue, *Gloss.* 237 ; l'explication proposée, *Rev. Celt.*, XIX, 194, 195, par l'influence de *fieusec* plein de figues, de **fieseuc*, ne peut s'appliquer à *treffeux*, qui n'a pas de dérivés. *Treffeus*, dont *treffeux* doit être une variante orthographique, vient de **treuffes*, * *treuves*, du v. fr. *treuves*, *triuwes*, plur. de *treufve*, *trueve*. Ce pluriel s'employait à la façon d'un collectif : « unes trieuwes furent prisses », Froissart (God. *Compl.*), cf. « vnes brayes », etc. *Gloss.* 732. Aux exemples que j'ai cités du changement du suffixe féminin *-es* en *-eus*, par assimilation, on peut ajouter *luchuruzou* lorgnettes : « *Dall eo ho luchuruzou deoch pe ho daou lagat.* vos lorgnettes sont elles aveugles ou bien vos yeux » Rel ms., v. *dall* ; de **lucheuresou* « loucheuses », par plaisanterie, cf. *luicha*, *lucha*, van. *lueiseiñ* loucher, *luichérez*, *luchérez*, *luichadur* « l'action de bigler » Gr.

2. Cf. v. 2034. L'expression se trouve par ailleurs dans Sainte-Barbe, avec deux variantes ; elle peut partout s'interpréter « sans manque, sans faute », d'où « sans doute » (cf. *hep sy*), ce qui s'accorde avec l'étymologie donnée *Gloss.* 184.

3. Mot nouveau, du fr. *preux*, v. fr. *preu*, *proz* sage : « de plusors arz preuz et vallanz », habile en plusieurs arts, God.

A nul homme, si fort soit-il, je pense, il ne fera trêve :
Pour juger morts et vivants, sans faute, il est qualifié.
Jamais le soleil ne fut sur les tuiles, par aucun éclat (?)
Si clair que ses yeux, bien évidemment,
Lesquels par le monde, sûrement, voient clairement chaque mérite
Par le ciel et par l'enfer, sans excepter du tout son enceinte.
Chaque élan de pensée, chaque souci, certes,
Qui peut jamais venir dans l'esprit de l'homme,
Ne sont pas si secrets qu'avant qu'ils se retirent
Ses yeux éternels ne les voient, je le déclare expressément.
Aussi chacun aurait besoin
D'employer, certes, au bien son temps, sans hésiter,
Puisqu'il ne peut pas cacher son secret, pour sûr,
Et que son cas est fort clair au juge.
Sûrement aussi, à celui dont je traite,
Les muets doivent parler, misérables, et rendre hommage ;
Et le cœur sans aucune réplique, comme je le raconte sans ambages
Lui confessera avec honte sa malice.
Il ne saurait jamais faillir dans sa sentence
Car il ne craint personne, si haut que crie sa science ;
Il n'a peur d'aucune puissance et il n'a pas d'hésitation,
Et personne n'ôtera celui-ci de peine, par son ascendant.
Être pur de conscience est plus avantageux dans cette circonstance,

4. Ailleurs *teul*, *Gloss.* 690 ; *teol*, *teul*, *teoul*, van. *tevl* Gr., *téol* Pel., *teol* Rel ms., *tivle-tou* (= tuiles à couvrir) l'A.

5. Lire *breaulit* ; mot inconnu par ailleurs. Il rappelle d'abord le gall. *briwllyd* fragile ; mais le sens général recommanderait plutôt *briwlio* griller, rôtir. D'autre part, il est naturel de rapprocher *breaulit* de *breaulim*, *breulim* meule à aiguiser ; le gall. *breuanllif* id. présente un autre dérivé de la seconde racine, qui est celle du grec λιτός simple (uni), lat. *po-lītus* lisse, poli. Il s'agit ici des traits aigus de la lumière, qui traversent les toits ; *breaulit* pourrait signifier proprement «acuité ».

6. Lis. *scler*.

7. Cf. *un adit* Nl 430 ; c'est une expression vague, peut-être proprement « de plus », du v. fr. *addit* terme de coutume, addition : « a l'addit du proces » God.

8. Cf. *eufriff en mat* bien agir v. 996, *drouc euffrif* mal agir 999, *euuriff* C ; part. *euffret* travaillé v. 1013, *euvret* ouvragé, ouvré, *euvraich* pl. *ou* ouvrage, dim. *euvrachicg* pl. *-igou* Gr. A *eûvri* avaler, van. *ævrein Gloss.* 224, il faut ajouter le cornouaillais *euro* prendre (une potion) ; absorber lentement : *ma botaou a eura dour*, mes sabots font eau (M. Besco). Sur la finale de *eura* il absorbe, voir *Rev. Celt.*, XI, 116.

9. Gl. ms. *peabini* ; probablement suggérée par une étymologie (fausse), cette forme en elle-mêmen'est pas impossible, pour *pe ũ heuy* v. 1959 ; cf. *pe vete pe lec'h* jusqu'où ? Gr., etc., *Gloss.* 468.

10. Verbe nouveau, dérivé de *tribut* tribut.

11. Ce mot, qui doit signifier proprement « sans bruit », est écrit *dison*, v. 1574, 1934, 3595, etc.

Ha bout á pep pechet, purifiet chede :
Nedeux tra temporal na metal en talfe [1],
Aour á larg nac archant [2], ha bout an hoant [3] gante.
Neuse bezaff caset [4], an bet ha he fetou,
Douç ha yoaus vezo, eno huy guelo gnou :
Ha he bezaff caret, ha priset entre dou,
A vezo trist ha hueru, cret feru bede'n neruou.
Hac yuez gouzuezet, delchet en hoz credenn,
Neuse an Barner quet, ne cleuo nep pedenn :
Barnn arayo [5] rial, leal diouz an goalenn,
Hep é gallhe deffry, nep heny é diffenn.
Seder diouz é merit, ha dellit [6] euidant,
Ez barno pep heny, euyt nep suppliant [7] :
Rac se voar an bet man, breman hep bout manant [8],
Mennn [9] pardon quent monet, de guelet competant.
Mardeu an scolerien, á douyg plen gant penet,
Hac á spont rac ho mestr [10], pan vezo aprestet :
Rac aoun na vent gardys, en nep guis punisset,
(f. 36) Diouz nos, na diouz myntin, pan vent examinet,
Dre muy ræson pep den, en deues da crenaff,
Pan eu da Roe'n Ælez, ret en diuez dezaff :
Rentaff net è quentell, ha na guell rebellaff [11],
Ha lech ma ne gouzuez, á vez de carezaff [12].
Ma ne vez studiet, hac examinet slcer,
An Leffr an Conscianc [13], an setanç pan lançher :
Dan yffernn plat cadarn, nep darnn mar en barnner,
Goa eff pan voe croèet, na duet en bet seder.
Ha rac se quent monet, da cleuet an Setanç,
Myr [14] ez examiny, deffry da Conscianç,
Maz vezy dyuiset, goude da repetanç,

1. Premier exemple de cette forme, cf. *Rev. Celt.*, XI, 479, 480.
2. Le poète a pensé à la forme *argant*, attestée d'ailleurs, et restée en van.
3. On a ajouté au commencement de ce mot *c* (pour en faire *c'hoant*).
4. On a ajouté un tréma sur l'*e*.
5. Premier exemple de futur en *-yo*, cf. *Rev. Celt.*, XI, 103-108, 486. Il est unique dans notre texte, qui a par ailleurs *ray* (2474, 2607, etc.), et les autres du moy. bret. n'ont que l'alternance de *aiel* ira 3268, *ayel* 2458 avec *ayelo* 2807, 2908, 2966, 2967, 3145, 3164 (*ayay* 2607). Ceci montre combien il est difficile de dater l'apparition d'un phénomène de nature analogique.
6. Glose ms. *péché* (assimilation fausse au fr. *délit*).
7. On ne connaissait pas ce mot avant le *Doctrinal* (cf. *Gloss.* 668) ; c'est, d'ailleurs, encore un emprunt au *Mirouer* :

Neuse diouch é merit, ha delit evidant,
E barno pep hiny, evit nep sappliant

(*Arch. f. celt. Philol.*, I, 216).

Et être purifié de tout péché, voilà !
Il n'y a chose temporelle ni métal qui vaudrait autant,
Or abondant ni argent, quoiqu'on les désire.
Alors avoir haï le monde et ses actes
Sera doux et réjouissant, là vous (le) verrez notoirement ;
Et l'avoir aimé et estimé un jour
Sera (chose) triste et amère, crois(-le) fermement, jusqu'aux fibres [(intimes).
Et sachez aussi, tenez en votre croyance
Qu'alors le juge n'entendra aucune prière :
Il jugera fidèlement, loyalement, selon l'équité
Sans qu'aucun puisse sérieusement l'empêcher.
Sûrement, d'après son mérite et sa valeur évidente
Il jugera chacun malgré tout suppliant ;
Aussi en ce monde maintenant, sans être négligent
Demande pardon avant d'aller le voir, comme il faut.
Si les écoliers craignent beaucoup avec angoisse
Et redoutent le maître, quand il sera installé,
De peur d'être durement punis en aucune façon
La nuit ou le matin, quand ils seraient examinés,
Avec plus de raison chaque homme a à trembler
Puisque c'est au roi des anges qu'il lui faut enfin
Rendre nettement sa leçon, et qu'il ne peut se rebeller
Et s'il ne la sait, il y a lieu de le blâmer.
Si l'on n'a étudié et examiné clairement
Le Livre de la conscience, quand la sentence sera lancée,
Si quelqu'un est condamné à l'enfer très durement
Malheur à lui quand il fut créé et venu au monde, sûrement.
Et c'est pourquoi avant d'aller entendre la sentence
Prends soin d'examiner sérieusement ta conscience,
Afin que tu sois choisi, après ton repentir

8. Mot nouveau, cf. fr. *manant* ; de même *mananç* dans *hep m.* sans retard v. 2047, *en m.* en permanence 1986 ; v. fr. *manance* séjour, possession.

9. Gl. ms. *goulen* (demande).

10. Cette rime est l'indice d'une variante *mest*, qu'on trouve seulement N 520 (devant un *r*-). Le plur. haut trécorois *mécho* vient de **mestyou*, cf. *moñt* m. montre pl. *moñcho*. Voir *L'Epenthèse des liquides* 41-43 (§ 52-54).

11. On ne connaissait pas l'infinitif de ce verbe (*rebelli* se rebeller, *rebell* adj. et n., pl. *ed* rebelle, *rebellandt* un rebelle pl. *ed*, *rebelded* pl. *ou* rebellion Gr.) ; nous verrons plus loin *bout rebellant* être rebelle, v. 3130.

12. Infinitif nouveau, voir v. 728.

13. Lire *Conscianç*.

14. Ordinairement ce verbe est employé au sens négatif, comme en fr. *garder que*.

Da vezaff hep caffou, á dehou dezrou chanç.
En dez se hon Saluer, ha Barner pep speret,
Da nep á so rebell, ez vezo crueldet :
Pan eu dan sent quentel, diheuel é guelet,
Er buanecquet creff, vezo eff en effet.
Breman euel oan cuff, nac edy mar peufuer[1],
Ha prest don pardonaff, tiz scaff hep tardaff guer :
Hac hon gortos á striff, da distreiff de niuer,
Quent eguet hon leuzriff[2], hastiff gant Lucifer.
Hoguen neuse ez duy, da barn*n* pep nation,
Cruelhoch net chede, eguet pan ve Leon :
A couraig arraget, pe buanecquet don,
Goa[3] eff sygoaz á duy[4], en è disencion.
Cleu co*m*psou Doe roe'n bet, dre'n p*r*ofoet á credaff
Ouz gourdrous pechezrie*n*, maz dlehent yen crenaff :
Carguet á pechedou, yoaou hep caffaouaff[5],
(f. 36 v) Ourgouyll, ha gloutouny, ha crezny an muyhaff,
Gante net ez edoff, me guell pronff anconffet[6],
Hep ma reuilaff[7] barr, me goar na ma caret :
Hac an barn*n* splan pan duy, me ho ancouffay net,
Hac ez vezo cruel, dyheuel da guelet.
Garuhoch euyt Leon, ouz con na leones,
Nac euyt Pard, nac Ours, da comours[8] nac Ourses :
Ho quelyn mar be quet, rauisset ne cretes,
Nep quentel ho guelet, an trase net cret spes,
Vyziff hep en nep rout, quempret hyruout oute,
Na ne vsiff yuez, á truez en dez se :
Quentse diouz m'o quiffyff, hastiff ho barniff me,

1. Mot nouveau, spécial au *Mirouer* ; écrit encore *peufuer* v. 1867, *peuffer* 2895 ; rime toujours en *uff-* et *-er*. On devait prononcer *peü-*, avec une diphtongue semblable au van. *eu*. C'est le v. fr. *peufrier*, *peufier* fripier, norm. *peufier*, *peupier*, *peufrier*, à Mortagne *piauffrer* id., cf. v. fr. *pelfrerie*, *peuferie*, *peuffierie* friperie, norm. *peuferie*, *peufrie*, *feuperie* id., v. fr. *pelfrer*, *pelfer*, *pelfir* piller, norm. *peuffi* fané, fripé, v. fr. *pelfre*, *peufre*, *peuffe* f. dépouille, friperie, habits de friperie, norm. *peufre*, *peufe*, *feupe* friperie, norm. du Bessin *peufe* objets de rebut, *mète á la peufe* mettre au rancart ; v. fr. *pelfre* adj. errant God. ; Bas-Maine *peuf* f. peufre, objets détériorés, vieux habits, Dottin *Gloss. du B.-M.* ; angl. *pilferer* auteur de larcin, petit voleur, *to pilfer* voler ce qui a peu de valeur ; *pelf* propriété (volée), richesse, tromperie (dialectalement un vaurien, Murray).

2. Gl. ms. *liurer* (erreur).

3. Gl. ms. *gouaz eo siuouas* (= c'est pire, hélas ; erreur sur les deux premiers mots).

4. Prononcé *a zuy*, rime en *-az* ; cf. v. 273, 1234.

5. On a vu cet inf. employé activement, v. 1216. Grég. donne comme ancien *caffaoüiff*, mod. *cañvaouï* prendre le deuil, porter le deuil, van. *cañveiñ* ; *cañvaouï*, *cávaouï* pleurer longtemps.

Pour être sans douleur à droite, commencement de bonheur!
En ce jour de notre Sauveur et juge de toute âme
Pour qui est rebelle il sera un cruel objet,
Tandis qu'aux saints c'est un sort incomparable de le voir ;
Car il sera vraiment fort irrité.
Maintenant comme un doux agneau, quelque humble qu'il soit
Et prêt à nous pardonner bien vite, sans aucun retard,
Et il attend qu'avec zèle nous revenions aux siens
Plutôt que de nous envoyer en hâte avec Lucifer.
Mais alors il viendra juger chaque nation,
Plus cruel, vois-tu bien, que s'il était lion,
Furieux de cœur et irrité profondément;
Malheur, hélas! à celui qui encourra son mécontentement.
Ecoute les paroles de Dieu le roi du monde, par le prophète, je [crois,
Menaçant les pécheurs, tant qu'ils devraient froidement trembler,
Pleins de péchés, joies sans regret,
Orgueil et gourmandise, et avarice la plus grande :
Par eux je suis tout à fait oublié, je puis le prouver,
Sans qu'ils me révèrent aucunement, je (le) sais, et qu'ils m'aiment:
Et quand viendra le jugement éclatant, je les oublierai tout à fait
Et ce sera incomparablement cruel à voir.
Plus dur qu'un lion aux chiens, ou une lionne
Ou qu'une panthère, ou un ours dans ses rapports (?), ou une ourse
Quand leurs petits ont été enlevés, tu n'oserais
Jamais les regarder, crois cela bien assuré,
Je le serai, sans en aucune manière avoir d'eux compassion,
Et je n'userai point de pitié en ce jour,
Mais comme je les trouverai, en hâte je les condamnerai

6. Lis. *prouff ancouffet.*

7. On ne connaissait que *reuiraff ma anffy* satisfaire ma fureur B 782, mais *reuir* et *reuil* respect, égard, cf. *Gloss.* 572.

8. Cette expression se retrouve v. 2188. Je suppose qu'elle a un sens voisin de *da vsaff* (à avoir affaire). Cf. fr. *commerce*? Celui-ci s'est mêlé en breton avec la famille de *converser*, cf. *Sur l'étym. bret.* 27 (*Rev. Celt.*, XXV, 77). Il y a alternance des syllabes *-vers* et *-ours* dans *quiluerz* aheurté Maun., *ur c'hilvers* un homme opiniâtre Gr., *kilvers* adj. Pel., Gon., Trd, etc., et le van. *quillourss* entêté, aheurté, mutin, dépiteux, claque-dent, pl. *-rsétt*, *quillourssein* s'aheurter, *quillourzein* s'obstiner, *quillourzétt* obstiné, aheurté, boudé l'A., etc. C'est un composé comme *penvers* « testu » Maun., *pénnvers* aheurté, ur *pennvers* un homme opiniâtre Gr., *penwers*, *penvers* indocile, opiniâtre, rebelle, mutin Pel., *penvers* Rel ms., *penvers* adj. Gon., Trd, etc., voir *Gloss.* 555. La forme vannetaise a dû être influencée par le nom de l'ours : cf. *un dèn ours* pl. *tud ours* mutin, rebelle, séditieux Gr., *ours* « dans le nouv. Diction. » acariâtre, aheurté, mutin, revêche Pel., *ours* Rel ms. (celui-ci a un autre article « ours, ours »).

Da gouzaff bout damnet[1], hep remet na trete.
Eno stanc é langaig, quent euyt é flachy,
Ardantoch ez losquont, hac ez punisshont y :
Euyt oar an bet man, an holl tan damany,
Rac se tech á pechet, eguet monet dy.
Quen cruel ez guelher, an barner general,
Ditruez en dez se, gant maieste real :
Na guell é crueldet, bout exprimet detal,
Na den á nep heny, he prydiry rial.
Na voe mar cuff peufuer voe dez guener[2] an croas
Euyt pep den quenan, ouz doen noman poan bras :
Hac an Bez hep quen lorch[3], quent forch[4] pan dazorchas
E guelet en dez man, á vezo glan poan bras.
Rac se an den eno, á menno á tro scaff,
Dirazaff bezaff pront, hep rac è gront spontaff :
En bet man eu an couyg[5], maz dleér é douigaff,

1. Lire *daffnet*.

2. La rime intérieure est ici à l'antépénultième, cf. v. 82, 1944.

3. Seul exemple ancien de ce mot, = *lorc'h* flatterie, cajolerie Gr., cajolerie Pel., cajolerie, flatterie, caresses Rel ms. Le Gon. ne le connaissait que dans *rei lorc'h* cajoler, flatter, donner une louange exagérée ; H. de la Villemarqué dit qu'on l'emploie aussi pour « bonheur, joie », et « vanité, fierté ». Je crois que le sens de « bonheur, joie » ne s'applique qu'à une « satisfaction vaniteuse ». Troude a *lorc'h* m. sans plur. ; *kemeret lorc'h* s'enorgueillir ; *Per a zo lorc'h enn-hañ* Pierre est tout fier ; *lorc'hek* adj. vantard ; Mil. ms. traduit *lorc'h* orgueil, grandeur, fierté, gloire vaine, et dit que le plur. *lorc'hou* est usité : *lorc'hou zo en-han* il est plein de vanité. Il ajoute : *lorc'hen* s. f. : *hon-nez zo el lorc'hen* cette femme est une glorieuse ; *lorc'huz*, en Léon (personne) contente d'elle-même et remplie de gloire et de vanité ; enfin « *lorgaez*, syn. de *lorc'hek* », qui doit être proprement un nom abstrait = **lorc'hegaez*. En Trég. on dit *lorc'h* flatterie, vanité ; *lorc'hach* ostentation, orgueil, *lorc'hañ* flatter. M. Vallée me signale aussi *lorc'heñte* et *lorc'hidigez* orgueil. Le van. a *lorh* m. pl. *eu* frayeur, *lorhein* effrayer, s'effrayer, *lorhus* effrayant ; facile à effrayer. Troude attribue aussi au van. *lorc'h* le sens de « passion prononcée », et explique *get lorc'h*, *gat lorc'h*, éperdument, par « avec passion » ; c'est sans doute une erreur inspirée de l'art. de l'A. : « Éperdu... *lorhétt*. Éperdument *Guett-lorh* », où l'auteur devait penser à « éperdu de frayeur ». Cette syllabe se montre encore dans *lorc'hennou* « les bras d'une charrette entre lesquels le limonier est attelé » Pel. Le mot n'est pas dans Rel ms. ni dans Gon. Trd donne *lorc'henn* f. comme usité dans quelques localités seulement. Voir *Gloss.* 373. Le sens de *lorch* est ici analogue à celui du tréc. et du léon. : pompe, ostentation.

4. Infinitif de *quent ez ferchy* avant que tu échappes B 616, van. *forhein* sevrer ; exclure (*doh* de) l'A., *forhet à hé madeu* (l'Église) privée de ses biens *Choæs a ganneneu* Vannes 1835 p. 211, cf. *Barz. Br.* 370 ; *forh* m. pl. *eu* interdit, censure de l'Église, *forhadurr*, *forhereah* m. pl. *eu* action de sevrer l'A. Cf. *diforhein*, bas van. *diforc'h* séparer, moy. bret. *difforch*, voir *Rev.*

A souffrir d'être damnés, sans rémission ni conciliation.
Là ses dures paroles, avant que tu bouges,
Plus ardemment elles te brûleront et te puniront
Qu'en ce monde tout le feu violent ;
Fuis donc le péché, avant d'aller là.
On verra si cruel le juge universel
Sans pitié dans ce jour, avec une majesté royale,
Que sa cruauté ne peut être exprimée exactement
Ni personne, quel qu'il soit, la comprendre bien.
Si doux et humble qu'il ait été, le vendredi saint,
A souffrir ici grande peine pour chaque homme, certes,
Et quand du tombeau il ressuscita sans faste, avant de quitter (la [terre),
Le voir en ce jour sera vraiment une grande peine.
Aussi l'homme qui désirera vite,
Être là devant lui, alerte, sans avoir peur de sa menace,
C'est en ce monde la région où on (il) doit le craindre

Celt. XXII, 76, 77. Grég. donne comme suranné *forhaff* « fourcher, se fourcher parlant d'un arbre ».

5. Le v. fr. *couge* « sorte de tonneau ». God. ne suggérant pas d'explication plausible, je suppose que ceci est une variante de *couche*, « g. idem, l. crepudium. . . cubatorium, g. lit » C, cf. *touig* touche! à côté de *dre touch* en touchant. L'A. traduit « volume » : *livre ag ur gouche jaujable* (= livre d'une étendue convenable) ; « étendue apparente des corps », *gouche* pl. *-cheu* ; « convenable », *a gouche* (= qui convient) ; comme cela arrive assez souvent, on a pris en ce dialecte *kouch* f. pour un masc. *gouch*. Rel ms. porte : « *Couc'h* couche. *eur couch guenan*, une couche dabeilles [,] un essain dabeille. une couverture de Ruche. *eur couch Labousset* une troupe d'oiseaux. pl. *couchou* ». Il y a ici confusion entre les mots *couc'h* et *couch*, dont Pel. ne mentionne que le premier : « *Couc'h*, couverture de rûche, soit peau, écorce, planche ou paille etc. et qui est de l'usage de Léon, et reconnu par M. Roussel. Davies met *Cwch* linter, cymba. *Cwch gwenyn*, alveare » ; *kouc'h* m. « couverture de ruche, qui consiste ordinairement en un toit en paille non tressée, disposé en cône. Ce mot est du dialecte de Léon seulement » Gon. ; M. Jaffrennou l'a trouvé en haute Cornouaille. Troude a en ce sens *kouc'h* m. et du Rusq. (à tort) *kouch* m. pl. *ou* ; voir *Gloss.* 122. Mil. ms. donne : « *kouch*, s. m. pl. *kouchou*, réunion, essaim, fourmilière, il se dit particulièrement des personnes [il y avait d'abord : *hommes* ; le mot *qui* a été barré à la suite] voisins ou parents qui se réunissent dans une ferme pour battre le blé, *daou gouch a zo du-man hirio o tourna*, il y a aujourd'hui chez nous deux réunions de batteurs, battant le blé ; le *couch* peut se composer de plus ou moins de personnes [il y avait d'abord *de 14, 16 et 18 personnes environ*] mais on en fait ordinairement deux lorsqu'elles dépassent le nombre vingt. *Kouch* est encore une sorte d'adverbe ayant le sens de entièrement, tout à fait, au comble plein ; il ne s'applique qu'aux matières sèches telles que grains et autres, pour l'eau et les liquides on emploie le mot *barr : ar zaill a zo barr*, le seau est plein d'eau, *an anaf a zo leun kouch a gerc'h*, le hanap est comble d'avoine ». *Leun-kouch* se dit aussi en Trég. Il se rapporte à *kouchañ* presser, tasser : *kouchañ*

(f. 37) Ha dre se ouz pechet, miret hep arretaff.
Seul muy breman gant spont, mazomp pront pep contre,
Da miret ouz pechet, oar an bet me cret se :
Seul muy diouguelroez [1], hon bezo en dez se,
Er en graç Doe roe'n bet, vezo gruet hon trete.
Vn den en deffe quet, en Barnn en bet seder,
Da comps é caus aussi [2], ouz é party fier [3] :
Hac á ve den peruers, en guers é aduerser [4],
Ha bout ret procedaff, outaff hep tardaff guer.
Me cret aç peur sacun [5], ez clasque dihunaff,
Da bezaff prest en cont, de respont hep spontaff :
Hac oun creff en deffe, pan ahe dre'z leaff :
Er na ve an barner, outaff scler asperhaff [6].
Ha petra eu barnn den, á quement so en ploe,
En guir da pridyri, deffry ouz heny Doe ?
Nedeu quet á netra, ouz homa me'n auoe,
Da comparaig achiff, credet diff en diuoe.
Mardeu oarse barnn den, so ven hep soutenanç,
A douger anterin, gant he examinanç :
Pe quement ez eu ret, bezaff doujget setanç,
An Barner general, leal diouz an balanç ?

toaz er forn mettre le pain au four, *kouchañ eur forniad* id., *kouchañ eur c'hornad* bourrer une pipe, cf. cornou. *eur c'houchad den*, *eur c'houchad mad a den* un petit homme bien doublé, trapu, *Rev. Celt.*, IV, 159 ; argot de la Roche-Derrien *kouchet kik* « tasser de la chair », battre quelqu'un, XV, 359. M. Vallée m'a communiqué cette phrase trécoroise : *Evel eur falc'h, en kreiz eur pradad foen, er c'hiz-ze kouch-da-gouch, e tiskar ar c'hlenved an dud dre aman* comme une faux au milieu d'un pré plein de foin, ainsi « couche sur couche » (les uns sur les autres) la maladie abat les gens par ici. La faucille à couper le bois s'appelle en cornou. *kouch* f. (ailleurs *charp*, = serpe). Du Rusq. a *kouch* m. pl. *ou* couche, terme de jardinage ; *kouch* « s m. et adj. Pli, en tapinois » ; *kouchet* adj. et part. plié, courbé ; *koucha* v. a. coucher en joue ; *koucha* v. a. parier. Grég. a aussi *coucha e arm*, *evit ténna* ; *coucha ur re-bennac evit e dénna* coucher en joue, et « Treg. *couchañ* » gager, parier. Dans le van. de Caudan, on dit *kouch* gerbier, *kouchein* tomber droit, arriver juste.

1. Mot écrit *dyouguelroez* v. 3042, *diougelroez* 3315 ; ne se trouve par ailleurs que dans le Catholicon : *diouguelroez* « g. seurte, l. securitas... Item tutamen, g. deffense assurement ». Le Men donne à tort *diouguelegez* : les trois éditions anciennes et le manuscrit sont d'accord sur ce dérivé unique en moy. bret., = gall. *diogelrwydd*. Le suffixe auquel pensait l'archiviste breton aurait dû, d'ailleurs, être alors *-guez* ou *-egaez*. Grég. donne comme suranné *diouguelroëz* protection ; Pel. cite d'après Davies *diougueroez* securitas. C'est probablement cette forme fautive qui a été mal corrigée en *diougellérez* m. certitude, assurance, sécurité, caution, dans la 2e édit. du dict. de Le Gon. ; de là *diougellerez* assurance, du Rusq. ; le dict. gallois-angl. d'Evans compare même *diogelrwydd* à ce prétendu *diougellérez*. Grég. donne aussi comme anciens *diouguellat* protéger, part. *diou-*

Et par conséquent se garder constamment du péché.
Plus, maintenant, nous sommes prompts en chaque pays, avec [peur,
A nous garder de péché en ce monde, je le crois,
Plus nous aurons de sûreté, ce jour-là,
Car dans la grâce de Dieu le roi du monde sera fait notre accord.
Un homme qui aurait, en aucun jugement, pour sûr,
A plaider sa cause aussi contre sa partie, hardiment,
Si son adversaire était un homme pervers, pour l'instant,
Et qu'il fallût se défendre contre lui sans point tarder,
Je crois bien, assurément, qu'il chercherait à s'éveiller,
Pour être prêt, au compte, à lui répondre sans s'effrayer ;
Et il craindrait fort quand il irait, je le jure,
De peur que le juge ne fût pour lui, ouvertement, très dur.
Et qu'est-ce que le jugement de l'homme, de quiconque est sur la [terre,
Quand on y songe, en vérité, sérieusement, à côté de celui de Dieu ?
Il n'est en rien avec celui-ci, je le déclare,
A comparer justement, croyez-moi bien.
Si donc le jugement de l'homme, qui est vain, sans appui,
Est redouté vivement, avec son enquête ;
Combien doit être redoutée la sentence
Du Juge universel, qui tient la balance égale ?

guellet, et *diougueller* protecteur. La première de ces formes répond à *diouguelhat* que donne C*b* : « *miret diffenn pe diouguelhat* », cf. gall. *diogelhau* ; les deux autres ont pu être suppléées par Grég. Celui-ci donne encore comme suranné *diouguel* sûr. La 2e éd. de Le Gon. dit de *diougel* : « Je ne connais ce mot que par le Dictionnaire de Davies », et ajoute *diougella* assurer, mettre en sûreté, rendre stable ; du Rusq. a *diougel* certain, *diougella* assurer, part. *et*. Le participe de *diouguelhat* était probablement en *-haet*, cf. *Rev. Celt.*, XI, 113. La variante *dioguel* de l'adj. ne se trouve que dans un renvoi à l'art. *sur*, dans C*a* et C*b* ; le C*c* porte à cet endroit *diouguel*, ce qui est conforme aux autres documents ; le mot rime toujours en *oug-*. H. de la Vill. a ajouté à Gon. un art. *diogel* (cf. du Rusq.)où il cite le Cath., et s. v. *askré* cette phrase d'après « les anciens livres » : *askré c'hlan diogel hé berc'hen* « celui qui a la conscience pure est sans crainte » ; c'est une transcription inexacte de l'adage gallois *asgre lân diogel ei pherchen*, où le genre fém. de *asgre*, gardé dans *c'hlan*, a été oublié dans *berc'hen*, parce que *askré* est masc. (cf. *Gwerziou Barz ar Gouet* 33). Une suggestion galloise a dû amener aussi *diogel* en cornouaillais, *Barz. Br.* 59, cf. LXVII.

2. Mot nouveau pris au fr., peut-être par l'auteur sur la sollicitation de la rime.

3. Sens nouveau ; van. *parti* m. pl. *eu* « partie, dans un procez » l'A.

4. Expression nouvelle, qui semble une cheville du genre de *apret* ; cf. *Gloss.* 301.

5. Lire *saçun*.

6. Superl. d'un adj. emprunté au v. fr. *aspere* âpre, au propre et au fig., cf. *asperer* exaspérer God., *Complém.*, *aspera* id. dans les Alpes, Mistr. ; v. fr. *asperiteit* colère, fureur God.

La qualite des reproues, les faira trambler et craindre la derniere sentance d'auantage : car ils seront foibles, et ne pouront resister á l'execution d'icelle.

Hoaz ez eux nedeux mar, megoar traou arall,
A cresq á creff greffanç, dre chanç an Setanç sall :
(f. 37 v) Ha nep á prederhe, á caffe ez ve fall :
Hac á beuhe dynam, rac blam ha rac tamall.
An quentaff an reman[1], chede ha nara dout,
Peheny da comps guir, hon lacqua en hiruout :
Rac outaff creff na fall, nendeues nep gallout,
Da resistaff me'n goar, oar an douar par tout.
Quentse da pep heny, ret eu deffry sigur,
A quement á croeat, drouc ha mat pep statur :
En dez se procedaff, ha comparissaff sur,
Dirac IESVS map doe, neuse goa na voe fur.
Neuse nep á mennhe, ez achappe dre nerz,
Netra quen creff ha doe, en nep ploe ne voe querz,
Negun dispar mar bras, nep trepas[2] douç na serz[3],
Ne douig plen é enep, sech na gluep anep perz.
Neuse ha Roe ha Duc, goude go[4] holl bugat[5],
Baron na cont spontet, vezont net á pret mat :
Nac edint mar onest, gant fest ha majestat,
En pompou[6] an bet man, hep poan na huanat.
Honnez vezo an les[7], mas rencq pep senessal,
Donet vn guez dezy, ha pep offycial :

1. Lire *rema*, voir v. 132.

2. On ne connaissait de cette époque que *trepas* transgression, crime J 235. Ici c'est une autre application figurée de l'idée de passage, cf. *dre nep antre* d'aucune façon, litt. par aucune entrée. Grég. donne *trepas* pl. *you* « allée, galerie, ou, corridor, pour aller en plusieurs chambres de suite » ; Le Gon. *trépas* m. pl. *iou* corridor (dict. fr.-br.); Troude *trepas* m, pl. *iou* corridor, galerie, chemin de servitude. Du Rusq. tire ce mot de « *ré* tout *pas* pas », Mil. ms. rappelle avec raison le v. fr. *trespas*, traites ou passages : « Les chemins desvoyables, ou moult y a dangereux trespas... (D. Lob. *Gloss.*) ». Le fr. mod. a gardé *trépas* dans une acception spéciale ; cf. Lamartine, *Le Crucifix* : « Pour adoucir l'horreur de cet étroit passage ».

3. Voir *Gloss.* 624, 4e article (ce devrait être le 2e). Cf. *ar garreg serz* le roc abrupt, *L'Hermine*, 20 fév. 1911, p. 201.

4. Lire *ho*.

5. Premier exemple de ce mot, probablement différent de *bugad* lessive; voir *Gloss.* 87 ; *Mélusine* XI, 206. *Bugad, lorc'h a zo enn han* il est plein de vanité ; *ne ra nemet en em vugadi* il ne sait (lis. *fait*) que se vanter, Mil. ms.

6. Premier exemple de ce plur., cf. *Gloss.* 503. *Pomp* pl. *ou* pompe, somptuosité Gr., *pompe* pl. *-peu* l'A. ; *pompat* vanterie Maun., *pompad* pl. *ou* pompe, ostentation, vanité ; fanfare, vaine ostentation, grande réjouissance (m. : *gad pompad bras* pompeusement), *pompadi* faire le fanfaron Gr.,

La qualité des réprouvés les fera davantage trembler et craindre
la dernière sentence : car ils seront faibles et ne pourront
résister à son exécution.

Il est encore, il n'y a pas de doute, je le sais, d'autres choses
Qui augmentent fort la grièveté fatale de la sentence sévère,
Et celui qui réfléchirait, trouverait qu'elle est terrible,
Et vivrait sans faute, de peur de blâme et de reproche.
La première de ces choses, voilà, et n'en fais pas de doute,
Qui, à parler vrai, nous met en émoi,
C'est que contre elle fort ni faible n'a aucun pouvoir
De résistance, je le sais, sur la terre partout.
Au contraire à chacun il faut absolument, certes,
A quiconque fut créé, mauvais et bon, de toute taille,
En ce jour être en cause et comparaître, sûrement,
Devant Jésus fils de Dieu; alors malheur à qui ne fut pas sage.
Alors qui penserait échapper par force,
(Qu'il sache que) rien de si fort que Dieu en nul pays ne fut, certai-
[ment;
(Il n'y a) personne, si incomparablement grand qu'il soit, par aucun
[passage, doux ni rude,
Qui ne craigne, certes, sa face; sec ni humide, d'aucune part.
Alors et roi et duc, après toute leur magnificence,
Baron et comte, ils seront très effrayés bientôt
Tout honorés qu'ils soient, avec fête et majesté
Dans les pompes de ce monde, sans peine ni soupir.
Ce sera un tribunal auquel tout sénéchal doit
Venir une fois, et tout official,

poumpat vanterie, *poumpadi* vanter, *en em boumpadi* se vanter R[el] ms.; *pompader* pl. *-éryen* fanfaron, faux brave, *pompadérez* pl. *ou* fanfaronnade, vanterie en paroles, rodomontade, *comps pompadus* id., *pompus* van. id. pompeux Gr., *pompuss* l'A. *Pompinenn* f. une élégante, en cornou., Trd, *pompinen* pl. *nou* femme bien mise du R. est différent : cf. *poñpinel* f. poupée, à Plounérin, etc., van. *poupineëll* pl. *eu* f. id., *marhadourr Poupinêlleu* poupetier, *poupineell* mignarde l'A., etc. *Gloss.* 508 (où il faut lire le fém. « mignarde »).

7. Ce passage montre que *les* était fém., comme le v. br. *lis*, d'après les mutations : *Lisbedu, Lisuedu*; *Lisbison, Lisuisonn* (Loth, *Chrestom.* 145). Le Gon. fait *léz* masc., de même Troude, etc.; l'A. donne *lez* ou *liss* (faire la) cour, *liss* cour, lieu où se tient la juridiction; cour (royale, etc.) m., mais sans aucun exemple qui appuie cette explication, suggérée peut-être par le gall. *llys*. Au contraire, *les-varn* palais de justice Trd, cour de justice du R. prouve que le mot n'a pas changé de genre depuis le v. bret.; cf. *kador-varn* tribunal Gon., dict. fr.-br. Nous constatons encore ici une copie du *Mirouer* par le *Doctrinal*, p. 157 (*Arch. f. celt. Philol.*, I, 572) :

Honnez vezo à les ma rencq pep Senessal,
Donet ur vez dezy, ha pep Official.

Velly [1] ha lieutenant [2], mar vaillant en cant sal,
Ha plen perchen*n* tensor, ha madou temporal.
Neuse mar bezont quet, tizet en pechedou,
Ez crihont vn bontez, digant an meneziou :
Oarneze ez coezhent, hac ho foulhent en tnou,
Rac aoun na guelhe*n*t Doe, guir roe an holl ploeou.

§ Deuantaige les condamnes ne pourro*n*t se cacher

(f. 38) Eguile [3] peheny, á greff deffry sigur,
En effet en setanç, he groa diauanç [4] sur :
Eu rac lech da cuzet, gouuezet á het stur [5],
En dez se ne caffo, á nep na beuo pur
En Barn*n* se impossibl, terribl bep æsibldet [6],
Ve de den caffout muz [7], ouz luz de em cuzet :
Ha scler intollerabl, hep comps goap na fabl quet,
Pep guis comparissaff, eu dezaff bezaff ret.
Neuse teffalien [8], ne cuzo nep heny,
Na squeut quet [9] oar é tro, eno nen goloy :
Quentse haznat patant [10], squient maz ententy,
Vezont dirac Roe'n tron, dison hep essony.

Les vers qui suivent :

Quement-se da comps guir, ho laquay en hirvout,
Rac eno eré (lis. *cré*) na fall n'en devezo gallout

sont un remaniement des v. 1900, 1901. Nous verrons un autre emprunt fait par le même Cantique du Jugement (v. 1931, 1932).

1. Sur ce *v*, cf. *Gloss.* 57.

2. Premier exemple de cet emprunt français, plus bretonisé dans *letanand* pl. *ed* (*L. General* L. Général, *L. Crim* L. Criminel) Gr., *lètanañd* pl. *ed* Gon., dict. fr.-br., *letenantt* pl. *-ndétt* l'A., argot rochois *lutanañd ar c'hernio* « le lieutenant des cornes », taureau, *Rev. Celt.*, XVI, 229; *letanançz* pl. *ou* lieutenance Gr., *letenance* f. pl. *-ceu* l'A.

3. Emploi unique de ce mot.

4. On ne connaissait ce mot que comme verbe, *Gloss.* 162. Cf. v. fr. *desavancier* reculer, repousser, rebuter, réfuter, causer dommage à, perdre, détruire ; empêcher God.

5. Expression nouvelle, lit. « le long de (à force de) gouvernail », cf. *a het cam* pas à pas. Voir v. 2455, 2688.

6. Litt. « sans aisance » ; *hep aesibdet* v. 2148 ; dérivé nouveau. Voir v. 1408.

7. Cf. v. 309 ; *mue* cage, prison, Guill. de Machaut.

8. On n'avait pas trouvé ce mot avant le *Doctrinal* (*Gloss.* 684, *Arch. f. celt. Lexik.*, I, 578). Il l'a changé dans ce passage (*Arch.* 572) :

Neuse tevaligen ne cuzo nep hiny,
Na seurt er bet en tro, eno n'er goloy.

Bailli et lieutenant, si vaillant qu'il soit en cent palais,
Et propriétaire reconnu d'un trésor et de biens temporels.
Alors pour peu qu'ils soient surpris en péchés
Ils réclameront une grâce aux montagnes :
Que sur eux elles tombent et les écrasent en bas,
De peur de voir Dieu, le vrai roi de tous les pays.

§ De plus, les condamnés ne pourront se cacher.

L'autre chose qui aggrave sérieusement, pour sûr,
Effectivement la sentence et la fait désastreuse, assurément,
C'est qu'un lieu pour se cacher, sachez-le, en aucune direction
En ce jour il n'en trouvera, celui qui ne vivra pas pur.
Dans ce Jugement, ce serait impossible terriblement et point facile
A un homme de trouver une retraite pour se cacher devant le danger.
Et c'est clairement insupportable, sans dire de raillerie ni aucune fable,
Pour lui, d'être obligé de comparaître, de toute façon.
Alors les ténèbres ne cacheront personne
Ni aucune ombre autour de lui là ne le couvrira,
Mais en évidence, publiquement, entends ce sens,
Ils seront devant le roi du ciel muets, sans excuse légale.

Maun. donne *tevalien* et *tevaligen* obscurité ; Pel. « *Tevalijen*, et *Teval. c'hen* », cette dernière forme lui a peut-être été suggérée par le gall. *tywyllwch* ; Rel ms. « *tevalijen*, *tevalhigen*, *tvalign*, obscurité », ce *tvalign* semble provenir d'une notation abrégée de *tevaligen*. Pel. a aussi « *Têvalec*, obscur, qui a de l'obscurité, dont on a fait le verbe *Tevalega*, obscurcir, ombrager, rendre obscur et sombre » ; ces dérivés ont l'air d'être imaginés pour expliquer *têvalijen* qui suit. Rel ms. a seulement « *têval tenval* obscur, sombre *tenvalhat* obscurcir, rendre ou devenir sombre. *tevalhat*, idem. *tenvalaat* ou *tenvalhat* ». *Tefaliou* ténèbres 3 syl., v. 2594, est une forme nouvelle.

9. Ici *na* est séparé de *quet* par le sujet, et un verbe vient après. Mais on lit *na quet poan* v. 2984, *na quet souffraff* 3403, *na quet a contredy* 3318, (ni...,) ni peine non plus ; ni souffrir ; ni aucune contrariété ; ce qui correspond à l'expression vannetaise *naket* non plus. Cf. *na quet... ne mennaf* et je ne veux pas J. 29.

10. Cette rime suppose une variante *patent*. *Squient* ne rime jamais en *ant*, bien que la forme moderne soit *skiañt* (le van. a gardé l'*e*), cf. *Gloss.* 647. *Entent* rime toujours en *ent* ou en *en*. *Patant*, mot bien moins fréquent, pouvait plus facilement souffrir une altération accidentelle. Grég. a *patant*, l'A. *patantt* patent. Les finales *-ant* et *-ent* alternaient souvent : voir *Dict. étym.* v. *aparchant*, *paciant*, etc.

§ Finablement ils ne pouront appeller de la sentance.

An trede peheny heruez maz studiaff,
A greff meurbet Setanç, pan duy stranç he lançaff :
Eu rac lech engueruell, affell nac appellaff [1],
Nedeux muy bizhuicquen, dre se yen ez crenaff.
Yuez lech da techet, en bet het ha ledan,
Nep heny en diuez, ne caffo en dez man :
Quentse ez rancquer lem, donet dirac heman,
Ha ma ne vezer net, penet so dre'n fet man.
Mar gourreont en neff, ema eff en queffer,
Nac en Yffernn profond mar disquennont y scler :
Ahane ho tenno, nep tro ne gortoher,
Da donet dan Barnn man, peaban ez caner.
General en nep lech, tnou na knech ne techent,
(f. 38 v) Nac á dilerch [2] heman, en dez man ne manhent :
Er á pep tu cruel, ez guel nos ha pelguent,
Nac euyt Roe na Pap, vn strap [3] ne achappent.
Rac se net hoz pedaff, quent gouzaff muy caffou,
Consideret vn darnn, peur cadarnn é barnou :
Dan fin examinet, maz lesset pechedou,
Maz ehet hep rigol [4], dan scol maz eux golou.

AMEN

(f. 39) *DE la troysiesme fin de l'home qui est L'enfer : preparè par la Iustice de Dieu, aux Diables, et les obstines en leur Pechè et Malice.*

1. Mot inconnu par ailleurs. Cela semble être : « (en appeler) de défaut », **a fell*, d'après l'expression « puys que l'en appelle d'un juge de deffaut de droit ou d'un jugement »; « l'en appelle en deffaut de droit », *La très ancienne Coutume de Bretagne*, éd. Planiol, p. 187 ; cf. *fell* il faut, il manque. Mais il est possible aussi que cesoit un verbe synonyme des deux autres. Il viendrait du lat. *appello*, tandis que *appellaff* vient du franç. (cf. gall. *appelio*). Nous avons soupçonné un rapport du même genre entre *confabl* et *coupabl*, v. 1342.

2. Ecrit *adilerch* Cb, Cc, *adilarch* Cms. ; *a dilerc'h* derrière, Maun. ; voir *Gloss.* 170 ; *Sur l'étym. bret.* 93, 94 (*Rev. Celt.*, XXVI, 72, 93). Rel ms. donne « *dilerch*, après, derriere » ; Grég. *chomm è dilerc'h*, *chomm a-zilerc'h* rester, être de surplus, être de reste ; *n'en deus restet netra a zilerc'h dèzo*, *ne deus chommet netra èn o dilerc'h* il n'a rien resté après eux ; *rèstet eo hon dilerc'h* il a resté après nous ; Gon. *war va dilerc'h* (vous ne trouverez rien) après moi, derrière moi ; *dilerc'h* m. reste, ce qui est de surplus : *d.*

§ Enfin, ils ne pourront appeler de la sentence.

La troisième chose qui, comme je le pense,
Aggrave beaucoup la sentence, quand elle viendra à être rudement [lancée,
C'est que lieu d'en appeler de défaut (de droit)? ou recourir,
Il n'y en aura plus jamais; aussi je tremble glacé.
Non plus, d'endroit où fuir dans le monde en long et en large
Personne enfin n'en trouvera en ce jour;
Mais il faudra nécessairement venir devant lui,
Et si l'on n'est pas pur, il y a un châtiment pour cela.
S'ils montent au ciel, il est auprès,
Et dans l'enfer profond s'ils descendent, évidemment
De là il les tirera, on n'attendra jamais,
Pour venir à ce Jugement dont on parle en ces vers.
Absolument en aucun lieu, en haut ni en bas ils ne sauraient fuir,
Ni en arrière de lui en ce jour rester;
Car de tout côté, hélas! il voit, la nuit et l'aurore,
Et pour roi ni pape, d'un effort ils n'échapperaient.
Je vous prie donc instamment, avant de souffrir plus de regret.
Considérez un peu, bien résolument, ses jugements;
Pensez à la fin, pour que vous laissiez les péchés,
Pour aller, sans faute, au séjour où est la lumière.

Amen.

De la troisième fin de l'homme, qui est l'enfer préparé par la justice de Dieu pour les diables et les obstinés en leur péché et malice.

ar ré all, le reste des autres, et au dict. fr.-br. *war an dilerc'h* (voyez) à la suite; *dilerc'hiou* vestiges, traces, marques; les suites (du péché); du R. *dilerc'ha* rester à la queue. On dit en Trég. *dilerc'h* retard, *dilerc'ha*, *dilerc'hañ*, en Léon *dilerc'hi* s'attarder, rester en arrière; retarder v. n., parl. d'une horloge; *dilerc'het 'm eus da* j'ai tardé à (vous écrire); *dilerc'het oñ* je suis en retard (*da béañ* à payer; *gañt ma labour* avec mon travail). Cf. gall. *dilwr* postérieur, de derrière.

3. Ce radical exprime d'ordinaire un mouvement violent; voir *Sur l'étym. bret.* 197 (*Rev. Celt.*, XXVII, 77). Cf. v. fr. *estrape* croc-en-jambe, *estraper* surprendre; prov. *estrapa* échapper, piétiner, gratter avec les pieds.

4. Ce mot n'était attesté anciennement qu'au sens de « rigole » (pour faire couler l'eau), van. *rigolen*, *riguiolen* Ch. ms.; Grég. donne *rigoll* biais, ruse frauduleuse, voir *Gloss.* 576, 577. L'autre mot *rigor*, *rigueur* rigueur, ne montre pas d'*l* avant Maun., qui donne *rigol*, *rigoliez* rigueur, *rigolat* aller à la rigueur, *rigolus* rigoureux. Châl. ms. a *rigol* et *rigueur*.

CHAPITRE III

AN trede poent hon Leffr, á comps cref ha defri,
An Yffern*n* eternal, so Sal á contraly [1] :
Nep á delch lem memoar, dispar he amloary,
A tech digant pechet, oar an bet pan edy.
Pe á heny try tra, heruez an fæt ma so [2],
Scler da consideraff, ha da notaff affo :
Hac euez aneze, goude me ho lenno [3],
Eui [4] m'o euity, quent [5] y daz espio [6]

1. J'ai traduit : « sans contredit », *Dict. étym.* v. *salu, contraly* ; mais *so* serait inexplicable ; *sal* pour *salu* ne se lit qu'une fois, N 200, en dehors de la rime ; ce mot n'est jamais suivi de *a* ; enfin la majuscule de *Sal* indique le nom, cf. 1966. Dans *an tan Infernal, so sal á contraly* 2004, il y a une extension admissible de cette expression ; *contraly* 2354, a un sens analogue (comme *contredy* au v. précédent). *Hep contraly* paraît signifier « sans différence » B 310 ; « sans opposition » N 1357. Rel ms. porte : « *Controll, Countreur,* Contraire *Contraria* contrarier. *me vezo Controll deoch* je serai contre vous » ; Pel. *controll* contraire, *controlli* s'opposer, contrarier, résister ; Maun. n'a aussi que *controll* et *controllia*. Grég. donne *controll, contrell,* van. *contréël* contraire, *er c'hontroll-beo, ê controll-veo* tout au contraire, *c'hoari ar c'hontroll, ober ar c'hontroll* ou *ar c'hontrell* contrarier (j'ai eu tort de mettre un astérisque à cette expression, qui est devenue en tréc. *ober c'hoñtel* faire du bruit, ennuyer, gêner, faire tort, *Études d'étym. bret.*, 66, 67, *Mém. Soc. ling.*, XII, 442, 443) ; *controllya* contrarier, contredire (*ar re pere a gontroli ouzomp* ceux qui nous offensent, Le Bris, cité *Chrestom. Bret.* 339), *controllyus* contrariant (adj.), *controllyer* pl. *-éryen* contredisant, *controllyez* pl. *ou* contrariété, contradiction. Ce doit être le v. bret. *controliaht*, gl. controuersiam, moy. bret. **controliaez*. Le moy. bret. *contrariaff* vient du fr. *contrarier* ; *contraliaff* du v. fr. *contralier* (morvandeau id. contrarier, taquiner, de Chambure), que M. Grammont explique par un mélange du précédent avec *contrelier* = *contra-ligare* ; *contrel, contrell* contraire, contrariant, odieux, peut venir du l. *contrārius* ou du franç. *contraire* (cf. *grignol* et *grignel* grenier, *Gloss.*, 293, etc.). M. Loth, *Mots lat.* 158, où *contrell* est à tort qualifié de v(ieil)-arm(oricain), tient pour l'origine latine, et explique la finale moderne *-ol* par *-eul* non accentué. *Countreur* semble une forme latine non dissimilée. *Countrol* et *control* se montrent au commencement de la période moderne, voir *Gloss.* 118. La finale *-ol* était appuyée par *counteroll* pl. *-olyou, conterollyou, contrerol* pl. *you* contrôle, *counterolli* contrôler, critiquer, *countroller, counteroller,* pl. *-éryen, controllour* pl. *yen* contrôleur, *ar c'honteroller-vor* le contrôleur de la marine, *counteroller* pl. *yen* contrôleur, critique, censeur, pl. *-éryen* « copieux, qui contrefait, et raille les autres », *counterollérès* pl. *-eresed* contrôleuse

CHAPITRE III

Le troisième point de notre livre parle fortement et sérieusement
De l'enfer éternel, qui est une salle de torture ;
Celui qui garde vivement la pensée de son tourment sans égal
Évite le péché, quand il est en ce monde.
Sur lequel il y a trois choses, à ce sujet,
A considérer clairement et à remarquer vite :
Et elles aussi, ensuite je les expliquerai (?)
Pour que tu les évites, avant qu'elles te guettent.

Gr. ; le mélange des deux familles se montre dans sa traduction de « contrariant » par *controller* pl. *-éryen*. Rel ms. a *conterolli* contrôler, *conterol* contrôle. Pel. tire *controll* contraire de ce mot français, qu'il décompose avec raison en *contre-rolle*. En van., l'A. montre les deux familles distinctes pour la forme, mais non toujours pour le sens : *contrêll* contraire, contradictoire ; *contréllage* m. opposition, contrariété ; *conterolle* m. pl. *-leu* contrôle ; contrariété, contradiction, contredit ; *conterollein* contrôler ; contrarier, contredire ; *conterollour* m. pl. *-lerion* contrôleur ; contrariant, contradicteur, *-lourr* gloseur.

2. Devant ce vers et devant le titre précédent, il y a un petit fleuron comme celui qui termine la première page, reproduite fig. 1. Ce signe se retrouve ensuite au commencement de chaque quatrain et devant les titres français, sauf qu'il est remplacé par une croix aux v. 2081, 2143, 2191, 2267, 2283, et par une feuille, v. 2206, 2263.

3. Littéralement « je les lirai », impropriété admissible à la faveur des rimes. L'emploi du pron. *aneze* forme une plus grande difficulté. Faut-il lire *lac euez*, prends(-y) garde, cf. v. 954 ?

4. Lire *euit*.

5. Litt. « avant elles à t'épier », comme *goude te do quaret*, v. 373. Ceci est bien plus fréquent avec *evit*, quoique je n'en aie pas trouvé d'exemple avant le *Doctrinal* ; il y en a un plus loin, v. 2079 : *euyt y da goelaff*. Aux passages cités *Gloss.* 227, on peut ajouter *evit-han da vezan* pour lui à être, quoiqu'il soit, *Barz. Br.* 226 ; *'wit-on da vea* quoique je sois, *Gwerziou Breiz-Izel*, II, 74.

6. On ne connaissait que *spiaff*, espérer. Grég. donne *spya*, van. *spyal*, *spyeiñ* épier, qu'il tire « de *spy*, qui signifioit œil » ; c'est, naturellement, le σποῦ d'Hérodote (IV, 27), que l'historien n'attribue point au celtique, mais au scythe. *Espio* est exactement le gall. *ysbïo*. Le *Mirouer* n'a qu'un autre infinitif de ce genre, c'est *plouo* (mal imprimé *plono*) frapper, v. 2069, également à la rime. La terminaison *-o* n'est, par ailleurs, représentée à cette époque que dans les *Middle-Breton Hours* : *efuo* boire 8, *effuo* 13 (rimes en *o*) ; *couezo* tomber 13 (sans rime), 58 (en prose ; la variante *couezu* p. 59 doit être une faute), cf. gall. *cwyddaw*, *cwyddo*. Il y a un indice

An quentaff aneze cret se ha na refus,
Eu an diuers hanuou, an lechyou caffou*us* [1] :
An aeil eu diraeson, affliction confus,
Compaigneunou an Sal [2], Infernal scandalus.
An trede chede eu, am deseu nede [3] gaou,
Diuers condition, á punissionou [4] :
Enhy Impatient [5], ha diuers tourmantou,
A punis pechezrien, reuseudien en craou.

Du Feu Infernal, et ses conditions.

Quentaff ez describiff, credet diff an Yffern*n*,
Drez caffaff em auis, he bezaff vn Cistern*n* [6] :
Carguet haznat á Tan, goa eff aya dan bern*n*,
(f. 39 v.). So ten*n* enhy diæs, en eres hep espern*n*.
Ahane oar é quis, nep heny ne distre [7],
Mar dle bezaff damnet [8], dre é pechet chede :
Quentse en tan manet, hep remet na trete,
Vezo eff bizhuicquen, tra quen nen soutenhe.
An tan man ne aues [9], nedeu da vn moeson [10],
Ez casty pep heny, gant é affliction :
Er pep diouz é pechet, en deues garredon,
Bezet bras pe bihan, heman eu an canon [11].
Nedeu euit sclerder, saluder nac esperanç,
Ho deues an tan man, nac euit contananç :
Dreizaff ne guelont quet, nemet ho penetanç [12],
Han abec pe aban, ho poan so en mananç.
Guelet areont glan, dre'n tan man ho poanyou,
Maz cresq pemdez dreizaff, claff ouz claff [13] hc caffou :

de *cano* chanter dans le dérivé *canoenn* chant, à côté de *canauenn* (*canafenn* v. 2535, et *canaffen* Nl 105) de *canuff*, cf. gall. *canuan* petit chant, de *canu*. Le haut cornouaillais a gardé *kano*, comme *goelo* pleurer, *gwisko* vêtir, gall. *gwylaw*, *-lo*, *gwisgaw*, *-go*, etc. ; il a beaucoup multiplié ces infinitifs en *o* (quelquefois *ou*). On a plusieurs exemples en v. bret. d'une terminaison voisine, *-om* (= van. *-on* dans *crenon* trembler, *cuhon* cacher, *Rev. Celt.*, XXXII, 20, gall. *cuddio*). Voir *Ztschr. f. celt. Phil.*, II, 387-390, 397, 400. Les *Heures* sont aussi le seul texte qui emploie (p. 8) à la sollicitation de la rime, *anezof* de lui, équivalent de *anezaff* resté dans le van. *anehoñ*.

1. Écrit *caffouvs* N 1175 (mal transcrit au *Dict. étym.*), *caffuous* B 705.

2. Fém. comme en franç., d'après *enhy*, v. 1969 ; cf. *sal vras*, *sal vihan* grande, petite salle Gr. ; *sale* f. pl. *-leu*, « très-anciennement ce mot signifioit, Manoir » l'A.

3. La rime exige la variante *nedeu*.

4. Premier exemple de ce plur. (*punicionou* Gr.). Ce vers est ainsi imité, D 160 : Lies condition à punissiounou.

5. La rime demande *impatiant*, voir v. 1933 ; cf. van. *dibatiantt* l'A., etc., *Etudes d'étym. bret.*, 16, 17.

La première d'entre elles, crois-le et ne refuse pas,
Ce sont les divers noms des lieux douloureux;
La seconde est l'excessive affliction accablante
Des compagnons du séjour infernal maudit.
La troisième, c'est, voici, ce me semble, ce n'est pas mensonge,
Les diverses conditions des châtiments
Là, intolérables, et les divers tourments
Qui punissent les pécheurs, misérables à l'étable.

Du feu infernal, et de ses conditions.

D'abord je décrirai, croyez-moi, l'enfer,
Comme je trouve, à mon avis que c'est une citerne
Pleine, évidemment, de feu; malheur à celui qui va au tas,
Qui s'y trouve, empilé incommodément, dans la douleur, sans pitié.
De là pas un seul ne revient sur ses pas,
S'il doit être damné pour son péché, voilà;
Mais resté dans le feu sans rémission ni grâce,
Il sera à jamais, plus rien ne le secourrait.
Ce feu et son supplice, ce n'est pas d'une seule façon
Qu'il châtie chacun avec sa douleur;
Car chacun a le prix de son péché,
Qu'il soit grand ou petit; c'est la règle.
Ce n'est pas pour la clarté, le salut ni l'espérance
Qu'ils ont ce feu, ni pour le confort :
Par lui ils ne voient rien que leur châtiment
Et la cause pour laquelle leur peine demeure.
Ils voient nettement, par ce feu, leurs peines,
Si bien que par lui s'accroissent chaque jour leurs douleurs, de plus [en plus vives

6. On voit, par le v. 1974, que ce mot était fém., comme en franç.
7. Cette forme, qui n'est pas nouvelle, doit s'ajouter à la liste donnée au v. 113.
8. Lis. *daffnet*.
9. Lis. *anes*; de même au v. 3456.
10. Mot nouveau, qui se retrouve v. 3473, 3551; c'est le v. fr. *moison*, *moeson*, *moinson*, mesure, capacité, dimension (du lat. *mensionem*), resté en fr. du Centre et du Haut-Maine *moison* mesure; en bourguignon, loyer d'une terre payé en nature, etc. God.
11. Mot masc., se lit encore v. 2541. Ne s'était trouvé qu'au sens de pièce d'artillerie.
12. On ne connaissait que *penitance*, pénitence Nl.
13. Premier exemple d'une locution comme le tréc. *moan-euz-moan* de plus en plus maigre, léon. *stard-oc'h-stard* de plus en plus fortement; on ne connaissait de cette époque que *muy ouz muy* de plus en plus, *goaz oz goaz* de pis en pis, avec des mots de sens comparatif; voir *Rev. Celt.*, XXII, 381-384; Pedersen, *Vergl. Gram.* II, 122.

Hac ez guelont pepret, an fet ho pechedou,
Hodeuoa comeret [1], her drez oant en bedou.
Entre Tan an bet man, han tan pe'ban canaff,
Ez eux teir diferanç[2], an re diauançaff :
Nedeux den nep heny, mar car é studiaff,
Na lesse é pechet, quent eguet decedaff.
An diferanç quentaff, heruez maz cafaff se [3],
Entreze dimerit, en he [4] acerbite [5] ;
Er an tan an bet man, hac an tan ahane,
No deues vn tomder, da nep ho prederhe.
An tan á vez peinctet [6], ouz tan gruet en bet man,
Nedeu da vezaff quet, comparaichet ledan :
Er an tan en moguer, nendeues tomder glan,
(f. 40). Hac eguile so tom, hep patrom en bro man.
Euelse an tan man, en bet man damany,
Ouz an tan Infernal, so sal á contraly :
Nedeu da bezaff quet, comparaichet chetuy,
Muyguet an tan peinctet, ouz heny gruet detry.
Yuez entreze y, ez eux diuision,
Ha differanç digraç, disoulaç [7] difæçon :
So bras dre fantasy en ho duration [8],
Hac en ho stat padel, peur cruel ha fellon.
Er an tan an bet man, an tra man so haznat :
A guell bezaff lazet, ha steuzet [9] á pret mat,

1. Lire *cometet*.

2. Ceci montre que le mot, écrit *differance* B 310, etc., était féminin, comme en franç. Grég. donne *diffarançz*, Maun. *diffarancç*; l'A. *différence* m. ; au moy. bret. *differancifu* distinguer, *Gloss.* 165 (*diferances* tu distinguerais, v. 204) répond *diffaranci* discerner, Maun. ; Grég. a *diffaranti* différencier, discerner, cf. *Gloss.* 479.

3. Le 1er vers de cette strophe reprend, comme rime interne, la finale du précédent. Il en est de même des v. 2003, 2007. De semblables systèmes d'enchaînement comprennent : 7 str., v. 2015-2042 ; 2 str., v. 2043 ; 6, v. 2051-2074; 8, v. 2087-2118; 7, v. 2119-2146; 2, v. 2151, 2211, 2243, 2251, 2263, 2315; 3, v. 2375-2386; 2, v. 2387, 2403, 2443, 2539, 2567, 2699. Sauf les 3 str. v. 359-363, ces rapports sont toujours isolés dans les autres parties du *Mirouer* écrites également en alexandrins (v. 59, 479, 519, 531, 571, 743, 803, 875, 895, 947, 979, 1131, 1147, 1295, 1383, 1467, 1547, 1611, 1703, 1727, 1799, 1935). Il n'y a aussi qu'un exemple de 3 strophes liées par la rime finale, v. 387-398; elles le sont 2 à 2, v. 35, 179, 219, 235, 287, 347, 387, 419, 467, 503, 583, 659, 687, 723, 783 (et, imparfaitement, 1771).

4. Lire *eu*.

5. Mot nouveau, du v. fr. *acerbité*. Le latin porte : « Primo in acerbitate. »

6. Mot écrit de même, v. 2006. Ce radical ne s'était ttouvé à cette

Et ils voient toujours cet objet : leurs péchés
Qu'ils avaient commis, tant qu'ils étaient au monde.
Entre le feu de ce monde et le feu dont je parle
Il y a trois différences, des plus terribles :
Il n'est homme, quel qu'il soit, s'il veut y réfléchir
Qui ne laisse son péché avant de mourir.
La première différence, selon que je le trouve,
Énorme, entre eux, c'est selon sa violence :
Car le feu de ce monde et le feu de là
N'ont pas la même chaleur, pour qui les considérerait.
Le feu qui est peint, au feu allumé en ce monde
N'est pas à être comparé, de loin;
Car le feu sur une muraille n'est pas réellement chaud
Et l'autre est d'une chaleur sans exemple sur cette terre.
Ainsi ce feu en ce monde, certes,
Au feu infernal, qui est un séjour de torture,
N'est pas à être comparé, voilà,
Plus que le feu peint à celui allumé en réalité.
De plus entre eux il y a un écart
Et une différence fâcheuse, désolante, funeste,
Qui est grande à l'esprit, dans leur durée
Et leur persistance, très cruelle et horrible.
Car le feu de ce monde, cette chose est évidente,
Peut être éteint et étouffé bientôt

époque que sous la forme *pent-* : *pentet* rime en *ent-*, B 273. Maun. donne *peinta* peindre, *peinter* peintre, *peintadurez* et *peintadur* peinture; Grég. *peñta* et *peiñta*, van. *peinteiñ* peindre, l'A. *pênntein*; du Rusq. *pintr* pl. *ed* et *penturer* pl. *ien* peintre, *pintra* et *penturi* peindre, *pentur* f. pl. *iou* peinture. On peut ajouter : *peinta* faire des gestes avec les mains en parlant pour mieux montrer (ab. Caer) ; *pented evel eur benn-herez* « attifée comme une héritière », Proux, *Bombard Kerne* 68, 69. Cf. *Gloss.* 478; *Ztschr. f. celt. Philol.* II, 519.

7. Mot nouveau, composé de *soulace* consolation.

8. Mot nouv., du v. franç *duration*. Le latin a : « Secundo in duracione ».

9. Voir *Gloss.* 655, où *steûzia* n'est pas de Pel., mais de Le Gonidec (v. n. fondre, disparaître, s'abîmer, se perdre; au fig. se ruiner). Troude donne comme ancien *esteuziff* décroître, baisser, et comme cornouaillais *steuzi* éteindre (une lumière); il a aussi *steuzia* disparaître comme sous terre, s'abîmer, se ruiner. *Steuziet* se dit à Gouézec, où il n'est, d'ailleurs, pas courant, pour « avachi, aveuli, qui ne se tient plus » (M. Gueguen). Pel. a cet exemple : *steusiet ew an- den man*, « cet homme-ci est ruiné, est perdu, ce que l'on exprime quelquefois en François, par *est fondu* » ; il y voit un « composé d'*Es*, et de *Teusi*, fondre, et disparoître comme un fantôme, comme la fumée ». C'est encore ce qu'il y a de plus probable; Henry *Lex.* 253 voit là un *s-* prothétique, qui n'expliquerait pas la variante

Ouz lamet credet glan, tiz ha buhan an coat,
Pe teurell enhaff dour, neguell muy labourat [1].
Hoguen tan an yffern*n*, maz eux huern*n* [2] eternal,
Dre nep neuz bout steuzet, neguell é fet detal :
Sech na gluep á nep sort, nen groahe scort [3] mortal [4],
Na de lazaff affet, ne caffet nep metal.
Vn differanç arall, heny sall á galler,
Entre'n daou tan [5] hanuet, da bout lecquet seder :
Er an tan an bet man, homan eu é manier [6].
A goast net aredec [7], pan crecq [8] ha pan lecquer [9].

esteuziff. Seulement Pel. compare à tort *teüs* « Lutin, phantôme, spectre, esprit folet ». Ce dernier paraît avoir *z* dur (*th* gall.), cf. *Gloss.* 691, *Rev. Celt.* XIII, 496, 497. Le van. *té* « s. m.... en quelques localités... fantôme, spectre, et aussi... adj., fondu » Trd. doit résulter d'une interprétation, fausse de Gon., qui renvoie de *te* à *teûz* fonte, et qui assimile ce dernier à *teûz* lutin. Le *z* de *teuzi* est doux; il n'y a d'autre indice positif, pour expliquer ainsi celui de *esteuzi*, *steuzi*, que le van. *lacat stai* apaiser, mettre la paix Châl. ms. (qui ajoute : « quelques-uns n'entendent pas *lacat stai* ». Mais il y a au moins autant de raisons pour identifier ce *stai* à celui de *gouil-stai* « sivadiere » l'A., = voile d'étai. *Esteuziff* se trouve aussi écrit *estuziff*; ce qui rappelle *stuz yen*, misère, esclavage ? J 129, *stuz* m., en corn. manière, façon, état Trd., « pl. *stusiou*, état, condition, situation, façon, manière, sorte, c'est le même mot que *stad* si ce n'est que *stuz* s'emploie à peu près toujours en mauvaise part » Mil. ms. ; « État. *Stad*, *stuz* », *Suppl. aux dict.* 83 (existe à Beuzec-Cap-Sizun, *Ann. de Br.* XVII, 163); *struz* m., corn. mine, contenance, façon, on dit plus souvent *stuz*; *gwall struziet* corn. qui a mauvaise mine Trd., « ou qui est malade » Mil. ms. Pel. dit que selon Roussel *struz* est le même que *stroüez* (épines, ronces, buissons, halliers, toutes sortes de mauvaises productions d'une terre inculte), et s'emploie aussi pour « la mine, la façon, l'air et la contenance »; il n'y voit « aucune apparence de raison, malgré l'exemple de Roussel « *Un den Drouc struziet*, un homme mal façonné, de mauvaise mine, qui a le visage mal coloré ». Mil. ms. dit que ce mot est à l'île de Batz *struj*; il dit aussi qu'on y emploie à tort *struj* pour *stuz* : *e pe struj ema* ? (en quel état est-il?). C'est un autre mot, en effet, qu'il définit « pousses » : « *struj patates*, les pousses des pommes de terre »; « *er struj a vugale en deus*, il a beaucoup d'enfants ». *Struz* doit être un croisement de *struj* et de *stuz*, ce dernier est connu dans tout le Léon, où il a un pluriel en *iou* : *ne c'hell ket mont da bourmen er stuziou ma' ma* (il ne peut aller se promener, dans le triste état où il est), et un dérivé en *iet* : *stuziet fall* qui a mauvaise mine (M. Caer).

1. Cf. tréc. *labourat* être en activité, marcher, n'être pas arrêté, en parl. d'une horloge, etc.

2. Mot nouveau; se retrouve v. 2456, 3270, 3363, toujours en 1 syll. Grég. donne *huerni* attaquer de paroles; *huernus* hargneux, querelleux, de mauvaise humeur; Gon. *huerni* a. et n. attaquer de paroles, quereller, injurier, insulter, agacer (H. de la Villemarqué ajoute *huerna*); *huernuz*, *huernek* adj. et s. m. (pl. *huernéien*) celui qui attaque de paroles, querelleur, hargneux. Troude a *huernuz* adj.; il ne connaissait *huerni* que par Gon. ; H. de la Vill. a employé le part. *huernet* (livre) attaqué, critiqué violemment, dans une lettre bretonne qu'il m'a adressée. On lit *huerni ho c'hano*

En enlevant, croyez bien, vite et promptement le bois
Ou en jetant dessus de l'eau, il ne peut plus opérer.
Mais le feu de l'enfer, où il y a une clameur éternelle,
Son état d'aucune façon ne peut être éteint, certes ;
Sec ni humide, rien d'aucune manière ne le ferait mourir
Et pour le détruire tout à fait, on ne trouverait aucune matière.
Une autre différence tranchée, se pourrait
Mettre, sûrement, entre les deux feux ainsi nommés ;
Car le feu de ce monde, c'est sa propriété,
Consume tout à fait douloureusement (?) quand il prend et qu'on l'al-
[lume.

mad attaquer, ternir votre réputation, *Trub.* 331 ; *c'hoërgnus* de mauvaise humeur, hargneux 200, 201, *karantez ne deo na trenk na c'hoërgnus* la charité n'est ni désagréable ni revêche, 116. Henry tire *huerni* du v. fr. *hergner* « hargner ». On peut penser aussi à *coernie* injure, honte God. Mais il faudrait admettre une influence de *hu* huée (*min ray hu da chasseal blaissie* je donnerai la chasse aux loups, Jac. ms. 4; tréc. *'mañ hu ar vro warne*, ils sont la risée du pays; *skei an huo da* donner le signal à quelqu'un par des cris); et cela eût plutôt donné 2 syll. *Huerni* répond mieux au gall. *chwyrnu* ronfler, s'ébrouer, qui tient, d'autre part, à *c'huirinnat* « hannir » Maun., etc., *Gloss.* 104.

3. Gl. ms. *jamais* Voir v. 1346.

4. On ne connaissait que la forme *mortel*, *Gloss.* 426.

5. *Tan* est aussi masc. en bret. moderne, comme *tân* en gall.

6. *Manier* est ici fém. ; le genre de ce mot varie, tant en bret. moyen que dans la langue moderne, cf. *Gloss.* 390, 391.

7. Nous avons vu, v. 446, *compret aredec* concevoir du regret de ses fautes, avoir la contrition; cf. *hep quempret azrectet* sans me repentir J 99 b (var. plus récente *hep quemeret arretet*); *azrec* « compunction, tristeur des pechiez » C *a*, *azrec* C ms., N 150, *aezrec* Nl 207, *azrecat* « auoir compunction des pechiez » C *a*, *azredecat* C ms. ; *azrec* tristesse Maun., et non *azreo* que cite Pel. en disant qu'il le croit mal écrit; sans doute pour *azrec'h*, qu'il donne lui-même en traduisant « tristesse, affliction, chagrin », et ajoutant : « Ce nom est assez commun en Cornwaille. M. Roussel ne le connoissoit pas en son pays de Leon. C'est un composé de *Az*, et de *Rec'h*, qui a presque la même signification ». Mais c'est là une refonte par « étymologie populaire » (ou « savante » ?) du mot que Grég. donne comme suranné en l'écrivant *azrecq* tristesse, sans doute d'après Maun. ou plutôt le Catholicon. Celui-ci est la source des articles *aprêk* contrition (Lag.), *aprêka* souffler, être essoufflé, être contrit (Lag.) ajoutés par H. de la Vill. à Le Gonidec; le correspondant intermédiaire (voir la note au v. 1568) devait écrire très mal, son *z* a été lu *p*; je ne sais comment est venue l'erreur de sens. Dans l'art. du même genre *bléñen* âme pl. *bléñennou* (Lag.), *ñ* représente *gn* pour *vn*, et *á*me est pour *ci*me (*bleynenn an guezenn* g. cymet l. cyma). Le Gon. donne *asrec'h* m. comme renchérissant sur *rec'h* f. tristesse, *asrec'hi* sur *rec'hi* attrister, *asrec'huz* sur *rec'huz* triste; Troude donne *asrec'h* et *asrec'hi*. Ici *aredec* semble proprement un adj. ; pour **azreguedec*, cf. *azredecat*, comme moy. br. *binidiguez* bonheur de **biniguidigaez*, van. *beledigueh* prêtrise, de **baeleguidigaez*, etc., *Gloss.* 68?

8. On ne connaissait que l'équivalent *croc*. Voir v. 113.

9. Cf. *lacquaer*, rime *ec-*, B 118.

Hema [1] so tra noter, ha fier hep guer gaou,
Tan an bet man haznat, á losq dre grat [2] coadou :
Quement enhaff aya, eff ho lacqua dan [3] glaou,
Peur rstut [4] ha ludu, á pep tu dre'n ruou.
Hoguen tan an poanyou, en yffernou couen,
Goastaff quel ne gra eff, dre nep leff eneff den :
Nan Corff dre é torfet, pan vez æt me cret plen.
(f. 40 v.) Beu enhaff neraff sy, vezont y bizuicquen.
Pez eu oarse dien, da den nen em ezneu,
Ha pridiry é stat, quent lauaret á dieu :
Ha distreiff é enep, ouz nep her drez é beu,
A guell é ren de les, he pales hep deseu ?
Bizuicquen me'n ezneu, ha nedeu tra neuez,
Dan tan man damany, nep ayel en diuez :
Goude fet an bet man, en poan ha bihanez,
Ez chomo bizuicquen, hep quen á leuenez.
Ha me á men yuez, priuez ez goufezy,
Nac eux plen den en bet, quen sciançet [5] detry :
A gouffe aecitaff [6], na contaff neraff sy :
Ent scaff bihanaff poan, so en tan man hary [7]
Eno nemet goeluan, ha poan dicontananç [8],
Penaux pennac ha cry, entre pep alianç :
Nedeux flam nep amour, sycour na recouranç [9],
Nac esper a caffout, nep rout nemet doutanç.
An tan man hep mananç, nac excellanç lancet,
Muyguet na guell goastaff, nep so enhaff daffnet :
Ne guell yuez deze, chede an tra se cret,
En nep queuer sclerhat, ho stat so en drouc atret.

De la grande perturbation des damnes : qui proviendra premierement, de la diuersité des peines.

En eil description, dren ton maz sarmonaff,
An Yffern*n* hep quernez, á caffaff he bezaff :
Vn lech hep nep yechet, pepret inquietaff [10],
(f. 41). Hep repos nep costez, nos dez ditruezaff.

1. Ce mot est pris au sens d'un pronom neutre, cf. v. 1267, plutôt que d'un déterminatif de *tra*, nom dont le genre était variable (cf. *Rev. Celt.*, XV, 386, 387 ; *Gloss.* 707 ; Pedersen, *Vergl. Gram.* II, 67).
2. Gl. ms. *prend*, qui se rapporte peut-être à *losq*. Je n'ai pas noté ailleurs l'expression *dre grat*.
3. Lire *da*.
4. Lire *astut*.
5. Mot nouveau, dérivé de *sianç*, v. 765, cf. v. fr. *scientié* versé (dans une science).
6. Lire *recitaff*.

C'est chose notoire et certaine, sans mentir,
Le feu de ce monde, évidemment, brûle aisément des bois :
Tout ce qui y va, il en fait des charbons
Très chétifs et des cendres de tout côté par les rues.
Mais le feu des peines dans les enfers affreux
Il ne consume point, malgré tout gémissement, l'âme humaine,
Ni le corps pour son crime quand il (y) est allé, je le crois tout à fait.
Vivants en lui, je n'en fais pas de doute, ils seront à jamais.
Qu'a donc l'homme, en vérité, qu'il ne se connaît pas
Et ne médite pas son sort, avant de dire adieu,
Et ne tourne pas sa face vers celui qui, tant qu'il est vivant,
Peut le conduire à sa cour et son palais, sans contredit ?
A jamais, je le sais, et ce n'est pas chose nouvelle,
A ce feu puissant celui qui ira enfin
Après les événements de ce monde, en peine et misère
Il restera à jamais, sans joie désormais.
Et je veux aussi que tu saches intimement
Qu'il n'y a point d'homme au monde si savant, certes,
Qui sût exposer ni conter, je n'en fais pas de doute,
Facilement la plus petite peine qui soit dans ce feu...
Là rien que pleurs et peine continuelle
De toute façon, et cri, entre chaque groupe ;
Il n'y a clairement nul amour, secours ni aide,
Ni espoir de trouver nulle part, autre chose qu'angoisse.
Ce feu sans consistance, sans qualité utile,
Plus qu'il ne peut consumer ceux qui y sont, damnés,
Ne peut aussi pour eux, voilà, crois cette chose,
A aucun égard éclairer ; leur sort est en mauvaise situation.

De la grande confusion des damnés qui proviendra, premièrement, de la diversité des peines.

Le second caractère, de la façon dont je l'explique,
De l'enfer sans pitié, je trouve que c'est
Un lieu sans aucune santé, toujours très angoissant,
Sans repos d'aucun côté nuit ni jour, très impitoyable.

7. Ce mot ne se trouve que là. Il est douteux qu'il soit exact, la rime ne l'appuyant pas. On attendrait *damany*.

8. Mot nouveau, qu'on retrouve v. 2090 ; cf. *hep contanancc* sans délai, incontinent Nl 523 ; v. fr. *contenance* séjour God. Ce vers et le suivant sont ainsi imités, D 161 (*Archiv. f. celt. Lexik.* I, 578) :

Eno nemet goueluan, ha poan dicontananç,
Ha bemdez nemet cry entre pep alianç.

9. Mot nouveau, dérivé de *recour* secours, secourir, sauver.

10. Mot nouveau, superlatif de *inquiet*, pris au fr.

Ha dre se pan leaff, ez caffaff am haual,
Try abec ten*n* enhy [1], so deffry special :
De bezaff en tourmant, gourmant gant pep scandal
Da pep hep nep repos, dez há [2] nos en ho sal.
An quentaff am haual, formal [3] en teffalyou,
Eo an variæson [4], ho punissiounou :
Deze fresq quemesquet, dre fet ho pechedou :
An eil poan gant heben [5], tom ha yen hep quen gaou
Goude en yffernou, lechiou peur dilaouen [6],
Da nep re enhe y, nedeux spy bizhuicquen :
Repos enhe nedeux, nemert reux nac eux den [7],
A galhe quet detry, é pridiry dien.
Dre'n pez ferm nep termen, nendeues den eno,
Nep span á bihanez, lastez ditruez so :
Gant an Diaoülou, poanyou ouz ho plono [8],
Repos nodeues quet, goude pechet hedro.
An Diaoul ho foulo, drez gallo é ober,
Goude ho bout bezet, em empliget seder :
Euyt é seruichaff, hep outaff tardaff guer,
Heman eo a*n* merit, en scruyt [9] drez reciter.
Ha goude se repos, dez nos en fos obscur,
Ne galhent ent quentrat, ho stat so dinatur :
Gant goueluan entreze, an deu se mal eur ?
Ha cry hep vnyon, maledictiion sur.
Euyt y da goelaff, ha bout claff gant caffou,
Do drem nedeux remet, dre fet ho pechedou :
Quentse sur incurabl, hep comps goap na fablou,
(f. 41 v.). Vezo lem dan reman, ho doan hac o poanyou.
En trede ez leaff, maz cafaff diauanç,
Nac eux enhy fier, nep queuer Temperanç [10] :
Quentse scot dimoder, hep guer á Reueranç,
En poanyou so enhy, da pep sort alianç.
Eno teffalien, so plen goude renabl [11],
Dez ha nos quen obscur, hep musur naturabl [12] :
Pe dre en ho deues, angoes so incessabl,

1. Ce mot montre que *yffernn* était fém. ; cf. 2086 ; *he* v. 1972, 2052. La langue moderne fait toujours masc. *ifern*, *ivern*, van. *ihuern*, *inhuern*.
2. Lire *ha*.
3. Cf. *fourmal* (eau) pure N 947.
4. Mot nouveau, cf. fr. *variation* ; sur le suffixe *-eson*, cf. *Gloss.* 633, 634.
5. Ceci montre que *poan* était fém., comme aujourd'hui.
6. On n'avait de ce mot que deux exemples du *Doctrinal*, *Gloss.* 157. Il est écrit *dylouen*, v. 2118.
7. Cf. D 161 : Repos eno nedeux nemet reux nedeux quen.
8. Lire *plouo*, voir v. 1962.

Et c'est pourquoi, comme je le jure, je trouve, me semble-t-il,
Trois raisons graves en lui qui sont tout à fait spéciales
Pour être en tourment dévorant, avec tout opprobre
A chacun, sans aucun repos, jour et nuit dans leur séjour.
La première, ce me semble, dans les ténèbres profondes,
C'est la variété de leurs punitions :
Vivement mélangée pour eux, à cause de leurs péchés,
Est une peine avec l'autre, chaud et froid, sans mentir.
Ensuite, dans les enfers, lieux tout à fait désolés,
Pour tous ceux qui y sont, il n'y a d'espoir jamais ;
Il n'y a pas de repos, mais une douleur qu'il n'y a personne
Qui pût, certainement, la bien imaginer ;
Parce que, là, l'homme n'a pas de terme fixé,
Aucune interruption de misère, c'est un désastre impitoyable,
Avec les diables, les peines qui les déchirent,
Ils n'ont pas de repos, après le péché perfide.
Le diable les écrasera, tant qu'il pourra le faire,
Après qu'ils se sont employés, sûrement,
Pour le servir, sans lui résister d'un mot ;
Voilà la récompense, comme on le rapporte dans l'Écriture.
Et ensuite, reposer, jour et nuit, dans la fosse obscure,
Ils ne pourraient le faire vite, leur état est cruel,
Avec des pleurs entre eux, n'est-ce pas un malheur ?
Et des cris désordonnés, malédiction assurée.
Ils ont beau pleurer et être torturés d'angoisses,
Il n'y a pas de remise pour leur face, du fait de leurs péchés,
Mais incurables, bien sûr, sans dire de plaisanterie ni de fables,
Seront à ceux-ci leur tourment et leurs peines.
En troisième lieu, je le jure, ce que je trouve horrible,
C'est qu'il n'y a point, à aucun égard, de modération,
Au contraire : mesure immense, sans aucun ménagement,
Dans les peines qui sont là, pour toute famille.
Là il y a obscurité complète, après le compte,
Jour et nuit aussi sombre, sans mesure naturelle,
Par quoi ils ont une angoisse qui est incessante,

9. Écrit *scruit* dans la seconde édition de Sainte-Barbe, 560 ; ailleurs *scrit*, *scryt*.

10. Mot nouveau, du fr. *tempérance* ; *témperançz* id., Gr., va. *tampérance* f. l'A. ; *témperant* tempérant, *témperi* tempérer Gr. Le latin a : « Tercio dicitur infernus locus intemperatissimus. Unde dicitur auernus quasi sine vere. i. sine temperantia ».

11. Premier exemple de ce subst., en franç. de Bretagne *renable* compte, XVe siècle ; voir *Gloss.* 568, 569.

12. Mot nouveau, du v. fr. *naturable*.

Ha poan dicontananç, ha meschanç offansabl [1].
Tomder intollerabl, dihabl, á drouc applic;
Eno pep tro so reud [2], nedeu á neubeudic [3] :
Het ha treux nedeux den, en nep termen quen dic,
A exprimhe vn poan, na ve mar bihanic.
Neuse da reuseudic, nedeux guic á sicour,
Ne taluezo pompat, é gloat dan Marchadour :
Neuse scrap nep á preiz, gant esfreiz na leizour [4],
Ne guell yuez mezec, mar hoantec ho recour.
An quic gant é vigour, ne vezo recouret,
En tan goude Luxur, ez vezo mailluret :
Ha dreizaff an eneff, en neff ne receffet,
Quentse da poan tan flam, ez vezo condaffnet [5].
Bezcoaz ne voe croeét, oar an bet na gruet tan,
Quen tom parha-somet [6], é bout [7] meurbet ledan :
En fornes dre esquem, na quen lem ha heman [8],
Goa eff doe pan croeat, ayelo dan stat man.
Yenien goude [9] tan, ho goan quen auanant,
An muihaff á guell quet, bout soinget competant :
Dimoder tan ha dour, disaour ho tourmant,
(f. 42) Dour erch ha dour grisill, ho pil [10] re peur [11] cillant [12].

1. Lire *offançabl*, cf. *offanczabl* coupable B 743, 784 (v. fr. *offensable* offensif), et plus loin *offanczet* offensé, r. *anç*, v. 2376. Ce radical avait les deux variantes, par *s* et *ç*, voir *Arch.*, I, 623 (cf. *Rev. Celt.* XX, 240, 241).

2. Premier exemple de ce mot; *reut* roide, Maun., *reudt* van. *redt* roide, inflexible, *reudt maro* roide mort Gr., *reüt* roide, non pliant, « M. Roussel ajoûtoit *Rond* à force d'être plein, comme un sac..., un homme trop gras... » Pel., *reuda* roidir Maun., *reudi* van. *redeiñ*, *reudeiñ* roidir, devenir roide, *reuder* van. *redér* roideur, violente tension, *reudder* roideur, inflexibilité, dureté, fermeté Gr. On dit *eur pôtr reut* un homme trapu (Plomodiern); *reudi* se dresser (sur la tête, parl. des cheveux). Cf. *Gloss.* 582. *Reud* vient de **roed*, du fr. *roide*. *Roedennaff* défaillir, l. fatiscere C, *roudennaff* Cc avec renvoi à *treudiff* maigrir doit être différent, et dériver de **roeden* filet, mod. *roueden*, qui se dit de plusieurs membranes, comme la plèvre; « *roueden ar galoun* s. f. péricarde » Mil. ms., van. *roédèn* voile, taie (sur l'œil), etc. *Roedennaff* pourrait être proprement « devenir mince (comme une membrane légère) ».

3. Variante de *nebeudic* petit peu *Gloss.* 439, 440.

4. Unique exemple de ce mot, qui semble dérivé de *leiz* humide; plein, *Gloss.* 362, cf. moy. br. *glebour* moiteur, mod. *sec'hour* sécheresse, cornou. *kledour* abri, *Gloss.* 259, 619, 105, 106. L'idée d'« humidité » a pu amener à celles de « souplesse », « menée sournoise ». Le v. fr. *leisour*, *laissour*, *loisor*, etc. « loisir, faculté, permission; plaisir » a donné en moy. bret. *lisoureguez* paresse (*Notes d'étym. bret.* 16), dont la forme est toute différente.

Et peine continuelle, et malheur irritant.
Une chaleur intolérable, horrible, malfaisante,
Là de tout côté est rude, ce n'est pas peu de chose :
En long et en large il n'y a personne en aucune façon si exact
Qui en exprimerait une peine, si petite soit-elle.
Alors au malheureux il n'y a point de secours :
L'étalage de sa richesse ne servira pas au marchand ;
Alors ceux qui pillent avidement, de vive force ou par ruse (?)
Un médecin non plus ne peut, malgré son désir, les aider.
La chair par sa vigueur ne sera pas aidée,
Dans le feu, après la luxure, elle sera emmaillotée
Et à cause d'elle l'âme dans le ciel ne sera pas reçue,
Mais à la peine du feu flamboyant elle sera condamnée.
Jamais ne fut créé au monde, ni fait de feu
D'une chaleur si accablante, (outre) qu'il est très vaste,
En (aucune) fournaise à comparer, ni aussi vif que celui-ci ;
Malheur, Dieu ! quand il fut créé, à celui qui ira dans cette condition.
Le froid après le feu les torture aussi bien,
Le plus qu'il est possible de penser sérieusement ;
Excessifs, le feu et l'eau cruellement les tourmentent,
Eau de neige et eau de grêle les frappent tout à fait violemment.

5. Prononcé *condamnet* ; de même v. 2616, celui-ci, au contraire, est à lire *condaffnet*, v. 586 ; ce dernier est exact, v. 3586.

6. *Parasomet* abattu, accablé B 519, v. fr. *parassommer* accabler, affliger complètement.

7. Ceci paraît exiger l'ellipse d'un mot comme *ouz penn* outre ; mais il suffit d'un simple *ha* et, que supplée la ponctuation : cf. léon. *al levr-ma a vezo lennet ha d'ezañ beza diaes* ce livre sera lu, bien qu'il soit difficile (annonce dans le *Courrier du Finistère*) ; van. *bout ma é diés* (= être qu'il est).

8. Ce mot montre que *tan* était masc. comme aujourd'hui, cf. v. 2020.

9. Lire probablement *goude'n*, ce qui donne 3 syll. en *en*.

10. *Pilat* battre rime en *il-*, B 457 ; *pillat* C ms. doit être une simple variante orthographique. Grég. donne *ur glao pil a ra* il pleut à verse ; on dit *glao a ra a-bil* il pleut à verse ; *eur pilad dour* une averse (h. Corn. et Trég.). Cela ne s'accorde qu'imparfaitement avec *grisill* grêle = *grisilh*, van. *gresilh* Gr., qui a *l* mouillé. On peut supposer que l'auteur avait pensé à *pill*, de *pillaff* piller, et que l'imprimeur a mis *pil* parce que c'était l'expression habituelle.

11. Je ne vois pas d'autre exemple de cette surcharge d'intensifs, *re peur-*.

12. Mot inconnu par ailleurs. Il devait avoir *l* mouillé. C'est le v. fr. *cillant* qui fouette, qui frappe, de *ciller* fouetter ; exciter : « Et de cillans verges cillee » ; « Cillante pierre... Aveit il entur son flanc » ; cf. *cillance* action de fouetter, *cilande* m. cravache God. ; *sile* « ciller, cingler, frapper avec quelque chose de délié et de pliant », Dottin *Gloss... du Bas-Maine*. Cf. encore v. fr. *cillier* couper à la faucille, fauciller ? Cela rappelle le van. *guet scill'*

Langour quez quen gourmant, meschant dicarantez
Disaçun ho punis, pep guys maz eo tristez :
Prydiry an ruyn, maz termin ho finuez,
Pechet neudeu quet splan, nep queffran en anhez.
Dre se chetu truez, pemdez eu buhez den,
A quement ayel dy, da bout en yenien :
Guez arall en tomder, dymoder [1] souueren,
Goude fet pechedou, pez poanyou dylouen ?
Hep mar en peuare adarrhe [2] pan leaff,
Ez caffaff an danuez [3], da comps rez he bezaff :
Vn lech nac eux é sort, gant ord [4] disconfortaff,
Priuet á pep ebat, ha mat dre'n relataff,
Enhy hep deduiaff, goelaff ha doen caffou,
Arer fournis disneuz [5], hep diuez á dezrou :

er glean (coup) de tranchant d'épée ; tréc. (et van. ?) *cillartt* pierre posée obliquement ou debout sur son tranchant, *Rev. Celt.* XI, 359. Mil. ms donne : « *Sill*, s. m. pl. *ou* éruption lente, sortie douce de quelque liquide, écoulement léger et fin [,] flux d'écoulement » ; « *Silla* v. n. découler, couler, fluer. *Silla* a les deux significations de sortie prompte et abondante et de douce et lente. (Comp. *di-zilla*).» Et il cite ailleurs ce passage de Combeau : *O koll e c'hoad ken a zilh* perdre son sang en quantité. Cet auteur, qui a daté de 1836 le manuscrit de ses *Môjennou Lafontaine*, emploie constamment *(i)lh* pour *l* mouillé, comme le P. Grégoire l'avait fait un siècle auparavant ; la création de ce signe, le seul pratique, m'est attribuée à tort, *Breiziz*, Carhaix 1910, p. 118. Le sens de « sortie prompte et abondante » paraît propre au radical *silh-* ; l'autre doit appartenir à *sil-* ; *sila* filtrer est le moy. bret. *sizlaff*, *Gloss.* 629, 630. *Silh-* pourrait provenir de *sil-* sous l'influence de *dishilya*, *disilha* s'égrener, *Gloss.* 180, que Milin décomposait en *di-zilla* ; il en donne cet exemple : « *dare eo an ed, dizilla a ra* le blé est mûr, il s'échappe de l'épi grain à grain ». Ce composé a pu subir l'influence d'un radical français *sill-*, cf. *sillée* trace, traînée : « Ce sac s'est ouvert, et a laissé une sillée de blé sur la route » (Jaubert, *Gloss. du centre de la Fr.*, avec comparaison de *sillage*). Mais l'explication par le gall. *hil* semence n'est pas refutée par l'objection que cite Henry *Lexiq.* 97, et qui était elle-même contredite d'avance par la citation du van. *dihiliai* il égrenait (des épis), *Gloss.* 180.

1. Ailleurs *dimoder*, v. 2085, etc. ; *divoder* immodéré ; immodération Gr.

2. Les autres documents n'ont jamais cet *h*, cf. *adarre* v. 2263 ; voir v. 2131.

3. Le poète avait pensé à la variante plus ancienne *daffnez* ; mod. *danvez* Maun., Gr., Pel., m. Gon. Trd., van. *danné* m. l'A., bien, Châl. ms., auj. *dañné*, *daoné*, tréc. *danve*, *dañnve*, *danfe* (et non *dañve*, *Dict. étym.* et Pedersen *Vergl. Gramm.* I, 167 ; Henry écrit à tort *dañvez*) ; gall. *defnydd* et *denfydd*, corniq. *defnydh*, v. irl. *damnae*.

Une langueur très rongeante, méchante, ennemie,
Désagréablement les punit de toute façon, que c'est tristesse
De penser la ruine où s'achève leur fin;
Le péché n'est pas brillamment, nulle part, en logement.
Aussi, voilà, c'est pitié chaque jour que la vie de l'homme,
De quiconque ira là pour être au froid,
Une autre fois, dans la chaleur immodérée, suprême;
Après le fait des péchés, quelles peines affligeantes!
Sans aucun doute, en quatrième lieu de nouveau quand je le jure
Je trouve la matière, pour dire nettement qu'il est
Un lieu qui n'a pas son pareil très désolé avec horreur,
Privé de tout plaisir et bien, comme je le rapporte.
Là, sans se réjouir, pleurer et souffrir des tourments,
(Voilà ce qu')on fait amplement, vilainement, sans fin depuis le [commencement :

4. *Ord* est ici subst. : souillure, horreur; on ne connaissait que l'adj. *ort* sale, cf. v. 2389. Grég. n'a que *ordous* malpropre, adj. et s. m. pl. *ed* (moy. br. *ordous*, h. bret. *ordoù*), *ordousès* femme malpropre pl. *-sesed*; *ourdousded*, *ourdousder* ordure, saleté.

5. Premier exemple de *disneuz* (homme) de mauvaise façon, qui n'a pas bonne façon; qui a mauvaise grâce; (personne) de mauvaise mine; frivole; vil, bas; méprisable Gr., qui a de mauvaises façons Trd., *disneûz* difforme laid, défiguré, monstrueux; frivole, vain et léger; qui n'a nulle solidité Gon., tréc. et cornou. *dizneu* qui ne sait pas s'y prendre *Rev. Celt.* IV, 163, on dit aussi *disneu* et *nan eus na stum na neu*, il n'a ni manière ni façon (M. Even). Maun. donne la variante *dineuz* vain (où Pel. veut voir une erreur pour *nain*, mais l'ordre alphabétique s'y oppose); Pel. *dinëus* et *dineux* « qui est sans façon, sans mine,... de peu d'apparence, simple et idiot »; Gon.. *dineûz* informe, défiguré, imparfait, mal proportionné; Trd *dineuz* défiguré, informe. Composés de moy. br. *neuz* (v. 175), *neux* forme, figure; *drouc neuz* mauvais naturel, mod. *ober neus studia* faire semblant d'étudier Maun., *ober neuz da studya*, van. *gobér ne* ou *neu* ou *en ne de studyeiñ* Gr., *gober en né* Châl., *gobérr enn né* feindre, *né* m. semblant l'A., *neuz* façon, apparence; mine, physionomie; *neus* apparence; *a neuz vad* (homme) de bonne mine, *goall-neuz* mauvaise mine, *a voall neuz* (personne) de mauvaise mine, *droucq-neuz* mauvaise grâce, sans grâce, *neuz fall* pl. *neuzyou fall* grimace; *hep neuz e-bed* sans feinte; *mont da neuz* tomber en décadence Gr., *neuz* façon, mine, apparence, contenance, feinte, semblant, *neuz mat* bonne façon, bonne mine, etc. Pel.; f. façon, etc.; décadence; *neûz vad* bonne façon, bonne mine, etc. Gon.; *neuz* f. mine, etc., *neusiou-fall* grimaces Trd; Mil. ms. change f. en « *m.* pl. *iou* grimace, façon »; il barre le premier mot dans *drouk neuz* mauvaise mine, et ajoute : « On dit plutôt : *neus fall*, *doare fall en deus* » (ces 2 mots remplacés ensuite par *zo war n han*); « *an neuz a ra da veza kousket*, il fait semblant de dormir »; « *neusia* v. a. et n. feinte » (lis. *feindre*), « faire semblant, affecter, avoir la forme,

Rac no deues esper, goude ho oberou,
A caffout diouz an bet, remet á nep metou.
Deze Offerennou, pedennou golaouet,
Na reiff plus alusen, den peuryen sourprenet :
Mar dougo*n*t treux aṅ gruech, na bech á nep pechet,
Ne tal vn aual put, mar astut reputet.
Arrhe [1] an neff defæt, no deues nep preder,
A caffout remet flam, ho blam en nep amser :
Feunten á leuenez, hac á trugarez scler,
Oute so goloet, ha serret ent seder.
Na bizuicquen esper, en nep amser certen,
No deues y fier, á saluder na termen :
Fæçon á essouny [2], nedeux muy bizhuycquen,
(f. 42 v.) Pedre ho deffe lanc, da dianc á ancquen.
Dre se ez dlehe den, er na ve sourprenet,
Pridiry é diuez, ha bezaff aruezet [3] :
A myret en yffern*n*, en cern*n* na ve bernet,
Ha maz ahe dan knech, en lech maz eux yechet.
Breman ez fell sellet, goude fet pechedou,
Lies punission hac afflictionou [4] :
A creff hac an deffoul [5], ara diaoulou,
Ehaffn dan re daffnet, aya quet do metou.
Quentaff ez lauaraff, hac ez caffaff affet,
Ez eo vn tra horribl, terribl hep aesibdet :
Certen da vn eneff, ha creff en groa greffet,
Guelet an drouc Ælez, quent drez vez finuezet.
Euel maz eu diuoe, guelet Doe an croeér,
En stat glorifiet, Illuminet net scler :
So vn yoa excellant, triumphant hac antier,
Da pep eneff deuot, en muyhaff scot noter,
Euelse en yffern*n*, dan bern*n* so eternel [6],
Enhy impatiant [7], en tourmant ha scandal :
Ezeu an poan muyhaff, horriblhaff dihaual,
Ha muyhaff en ho greff, corf hac enef tefal.
Eu guelet an deffoul, an holl diaoulou,
Faç en faç disacun [8], deze compaigneunou :

la façon, la mine ». On lit *droug-neu* mauvaise mine, air maladif, *Hist. de Moïse*, ms. de 1832, p. 196. Voir *Gloss.* 444. Sur la rime de *eu* à *e*, voir v. 537. *Disneuz* rime en *euz* et en *ez*, v. 2191.

1. Cet *h* ne se trouve pas dans les autres documents ; cf. *adarrhe* v. 2119.

2. Écrit ailleurs *essony* ; terme de droit (v. fr. *essoine*, excuse alléguée pour ne pas se présenter en cause devant le juge, ou ne pas se rendre à un combat judiciaire God.) ; semble être cause de la consonne dure dans *æçzony* aisance, facilité à faire les choses, en regard de *æzans*, *eazamand*, id., *æzamand*, *eaz*, *æz* aise, plaisir, commodité Gr. ; cf., par exemple, *lourdóny* pl. *ou* lourdise, de *lourdt* lourd Gr.

Car ils n'ont pas d'espoir, après leurs œuvres,
De trouver de la part du monde rémission, par nul moyen.
Pour eux messes, prières solennelles,
Ni donner un surcroît d'aumône aux pauvres affligés,
S'ils portent la largeur d'un ciron ou son poids d'aucun péché,
Cela ne vaut pas une pomme aigre, si peu estimée.
Du ciel encore, certes, ils n'ont aucune pensée
De trouver rémission heureuse de leur crime en aucun temps :
La fontaine de joie et de douce miséricorde
Est couverte pour eux et fermée, sûrement.
Et jamais d'espoir en aucun temps, certes,
Ils n'ont, assurément, de salut ni de fin :
Nulle sorte d'excuse légale il n'y a plus jamais,
Par quoi ils auraient moyen de se délivrer de peine.
Aussi l'homme devrait, pour n'être pas surpris,
Songer à sa fin et être attentif
A éviter d'être jeté en enfer dans le cercle,
Pour aller en haut, là où il y a la santé.
Maintenant il faut regarder, après le fait des péchés,
Beaucoup de punitions et d'afflictions,
Et le violent tourment que font les diables
Hardiment aux damnés qui vont parmi eux.
D'abord je dis et je trouve tout à fait
Que c'est une chose horrible, terrible, sans agrément,
Certes, à une âme, et qui la rend fort peinée,
De voir les mauvais anges, dès qu'elle a trépassé.
Comme c'est certain que voir Dieu le créateur
Dans l'état de gloire, illuminé bien brillamment
Est une joie excellente, triomphante et complète
Pour toute âme dévote, dans le plus beau sort, évidemment;
Ainsi en enfer, dans le tas qui est éternellement
Là, impatient, en tourment et ignominie,
Il y a la peine la plus grande, la plus horrible, sans pareille;
Et ce qui les afflige le plus, corps et âme sombre,
C'est de voir le tumulte de tous les démons
Face à face, affreux, (qui sont) leurs compagnons :

3. Ce mot ne se retrouve que dans le Doctr., écrit *arveset*; voir *Gloss.* 41.

4. Premier exemple de ce plur. (*affliction*, f. pl. *-neu* id., *affligein* affliger l'A., *afligea* id., *aflijus* affligeant Gr.).

5. Ce vieux radical n'est gardé que par Grég., en matière de droit : *defoula* abolir, abroger; *defoulançz*, abolissement, révocation d'une loi, d'un acte, suppression, extinction de charge, etc.; *defoulapl* révocable, qui se peut annuler.

6. Lire *eternal*.

7. Variante nouvelle de *impacient*.

8. Lire *disaçun*.

Deze ez eu muy poan, homan eguyt tan glaou,
Na nep affliction, mar don en prisounou.
Dan propos man haznat, en buhez an tadaou,
Vn coz a lauaras, vn guer bras peur hasou :
Pe dre ez dlehemp scaff, spontaff gant cals caffaou,
(f. 43) Ha clasq dre guir miret, nac ahet do metou.
Heman á lauare, ez crede ne grue fabl,
Nac oa den nep heny, á remsy [1] quen dihabl :
Quen scler quen souueren, quen certen quen renabl
Quent gent quen squientus, quen yoaus quen rusabl [2]
A guelhe an droue æl, euel ma en guelont,
An re so claff daffnet, dre pechet en bet hont,
Beuaff quet ne galhe, quent ez maruhe dre spont,
Mar horribl eu neuse, en stat se gant é gront.
Pez spont yen dan eneff, pez leff, ha pez greuanç,
Goude lesell expres, traou raes [3] ha plesanç [4] :

1. Dans les autres passages en moy. bret., ce mot se rapporte à la « durée »; ce serait ici « depuis l'espace si énorme (des siècles) ». Je crois que le contexte est plus favorable à l'explication par « espèce »; l'idée intermédiaire est celle de « générations (successives) ». Pel. donne « *Rems*, Durée, l'espace de tems que les choses durent et subsistent dans leur état : et il se dit particulierement de la vie de l'homme. On employe au même sens *Remsi*, verbe, qui signifie Durer, vivre, subsister, régner. *Remsi hir*, vivre, régner, durer longuement. Le P. Maunoir écrit *Rempsi*, durer, régner. Cette signification de *Regner* est impropre, comme elle l'est souvent en François. Ce mot n'est plus gueres en usage, que dans la bouche des vieilles gens ». *Régner*, en effet, doit avoir ici le sens du moy. br. *renaff* exister, tréc. *en amzer 'zo bremañ 'rén*, par le temps qui court, cf. *Gloss.* 566. Gon. a *rems*, *remps* m. « peu usité aujourd'hui », et *remsi*, *rempsi* durer, subsister, vivre; Troude donne tout cela comme suranné. *Remsi* se dit en Haute-Cornouaille (M. Jaffrennou); *remziad* m. pl. *aou* génération en Goëlo et petit Trég. : *Ar remziadaou all a berrey hon labour* les générations suivantes parferont notre travail (M. Even). Voir *Gloss.* 567, 568.

2. Dérivé nouveau, cf. *ruset* rusé v. 108, etc. Godefroy a un article *rusauble* pour renvoyer à *rusable*, qui manque.

3. Proprement « ras, plain, uni », cf. *Aoûr mil musur rès* « mille mesures rases d'or » ; *rès-ribus* « rès le bord d'une mesure », *Les Amourettes du Vieillard*, Pel., voir *Gloss.* 571, 575. Pel. donne *rès* plein, garni, fourni, bien rempli ; (épi) bien fourni de grains ; Grég. *rez* ras, uni, *rez ar verenn a vin*, *rez toupicq* rasade, plein un verre de vin, *eva a rez toupicq lyès taçzad* lamper, boire en goinfre (cf. van. *èr huéren karget-rèz* dans la coupe pleine à déborder, *l'Hermine* XLIV, 205), *rez*, *é rez*, *a rez*, *reçzed*, *é reçzed* « au niveau, de plein pié », *lacqât rez* ou *e rez* niveler, *trémen é rez*, *é reçzed*, *reçzed* raser, effleurer ; *rez*, *reçzed* « rez, ou rais, superficie rase », *rez an doüar*, *reçzed an doüar* « rez de chaussée, le sol de la terre », *an astaich rez* « l'étage de rez de chaussée », *discarr*...

Pour eux c'est une plus grande peine que le feu ardent
Et qu'aucune affliction, si profondes que soient les prisons.
A ce propos, on le sait, dans la vie des pères
Un vieillard dit un mot tout à fait important,
Pour lequel nous devrions promptement trembler avec beaucoup de [douleurs,
Et chercher, en prenant bien garde, à ne pas aller parmi eux.
Celui-ci disait, il croyait ne pas faire erreur,
Qu'il n'y avait homme d'aucune sorte de condition si extraordinaire,
Si net, si puissant, si sûr, si juste,
Si aimable, si sage, si gai, si prudent,
Qui verrait le mauvais ange, comme ils le voient,
Ceux qui sont douloureusement damnés pour le péché, dans l'autre [monde,
Qui pût vivre, avant de mourir d'épouvante ;
Tant il est horrible alors dans cet état, avec son grondement.
Quelle froide épouvante à l'âme, quel pleur, et quel chagrin
Après avoir quitté tout à fait les choses commodes et le plaisir

rez an douar, lacquaat... ê rez ar sol, ê reçzed an doüar détruire (une ville « rez pié, rez terre » ; *rez, ê rez, ê reçzed* à fleur (*an douar* de terre, *an dour* d'eau), *rez e dal* (il a de beaux yeux...) à fleur de tête ; Le Gon. *réz* ras, plein jusqu'au bord ; rez, à fleur, au niveau ; H. de la Vill. *réz ha réz* au même niveau ; Troude *rez, reaz* m. niveau, *rez* comble, il regarde à tort ce dernier comme un nom masc. suranné ; D. Malgorn *a réaz* au ras de, au niveau ; *réaz* plein ; *rez* f. rangée : *ed diw rez* épis à deux rangs de grains (*Ann. de Bret.* XXV, 232, 414, 415). M. Vallée cite de Combeau (trad. de Lachambaudie) : *Diou rez dent en e c'henou* deux rangées de dents dans sa bouche. Ce mot doit se trouver dans le tréc. *en res, e res* sous forme de, *Gloss.* 567 (où je voyais *reiz* droit). On dit en Goëlo *lakât an treo 'n o reaz*, ou *war o res* mettre les choses en ordre, les tirer au clair ; en haute Corn. *ober eur rez da*, chapitrer (qqn) ; *rezo* rendre uni, raser (ab. Besco) = *rezañ* mettre à fleur (ab. Estienne), *raizein* « boulverser » l'A. (voir mon *Dict. breton... de Vannes*, v. *réz*). On dit *tremen a-rez* côtoyer (l'Afrique) ; léon. *beza a resed gant* être au même niveau que, *lakaat daou damm koat en eur resed* ajuster deux pièces de bois. On peut ajouter *rés 'vel eur gañnel* juste comme une bobine, h. Trég. (*Mél.* XI, 201) ; *koad rez* bois sans défaut, facile à travailler, Goëlo ; mais ce mot a dû se mêler avec *reiz* droit, régulier ; règle, qui avait une variante *rez* (cf. *pe en rez* de quelle manière, v. 954, etc.) C'est plutôt ce dernier qui est dans *tra rez* chose régulière, *ze zo rez mat* c'est très bien ; *rez war e labour, war e vicher* habile, propre au travail, expert dans son métier ; *koñtcho rez* comptes bien faits, clairs, *komz rez* parler bien, de façon intelligible, *Breton rez*, vrai Breton bretonnant, *koms resoc'h* parler plus facilement, *gout resoc'h* savoir mieux, plusieurs de ces expressions sont en van. *reih, reh. Resaat* devenir plus habile (Estienne) répond au léon. *reisaat* rendre ou devenir tranquille.

4. Mot nouveau, du fr. *plaisance* ; on ne connaissait que l'adj. *plaesant, plesant* plaisant, agréable.

Yoaius meurbet detri, hep sy dan conscianç.
Hac habitation, mansion consonanç [1].
Vezo monet gant cry, dan ty han region,
Maz eux dyaoulou, ha monstrou [2] en craou don :
Hep nep finuez dezy, guelet an vision,
Han rez aneze y, en o daffnacion [3] ?
Possibl eu ez guell Doe, an roe nep ho croeas,
An neff hac an douar, heaul ha loar drez caras :
Hac ho lacquas da chom, hep patrom dre compas,
Hep muy dre é squient, euel maz ententas.
Dileuzriff dan yffern*n*, emesq an bern*n* cernet,
Aneualet rebours [4], da comours hac Ourset :
Serpantet difæçon, ha Con, ha Leonet,
Pe diuers loeznet goez, ha diaznauezet [5].
Pe croeaff á neuez, loznet disneuz euzic,
A ve deffry dihabl, hep fabl á drouc aplic :
Humor dre'n dou orga*n* [6], ho diou froa*n*, nat [7] dan quic,
(f. 43 v) De lesquiff han speret, á taulhent net cret dic.
Pe vn moguet flerius, ancquenus [8] dreist musur,
Pe tan ho dou lagat, en pep stat dinatur :
Hep span do huanat, na francquat [9] do statur,
Na hoaz bezaff lazet, ouz ho guelet, cret sur.
Bezcoaz elguennou [10] tan, en bet man ne goanas,

1. On n'avait également que l'adj. *consonant* juste, admirable ; cf. v. fr. *consonancie* accord, harmonie, concordance.

2. Premier exemple de ce plur. Grég. a *mounstr* monstre pl. *ou*, van. *monstr* pl. *ëü*, dim. *mounstricq* pl. *-strouïgou* ; *mor-vounstr* p. *morvounstrou* monstre marin ; *mounstrus* monstrueux. Maun. a « monstre, *monstr* » ; « faire monstre, *ober monstrou* » ; ce dernier = « faire montre, la revuë de l'armée », *ober moustr*, *moustra* Gr., cf. *moustr* pl. *ou* montre, revue des troupes, *moustrou bras* montre générale Gr., *montreu* m. montre, revue l'A. (*montre* par *e* muet, pl. *eu* montre portative l'A., *montr* pl. *ou* montre de poche Gr., tréc. *moñt* m. pl. *moñcho*, voir v. 1816 ; *moñcher* marchand de montres, horloger). *Monstre* pl. *ou* rêve importun et incommode, rêve fâcheux Gr. ne vient pas du fr. *monstre* : son *e*, qui se retrouve dans *monstrei* part. *-eët* avoir des rêves fâcheux, semble provenir de *huvré* pl. *ou* rêve, *huvréi* rêver Gr. La variante *moustr* pl. *ou* doit être plus ancienne, voir *Gloss.* 432 ; l'*n* s'est introduit par imitation de *monstrou*, équivalent de *moustrou* montre, revue. Grég. donne aussi *modestou*, *molestou*, cf. moy. bret. *molest* contradiction. Les dérivés ne montrent que *ous-* : *an Diaul moustrer* démon incube, *ar moustrericq* « cauchemar, le foulon... oppression d'estomac... que les Simples attribuent au Demon incube », *ar mousterícq* incube, oppression nocturne Gr. J'ai cru à tort, *Gloss.* 432, que Maun. attestait un autre verbe *moustra* « souiller » : le texte porte « souller », qu'il faut corriger en « fouler ».

Très joyeux, certes, sans remords à la conscience,
Et son séjour, demeure de beauté,
Ce sera, d'aller avec cris à la maison et la région
Où il y des démons et des monstres, dans l'étable profonde,
Sans qu'elle ait aucune fin, de voir la vision
Et leur aspect, dans leur damnation!
Il est possible que Dieu puisse, le roi qui les créa,
(Et) le ciel et la terre, soleil et lune ainsi qu'il voulut,
Et les fit demeurer, sans modèle, avec justesse,
Seulement par son intelligence, comme il l'entendit,
Envoyer en enfer, au milieu du tas encerclé,
Des animaux revêches d'humeur, et des ours,
Serpents difformes, et chiens et lions
Ou diverses bêtes sauvages et inconnues;
Ou créer de nouveau des bêtes difformes, affreuses,
Qui soient, sérieusement, odieuses, sans mentir, de mauvais rapports;
De l'humeur par leurs deux organes, leurs narines, du feu à la chair
Pour la brûler, et l'âme, ils en jetteraient fort, crois bien;
Ou une fumée puante, pénible outre mesure,
Ou du feu de leurs yeux, de toute façon monstrueux,
Sans répit à leur soupir, ni liberté à leur taille
Et aussi sans être tués en les voyant, crois sûrement.
Jamais étincelles de feu en ce monde ne torturèrent

3. Premier exemple de cette forme hybride, cf. *Gloss.* 140; *daunacion*, *daounacion* Gr. (*damnation* f. pl.-*neu* l'A.).

4. Du fr. *rebours* revêche; premier exemple de ce mot; van. *rebource*, rebours; revêche, de mauvaise humeur; bizarre (mal imp. *reboruce*), *rébource* bizarrement; *a rebource* à rebours, *rebourcein* rebourser; *reboursein* vomir, rendre gorge, *rebourcereah* m. vomissement l'A., *en ur ber rebours* (il a fait son affaire) « en un retourne main » Châl. ms.

5. On n'avait que l'inf. *diaznauout* « decognoistre », *Gloss.* 162. Grég. a *diaznaout*, *disaznaout*, van. *dianaoueiñ* méconnaître, part. *dianavezet*, *diaznavezet*, *diaznaoudecq*, van. *dianoudecq* méconnaissant; *dieneff*, *disanaff*, *dianaff*, van. *dianañ* méconnaissable; *dianaff* inconnu.

6. Mot nouveau, du fr.

7. Lis. *tan*.

8. Voir v. 1388.

9. Mot écrit *franchat* affranchir, *Gloss.* 245; *francaat* se porter mieux Maun., *ne franka ket war an den clanv* le malade ne va pas mieux Mil. ms., *francaat* affranchir, délivrer, dégager Pel. (qui y voit un abus pour *francaa*, forme imaginaire); *francqaat* élargir, faire plus large Gr., *frañkaat* rendre ou devenir plus spacieux Gon., van. *frankat* élargir, mettre au large, délivrer; commencer à revenir d'une maladie.

10. Plur. d'un mot écrit *eluenn*, *eluen*, et dans ses dérivés *eluenn-*, mod. *elvenn*, *Gloss.* 206; ce *g* n'a jamais été prononcé, c'est une fausse imitation

Quic den á nep heny, na muy ne castias :
Eguet visaig Sathan, en poan aban manas,
Eff he compaingnuou [1], ouz tnon [2] aban gnouas,
Rac se pep lech pechezr, quemer dif scuezr pe dre [3]
Ez miry nac y quet, do sellet en bet se :
Na da bezaff ardant, sellet do hoant gante,
Er ho guelet horribl, re terribl az fiplhe [4].
En eil ez lauaraff, hac ez cafaff affet,
An drouc Ælez puplic, reuseudic milliguet :
So cruel dan Eneff, hac en gref en effet,
Mar dellez ef bezaff, gante re claff dafnet.
Allas nendeu hep muy, deffry dre vision,
Na spont ez grueont y, hep sy affliction :
Hoguen ouz tourmantaff, deuoraff anaffon,
Ho cannaff dre affuy, ha dre derision.
Bezcoaz ne voe Leon na con quen disounest,
Mar outraig arraget, buanecquet medest :
Pan ve lazet ho cnot [5], en ho bot [6] me'n protest,
Pe ouz bezaff naounet [7], dre na caffet boet prest,
Euel maz eu pemdez, hep diuez á dezrou,
A cref gant cals deffoul, an holl diaoülou :
Da tagaf anaffoun, so en ho prisounou [8],
(f. 44) Dre an bech ho pechet, cometet en bedou.
An Diaoul e'n dragon, glouton, fellon, confus,
Han serpant milliguet, daffnet peur morchedus :

des cas comme celui du v. 316. Ces deux vers sont ainsi reproduits, D 161 :

Bizcoas evelenno tan, er bet-man ne goanas,
Quit den à nep hini, na muy ne affligeas.

Evelenno doit être pour *evlennou*, cf. *Gloss.* 225, 248. Roussel ms. donne : « *elw.* v : *euſl*, *elwen*, *euflen*, étincelle de feu » ; « *eulien* sing. *euliennen tan*, étincelle de feu ».

1. Lis. *-ngunou*.

2. Lis. *tnou*.

3. Prononcé *pe zre*, cf. v. 643, 674, 1018, 1234, 1842, etc. *Pezrchent* par quel lieu Ca, expliqué par *pez-rac-hent*, *Mid. Bret. Hours* 61, est une faute pour *pezrehent*. Cb et Cc ont *pezdrehent*, où il ne faut pas voir *pez* + *dre*, mais *pe-zre*, avec un *d* ajouté comme dans *Pezdron*, etc., *Gloss.* 486, 487. Cf. *pe dre hent*, etc., 467. Une mutation du même genre est notée dans *pezalech* à quel lieu C, ailleurs *pe da*, *Gloss.* 467, 468.

4. Cf. *fiplo* torturera 2388; premiers exemples de *fibla* battre Maun., « batre à bons coups, tous portans », *fiblet caër eo bet* « il a été bâtonné qu'il n'y manquoit rien » Gr., *fibla* battre à grands coups, frapper fort, rosser, en Cornou. Gon., Trd, *en emfibla* se battre, *Barz. Breiz* 336; cf. *fibler* pl. *yen* celui qui bat Gr., celui qui frappe fort, en cornou. Gon., Trd, *fiblad*

La chair d'aucun homme, ni ne la châtièrent plus
Que le visage de Satan, depuis qu'il est resté en souffrance
Lui et ses compagnons, là-bas, dès qu'elle apparut.
Aussi en tout lieu, pécheur, prends-moi la règle par quoi
Tu éviteras d'aller les regarder en ce monde-là
Et d'être ardemment regardé à leur gré par eux,
Car leur vue horrible te saisirait trop terriblement.
En second (lieu) je dis et je trouve tout à fait
(Que) les mauvais anges publiquement misérables, maudits,
Sont cruels à l'âme et la torturent, certes,
Si elle mérite d'être avec eux douloureusement damnée.
Hélas ! ce n'est pas seulement, sérieusement, par la vue
Et l'épouvante qu'ils font, sans doute, de la peine,
Mais en tourmentant, dévorant les âmes,
Les battant par envie et par dérision.
Jamais il n'y eut lion ni chiens si furieux,
Si outrageusement enragés, irrités, je l'atteste,
Quand on a tué leur progéniture dans leur antre, je l'affirme,
Ou en étant affamés, parce qu'ils ne trouvent pas de nourriture prête,
Que le sont chaque jour, sans fin depuis le commencement,
Fortement avec beaucoup de tumulte, tous les démons,
A étrangler les âmes qui sont dans leurs prisons
Par la charge de leur péché commis dans le monde.
Le Diable est le dragon avide, félon, honni,
Et le serpent maudit, damné avec beaucoup de souci,

m. pl. *ou* fort coup donné à qqn en le battant, en cornou. Gon., Trd. Cf. van. *fimble*, *fible* m. pl. *eu* boucle de porc, l'A., à Sarzeau *flëmienn*, *Rev. Celt.*, III, 236, *fimblein*, *fiblein* « boucler le groüin » l'A., d'une forme française du lat. *fibula*, cf. fr. *affubler* et anciennement *fubler*, *affumbler*.

5. Ce mot se trouve N 836 comme terme d'injure (engeance?). Il peut être devenu *crot*, « petit enfant... peu en usage hors le pays de Leon » Pel.; *krot* m. petit enfant, *plac'h krot* bonne d'enfant, en cornou., Trd. Cf. gall. *cnawd* chair.

6. Ce mot s'est trouvé au v. 382; voir *Gloss.* 74 « On dit *rei bod* donner asile, abri, cacher, receler au sens de *rei golo* » Mil. ms. A *rei bodenu da eul laer* donner asile ou recéler un fripon Trd, Mil. a ajouté : « On dit plutôt *rei bod* ». Pel. cite d'après « le Nouv. Diction. »: « *Rei boden*, receler, c'est-à-dire, donner retraite, en sous-entendant au voleur ». *Rei bod* est en h. Corn. soutenir, encourager, surtout pour le mal (ab. Besco); en Trég. donner abri, asile (en bonne part aussi).

7. Premier exemple de cette forme, cf. *Gloss.* 438.

8. Cf. v. 1718.

Leuzret gant roe'n bedou, dan lechyou cafaouus [1],
Dan cisternn ynfernal, so geal [2] scandalus.
Heman so nos ha dez, bet finuez é dezrou [3],
Ent breff ouz deçeu den, en é holl termeniou :
Da impechaff á cref, nac ahe dan effaou,
Dan lech peban coezas, pan pechas peur hasaou.
Affuy ha drouguiez, goudeuez so en quez [4] vil,
Ouz bout duet da poan cref, ha lef hep nep reuil :
Hac ema en acquet, é caoudet á het stil [5],
Don deceu merch ha map, Roe ha Pap peur abil.
Seul nes [6] maz denessa, dimp yoa goude laur,
Ha dez an Barnn starnet, ouz donet á het stur :
Seul muy poan damany, don deceu ny sigur,
A lacqua dez ha nos, don ren de fos obscur.
Rac oun na vemp loget, dirac roe'n bet seder,
En lech peban coezas, pan pechas á tra scler :
Maz eu é holl acquet, ha pepret en preder,
Ez vemp participant [7], en é tourmant antier.
Hac ez eux niuer bras, an queiz azgas caset,

1. Premier exemple de cette forme, cf. v. 1964 ; *Gloss.* 91. Voir v. 1845.

2. Voir la note au v. 44; du v. fr. *géaule*; cf. mod. *teaul*, *teol* et *teal* parelle; *teaud*, van. *téatt* langue, *Gloss.* 683, 684 ? L'*a*, d'ailleurs, peut n'être pas bas-breton d'origine : le ms. de *Jacob* (en tréc., de 1832, cf. *Gloss.* 17) a en franç. « le séallier » pour le geôlier, p. 41, et en bret. *séallier* (3 syl.), *seailler* 41, *seaillier* 42; le Diction. anglais de Murray donne un exemple de *geale* gêole et du dérivé *gealership*, en prose de 1688. On a en moy. br. *geaulyer* geôlier; mod. *solyer*, *geolyer* p. *yen*, van. *yon*, *yan*, f. *geolyerès* id.; *sol*, *geol*, *jol* p. *you*, van. *yéu* geôle, prison, *geolaich* geôlage, droit du geôlier pour l'entrée, le gîte et la sortie des prisonniers Gr., *jolier* Gon., J. Moal, du R., *geoliérr* p. *-reu* geôlier, *geole* m. geôle l'A., *jol* f. p. *iou* H. de la Vill.

3. Litt. « au commencement ».

4. Premier exemple de cette forme, ailleurs *quaez*, *caez* ; le plur. *queiz* se trouve pour la première fois, v. 2243, 2419. Cf. *Gloss.* 520. Maun. a « miserable... *quæs* » ; *quæz* misérable, *quæznez* misère ; Grég. *qeaz*, *qæz*, pl. *qeiz*, van. *qeah*, *qæh* p. *qeih* chétif, pauvre et misérable ; *qeaz*, *qæz*, van. *qeah* cher, aimé tendrement ; *qæznez*, *qæzned* chétiveté, misère qui fait compassion ; Troude *keaz-Doue* pauvre malheureux ; il donne à tort comme van. *keznez* f. indigence, misère. Mil. ms. ajoute : « *kenea* être réduit à la misère (*quenea* n. pr. de famille », qu'il suppose, en conséquence, être pour **keznez*a. Troude dit que le fém. *keazez* (de forme léonaise) est « assez peu usité » ; il donne pour les autres dialectes *kezez*, ce qui est encore faux pour le van. *Kezez* se dit à l'île de Batz (Milin) ; *ar gezez koz* la pauvre vieille. H[t] Léon *Na ra ket da gezez* ne fais pas l'innocente (n'aie pas l'air de ne pas comprendre), Le Lay. Trég. *kezez* pl. *ed* pauvresse ; *kezañ* caresser, dorloter un enfant; bas Trég. *keazi* v. a. dire à qqn *keaz*, ou *va c'heaz*, comme une mère à son enfant. C. Rannou (*Eun neubeut gwerziou...*, Lannion) cite une variante du diminutif, *tezik* par laquelle il veut expliquer la finale

Envoyé par le roi des mondes aux régions douloureuses,
A la citerne infernale, qui est une geôle infamante.
Celui-ci est nuit et jour, jusqu'à la fin depuis le commencement,
Bref à tromper l'homme, dans tous ses actes,
Pour empêcher fortement qu'il n'aille aux cieux,
Au lieu d'où il tomba, quand il pécha, très glorieux.
Envie et malice, depuis, sont dans le misérable odieux,
D'être venu à une forte peine et gémissement, sans aucun ménage-
[ment ;
Et son esprit est occupé continuellement
A nous tromper, fille et fils, roi et pape, très diligemment.
Plus approche de près pour nous la joie après le labeur
Et le jour du Jugement préparé, venant continuellement,
Plus de peine énorme pour nous tromper, assurément,
Il met jour et nuit, pour nous mener à sa fosse obscure,
De peur que nous ne soyons logés devant le roi du monde, bien
[sûr,
Au lieu d'où il tomba quand il pécha, c'est clair ;
Si bien que c'est toute son étude, et il y réfléchit sans cesse,
Que nous soyons participants à son tourment complet.
Et il y a un grand nombre, des misérables odieux, haïs,

de *Teutates* : *ann Teu, ann Tad, Hag an Tes* « (emblême) de l'Esprit, du Père, et du Fils » (p. 32, 33) ! et qui est due sans doute à l'imitation maternelle d'un langage enfantin encore dépourvu de gutturales. — Pel. donne *kaëz* (1 syl.) misérable, malheureux, gueux, vagabond, f. *kaëzés* ; *kaëznez* misère. Au lieu du pl. *keiz* (cf. *Furnez ar geiz euz a Vreiz* livre de Milin dont le titre est expliqué p. VI *furnez ar re baour, ar re zister* la sagesse des pauvres gens, des humbles), il a *keizou, keiziou* ; ce pourrait bien être une suggestion du gall. *ceithiw* captif, cité immédiatement après. Il ajoute : « M. Roussel écrit... *Keaz*, suivant la prononciation de Léon ». Rel ms. porte : « *keas*. miserable, malheureux, gueux qui fait pitié *paour keas* pauvre miserable, à plaindre, qui na rien. fe *kezes. ar keas*, Le pauvre homme ». — Le moy. br. *quaeznet* misère, mod. *qæzned*, paraît répondre au gall. *caethnawd* captivité, esclavage ; cf. v. irl. *omungnath* « état de crainte », *bétgnad* « état de folie », composés de **-gnâton* « chose habituelle », Kuno Meyer, *Zur kelt. Wortkunde*, I, 7. L'auteur assimile à ces mots irl. le gall. *heintnod* pestilence, qui d'autre part fait penser à *nod* marque, la peste s'appelant *haint y nodau, pla y nodau*, ou simplement *y nodau*, et même (selon Lhuyd) *y nôd*. Cf. *Gloss.* 448 ; *Notes d'étym.* n° 28. *Nychnod* « pining sickness », dans le dict. angl.-gall. de D. S. Evans (1858), doit être une faute pour *nychdod*.

5 Expression nouvelle, cf. *á het stur* v. 1925, 2236, 2504, *á het spaç* 2267, *á het stal* 2455.

6. Nouvel exemple de ce mot comme comparatif (cf. *seul muy*, v. 2237), sens ordinaire en moy. br., cf. *Rev. Celt.* XXII, 375, 376, 378 ; *Gloss.* 444.

7. Premier exemple de cette expression, cf. *Gloss.* 463.

So leun plen á venim, na guell bout estimet :
En pep plaç ho laçou, ha ho roedou gnouet,
So creff da decef den, ha de ren da penet.
Bezcoaz ne voe guelet, na caffet en bet man,
En nep bro oar tro den, het quelyen na guenan [1] :
Quen paut [2] han drouc Ælez, nos dez en buhez man
(f. 44 v) Oar tro den pep heny, deffry bras ha bihan.
Hac euyt punissaff, nep so claf gant caffaou,
En eres hac espern*n* [3], gante en Iffernou :
Ez ynt creff en effet, goa eff quet do metou,
Aya da douen laur, ordur hac ynjurou.
An nep so en ho craou, en poaniou dilaouen,
Subiect dre pechedou, dan tan glaou peur couen :
Yffam ha diamour, loudour y o sourpren,
Nodeues muy dianc, ret eu stanc doen ancquen.
En arrach ontrachy [4], affuy ha drougiæz [5],
Hep respit tristidic, hac en quisidiguæz [6] :
Ez vezont bizhuicquen, hep quen a leuenæz [7],
Goa certen an heny, ayel dy en diuæz.
Adarre ez leaff, hac ez compsaff affet,
Da pep á enep bleau [8], ho bezaff bourreuæt [9] :
Pere piz ne scuizont, na ne paouesont quet,
Deffry ouz castiaff : punissaff pobl daffnet.
Na gallent bout goalchet, contantet á het spaç,

1. Premier exemple de ce plur. ; *guenanen* pl. *guënan*, van. *güineneen* p. *güinein*, *güerenen* p. *güerein* Gr., etc.

2. On n'avait pour cette époque que la citation de Pel. : « dans la Vie de S. Gwenolé *Quen paoüt*, si nombreux », où le tréma a été probablement ajouté. Cf. *Gloss.* 466, 205, 156 ; *Dict. bret.... de Vannes* 177. Maun. a « beaucoup... *paut* » ; « rare, *dibaot* » ; Pel. *paôt* monosyll. « qui se prononce *Paüt* » beaucoup, abondant ; abondamment ; *dibaöt* rare, peu, non fréquent ni abondant ; Grég. *dibaut* rare, van. id. ; *dibaut ar veach*, *dibaut a veeh* rarement ; Mil. ms., *dibaot e teufe*, *pa n'eo deuet*, sans explication (= c'est peu probable qu'il vienne, puisqu'il n'est pas venu déjà ; le fr. « c'est bien rare » a, familièrement, une acception semblable). Dim. *dibaodik*, *dibôdik* assez rare, assez rarement. *Paut* se trouve aussi, v. 2475.

3. *Espern* signifie ordinairement action d'épargner, pitié ; lire *hep* pour *hac* ?

4. Lis. *outrachy*.

5. Lis. *drouguiæz*, cf. v. 2231.

6. Premier exemple de ce mot, cf. *Gloss.* 557, 341, 342. Maun. n'a que « *quisidic* qui se plaint », Pel. *kisidic* « selon M. Roussel, ... *Rétif*, qui recule au lieu d'avancer ; et vient, dit-il, de *Kis*, *Kisa*. Le P. Grégoire m'assure qu'il est notre adjectif *Sensible*. En Basse-Cornwaille on appelle *Kisidic* un homme, ou plûtôt une femme, qui se plaint souvent pour peu de mal ». Grég. donne *qisidicq* sensible à la douleur ; sensible à la moindre parole, point souffrant (c.-à-d. endurant), délicat, douillet ; douloureux, qui sent de la douleur ; *qisidiguez* sensibilité, délicatesse ; Gon. *kizidik* sen-

Qui sont tout pleins de venin qui ne peut être compris :
En chaque place leurs lacs et leurs filets, évidemment,
Sont pour tromper fortement l'homme et le mener au châtiment.
Jamais ne fut vu ni trouvé en ce monde
En aucun pays, autour de l'homme, essaim de mouches ni d'abeilles
Si abondant que les mauvais anges, nuit et jour en cette vie
Autour de toute espèce d'homme, sérieusement, grand et petit,
Et pour punir celui qui est souffrant de douleurs
Dans l'envie et la misère avec eux dans les enfers,
Ils sont forts en effet ; malheur à celui qui parmi eux
Va supporter peine, infamie et injures !
Ceux qui sont dans leur étable, en des peines affreuses,
Sujets, à cause des péchés, au feu ardent très horrible,
Infâmes et cruels, vilainement ils les saisissent,
Ils n'ont plus moyen d'échapper, il faut abondamment souffrir la douleur.
Dans la rage outrageante, envie et malice,
Sans répit, tristes, et dans la peine cuisante
Ils seront à jamais, sans plus de joie ;
Malheur, certes, à celui qui ira là à la fin.
Je jure encore et je déclare
A chacun que par les cheveux ils sont torturés
(Par les diables) qui ne se lassent point et ne cessent pas
De châtier sérieusement et punir le peuple damné.
Ils ne pourraient être rassasiés, satisfaits à la longue,

sible, susceptible, délicat ; *kizidigez*, f. sensibilité, susceptibilité, trop grande facilité à s'offenser, délicatesse ; Troude ajoute *kizidik* m. le faible, corde sensible, passion dominante d'une personne ; cf. *Ann. de Bret.* XVII, 149 ; XXV, 214. *Priminik* pointilleux, cité *Gloss.* 341 parmi les formations voisines, est aujourd'hui en Léon *briminik* sensible (ab. Perrot).

7. Ici æ est une fausse notation de *e*, comme dans *diuæz* v. 2262, *bourreuæt* 2264, *hædro* 861, *næf* 1762 (*'n aeff* 912), *æil* 919 (*aeil* 1965, 2573) ; cf. mon article *Les nouveaux signes orthographiques dans le breton du Mirouer*, § 9 (*Miscellany presented to Kuno Meyer*). Le même fait se trouve plus anciennement dans un document du v. bret. cité *Gloss.* 546 ; *Rev. Celt.* XVIII, 313 ; XXV, 56 ; XXVIII, 48 ; XXXII, 128.

8. Je ne vois pas d'autre exemple de cette locution. Elle rappelle celle, du Goëlo, *dont war an douar enep d'e izili* venir au monde les pieds en avant, litt. « contre ses membres » ; un enfant qui naît ainsi a le privilège de guérir le mal de rein, *ôzañ an dreuzell*.

9. Premier exemple de ce mot, cf. *Gloss.* 77 ; *bourrévya*, van. *bourréüeiñ* bourreler tourmenter, *bourrévyaich*, *bourrévyez* « bourrelerie, tour mentt qu'on souffre, ou que l'on fait souffrir » ; *bourrévès*, van. *bourréües* bourrelle, femme du bourreau ; *bourrévès* pl. *-évesed* bourrelle, femme cruelle et inhumaine Gr. Nous verrons, v. 2297, *bourreuet* bourreaux, pluriel unique (ailleurs *bourreuyen*, *bourreyen*, mod. *boureuien* Maun., *bourrévyen*, van. *-évyon*, *-évyan* Gr., *-euion* l'A., *-évien* Gon.).

Ne guellont y dyen, na quemeret en graç :
An poan creff han deffoul, hac an boul disoulaç [1],
Areont dan re foll, so ouz coll [2] en ho laç
A pep sort paurentez, pemdez ho deuez y,
Naoun diæs mil esgoar [3], an trugar [4] bet nary :
En pep lech ha sechet, diremet na gruet sy,
Sigoaz [5] hoaz ha noazder, goude cher gæery [6]
Padel an drouc Ælez, hep finuez da bezaff,
Nos dez dr'o deuez hoant, ardant do tourmantaff :
En fier perseuerant [7], tan gourmant do plantaff,
(f. 45) Hep douigaff nep heny, hac ouz ho gouliaff.
Pez poan dicontanançz [8], goude bombanç chançus [9]
An bet he garredon, so diraeson confus :
Ha bout hep peuch na span, en poan peur goeluan*us*
Hep caffout lem remet, an fæt so morchedus.
Neuse ez gouzuezo pep tro, nep so ho hoant,
Da seruichaff dan bet, ha pechet competant :
Ha derchel grat Sathan, ha heul é comanant,
Pez vezo ho profit, na'n gounit euidant.
Rac bizuicquen membry [10], ne guelont y dien,
An guir Doe, Roe, Croeér, autrou quer souueren :
Na den á nep heny, en é ty ancien,
Nemet Diaoülou, en tourmantou couen.
Neuse bech ho pechet, conuertisset cret hen*n*,
Peur ditruez vezo, eno oar ho clopen*n* :
Na bizhuicquen me'n cret, remet dre nep peden*n*,
Ne guellont da caffout, he gouzuout ho brout [11] ten*n*.
Rac se ma em sentech, ez renonçech pechet,
Hac adheraf [12], ouz Doe, pegant ez ouch croeé [13] :

1. Mot nouveau, composé de *soulaç* soulas, consolation v. 470, 2918.

2. *Coll* étant actif, on attendrait *ouz em coll* (ce que la mesure permettrait).

3. Le mot se retrouve v. 2381, 2980. Pel. cite de la Vie de S. Gwenolé *Glac'har hac esgóar am' eus me oz monet* qu'il traduit « Pour moi, j'ai regret et douleur, en allant ». Il dit que *Esgôar* a dans l'usage de Léon les deux sens « douleur causée par le froid, et la faiblesse que cause la faim » ; il ajoute : « On prononce plus doux *Eshöar* ». Le Gon. ne connaît ce mot qué par Pel. ; Troude le tient pour suranné.

4. *Antrugar* impitoyable, v. 2310, est presque toujours écrit ainsi en deux mots, voir v. 309, cf. Nl 553. C'est sans doute que cet archaïsme isolé (le préfixe négatif *an-* ne se trouvant jamais par ailleurs devant *-t*) était décomposé instinctivement en *an trugar* la pitié. Pel. dit que *trugar* est peu en usage, qu'il l'a entendu seulement dans la phrase « *trugar ew oz clevet*, c'est pitié d'entendre », et qu'il le voit « adjectif en cet endroit de la Vie de S. Gwenolé : *An Trugar Jesus*, le miséricordieux Jesus ; ce qui peut pourtant signifier la miséricorde de Jesus ». Il est probable qu'il n'avait pris qu'une note hâtive sur ce passage, que le contexte seul permettrait d'interpréter. C'est de Pel. que doit venir l'art. que H. de la Villemarqué a

Ils ne le peuvent, certainement, ni reçus en grâce :
La forte peine et la violence, et le jeu impitoyable,
(Voilà ce qu')ils font aux fous qui se perdent dans leur filet.
Chaque jour ils ont toute sorte de misère,
Faim incommode, mille cruautés impitoyables, à jamais,
En tout lieu, et soif sans remède, n'en doutez pas,
Hélas ! encore et nudité, après bonne chère et gaîté ;
Constamment les mauvais anges, sans fin étant
Nuit et jour, comme ils veulent, ardents à les tourmenter,
A les planter dans la puanteur continuelle, le feu avide,
Sans craindre personne, et à les blesser.
Quelle peine sans répit, après l'abondance fortunée !
Le monde et sa récompense sont insensés, déconcertants ;
Et être sans paix ni relâche en peine très douloureuse,
Sans avoir aucune rémission, la chose est accablante.
Alors ils sauront de toute façon, ceux dont le désir est
De servir le monde et le péché exactement,
Et garder l'amitié de Satan et suivre sa règle,
Quel sera leur profit et le gain évident.
Car jamais, je l'atteste, ils ne verront, certes,
Le vrai Dieu, roi, créateur, seigneur aimé, souverain,
Ni homme d'aucune sorte, dans sa demeure antique,
Mais des démons, en des tourments affreux.
Alors le poids de leur péché sera changé, crois-le,
Très impitoyablement, là sur leur crâne ;
Et jamais, je le crois, par nulle prière, rémission
Ils ne pourront trouver ; savoir cela les pique vivement.
Aussi si vous m'obéissiez, vous renonceriez au péché
Et vous attacheriez à Dieu par qui vous êtes créés ;

ajouté à Le Gon. : *trugar* adj. miséricordieux. Troude donne *trugar* f. plaisir, satisfaction prononcée. Il ajoute : « Je l'ai vu employé au sens de *dudi* ». Milin a écrit ensuite : « *Syn.* » (synonyme) ; il a employé le mot dans des vers cités par Troude, p. 672 : *Enn eur gana gant he drugar*, = (le roitelet...) en chantant dans sa joie. Dans tout le bas Léon, *trugar* est connu au sens de plaisir, ravissement : *al laboused a gane, eun drugar o c'hlevet* les oiseaux chantaient, que c'était un plaisir de les entendre.

5. Exemple unique de cette graphie (ailleurs *sygoaz*, dans les *Nouelou syouaz*, etc., cf. *Gloss.* 628, 629).

6. Mot nouv., du v. fr. *gayerie* plaisir, volupté. Cf. v. 1172.

7. Ce mot ne s'était trouvé que comme adverbe, N 200.

8. Mot nouveau, cf. *hep contanancc* incontinent, sans délai Nl 523.

9. Ce mot ne s'était trouvé que Nl 453, mal écrit *chansus* (contrairement à la rime). Grég. donne *chançzus* chanceux, l'A. *chanchuss* (voir mon *Dict. van.*).

10. La première syll. rime en *en*, cf. les variantes *menbry*, *men bry* ; de même v. 2383.

11. De l'inf. *broudaff* aiguillonner.

12. Mot nouveau, du fr. *adhérer*.

13. Lis. *croeét* ; le *t* est remplacé par un point.

Rac oun á huy na cleu ? na ve an bourreuet,
En yffern*n* eternal, hoz groahe scandalet.
Breman ez fell guelet, heruez maz procedaff.
Penaux an tourmantou, han poanyou esouhaff [1] :
Ez yndi varius [2], changus [3] outracheussaff [4],
Da vn stat ne padont, quent ez changont prontaf.
Dren pez da pep heny, maz int y varius,
Ha nepret en vn stat, haznat nac'ynt padus :
(f. 45 v) An poan creff á grefont, á grueont quen spontus,
Goa eff aielo dy, dan ty malicius.
Quentaff condition : diræson disonest,
A greff an poanyou man, buan heruez an test :
Eu an acerbite [5] : aneze nede fest [6],
Maz ynt ægr [7] dihegar [8] : antrugar da arhuest.
Ho bout leun á hueruder [9] : ægrder dimoderhaff [10],
A guell bezaff proufet : er pepret dihætaff :
Ne cessont nep quentell, peur cruel ouz goelaff,
Ha grigonçat[11] ho dent : disquient da quentaff.
Yuez gant ho martir : diguir ez desiront,
Corff hac enef dre bell[12], meruell ha ne guellont :
Byzhuicquen y en goar : dre glachar ne maruont,
Ha se á gref ho poan, goeluan eu á canont.

1. Ecrit *esaouhaff*, v. 2386; superl. de *esou* (fille) effrontée, révoltée, ou odieuse B 357, cf. *Gloss.* 222 ; *Notes d'étym. bret.*, n° 71, § 7.

2. Mot nouveau, cf. v. 2303; du v. fr. *varieux* qui varie sans cesse, inconstant. On ne connaissait que *variabl* et *variant*.

3. Dérivé nouveau, écrit *chaingus*, v. 2690; mod. *ceñchus*, *ceiñchus*, van. *chanchus*, *chanjus* changeant ; *ceiñch*, *ceñch*, *cheñch*, *cheiñch* changer, *cheñch-dicheñch* « changeotter, changer à tous momens », *ceñch*, *echeñch*, *eceñch* changer de la monnaie, *ceiñch*, *eceñch* change, menue monnaie, *ceiñch*, *cheñch* change, commerce d'argent, *lizer-ceiñch* lettre de change, *ty-ceiñch* place du change, la Bourse, *ceñcher*, pl. *-éryen*, *cheñcher* pl. *yen* changeur, *ceiñchidiguez*, *ceñchamand* changement, *eceiñch* échanger; pl. *ou* échange Gr., *cench* change, changer, échange, échanger, *cencherez*, *ecench* banque Maun., cf. *Gloss.* 103; *Dict. van.*, v. *chanj*.

4. Voir v. 1673. L'*e* ne se joignait pas à l'*u* suivant pour faire la voyelle *eu*: il est ajouté pour noter que *ch* a le son doux (français, et non celui du *c'h* moderne). Il en est de même dans *compaigneunou* compagnons v. 326 (*gn* doux et non *g* + *n*), etc.

5. Mot nouv., du fr. *acerbité* ; cf. v. 1996.

6. Litt. « d'elles ce n'est pas régal. »

7. La rime ferait attendre plutôt *hec*.

8. Écrit de même v. 308 (et non *diegar*, *Dict. étym.*); *dihégar* cruel, dur, sévère Gon., *dihegar*, *dishegar* inhumain, cruel Trd.

9. On a vu, v. 1395, ce mot, qui reparaît v. 2331, 2335, 2339, 2341, 2343, 2587, 2629, 2633, et a une variante *huerfder* v. 2327; cf. *Gloss.* 327 ; *c'huervder* Maun., *c'hüervder* p. *-eryou* Gr., *c'houervder* m. Gon. Grég. donne aussi *c'hüerventez* p. *you*, van. *hüerhüony* ; Le Gon. *c'houerveñtez*, *-vóni* ; l'A. *huéruonni*, *huéruision* m. amertume, *huerhonni* acrimonie ; Châl

De peur, n'entendez-vous pas ? que les bourreaux
Dans l'enfer éternel ne vous fassent châtiés.
Maintenant il faut voir, d'après l'ordre que je suis,
Que les tourments et les peines très horribles,
Ils sont variables, changeants de la façon la plus douloureuse :
Ils ne restent pas au même état, mais changent très promptement.
Parce que pour chacun ils sont variables,
Et jamais au même état, évidemment ne sont durables,
Ils aggravent fort la peine, qu'ils rendent si épouvantable,
Malheur à celui qui ira là, dans la maison méchante.
La première condition, extrêmement affreuse
Qui aggrave ces peines, vite, selon le texte,
C'est leur rigueur : ce n'est pas une fête,
Si bien qu'elles sont aigrement cruelles, d'aspect impitoyable.
Qu'elles sont pleines d'amertume, d'aigreur très excessive,
On peut le prouver : car toujours très désagréablement
Ils ne cessent à aucun moment de pleurer bien cruellement
Et de grincer des dents, affolés, d'abord.
Dans leur martyre atroce aussi ils désirent
Corps et âme, avec violence mourir, et ne peuvent :
Jamais, ils le savent, de douleur ils ne mourront,
Et cela aggrave leur peine, c'est un gémissement qu'ils chantent.

et Châl. ms. *huerüoni* acidité, etc. Grég. a *c'huervison* pissenlit ou dent de lion, plante purgative, Pel. *c'hwerwisson*, Gon. *c'houervizon* m., Troude *c'houervezon*, *-vizon*, Mil. ms. « *c'houervison* (*s* dur) » ; cf. *Gloss.* 685, 633, 634, 735 ; gall. *chwerwlys*, *chwerwyn llwyd* absinthe, etc. Mil. ms. porte, entre les art. *c'houero* et *c'houerv* : « *c'houernjus* adj. aigre, aigu, rauque rude. On dit aussi *c'houerjus* ». Serait-ce un mélange de *c'houerv* et de *verjus* verjus ? Voir v. 2456.

10. Superl. de *dimoder*, mod. *divoder* immodéré ; immodération Gr.

11. Ce mot est employé comme subst., « grincement », v. 2409. Cf. *Gloss.* 293, 294. Maun. a « grincer des dents, *gringnoça an dent* » (et *grinçal*) ; « *gringonçal* grincer » ; Pel. *grigonça*, *-çal* grincer des dents, et compare le fr. *gringoter* ; Rel ms. *grigounsat*, *grigonsa* ; Châl. ms. (*screignal en dent*), *grignochein*,(*charronchal*) ; Grég. (*grinçzal an dént*), *grigonçzat an dént*, *grignoçza an dént* id. ; *grigonçz* m. pl. *ou* cartilage, *-us* cartilagineux, coriace ; Gon. *grigoñsen* f. pomme sauvage, pomme aigre ou avortée pl. *grigoñseunnou*, *grigoñs* ; *grigoñsek* qui produit de ces pommes, abondant en pommes sauvages, etc. ; *grigoñsa*, « par abus » *-sat* « grincer les dents », *grigoñserez* m. grincement de dents ; il dit ne connaître *grigoñs* m. cartilage que par Grég., ce qui ne l'empêche pas de donner les adj. *grigoñsuz*, *-sek* cartilagineux. Troude donne *grigoñsal*, *-sat* v. a. grincer ; *grigoñs* pl. pommes sauvages, pommes âcres ; m. cartilage ; grincement de dents ; *grigoñsek* f. lieu planté de pommiers sauvages, etc. ; Mil. ms. a « *gragons*, *gregons*, pomme avortée » ; « *gragons* pomme avortée, petite pomme qui murit avant les autres ». On dit *grigoñsen* petit morceau : *eur grigoñsen vara* un petit morceau de pain (M. Lec'hvien).

12. Prononcé *dre vell*, dont la 1re syll. rime à *enef*.

Oar an bet pan edoant [1] : ez quemerent [2] spont bras,
Ha tar [3] rac na marusent, pep hent en casent las :
Pep carmouich [4] é douigaff : á gruent scaff quentaf pas
Lies esfreiz dreizaff : scaff y á gouzafas.
Hac eno ho desir, ha ho holl pridiry,
Na ne hoanteont quen, termen á nep heny :
Nemet an maru garuhaff : da gouzaff neraff sy,
Ha meruell ne guellont : dre nep spont na gront muy.
Eno gant an ægrder : huerfder disemperet,
Ancquen en ho guenou, bet gruizyou [5] ho coudet :
Ez dantont ho teaudou [6] : ho membrou darnaouet,
Hac ez blasphemont Doe, pegant ez ynt croeét.
Bezcoaz ne voe hueruder : na fler quen souueren,
Euyt vestle [7] na huzel, cruel na huffelen [8],

1. Lire *edont*; cf. v. 2520.
2. La rime ferait attendre *quemersont* ils prirent.
3. Lire *tear*, variante de *taer*? Ou *garu*?
4. Mot nouveau, du fr. *escarmouche*.
5. Ailleurs *grizyou*, *-ziou*; mod. *grizyou*, hors de Léon *gryou*, *gruyou* Gr., tréc. *grouio*.
6. Premier exemple de ce plur.; *téaudou*, van. *teadëu* Gr., tréc. *tiaodo*; cf. *Gloss.* 684.
7. Mieux écrit *vestl*, v. 2338, 2440. Le *Mirouer* n'a, par ailleurs, l'*e* muet français que dans la 4e partie, et toujours après *r* précédé de consonne : *Mæstre* 3060; f. 71 v (*mæstre* 3465, *Mestr* 132); *gobre* 3558. Cf. *Les nouv. signes orthogr.* 10. La variante *bestl*, qui doit être plus ancienne, n'est attestée pour le moy. br. que par Pel., citant d'après « la Passion de N. S. » *Gwin -aigr ha bestl*, vinaigre et fiel; mais il avait en vue le passage *Guin aegr, myr, vestl*, J 143. Il donne aussi *Bestlecs* (lis. *bestlec*) « qui a du fiel, ou qui est de fiel » (gall. *bustlog*). Rel ms. a *vestl* et *bestl*, Maun. *vestl*, Gon. *bestl* f., « quelques-uns écrivent et prononcent *gwestl* », puis *béstl*, *gwéstl*; Trd *béstl* f., puis *bestl*; Mil. ms. « *vestl*... (à mettre à *Bestl*)»; du Rusq. *bestl* f. pl. *ou*. Cornique *bistel*, *bestel*, *bestl*, *bystel*, *bystyl*, *bestyl*, *besl*, *bezl* (Jago). Cf. *Gloss.* 737; Walde 2, v. *bīlis*; Pedersen, *Vergl. Gram.* I, 116.
8. Ces noms ne s'étaient trouvés que dans le *Cath.* : *hudel*, uide in *huzel*; *huzel* suie, *huzelyaff* noircir de suie, part. *huzelyet*. « Aulcuns dient en breton *udel* et mettent *d* au lieu de *z*, tant uault » C *a*; *huzeyl* et part. *huzeylet* C *b*; *huzel pe huzil*; *hudel*; *huzelyaff* C *ms.* Maun. a : « suie *vzel*, *hizil* »; « *huzel pe huzil* suie »; *vzell pe vzill* suie »; Gr. *huzyl* (et *uzyl* dans un exemple), *huzel*, *huel*, van. *huylèr*, *hulèr*, *huhel*, verbe *huzylha*, *huzelya*; Pel. *huzel*, *huzil*, *hizil*, van. *huler*, *huiler*; Rel ms. *huzul*, *huzel*, *huzil*; Le Gon. *huzel*, *hugil*, *huel*, f., van. *huler*, *huiler*; *huzélia*, *huzilia*, van. *hulérein*, *huilérein* noircir avec de la suie; se former en suie (*huzéliuz*, *huziluz*, hors de L. *huiluz* fuligineux, ressemblant à de la suie, couleur de suie H. V.); Trd *huzil*, *huzel*, *uzil*, *uzel*, *huel* m., *huel-moged* m. (= suie de fumée), *huzuilh* m, à l'île de Batz; *uzel*, *huzel*, *huzil* f., *uzil*; *uzuil* f. « au H. Léon on dit *uzul* (*l* mouillé)... *uzul* pron. *uzuill* n'a été [cité] dans cette forme par aucun lexicographe breton; elle... est en usage depuis Saint-Pol jusqu'à Lesne-

Quand ils étaient sur la terre, ils avaient une grande peur
Et rude (?) de mourir; partout ils haïssaient beaucoup cela,
En toute attaque ils le craignaient vite tout d'abord :
Ils souffrirent, certes, par là beaucoup d'effroi.
Et là (est) leur désir et toute leur pensée,
Et ils ne souhaitent nulle autre chose d'aucune sorte,
Que de souffrir la mort la plus dure, je n'en doute pas;
Et ils ne peuvent plus mourir par aucune épouvante ni menace.
Alors par l'aigreur, l'amertume désespérés,
L'angoisse en leur bouche jusqu'aux racines de leur cœur,
Ils mordent leurs langues, leurs membres déchirés,
Et blasphèment Dieu par qui ils sont créés.
Jamais il n'y eut amertume ni puanteur si extrême,
Pour fiel, ni suie odieuse, ni absinthe

ven, c.-à-d. à peu près dans tout le H. Léon » Mil. ms., à Ouessant *uzuilh*, D. Malgorn, à Beuzec-Cap-Sizun *uzil*, J. Francès) ; *huzilia*, *huzelia*, *uzilia*, van. *hulerein* noircir de suie, se former en suie (« au H. L. *uzula*, pron. *uzuilla* » Mil. ms.) ; du Rusquec *huzul* f., *huzel* m., *huzuill* m. pl. *ou*, *uzel* f. ; *uzil* ; *uzuil* m. ; *huzelia*, *huzulia* v. a. et n. ; *huzuliuz* fuligineux, de couleur noirâtre, *huzuilluz* qui se forme en suie ; Châl. *hulér*, *huilér* (bas-van. *huel*, Loth) ; Ch. ms. *huïel*, *huler*, *huiler*, à Sarzeau *huel* ; l'A. *hulére* m. pl. *-rieu*. On dit en Trég. et Goëlo *huel* (2 syl.), en Corn. *hueil*. C'est un de ces mots dont il est difficile de déterminer le genre, parce qu'on ne les emploie guère qu'au sens général ; le seul témoignage positif, *huel-moged*, indique le masc., comme en gall. *huddygl*. Aux deux explications proposées pour *huilér*, *hulér*, *Gloss.* 458, on peut ajouter **huzil-er*, cf. *annezer*, *ounnézer* m. la crasse qui vient sur la peau, etc. de **an-hez-oer*, *Gloss.* 30 (allem. *Ansatz* dépôt, lat. *sedimen*, gr. ὑφίζησις). Voir *Rev. Celt.* V, 126, 127 ; VI, 396 ; Henry, *Lex.* 167, 214, 215 ; Stokes, *Urk. Spr.* 298 ; Macbain, *Etym. dict.* ², 352 ; Walde, *Etym. Wœrt.* ², 695 ; Kœrting, *Lat.-rom. W.* ³, 9221, 9230 a ; A. Torp, *Wortschatz der germ. Spr.* 428 ; Pedersen, *Vergl. Gram.* I, 71, 72 (où le moy. irl. *suithe* est regardé comme un emprunt brittonique), etc. L'*Archæologia Britannica* de Lhuyd écrit inexactement *eyzil* (avec un *ŷ* pointé qui vaut *e* du fr. *le*), au mot *fuligo* ; et dans la traduction anglaise du P. Maunoir, Williams a ajouté *hydheyl* avec l'indication « Quill. » ; c'est le *huzeyl* du Cath. (édition de Quillévéré), qui a subi d'abord une transcription galloise ; voir *Le mot « Dieu » en breton*, § 7.

— Le Cath. a *huffelen* « aluine ». V. Henry attribue au moy. br. une autre forme *huzelen*, sans doute d'après Pel. : « *Huzelen*, *Uzelen* et *Uhelen*... Le P. Maunoir ajoute par deux fois *C'hwerw*, amer : et pareillement M. Roussel, qui veut que ce nom double signifie robe-de-dessus-amere, prétendant que la seule superficie de cette plante soit amere. Tous les plus vieux livres que j'ai pû lire, portent tous *Uselen* et *Uzelen*, sans y ajouter *C'hwerw*... Nous verrons en son rang *Uc'helen*. » A l'art. précédent (*huzel*), il avait dit : « *Huzel* semble n'être que le primitif de *Huzelen*, ... qui est le nom... de l'absynthe... ». Il a aussi : « *Uc'helen*, Robe de dessus... hauteur ou terrein élevé » ; « *Uc'helen-c'hwero*, Absynthe... parce que, disoit M. Roussel, qui l'écrivoit ainsi, la seule peau de cette

(f. 46) Euel plen an heny, so dan reuseudien :
En cern*n* an yffernou : en poaniou dilouen.
Hueruder quet en bet man : nan reman so hanuet
Ouz heny an yffern*n*, mazedi'n bern*n* cernet :
Nendeu sacun vn çaig [1], da bout comparaichet :
Muyguet an vestl ouz mel : cruel eu é guelet.
Nep á considerhe an hueruder se leal,
En bet hep contredy, quent monet dy rial [2] :
A soutenhe pepret, hueruder an bet detal,
Ha neubet ez caffe : ve dezaff se real.
Consideraf noman ; an hueruder man hanuet,
Ara den meur á lech, da lamet á pechet :
Hac ober pinigen*n* : en glen quent gourfen*n* bet,
Er na ve an tuhont : ez ve pront confondet.
Rac se ez dlehe den : en pep termen en bet,

plante est amere, et en est comme la robe de dessus » ; « *Uc'helen-gwen*, Armoise... mot à mot, Robe de dessus blanche, ou Haut-blanc ». Les deux passages de Maun. portent : *vhelen c'huero*. La préoccupation de cette épithète a empêché D. Pel. de constater que quelques-uns, au moins, de ses vieux livres avaient *huffelen*. *Uselen* pourrait être, de sa part, une erreur de lecture pour *ufelen*, et *uzelen*, *huzelen*, des formes amenées par l'association d'idées qui est dans notre texte : « *huzel... na huffelen* ». Rel ms. a (après *huzul*) : « *huelen* absinthe, *uhelen*, *uzelen* », sans *c'huero*. Il est probable que l'addition de cette épithète a eu pour objet de distinguer l'absinthe de l'armoise ; cf. *armoise amère* id., Maine-et-Loire (Rolland, *Faune pop.* VII, 68). Gr. a *an huelen*, *c'hüero*, *an huffelen*, *ar vuélen* absinthe ; *guïn ar vuélen* du vin d'absinthe ; *an uhélen-vénn* armoise. *Ar vuélen* peut être une modernisation inexacte d'un ancien **an uuelen*, prononcé *uvelen*, cf. *vuël* humbel Gr., moy. br. *vuel* (prononcé *uvel*), *Gloss.* XIX. Le Gon. dit qu'on prononce *huélen-c'houerô* f., « mais, dans les anciens livres ou manuscrits, on le trouve toujours écrit *uzélen* ou *huzélen* » ; ceci est évidemment pris à Pel. ; il ajoute : « quelques-uns prononcent *vuélen* », ce qui peut venir de Grég., comme *vuel* humble. Il a aussi *uc'hélen* id., et *huélen-wenn* f. armoise. Trd a, entre autres, *huelen-c'houero*, sur quoi Mil. ms. remarque : « on prononce encore à l'île de Batz *huffelen c'houero* ». Du R. donne d'abord pour « armoise » *huelen c'houero* et *huelen gwen ;* son *Dict. bret.-fr.* traduit le premier « absinthe », et écrit mieux l'autre *huelen-wen*. Rolland, *Faune pop.* VII, 63, 69, donne *huélen c'hoèvr* armoise, Lannion, *uvélen* id. Pleubihan (Y. Kerleau) ; *uzalen ven*, absinthe, Cléden Cap Sizun (H. Le Carguet). On dit en haut Trég. *huelen c'houerv* absinthe. Cf. *huvelez* espèce de tanaisie frisée, Pleubian (Y. Berthou). Le corniq. avait *fuelein* absinthe (*fuelin*, Jago ; *felen* (Lhuyd). Henry compare *hual* entrave, corniq. *fual*, *hual* qui viendrait du l. *fibula* agrafe, « à cause de la forme des corymbes » ; il y aurait eu contamination de *huzel* suie, et *huel* haut. Lhuyd transcrit *iuelen* (son *u* est un *ou* français), ce qui pourrait faire supposer une forme vannetaise **ihuelen*, mais Ch. ms. porte *uhelen hueru*. On sait, d'ailleurs, combien Lhuyd est sujet à caution, en fait d'armoricain. Il donne, par exemple, à « pestis », *boken* ayant pris le *c* breton (doux ici) pour un *c* gallois (toujours dur). Cela ne l'empêche pas d'avoir eu et tenté de réaliser, au com-

Comme celle qui est, certes, aux misérables
Dans l'enceinte des enfers, dans les peines cruelles.
Aucune amertume en ce monde, ni celles qui sont ici nommées,
A celle de l'enfer, où le tas est encerclé,
N'est à comparer, certes, aucune mixture,
Plus que le fiel au miel : c'est cruel de le voir.
Celui qui considérerait cette amertume, loyalement,
En ce monde, sans contredit, avant d'aller là, certes,
Supporterait toujours l'amertume du monde, sûrement,
Et trouverait que ce serait réellement peu pour lui.
Considérer ici cette amertume (que j'ai) nommée,
Fait l'homme en plusieurs cas sortir du péché
Et faire pénitence sur terre avant la fin du monde,
De peur d'être dans l'au-delà en un instant confondu.
Aussi l'homme devrait, de toute façon en ce monde

mencement du XVIIIe siècle, l'idée excellente d'un dictionnaire polyglotte des langues néo-celtiques, qui n'a malheureusement pas été reprise depuis. Cf. *Le Journal des Savants*, août 1897, p. 488-492.

1. Lis. *saçun un caig* ; premier exemple du mot resté en van. dans *hemp ceinge* sans mélange, purement, *gùin queige* ripopée (vin de mélange, ou mélangé), *queinge-meinge* pêle-mêle, *geige-meige* confusément l'A., *caige-maige* Ch., *qeich-meich* Gr., *queig' er meig'* Ch. ms. ; cf. *caigein* mêler, brouiller, tripoter, sophistiquer, frelater, *queigein* Ch., *caigein* Ch. ms., bas-van. *keïjein* Loth ; *queigein* l'A. ; *caigeadur*, *caigereh* mélange, *queigereah* pl. *eu* id. Ch., m. l'A., *queingeadur* m. pl. *eu* alliage, *ceigeadur* confusion l'A., *keijaj* m. chose mêlée à une autre, matière étrangère, etc., voir *Gloss.* 168. Le moy. bret. *quisout* cité à cet endroit, est réellement *quesout*, voir v. 87 ; faute probable pour *quejout*. Pel. a « *Keigea*, et *Keigeout ouz un den bennac*, Aller à la rencontre de quelqu'un. Je l'ai trouvé écrit de ces deux manieres » ; ce qu'il ne faut pas prendre trop à la lettre, la source étant très probablement Maunoir : « rencontrer,... *quigeout ouz* » ; « *queigea* rencontrer ». Grég. a *qigeout ouc'h* rencontrer, avec un exemple ; Le Gon., *kijout* v. n. rencontrer ; aller à la rencontre de, avec l'exemple de Grég., qui n'atteste que le premier sens. Troude donne *kejout* comme variante du van. *kejein* mêler, et *kijout oc'h* en Cornou. rencontrer. En Cornouaille, on dit *keja* mêler, et *keja gant eun- bennag* se rencontrer avec quelqu'un (M. Le Floc'h, de Douarnenez).

2. Ce mot, écrit *ryal* dans les *Poèmes Bret.*, ne se lit par ailleurs que dans le *Mirouer* (v. 31, 2613, 2727), et dans les *Barzounegou* (*lavaret rial* prononcé nettement, *Gloss.* 563) ; notre texte a une variante *riel*, v. 83, 2434 2437, 2627, 2730. Les deux formes existent encore en Léon : *Rial* adj. ou adv. *Lenn a ra rial* il lit couramment, facilement, sans hésiter ; *rial ez a gantañ* il récite sans hésitation ; *e gentel a oar riel* il sait très bien sa leçon (ab. Caer). J'ai assimilé ces mots à *real* réel, réellement ; ne serait-ce pas une aphérèse de *imperial* ? Sur ce phénomène, cf. *Gloss.* 324-327. L'expression *kaer imperial* très beau, existe. Le moy. bret. avait *imperial* impérial, *Gloss.* 335 ; van. *impériale* l'A. ; ce mot s'est mêlé au fr. *empyrée* dans *an eê Emperyal*, *an eê Imperyal* « empirée, le ciel empirée », *an Eê imperyal* « le Ciel empiré », Gr. Ou = *royal(ement)* ?

Pridiri peur fier, maz locher an speret :
Er nac ahe dan tnou : dan yffernou plouet,
Da bout en poan ha nech : ha rech dre é pechet.
An eil condition : á fonn don melcony,
Ha poan nep so manet, en penet hep quet sy :
Eu bout nyuer meurbet : carguet á contredy,
An poaniou infernal : scandal ha contraly.
Poaniou innumerabl : dihabl á drouc aplic,
Ha crizder dimerit, hep respit tristidic :
Stancq gant ancquen eno : dan re so en ho quic,
Han enef so grefuet : nedeu quet neubeudic [1].
Bezaff en deues [2] Doe : nep so roe dan ploeou,
(f. 46 v) Da pep heny digraç : alies cargazou [3] ;
Carguet á sezyou [4] lem : hac á lies flemou [5],
An rese lem ha moan : ho goan euel tan glaou :
Dre'n fæçon man hanuet : ententet ezedy,
An niuer dimerit, infinit hep deduy :
An poaniou bras ha stlem [6] : da quement so enhy,
Ho bout prim estimet : ne galhet á detry.
An corff á diaues [7] : gant angoes han [8] esgoar,
A vezo cog [9] brochet [10], á se quet na gr et [11] mar :
Gant seziou dagou [12] lem : hep esquem dimemoar [13],
Naoun pep lech : ha sechet en bet ne caffet par.
Yuez eznet á preiz : ha loeznet esfreizus [14],
Prefuet disneuz euzic, louidic ha figus :
Eno ho debro sur : gant laur diffurmus [15],
Gant furor [16] disordren, pep termen ancquenus.
Han Enef diabarz [17] : á vezo esquarzet [18],
Gant pref an Conscianç, diauanç offanczet :
Reiff dezy da gouzuout : ha he groay hiruoudet,
Maz carse da lech salu : ez galle bout galuet.
Ha penaux dre pechet : hep remet ez edy,
Condamnet da mil reux, hep quen meux [19] nedeux si

1. Ecrit *nebeudic* C *b* ; *Gloss.* 439.
2. Premier exemple de cette conjugaison, cf. *Gloss.* 66, 67.
3. Mot nouveau, à lire *cargaçou* ; du fr.
4. On n'avait que des variantes dont la plus rapprochée est *seziou*, cf. 2369 ; *sæz* pl. *you* Gr. Cf. *Gloss.* 593.
5. Premier exemple de ce plur. ; *flémm* pl. *ou*, van. *flem* pl. *ëu* aiguillon d'abeille, etc., *flemm* pl. *ou* aiguillon de couleuvre Gr.
6. Unique exemple de ce mot, qu'il faut lire *stlen* ; variante de *estren* étrange, odieux ?
7. Premier exemple de ce mot, cf. *Gloss.* 162 ; *adiauez* extérieur, extérieurement, *adiavez* au dehors Maun. Voir v. 3240.
8. Lire prob. *hac*.
9. Ce mot n'est connu (avec *g* doux) que par le v. 452, où il signifie coche, cran (où frappe l'horloge).
10. Participe du verbe *brog* il frappe, v. 453 ; *brocha* percer Maun.

Réfléchir très sérieusement où sera logée l'âme
De peur qu'elle n'aille en bas aux enfers, ravie
Pour être en peine et ennui et douleur à cause de son péché.
La seconde condition qui augmente la profonde mélancolie
Et la peine de celui qui est resté en châtiment, sans aucun doute,
C'est qu'il est grand, le nombre plein d'horreur
Des peines infernales, douleur et anxiété.
Peines innombrables, terribles, de mauvaise nature
Et cruauté extrême, tristes sans répit,
Accablantes d'angoisse, là, pour ceux qui sont dans leur chair
Et l'âme qui est punie : ce n'est pas peu de chose.
Dieu qui est le roi des peuples, possède
Pour chacun, terribles, beaucoup de carquois
Remplis de flèches aiguës et de beaucoup de traits;
Ceux-là, aigus et minces, les piquent comme des charbons ardents.
Par cette façon (que j'ai) nommée, on entend
Le nombre extrême, infini, déplorable
Des peines graves et horribles pour tous ceux qut y sont :
Où ne pourrait les évaluer rapidement, certes.
Le corps, au dehors, avec angoisse et gêne
Sera (comme un) cran frappé, n'en faites pas de doute,
Par des flèches, des dagues aiguës sans relâche, à tout moment;
Faim partout et soif, comme au monde on n'en trouverait pas.
Des oiseaux de proie aussi et des bêtes effroyables,
Des vers hideux, affreux, sales et gourmands,
Là les mangeront sûrement, avec douleur qui enlaidit,
Avec fureur désordonnée, de toute façon pénible.
Et l'âme, au dedans sera rongée
Par le ver de la conscience, à tort offensée,
Lui donnant à savoir, ce qui la fera gémir,
Que si elle avait voulu, au lieu de salut elle pouvait être appelée,
Et que par le péché sans rémission elle est
Condamnée à mille maux sans autre nourriture, il n'y a pas de [doute,

11. Lis. *gret*, *groet* ou *gruet*.
12. Premier exemple de ce plur. ; *dagou* Gr.
13. Mot nouveau, formé comme le fr. *immémorial*. Grég. a *divemor*, *dieñvor* qui n'a point de mémoire.
14. Dérivé nouveau ; *effreyzus* effrayant, effroyable Gr. voir v. 90.
15. Mot nouveau, dérivé de *diffurm*, *difurm* difforme. Grég. a *difurmi* « difformer, ôter la forme ».
16. Premier exemple de ce mot, pris au franç. ; cf. *Gloss.* 22.
17. Premier exemple de ce mot, voir *Gloss.* v. *abarz*. Maun. donne *adiabarz* au dedans ; intérieur.
18. Seul exemple de ce mot ; cf. *scarza* « vuider, nettoyer » Maun. ; *Glos.* 603.
19. Cf. *na meux na mann* (il n'y a en enfer) ni mets ni rien, rien de bon J 14; *meus boet* « mets de viande » Maun.

Da bout ach en glachar : hac esgoar bet nari,
A pep tu ha ruyn : hep sin [1] da pep heni [2].
Ha bizhuicquen membry : adeffri difiaf [3],
Neray corff nac enef, euyt cref ho grefaff :
Na m eruell [4] ne guellont : pez spont da confontafi ?
Quent se pemdez dezrou, en poaniou esaouhaff.
Eno riu hep diuez : ditruez á vezo,
(f. 47) Ha tan inextinguibl [5], quen terribl ho fiplo :
Prefuet ort ha mortel : da quement ho guelo,
Ha fler intollerabl. dyhabl ho renablo [6].
Teffalien eno : pep tro á vezo sur,
Flagellationou [7], ha poaniou dynatur [8] :
Ha vision euzic : tristidic difigur,
Cruel an drouc Ælez : pez lastez do mezur ?
Ha hoaz confusion : hep ton á consonanç [9],
Pepret an pechedou, drouc fætou dezrou chanç :
Hac iffam pep amser : seder disesperanç,
A pep mat en stat man, pez poan dicontananç ?
An poanyou man hanuet : ha prezeguet seder,
Nendint netra achiff, en respet dan nyuer :
An re so plen eno : goa eff so en ho serr [10],
Ahane ne achap : Roe na Pap hyr na berr.
A pep reuseudigæz, ha mez goall euezhat,
Diamour ha gourmant, pen*n* ha dent bede'n [11] troat :
Eno nep so loget : so carguet hep cretat,
Andynt y goa y doe : goa y doe pan croeat ?
Rac en ho daou lagat : goueluan plat dinatur,
Nos dez ho deuezo. an re so eno sur :
Hac en dent grigonçat, aenep stat natur,
Hac en diu froan fler bras : peur azgas do pastur.
Queinuoan [12] en organou, an guenou dilaouen,
En diu scoarn*n* error, hac horror disordren :
Hac en treit ereou, dadouen [13] poanyou couen :

1. Lire *fin*.
2. Lire *hini*.
3. Premier exemple de cet inf., cf. *Gloss.* 166.
4. Lire *meruell*.
5. Mot nouveau, du fr.
6. On n'avait de ce verbe que le participe, dans *drouc renablet* qui indique une mauvaise qualité difficile à déterminer; en Trég. et Goëlo *renabi, renabeign an treo* faire l'inventaire des objets, *Gloss.* 569.
7. Mot nouv., du fr. ; l'A. donne *flagellation* f. flagellation ; *flagellein* flageller.
8. Malgré la seconde rime intérieure h*a* po*a*-, la place de la principale, en *ou*, est si insolite (3e syll. au lieu de 5e) qu'on peut se demander si l'auteur ou l'imprimeur n'a pas eu une distraction : on attendrait quelque chose comme *esou pur*, cf. v. 2386.

Pour être, hélas! dans la douleur et la peine, à jamais
De tout côté et la ruine, sans fin pour chacun.
Et jamais, je l'atteste sérieusement, ne périront
Corps ni âme, pour fortement qu'ils soient punis,
Et ils ne peuvent mourir ; quelle épouvante, à rendre confus!
Mais chaque jour commencement, dans les peines les plus horribles.
Là il y aura sans fin un froid impitoyable
Et un feu inextinguible qui les châtiera bien terriblement ;
Des vers sales et mortels pour quiconque les verra
Et une puanteur intolérable qui les punira atrocement.
Il y aura là ténèbres de tout côté, sûrement,
Flagellations, et peines extraordinaires,
Et la vision affreuse, triste, difforme
Cruelle, des mauvais anges ; quelle horreur pour les nourrir !
Et encore la confusion, sans aucune consolation.
Des péchés, toujours, des mauvaises actions, cause de leur sort,
Et accablant en tout temps, assurément, le désespoir
De tout bien en cet état ; quelle peine continuelle !
Les peines ainsi nommées, et décrites sûrement
Ne sont rien de complet, à l'égard du nombre
De celles qui sont là, certes ; malheur à qui est sous leur coupe !
De là n'échappe roi ni pape, long ni court.
De toute misère et honte, faute de s'(être) garé,
De ces choses odieuses, dévorantes, tête et dent jusqu'au pied
Celui qui est logé là est rempli, sans faute ;
Ne sont-ils pas malheureux, Dieu ! malheureux, Dieu ! quand ils [furent créés ?
Car dans leurs yeux des pleurs affreux, horribles,
Nuit et jour ils en auront, ceux qui sont là, sûrement,
Et dans les dents des grincements contraires à l'état naturel
Et dans les narines une grande puanteur, très odieuse pour les nour- [rir.
Gémissement dans les organes, la bouche désolée,
Dans les oreilles folie et horreur désordonnée,
Et aux pieds des liens, pour supporter des peines affreuses.

9. Nous avons vu ce mot au v. 2178 ; cf. son composé *dicontananç*, v. 2043, 2398, 2439.

10. Premier exemple de ce mot, cf. *Gloss.* 599. Mil. ms. donne « *e-ser* prépos. en compagnie, tout en, pendant, parmi, avec, au milieu », avec cet exemple non traduit : *enn he zèr e vevimp* (nous vivrons avec lui) ; D. Malgorn *é sèrr ar r'èll* (je pourrai aller), sous le couvert des autres. On lit *an eil e ser eguile* (l'un imitant l'autre), *Conferançou* 50, 2e éd. 47.

11. Lire sans doute *dant bet an*, car il n'y a pas lieu de supposer une variante **gourment*.

12. Cette variante de *queinuan* ne s'était trouvée que dans les *Nouelou*. Maun. a *queinvan* plainte, *queini* se plaindre, *queinat a ra an hini clân* le malade se plaint.

13. Lis. *da douen*.

Hac en daou dornn fournis : pez languis da cristen [1] ?
Ha tan grizias [2] hastiff ouz ho lesquiff dimat [3],
(f. 47 v.) Auyl dre'n [4] ysily, goa y ouz ho gruiat :
Peur scuemp dren holl membrou : bet plantou an dou troat
Bezcoaz é sort glachar, en nouar ne parat.
Chede oar se penaux : an queiz faulx [5] ez auser,
Ha dre ho holl membrou, poaniou á enouer [6] :
Goude bech á pechet : ha fæt an bet seder,
Ahane hep ehan, goeluan eu á caner.
Ahane pep vnan : en poan á guell canaff,
Ancquenou poaniou'n maru, pere a so garuhaff :
En tefaliou profond : so ouz ma circondaff,
Hastiff poaniou'n yffernn, ne menn ma espernaff.
Hep achap en abym : gant ma crim venimus,
Digraç ez ouff cascet, hep remet morchedus :
Ha malediction, disencion [7] confus :
So diff stram guisquamant : gourmant ha tourmantus [8]
O pebez guisquamant : dihoant diauantaig,
Dreist guir á pep hiruout, gruet tretout [9] da outraig :
Perpetual á chom : chetu tom drouc homaig [10],
De lesell hy riel, nedeux hel nep relaig [11]
Homan [12] en guisquamant, so meschant disantel [13].
Hep remet meurbet garu, goude pechet maruel,
Bizuicqnen [14] nep heny : ne guell deffry riel,
Nep guis he diuisquaff : ent scaff na bezaff hæl.
Consideraff homan, he poan dicontananç,
A lacquas scaff Dauid [15] da lamet é fizianç :
Pep lech digant pechet : ha compret penetanç [16],
Euit è difaçaff, pan eu claff diauanç.

1. *Cristen* doit signifier ici homme, personne en général, cf. en breton du Croisic *ur cheñt, uchañ, chañ* quelqu'un, on, de *ur hricheñt* un chrétien.
2. Premier exemple de ce mot, cf. *Rev. Celt.* XXVIII, 193, 194. Maun. emploie *flammou griez*, r. *james*, *Templ consacret* 136.
3. Prononcé *divat*, cf. *diuat* B 515, etc. ; *dînvat* âpre Maun.
4. Imprimé *dre,n*.
5. Premier exemple de ce mot, du fr. *faux* ; on voit que l'*l* ne se prononçait pas. Maun. a *faux* faux, *e faux*, *faussamant* faussement ; Grég. *faus* » on prononce, *faos*, legerement » faux (signature, acte) faux ; *e faus*, van. id., faussement, à faux ; cf. *Gloss.* 232 et mon *Dict. van.*, v. *faus*.
6. C'est le verbe dont le part. est *enaouet* dans les *Nouelou* (*Dict. etym.*, v. *eneff*) ; Maun. donne *enaoui ur goulaouen* allumer une chandelle ; Grég. *enaoüi ur gantoull* id., *enaoüi ar goulou* allumer la chandelle, *enaoüi ur c'horf peur-furmed* « animer, infuser l'âme dans un corps organisé », *enaoüidigez* « animation, infusion de l'âme », *enaoui* vivifier ; H. de la Vill. *énaouiden* f. pl. *-nnou* « allumette, brin de bois ou de chanvre souffré par les bouts », en ajoutant : « ce mot, je crois, n'est plus en usage que dans les montagnes d'Arrèz ».

Et aux mains aussi ; quel tourment pour un chrétien !
Et le feu ardent, en hâte les brûlant cruellement,
Terrible par les membres, malheur à eux ! les piquant,
Très subtil par toutes les articulations, jusqu'aux plantes des pieds !
Jamais une pareille torture sur la terre ne fut préparée.
Voilà donc comment les malheureux coupables sont traités
Et par tous leurs membres des peines sont allumées,
Après le fardeau du péché et la vie du monde, sûrement ;
De là, sans repos, c'est le gémissement qu'on chante.
De là chacun en peine peut chanter
Les douleurs, les peines de la mort, qui sont très dures :
— Dans les ténèbres profondes qui m'environnent,
En hâte les peines de l'enfer ne veulent pas m'épargner.
Sans recours, dans l'abîme, par mon crime venimeux
Impitoyablement j'ai été envoyé sans rémission, tourmenté,
Et la malédiction, la contradiction infamante
Est pour moi un odieux vêtement, qui dévore et torture. —
Oh ! quel vêtement affreux, incommode,
Indigne, fait de tout soupir, entièrement outrageux,
Qui reste perpétuellement ; voilà un ardent et fatal hommage ;
Pour le quitter, certes, il n'y a assurément aucune relâche.
C'est le vêtement qui est malheureux, profane,
Sans rémission, très dur, après le péché mortel ;
Jamais nul ne peut, bien certainement,
D'aucune façon le dépouiller rapidement ni s'en débarrasser.
La pensée de celui-ci et de sa peine continuellle
Fit promptement David ôter sa confiance
Partout au péché et faire pénitence
Pour l'effacer, quand il est malheureusement souillé.

7. Écrit de même v. 1842 ; *dissenscion* C *a*, *dissentíon* C *b* ; *dissantion* m. l'A.
8. Dérivé nouveau ; *tourmantus* tourmentant, (homme) incommode. Gr.
9. Mot nouveau, du v. fr. *tretout*, tout, resté dans la langue populaire.
10. Mot nouveau, du fr. « En Leon, où ils francisent sans cesse, ils disent : *hommaich* » (au lieu de *goazounyez*, *-nyaich*), Gr. Le Dict. de l'A., s'emparant de cet aveu, ajoute : « Voilà donc le meilleur Breton, soi-disant, à-veau-l'eau ».
11. Mot nouv., du fr.
12. Nouvelle preuve du genre fém. de ce mot, cf. v. 702, 703.
13. Composé nouveau.
14. Lire *-quen*.
15. La rime exige qu'on prononce *Davi* ou *Daviz*. Grég. traduit « David » : *David*, *Devi*, *Deoüy*.
16. Cette variante de *penitance* Nl 137, vue déjà v. 1985, est peut-être suggérée par *penet* châtiment, douleur.

De l'eternite des peines Infernales.

(f. 48) Caffout araf arre : euelse á leaff,
Vn condition bras, so azgas diblassaff :
Hac á gref enef den, certen souuerenhaff [1],
Muyguet poan [2] nep heny, heruez maz studiaff :
Homan [3] pe'ban ez [4] canaff, heruez ma leaff me,
Eu seder dimerit. yscuit Æternite :
Goa so æt dre detyn : hep fin dan train [5] se :
Ha da bout lem en [6] poan, hep donet ahane.
Mar douc den nep heny : deffri bras na bihan,
Bech vn gruech á pechet, da monet an bet man :
Dreizaff da bizuicquen, bout en ancquen quenan [7],
Arencq en yffernou : en caffou ha saouzan.
An poanyou ordrenet : da pechet á het stal,
A hyr striff en yffern*n*, maz eux huern*n* [8] æternal :
So certen continu [9] : chetu perpetual,
Goa den á nep heny, ayel dy da crial.
Euel maz eu bezet, ditaulet [10] hep quet fyn,
Dan yffern*n* Lucifer, en fier eff he quelyn [11] :

1. Seul exemple de ce superlatif.
2. A lire ici *poen*, cf. v. 3210.
3. Ceci montre que ce nom était fém., cf. *condition* f. pl. *-neu* l'A.
4. Mot à supprimer ici, cf. v. 1991.
5. Premier exemple de ce mot, en tréc. *traïn* train ; cf. *Gloss.* 710.
6. Prononcé ici *em* ; voir v. 534, 982.
7. Ce mot, adjectif ici et v. 2577, est adv. dans *pep den quenan* absolument tout homme 1868, cf. v. 2554 et dans *yen quenan* 2485, qu'on lit aussi P 244 (var. *guenam*), il faut corriger de même P 270 au lieu de *gueneomp*, cf. *Rev. Celt.* XIII, 232 : *Neuse a pep tu quen buhan Cadarnn an barner souueran A duy yen quenan ouz an tnou*, = Alors de tout côté aussitôt (on verra), majestueux, le juge souverain qui viendra, extrêmement froid, ici-bas. H. de la Villemarqué a comparé le mod. *kena*, qu'il cite d'après Troude. Celui-ci avait donné : « *Ken a...* Locution elliptique. Autant que possible, tant et plus, si bien que », et expliqué, par exemple, « *fustet eo bet ken a...* il a été battu d'importance » comme une phrase « évidemment incomplète », pour *ken a strakle he eskern* « si bien que ses os craquaient », etc. (cf. *Rev. Celt.* IV, 158). J. Moal dit aussi, p. 72 (je cite intégralement) : « On peut mettre aussi les mots *ken a...*, *ken a*, *ken...* (avec des points suspensifs,) à la suite de l'adjectif ; Ex. : *skuiz ken a...* très fatigué, — fatigué au possible », et voit là une locution elliptique, où « le verbe sous-entendu est facile à suppléer ». Ici « *ken a*, *ken...* » aurait eu besoin d'être éclairci par un exemple ; il est douteux que cela se rapporte à une ou plusieurs variantes réelles de *kena*. La seule attestée est *kenan*, et comme adj. en van. *quenane*, (une) vraie (mort), *Gloss.* 546, 547. Cf. du R. : « *Kenan* conj. Autant que possible pour *kena* ». M. Loth (*Rev. Celt.* XXIX, 24 ; XXX, 260, 261) identifie *kenan*, *kena*, au gall. *kynna* aussi

De l'éternité des peines infernales.

Je trouve encore, je le jure ainsi,
Une grande condition qui est odieuse, très désagréable
Et qui accable l'âme humaine, certes, très souverainement,
Plus que peine d'aucune sorte, d'après ce que je pense.
Cette chose dont je parle en vers, comme je le jure,
C'est, bien sûr, certainement, l'Éternité :
Malheur à qui est allé pour son sort, sans fin, à cet état,
Et à être douloureusement en peine, sans en sortir.
Si un homme quelconque, certes, grand ou petit, porte
Le poids d'un ciron, de péché, pour s'en aller de ce monde,
Pour cela à jamais il lui faut être en angoisse extrême,
Dans l'enfer, en deuil et épouvante.
Les peines ordonnées pour le péché, à jamais,
Par long effort, en enfer, où il y a un cri éternel,
Sont certainement continuelles, voilà, perpétuelles ;
Malheur à l'homme quel qu'il soit, qui ira là crier.
Comme a été rejeté sans fin
En enfer Lucifer, dans la puanteur, lui et sa bande,

bon, = **con-dag-* ; ... *vud gynnan o dda* « un gain aussi abondant de bien », en rappelant les doubles formes gall. *yma, yman* ici (moy. bret. *ama, aman*, voir v. 132); corniq. *olfa*, bret. *gouelvan* pleurs, voir *Gloss.* 529.

8. Voir v. 2015 ; Loth, *Rev. Celt.* XXIII, 117. Ce radical paraît avoir donné son *n* à *c'houernjus* (à côté de *c'houerjus*) aigre, aigu, rauque, rude Mil. *ms.*, voir v. 2331. Il peut être pour quelque chose aussi dans l'alternance de *v* et *m* des mots *c'houermuz* d'humeur acerbe (h. C., M. Jaffrennou), *c'houervous* (M. Mazevet), *c'houermouz* (Coadout, M. Le Moal), cf. pourtant *Gloss.* 366. Le tréc. *c'houermagn* id. (M. Even) rappelle le léon. *magn* très simple, presque idiot, *sot-magn* très bête (*Études d'étym. br.* XLIV, = *Mém. Soc. ling.* XII, 452, 453) ; mais peut-être la finale a-t-elle été accommodée au syn. *tagn* (cf. *tagnous*). On dit en h. T. *c'houerouzal* grogner, être de mauvaise humeur ; cf. *e wele, e werouze hag e chourdrouze, Histoariou... an T. Bonaventur*, 1857, p. 3, qui traduit « il pleuroit, il se dépitoit, il menaçoit ».

9. Prononcé ici *contenu.*

10. Voir *Dict. étym.*, v. *dideurell.* Gr. a *disteurl*, van. *distauleiñ* rejeter, part. *distaulet.*

11. Cela voudrait dire proprement « ses petits » ; mais la rime fait penser que l'auteur avait mis *he gueryn* et ses gens. Ce mot rare a été lu *queryn* et pris pour *querent* parents, par Pel., dans un texte aujourd'hui perdu (*Gloss.* 301). Il se trouve au v. 1427 de Sainte Nonne (*Rev. Celt.* VIII, 448) : *A haualier etren gueryn* « (à une épée... un bon juge, sans nul doute) est comparé, parmi le peuple » ; passage qui avait été ainsi rendu, *Buhez santez Nonn*, 1837, p. 153 : « (Un bon juge est sans aucun doute) un cavalier entre des guérites ». Ce non-sens manque à la série des « Perles armoricaines », recueillies par *An Aotrou Judoc* dans le *Fureteur Breton.* Il me

En lastez da bezout : pep rout ha drouc boutin [1],
Dre na enoras scler, é croéer anterin.
Digraç ha disaçun, gant fortun en vn stanc [2],
Lecquet hep quen en couffr [3], à tan souffr diconfranc [4]
Eu hezr an pechezrien, en ancquen hac en fanc,
Hep den á nep heny : anezy da dianc
Eno poan bras ha spont, diuergont pep contre,
Tan creff hac eff teffal, ne sclerhay da bale :
Maru hep maru diaruez [5] : á vezo entreze,
A pep tu ha ruyn, ha fin sine fine [6].
(f. 48 v) Maru ynt aç á graç doe : diuoe nep ho croeas,
Hoguen beu ha seuen, ynt da doen ancquen bras :
E sort en bet cret plen : nep den ne soutenas,
Na nep amser neray, é study so diblas [7]
Eno ez vezo paut : alies defautou [8],
Na nep guis finissaff, negoar [9] scaff ho caffou :
Quentse peur ditruez : nos ha dez ouz dezrou,
Hep remsi [10] bizuicquen : eu plen ho ancquenou.

rappelle cette traduction de *die ächte Perle deines Werthes* (*Guill. Tell* de Schiller, II, 1), dans la « collection de la Bibliothèque nationale » : « les huit perles de ta valeur » ! Renvoyons cette « vraie perle » à M. A. Cim, s'il ajoute dans la *Revue*, à sa collection de *Bévues, lapsus et singularités littéraires*, un chapitre consacré aux traducteurs.

1. Litt. « mauvais gain (commun) », cf. *daz butin* (rime *out-*) pour ton profit J 15 b ; *Gloss.* 77. Maun. donne « commun, *boutin* » ; « four commun, *forn boutin* » ; Mil. ms. *pa vez boutin an traou...* (quand les choses sont en commun) ; *boutin int war gement a c'hounezont evel laeron ar choajou braz war gement tra a laeront* (ils mettent en commun tout ce qu'ils gagnent, comme les voleurs des grands bois tout ce qu'ils volent) ; Pel. : « *Boutin*, Butin, proye, picorée. Le nouveau Dictionnaire manusc. porte *Boutin*, four commun, comme l'est le butin » (ceci paraît peu exact, le bret. mod. ne montre que le sens adjectif). Cf. v. franç. « qu'eux deux, à butin, entreprissent toute la conqueste d'Italie et à communs despens » ; « nous serons tous à butin jusques au poix d'une aguillette » (Littré) ; « jouer à Butin, Lucrum ex ludo cum alio participare » Du Cange, v. *botinum* (angl. « they will play booty against him » 1561, Murray) ; « abutine moy a ces .v. solz qu'on te doibt » God. ; prov. *butin*, *boutin* butin Mistr.

2. Fém., comme l'indique *anezy* v. 2466 ; cf. *stancq-vor* étang de mer Gr., *stañk* f. pl. *ou* étang, *stañkad* f. pl. *ou* la contenance d'un étang Gon. ; genre de *stañk* en tréc. (pl. *o*) et en van. (pl. *eu*, *egi*). Est-ce par l'influence du v. fr. *estanche* f. vivier, étang, prov. *estanco*, *estancho* f. arrêt, barrage, mare, vivier, réservoir Mistr. ?

3. Premier exemple de ce mot ; *couffr* pl. *ou*, van. *couffr*, *coffr* pl. *ëu* m. coffre, *couffricq* pl. *couffrouïgou*, van. *couffrigueü* coffret, cassette Gr., *ur c'houfik-bahut* « un petit coffre-bahut » *Gwerz. Br.-Iz.* I, 52, 54 ; *couffrèr* pl. *-éryen* coffretier, qui fait ou vend des coffres Gr., van. *couffraourr* pl. *-arion* l'A. *Sup.* ; *couffra* coffrer, mettre en prison Gr.

4. Lis. *dicoufranc* ; cf. v. 1177.

Pour être dans la misère de toute façon et le mauvais partage,
Parce qu'il n'honora pas, c'est clair, son créateur souverain,
Sans grâce ni pitié, avec infortune dans un étang
Sont mis seulement dans un coffre de feu et de soufre, sans répit,
Violemment les pécheurs, dans l'angoisse et dans la fange,
Sans que nul, quel qu'il soit, en échappe.
Là grande peine et épouvante extrême en tout lieu,
Feu fort, quoique obscur, n'éclairera pas pour marcher;
Mort sans mort, difforme, seront entre eux
De tout côté et ruine, et fin *sine fine*.
Ils sont morts tout à fait à la grâce de Dieu, certes, qui les créa,
Mais ils sont vivants et forts pour souffrir grande angoisse,
Telle que, crois-le bien, personne au monde n'en supporta
Ni ne le fera jamais ; la pensée en est amère.
Là il y aura une grande abondance de misères
Et en aucune façon leurs douleurs ne sauraient finir, certes ;
Au contraire, sans nulle pitié nuit et jour à commencer

5. Mot nouveau, composé de *aruez* aspect (cf. *disneuz*, *difæçon*, etc.).

6. Nous avons ici la preuve que le poète breton travaillait d'après le texte latin. Celui-ci porte (éd. de Cologne, 1483) : « Un(de) greg(orius) in moralibus sic dicit Horrendo modo tunc erit miseris dolor cum fortitudine. flamma cum obscuritate. et mors sine morte. *finis sine fine*. defectus sine defectu. » Le Breton n'a pu résister ici à l'attrait de cette rime intérieure toute faite : *finis sine fine*. Cf. N 661, 1925 ; *Rev. Celt.*, XIII, 244. L'auteur du *Grand Mystère de Jésus* se contente presque toujours, dans ses citations latines, de la rime finale, voir J 8 b, 23 b, 33 b, 44, 111, 205, 207 (les finales *-us* riment en *-us* ; *-um* en *om*).

7. Cette strophe et les 7 suivantes ont été publiées dans le *Feiz ha Breiz*, 1906 (nos 11 et 12), par un prêtre breton instruit dans sa langue, avec un « essai de traduction » pour lequel il m'avait aimablement consulté.

8. Premier exemple de ce plur., cf. *Gloss.* 149. Gr. a *deffaut* pl. *ou* van. *eü* défaut, imperfection, défectuosité ; *ez deffaut*, *deffaut*, *e deffaut* au défaut, à la place de ; *deffaut* défaut, manquement de comparoir en justice ; *deffaut* faute de, à faute de, par faute de, *deffaot èn hem gavout* faute de se trouver, *deffaut ober* faute de faire ; une autre construction se montre dans une chansonnette de Trévérec : *Koañtik-koañt am eus hi hanvet Defot ne ouien hi hañno* je l'ai appelée Joliette jolie, faute de savoir son nom.

9. « Savoir » pour « pouvoir » ne s'emploie pas d'ordinaire au présent (pas plus qu'en français). Cf. *mar gouezaff* tant que je pourrai, léon. *mar gouie* tant qu'il pouvait (*Dict. étym.* v. *gouzuout*) ; *tra na gouffet* chose qu'on ne pourrait (*chenchaff* changer ; *da lauaret* dire) *Gloss.* 291, van. *ne fehen* je ne pourrais = *n'ouffehen*, *Gloss.* 236, *Rev. Celt.* XI, 481.

10. *Remsi* moment de répit, comme *remsy* v. 2486 ; voir 2168. Rel ms. porte : « *Rems*, durée, lespace de tems que les choses durent et subsistent dans Leur etat ; et il se dit particulierement de la vie de L homme. », avec cette addition, qui semble de la même main : « *inusité* ». Le Gon. a *rems* ou *remps* m. avec la même définition que Pel., il ajoute : « Ce mot est peu usité aujourd'hui » et *remsi* ou *rempsi* v. n. « Durer. Subsister. Vivre... *Né hellô bikenn* remsi *pell ével-sé*, il ne pourra jamais

An maru vezo ho boet : dan re daffnet seder,
Ha deffry ho dyet, vestl dragonet cret scler :
Venym [1] inestimabl, incurabl ne fabler,
Beuraig dicouraichaff [2], anezaff [3] pan taffer.
O pez magadurez pez dicufnez [4], pez poan,
Pez quemesq [5] drouc esquem, pez palem [6] dan reman :
En bezout hep souten : ouz douen maru yen quenan
Hep fin da nep heny [7], na remsy mar bihan?
Horror [8] peur disordren, eu da den nep heny,
Dre an bech é pechet, bezaff ret monet dy :
Euyt joa transitoar [9] : doen glachar bet nary,
So direz [10] follez bras : azgas en fantasy.
A vn maru imaruel [11], peur cruel euelhen*n*,
Ez meru pobl disleal, egal diouz an*n* goalen*n* :
Achap [12] dre nep abry, nedeux muy na difen*n*,
Quentse ez ynt priuet, frustet [13] á pep peden*n*.
O peguen [14] guinuidic, puplic ha binignut,
Vezo'n heny dien [15], á men hep doen penet :

durer, subsister long-temps de la sorte » ; il fait précéder ces deux articles du double signe (* ?) qui marque les mots suspects de n'être pas d'origine celtique, mais qui semble ici indiquer qu'il ne les connaît pas dans l'usage. *Remsi* dérive de *rems* comme *berrhoazly* courte vie de *hoazl* âge, *Gloss.* 322. En irl., O'Reilly donne *réimhse* temps, mais ce ne doit pas être une forme ancienne ; le R. P. Dinneen n'a que *réimheas* f. temps de la vie, temps, période. M. Pedersen, *Vergl. Gramm.* I, 170, se demande si c'est proprement « sort fixé d'avance », de *rem-* et *mess* jugement. Ne serait-ce pas plutôt « mesure de temps » ? Cf. *ri ré cían acus ri remes fata* pour un long temps, pour une durée considérable, *Tdin bó Cúalnge*, éd. Windisch 1030 (*a hir remsi* pendant longtemps B 465).

1. Ailleurs *venim*, *venin*, *benin*, *velim* venin, poison, cf. *Gloss.* 736 ; h. tréc. *beulim*, *Rev. Celt.*, VI, 411 ; XIX, 195.

2. Superl. de *dicouraig* sans cœur ; ici au sens actif : décourageant, désespérant.

3. Ce mot montre que *beuraig* était masc. Il y a ici un exemple de la façon dont on a pu passer quelquefois, dans les pronoms personnels, du sens génitif ou ablatif à celui de l'accusatif : aujourd'hui *pa dañver ane(z)añ* signifie aussi bien « quand on le goûte », cf. *Rev. Celt.*, XVIII, 199, 202, 203.

4. Mot nouveau, composé de *cufnaez* douceur ; cf. *dicuff* sans pitié (*Études d'étym. bret.*, XII, 14).

5. Cf. *Gloss.* 534 ; *kemmesk* mélange Rel ms., m., Gon., Trd ; *kemmesk* mêler ensemble, « c'est proprement *Mélange* », et *kemmeski* mêler Pel., « *kemmesk* meler ensemble, melanger. *kemmeski.* » Rel ms. ; *qemesqadur* mélange Gr., *kemmeskadur* m. action de mélanger, etc. Gon.

6. Emploi figuré de *palem* tan, cf. *Gloss.* 455.

7. A prononcer *hiny*.

8. Variante de *orror*, *orreur*, cf. *Gloss.* 323, 572.

Sans jamais de répit sont certainement leurs angoisses.
La mort sera leur aliment, aux damnés, sûrement,
Et sérieusement leur boisson du fiel de dragons, crois-le nettement ;
Venin incroyable, inguérissable, ce n'est pas une fable,
Breuvage très accablant, quand on en goûte.
Oh ! quelle nourriture, quelle infortune, quelle peine,
Quel mélange d'échanges funestes, quel écrasement pour ceux-ci
C'est, d'être sans soutien, supportant la mort terriblement froide
Sans fin pour aucun, ni répit si petit (qu'il soit) !
C'est une horreur très extraordinaire pour un homme quelconque
D'être forcé, par le poids de son péché, d'aller là ;
Pour une joie passagère subir une douleur éternelle,
C'est absurde et grande folie : l'idée en est odieuse.
D'une mort immortelle, très cruellement ainsi
Meurt le peuple infidèle, également sous le fléau ;
Il n'y a plus moyen d'échapper par aucun asile, ni de se défendre,
Au contraire ils sont privés, dénués de toute prière (utile).
Oh ! combien bienheureux publiquement et béni
Sera l'homme sans tache qui reste sans subir de peine,

9. La *Vie de sainte Catherine* a *transitoyr*, et *histoar* histoire, ailleurs *ystoar*, *estoar* (et *histor*, *estor*), *Gloss.* 222, 223. Cf. *gloar* (et *glor*) gloire, *memoar*, *memor* (et **memoer*, attesté par la rime J 38) mémoire, *foar* foire, marché, mais *meritoer* méritoire (plus tard *meritoar*, *Gloss.* 408), *purgatoer* purgatoire (plus tard *purgator*, *Gloss.* 517) ; *pressoer*, *pressouer* 3 syl. J 44 (et *presser*) pressoir. *Esper* espoir, sans variante, a dû prendre la voyelle du verbe *esperaff* j'espère. *Presbiter* presbytère a des variantes analogiques *bresbytoer*, *presbitoer*, *Gloss.* 511 ; cf. *clistoer* clystère.

10. Premier exemple du mot *direiz* sans règle, désordonné Maun., déréglé, désordonné, van. *direih* Gr., *direih* irrégulier, déréglé, déréglément l'A., *direis*, *direiz* déraisonnable, déréglé, mal en ordre, indocile Pel., *direis* Rel ms., *direiz* Gon., Trd, *direiz*, *disreiz* irrégulier Gr., *direiz* m. dérèglement, désordre, dérangement, indocilité, irrégularité, licence, libertinage, excès Gon., *disreizded*, *direizded* irrégularité Gr., *direisted* Gon., *direihtæd* irrégularité, *direihtaitt* dépravation dans les mœurs (n'est « guères en usage ») l'A., *direizamant* dérèglement Maun., *direizamand* irrégularité ; intempérie, dérèglement (de l'air ; des humeurs du corps humain), pl. *-nchou* dérèglement, désordre, *direiza*, van. *direiheiñ* dérégler, agir contre l'ordre établi, contre la règle, désordonner, troubler l'ordre Gr., *direihein* dérégler, *direihein* dépraver les mœurs l'A. Cf. *Gloss.* 157 ; v. 2176.

11. Mot nouveau, de forme inattendue ; c'est un compromis entre le fr. *immortel* et le bret. *marvel* (les écrivains emploient aujourd'hui *divarvel*). Le texte porte : « Un(de) greg(orius). Morte immortali morientur impii ».

12. Ne s'était trouvé, comme nom, que Nl 355 ; van. *un achap' caer* (*en des groeit*) « il l'a eschappée belle » Ch. ms.

13. Cf. N 22 : *Frustet eo crenn ma pedennou* mes prières sont tout à fait vaines.

14. Gl. ms. *heureux* ; ceci se rapporte au mot suivant.

15. Le texte porte : « qui peccatorum sordibus nequaquam fuerit infectus ».

Na dre fæt [1] an bet man, na vezo saouzanet,
Na dre he [2] joau [3] ven, nac eu plen sourprent [4].
(f. 49) Neuse an re daffnet, hep remet na pedenn,
Hodeues hep cessaff, peur claff vn canafenn [5] :
So truezus meurbet, pepret da pep credenn,
Dreist guir [6] he pridiry, outy ma ne diffenn.
An traman á canont, hac á leueront sur,
Ny so pobl milliguet, condafnet á het stur :
Faziet ez edomp : dre na lecquesomp cur,
Oar an hent ent quentrat, á pep mat á natur.
An hent á guiriounez, ny á dianhezas [7],
Hac en hent falsentez, nos ha dez á coezas :
Hent á perdition : á damnation bras
En hennez ez ezomp, entromp hac on trompas.
Hynchou Doe hon croeér, nep amser no quersomp [8],
Na dreize dre é perz, po'n [9] oa nerz ne querzsomp :
Breman en hynchou striz : peur digruiz [10] ez scuizomp

1. Gl. ms. *faict*.

2. Sur *bet* fém., cf. *Gloss.* 61.

3. Variante graphique de *joaou* ; cf. *saouzanaff* et *sauzanaff* errer. La forme complète serait **joaeaou* ; on trouve : *joaeou*, *ioaeou* ; *joaou*, *ioaou*, *yoaou* ; *ioazou* ; *ioezou* (*ioaiou* n'apparaît qu'au commencement du XVII[e] s.). La réduction de *oae* en *oa* se montre aussi au sing. : *joae*, *ioae*, *yoae* ; cf. *Monioae* Montjoie ; *joa*, *ioa*, *yoa* ; *ioy* ; *ioaz* (ce *z*, comme les précédents, ne se montre que dans les *Heuriou*) ; *yoaff* (deux fois dans C*b*) ; ces deux additions sont analogiques et peut-être purement graphiques. *Yoae* et *esmae* émoi riment en *ae* B 194, tandis que les variantes *esmoa* et *joa* riment en *a*, J 116 ; on verra plus loin *esma* émoi (rimes *oa* et *a*) 3219, 3553 (cf. *Benaet* Benoît). Voir *Gloss.* 524 ; *Notes d'étym.* 246, 247 (n° 123, § 4). La langue tend à se débarrasser de la syllabe compliquée *oae*, cf. *Rev. Celt.*, XXVIII, 57, mais il en reste des exemples en moy. bret. *Goae* malheur J 15 (var. *goa*) rime à *ioae* et *apoe* appui P 207. Une même strophe (J 196 b) contient *oae* et *ioa* il était, le premier rimant en *e* ; cf. P 98, etc. ; voir v. 188, 190, 1371. *Anoaez* chagrin rime en *aez* B 239 ; il semble en être de même P 75 (lire : *Maz aez, gant cuez hac anoaez fin, Jahann hep gou*) ; cf. 99 (*caez, annoez*) ; 219 (*anoez*, r. *aez*, *oez*, *ez*) ; *anoaz* r. *oaz* B 394, 618 ; r. *oaz*, *az* 679. Pel. dit, v. *sihõaz* hélas : « Je lis dans la Vie de S. Gwenolé *Syoãez* » ; à *c'hõas* encore : « Les Anciens écrivoient *Hõaez* » ; cela peut être exact, sauf les trémas. *Hoatz*, var. *Haoez*, J 31, est un indice de ce *hoaez* ; au vers *Me pet hoaz ma malloz do mezur* 235 il faut corriger *Me a pet hoaez ma malloez* (cf. *Rev. Celt.* V, 125). *Noaeso* il nuira P 176 est le seul exemple de *oae* dans cette famille, qui a dû mêler celles des mots franç. *noise* et *nuire* (anciennement *noïsir*, *nuisir*) : mod. *noasa*, *noasout*, van. *noésout*, *noéseiñ* nuire, *noasus*, van. *noésus* nuisible Gr., moy. br. *noasus* nuisant, *noesus* « contencieux, noiseux ».

4. Lis. *sourprenet*.

5. Gl. ms. *chanson*.

6. *Dreis guyr* est traduit « au mépris de la Loi », J 79, ce que le contexte permet ; ici on peut admettre un sens plus vague : « outre mesure » ; cf. *diguir* 2315, *dimerit* 2356, 2365, 2448.

Et qui par le fait de ce monde ne sera pas trompé,
Et par ses joies vaines n'est nullement surpris !
Alors les damnés, sans rémission ni prière (utile),
Ont sans cesse, très abattus, un chant
Qui est tout à fait pitoyable toujours à chaque esprit ;
La pensée en est horrible, s'il ne s'en défend.
C'est ceci qu'ils chantent et qu'ils disent, sûrement :
— Nous sommes un peuple maudit, condamné absolument ;
Nous nous sommes égarés parce que nous n'avons pas pris soin
Tout d'abord, (de rester) sur le chemin de tout bien naturel.
Du chemin de justice, nous nous écartâmes
Et dans le chemin de fausseté tombâmes nuit et jour ;
Chemin de perdition, de grande damnation,
Dans celui-ci nous allâmes tous, et il nous trompa.
Les chemins de Dieu notre créateur, jamais nous ne les aimâmes,
Et par eux de son côté quand nous avions la force, nous ne mar-
[châmes ;
Maintenant dans des chemins étroits très pénibles nous nous fatiguons,

7. Gl. ms. *dilezas*. Le lat. a « errauimus a via veritatis ». Cf. *so... dianhezet* il s'(en) est retiré J 189 ; « *diannezet gant an Sauzon*, pillé par les Saxons » Gw. (Pel., v. *annez*) ; *dianneza* démeubler, piller une maison ; déloger, déménager, *ti diannez* maison abandonnée Pel., *diannez* qui n'est meublé, *dianneza* desameubler Maun., *diannèza* démeubler, *diannèz* démeublé, sans meuble Gr., *diannéza* v. a. et n. démeubler ; déménager, déloger, *diannez* adj. Gon., cf. *Gloss.* 30. On dit en h. Trég. et Goëlo *anvei*, *añnvéiñ* aménager, *añnveadek* aménagement, installation, *dizañnvéiñ* déménager ; en h. Corn. (ab. Besco) *mont war an anveaou* aller doucement, sans se presser (litt. sur les aménagements, en suivant les meubles ?). Le *v* paraît s'être introduit par imitation analogique du tréc. *anwe*, *añnve*, trame, *anwei*, *añnvei* tramer, *anveadek* filerie, cf. *De l'urgence d'une exploration philologique en Bretagne*, 7 ; *Mélusine* XI, 405 ; *Dict. étym.* v. *anneu*.

8. Forme nouvelle du verbe *caret*, *quaret*.

9. Sur cette coupe bizarre (pour *p'on* 2531), cf. *Les nouveaux signes orthogr.*, 12.

10. Le latin a : « vias difficiles. vias graues et inutiles ». *Digruiz* rappelle d'abord *digryziadur* « exacerbatio » *Gloss.* 168, et montre que celui-ci n'est pas composé de *criz* cru, cruel. Le rapprochement de *diglys* (var. *dielys*) J 18 b au *Dict. étym.*, était meilleur : *Quycit ef diglys a tiz bras* (traduit par H. de la Villemarqué « qu'on le chasse vite de la cour, qu'on se hâte », comme si *dielys* pouvait être pour *diouz an les*) doit signifier « menez-le rudement, en grande hâte... (chez Caïphe) », la rime indique **diglyz*, sans doute corrompu de **digryz*. Le simple *griz* paraît dans *Mar tremen en griz e lizer* P 267. H. de la Villemarqué a traduit : « Celui qui passe vêtu de gris avec la lettre qui l'oblige », en ajoutant en note : « Le religieux ? » Mais *gris* gris Gr. (d'où *azgris*, *grisard* grisâtre Gr.), s'il existait en moy. bret., y eût rimé en *is*. J'ai proposé, *Gloss.* 294 (cf. *Rev. Celt.* XXVII, 254) : « s'il passe sévèrement sa lettre (= s'il suit rigoureusement sa religion) » ; *en griz* serait une notation phonétique de **ent criz*, gall. *yn gri* crûment, rudement. Il est bien plus probable que *griz* est le radical

Enhe y bizuicquen, en ancquen ez menomp [1].
Ent ven pan oamp en bet, hon eux goastet sedet
En traezou yffam, so da blam hon amser :
Hon nerz on eux lecquet, oar an bet men preder,
Da seruigaff affet, da pechet peur heder [2].
Pez á taluoe dimp ny, bezaf glorifius [3],
Oar an bet pan edoamp [4], entromp ha bout pompus
Hon goanac [5] oa yactanç [6], noblanç bout auançus [7],
Caffout madou an bet, pepret bout couuetus.
Pez á taluoe yuez, dimpny priuez bezaff,
Ornet guisquet hætus, ha gæus [8] da vsaf :
Ouz hon corff hep bout breff, dibrif cref hac eufaff,
Quenet, nerz ha huerzin, boet fin ha guyn finhaff.
(f. 49 v) Dreize daffnation, diraeson disonest,
Hon eux bresq hep esquem, taolou [9] flem ha tempest
Hon amser so goastet, ha tremenet medest :
Dre se hon eux rigol [10], en hon scol ha molest.
Goa ny Doe p'on croeat, da bout plat en stat man
En tan lem diremet, goude fæt an bet glan :
Ha hep mar maz quarsemp, bet ne visemp en poan,
Quentse dirac roe'n bet : en gloar parfet ledan.
Homan en canafenn [11], á crenn myr he lenny [12],
Pep lech diles pechet, quent eguet monet dy :
Groa pinigenn en bet : na spont quet eguety [13],
Pe glachar so paret [14], dit meurbet [15] hep quet sy.

d'où l'on a formé *digruiz*, **digryz*, *digryziadur*, avec un préfixe augmentatif (gall. *dy-*). *Grizias* (v. 2415) semble différent, sa famille ne présente jamais d'*u*. Il est possible que l'auteur du *Mirouer* eût écrit **digriz*, s'il n'avait pas eu à rimer à *scuiz-omp* ; mais cela n'empêcherait pas sa variante d'être réelle.

1. Gl. ms. *chomont*.Cf. *menont* B 385.
2. Ce mot est ici adj. Cf. v. 1328, 1705 ; N 594. L'étymologie proposée *Mém. Soc. ling.* XI, 116 suppose la priorité du subst.
3. Gl. ms. *glorius*. Ce mot nouveau, déjà vu v. 1499, vient du v. fr. *glorifieux* vantard, orgueilleux.
4. A lire ici *edomp*.
5. On ne connaissait ce mot que par le Catholicon. Voir *Sur l'étym. bret.* XCII (*Rev. Celt.* XXVII, 209).
6. Mot nouv., du fr. Le latin porte : « diuiciarum pompa et iactantia ».
7. Dérivé nouv.
8. Premier exemple de ce mot, cf. *Gloss.* 250. Voir v. 2705.
9. On ne connaissait pour cette époque que *taulou* et *tauliou*. Gr. a *taulyou*, Van. *taulyëu*, *taulëu*, Treg. *taulyo*.
10. Premier exemple du mot en ce sens, cf. la note au v. 1954.
11. On voit, par *homan* et *he*, que ce mot était fém. ; mod. *kanaouen* f. Gon., etc. Cf. v. 2500 ; voir v. 1962.
12. Sens nouveau de ce verbe, proprement « lire » ; cf. v. 1961.
13. Ceci montre que *pinigenn* était fém. Gr. a *pinigenn* pl. *ou*, van. *peni-*

Dans eux à jamais, en angoisse nous resterons.
En vain, quand nous étions au monde, nous avons gaspillé, sûrement,
Notre temps dans des choses infâmes qui sont à blâmer ;
Nous avons mis notre force dans le monde, je le pense,
A servir tout à fait au péché très odieux.
Que nous servit d'être glorieux
Quand nous étions au monde, tous, et d'être vaniteux ?
Notre espoir était jactance, noblesse, être honorés,
Avoir les biens du monde, toujours être avides.
Que nous servit aussi, en particulier d'être
Parés, vêtus agréablement et d'humeur joyeuse,
Sans être économes pour notre corps, de manger beaucoup et de boire,
Beauté, force et rire, nourriture délicate et vin très fin ?
Pour ces choses nous avons la damnation extrêmement infamante,
Faibles, sans changement, coups d'aiguillon et tempête ;
Notre temps est perdu et passé, je l'atteste ;
Pour cela nous avons rigueur dans notre sort, et persécution.
Malheur à nous, Dieu ! quand nous fûmes créés, pour être réduits à cet état
Dans le feu vif sans rémission, après tout le fait du monde ;
Et sans doute si nous avions voulu nous n'aurions point été en peine ;
Au contraire, devant le roi du monde en gloire parfaite, au large. —
Tel est le chant, garde bien que tu ne le prononces ;
Partout quitte le péché avant d'aller là ;
Fais pénitence en ce monde, n'aie pas peur d'elle,
Ou une douleur est préparée à toi, immense, sans aucun doute.

genn pl. *ëu* (f. : *ur binigenn*), dim. *pinigennicg* pl. *-nnouïgou* ; l'A. *pénigénn* f., pl. *eu* pénitence, *pénigénnourr* pl. *-nerion* pénitencier (« mieux, et plus moderne, *Pénitancér.. cerion* ») ; *pénigénnereah* m. pl. *eu* pénitencerie.

7. Premier exemple certain de ce sens.

8. Ce mot est adj. ici, ce qui n'arrive qu'en moy. bret., je crois, bien que Pel. donne « *Meur-bet*, très-grand » et l'A. *merbétt*, *meurbétt* prodigieux. Il signifie « grand, très grand », et quelquefois « étrange, invraisemblable : *tra meurbet eu da cridiff* c'est chose difficile à croire J 68, cf. *tra bras ve* ce serait chose étrange (que...) 36 b ; mod. *un dra vras eo, en em gomporte... an anevalet... gant mui a onestis... eguet an dud* c'est une chose étrange que les animaux se comportent plus honnêtement que les gens, *Introd. d'ar vuez devot* (trad. par Ch. Le Bris), anc. éd. 349 (le texte franç. est différent ; dans « Ce n'est pas si grand cas de servir un prince en la douceur d'un tems paisible », Le Bris n'a pas manqué d'employer l'expression bretonne *ne d'equet un dra vas*, p. 422). Le Cath. traduit *meurbet* « g. tres, l. ualde » ; Maun. « grandement » ; Grég. donne *meurbed* très, *meurbèd* beaucoup (avec un verbe) : *e garet ara meurbèd* ou *meurbed èr c'har* il l'aime beaucoup, *meurbed*, van. *merbed* fort, grandement, *pinvidicq eo meurbed* il est grandement riche ; Rel ms. « *meurbet*, sup(erlatif) très, fort, *caer meurbet*,

A quement [1] maz eu muy an delectation,
En pechet hep quet sy, nan exultation [2] :
A quement se an poan : heman eu an canon,
Vndro á vezo muy, hac an punission.
Allas pez sotony, na pez melcony fall,
Euyt tra terrien [3], eu da den bout quen dall :
Maz dellez bizuicquen. bout yen en ancquen sall,
Corff hac enef de vroy [4], en poaṇ se hac en goall.
Dan propos Chrisostom [5], den prudom [6] renomet [7],
A goulen*n* ouz pep den, á quement so en bet :
Deffry vn question : am groa don estonet,
Hac ez eu quen parfond [8], na guell bout respontet.
Goulen ara pez spaç, á soulaç en plaç man :
Pligadurez en bet, hep penet na quet poan :
A guell bezaff affet : comparaichet ledan,
Dan poanyou dilouen, da bizuicquen quenan.
(f. 50) An pez guir á quiry á responty sigur,
Pemp mil cant bloaz haznat, so da pat dreist natur :

très beau, le plus beau ». Chal. a *meurbét* fort, très, grandement « guereusité aux environs de Vannes », *obeïssant meurbet* très obéissant ; l'A. *mer. bétt* beaucoup, *meurbétt* très, fort, grandement, *merbétt*, *murbétt* infiniment, *merbétt*, *meurbétt* prodigieusement, *yeine merbétt* très froid ; on lit en vans *-meurbed*, *-meurbet* (après des adj.) *Celt. Hex.* III, 8 ; V, 11, 15, 16 ; *caër meurbet* très beau, *Guerzenneu eit perhinderion santès Anna*, Vannes 1890, p. 8. Pel. explique *meur-bet*... « grand monde » ou « grand comme le monde » en citant de Davies « *Mawrbyd*, Armor. et Britannicè valdè magnus, ingens » ; je crois que cette dernière explication est la bonne, cf. *mawr byd* « the greatest imaginable », dans le dict. angl.-gall. de D. Silvan Evans, 1858 ; *ym mhell byd*, very far away, *ym mhellbell byd* at the far end of the world, dans son dict. gall.-angl. Au sens de « un grand nombre », ou « une grande quantité », on ne dit pas *meurbed*, mais *meur*, ou *ar-bed : meur a dra*, *meur a draou*, *ar-bed a draou* beaucoup de choses ; *meur a so anézo*, *ar bed a so anézo* ils sont beaucoup de personnes, *ar-bed a faut*, *meur a faut* il s'en faut beaucoup Gr., cf. *Gloss.* 5. Dans son Dict. fr.-bret., du R. explique la seconde syllabe de *meurbed* par *beza* être, et dans son dict. bret.-fr. par *bed* monde. La décomposition en **meur-pet* (grandement combien) donnée par Stokes, *Mid.-Bret. Hours* 86, par mon *Gloss.* 412, et par V. Henry, *Lexiq.* 201, se heurte à cette objection : on ne dit point **meurbet gwech* comme *nouspet gwech* je ne sais combien de fois.

1. Le lat. a : « quantum glorificauit se... tantum date illi tormentum ». Je ne vois pas d'autre exemple de cette locution *a quement...*, *a quement se*.

2. Mot nouv., du fr.

3. Le latin porte : « pro aliqua re terrena ». Cette forme ne s'était trouvée que dans *autrou terrien* « signeur terrien » ; *terrien* « g. idem, qui a terres » C. Gr. a *tèryen*, *terryen* terrien, -enne ; *térryen* terrestre, *ar barados téryen*, van. *er baraoüis téryen* le paradis terrestre ; *ar plijaduryou... téryen* les plaisirs terrestres ; *foënn téryen* « bon foin qui vient en des lieux qui ne sont arrosez par aucun ruisseau » ; *Proculer téryen*, « qui est responsable des tailles d'une Paroisse ». Cf. *terrian* seigneur terrien, v. 1056.

4. Mot inconnu, qui d'ailleurs ne peut être exact. Conséquence d'une

Plus est grand le plaisir
Dans le péché, sans aucun doute, et la joie,
Plus grande la peine, c'est la règle,
Un jour sera aussi, et la punition.
Hélas ! quelle sottise et quelle douleur déplorable
C'est, pour chose terrestre, à un homme d'être si aveugle
Qu'il mérite d'être à jamais glacé dans l'angoisse piquante
Corps et âme, certes (?) dans cette peine et dans le malheur !
A ce propos Chrysostome, homme sage renommé,
Demande à chaque homme, de tous ceux qui sont au monde,
Sérieusement une question, qui me rend fort touché
Et qui est si profonde, qu'on ne peut y répondre.
Il demande quelle durée de jouissance dans cette terre,
De plaisir au monde, sans douleur ni aucune peine,
Peut bien être comparée, de loin,
Aux peines horribles, à toute éternité.
Ce que tu voudras, vraiment, tu répondras, pour sûr :
Cinq mille fois cent ans, évidemment, qui sont un laps de temps plus [que naturel,

distraction, compromis entre *deffry* et *diuoe* ? La rime intérieure semble être en *e* (lire *egoall*).

5. Premier exemple de ce nom propre ; sa forme latine *Chrisostomus* se lit v. 211, 735. Grég. donne : « Saint Jan Chrisostôme. *Sant Jan Crisostom.* » Voici les autres noms propres nouveaux ou de forme nouvelle dans le *Mirouer : Aaron* 2 syl., v. 130; *Absalon* 135, *Achor* (sans doute Nachor) 128; *Agathon* 1275, 1299; *Alexaudre* (lis *-ndre*) r. *e* 127, *Alexander* r. *er* 271, Alexandre (*Alexander* P. 246 est à prononcer *Alexandr*, il a 3 syl. dont la 2e rime à *antr-e*; H. de la Villemarqué, à la fin du Dict. fr.-br. de Gon., donne comme nom de baptême *Alekzañder*); *Anianus* 141, *Auicenna* 131, Avicenne (le lat. porte *auicenna*); *Auygnon* Avignon 138, *Baruth* r. *ut* Baruch 183 (la plupart des éditions latines ont *baruch*, mais il y a *Baruth* dans celle de Jehan Petit, qui se trouve à la Bibl. Nat., Inv. D 21184); *Ecclesiastes* (l') Ecclésiaste 404, *Ezechiel* 807, *Galien* 131, *Ieremias* 539, *Hyeremias* 819 (c'est encore l'édition latine de J. Petit qui a ici *hieremias*, au lieu de *ihere*, erreur pour *ihero*[*nymus*] ; on lit *Hieremias* J 207 b); *Job* Job 167, 247, 263; *Iulius Cesar* Jules César 129 (sur *Iulius*, voir *Une poésie officielle en moy. bret.*, *Rev. de Bret.* 1912 et 1913); *Messyas* le Messie 821 (ailleurs *Messias*); *Nabuchodonosor* 128; *Nynyua* Ninive 435, *Platon* Platon (*Plato* C); *Porphirius* Porphyre 140, *Prosper* 195, *Salomon* 130, r. *om-* 403 (ailleurs *Salamon* domine, quoique écrit aussi *Salomon*; Grég. a *Salomon* et comme nom de personnages récents *Salaün*, qu'il donne à tort comme prononcé autrefois *Salaoun* ; J. Moal cite comme prénoms *Salomon*, *Salmon*, *Salaun*, les traducteurs de la Bible emploient *Salomon*); *Tullius* 139, *Virgilius* Virgile 142 (*Virgila* Gr., cf. *Gloss.* 560).

6. Mot nouveau, du fr. *prud'homme*.

7. Mot nouv., du fr. On lit *renommet* glorifié D 56 ; *renom* renom, réputation 113.

8. Ecrit ailleurs *parfont* ; voir v. 770.

Pe pemp cant mil, mil guez, pe'n pez á querez sur,
A parailly [1] diblas, dan poaniou bras assur.
Chede comparæson [2], han fæçon dissonant [3],
So entreze megoar, en lauar gant goarant :
Nedint quet vn moment : da nep á entent coant,
Dan poaniou æternal, en geal scandalant [4].
Quent se euel vn squeut, hac ez eu neubet [5] aç,
Ne compsaff goap na boul, ez tremen ho soulaç :
En comparaig dan poan, so gant an tan han sclaç,
En yffernou couen, bizuicquen hep quen graç.
Ha hoaz pan ve an spaç, han graç an soulaçou [6],
Egalet en bet man, dan saouzan an poaniou :
Ha'n poan da chom vn het [7] : da fet an pechedou,
Ha muy na chomhe quet, nepret en nep meton [8].
Ac eff na ve foll cref, da comps breff indeuot [9],
Leun don á sotony, ha melcony diot :
An aeil[10] gant eguile : mar choasse ez ve sot,
Er doen poan en tan fresq, á so bresq drouc escot.
Euyt vn dez á joa, en bet ma na ra soez,
Choasaff vn dez á poan, so saouzan hac anoez :
Rac an ancquen quenan : an poan á laz an froez,
An joa hac an ebat, gruet haznat á ratoez[11].
Pan eu[12] ancquen vn heur, pep feur nos pe beure,
Gruet dan corff gant torfet, hep remet na trete :
Ara ancouffnez[13] oll, oar vn stroll an holl joae,
En amser tremenet, pemdez bezet chede.

1. Mot nouveau, du v. fr. *pareillier* apprêter ; on ne connaissait que *apparaillaff* appareiller, préparer (*aparailha* Gr., *apparaillein* l'A. appareiller, t. de marine).

2. Premier exemple de ce mot, cf. *Gloss.* 115, et la note au v. 1673. Haut Trég. *koñparézon*.

3. Mot nouv., du fr. *dissonant*; c'est l'inverse de *consonant* juste, raisonnable.

4. Mot nouv., synonyme de *scandalus*.

5. Lire ici *neubeut*.

6. Premier exemple de ce plur.

7. *Vn het da*, cf. *ez tenno an bet... Vn fez dezy* elle attirera tous (pour les rendre) conformes à sa foi B 638 ; *a un hat dan dour* de même nature que l'eau 260 (*enn eunn oad gan-en-me* de même âge que moi, voir la note au v. 1766.)

8. Lire *metou*.

9. Mot nouv., du fr. *indévot*.

10. Cette diphtongue *ei* rime en *i*, comme en léon. *feiz* à *iliz*, etc., ce qui répugne aux autres dialectes. Cf. v. 2607, etc.

11. Ailleurs *e ratouez*, *a ratoz* ; cf. *Gloss.* 561 ; d'Arbois de Jubainville, *Études gramm.* I, 52*, 2, 64 ; Henry *Lex.* 230. Rel ms. a : « *Rât*, pensée, Reflexion, consideration, attention. *hep rât dim-me*, sans que J'y pense, unde, *Ratos* » ; « *Rât*, Ratier, qui a des rats, dont Les pensées sont outrées et extravagantes » ; « *Ratos*, *Ratoz* attention, consideration reflexion. dessein.

Ou mille fois cinq cent mille, ou ce que tu veux, sûrement,
Tu arrangeras, énormément, pour les grandes peines, certes.
Voilà une comparaison, et la façon discordante
Qu'il y a entre elles, je le sais, il le dit avec garantie :
Ce n'est pas un moment pour qui l'entend bien,
Près des peines éternelles, dans la geôle infamante ;
Au contraire, comme une ombre, ce qui est bien peu,
Je ne dis plaisanterie ni raillerie, passe leur jouissance,
En comparaison de la peine qui est avec le feu et la glace .
Dans les enfers affreux à jamais sans plus de grâce.
Et encore si la durée et la grâce des jouissances étaient
Égalées en ce monde à l'horreur des peines,
Et que la peine restât de même étendue que le fait des péchés,
Et que ne restât pas davantage jamais en aucune façon,
Est-ce qu'il ne serait pas très fou, à parler bref, l'impie,
Tout plein de sottise et de malheur insensé,
L'un avec l'autre s'il choisissait il serait sot,
Car souffrir la peine dans le feu vif est nettement mauvais lot.
Pour un jour de joie en ce monde, ne t'étonne pas,
Choisir un jour de peine, est tromperie et douleur ;
Car l'angoisse extrême de la peine tue le fruit
De la joie et du plaisir, (angoisse) ressentie nettement avec réflexion.
En effet la douleur d'une heure, en tout cas, nuit ou matin,
Faite au corps avec violence, sans pitié ni trêve,
Fait oublier entièrement à la fois toute la joie
Au temps passé ressentie chaque jour, voilà !

a Ratos, a dessein, exprès, non sans y penser, avec reflexion ». Le second de ces articles ne répond à aucune réalité ; il provient d'une étymologie que Pel. donne avec une louable hésitation : « C'est peut-être de là » (de *rât* pensée, etc.) « qu'on dit qu'un homme est Ratier, qu'il a des rats, lorsque ses pensées sont outrées, et extravagantes ». Pel. dit que « *Ratos* ou *Ratoz*... est le même que *Rât* avec une terminaison extraordinaire ». Il semble que ce soit un pluriel, mais cela n'explique pas le *t* : cf. *nadoez*, *nadoz* aiguille (*metou*, *mettou* milieu, moyen, présente une difficulté semblable, M. Pedersen y suppose une perturbation analogique et compare le fr. *moitié*, *Vergl. Gramm.*, I, 112). On peut objecter aussi les formes vannetaises *a ratoh*, *a ratouëh*, mais elles ne se trouvent que chez Grég. ; voir *Gloss.* 362, 421, etc.

12. Cf. v. 1303.

13. Ce mot, = *ancoffnez* Ca, *ancouffnez* Cms « oubliance », est ici syn. de *ancoffhat*, *ancouffhat* (*ancoũnhat* Maun., *añcouñhât*, van. *añcoat* Gr.) oublier ; lat. « cum soleat... in obliuionem mittere ». De même *accoffnechat* oubliance Cb = *añcounechaat*, *añcounec'hât* (van. *añcouëat*) oublier Gr. Cf. *buanegaez*, *-guez* courroucer, *-guez* se courroucer ; colère ; *buanequat* courroucer, *-ecat* contrarier (*buanéguez* f., van. *buhaniguéh* colère, *buanecqãat* se mettre en colère, *-ecqât* courroucer Gr.) ; *marheguez* chevaucher ; *dirigaez* « estre en sault » ; *lazrez* voler (*laërès*, van. *laëreah*, *-reh* Gr.) ; van. *bréhateah* embrasser l'A., *brehatât* Gr. ; *graleah* promettre l'A., *gratat* Ch. ms. ; *marhateah* marchander l'A., *marhattad Foër Veriadek* 13, 32. Voir *Gloss.* 359-393 ; *Ztschr. f. celt. Philol.* II, 518.

(f. 50 v) Pez eu oarse da den, dre'n nep [1] termen en bet,
Dellit hep euitaff, sigoaz dezaff affet :
Ent yffern*n* eternal : doen scandal poan calet,
Hep gallout caffout lem, ouz en em clem remet.
O pez tourmant antier, hueruder intollerabl,
Da pridiry dihæt, nepret nac eu tretabl [2] :
Na gant den nep heny : en studi mar dihabl,
Na guell bezaff sellet, nac estimet etabl.
Ma ne querez diuoe, dre caret Roe'n ploeou,
Renonciaff affet, nepret daz pechedou :
Les y da bihanaff, rac douigaff muy caffaou :
Er naz ve eternal, scandal en tefaliou.
Pridiry an tra man, ameux aman hanuet,
Endeues meur á den, lamet yen á penet :
Ha lecquet meur á lech : da dilesell pechet,
Rac aoun na vent en fin, dan jain trainet.
Pan ve lauaret dit, bout subiect [3] euidant,
Da bezaff bizuicquen, hep ancquen auenant :
En guelhaff guele quet : so en bet competant,
Hep anezaff flaig tam, euit nep mandamant.
Poan meur a quemerhes [4], pan prederhes en se,
Bout dit ret pep quentel, chom Sul goel ez guele :
Ne ves nepret hætus [5] : mar delicius ve,
Quent se ez ve poan bras, ouz conffat [6] an tra se.
Pebez oarse aray, nep ayay bizuicquen,
Dan cern*n* an yffernou, da doen poanyou couen :
Perpetuelement [7] : gourmant ouz ho cantren [8],
Goude fet pechedou, ho craou so dilaouen.
(f. 51) Yuez consideraff, studiaff am haual,

1. Lire *dre nep* ; cf. *Les nouv. signes orth.* 5.
2. Premier exemple de ce mot, du fr. *traitable*, cf. *Gloss.* 716.
3. Ce mot rime ici, non en *et* (cf. v. 905), mais en *it*, cf. J 117 ; voir *Gloss.* 666.
4. *Quemerhes* rime d'abord en *meur-*, puis en *-erhes*, puis en *-es* (*en se* prononcé *e se*). Cf. v. 537 ; 38.
5. Gl. ms. *lauouen* (= joyeux).
6. Lire prob. *couffat*.
7. Lire *-mant*. On ne connaissait que *perpetuel*, *-ual* perpétuel, perpétuellement, perpétuité ; mod. *daonet perpetuel*, damné éternellement, *Gwerziou Br.-Izel* I, 34. Le van. *berpét*, *perpét* toujours Ch., *berped* Gr., *berpétt*, *perpétt* l'A., *berpet Hist. sant.* 61, *prepet L'Aguilaneuf* 12, bas van. *berpet* doit être le moy. br. *bepret*, *bepred*, *pepret*, *pep pret*, mod. *bepret* Maun., *bep-pred*, *pepred*, *pa-pred*, *bo-pred* Gr., tréc. *bopret*, *bopet* (cf. la rime intérieure dans Doe Roe-n bro rouz saluo be-pret, B 162), altéré par l'influence de *perpetuel*.
8. On n'avait de cette époque que *quantren* persécution, tourment B 556. Grég. donne *cantren*, *cantreal*, part. *-rëet*, van. *cantren*, *cantreiñ*, part. *-ëet* « courir çà, et là, populairement, courailler » ; *cantreal*, *cantren*, p. *-ëët*, *-eet*, van. *cantreiñ* « errer, se promener çà et là, comme font les gens desœu-

Qu'a donc l'homme, par aucun moyen
De mériter inévitablement, trois fois hélas pour lui !
Dans l'enfer éternel de subir le scandale d'une peine dure
Sans pouvoir trouver, certes, en se plaignant, rémission ?
Oh ! quel tourment extrême, amertume intolérable,
Cruel à méditer, qui n'est jamais supportable,
Et qui par aucune personne, si rude qu'elle soit à l'étude,
Ne peut être considéré ni estimé justement !
Si tu ne veux, certes, par amour pour le Roi des peuples
Renoncer tout à fait, jamais, à tes péchés,
Quitte-les, du moins, par crainte de beaucoup de peines,
De peur que tu n'aies une éternelle confusion dans les ténèbres.
La méditation de cette chose que j'ai ici nommée
A retiré plus d'un homme, froidement, du châtiment,
Et a fait en plusieurs endroits délaisser le péché
De peur qu'ils ne fussent enfin traînés à la torture.
Si l'on te disait que tu serais obligé sûrement,
D'être à jamais, sans douleur, à l'aise,
Dans le meilleur lit qui soit au monde entier,
Sans en bouger du tout, pour aucune raison,
Tu prendrais grande peine quand tu réfléchirais à cela,
Qu'il te faudrait à tout moment rester dimanche et fête dans ton lit;
Tu ne serais jamais content, si délicieux qu'il fût,
Au contraire, tu aurais beaucoup de peine en pensant à cette chose.
Que feront donc ceux qui iront à jamais
Au cercle des enfers, pour souffrir des peines affreuses
Perpétuellement acharnées à les poursuivre ?
Après le fait des péchés, leur cachot est lamentable.
De plus considérer, étudier, ce me semble,

vrez », « roder » ; *cantreër* pl. *yen* « errant, qui se promene çà et l'à » ; *cantreér* pl. *yen*, van. *cantreour* pl. *yon*, *yan* « rodeur » ; Pel. *cantren*, van. *cantrign* « nom subst. qui signifie avec le verbe *Gra*, courir çà et là, comme les bêtes égarées, et ceux qui les cherchent » ; « le verbe ... est *Cantréi*... On dit *Cantréet a meus*, j'ai couru de côté et d'autre » ; Gon. *kañtréa*, « et par abus *kañtréal* et *kañtren* v. n. courir çà et là, errer, aller à l'aventure, rôder, vagabonder, *kañtréer* pl. *ien* celui qui court çà et là, rôdeur, vagabond, fainéant, homme sans aveu, f. *kañtréérez* pl. *ed* ; *kañtréérez* m. action de courir çà et là, de rôder, d'errer, vagabondage ; H. de la Vill. *kañtréer* aventurier, *kañtréuz* adj. aventureux ; Troude dit que *kañtreal*, *kañtren* ne s'emploie qu'à l'inf., et que *kañtreer* est peu usité ; du R. parle de « divagation » et de « divaguer », ce qu'il a dû tirer du dict. franç.-bret. de Gon., mais ces mots y sont pris au sens propre. En van., l'A. a *cantrein*, part. *-rétt* errer ; *cantréein*, *cantréale*, p. *-éétt* rôder ; *cantréourr* p. *-erion* errant, *cantréour* rôdeur ; Ch. ms. *cantré* se promener. En b. Corn., on dit *kañtren* et *kañtrenni* vagabonder. Cf. *Gloss.* 147 ; *Ztschr. f. celt. Phil.*, II, 510, 511, 513. Les registres paroissiaux de Spézet (Finistère) ont, comme nom de famille, un autre dérivé *Cantreat* 1564, 1586 (et *Cantrat* 1585).

An poanyou an yffern*n*, pere so æternal :
Arahe den membry : creff deffri peur rial,
Da stourm an azrouant, gourmant [1] leun á scandal.
Ouz pridiry pep lech, mar bez trech an pechet,
Dan yffern*n* en tan flam, ez viher condaffnet :
Da bezaff bizuicquen : en ancquen ha penet,
Pep tu perpetual, en vn geal calęt.
Yuez scler pridiry, he imperfection [2],
A retre den membry, á delectation :
An bel [3] he contredy : he persuasion [4],
Guelet nac ynt dimpny nemet deception.
Seder vn magueres, hac vn tiegues fur,
Pan fell dezy tizmat, dizon [5] he croeadur :
Gant vn tra hueru á blas : quent eguet é pastur,
He diou bron*n* a lardo, tro oar tro me so sur.
Ha quent drez duy riel, an buguel ho goelaff,
Da pridiry dien, á certen he denaff :
Neuse gant an hueruder : heruez maz prederaff,
Pep tro he leso hy ha he renonciaff.
Euelse pridiry, pez eu eternite,
Da doen ancquen ha poan, hep donet ahane :
Meurbet ez eu hueruder : da nep en prederhe,
Na da vanite quet, an bet eff ne crete.
Guelet en vn neubeut, euel squeut hep breutat,
Ez tremen glan an test [6], han fest he majestat
Hac en neubeut amser, seder ma ne rer mat,
Ez dellezer hep mar, glachar dihegarat.
(f. 51 v) Lech mat dre'n relataff, euyt disprisaff ve,
An bet man damany, gant he prosperite :
Ent fier pridiry : pez eu æternite,
Hac an poanyou cruel, so padel euelse.
Yuez he pridiry, heruez maz studiaff,
Ara meur á heny, hep muy contrediaff [7] :

1. Ce doit être par hasard qu'on a la rime *-ourm ...-ourm-ant*, séparée par *-ant* ; cf. v. 2643, etc. Le cas du v. 2656 est différent.

2. Premier exemple de ce mot, cf. *Gloss.* 335. Gr. donne *dibarfededd*, van. *dibarfecion* pl. *-nnëu* ; l'A. *dibarfection*.

3. Lire prob. *bet*.

4. Mot nouv., du fr.

5. On ne connaissait que l'autre inf. *dizonaff*, voir *Gloss.* 190. Maun. a *dizouna* sevrer ; Gr. *disóna*, van. *disóneiñ* id. ; *disónidiguez*, *disón*, *disónadur* l'action de sevrer ; Pel. *dizoûna* et « selon le nouveau Dictionnaire *Dizon* » sevrer, Rel ms. *dizon*, *dizoun*, *dizouna* id., *dizounet* sevré ; Gon. *dizouna*, « et par abus » *dizoun* sevrer ; fig. priver, frustrer qqn de qch. ; *dizounadur* m. action de sevrer, sevrage ; *dizounidigez* f. id. ; Trd. *dizoun* sevrer ; Mil. ms. : *me ho kaso da di ho mamm goz da zizoun* (je vous enverrai chez votre grand' mère pour vous sevrer) ; du R. *dizouna*, *dizoun* sevrer ; *dizounadur* m.

Les peines de l'enfer, qui sont éternelles,
Ferait l'homme, j'en réponds, fort sérieusement, très vigoureusement
Combattre le démon acharné, plein de malice,
En réfléchissant partout que, si le péché est vainqueur,
A l'enfer dans le feu flamboyant, on sera condamné,
Pour être à jamais en angoisse et châtiment
De tout côté perpétuellement en une geôle dure.
De plus, la claire pensée de son imperfection
Retire l'homme, j'en réponds, du plaisir
Du monde, de sa tyrannie, de son influence,
Vu que tout cela n'est pour nous que déception.
Sûrement, une nourrice et une ménagère sage,
Quand elle veut promptement sevrer son enfant,
Avec une chose amère de goût, avant de l'allaiter,
Graissera ses seins tout autour, j'en suis sûr ;
Et dès que viendra, avidement, l'enfant en pleurant
A penser, bien entendu, à la téter,
Alors à cause de l'amertume, d'après ce que je crois,
Chaque fois il la laissera et y renoncera.
De même, penser à ce qu'est une éternité
A souffrir douleur et peine, sans en sortir,
C'est tout à fait chose amère pour qui le méditerait,
Et à la vanité du monde point il ne se fierait,
Vu qu'en peu (d'instants) comme l'ombre, sans contredit,
Passe toute la teneur et la fête de sa majesté
Et qu'en peu de temps, sûrement, si l'on n'agit bien,
On mérite sans aucun doute, un chagrin cruel.
Ce serait un bon moyen, comme je le rapporte, pour mépriser
Ce monde immense, avec sa prospérité,
Que de méditer hardiment ce qu'est l'éternité
Et les peines cruelles, qui sont durables ainsi.
Aussi cette pensée, comme je crois,
Fait à plus d'un, sans aucun contredit,

sevrage ; *dizounerez* f. pl. *ed* sevreuse, femme qui sèvre. On dit à Beuzec-Cap-Sizun *dizoñn* sevrer (J. Francès) ; en Trég. *dizona*, *didona*, *didoñnañ*, *didoñn* sevrer ; faire perdre une habitude ; *eur c'hoz lé 'zou diés dë didoñn* un vieux veau est difficile à sevrer, se dit à Trévérec à propos d'un ivrogne, etc. En b. van. on dit *dizonein*, *dizoñnein* sevrer. Ch. ms. donne *dizonnein*, *dizinein*... *forhein*, « ce dernier est le meilleur ». *Dizinein* est dû à une étymologie populaire (ou savante) d'après *dinein*, *denein* téter (Ch. ms.), cf. v. 2628.

6. Ce mot, assez souvent difficile à interpréter, paraît être ici le correspondant du fr. *texte*. La majesté, la pompe dont il s'agit est celle du monde.

7. Mot nouv., formé sur *contredy* contredit, voir *Gloss.* v. *bahu*, *interdy* ; *Ztschr. f. celt. Phil.*, II, 399.

Da ober pinigenn, en glenn quent gourfennaff [1],
A pep tu é buhez, yuez na finuezaff.
Pridiry bezaff ret, doen penet en bet man,
Da disfaçaff [2] affet, pechet a caoudet glan :
Pe bezaff bizhuicquen, en ancquen hac en poán [3],
En cernn an yffernou, en caffaou ha saouçan [4].
Me caffe ez ve foll, pe an oll dimolhe [5],
Monet da poaniou bras, diblas nep á choasse :
Ha bout dezaff gallout, euyt miret [6] oute,
Ouz amant [7] é pechet, en bet na doetet se.
Holl penet an bet man, noman na he poanyou,
He holl langour gourmant, gant he holl tourmantou :
A saff [8] he holl trauell, bet meruell he bellou [9],
Ha da pep compaignun, disaçun he yunou[10].
Pan vent comparaget, en respet competant,
Dan poaniou so cn[11] tan flam, perpetualement[12] :
Scaff meurbet hep quet mar, me lauar gant goarant
Ez vent caffet chede, na ne ve pourneant.
Rac se nep á ve quet, inclinet[13] entre daou,
Da seruichaff dan bet, pepret han pechedaou :
A pourchaç pep fæçon, delectationou[14],
Hac á tech bet meruell, he bell he trauellou[15].
(f. 52) Mar menn ho euitaff[16], n'o excludaff[17] affet,
Prederet glan an Barnn, quent he bezaff starnet :
Han poaniou ynfernal[18], so æternal calet,
Pere dan pechezrien, hep quen so ordrenet.
Hac ouz hir pridiry, adeffry ancien,

1. On n'avait pas d'exemple de ce mot, dérivé de *gourfenn* fin (gall. *gorphen* fin ; finir ; corniq. *gorfen* fin, *gorfen*, *gorfenna*, *gorfenne* finir ; v. irl. *forcan*, *forcenn* fin, *-foircnea* il finit).

2. *Disfaçzaff*, *Gloss.* 178 ; cf. *Dict. étym.*, v. *diffaçzaff*. Gr. donne *difaçza dispaç* effacer, rayer, *difaçza*, *dispaçz* biffer ; *difaçzapl* effaçable ; *difaçzadur* effaçure, rature. Le *b* se trouve aussi dans *dispacc* effacer C*b*, v. *pentaff* ; cf. *Gloss.* 471, 472.

3. Lire *poan*, cf. v. 2058.

4. Lire *saouzan*.

5. L'expression paraît rendre le lat. « nisi omnino fuerit mente alienatus ». On aurait attendu *dirollhe*, de *dirolla* se débaucher, mener une vie déréglée Gon., etc., cf. *Fut* (lis. *Tut*) *Foll dyroll* « nation folle et déréglée » Gw. cité par Pel. ; mais cela ne suffit pas pour écarter *dimolhe*. La ressemblance du bret. *esmoli* diminuer, parlant d'un mal, v. fr. *esmolir*, *esmollir*, amollir (*Notes d'étym.* 120, *Ann. de Bret.* XX, 500) est imparfaite, mais le verbe *dimol-*(*aff* ?) paraît être aussi un emprunt : cf. v. fr. *demoler* disloquer, déboîter ; *desmolé* déformé, abîmé.

6. Peut-être l'auteur avait-il pensé, pour la rime qu'on attend ici, à l'autre inf. *mirout*, qui n'est attesté que plus tard. La terminaison *-out*, fréquente surtout en cornouaillais, remplace souvent *-et*, et un *i* précédent semble la favoriser ; cf. *Rev. Celt.* XI, 470 ; *Ztschr. f. celt. Phil.* II, 503,

Faire pénitence sur la terre, avant de finir
De toute façon sa vie, et aussi la terminer,
La pensée qu'il faut souffrir pénitence en ce monde
Pour effacer tout à fait le péché, de tout cœur,
Ou être à jamais en douleur et en peine
Au cercle des enfers, en deuil et surprise.
Je trouverais qu'il serait fou ou délirerait complètement
Celui qui choisirait d'aller à de grandes peines horribles,
Quand il aurait le pouvoir de les éviter
En expiant son péché en ce monde, n'en doutez pas.
Toute la souffrance de ce monde ici-bas et ses peines,
Toute sa langueur dévorante avec tous ses tourments,
Sur pied tout son souci jusqu'à la mort, et ses luttes
Et, pour chaque compagnon, ses jeûnes rebutants,
Si on les comparait avec appréciation convenable,
Aux peines qui sont dans le feu flamboyant, perpétuellement,
Très légers sans aucun doute, je le dis avec garantie,
On les trouverait, voilà, et ce ne serait pas sans raison.
Aussi celui qui serait enclin, en attendant,
A servir le monde toujours, et les péchés,
Qui poursuit de toute façon les jouissances,
Et qui fuit jusqu'à la mort, la lutte et les soucis (de ce monde),
S'il veut les éviter et les exclure tout à fait,
Qu'il médite bien le Jugement, avant que celni-ci soit préparé,
Et les peines infernales, qui sont éternellement dures
Et pour les pécheurs seulement sont ordonnées.
Et en méditant longuement, sérieusement longtemps

504. Gon. n'a que *mirout* ; Trd. le donne seulement comme cornouaillais.
7. On n'avait que les autres infinitifs *amantaff*, *amantifu*. Voir v. 2713.
8. Litt. « debout », cf. *an croas am crougas... Am saff gant laur* la croix qui me suspendit tout droit avec douleur P 280. Faut-il voir dans cette rime de *saff* à *la-ur* un indice de la prononciation moderne *sâ*, ou d'un plus ancien **lav-ur* ? Maun. donne *en e sao* (il est) debout ; Gr. *èn e sa, èn e sav, èn e sao ; var sav, var sao, var sa* ; Gon. *enn hé zâ, war zâó*.
9. Premier exemple de ce pluriel.
10. Premier exemple de ce plur., cf. *Gloss.* 340 ; *yunyou, yunou*, van. *yunëu* Gr., *iuniou* Gon., *yunieu* l'A.
11. Lire *en*.
12. Lire *-mant*.
13. Mot nouv., du fr. *incliné* ; cf. *inclination* g. id. *Gloss.* 335 ; *anclinet* poussé (à croire) D, *Gloss.* 29.
14. Premier exemple de ce plur.
15. Premier exemple de ce plur., cf. *Gloss.* 711.
16. Ecrit *euitafu* H, *Gloss.* 228.
17. Mot nouveau, du fr., cf. *conclut* et *concluaff* conclure, voir v. 1265 2688, 2704.
18. Ecrit ailleurs *infernal*, voir *Dict. étym.* v. *iffern*.

Hep coll á eol franc, ez gouzaffo ancquen :
Hac á enep pechet, stourm pepret ma cret plen,
Dre aoun rac an poaniou, en yffernou couen.
Guell eo oarse breman, en bet man doen poaniou
Quent meruell en bell tenn, ober pinigennou :
Ha maz aher goude, hep esmae dan joaou [1],
Pepret da guelet Doe, diuoe roe an ploeou.
Eguet na ve brema, caffout joa hep laur,
Eol an corff de grat, pep stat he pligadur :
Ha goude bout daffnet, milliguet á het stur,
Hep gaou en poaniou bras, astriff diblas [2] assur.
Breman oarse certen, ve da den pep heny,
Pridiry en bet man, an poan man damany :
Dre contemplation, dison hep essony,
A calon estonet, quent eguet monet dy.

CONCLVSION.

Dre'n pez ameux compset, ha prezeguet detal
Ez guell bezaff affet, concluet ahet stal,
An poaniou ho bezaff [3], horriblaff [4] dihaual [5],
Chaingus [6] outragus creff, da pep eneff teffal.
Ha scler ho pridiry, dre contemplation,
(f. 52 v) Ha confat [7] an pechet, pepret he garredon :
A tenn meur aheny, dre guir dcuotion [8],
A hent maz ententy, deffry daffnation.
Goude se concluaff, araff hep tardaff muy,
Ez eu prest mil eston [9], pep fæçon sotony :
Da den renonç dan mat, é grat hep laquat sy,
Ha dius bizhuicquen, ancquen ha vileny.
Hep fin da nep neny [10], na consolation,
Na spes caffout desir, diouz Doe roe'n tir guirion :
Quentse tenn chadenet, en tan manet cret don,
En glachar bet nary, ha desolation [11].

1. Lire *joaeou*.

2. Prononcé *divlas*, où *div-* rime à *striff*. Une rime semblable, mais nécessaire, se trouve B 716 : *hastiff ha diblas*, et J 78, où nos deux mots sont estropiés : *A hast hac astir* (var. *astirv*) *ha diablas*, lire *astriff ha divlas* avec violence et cruellement. C'est probablement l'écart de l'écriture étymologique *diblas* et de la prononciation qui a amené cette déformation (d'après le fr. *diable*) ; de même dans le dérivé *diablasder* infamie J 97 b, = *dyufflaster* Nl 217.

3. Litt. « les peines, leur être », c'est-à-dire en angl. *the pains' being*. Le latin n'avait pas donné l'exemple de ce « que retranché » : « Patet ergo... quod multiplex est... infernalis pena ».

Sans rien perdre, de bon cœur il souffrira la douleur,
Et contre le péché combattra toujours, crois-moi bien,
Par peur des peines dans les enfers horribles.
Il est donc mieux de souffrir maintenant en ce monde des peines,
Avant de mourir en dure lutte, faire des pénitences,
Et qu'on aille ensuite sans émoi aux joies
Pour voir toujours Dieu, le souverain des peuples,
Que ne serait d'avoir maintenant joie sans chagrin,
La volonté du corps à son gré de toute manière et son plaisir,
Et après d'être damné, maudit continuellement,
Sans mentir, dans de grandes peines, fort amères assurément.
C'est maintenant donc, certes, que toute personne devrait
Méditer en ce monde cette peine immense,
Par la contemplation, tranquillement, sans répit,
D'un cœur épouvanté, avant d'aller là.

Conclusion.

Par ce que j'ai dit et prêché fermement
Il peut être tout à fait conclu, certes,
Que les peines sont très horriblement diverses,
Variées, fort mordantes pour chaque âme ténébreuse,
Et, évidemment, les méditer par contemplation
Et se souvenir du péché, toujours, et de sa récompense
Tire plus d'un, par vraie dévotion,
Du chemin, pour que tu l'entendes sérieusement, de perdition.
Ensuite je conclus sans plus tarder
Que c'est bien mille fois étonnant, toute sorte de sottise
A l'homme de renoncer au bien de son plein gré, sans doute,
Et de choisir à jamais douleur et infamie
Sans fin pour personne, ni consolation,
Ni avoir bonne grâce de Dieu le vrai roi de la terre,
Au contraire, durement enchaîné, resté dans le feu, crois bien,
En douleur éternellement, et désolation.

4. Ce superl. est *orriplaff*, B 470. Voir v. 1408.
5. Ecrit *dihauall* dissemblable *Cb*, cf. *Gloss.* 169.
6. Nous avons vu, v. 2301, une autre forme de ce mot, = *ceñchus, ceiñchus*, van. *chanchus, chanjus* changeant Gr. ; sur le *c*, cf. *Rev. Celt.* XV, 389.
7. Lire prob. *coufat.*
8. Lire *deuotion.*
9. Litt. « mille étonnements », grand sujet d'étonnement ; voir *Gloss.* 417 ; *Etudes d'étym. bret.* XX, 14 (*Mem. Soc. ling.* XII, 308, 309).
10. Prononcé ici *hiny* ; cf. v. 45, etc.
11. Mot nouv., du fr. Van. *hum desole* désole toi *Choæs* 202 ; h. Trég. *dezoled e,* il est désolé ; *n'im dizoles ket* ne te désole pas.

(f. 53) *De la Gloire, De Paradis*[1].

EN peuare fin terminaff,
A gruiff chetu, ha concluaff,
An yoaou muyhaff, ne raff gaes[2]
Ha gloar an ty celestial,
Gant roe'n bet ordrenet detal,
A stat real en è pales,
Pe heny gloar me'n goar certes[3],
A ten*n* meur aheny lies,
A pechet expres he lesell[4],
Quent monet an bet ent seder,
Hac ara auant[5] tout antier,
An holl drouc ober quent meruell.
Mat ez dle den certen me'n sell,
Lesell pechet ha techet pell,
Ha creff ez fell[6] pan guell pellat
Nen les apret : quent eguet coll,
Ha heul Roe'n ster, heruez è roll :
An oll dan oll, à eol mat.
Mar deu[7] den certen, nep heny,
A les cannaff, ha lazaff muy,
Ha pep drouc study, special :
Er na coezhe berr, en error[8],
Ha coll à certen, è enor :
A cor na madou temporal.
(f. 53 v) Dre ræson, so muy peur rial,
Ez dlehe seder general,
Lesell pep scandal didaluez :
Er na coezhe deffry riel,

1. Les strophes qui suivent sont du même rythme que les 5 qui commencent l'ouvrage. Mais tandis que les 2 premières de celles-ci sont seules liées par la rime finale, cette reprise devient maintenant la règle. Ainsi sont groupées les str. 1-3 ; 4-6 ; 7-9 ; 10-12 ; 13-15 ; 17-18 ; 19-20 ; 21-22 ; 23-24 ; 25-26 ; 27-28 ; 29-30 ; 31-32 ; 33-34 ; 35-36 ; 37-38 ; 39-40 ; 41-42 ; 43-44 ; 45-46 ; 47-48 ; 49-50 ; 51-52 ; 53-54 ; 55-56 ; 57-58 ; 59-60 ; 61-62 ; 63-64 ; 65-66 ; 67-68 ; 69-70 ; 71-72. Seule, la str. 16 (v. 2793-2798) est isolée.

2. J'ai proposé, avec doute, de tirer ce mot (écrit *gæs*, v. 3370), du v. fr. *gavois*, faute pour *gabois*. Parmi les rapprochements qu'avait faits H. de la Villemarqué, se trouve le v. catalan *gaeza* gaîté, qui donnerait lieu à moins de difficultés phonétiques, en supposant un v. fr. **gaiesse* = prov. *gayeza*, ital. *gaiezza*. Nous avons vu, à propos du v. 1172, les deux dérivés *gædery* et *gæry* amusement ; ce dernier vient du fr. *gayerie* plaisir,

De la Gloire du Paradis.

Par la quatrième fin je terminerai,
Voilà, et conclurai :
Les joies très grandes, je ne plaisante pas,
Et la gloire de la maison céleste
Par le roi du monde ordonnée soigneusement
Avec pompe royale dans son palais ;
Laquelle gloire, je le sais, certes,
Tire plus d'un, souvent,
De péché expressément, et il le laisse
Avant de quitter le monde, sûrement,
Et il donne satisfaction toute entière
Pour toute mauvaise action avant de mourir.
L'homme doit bien, certes, je le vois,
Laisser le péché et fuir loin,
Et il a grand tort, quand il peut s'éloigner,
S'il ne le laisse vite avant de se perdre,
Et ne suit le roi des astres, selon son pouvoir,
Du tout au tout, de bonne volonté.
Si l'homme, certainement, quel qu'il soit,
S'abstient de battre, et de tuer encore,
Et de tout mauvais traitement caractérisé,
De peur de tomber bientôt en danger
Et de perdre certainement son honneur
Tout à fait, et ses biens temporels,
Pour une raison qui est beaucoup plus puissante
Il devrait, pour sûr, entièrement
Laisser tout scandale fâcheux
De peur de tomber, bien sérieusement,

volupté. *Gæus*, *gaeus* gai, joyeux, v. 2524, *Gloss.* 250, doit aussi être comparé à l'adv. v. fr. *gaieusement* gaiement.

3. La première syll. rime ici en *ar* ; cf. *Gloss.* 102 ; *Sur l'étym. bret.* XVIII, 5 (*Rev. Celt.* XXV, 266).

4. Litt. « et le laisser ». Construction embarrassée : quand un infinitif remplace ainsi un autre mode, le sujet est d'ordinaire le même que pour le verbe précédent (cf. v. 2630).

5. Seul exemple de ce mot ; ce doit être une faute pour *amant*, voir v. 2654 ; *Dict. étym.* s. v., et *Gloss.* 23. Gr. donne *amand* amende, peine pécuniaire ; *amand enorapl* amende honorable ; l'A. *amande* m. pl. *-deu* amende (*Sup.*) ; *amantein* « amander de prix ».

6. Prononcé ici *ef fell*, comme c'est écrit B 169.

7. Cf. *mardeu* v. 1815, 1891 ; voir v. 1303.

8. Je n'ai pas noté ailleurs d'emploi semblable de ce mot. Le latin porte simplement : « Si homo se refrenat ab homicidio vel consimili opere criminoso ne perdat temporalia ».

A yoa an ty celestiel,
A stat padel. gant an aelez.
Er nep a delch hent falsentez,
Nen deuezo rann en anhez
Maz eux nos dez leuenez bras,
Ha nep en enor dre ordren
Doe ho logo ne vezo quen,
Euel plen nep ho dazprenas.
Yoa souueren da pep heny,
Eu Doe roe nouar, bet nary,
Drez eu deffry glorifiet.
Hac è guelet louen en faç,
So yoa muihaff, à caffaff aç :
En è graç, gant soulaç placet.
En e sort gloar, me n goar [1] parfet,
Nac [2] eno ne antreo quet :
Nep so souillet gant pechedou.
Quentse pep guis forbanisset [3],
Vezont anezy milliguet :
Da doen penet dre ho fætou.
(f. 54) Sot ez caffaff, ne compsaff gaou,
Eu map den en è termeniou :
Ober euffrou na traou vaen.
Pe dre re à pell ez guell muy,
Lesel an gloar bete nary :
Hep antren enhy [4] bizhuicquen.
Da prezec an gloar man hanuet,
Nedeu ma yngynn [5] quen pingnet :
Maz galhenn quet he repetaff.

1. Ecrit *mengoar*, v. 672, *me'n goar* 1902. Cf. *me n lauar* je le dis 2823 (*men lauar* 3349); *Roe n ster* le roi des astres 2826, *Roe n tron* le roi du ciel 3230, etc.; *n* sans apostrophe ne se trouve que dans cette 4e partie (*Les nouv. signes orthogr.* 12).

2. Inversion peu commune : ce *nac* (l. neque) devrait être au commencement de la phrase.

3. On n'avait que l'inf. *forbany* N 38, dont le part. devait être *forbanet*, la forme nouvelle suppose un inf. *forbanissaff*; cf. *bannissaff* id., p. *bannisset*. Grég. a *forbanna* et *forbanniza*, van. *forbanneiñ* et *forbanniçzeiñ* bannir, exiler; *forban* pl. *ed*, *idy* banni, exilé; id. et *preyzer-forban* p. *-eryen-forban* forban, pirate qui attaque amis et ennemis; *forbannidiguez*, *forbannérez*, *forbannadur* bannissement, exil; Châl. *forbannein*, *forbannissein* proscrire, Ch. ms. *forbannein* id., *forban* banni; l'A. *forbannein* bannir, *forbannereah* m. pl. *eu* bannissement; *forban* pl. *-nnétt* forban; corsaire. Cf. *Ztschr. f. celt. Phil.*, II, 398, 399.

4. Ce mot montre que *gloar* était fém., genre donné par Grég., Gon., Trd. Dans le Cantique du Paradis, on lit *ar c'hloar*, *Barz. Br.* 515; Henry, *Kanaouennou santel* 1842, p. 94, et *Kantikou* 1865, p. 73; Roux, *Mellezour*

Hors de la joie de la maison céleste,
De l'état durable, avec les anges.
Car celui qui tient la voie de fausseté
N'aura point part à la demeure
Où il y a nuit et jour grande félicité,
Et ceux qu'avec honneur, régulièrement
Dieu logera, c'est bien vrai;
Comme celui qui les racheta entièrement.
Joie souveraine à chacun
Est Dieu le roi de la terre, à jamais,
Comme il est sérieusement glorifié,
Et le voir heureusement face à face
Est la joie la plus grande, je crois bien,
Dans sa grâce placé avec bonheur.
Et dans une telle gloire, je le sais pertinemment,
Là n'entreront pas
Ceux qui sont souillés de péchés,
Mais de toute façon ils en seront
Exclus, maudits,
Pour supporter la peine de leurs actions.
Je trouve qu'il est sot, je ne dis pas de mensonge,
Le fils de l'homme dans ses actes ;
De faire des œuvres et des choses vaines
Pour lesquelles il peut ensuite loin
Laisser la gloire éternelle
Sans y entrer jamais.
Pour prêcher la gloire ici nommée
Mon esprit n'est pas si élevé
Que je puisse la reproduire,

an eneou, 1845, p. 204, mais on prononce en haut Trég. *ar gloar*. L'A. donne *gloére* m.

5. Cf. v. 386. Ecrit ailleurs *inging*, *ingingn*, ce qui justifie ces rimes en *-ign-*, à côté de la variante *inginn* r. *-in-*, B 435. Maun. a *ingin* engin ; *iñgin*, *igin*, *igign* pl. *ou* engin, machine ; *igin* pl. *ou* « engein, petit vaisseau de bas bord » ; *guëll eo igin eguid nerz* « mieux vaut engein, que force » ; *igin da forgea*, *igin da invénti* invention, facilité d'inventer ; *iñgigner*, *igigner* p. *igignéryen*, van. *igignour* p. *yon* ingénieur ; *iñgignus*, *igignus* ingénieux ; Gon. *ijin*, *iñjin* m. adresse, industrie, ruse, artifice ; machine ; invention ; *-uz* adroit, industrieux, ingénieux, rusé, artificieux ; *ijina* inventer, *ijinaat*, rendre ou devenir fin, rusé, adroit (on attendrait *ijinusaat*) ; *ijigner*, *ijignour* pl. *ien* ingénieur ; entrepreneur ; inventeur ; Mil. ms. *ijiner* (*izigner*) ingénieur ; *izign*, *ijin* m. adresse, génie, machine ; du R. *ijin*, *izign* m. pl. *ou* adresse, génie ; *ijinuz*, *izignuz* industrieux ; *izinier* inventeur ; *izignuz* fin, rusé. On dit en Trég. *ijina* imaginer ; *stummet ijinus* façonné habilement ; et (selon M. Even) *izigner* intrigant. Sur *z* pour *j*, cf. *Rev. Celt.* XV, 389, 390 ; *Notes d'étym.* n° 5. Ch. ms. a *ingen*, *angein* engin ; l'A. *inginnour* p. *-nerion* ingénieur. On dit en b. van. *fal ijin* enfant méchant, de mauvais caractère.

Nemet dre gret an Speret-glan,
A rohe diff graç en plaç-man :
Da comps glan an darn*n* bihanaff.
Er bezcoaz calon he contaff [1],
Na lagat guelet à credaff :
Ne gallas scaff bihanaff yoa.
Na scouarn*n* mar dreu è [2] cleuet,
So gant Doe da den ordrenet :
Mar car è caret en bet ma.
Na negon*n* quet parfet petra [3],
Anezy à contiff muyha [4] :
Poset [5] noma ez oa ma hoant.
Dre amour ma nem sicour Doe,
Da comps hep mar darn*n* an doare :
Aoun ameux na ve pourneant.
(f. 54 v) Hoguen certen dre testeny,
An scriptur glan hep saouzan muy :
Darn*n* anezy à studiaff.
Nonobstant da prouff nac ouff din,
Da comps an matery diuin :
A pleuyn na de terminaff.
En fæçon vn dall ez gallaff,
A lyu [6] aue pront ouz contaff :
Hep è santaff n'e aznauout.
Euelse yscuit recitaff,
Darn*n* an yoaou an ty muihaff :
A prederaff ne lacquaff dout.
Nedeu dan cloar agoar par tout,
Pe oar pep tro à dle gouzout [7] :
Hep à se bezout [8] en doutanç.

1. Cette rime de *-on* à *-ont* est exceptionnelle.
2. Il faudrait *he*.
3. On a ajouté un tréma sur l'*e*.
4. Je n'ai pas noté d'autre exemple de cette variante sans *ff*.
5. Ce mot ne se trouve que là, et au v. 2793, qui est moins obscur. Ce doit être le franç. *posé*, d'où « supposé », étant admis que.
6. Ecrit ailleurs *liu*, *lyou*, etc. ; mot masc. comme on le voit au v. suivant, cf. *Gloss.* 369. Maun. a *liou* couleur, encre, *liva* teindre ; Gr. *liou* p. *livou*, van. *liv*, *liü*, *lihu* couleur, anciennement *liff* p. *ou* ; *liou*, *liv* p. *livou*, van. *liv* p. *ëu*, *liüeu* id., *lyou*, van. *lyü* teint ; *liva*, van. *liüeiñ* donner couleur à, colorer, teindre, peindre, anc. *liffaff* ; *liffet*, *livet* peint ; *lyvaich*, *lyvérez*, *lyvadurez*, *lyvadur*, van. *liüreh* (lis. *liüereh*) teinture, action ou façon de teindre, *livadurez* coloris ; *livadur* peinture ; *lyvèr* p. *-éryen*, van. *lyüour* p. *-üerion* teinturier f. *lyverès* p. *-esed*, « on écrivoit, *lyffer*, *lyffour* » (sur ces formes données comme anciennes, voir *Gloss.* XX, XXI) ; *liver* p. *-èryen* peintre ; *livus* colorant, qui donne la couleur ; Pel. *liou*, *liw* s., *liwa*, *liva* v. ; *liwer* teinturier, peintre (R[el] ms. *liveur*, *liwer*) ; *liwat* (et non *-ad*,

Sinon par l'inspiration du Saint-Esprit
Qui me donnerait la grâce en cet endroit
D'en bien exposer la plus petite partie.
Car jamais cœur ne put la conter
Ni œil voir, je crois,
Certes, la plus petite joie
Ni oreille si joyeuse l'entendre,
(Elle) qui est par Dieu à l'homme réservée,
S'il veut l'aimer en ce monde.
Et je ne sais pas bien ce que
J'en conterai de préférence ;
Quoiqu'ici ce fût mon désir,
Si Dieu ne m'aide, par amour,
A dire, sans doute, une partie de la chose,
J'ai peur que ce ne soit en vain.
Mais certainement, par le témoignage
De l'Écriture Sainte, sans aucune erreur
J'en étudie une partie ;
Cependant, à l'épreuve je ne suis pas digne
De traiter la matière divine
Avec garantie, ni de l'achever.
Je puis, à la façon d'un aveugle
Qui serait prompt à parler de couleur
Sans la sentir ni la connaître,
Ainsi rapidement décrire
Une partie des joies de la maison très grande
Que je médite ; je n'en fais pas de doute ;
Non pas aux clercs qui sont savants en tout
Ou qui sur chaque sujet doivent savoir
Sans en être en embarras ;

Gloss.), sing. *liwaden* une couche de couleur, une teinture, une trempe (Rel ms. id.) ; *liwog*, *liwec* coloré ; Gon. *liou*, *liv* s. m. pl. *livou* ; *livad* m. pl. *ou* couche de couleur ; *livadurez* f. action de colorer, teinture, peinture ; *livek* coloré, qui a un beau teint, adj. et s. m. pl. *-eien* ; *livuz* colorant ; Trd. *livek* (étoffe) qui a bon teint ; du R. *livadik* m. pl. *-igou* petite couche de peinture ; D. Malgorn *liouach* préparation spéciale pour la teinture des étoffes (cf. *livach* peinture d'un vaisseau, *Barz. Br.* 561). En Trég. *livach*, *liouaj* peinture ; *liouer*, *liouar* peintre ; *liou*, *lí*, pl. *livio* couleur ; *n'emañ ket en e liou* il n'a pas bonne mine, *distrei d'e liou* ou *en e liou* reprendre bonne mine, *livik* petite couleur, teinte. Van. *liu*, *lihuë* couleur, encre ; *liüein* leindre ; *liüereh* teinture, *liuour* teinturier, f. *liüourés* Ch. ; *lihuë* m. couteur, teint ; *lihuage* p. *-geu* teint ; *lihuadur*, *lihuereah* m. teinture l'A.

7. Cette rime suppose une prononciation **gozout* ou **gozvout* (corniq. *godhvos*), cf. *goffe* il saurait P 231. Cf. *gouzaff* et *gozaff* souffrir ; *Le Gouzoguec* et *Gozegec* = *gouzouguec* qui a un grand cou, *Gloss.* 291 ; *Gounidec*, *An Gonidec* cultivateur 283, etc.

8. Lis. *bezout*.

Hoguen dan tut lic replicaff [1],
Darn*n* an manier à prederaff :
Rac maz desiraff ho auanç [2].
Poset ez eu [3] innumerabl,
An yoaou parfet hac etabl :
So atestabl [4] hep fabl á quen [5].
Euyt se à try hep muy quet,
Pere do meuliff so scruyffet :
Ez compsiff net na doutet quen.
(f. 55) An roantelez man hanuet,
A comendaff an quentaff pret :
Dre he quenet meurbet cret plen.
Er he sclerder hep comps guer gaou,
So muiguet an holl planedou :
Nac ynt en neffaou mar laouen.
Guenuidic splan vezo an den,
De guelet hy hep sy dien :
Ayelo laouen hep enoe.
A meyn precius [6] nedeux sy,
Ez eo edifiet detry :
Ha pen*n* enhy ez edi Doe.
Daouzec porz so rez oarnezy,
Da nep à men*n* antren enhy :
Gruet detri à mein preciux.
Hac an plaç [7] yuez anezy,
So à aour fin dreist pep heny :
Meurbet ez eu hy glorius.
Dre'n porzou man hanuet hætus,
Gruet detry à mein precius :
Dan re squientus nedeux [8] sy.
Daouzec noman articl an Fæz [9],
Gant an euffrou mat nos ha dez :
Hep esfreiz ententit dreizy [10].
(f. 55 v) A heaul na loar me n lauar scler
Nedeux ober da reiff sclerder :
Enhy nep amser na steret.

1. Inf. d'un verbe qu'on a vu, v. 117.
2. Premier exemple de cet inf.
3. Prononcé ici *e*, à moins que ce ne soit une faute pour *ve*.
4. Mot nouv., inspiré par le lat. *attestantia*, voir la note suiv.
5. Lire prob. *d plen*, comme l'indique la rime, et le texte latin, où notre auteur a pris plusieurs mots sans en reproduire la clarté : « quamuis in regno dei sunt valde multa ymmo innumerabilia eius felicitatem tangentia, et gloriam plenissime attestantia ». J'ai traduit *atestabl* au sens passif, qui s'adapte le mieux au contexte breton. Voir v. 3068.
6. Cette rime s'appuyait sur une variante plus française *precieux*, qu'on

Mais expliquer aux gens laïcs
Une partie du sujet, j'ai ce dessein,
Parce que je désire leur être utile.
Bien qu'elles soient innombrables,
Les joies parfaites et célestes
Qu'on peut, sans fable, attester sûrement,
Pourtant, de trois sans plus,
Qui sont écrites pour les louer,
Je parlerai nettement, n'en doutez point.
Le royaume ici nommé,
Je l'exalte tout d'abord
Pour sa grande beauté, crois-le bien,
Car sa clarté, sans dire un mot de faux,
Surpasse toutes les planètes,
Si brillantes qu'elles soient dans les cieux.
Splendidement bienheureux sera l'homme
Qui pour le voir, sans aucun doute,
Ira, joyeux, sans chagrin.
De pierres précieuses, il n'y a pas de doute,
Il est édifié solidement
Et le chef y est Dieu.
Douze portes sont régulièrement sur lui
Pour quiconque veut y entrer ;
Faites soigneusement de pierres précieuses,
Et la place en est aussi
D'or fin plus qu'aucun (autre) ;
Il (ce royaume) est très glorieux.
Par les portes ici nommées, agréables,
Faites soigneusement de pierres précieuses,
Pour les gens sensés il n'y a pas de difficulté,
Ici les douze articles de la foi
Avec les bonnes œuvres nuit et jour
Sans crainte entendez-les par là.
De soleil ni de lune, je le dis clairement,
Il n'y a affaire pour donner clarté
Là à nul moment, ni d'étoiles ;

trouve peu de temps après, cf. *Gloss.* 511, et qui est cause de la graphie *preciux*, v. 2813. Voir v. 2841.

7. Ceci rend « platea ciuitatis » de l'Apocalypse, XXI, 21 ; l'édition du *Cordiale*, Cologne 1483, porte *platee*.

8. Faut-il, à cause de cette rime, admettre ici des variantes en *eux*, non seulement pour *preciux*, mais aussi pour *glorius*, *hætus*, *squientus* ? Ce dersier seul n'est pas d'origine française. Pour *glorius* un cas semblable se présente, v. 2841. Sur diverses alternances de *eu* et *u*, cf. *Gloss.* 163, 164.

9. Il faut évidemment prononcer *feiz*, variante connue, et au vers suivant *deiz*, cf. v. 90 et *Gloss.* 154.

10. L'auteur a peut-être entendu ce fém. au sens du neutre : « par cela » ; car il faudrait le plur. *dreize*.

Rac sclerder Roe n ster anterin,
So enhy dien ha quen fin :
Maz eu diuin illuminet.
Eff eu so golou enaouet,
Pe dre nerz querz ez guel querzet :
An re so saluet en è ty.
Pelloch eno ne vezo nos,
Ha da pep, eff à ro repos :
Dezaff hogos heruez ho spy,
Ha me lauar nep en car creff,
Sclerhoch tro oar tro vezo eff :
Eguet heaul en neff à deffry.
Er digant Doe roe auoueèt,
Eu ho sclerder pep amser net :
He sort en Bet ne caffet muy.
Peguen glorius nedeux sy,
En Roantelez anezy [1] :
Da bout enhy glorifiet.
Peguen maruaillus dreist musur,
E n quenet anezy sigur :
Mat dreist Natur ez voe furmet.
(f. 56) Sanct Augustin á doctrin bras,
He quenet detry à scruiffas.
Hac à lauaras à tra sur.
He bezaff quen plen à quenet,
Hac à joaou da pep caoudét [2] :
Na guell quet bout estimet pur.
Ha hoaz ez comps plen an den fur,
Ez eu quen mat he pligadur :
Da pep croeadur den pur glan.
Panaue leffues [3] expresset,
Bout nemet vn heur [4] assuret :
Ouz he guelet dre'z eu ledan.
Dreizy pep guis ez dispriſshe [5],
Holl joaou an bet credet se :
Ha he vanite pour neant.
He holl mat he holl pompadou,
Dison he pouruisionou [6] :

1. Ce pronom est explétif ; voir *Dict. étym.*, v. *anezi*.

2. Cet accent, contraire aux habitudes de notre texte, se trouve encore dans *Roé*, v. 1755 ; *dén* 3507 ; *hép* 3550 (*Les nouv. signes orthogr.* 6).

3. Le sens ne fait pas de doute ; le lat. porte : « etiam si non liceret amplius in ea delectari quam vnius diei hora. » *Leffues* est parent de *lafuaez*, *laefuaez*, que le Cath. donne comme syn. de *licit*, mais dont la finale est différente. Cf. *Rev. Celt.*, XXXII, 304, 305. Cette idée se trouve rendue en cornouaillais, *Barz. Br.* 103, par *liv*, mot dont la ressemblance

Car la clarté du Roi de tous les astres
Y est pure, et si vive
Que (le royaume) est divinement illuminé ;
C'est lui qui est la lumière allumée
Par la force de qui, certes, peuvent marcher
Ceux qui sont sauvés dans sa maison ;
Désormais là il n'y aura pas de nuit,
Et à chacun il donne repos
Auprès de lui, selon leur espoir.
Et je dis que celui qui l'aime fort,
Il sera de tous côtés plus clair
Que le soleil dans le ciel, sérieusement ;
Car de Dieu, le roi reconnu,
Vient leur clarté en tout temps, certes ;
On ne trouverait point sa pareille au monde.
Combien glorieux, il n'y a pas de doute,
Est le royaume
Pour y être glorifié.
Combien merveilleuse outre mesure
Est sa beauté, sûrement :
Il fut créé surnaturellement bon.
Saint Augustin à la grande doctrine
A décrit soigneusement sa beauté,
Et il dit, pour sûr,
Qu'il est si superbe de beauté
Et de joies pour tout esprit,
Qu'on ne peut l'estimer justement.
Et encore l'homme sage dit nettement
Que son plaisir est si bon (que)
A toute créature, homme pur et saint,
Quand il n'y aurait permission expresse
D'être seulement une heure assurée
A le voir, comme il est immense,
Pour lui de toute façon il mépriserait
Toutes les joies du monde, croyez cela,
Et sa vanité frivole,
Tout son bien, toutes ses pompes,
Sans peine, et ses richesses,

est sans doute trompeuse ; serait-ce quelque méprise suggérée par l'angl. *leave*? H. de la Villemarqué a ajouté au dict. fr.-br. de Gon. : licence, permission, congé, *liou* m. ; et à l'autre dict. : « *Liou* m. licence, permission, congé. *Deûd ounn da c'houlenn liou digan-é-hoc'h*, je suis venu vous demander la permission. Ce mot est du dialecte de Cornouaille ».

4. Ce mot rime aussi en *ur*, N 1319. Voir v. 3283.

5. On attendrait *disprishe*.

6. Plur. de *pouruision* v. 3202, du v. fr. *pourvision* provision, mesure de prévoyance. On n'avait que le verbe : *a meux pouruaeet* je me suis pro-

He liffreou [1] he traou coant.
Oll ho caffe chede neant,
Follez bras pep vn pas passant [2] :
Dihoant meschant leun à scandal.
En respit [3] net pèpret cret sur,
Dan yoaou mat haznat natur :
A musur vn dez natural.
(f. 56 v) O pebez roantelez net,
Glorius dreist musur furmet :
Maz eu em caffet hep quet sy.
En vnan [4] an holl rouanez,
Da enoriff hæl Roe'n ælez :
Na nep lastez nodeues [5] muy.
Goude bresel en bet chetuy,
Dihegarat ha debaty
Ez vezont y pacifiet :
Ha pep vnan dre comanant,
Eno ho deuezo ho hoant :
Maz vezont plesant contantet.
Guelet visaig Doe ho croeèr,
Vezo certes ho holl esper
Na quen mescher [6] ne prederhont.
Ha dezaff scler en è seruig,
Euel louen è guisien lig :
Hep courrig ho em obligont.
Yoa pep amser à quemeront,
Ouz guelet è faç maz plaçont :
Na ne gallhe pront ho spontaff.
Yoa pep quentel eu è guelet,
Quen bras na guell bezaff tasset :
Na prim estimet à credaff.
(f. 57) Q peguen cuff peguen peuffer,
Consolation deboner :
Esper ha douçder dan speret :

curé ; *provision* provision paraît un peu plus tard, *Gloss.* 516. Gr. a *pourvisyon* p. *ou* provision ; *pourvez* p. *you*, van. *pourve* p. *ëu* id. ; *pourvisyon* p. *ou* « provision, terme de matiere fiscale et de Palais » ; l'A. *pourvæsion* f. pl. *-eu*, *pourvæ* m. p. *ïeu* provision, *pourvayein* pourvoir, équiper (un vaisseau), *pourvaiein* fournir ; *pourvayourr* pl. *-yerion* pourvoyeur, f. *pourvéourèss* p. *-èzétt* ;*pourvaiourr* p. *-ierion* proviseur (v. fr. *proviseur* pourvoyeur, fournisseur God. *Comp.*); Ch. ms. *pouruéein* pourvoir ; *dre brouision* « provisionnellement » ; cf. *Gloss.* 509. Voir v. 2944, 3036.

1. Premier exemple de ce plur. de *liure* v. 3192, cf. *Gloss.* 370. Gr. a *lyffræ*, *liffrae* p. *ou*, *liffreou* livrée.

2. Mot nouv., du fr. *passant*, cf. van. *passant* un passant *Choæs a gan.* 62, *passandourr* p. *-derion* l'A., *pasein* passer *Hist. sant.* 116, *passein* passer, trépasser *Choæs* 49, etc.

Ses costumes, ses jolies choses.
Il trouverait cela tout à fait nul, voilà,
Grande folie à chaque instant qui passe,
Indésirable, mauvais, plein de scandale,
En regard, certes, crois bien toujours,
Des bonnes joies évidemment excellentes
De l'espace d'un jour naturel.
O quel beau royaume,
Formé glorieux outre mesure,
Où se sont trouvés sans aucun doute
Ensemble tous les rois
Pour honorer généreusement le roi des anges,
Et ils n'ont plus aucune misère.
Après la guerre dans le monde, voilà,
Sans pitié, et combattre,
Ils seront paisibles,
Et chacun, régulièrement,
Là ils auront leur désir,
Si bien qu'ils seront heureusement contentés.
Voir le visage de Dieu leur créateur
Sera, certes, tout leur espoir,
Et ils ne penseront pas à d'autre souhait.
Et à lui nettement à son service
Gaîment, comme ses serfs liges
Sans restriction ils s'obligent.
Toujours ils éprouvent de la joie
A voir sa face là où ils (se) placent (?)
Et il ne pourrait facilement les effrayer.
Le voir est à tout moment une joie
Si grande qu'elle ne peut être évaluée
Ni vite estimée, je crois.
O combien douce, combien tendre
Consolation heureuse,
Espérance et douceur à l'âme

3. On ne trouve par ailleurs en ce sens que la forme *respet*, qui tournirait ici une rime de plus.

4. Expression calquée sur le texte latin : « conuenerunt *in vnum* ». On attendrait *à vnan*, comme au v. 3121, cf. *Gloss.* 733. Ch. ms. (inexactement cité dans mon *Dict. vann.*, 13), a : *a-unan guet* d'accord avec ; *aüenannein* pacifier (avec la mention *queru* = Quervignac) ; *lacat a vnan, aünonnennein* rapatrier ; *dispennet eoüé en allianç er c'homplot es er brincet anemis, ma'es Int oudes him vnisset hoüah, int oudes houah him aünonnenet* (= l'alliance, la ligue des princes ennemis était rompue, mais ils se sont unis encore, ils se sont encore alliés), v. *rallier*.

5. Lire *nodeuez*.

6. Premier exemple de cette forme, plus archaïque que *mecher* ; cf. *Gloss.* 398, 399. Voir v. 3060.

Da nep pep pas à caras Doe,
Vezo peur louen hep enoe :
E guelet guir roe auoeet.
Guelet dazprener an speret,
Hac eff han corf à pep torfet :
En faç soulaçet meurbet din.
Vn joa quen dispar quen parfet,
Eu eff [1] en neff hep nep cleffet :
Hac è bout pepret hep quet fin.
Guen*n* è bet net plen an heny,
Pan finuezo ayelo dy :
Da gloar bet nary bizhuicquen.
Da quempret en Doe é croeèr,
E yoa, é gloar, dre'n lauarer :
Hac è holl esper souueren.
Da bout sclerhet à quenet plen,
Yoaus ha ferm*m* en pep termen :
Louen ha seuen hep enoe.
Pan troy è enep en pep plaç,
Guelet net chede dre è graç :
Sclerder ha soulaç à faç Doe.
(f. 57 v) En eil poent bezaff comandet [2],
A guell pep quentel ha meulet [3] :
An region hanuet detry.
Dre maz eu pepret quarguet [4] ten*n*,
A madaou real euelhen*n* [5] :
Quement den à cren*n* so enhy.
Abundanç [6] lancet adetry,
A pep sort mat hep debaty :
Ha pep meuledy á dyus [7].
Enhy so leun hep vileny [8],
Digant Doe roe nouar bet nary :
So da pep heny glorius.
Eno en nep hent paourentez,
A nep sort mat na nos na dez :
Na nep lastez no deuezo.
Nep trauell enhy manifest,

1. Ce mot semble employé ici au sens neutre.

2. La rime demande *comendet*. Nous avons vu *comendaff* je loue, v. 2800 ; le latin a : « regnum dei », puis « regnum celeste » *commendatur*.

3. Cette rime intérieure doit-elle s'expliquer par une prononciation accidentelle *melet* ? En van. Ch. ms. a *melein* louer, l'A. *messlein* id., *meslable* louable, *messlourr* p. *-lerion* celui qui loue, *meslation* m. p. *eu* louange, *messlédiguiah* m. action et façon de louer (c'est ainsi qu'il faut lire, *Gloss.* 411) ; ces *s* purement graphiques, semblent suggérés par l'ancien franç. *mesler*. En moy. br. *meuleudy* louange, gloire, avait les variantes *meuledy*

Pour celui qui à tout moment aima Dieu,
Ce sera, très joyeusement sans chagrin
De voir le vrai roi reconnu.
De voir le rédempteur de l'âme
Et celle-ci et le corps de tout crime
Allégés, en face, très saintement,
C'est une joie si incomparable, si parfaite,
Dans le ciel sans aucune maladie
Et que cela soit toujours, sans nulle fin.
Bienheureux pleinement, certes, celui
Qui, quand il mourra, ira là,
A la gloire éternelle à jamais,
Pour prendre en Dieu son créateur
Sa joie, sa gloire, comme on dit,
Et tout son espoir suprême ;
Pour être illuminé de beauté pleinement,
Joyeux et stable en tout temps,
Heureux et fort sans chagrin ;
Quand il tournera sa figure de tout côté,
Voir nettement, voilà, par sa grâce,
La clarté et la félicité de la face de Dieu.
En second lieu peut être exaltée
De toute façon et louée
La région (ici) nommée, certes,
Parce qu'ils sont toujours remplis entièrement
De biens excellents ainsi
Les gens, tous absolument, qui y sont.
Abondance extrême, certes,
De toute sorte de bien, sans conteste,
Et toute louange de choix
Est là pleinement, sans affront,
De la part de Dieu le roi de la terre, à jamais,
Qui est pour chacun glorieux.
Là d'aucun côté pauvreté
D'aucune sorte de bien, ni nuit ni jour
Ni aucune misère ils n'auront ;
Aucun souci là, évidemment,

(v. 2527), *meleudy* (3217, 3233) et *meledy* ; cf. *nebeut* peu, d'où *neubeut* d'où *neubet* ; il y a eu aussi influence de *melodi* mélodie.

4. Ecrit ailleurs *carguet*. Cf. *leun tenn* tout plein B 259, etc.

5. Prononcé ici *eualhenn*.

6. Ecrit ailleurs *abondancc*, etc. ; *abundance* Cms.

7. Cf. *a choas* de choix, distingué, excellent ; mod. *tud diouc'h ar choas*, *tud diouc'h an dibab* des gens choisis Gr., *tud ag er choiss* l'A.

8. Prononcé ici **vileuni*, cf. *testeny*, *testeuny* témoignage (van. *testony*, *testany* p. *éü* Gr., *testani*, *testoni* Ch., *testani*, *testonni* Ch. ms., *tæstani* m. pl. *eu* l'A.) ; *tristeuny* tristesse.

Yuez ne vezo me so test :
Na ne tra trest [1] no molesto.
Quentse pemdez ho deuezo,
Pep joa haznat hac à pado :
Na ne finuezo me so sur.
Hoguen hep goap ez eu da pat,
Ho prosperite ho ebat :
Ho mat ho grat ho pligadur.
(f. 58) En daou tra ez caffaff affet,
Ema ho holl joa pouruaet [2] :
Clos composet ordrenet coant.
Da comps seder en general,
Gant roe'n bet ordrenet detal :
Deze en é sal peur galant.
Dre'n pez hep goap maz eu absant,
Pep drouc pep langour pep tourmant :
Anezy euidant antier.
Hac enhy pepret ez edy,
Presant pep mat hep debaty :
Ha pep deduy enhy fier.
Da nep à crenn à goulenno,
Eno noma pebez tra so :
Respont à gallo bout roet.
A vezaff [3] a certen eno,
Quement tra so mat à pado :
Na nep tro ne defio [4] quet.
Ha tra drouc à certen en bet,
En nep lech na bech à pechet :
Eno ne caffet à credaff.
Guenn bet à certen an heny,
Goude penet en bet chetuy :
Ayelo dy da deduiaff.
(f. 58 v) An nep pep tro ayelo dy,
Pelloch tra en bet ne hoantay [5] :
Na muy deduy heuizicquen.
Eno hep abaff ez cafo,
Pep joa pep mat hac à pado :
Na nep tro ne desiro quen.
Na tra en bet gouzuezet plen,

1. Forme nouvelle, qui reparaît v. 3208 ; cf. *tristez*, *trestez* tristesse.
2. Ce mot doit rimer ici en *a-* ; dans les autres exemples il rime en *ae* ou *e*, même quand il est écrit de même : Che-de te pourua[e]-*et* quent-aff B 30. Cf. v. 3036.
3. Litt. « d'être... chaque chose », angl. *of everything's being*. Le lat. a : « aliter non potest responderi nisi quicquid boni est ibi est. »
4. Cf. v. 3354 ; inf. *defiaf*, 3212. Les autres formes de ce mot com-

Ne sera non plus, j'en suis garant,
Et rien de triste ne les gênera.
Au contraire, chaque jour ils auront
Chaque joie évidente et qui durera
Et qui ne finira pas, je suis sûr,
Mais, sans plaisanterie, doivent durer
Leur prospérité, leur bonheur,
Leur bien, leur félicité, leur plaisir.
En deux choses je trouve tout à fait
Que toute leur joie est fournie,
Bien arrangée, ordonnée joliment,
Pour parler sûrement en général,
Par le roi du monde ordonnée excellemment
Pour eux dans son palais très charmant ;
Parce que, sans plaisanterie, est absent
Chaque mal, chaque infirmité, chaque tourment
De ce royaume, très évidemment,
Et qu'en lui toujours est
Présent chaque bien, sans conteste
Et chaque satisfaction en lui, sûrement.
A quiconque demandera
Là maintenant ce qu'il y a,
Pourra être donné réponse
Qu'il y a certainement là
Tout ce qui est bon, qui durera
Et à nul moment ne tarira.
Et aucune chose mauvaise, certainement
Nulle part, ni poids de péché
On ne trouverait là, je crois.
Bienheureux, certainement, celui
Qui après la peine du monde, voilà,
Ira là se réjouir.
De toute façon, celui qui ira là,
Ensuite ne souhaitera aucune chose
Ni réjouissance, plus désormais ;
Là sans surprise il trouvera
Chaque joie, chaque bien, et qui durera,
Et en aucune façon il ne désirera davantage.
Et aucune chose, sachez bien,

mencent par *di-*, voir *Dict. étym.* v. *diffiet* ; *Gloss.* v. *diffigo* ; Loth, *Mots lat.* 160. Ch. a *dêhuiguein*, *dihuiguein* déchoir, dépérir, décliner, perdre haleine, Ch. ms. *dihuiguein* déchoir, *dehuiguein* diminuer, *dehuiguein ara en et* le grain dépérit ; l'A. *dihuiguiëtt* « épuisé, parlant de forces », *dihuiguiadurr* m. épuisement de forces.

5. Il y a ici une assonance et une rime de tra à hoantay, quoique *-ay* forme diphtongue.

A quement so enhy dien :
Ne carhe plen na ve eno.
Er pan vezo map den en knech [1],
Collocquet [2] vhel en è lech :
Muy tra nen rech [3] na ne necho.
Eno nep tro ne vezo muy,
Angoes nac esgoar bet nary :
Na nep melcony mar bihan.
Pelloch eno ne vezo quet,
Riou [4] na tomder disemperet :
Elboet na sechet na quet poan.
Er eno splan ema an Oan,
En è tron onest en fest man :
Ho gouarn*n* glan en pep manier.
Hac ho pasquo pep tro ho boet,
Drez carhont y hac ho diet :
Gracius net meurbet seder.
(f. 59) Peguen guenuidic binniguet,
Eu an broman aman hanuet :
Pe en heny net ez edy.
En è Majestat Doe ha den,
Hon dazprener hon souueren :
Ha Croeér certen pep heny.
Hep defaut en bet en è ty,
Nac ancquen da nep den membry [5],
Pridiry na confusion.
Na [6] paurentez yuez ne vez quet,
Na ne vezo da nep so aet :
Parfet de guelet en é tron.
An boet certen pe à heny,

1. Je ne vois d'ancien exemple de cette expression que *en kanech* (var. *knech*) *ha tnou* là-haut et ici-bas P 48.

2. Premier exemple de ce mot, qui revient v. 3415 ; du fr. *colloquer*. On lit, D 23 : *Goude er Cathalog ma vezimp colloquet*, lorsque nous aurons été mis au catalogue (des saints).

3. Premier exemple de ce verbe, cf. *Gloss.* 564. Rel ms. a : « *Reac'h Rec'h* v : *neac'h* » ; « *Rec'h* v : *Roc'h*, crepitus ventris, bruit des intestins » ; « *Rec'hi*, bruire comme les boyaux [*avec bruit*, mots biffés] vuides ». Ces deux derniers articles paraissent inspirés par le rapprochement que fait Pel. de *rec'h* avec le gall. « *Rhech*, Crepitus ventris » ; l'auteur du ms. n'a pas bien compris ce latin qu'il reproduit, il l'a interprété d'après un autre mot moins suspect : « *Roc'h* sing : *Roc'haden* » (= ronflement) ; « *Roc'hat*, Ronfler, faire du bruit par le gosier comme fait un homme en dormant. Râler, En faire en mourant. Ronfler est souffler Ron i. e. faire en soufflant le bruit Ron et renifler marque un Ron moins rude, savoir Ren » ; « *Rochat ara va bouzellou* » (= mes entrailles ronflent). Il y a encore ces articles (cf. Pel. v. *ronkel*) : « *Ronkel*, *Ronken*, *Rounkel*, le Râle, ou Râlement des mou-

De tout ce qui est là, certes,
Il ne voudrait point qu'elle n'y fût pas ;
Car quand le fils de l'homme sera en haut
Élevé, logé à sa place,
Rien plus ne l'afflige ni ne le chagrinera.
Là en aucune façon il n'y aura plus
Angoisse ni douleur à jamais,
Ni aucune tristesse, si petite (qu'elle soit) ;
Désormais là il n'y aura pas
Froidure ni chaleur extrême,
Faim ni soif, peine non plus.
Car là, brillant, est l'Agneau
Sur son trône glorieux, en cette fête,
Qui les gouverne tous de toute manière
Et les rassasiera de toute façon de leur nourriture,
Comme ils voudront, et de leur breuvage,
Bien gracieux, très sûrement.
Comme bienheureux, béni
Est ce pays ici nommé
Dans lequel est clairement
En sa majesté, dieu et homme,
Notre rédempteur, notre souverain
Et le créateur, certes, de chacun,
Sans aucune privation dans sa maison
Ni douleur pour aucun homme, j'en réponds,
Inquiétude ni confusion !
Pauvreté aussi il n'y a pas
Et il n'y aura, pour qui est allé
Parfaitement le voir sur son trône.
La nourriture, certes, dont

rants » ; « *Ronkal, Rounkal*, Râler, faire du bruit par le gosier en mourant(,) souffler du nez comme un cheval effrayé » ; *Rounkella*, Râler, en mourant » ; « *Ronc'hal Ronc'hal a ra ar march* Le cheval souff(l)e du nez et de la bouche, et se dit d'un cheval effrayé La nuit ». Cf. *Sur l'étym. bret.* XXXVII (*Rev. Celt.* XXV, 417, 418) ; à Ouessant *rouñkell* râle de la mort ; bruit de la respiration d'un phtisique, D. Malgorn. C'est de Rel ms. que viennent les articles de Trd : « *rec'h, roc'h*, s. m. (anc.) Bruit des intestins en certaines circonstances » ; « *rec'hi, roc'hi*, v. n. (anc.) Crier, comme font parfois les intestins ». Ce fantastique *roc'hi* est né d'une combinaison du très suspect *rec'hi* avec *rochat* que Trd. écrit mieux *roc'hat*, en y associant un mot différent : « *roc'hat, soroc'hat*, v. n. Bruire, crier comme font les boyaux, grogner à la manière des pourceaux ». Cf. *Mélusine*, IV, 495 ; Trévédy et Ernault, *Un proverbe sur les Rohan*, Nanterre, 1907, p. 19, 20 ; *Gloss.* 578. Le premier article de Trd a engendré, à son tour, celui-ci de du R. : « *Rec'h roc'h*, sm. Gargouillement, borborygme ; pl. *ou* » !

4. Mal cité sous la forme *riu* au *Dict. étym.*
5. Prononcé ici *menbry* ; cf. v. 3034.
6. Ce mot est de trop.

Éz vezö pasquet à detry :
Nep so æt dy glorifiet.
Vezo hep dout aznauout Doe,
Guirionez louen hep enoe :
Pegant diuoe ez int croeèt.
Heman pep tro vezo ho boet,
Na ne mennhont quen tra en bet :
Nemet è guelet vn quet moan [1] :
Euel maz edy vniet,
Doe ouz den hep quen tra en bet :
Pan voe è donet [2] en bet man.
(f. 59 v) Heman ho goalcho me so sur,
A vezo mat do pligadur
Douç dreist musur pur eurus.
Hac à pep saour amourabl,
En caffont hep bezaff spontabl :
Net procedabl na bout cablus.
Ha da pep heny gracius,
Heruez ho grat hac ebatus :
Hep esmae joaus dreist musur.
Ha huec vezo heruez ho grat [3],
Yolis [4] fournis ha suffisant :
Excellant oar cant auantur.
An saour an boet man hanuet,
He douçder heruez an speret :
A procet [5] net hep contredy.
A carantez ouz Doe roe'n tron,
Hac an soulaç en pep fæçon :
E region dimelcony [6].
An desir han guir pridiry,
Da pep guir cristen me en bry [7] :
De guelet detry glorius.
A vezo neuse pour neant [8],
En è ty ent glorifiet [9] :

1. Expression nouvelle, qui renchérit sur *vn moan* « celui mesmes », cf. *Rev. Celt.*, XX, 200, 201 ; *Dict. étym.*, v. *quet* 2 ; *Gloss.* 484.
2. Litt. « son venir », angl. *his coming*.
3. Lis. *hoant*.
4. Ecrit ailleurs *iolis* (cf. v. 488), *jolis*. Pel. v. *jolis*, cite d'après « ses deux manuscrits » *yolis*, et donne comme exemple « *Coänt a Yolys*, beau et agréable à la vue » ; v. *cöant*, il dit : « Dans la vie de Saint Gwenolé il est écrit : *Cöaent ha jolys*, beau et joli ». D'après lui « nos Bretons prononcent indifféremment *Jolis* ou *Yolis*, et *Youlis* », ce qui peut être une illusion produite par son étymologie d'après *ioul* volonté. Rel ms. porte : « *Jolis*, Joli, beau, agréable. *youlis*. » Tout en n'approuvant pas Pel. d'avoir cru ce mot d'origine bretonne, Gon. l'écrit *ioliz* ou *joliz*. H. de la Vill., dans son édition de Gon., compare *ioli* louer, mot qu'il a trop facilement cru armori-

Seront rassasiés pleinement
Ceux qui sont allés là, glorifiés,
Sera, sans aucun doute, de connaître Dieu,
La vérité, heureusement, sans chagrin,
Par qui, certes, ils sont créés.
Ceci de toute façon sera leur nourriture,
Et ils ne voudront aucune autre chose
Que de le voir, unique,
Comme est uni
Dieu à l'homme, sans aucune autre chose,
Quand arriva sa venue en ce monde.
Ceci qui les rassasiera, je suis sûr,
Sera bon à leur gré,
Doux outre mesure, très heureux,
Et de toute saveur agréable,
Ils le trouvent sans être effrayant,
Justement en règle, et sans être coupables.
Et à chacun gracieux
Selon son gré et agréable
Sans émoi, joyeux outre mesure
Et doux ce sera selon son désir,
Beau, abondant et suffisant
Excellent plus que cent aventures.
La saveur de la nourriture ici nommée,
Et sa douceur suivant l'esprit
Procèdent nettement, sans contredit,
De l'amour envers Dieu, roi du ciel,
Et du réconfort de toute façon
De son pays sans tristesse.
Le désir et le vrai souci
De chaque vrai chrétien, je l'atteste,
De le voir clairement glorieux
Seront alors satisfaits
Dans sa maison glorieusement

cain, sous la suggestion du gall., et peut-être de l'étymologie arbitraire d'un nom propre (*Traonioli*, cf. *Barz. Br.* 173, 174). Cet adj. est à rétablir P 259, litt. : « Mille hommes sont, dans le pays, de belle façon (*a tro goly[s]*, r. *is*, cf. *a tro mat* de la bonne façon, *a tro sclaer* d'une manière claire, etc., *Dict. étym.* 395), amassant du bien par mauvaise inspiration, pour chercher une beauté comme épouse » (plutôt que « la parure à leur femme »), *coantys do queffrysa*. Voir *Rev. Celt.*, XXXIV, 249, 250.

5. Ecrit ailleurs *proced* ; cf. *pet* et *ped* il prie ; *cret* il croit, *cred* et *cret* crois.

6. Composé nouveau de *melcony* chagrin, mélancolie, cf. *Gloss.* 401.

7. Seul exemple de la séparation de ces trois mots, cf. *Dict. étym.* v. *membry*, *bryat*.

8. Lire *pouruaeet* (qui pouvait être écrit *-ueet* ou *-uaet*).

9. Cf. *ent aereet* (faites-la venir) enchaînée B 535 ; voir v. 1562.

Ha goaïchet net ha gruet hætus.
(f. 60) An Boet man habasq ez pasquer,
Ha goalchet net ha gruet hætus.
(f. 60) An Boet man habasq ez pasquer,
A Eternalement [1] tout antier :
Gant douçder ha guir reueranç.
Dyouguelroez ho deuezo,
Haznat hegarat à pado :
Na no deuezo nep offanç.
An Boet man glan dre contanañç [2],
Loedaff na sechaff diauanç [3] :
Euyt nep abundanç lancet.
Bizhuicquen ne ra à tra sur,
Quentse douç ha glas do pastur :
Ez chomo sur à musur net.
Homan e'n bro maz vezo den,
Enhy goac maguet credet plen :
Beu ha seuen hep vileny.
Ha pep haznat de pligadur,
Hætus en vso me so sur :
Hep opressur nac Injury [4].
Eno Roe neff gant audiuy [5],
Aroy deze boet en è ty :
Drez hoantay ho Conscianç [6].
Eff vezo'n Mæstre ho minister [7],
En fest man glan en pep manier :
O pebez cher pez reueranç ?
(f. 60 v.) An boet en fest man damany
Da pligadur den pep heny :
Pez eu eff à deffry dien.
Nemert yoa spes so incessabl,

1. Ecrit ailleurs *eternalamant* ; la finale *-mant* est ici nécessaire.
2. Cf. v. 2043.
3. Cf. v. 1924.
4. On n'avait que la variante *injur*, *iniur*.
5. Ecrit ailleurs *audiui*, *audiffuy* ; la 2e syl. de ce dernier rime aussi en *eff*, B 585. *Di-vin* divin rime en *e*, J 41 b (dans Len dez*y* cr*ef* an stat diuin, B 152, la rime peut être en *i*). On trouve *priuez* et *preuez* privé ; *priuilaig* et *preuileg* privilège, etc. Voir v. 3060.
6. Ceci rappelle une phrase qu'on dit familièrement en Tréguier, à quelqu'un qui est servi copieusement : *P'e tou hénes war dë gonsyañs* ! « quand tu auras ça sur ta conscience ! »
7. Il semble qu'ici nous ayons une rime de *-estr* à *ist-*. Mais je soupçonne qu'au lieu de *'n Maestre*, l'auteur a voulu mettre *mistr* ou *mist*, = il sera diligemment leur serveur ; cf. Jesu Cr*ist* m*istr* an min*istr* plen, B 430. Le latin porte : « Tunc enim præcinget se... et transiens ministrabit illis ferculum sue glorie ». *Minister* est nouveau en ce sens ; peut-être est-

Et rassasiés pleinement, et contentés.
De cette nourriture tranquillement on s'alimente
Et rassasiés pleinement, et contentés.
De cette nourriture tranquillement on s'alimente
Eternellement tout entier
Avec douceur et vrai respect ;
Ils auront une assurance
Evidente, aimable, qui durera,
Et ils n'auront aucune offense.
Cette excellente nourriture, avec le temps,
Moisir ni sécher fâcheusement
Malgré son abondance extrême
Ne pourra jamais, pour sûr ;
Au contraire, douce et fraîche pour les alimenter
Elle restera sûrement, de façon nette.
C'est le pays où l'homme sera
Délicatement nourri, croyez bien,
Vif et sain sans misère ;
Et chacun, évidemment, à son plaisir
Gaîment en usera, je suis sûr,
Sans violence ni tort.
Là le Roi du ciel avec autorité
Leur donnera de la nourriture dans sa maison,
Comme le souhaitera leur conscience.
Ce sera le Maître qui les servira
Dans cette fête sainte de toute manière ;
Oh ! quelle réjouissance ! quel honneur !
La nourriture dans cette grande fête,
Pour le plaisir de tout homme,
Qu'est-ce, bien sérieusement,
Sinon la joie ravissante, qui est incessable

ce une altération accidentelle de **ministrer*, par réminiscence de *minister* ministère (du prêtre) H 7. En tout cas, il répond au lat. *ministrator*, échanson, cornique *menistror*, id., van. *melestrour* administrateur, bret. moy. *mecherour* ouvrier, mod. *micherour*, cf. *Rev. Celt.* XXVIII, 52, 53. La ressemblance avec le gall. *menestyr*, *menestr* échanson, gall. moy. *menestir* doit être plus éloignée : ce mot est tiré par M. Loth du v. fr. *menestre*, *Mots lat.* 186, et le moy. bret. ne présente pas de formes comme *prenester* fenêtre *Barz. Br.*, 154. On peut même se demander si celle-ci est sûre ; la même pièce a *prenestr*, p. 151, 152 ; Trd donne à *prenestr* : « pl. *prenestrou*, et mieux, *prenester* ». Cf. *Ztschr. f. celt. Philol.*, I, 233, 235, 236. Les gloses à Smaragde ont un autre dérivé *mistiriol* « caupo » ; une contraction semblable se montre dans *mistret* ministres Cathell 27, où malheureusement le texte en prose ne permet pas de vérifier le nombre des syllabes. L'accent sur l'*i*, *Rev. Celt.* VIII, 90 n'est pas un signe d'abréviation, mais une erreur de ma part.

Da Eneff den goude renabl [1] :
Inestimabl hep fabl à quen [2] ?
Er Doe eno à goalcho den,
A yoaou hep bezaff caouhen [3] :
Maz vezont laouen hep enoe.
Ne galhent nep stat hoantat muy,
Eguet an gloar so bet nary :
Deze y en è ty diuoe.
O Doe æternal lealhaff,
Peguen douç goalchet à credaff :
Vezo scaff an guyr anaffon.
Neuse genet hep contredy,
Do desir ha do prydiry
Abarz ez ty gant vnion.
Deduy ha consolation,
Eo bout pepret guenet è tron.
Te re [4] garredon peur onest.

1. Cf. v. 2087.

2. Lire *à plen*, cf. v. 2795 ? Il semble que *hep fabl a quen* soit une cheville faite pour rimer en *ac*, et pouvant signifier litt. « sans un mot d'autre », cf. *hep quen guer* « sans plus un mot » 3441, *hep ober quen* sans faire autre chose 3179, 3390.

3. Ceci semble un emploi figuré de *couhenn* chat-huant, mod. *caouen* Maun., *qaoüenn* p. *ed*, van. *qohan*, *qouhan* pl. *ed* mots fém., chat-huant, *caouënn*, van. *cohan* p. *ed* hibou ; *cavan*, pl. *ed* chouette ; *qaoüennès* p. *-esed*, van. *qohanes* p. *ed* femelle du chat-huant, *qaoüennecq* « quartier plein de chats-huants » Gr., *caoüen*, *caoüan* van. id. chat-huant, « Le nouveau Dict. porte *Caouinet*, des Chats huans » Pel. ; « *kaouen*, *kavan* ; *Daoulagad kaouen* yeux de hibou (qui voient bien la nuit) » Mil. ms. ; en h. Trég. l'*h* se prononce : *ivino kaouhën* des ongles de chat-huant, pointus. Van. *cohanë* f. pl. *-nét* chat-huant, chouette, hibou Ch., *cohann* chat-huant, hibou, *cavan* chouette l'A. M. Pedersen, *Vergl. Gram.* I, 63, soupçonne dans ces mots l'influence de l'onomatopée. Le *Dict. historique et géographique... de Bretagne*, par Ogée, nouv. éd. Rennes, 1843, explique *Cavan*, ancienne commune des Côtes-du-Nord, par « chouette ou corneille » et *Caouennec*, dont « l'ancienne orthographe... était *Cavoennec* », autrefois trève de Cavan, aujourd'hui commune, « lieu plein de corneilles ». M. Loth suppose que *Cavan* est le nom d'un saint, *Rev. Celt.* XXIX, 241 ; XXX, 311. Sur la possibilité d'une ancienne formation celtique voisine de *qaoüennecq*, d'où viendraient les nombreux noms de lieux *Chevaigné*, *Chevagné*, *Chevagny*, *Chevagnieu*, *Cavaignac*, voir L. Beszard, *Étude sur l'origine des noms de lieux habités du Maine*, Paris, 1910, p. 65-67 ; cf. *Bois Chouan*, *La Chouanaie*, *La Chouanière*, *La Chouannière*, Morbihan (*Dict. topogr.* de Rosenzweig) ; *La Chouanière* (et *La Chouonnerie* ?), Loire-Inf. (*Dict* de Quilgars) ; on peut comparer *L'Alouette*, *Les Alouettes*, *Kercabélec*, *Kerhuidé*, *Kerhudé*, en 1586 *Kerhuédez*, L.-Inf., *Kerbiquet*, ibid., *Kerbiguet*, Morb. (*Gloss.* 90, 205, 487).

4. On a vu cette forme v. 113, 1158, également au présent. M. Pedersen, *Vergl. Gram.* II, 473, suivant en cela la *Gram. Celt.*[2] 590, tout en citant mes rectifications, croit que *re* était aussi un imparfait, dans J 207 b

Pour l'âme de l'homme après le compte ;
Estimable, sans fable aucune ?
Car Dieu, là, rassasiera l'homme,
De joies, sans être avare,
Si bien qu'ils seront joyeux sans chagrin ;
Ils ne pourraient à aucun égard souhaiter plus
Que la gloire qui est éternellement
A eux dans sa maison superbe.
O Dieu éternel très juste,
Combien doucement rassasiées, je crois,
Seront, certes, les âmes fidèles,
Alors par toi sans contredit
A leur désir et à leur idée
En ta maison, dans l'union.
C'est plaisir et consolation
D'être toujours avec toi dans le ciel ;
Tu donnes une très large récompense

(*an pez a re an profecy*) et N 1512 (*dezaff men re voar e le doet*). H. de la Villemarqué avait traduit le premier passage « ce que les prophètes ont annoncé » ; cela est plus conforme à la source imitée (Saint Luc, XXIV, 25) qu'au texte même, où il s'agit de la prophétie, qui demeure après les prophètes, et qui « donne », porte la parole qu'il faut croire. La première traduction du texte suivant a été « je les lui donnai sur son serment ». Mais ce qui suit montre qu'il s'agit d'un serment à faire ; le sens est : « Je le lui donne (je lui remets cette dette) pourvu qu'il jure l'avoir payée, sur le tombeau de la sainte que j'ai chargée de mes intérêts ». Un passage parallèle, v. 1566 et suiv., est on ne peut plus clair : « Il ne fera pas de serment, je crois ;... s'il le jurait, je le lui donnerais (*men rohe dezaff*)... » De même, v. 1628 et suiv., il est question d'un autre serment dans les mêmes conditions, et tous les trois sont en effet prononcés sur la scène. Rien ne montre donc que le van. *ré* remonte au moy. bret., qui devait dire plutôt *roe*. — L'explication de *reont*, J 112 b (*pez respont... a reont y*) par le même verbe (encore d'après Z^2, 583), est plus spécieuse, le sens étant bien « quid responsi... dant illi ? » Mais mon explication par *reont* ils font, n'en reste pas moins préférable : on dit en bret. *ober* aussi bien que *rei ur respound* (cf. Grég.), et au second sens *reont* est des plus douteux : on attend *roont*, comme aujourd'hui. — Une autre méprise relative au verbe « faire » se trouve dans l'important ouvrage de M. P., II, 374, 418, 546, où *ho pascaf e grez Moyses* J 129 est traduit « M. hat euch ernährt » ; ici mes rectifications lui ont échappé (voir plus haut, fin de la note au v. 1373). D'après les faits mêmes exposés p. 374 et 546, *grez* « il fit » devrait être *gres* ; d'après ceux de la p. 418, le mot précédent devrait être *a* (cf. encore *meruell a graff* N 1540, *col a grez* 1562, *caret a ry Gloss.* 295 ; *Rev. Celt.* IX, 245-247, etc.). Si l'on examine le contexte de J 129, on voit que le sujet des phrases précédentes est « Dieu », et que dans la suivante il est question de « le » crucifier ; Moïse ne peut se présenter dans l'intervalle que comme accessoire ; et *e grez Moyses* est le représentant exact du van. *é-gré Môise* du temps de Moïse, *Gloss.* 293. — *Bez* est donné ibid., I, 325, cf. II, 437, comme signifiant en moy. bret. « tu es (habituellement) », et abrégé de

Da nep az car ha na vary,
Dyouzyt [1] euyt nep deduy :
Gloar bet nary so manifest.
(f. 61) Eno peuch yuez à vezo,
Gant Doe guir roe neff en è bro [2].
Pep den eno à vezo hæl
En bet nac edy mar diæs,
He [3] princet peur expert certes :
Alies ouz ren an bresel.
Neuse guir Roe'n sent en quentel,
Ho pacify deffry riel :
Nac oant mar contrel da guelet.
Hac a lacay vnion,
Entreze y pep nation :
Hep disention [4] da donet.
Neuse pep vnan dre manier,
A gallo canaff quentaff gucr [5] :
A vn douçder insuperabl [6].
Roantelez an neff deffry,
Benniguet eo plen an heny :
Az car bet nary amiabl.
Han re ho deues incessabl,
Yoa pep amser innumerabl :
Leal valabl ha renabl aç.
Ouz guelet net hep contredy,
Da peuch so mat hep debaty :
Na bede nary ne difaç.
(f. 61 v.) An peuch man glan ameux hanuet,
Dre nep squient comprehendet :
Na bout ententet à detry.
Ne guell dre rum natur humen,
Na bout prederet à fæt plen :
Gant den mar seuen nep heny.
Na nendeux quen bras fantasy,
A gallhe scler è pridiry :
Dre study na melconiaff.
Er dreizaff hep esfreizaff [7] glan,
Ez viher comun à vnan :
Bras ha bihan disaouzanhaff.

bezez. Cette dernière forme est seule attestée ; l'autre n'existe pas. Dans les deux exemples de *pan uez*, *pan vez* « si tu étais » cités au *Dict. étym.*, le *z* est une variante fautive de *s* (de même probablement J 92, cf. Z² 560) ; au présent *bez* n'avait, comme aujourd'hui, que le sens de « il est ».

1. Premier exemple de cette forme ; *diouzit* Maun., *diouzid* Gr., *diouz-id* Gon., h. Trég. *duzit*. Cf. van. *doh-is*, Guillevic et Le Goff, *Gram.* 2e éd. 1912, p. 33. Il y a encore *diouzoud* Gr., van *doh ous*, Guillome *Gram.* 1836, p. 90. Cf. *ouzyt*, v. 805.

A celui qui t'aime et ne s'éloigne
De toi pour aucun plaisir :
C'est la gloire éternelle, manifestement.
Là la paix aussi sera
Avec Dieu, le vrai roi du ciel, dans son pays.
Chaque homme, là, sera tranquille,
Si inquiété qu'il soit dans le monde,
Même des princes très habiles, certes
Souvent commandant la guerre.
Alors, le vrai roi des saints, à propos,
Les pacifie bien sérieusement,
Si ennemis qu'ils fussent à voir,
Et il mettra l'union
Entre eux, de chaque nation,
Sans dissension à l'avenir.
Alors chacun, de (bonne) manière,
Pourra chanter d'abord,
Avec une douceur insurpassable ;
Royaume des cieux, certes,
Il est tout à fait béni, celui
Qui t'aime à jamais affectueusement.
Et ceux qui ont sans cesse
Joie de tout temps, incommensurable,
Loyale, excellente et très juste
En voyant clairement, sans contredit,
Ta paix qui est bonne, sans contesie,
Et qui jamais ne s'évanouira.
Cette paix sainte que j'ai nommée,
Par aucun esprit comprise
Ni être entendue complètement
Ne peut, par la race de nature humaine,
Ni être méditée parfaitement
Par aucun homme, si habile qu'il soit.
Et il n'y a si grande imagination
Qui pût clairement la concevoir
Par étude, ni en réfléchissant ;
Car par elle, sans s'effrayer du tout
On sera, en communion, unis
Grands et petits, très imperturbablement.

2. Voir v. 674.
3. Lire sans doute *ha*.
4. Ecrit *dissenscion* Ca ; *dissantion* m. dissension, dispute, l'A.
5. Lis. *guer*.
6. Mot nouv., du v. fr. *insuperable* qui ne peut pas être surpassé.
7. Ca renvoie de *esfreizaff* à *spontaff*, « espouenter, auoir paour ». Voir v. 90, 1362.

An re oarsè crenn á menno,
Monet dezaff ha chanchaff bro :
Ha beuaff vndro en ho hoant.
A rencq en bet man damany,
Lesel pechet ha contredy :
Ha bout adeffry patiant [1].
Ha gouzaff penet competant,
Hep nep quentell bout rebellant :
Ha bout ardant en carantez.
Hep quen enoe ouz Doe roe'n thron
Ha deze ez roy vnion :
En è Thron da comps guiriounez [2].
(f. 62) DA diuezaff ez compsaff neraff sy,
Ez eu meurbet da bout meulet detry
Gant pep heny an ty han region.
An neff diuoe medy Doe guir roe'n bet,
Heruez an gloar me en lauar parfet :
Enhy pepret so carguet en è Thronn [3].
Hac an joa man heman eo an canon,
Pepret ez pat gant majestat ha ton :
Dre vnion á fæçon consonant.
Guenuet [4] an den laouen hep vileny :
Pan finuezo vndro ayelo dy :
Gloar bet nary so enhy patiant [5].
Bezcoaz en bet ne voe croeèt seder,
Den nep heny en study quen fier.
A galse scler nep amser pridiry.
An joaou glan noman gant Roe an bet,
Perpetuel ent hæl ouz è guelet :
Dre è caret ordrenet en é ty.
Guelet è faç so soulaç ha gracy [6],
Da pep speret quenet ha meuledy :
Hep santaff muy à nep corruption.
Entre n Aelez hep finuez ha bezaff,
En gloar certen [7] bizhuicquen ouz renaff :
So joa muihaff ent scaff dan anaffon.
(f. 62 v.) Yoa excellant triumphant discandal [8],
Hep quet à fin na ruin terminal :

1. Cf. v. 3146, 3262, 3269 ; *patient*, r. *ent*, 3432 ; écrit ailleurs *paciant*, *pacient*.
2. Ecrit ailleurs *guirionez* ; voir v. 716, 1487 ; 30, 1718.
3. Ecrit ailleurs *tron*, *thron*.
4. Cf. v. 3171 ; écrit *guennvet*, J 174, *guenn vet* (var. *guen vet*) B 184, cf. *Gloss.* 299.
5. Emploi nouveau de ce mot.

Ceux donc qui voudront sûrement
Aller à elle et changer de pays
Et vivre une fois à leur gré
Doivent en ce monde, certes
Laisser le péché et la révolte
Et être sérieusement patients,
Et souffrir pénitence convenable
Sans à aucun moment être rebelle,
Et être ardents dans l'amour,
Sans plus de réserve, envers Dieu le roi du ciel ;
Et il leur donnera l'union
Dans son ciel, à dire vrai.
Enfin je déclare, je ne fais pas de doute,
Qu'elle est beaucoup à louer, certes
Par chacun, la maison et la région
Du ciel béni où est Dieu, le vrai roi du monde,
D'après la gloire, je le dis sérieusement,
Qui y est toujours abondante dans son ciel.
Et cette joie, ceci est la règle,
Toujours elle dure avec majesté et éclat
Par l'union, de façon honorable.
Heureux l'homme joyeux sans tache
Qui lorsqu'il finira un jour ira là :
Gloire éternelle est durable en elle.
Jamais au monde, ne fut créé, sûrement,
Homme d'aucune sorte dans l'étude si avancé
Qui pût à quelque moment concevoir
Toutes les joies, alors avec le roi du monde,
A le voir nettement, toujours,
En l'aimant justement dans sa maison.
Voir sa face, qui est un bonheur et une grâce,
A chaque esprit beauté et louange
Sans plus sentir aucune corruption,
Et être parmi les anges sans fin
Dans la gloire certaine à régner à jamais
C'est la plus grande joie, certes, des âmes.
La joie excellente, triomphante, sans défaut,
Sans point de fin ni ruine finale,

6. Variante nouvelle de *graç* ; cf. *injury*.
7. Prononcé ici *çarten*, voir v. 1636, 2709, 3304 ; rime en *er-*, 3185.
8. Voir v. 868, cf. 578. Ce mot est cité *Gloss.* 158 d'après un passage du *Doctrinal* (p. 23) ; c'est la fin du premier cantique, sur le Symbole des Apôtres, où l'auteur s'est encore souvenu du *Mirouer* :

En ur joa excellant, triomphant discandal
Bemdez hep quet a fin na ruin terminal.

Vniuersal so en sal cristalin [1].
Ha pep ebat haznat hac à pado,
Gant Doe ha den so à certen eno :
Nep ayelo pep tro en guelo din.
Leun à pep mat e'n stat dre'n relataff,
Hep drouc en bet na penet á credaff :
Coant hep santaff nep anaff na caffaou.
Quenet detry meuleudy hep diuez,
Da doe roe'n sent so hent a largentez [2].
Arer nos dez heruez é bonteziou [3].
Guenuet an den laouen hep vileny,
So diuset choaset da monet dy :
Da compret ty enhy ha heritaig.
Peheny plen so certen ordrenet,
Gant roe'n nouar en è gloar preparet :
Da chom pepret enhy net hep quet flaig.
Eno an roe an guir doe an croeèr,
Berr [4] hep error à cor à enorher :
Hac á carher seder hep ober quen.
Dezaff hep sy an holl melodiou [5],
Attribuet [6] vezont net hep quet gaou :
Euel autrou à pep golaou laouen.
(f. 63) Eno cuyt franc dianc à pep ancquen,
A hir remsy membry da bizhuicquen :
Viher certen pep termen ouz renaff.
Hep ez duy muy da nep heny diuez,
Goude cousent [7] an hent à paurentez :
Pront en bontez eu leuenez dezaff.
Peguen joaius glorius dreist musur,
Eo splan an ty pe en heny sigur :
Pep croeadur so fur hac eurus.
Ha liure guen*n* oar è crochen*n* tennet,
Da heul ho Doe an guir roe auoeèt :
En gloar parfet da pep caoudet hætus.
Affliction en nep fæçon confus,
Na bout nepret dre nep fæt morchedus :
Na caffaous poanius dre nep vsaig :
Ne guell nepret gouzuezet naret mar,
Dre maz ynt yach ober dezè glachar :

1. Mot nouv., du fr. *cristallin*. On ne connaissait que le nom *cristal* ; mod. *cristall, cristal*, « cristal, corps factice, verre fort clair et fort net qui se fait dans les verreries » Gr. (le cristal naturel est rendu par *strincqenn* pl. *strinqennou, strincq ; strincq* du cristal ; *strincqus* « cristallin, ine, pur, et transparent comme le cristal ») ; *cristale* m. pl. *-leu*, cristal, « pierre ou verre » l'A.

Est universelle dans le palais de cristal,
Et tout plaisir évident, et qui durera
Avec le Dieu-homme est certainement là ;
Celui qui ira, toujours le verra bien.
Plein de tout bien est cet état, comme je le rapporte,
Sans aucun mal, ni peine, je crois ;
Beau, sans sentir aucun trouble, ni deuil,
Charme ravissant, louange sans fin
A Dieu le roi des saints, est le chemin d'abondance
Qu'on fait nuit et jour, suivant ses faveurs.
Heureux l'homme joyeux sans tache
Qui est élu, choisi pour aller là
Y prendre la demeure et l'héritage,
Qui est bien certainement arrangé
Par le roi de la terre dans sa gloire préparé,
Pour y rester toujours, certes, sans en bouger.
Là le roi, le vrai Dieu, le Créateur,
Vivement sans erreur par tous sera honoré
Et sera aimé sûrement, sans faire autrement ;
A lui sans doute toutes les louanges
Seront attribuées nettement, sans mensonge,
Comme seigneur de toute lumière joyeuse.
Là affranchi, libre, dégagé de toute peine,
Longuement, je l'atteste, à jamais
On sera certainement à régner toujours,
Sans que vienne plus à chacun de fin,
Après avoir souffert le chemin de pauvreté,
Vive en largesse est la joie pour lui.
Combien joyeuse, glorieuse outre mesure
Est brillamment la maison dans laquelle sûrement
Chaque créature est sage et heureuse,
Et une robe blanche mise sur sa peau
Pour suivre leur Dieu, le vrai roi reconnu
Dans la gloire parfaite agréable à chaque esprit !
Affliction d'aucune façon fâcheuse
Ni être jamais soucieux pour aucune action,
Ni chagrin, peiné d'aucune manière
Cela ne peut jamais, sachez-le, ne faites pas de doute,
Parce qu'ils sont en bonne santé, leur causer de la douleur,

2. Lis. *larguentez.*
3. Premier exemple de ce plur., cf. v. 1608.
4. Le premier *r* semble un T.
5. Premier exemple de ce plur., cf. *Gloss.* 410.
6. Ecrit ailleurs *atribuet.*
7. Ecrit de même, v. 3423, et D 165 ; j'ai eu tort de corriger ce dernier en *consent,* d'après Nl 72.

Er roe nouar eu ho gloar diparaig [1].
Gloar an eneff eu eff en pep queuer,
Pouruision ha sæson debouner[2] :
He holl douçder seder he esperanç.
Nac en è bro ne maruo me so cret,
Den en bet man bras na bihan ganet :
Nedeux muy quet nepret à repetanç [3].
(f. 63 v.) Plen nep heny enhy aduersite,
Na netra trest medest en molesthe :
Ne gouzaffe na ne galhe bezaff.
Na nep ancquen na poen da nep heny,
Quentse an gloar clouar bede nary :
A regn*n* enhy membry hep defiaff.
Na muy riel en nep quentel goelaff,
Gouzaff caffaou poaniaou na dazlaouaff [4] :
Quentse canaff hep bezaff anaffus.
Araint haznat da doe, tat à natur,
En meleudy dezaff defry sigur :
Dre ho bout sur dreist musur eurus.
O pebez joa hep esma na laur,
Vezo neuse euelse dan re fur :
Hep nep ordur diobscur apuret.
Corff hac Eneff gant roe neff adeffry,
Bezaff loget[5] asezet en è ty :
Hac enhe y da bout glorifiet ?
Hac euit muy bezaff glorifiet,
Ez roy fier vn sclerder do speret,
Tan docaoudet [6] de guir caret [7] detry.
Dre se chetuy vn consolation,
Eo ho heny hep nep diuision :
Gant Doe roe n tron hep son à essony.
(f. 64) Yoa à pep tu chetu distribuet,
En Region pebameux [8] sarmonet :
Larg so carguet pepret ha meleudy [9].
Cleiz ha dehou knech ha tnou peur louen,

1. Voir *Dict. étym.*, v. *dispar*; cf. v. fr. *parage* égalité de noblesse, *desparage*, mésalliance, *desparagier*, mésallier.

2. Ailleurs *deboner*, *debonner*. Le vers *Quer Antrou*, *Autrou deboner* J 126, suppose la prononciation *debou-ner*.

3. *Repetancc*, var. *-entancc* J 96 (r. *et-*) repentance ; *reppentancz* H 17 ; cf. le traitement de *sentence*, voir *Gloss.* 624.

4. On n'avait que l'autre forme *dazrouiff*, *dazlouiff*, *darhouyff* ; mod. *dazlaoui* Maun., *dazlaouï*, *daelaouï*, *daëraouï*, *daraouï* pleurer, *daëlaouï*, van. *dareüeiñ* (et *dareiñ*) répandre des larmes Gr. Pel. dit qu' « un ancien Dictionnaire porte... *Dazlaouiff* » ; Rel ms. a « *Dazlaoui* larmoyer. v : *delaoui*, *dailaoui* », « *Delaoui* verser des larmes » (et « *Daelou* larmes... », « *Delaou*, *Delou*, Larmes, pleurs... » ; Gon. *daéraoui*, *daraoui*, *daélaoui*

Car c'est le roi de la terre qui est leur gloire incomparable.
La gloire de l'âme, c'est lui à tous égards,
Son trésor, son aliment délicieux,
Toute sa douceur, sûrement, et son espérance,
Et dans son pays ne mourra, j'en suis garant,
Homme, grand ni petit, né en ce monde ;
Il n'y a plus jamais de regret.
Là absolument aucune espèce d'adversité
Ni rien de triste, je l'atteste, qui le gênerait :
Il ne le souffrirait pas et cela ne pourrait pas être ;
Ni aucune douleur ni peine à personne,
Mais la gloire agréable à jamais
Règne là, je l'affirme, sans s'épuiser.
Et plus, certes, en aucun temps, gémir,
Souffrir deuil ou peines, ni pleurer,
Mais chanter sans être troublé,
C'est ce qu'ils feront évidemment à Dieu, l'excellent père,
Avec louange à lui, bien sûrement,
Parce qu'ils sont assurément, outre mesure heureux.
Oh ! quelle joie sans émoi ni souci
Sera alors ainsi aux sages
Sans aucune souillure, sans tache épurés,
Corps et âme, par le roi du ciel, sérieusement,
D'être logés, assis dans sa maison
Et en eux (en corps et en âme) pour être glorifiés !
Et pour qu'ils soient plus glorifiés,
Ils donnera généreusement une clarté à leur esprit,
Du feu à leur cœur, pour l'aimer vraiment, beaucoup ;
Aussi, voilà, une consolation
Est la leur sans aucun partage
Avec Dieu le roi du ciel sans qu'il soit question de cesser.
La joie de tout côté, voilà, distribuée
Dans la région dont j'ai prêché
Est largement remplie toujours de louange ;
Gauche et droite, haut et bas très joyeusement,

(H. V. ajoute le dim. *daélaouenniga, daélouiga* pleurnicher, faire semblant de pleurer, donnés aussi par du R.) ; Trd renvoie de *daeraoui* à *daelaoui*, qu'il regarde comme « ancien » ; du R. a *daéraoui, daélaoui*. Ch. n'a que *darein* larmoyer, et l'A. *darennein* id. Les dict. Evans donnent en gall. *dagreuo, dagru, deigro, deigrio* pleurer ; *deigrynu*, tomber en larmes. Cf. *caffaouaff* déplorer v. 1216, 1845, à côté de *caff[o]uiff*, voir v. 3315, etc.

5. L'*l* a été ajouté par un lecteur.

6. Lis. *do caoudet*.

7. *Guir caret* « vraiment aimer », est un composé d'espèce rare ; ordinairement *guir* en ce cas est un adjectif. Cf. mod. *guir vella* « vraiment le mieux », « le mieux du monde » *Rev. Celt.* IV, 469.

8. Exemple unique de cette expression, abrégée de *peban ameux*.

9. Il faudrait, semble-t-il, *a meuledy*.

Abarz ha mæs certes hep bout estren :
Ez eo seuen hep sourpren pep heny.
Abarz, quenet purtet [1] net à detry,
A pep pechet netet [2] hep contredy :
Hep pridiry drouc muy en conscianç.
Ha diaues [3], ho deues ho esper,
Er a corff net glorifiet seder,
Gant ho croeèr ynt scler en reueranç.
An tu dan tnou ez dleont bout laouen,
Guelet quenet an neff de fæt net plen :
En pep termen ha quement so eno.
Gant Roe'n Aelez en diuez neuezhet,
Dindan map den à certen ordrenet
Dezaff subiect guen*n* è bet en credo.
Goude da*n* [4] knech nep sort bech ne*n* necho
Meur leuenez nos dez en deuezo :
Er pan sello eno ez guelo Doe.
An joa muyhaff eo scaff ne lacaff sy,
Hæl è guelet à caoudet net detry :
Na nep heny ne menno muy diuoe
(f. 64 v) A pep costez yuez en deuezo,
Vn joa meurbet ouz guelet oar è tro :
Certen eno an re so en ho hoant.
Gant an ælez ne vez nep dieznes,
Gante eno ez vezo en ho grues :
Sanct ha Sanctes en vn pales plesant.
Ouz ho guelet joa meurbet competant,
Ha gloar aray pep heni patiant :
Quen auenant quen plesant quen antier.

1. Premier exemple de ce mot, cf. *Gloss.* 517. Ch. ms. donne *purlé* ; l'A. *pureté* m. pl. *yeu*.

2. J'ai traduit ce mot comme variante du part. *nettet Cb* ; ce peut être aussi un premier exemple de *nædted* netteté Gr., *Gloss.* 444.

3. Voir, sur ce mot, le v. 2367, cf. *Gloss.* 162. Gr. a *diaveas, diavæs*, van. *diañvæs* le dehors, l'extérieur ; *a z.* de dehors, par d. ; au d., extérieurement ; *eñ diaveas,, eñ diavæs* au d. ; *a ziavæs-bro* étranger, qui est d'un autre pays, *diavæziad* p. *-zidy*, van. *diañvæzour* p. *yon, yan* étranger, qui est d'un autre lieu ; Gon. *diavéaz, diañvéaz* m. le dehors, l'extérieur ; *diavésiad, diañvésiad* adj. et s. m., p. *-sidi* étranger, van. *diañvézour* p. *ion*, f. *diavésiadez* p. *ed*, van. *diañvézourez*. Trd attribue *diañvesiad* au van., sans doute à cause de la nasale ; mais M. Francès atteste à Beuzec-Cap-Sizun les prononciations *diañnvéz* et *a-ziañvez, a-ziañvez-bro*, et D. Malgorn à Ouessant, *aziañveas* du dehors ; *diañvéaz, diavéañz, diañvéañz* le dehors ; *tud diañveaz* personnes du dehors, étrangères à la famille. Pel. donne *diamaes* de dehors, par d., extérieurement ; « On prononce communément *Diavães, Diaves*, et en Léon, *Diaveas*. On trouve dans un Casuiste *Diaves a priedelez*, hors le mariage. De-là... *Diavesiat*, étranger. Pl. *Diavesidi* ». R[el] ms. a : « *Dia*

Dedans et dehors, certes, sans être gêné
Chacun est vigoureux, sans accident.
Au dedans beauté, pureté bien nette
Nettoyée de tout péché, sans contredit ;
Sans plus penser de mal dans la conscience,
Et au dehors, ils ont leur espoir,
Car de leur corps pur ils sont glorifiés sûrement
Par leur créateur, clairement, avec honneur.
Du côté d'en bas ils doivent être joyeux
De voir la beauté du ciel, certes, bien nettement
De toute façon, et tout ce qui est là
Par le roi des anges à la fin renouvelé,
Sous le fils de l'homme, arrangé certainement
Soumis à lui, heureux qui le croira.
Ensuite, par en haut aucune sorte de fardeau ne l'affligera,
Il aura beaucoup de bonheur nuit et jour,
Car quand il regardera là il verra Dieu ;
C'est la joie la plus grande, certes, je ne fais pas de doute,
De le voir bien, de cœur très pur,
Et il n'en voudra aucune de plus, certainement.
De tout côté aussi il aura
Une joie immense, à voir autour de lui,
Certainement, là, ceux qui sont à leur gré,
Avec les anges il n'y a aucune misère,
Avec eux, là, sera dans leur compagnie
Saint et sainte, en un agréable palais.
En les voyant une joie très naturelle
Et la gloire, rendront chacun, de façon durable,
Si charmé, si ravi, si transporté,

veas... Diaves diamaes, diavaes. tud diaveas so. doc'h an deis il y a des gens de dehors à la journée. ou, il y a du monde à la journée... *tud Diaveas so douc'h an deis* ? y a-t-il du monde à la journée ? *Eur belec diaveas* un pretre étranger, de dehors. *diavesiat*, étranger, *diavesidi*, étrangers ». Ce dernier, s. v. *cuz*, est écrit plus exactement : « *ar vugale a ya da guzat pa velont diavezidi*, les Enfans vont se cacher, quant ils voient des étrangers. » Trd a *marc'hadour diaveaz* marchand étranger ; Mil. ajoute la phrase de Rel ms. : « *tud diaveaz a zo dioc'h an deiz*, il y a des gens du dehors (étrangers) à la journée ». Ch. a *dianvés* dehors, *cu d.* le revers, l'envers, la surface ; *a z.* par dehors, au d. ; *dianvezour* étranger, forain ; Ch. ms. *en dianues ac en dourn'* arrière-main ; l'A. écrit *dianvæss* m. l'extérieur, et *dianvézourr* m. p. *-zerion* forain ; qui n'est pas de la maison. On lit *én diañvéz* au dehors *Hist. s.* 104, *a z.* de d. 62, *diañvézour* p. *-zerioñ* étranger 25 (mot expliqué, p. 73) ; *dianvézet ag hun bro* (nous sommes) éloignés de notre pays 64. On dit en Trég. *chom diaveaz kêr* demeurer hors la ville ; *den diavéz* ou *diavezour*, pl. *ien* étranger, qui n'est pas de la famille ou de la paroisse.

4. Le signe d'abréviation sur l'*a* a la forme d'un accent aigu.

Nac eux christen na den à nep heny,
A gouffe scler nep amser pridiry :
Dre melcony na study mar fier.
Yoa infinit dre merit euidant,
Beatitud [1] dan tut à voe prudant :
Ha patiant ardant en carantez.
So en vn cern*n* hep huern*n* sempiternal [2],
Ouz an guir Doe da nep à voe leal :
Bout cordial hep scandal à ta̲luez [3].
Chom en vn ty araynt y hep diuez
Da bizhuicquen certen en leuenez :
Gant Roe'n ælez nos ha dez ez vezon[t] [4]
Da pep repos hep bezaff nos obscur,
Gant Doe roe'n bro eno à vezo sur :
Na nep injur sigur ne murmurhont.
(f. 65) Quement membry eo an Jocundite [5],
So leun en hy hac an suauite [6] :
Han Majeste an tra se nende gaou.
Pan nonbe muy da bout enhy fier [7],
En graç saçun nemet en spaç un heur :
Hoaz ez ve meur goude hon oberou.
Hac hon buhez yuez an holl dezyou,
Hac an bet man noman [8] he holl yoaou :
He deliçou [9] he madaou hep gaou quet.
A disprisset pepret gouzuezet glan,
Ho spaç saçun hac y quitibunan [10] :
Dre an reman ameux aman hanuet.
Er quement joa so en bet [11] men lauar,
Comparachet dezy net naret mar :
Queuz ha glachar dispar me ho goar aç.
He holl douçder so fler ha hueruder creff,
En respet plen da douçder an eneff :
Rez pan vez eff dirac roe neff en[12] faç.
An bet m*a*n oll vn stroll ha he holl graç,
He holl amour da quement he pourchaç :
So dall fallaç [13] digraç [14] ha difæçon [15].

1. Mot nouv., du fr.
2. Mot nouv., qui revient v. 3365 ; du fr. *sempiternel*.
3. Premier exemple de cette forme, au lieu de laquelle on trouve ordinairement *tal* et *(ne)del* ; *Gloss.* 47, 674, 675.
4. On ne voit qu'une partie de l'*n*.
5. Mot nouv., du v. fr. *jocondité*.
6. Mot nouv., du fr.
7. Sur cette rime des syllabes *er* et *eur*, voir v. 537.
8. Prononcé ici *ma noma*.
9. Mot nouv., du fr.; pl. *ou*, v. 3485. On n'avait que les dérivés *delicius* dèlicieux ; *deliciussat* l. delectare ; Gr. a *delicius* adj., *delicyusded* p. *ou* délice.

Qu'il n'y a chrétien ni homme d'aucune sorte
Qui sût clairement en aucun temps le comprendre
Par réflexion ni étude, si profonde qu'elle fût.
Joie infinie pour un mérite éclatant,
Béatitude aux gens qui furent sages
Et patients, ardents en amour,
Sont à la fois, sans clameur éternelle,
Pour ceux qui furent fidèles au vrai Dieu ;
Etre de cœur irréprochable a son prix.
Ils demeureront dans une même maison sans fin
A jamais, certes, en joie,
Avec le roi des anges nuit et jour ils seront;
Repos pour tous, sans qu'il y ait de nuit obscure,
Avec Dieu le roi de la terre, sera là, sûrement,
Et ils ne murmureront, assurément, aucun outrage.
Si grande, je l'affirme, est l'allégresse
Qui est pleinement là, et la suavité
Et la majesté, cette chose n'est pas mensonge,
Que, quand nous n'aurions pas plus à être là, certes,
Dans la grâce agréable, que l'espace d'une heure,
Encore ce serait beaucoup, après nos œuvres.
Et notre vie aussi, tous les jours,
Et ce monde d'ici-bas et toutes ses joies,
Ses délices, ses biens, sans mentir,
On les mépriserait toujours, sachez-le bien,
Leur durée agréable et eux jusqu'au dernier,
Pour ceux-ci que j'ai ici nommés.
Car toutes les joies qui sont en ce monde, je le dis,
Comparées à cela, certes, n'en faites pas de doute,
C'est regret et douleur extrêmes, je les connais bien.
Toute sa douceur est puanteur et forte amertume,
Au regard, certes, de la douceur de l'âme
Quand elle est, ravie, devant le roi du ciel, face à face.
Ce monde entier à la fois et toute sa grâce,
Tout son amour pour ceux qui le suivent
Est aveugle tromperie disgracieuse et odieuse

10. Premier exemple de la gutturale dure, qui est plus ancienne que *g-* ; cf. *Dict. étym.* 306 ; *Gloss.* 307 ; *Etym. bret.* 9, V (*Mém. Soc. ling.* X, 341, 342) ; *Rev. Celt.* XX, 246; Pedersen, *Vergl. Gram.* I, 286; II, 213.

11. Il faut prob. suppléer ici *ma*, qui pouvait être écrit *man*.

12. Prononcé ici *e*, cf. v. 38.

13. Écrit *fallacc* C.

14. Écrit ailleurs *digracc* ; mod. *dic'hraçz*, *dic'hracius* qui n'est pas gracieux Gr., *disgraciuss* incivil l'A. ; tréc. *dic'hras* de mauvaise humeur.

15. L'art. correspondant de mon *Dict. étym.* est à rectifier ainsi : *Difaccon* méchant N 1545, *diffaeczon* sans égards, violemment, r. *acc-*, J 75 b ; *difæçon* odieux M 3299, r. *aç-* ; *diffaeçon* Nl 42 ; mod. *difæçzouni*, van.

Comparachet en respet á detry,
Da vn joa net hep muy quet en è ty :
Gant Roe'n velly hac en è region.
(f. 65 v) Doe æternal leal hep contraly,
A gloar certen aroy da pep heny :
Infinit [1] muy eguet na studiont.
Er nendeux quet en bet me'n bet [2] seder,
Entendamant da entent an hanter :
Ara [3] Roe'n ster deze scler pan meruont [4].
En leuenez oar lahez [5] pan vezhont,
Gant joaou mat do grat ez ebathont :
Doe à meulhont pan guelhont ho bontez
Ancouffnez oll oar vn stroll ho holl poa [6]
Hodeues quet gouzaffet en bet man :
Araint breman noman han bihanez.
Diougelroez [7] hep finuez à vezo,
A pep sort mat haznat hac à pado :
Pep den eno à beuo en ho hoant.

difæçzoneiñ défigurer, *difæçzounel*, van. *difæzounel*, *difæñçzon* (homme) défiguré Gr., *difaicon* contrefait Ch. ms., *difæçon*, contrefait, difforme, *-nnein* défigurer l'A., voir *Rev. Celt.* XI, 354 ; *Gloss.* 165.

1. Ce mot est ordinairement adj. Gr. a *infinit* infini, innombrable ; *infinitez* infinité (de Dieu), van. *un eñfin* une infinité, multitude innombrable ; l'A *infini* adj. ; *unn anfin à dud* ou *à boble* une infinité de peuples. Ch. ms. donne *ur san fin a dut*, foule, du fr. *sans fin*.

2. Lis. *cret*.

3. Litt. « que fait », pour « de ce que fait ».

4. Premier exemple de cette forme. On dit auj. *marvoñt*.

5. Premier exemple de cette expression : on n'avait que *dialahez*, 4 s. J 3 s., P, *dyalahez* 3 s. P, là-haut, en haut (formé comme *diaues* en dehors, *diabarz* en dedans, etc., *Gloss.* 159-162. Maun a *laë* haut, *eus al laë* d'en haut, *diuoar laë* d'en haut ; Gr. *laëz*, *laë*, *al laëz*, *al laë*, van. *lehue*, *el lehue*, *en dialhue*, haut, le haut, au-dessus de nous ; *var laëz*, bas Léon *or laëz*, van. *derluë*, *de lehe*, *d'er lehue* en haut ; *divar laëz*, *diouc'h al laëz*, *eus al laë*, van. *a zialhue* d'en haut ; *dre al laëz*, van. *dre lehue*, *dre lehe* par le haut ; *eus al laëz d'an traoun*, van. *ag el lehue de nihas*, *a lehe d'en diaz*, *d'en dihas*, du haut en bas ; Pel. *láe*, *lahe* haut, le h., à h. ; hauteur, élévation ; *war láe* là-haut, à h. ; *euz war láe* de h., de là-haut ; *di war láe* id. ; Rel ms. *lae*, *lahe*, *laez* haut, le h., etc. ; *war laez*, *var lae* là-haut, à h., *diwar laez* de là-haut ; Gon. *laez* m. haut, le h., s'emploie plus ordinairement avec les prép. *war* et *diwar* ; hors de L. *laé* ; van. *lec'hué* ; Trd *laez* m. et adv. le haut, haut, *war-laez* en h. sans mouvement, *d'al l.* avec mouv. (Mil. ms. note au contraire : « *mont ar laez*, monter, Ile de Batz connue au bas-Léon où l'on dit *war* au lieu de *ar* sur de l'île de Batz ») ; *lae* m. V. T. C., *lec'hue*, *lue* adv. en haut V. La forme *lae* est attribuée au vannétais par une interprétation trop large de l'expression de Gon., « hors de Léon » ; inversement, du R. donne *lec'hué* sans indication de dialecte, et y voit les mots *leac'h huel* ! A Beuzec-Cap-Sizun *laé* (Francès). En van., Ch. a *derluë*

Comparée en regard, sérieusement
D'une seule douce joie seulement dans sa maison
Avec le roi de la puissance, et dans son pays.
Dieu éternel, loyalement sans contredit,
De gloire, certainement donnera à chacun
Infiniment plus qu'ils ne pensent ;
Car il n'y a pas au monde, je le crois sûrement,
D'entendement pour entendre la moitié
De ce que fait le roi des astres pour eux, c'est clair, quand ils [meurent.
Quand ils seront là-haut dans le bonheur,
Avec de bonnes joies à leur gré ils s'ébattront ;
Ils loueront Dieu quand ils verront leur sort heureux,
Oublier entièrement à la fois toute leur peine
Qu'ils ont soufferte en ce monde,
Ils le feront maintenant, là, et la misère.
Il y aura sûreté sans fin
De toute sorte de bien, évidemment, et qui durera ;
Chaque homme, là, vivra à son gré

en haut ; *azelhüé*, *azialhué*, *azerluë* d'en haut ; Ch. ms. : *elhüe* le haut, *derhüe* au haut, *es elhüe*, *azialhué*, *a zelhüé* du haut, *dre elhüé* par en haut ; l'A. *er-hluë*, *enn-diarhluë* le haut, *d'er-hluë* en h., *a-zerhluë*, *a-ziarhluë* d'en h., *dré ziarhluë* par le h., *er-luë* le dessus. Troude identifie ce mot avec le nom de famille *Lae*, ce qui est peu probable. H. de la Villemarqué, *Poèmes Bret.* 193, compare le gall. *ehelaeth* large, qui est différent (*Gloss.* 200) : le *z* du breton est doux. Il ajoute : corniq. *a les* au large, v. fr. *laize* largeur, etc., ce qui est encore impossible phonétiquement. On peut en dire autant de l'étymologie de Henry : du « fr. ancien *lais* (*laiens*), « léans, là, là-haut », dont il remarque qu'elle n'explique pas le van. *luë* ; cf. *Gloss.* 366.

6. Lis. *poan*. On ne voit qu'une partie de l'*a*.

7. Nous avons vu, au v. 1877, ce mot mieux écrit *diouguelroez*. Le P. Grég., qui l'a cité comme suranné, en ajoutant un tréma sur le second *e*, a pu le prendre dans le Catholicon. Ce n'est pas là qu'il a trouvé son autre mot ancien *dibrederouëz* volupté ; l'absence d'une forme correspondante en gall. donne à son témoignage plus de poids. Est-ce encore un composé du suff. *-roez* ? Il y aurait eu simplification d'un **dibrederroez*, tiré de l'adj. *dibreder* sans souci ; ce ne serait pas le seul exemple de dissimilation dans cette famille, cf. *Sur l'étym. bret.* II, 7, 8 (*Rev. Celt.* XXV, 59). Une autre formation en *-oez*, cf. *roudoez* gué, a moins de vraisemblance. Le mot *cafuoez* chagrin, dans A mir *hal Ad-am* ouz *cafu-oez* P 5 est peu sûr : je soupçonne qu'il a remplacé *cañez* = *cammez* reproche (ou châtiment ?) B 497, gall. *camedd* m. tort, *Adam* P 1 rime à *condampnet* qui garde le son *m*, tandis que dans *ehanffu condamnet* P 281 il faut prononcer *condaffnet* ; voir plus haut, v. 477, 2102. *Caffoeaff* pleurer, gémir sur (la mort de son fils), var. *caffuiff* P 80 est aussi très prob. à corriger en **caffouaff* = *caffaouaff*, voir v. 1216, 1845.

Nac aoun en bet na quet à contredy.
Ne coezo plen da den à nep heny :
Nep so æt dy nedeu muy variant.
He holl madou ha he joaou cogant,
Maz ve aoun quet no collhet competant :
Augustin sanct en goarant tout antier.
Gant aoun an oll dre nep roll no collhet,
Ez deuhent y da bout vilifiet [1] :
Ha dispriset meurbet credet seder.
(f. 66) O pez cite pez majeste real,
Pebez tensor goude bout temporal :
Pez ty rial pebez sal hep maliç [2].
Ty an guir Doe an guir roe auoeèt,
Pe en heny ez vezo raliet :
Nep de caret so à speret fetiç.
Na quen eno ne vezo ho offiç,
Nep à vezo en gouuezo propiç :
Gant nep sort viç hep bezaff torticet.
Nemert à striff meuliff enoriff Doe,
Da bizhuicquen hep termen à enoe :
Euel guir Roe da pep ploe auoeet.
Pez volupte [3] na pebez tenchezou [4],
Plen dan eneff vezo bout en effaou :
Gant roe'n golou en é joaou laouen.
En assuranç ha fizianç auancet,
En joa padel ha hæl ouz é guélet :
Hep nep regret na doet gouuezet plen ?
E explicaff dezaff ne compsaff væn,
Mar cloarec ve dram le ne galhe den :
Na mar certen seuen en termeniou [5].
Rac nendeu spes euit madou presant,
Eo ho holl gloar men lauar gant goarant :
Prest nonestant [6] ho bout coent [7] an hoantou [8].
(f. 66 v) Hoguen ent scaff consideraff affet,
En pep fæçon an madaou da donet :
Ho gloar parfet da pep caoudet seder.
Ouz pridiry deffry na defiont,
Quentse haznat dan re mat ez padont :

1. Mot nouv., d'un v. fr. **vilifier*, cf. *vilification*, rabaissement, dédain.
2. Ecrit ailleurs *malicc*, *-ice*, *-iczc*, *-icz*. De même *offiç* 3333, *propiç* 3334, *viç* 3335, étaient notés, dans les autres textes, de façon moins simple.
3. Premier exemple de ce mot, cf. *Gloss.* 741. La rime ferait attendre une variante **voluptez* comme *volontez* et *uolante* volonté, etc., cf. *Rev. Celt.*, XV, 153.
4. Premier exemple de ce plur., avec le v. 353 ; il reparaît v. 3485.
5. Écrit ailleurs *termenyou*.
6. Ailleurs *non obstant*, *nonobstant*, *onestant* ; cf. *Gloss.* 451.

Et aucune crainte pas plus que de contrariété
Ne tombera, certes, sur homme d'aucune sorte :
Celui qui est allé là n'est plus sujet à changer.
Tous ses biens et ses joies abondantes
S'il y avait quelque crainre qu'on ne les perdît justement,
Augustin, le saint, le garantit tout à fait,
Par la peur qu'on ne les perdît entièrement par quelque
Ils viendraient à être avilis [accident
Et très méprisés, croyez sûrement.
Oh ! quelle cité, quelle majesté royale,
Quel trésor, après avoir été périssable,
Quelle maison superbe, quel palais sans défaut,
La maison du vrai Dien, le vrai roi reconnu
Dans laquelle seront réunis
Ceux qui à l'aimer seront d'esprit ferme !
Et là ils n'auront d'autre office,
Ceux qui y seront le sauront aisément,
Sans être enveloppés dans aucune sorte de vice,
Que de louer, d'honorer Dieu avec zèle,
A jamais, sans ombre d'ennui,
Comme le vrai roi reconnu de chaque peuple.
Quelle volupté et quels transports
Certes, à l'âme ce sera d'être aux cieux
Avec le roi de la lumière dans ses joies heureuses,
En assurance et confiance complètes,
En joie durable et vive, à le voir
Sans aucun regret ni doute, sachez bien !
Le lui expliquer, je ne parle pas vainement,
Si grand clerc qu'il fût, par mon serment ! homme ne le
Et si sûr, si habile en discours. [pourrait,
Car ce n'est pas, certes, pour les biens présents
Qu'est toute leur gloire, je le dis avec garantie,
Quoiqu'ils aient à l'instant tous leurs désirs.
Mais, certes, considérer tout à fait
De chaque façon les biens à venir,
Leur gloire parfaite à chaque esprit, sûrement,
Réfléchissant bien qu'ils ne s'épuisent pas,
Au contraire, évidemment, que pour les bons ils durent

7. Prononcé ici *coant*.

8. Le texte porte : « Non enim solum pro hiis exultat quibus perfruitur tunc in presenti. Sed multo magis pro eo gaudet quod bonorum suorum scit nullum finem futurum ». *Ho bout* semble donc être ici « avoir à eux », *illis esse*, comme en van. *ou devout*, *ou dout*, *Rev. Celt.* IX, 265. Cependant la construction la plus naturelle serait : « quoiqu'ils soient à l'instant, agréablement, les désirs » (= l'objet de leurs désirs ?). Cf. *quent e donet An termen* avant qu'il vînt, le terme P. 36 ; voir v. 2689, 335, etc.

Na dre nep spont no collont drez conter.
Rac se diuoe hinchou [1] Doe an crocèr,
Nep oar an bet ho dalcho net seder :
Acurunher hac à enorher creff.
En eff defæt gant doe roen bet net plen,
Hep nep caffou en è joaou laouen :
Na netra quen da sourpen è eneff.
Homan hep huern*n* en buhez eternal,
Aznauout Doe euel guir roe leal :
Sempiternal en è sal he pales.
Guelet è faç so soulaç ha gracy,
Yoa bizhuicquen certen da pep heny :
Nep aiel dy ne vezo muy dies.
Quentse pep tro eno ez vezo æs,
Plen ouz regnaf [2] gantaf hep santaf gæs :
Na dieznes certes en nep sæson.
Er è guelet heruez net à credaff,
Hep nep diuez ha heruez é bezaff :
So joa muihaff quentaf dan anaffon.
(f. 67) Dan joaou man ameux aman hanuet,
En nep fæçon nep a preder monet :
Stourm*m* [3] ouz pechet arencq calet detry.
Rac pep vnan an tra man so haznat [4],
Drez dellezhont [5] ez vezont en contrat :
Pe drouc pe mat en stat hep debaty.
Diouz an dellit vezo cuit an deduy,
Hac ez paeher hep ober graziery [6] :
Ouz nep heny euit nep alianç.
Mar dellez [7] cals ez paeher eualse,
Neubeut mar groa neubeut noma à dle :

1. Écrit ailleurs *hynchou*, *inchou*, *hynchaou* ; cf. *Gloss.* 317 ; *Notes d'étym.* n° 5, § 5 (*Ann. de Bret.*, XV).

2. Ce mot rime souvent en *en-*, cf. v. 3405, à cause de la variante de prononciation *renaff*. Gr. donne *rezn* règne, « le *Z* ne se prononce pas, il vaut là un second E, servant à alonger la prononciation de la lettre E, presque comme si on écrivoit *reën* », van. *reen* ; *rezn* part. *et*, van. *reeneiñ* régner. L'expression *nep a so* ou *nep so*, *brémá o reën* régnant Gr. s'emploie de façon plus générale en Trég. : *en amzer 'zo 'rén* par le temps qui court. Cf. *Ztsch. f. celt. Phil.* II, 511.

3. Lire ainsi, à la citation du *Dict. étym.*, et non *stourm*.

4. Cf. v. 1271.

5. On a mis sur ce mot un renvoi à une glose, qui n'a pas été écrite ; cf. v. 3384.

6. Exemple unique de ce mot, qui a le même suffixe que *gæry*, v. 2274.

7. Glose ms. : *payer*. Cela montre que le lecteur ne le comprenait pas. Maun. a *dellit* mérite, *dellezout* mériter ; Gr. *dellid* pl. *ou* (m. : *un dellid*

Et que par aucun danger ils ne les perdent, comme on [raconte.
C'est pourquoi, certes, les voies de Dieu le créateur
Celui qui sur la terre les tiendra bien, sûrement,
Sera couronné et fort honoré
Au ciel effectivement par Dieu le roi du monde, très certai-
Sans nul chagrin dans ses joies heureuses, [ment,
Ni rien pour surprendre encore son âme.
Cela, sans contredit, est la vie éternelle,
Connaître Dieu comme vrai roi légitime,
Éternellement dans son manoir et son palais
Voir sa face est bonheur et grâce,
Joie à jamais certainement à chacun :
Celui qui ira là ne sera plus mal à l'aise.
Au contraire, de toute façon là il sera à l'aise,
Régnant pleinement avec lui sans éprouver de gêne
Ni de misère, certes, en aucune saison,
Car le voir, selon ce que je crois clairement,
Sans aucune fin et selon son être
Est la plus grande joie, la première pour les âmes.
A ces joies que j'ai ici nommées
En quelque façon celui qui songe à aller
Doit combattre contre le péché très rudement,
Car chacun, ceci est évident,
Comme ils mériteront ils seront par jugement,
Ou bien ou mal en point, sans conteste.
D'après le mérite sera franchement le plaisir,
Et il sera payé sans faire de préférence
A aucun, pour aucune parenté.
S'il mérite beaucoup, il sera payé ainsi ;
S'il fait peu, là doit (venir) peu

bras) ; *delleza, dellezout* mériter ; *dellezus* méritoire ; Pel. *dellezout* mériter ; *dellit* mérite, « pour *Tellit*..., de *Tallout* » (valoir). « Le pluriel est *Tallidou* » (*sic !*) « qui se trouve dans ce proverbe breton : *E Kenver an dellidou ema an-caŏudou*, en présence des mérites, sont les choses recherchées et trouvées ». Le sens réel est : « suivant son mérite on reçoit » ; litt. « d'après les mérites (ou mériters), sont les recevoirs ». Non seulement l'expression de ce dicton est archaïque, par son traitement de l'infinitif, mais sa forme l'est aussi, avec l'art. *an* ; Pel. a dû le prendre dans un vieux texte, peut-être chez son « ancien Casuiste ». Rel ms. n'a rien de tout cela, mais son art. « *delout*, valoir v : *talout* » a dû être inspiré par la même étymologie fausse. Gon. a *dellit, dellid* m. ; *dellézout* v. a. ; *delliduz* méritoire, « quelques-uns prononcent *dellézuz* » ; au *Dict. fr.-bret. dellézek* digne ; remarquable. Cf. *Gloss.* 151 ; *Ztschr. f. celt. Phil.* II, 499, 500 ; Loth, *Arch. f. celt. Lex.* I, 499, 500 ; *Rev. Celt.*, XXVI, 249. M. Pedersen, *Vgl. Gram.* I, 528, etc., rattache ces mots à la famille de *dle* dette, ce qui semble bien difficile. Cf. v. 1181, 1183, 1187 ; 1188, 1195.

Diouz eguile chede an reueranç.
Hoguen cals so ouz beuaff en ho hoant,
Heruez an bet ha he fæt competant :
Aes ha plesant cogant en pep andret.
Hac à preder [1] seder hep ober quen,
Do pligadur beuaff sigur peur [2] plen :
Beden maru yen hep ancquen na penet.
Hac à desir chetu stir an guir fæt,
Meruell santel diouguel da guelet :
An gloar paret hac ordrenet detry.
Gant Roe nouar da nep en car certen,
Da bout enhy en è ty bizhuicquen :
En nep termen hep doen [3] vileny.
(f. 67 v) Hoguen membry gouzaff affliction,
En bet chetuy na castigation :
En nep fæçon quent eguet ho monet.
No deuruez [4] quet pan edint en bet man,
Na quet souffraff [5] ent scaff da gouzaff poan :
Dre an tra man ez ynt glan saouzanet [6].
Plen da regnaff gant roe an anaffon,
Hodeues hir desir hep bout guirion ;
Net en è thron à fæçon peur onest.
Hoguen da doen ancquen na vileny,
Nedint nepret apparaillet chetuy :
Dre se ho cry deffry so manifest.
Gouzaff rigol en nep scol na molest,
No defuer [7] quet nepret en bet medest :
Na nep tempest da arhuest nac eston.
Dre se me cret ne galhent quet detry,
Bezaff affet collocquet en è ty :
Gant map MARI nac en è region.
Doe en bet man da doen poan à ganat,
Euidomp oll fur ha foll è holl grat :

1. Glose ms. : *pensent*.
2. On peut corriger ce mot en *pur*.
3. Ce mot n'a qu'une syll., sauf Nl 516 : *da dou' en vileny* ; lire *da doen pep vileny* ? Ici on peut corriger : *hep doen nep vileny*. La forme *douguen* ne paraît pas avant le XVIIIe siècle. Sur la valeur des citations plus anciennes de Pel., voir *Gloss.* 191. Cf. *Ztschr. f. celt. Phil.*, II, 507, 509, 510, 512.
4. On n'avait que *n'o deur quet* et d'autres personnes en *deur*, sauf *ne deuzeur quet* elle ne veut pas B 231*, prob. à corriger *ne deuruez*, cf. *Gloss.* 153. Voir v. 440, 3412, 3450. M. J. Lloyd-Jones, *Miscellany presented to Kuno Meyer*, 201, regarde le moy. gall. correspondant *nym tawr* cela ne me touche pas, *nyt mawr ym dawr* cela ne me touche pas beaucoup, comme contenant le même élément que le gall. mod. *dy-ddor-ol* intéressant, *dyddor-deb* intérêt, et ne pouvant s'expliquer par une désinence verbale *-r*. Cepen-

En comparaison de l'autre ; voilà la justice.
Mais beaucoup sont à vivre à leur gré,
Selon le monde et sa pompe,
A l'aise et agréablement, abondamment à tous égards,
Et pensent sûrement, sans faire autre chose,
A leur plaisir vivre assurément très bien
Jusqu'à la froide mort sans douleur ni pénitence ;
Et ils désirent, voilà la tendance du vrai fait,
Mourir saintement, assurés de voir
La gloire préparée et ordonnée avec soin
Par le roi de la terre pour ceux qui l'aiment certainement,
Pour être là dans sa maison à jamais
A aucuns égards sans souffrir aucun mal.
Mais je l'affirme, souffrir affliction
Aucune, voilà, ni châtiment
De quelque façon, avant qu'ils (s'en) aillent,
Ils ne le veulent pas, quand ils sont en ce monde,
Non plus être sujets, certes, à souffrir de la peine ;
Par cette chose-ci ils sont complètement trompés.
Régner pleinement avec le roi des âmes
Ils ont ce vif désir, sans être fidèles,
Dans son ciel même de façon très honorable ;
Mais à supporter douleur ni gêne
Ils ne sont jamais disposés, voilà ;
Par là leur aspiration, sérieusement, est claire.
Souffrir rigueur en aucune discipline ni gêne,
Ils ne le veulent pas, jamais de la vie, je l'atteste,
Ni aucun orage à voir, ni lutte ;
Aussi je crois qu'ils ne pourraient pas, certes,
Du tout être placés dans sa maison
Par le fils de Marie, ni dans son pays.
Dieu en ce monde pour souffrir peine naquit
Pour nous tous, sages et fous, de son plein gré,

dant le bret. *goar*, (gall. *gwyr*) il sait, regardé par l'auteur comme un ancien déponent, p. 202, est devenu un radical dans le cornouaillais *goarañ* je sais, van. du Croisic *guérout* savoir, etc. Cf. Pedersen, *Vgl. Gr.* I, 79 ; II, 78, 433, 448. Le ms. 97 de la Collection Penguern (*Vie de saint Gwenolé*, de 1767), a f° 40 v° et 41 v°, la forme personnelle *ne deuran tam scandal*, je ne veux point de scandale ; *ne deuran quet ar guevier* je n'aime pas les mensonges (cf. *Rev. Celt.* XV, 264, 268).

5. Premier exemple de ce verbe, cf. Nl 231. Gr. a *soufri*, *soufr*, van. *soufreiñ* souffrir ; *soufrançz* p. *ou*, van. *ëü* souffrance, *souffrapl* souffrable, *soufrus* souffrant, *disoufrus* « qui n'est point souffrant, qui est fort sensible » ; *disouffrapl* insupportable ; Ch. ms. *souffrein* souffrir ; l'A. *chouffrance* f. p. *-ceu* souffrance.

6. Gl. ms. *trompés*.

7. Lire sans doute *deurfe*.

Map Doe an Tat maz lazat en stat den.
A vn maru creff hep dezaff [1] doen reuil,
Bescoaz nep den ne guelas è quen vil :
Gant try ybil [2] à houarn vil bilen.
(f. 68) En croas gruiet atachet credet plen,
Hep nep coufranc da gouzaff stanc ancquen :
Nedeux cristen na den a nep heny.
A galhe scler antier consideraff,
E poanyou glan noman an bihanaff :
A voe dezaff gruet scaff dre fin affuy.
Nos ha pelguent [3] an hent à paourentez,
A diusas allas hac à lastez :
Euyt discuez ez dleomp ny dezaff.
Creff patient en hent à paurentez,
Quen æs cousent euel à larguentez :
Gantaff yuez mar mennomp asezaff.
Eff à choasas poaniou bras azgassaff,
Ayoa de quic euzic reuseudicaff :
De sourprenaff gouzaff muyhaf cafaou.
En è membrou ancquenou dilaouen,
A gouzafas pan maruas en croas yen :
Fry ha diou guen à certen ha guenou.
Euyt antren à certen hep quen guer,
En è gloar prop [4] hac euyt hon ober :
Cuyt net seder antier dre è merit.
De corff membry lies affliction.
A souffras net pepret à caoudet don :
Don ren de tron hac euyt hon gounit.
(f. 68 v) Ha ny afell [5] à preder hep dellit,
Cogant antren en gloar estren quen cuit :
Caffout profit hep respit euidant.

1. Ce mot semblerait ici rimer en *eff*. Un exemple moins douteux serait *Maz roas dezaff, hep quen reffus* B 15 ; lire *dezaff eff hep reffus* ou *dezaff hep e reffus* ?

2. Variante de *ebil*, cf. *Gloss.* 202. Maun. a *ebil* ; Gr. *hibil* m. p. *yen, you*, van. *ieü* ; Pel. *ebil, ibil*, sing. *ebilen, ibilen* peu usité, p. *ebiliou, ibiliou* ; *ebilia* ou *ibilia*, « écrit *Ibiliaff* dans un Casuiste Breton, où il doit signifier *commettre quelque péché grief* : car il y est mis au rang des différentes espéces de magie ». On peut supposer qu'il s'agit de piquer un simulacre, pour l'opération de l'envoûtement ; cf. *Gwerziou Breiz-Izel*, I, 144-147 : « Trois fois par jour elle le *piquait* » (l'enfant de cire) ; « Quand elle y enfonçait des épingles, Monsieur avait des points de côté ; Quand elle y enfonçait de grandes épingles, Il éprouvait une douleur au cœur ». Des chevilles auraient sans doute été aussi efficaces que ces grandes épingles, pour donner à *'nn aotro Penfeunteun* ce point de côté, *pistig*, qui l'a fait nommer dans la seconde version *'nn aotro Bistigo* « Monsieur des Points de côté ». Rel ms. a *ebil, ibil* p. *ibilien, ebiliou, ibiliou* ; « *ibillia, ibilat*, chevil-

Fils de Dieu le Père, si bien qu'il fut tué sous forme [humaine,
D'une mort dure, sans qu'on eût d'égard pour lui ;
Jamais aucun homme n'en vit de si vile,
Avec trois chevilles de fer viles et vilaines.
En croix fixé, attaché, croyez bien,
Sans aucune consolation (?) pour souffrir dure angoisse ;
Il n'est chrétien, ni homme d'aucune sorte
Qui pût clairement entièrement concevoir
De toutes ses peines ici-bas, la plus petite,
Qui lui furent faites, certes par pure envie.
Nuit et aurore, la voie de pauvreté
Il la choisit, hélas ! et de misère,
Pour montrer que nous lui devons
Fort patiemment dans la voie de pauvreté
D'endurer aussi aisément que (dans celle) d'abondance,
Avec lui aussi si nous voulons être assis.
Il choisit de grandes peines très odieuses
Qui étaient à sa chair horribles, très douloureuses ;
Pour l'accabler il souffrit les plus grands maux,
Dans ses membres des tourments affreux
Il souffrit quand il mourut sur la froide croix,
Nez et joues, certes, et bouche.
Pour entrer, certes, pour cela seul,
Dans sa gloire propre et pour nous faire
Bien libres, sûrement, entièrement par son mérite,
A son corps, je l'affirme, beaucoup d'affliction
Il souffrit, certes, toujours de bon cœur,
Pour nous conduire à son ciel et pour nous gagner.
Et nous voulons, nous pensons, sans mérite,
Fièrement entrer dans la gloire souveraine, tout droit,
Avoir profit sans égard, évidemment,

ler, ficher une cheville, mettre une cheville au figuré attacher, embarasser quelqu'un », Gon. écrit *hibil*, *ibil*, *ébil* m. pl. *iou*, *ién* ; *hibilia*, *ébilia* cheviller, attacher avec des chevilles, garnir de chevilles ; au *Dict. fr.-br. ibilik*, *hibilik*, m. p. *ibiliouigou*, *ibiliénigou* fausset ; Trd *hibil*, *ibil* m. p. *iou* ; *hibilia*, *-iat*, *ibilia*, *-iat* cheviller ; du R. *hibilligou* petites chevilles. A Beuzec-Cap-Sizun *ibilh*, inf. *ibilhad* (Francès) ; h. Trég. *ibilh* p. *eu* (c'est du plur. que vient la prononciation par *l* mouillé du sing., cf. *Gloss.*, 56, 149). Le plur. *ebillion* a été employé par M. l'ab. Le Bescond (de Cornouaille) au sens de chicane, contestation. En van. Ch. a *hibil* (b. van. *hibilh* Loth) ; l'A. *hibile* m. p. *-lieu*, inf. *hibiliein*, *-liatt*, part. *-liétt*, prés. *-lia*. Voir *Mélusine* VIII, 120 ; Κρυπτάδια, II, 266, 304 ; VI, 64.

3. Premier exemple de cette graphie, cf. v. 455 ; *Gloss.* 470.

4. Premier exemple de cette forme, cf. *Gloss.* 514.

5. Lis. *a fell*. Premier exemple de cet emploi au sens personnel, cf. *Rev. Celt.* XI, 192, 193, 468; XXXII, 283.

Ha non deur scaff bezaff da gouzaff poan,
Oboisset [1] maz galhet en bet man :
Gaou ha saouzan eo glan hon comanant.
Vn esper foll din da coll hon holl stat,
Eo hon heny hac vn study dimat :
A crenn mennat tizaff an gloat padel.
Hac en bet man bout hep poan nac aues [2],
Dreo [3] ouz beuaff ent scaff ha bezaff æs :
Hep nep eres dieznes na bresel.
Maz cafaff pront ez ve vn [4] tra contrel,
Bout map Roe'n eff en poan creff diheuel [5] :
En croas vhel diheuel euel lazr [6].
Dre hon pechet sacrifiet detal,
Hep bout enhaff drouc anaff am haual :
Quentse leal real guir Impalazr.
Tra diraeson difæçon disonest,
A enep baru [7] ha peur garu da arhuest :
Ve bout an mæstr [8] dre tempest hac eston.
En noaz lazet cannet hep contredy :
Quent ez ve quet receffuet en è ty :
A ne ve hy hep sy confusion ?
(f. 69) Hac an meuell peur rebell ha fellon,
Ayel en ty deffry han region :
A drouc fæçon ha moeson dissonant [9].
Hep doen penet è pechet en bet man,

1. C'est, pour la forme, *oboysset* (vous n'avez pas) obéi J 40 ; mais avec le sens de *bout abois de prison* être soumis, sujet à sa prison B 563 (sur cette dernière forme, cf. *Gloss.* 16, 17, 126, etc.).

2. Lis. *anes*, cf. v. 1979 ; il faut lire de même J 6 b, au lieu de *anez* (r. *an-, -es*), var. *aues*.

3. Premier exemple de cette variante de *dreu*, v. 3479. Maun a *dreau* gaillard ; Pel. « *Drew*, que l'on prononce *Drëo*, Gai, gaillard, joyeux, dispos, alerte, dru. On a écrit autrefois *Dreü* et *Dreäu* » (ceci n'est pas exact, pour les trémas). Il compare le gall. *dryw* roitelet, et se demande si ce n'est pas aussi le franç. *dru*. Cet article manque à Rel ms. Gr. a *dréau* un peu gai, *drèau* gris, presque ivre, *dréau*, van. *dréü* « ivre un peu, qui a une gaité plus qu'ordinaire, causée par le vin qu'on a bu », *mar doun dréau, ne doun qet méau* « si je suis gai, je ne suis pas yvre » (exemple d'une association populaire des deux mots : il ne cite par ailleurs *méau* que comme forme vannetaise) ; *drévidiguez*, *dréauded* gaieté ; Gon. *dréő* adj., *dréőded* m. gaîté, ivresse légère ; *dréőaat* (2e éd.) v. a. et n. rendre ou devenir gai, griser, se griser, Trd *dreoïk* dim. de l'adj. Du R. compare δραστικός ! Cf. *Gloss.* 197 ; *Mém. Soc. ling.*, XI, 109, où sont cités des noms bretons du roitelet comme *drouc'han, drouhanik, draouennikvihan* ; *Rev. Celt.*, XX, 342 ; *Idg. Forsch.* XXVI, 143 ; Macbain [2], v. *dreathan-donn, dreólan* ; Henry v. *dréő* 1, *troc'han* (ce dernier donné finalement comme d'origine inconnue ; du R. le tire de *tro* tour, *kan* chant !). A Ouessant, *troc'hanik* est « le troglodyte, auquel dans notre pays on donne improprement le nom de roitelet » (M. Cuillandre). Je

Et nous ne daignons point, à souffrir de la peine
Etre sujets où on le peut, en ce monde :
Mensonge et déception pure est notre calcul.
Un fol espoir fait pour perdre tout notre sort
Est le nôtre, et un compte mauvais,
Penser du tout atteindre le royaume durable,
Et en ce monde être sans peine ni désagrément,
Vivant gaîment, certes, et être à l'aise
Sans aucune contrariété, privation, ni lutte ;
Si bien que je trouve aussitôt que ce serait chose odieuse,
Que le fils du roi du ciel soit en peine extrêmement forte,
En croix extrêmement haute, comme un voleur,
Par notre péché sacrifié entièrement,
Sans avoir en lui de fâcheux défaut, ce me semble,
Au contraire, loyal, royal, vrai empereur ;
Chose déraisonnable, vile, malhonnête,
A contre-poil et très dure à considérer,
Ce serait, que le maître fût avec violence et fureur
Tué nu, battu, sans contredit,
Avant d'être reçu dans sa maison ;
Ne serait-ce pas, sans faute, une dérision ?
Et le valet, tout à fait rebelle et félon
Ira dans la maison gravement, et le pays,
Lui de mauvaises mœurs et de conduite fâcheuse,
Sans subir la pénitence de son péché en ce monde-ci ;

ne sais s'il y a quelque rapport entre *dreo*et *dred* un peu gai, Gr., qui pourrait être un emploi spécial de *dred* étourneau ; Grég. a aussi *dretanç* gaîté, qui, pour la forme, rappellerait *dret* droit (en van., Gr.). — Le bret. moderne *dréaucq*, *dréeucq* ivraie Gr., *draok*, *dréok* m. Gon. doit être tout différent : M. Ant. Thomas, *Romania*, 1912, p. 62-71 cite le germain latinisé *drauoca* (lappa) x^e^ s., plus tard *drauca*, *draucus*, angl. *drawk*, néerl. *dravik*. franç. *droue*, (*droc* serait une erreur pour *droe*), etc., noms appliqués à des plantes fort diverses.

4. Prononcé prob. ici *on*, comme B 382, 590, où cette variante est nécessaire, cf. *onan* un J 26, P 63 (en dehors de la rime) ; voir *Rev. Celt.* XXXII, 288, 289 ; *Gloss.* 732.

5. Ecrit *dihefuel* B 487, voir *Dict. étym.* v. *dihaffal*. Au v. suivant, le même mot est peut-être une faute (pour *ha cruel* ?).

6. Gl. ms. *Laer*.

7. Litt. « à contre-barbe » ; cela rappelle le v. fr. *rebarbe* rébarbatif ; *rebarber* regimber. *Heb rebaru* B 568 doit être une imitation de ces mots franç. : = (que je la voie mettre à mort) sans résistance, sans qu'on s'y oppose.

8. Cf. v. 1816, 1342 ; *Rev. Celt.* XXXI, 515.

9. Mot nouv., vu au v. 2559 ; cf. *consonant* convenable ; *disonet* (chiens) inconvenants B 623, v. fr. *dissonné* discordant. Le latin porte, dans une citation de saint Bernard : « nec etiam videtur consonum rationi ».

Tra meurbet [1] goude nen deffe poan :
Na nep saouzan ouz tizaff comanant.
Impossibl eu heruez à deseuaff,
Ez vemp en bet pepret en repetaff :
Dreu ouz beuaff hep santaff nep caffaou.
Plen en enor ha madou temporal,
Heruez hon hoant parissant discandal :
Leun à metal hon sal ha hon malou [2]
Ha goude se arrhe hon be joaou [3] :
Plen dan eneff à creff gant roe neffaou.
En deliçou ha tenchezou laouen,
Contrel haznat da map Doe'n tat natur,
Ve ha neant meschant [4] hon auantur :
Nac an scriptur sygur ne assur quen.
Dre se squient da nep à entente,
Ve renonç net dan bet goufezet se :
De Maieste he prosperiteou [5].
Na oar [6] mar huec hoantec dre vanegloar,
Fresq peur escuit euit dellit victoar [7] :
Enhy diuar [8] ha prenaff douarou [9].
(f. 69 v) Mar be dreizy ha he pridiriou,
Ez vemp en doan nouman ha saouzanou [10] :
En yffernou en craou so dilaouen.
Ez ve dimp guell à pell poan ve sellet,
Dellit an gloar gant roe noar parfet :
So ordrenet dan re net à fæt plen.
Yoa an bet man ne guell glan bout hanuet
Da bezaff gloar mengoar na lauaret,
Na nendeu quet parfet her drezedy.
Rac quemesquet eo pepret na ret mar,
Da maydach [11] hep nach ha da glachar :

1. Il manque une syllabe en *e*, prob. *ve* ; voir v. 2538. Cf. irl. *ní mór liom é* ce n'est pas grand pour moi = je ne trouve pas trop fort, je ne regrette pas ; expression que M. Pedersen compare à μεγαίρω, *Vgl. Gr*, I, 79.

2. Premier exemple de ce plur. Gr. a *mal* pl. *you* ; *maletenn* p. *ou* malle, valise ; *malicg* p. *malouïgou*, *maletennicg* p. *-nnouïgou* petite malle, « mallette » ; l'A. *male* f. p. *-lyeu*. On dit en h. Trég. *mal* m., p. *mailho*.

3. Prononcé ici *joaeou*.

4. Ecrit ordinairement *mechant*.

5. Premier exemple de ce plur.

6. Premier exemple de cette forme, cf. *Dict. étym.* v. *ameur* ; *Rev. Celt.* XIX, 192, 198, 203, 204.

7. Prononcé ici *vitoar*, cf. *uitoer* C, etc.

8. Premier exemple de ce mot, composé de *mar* doute, danger ; cf. *diarvar*, *diarvaruz* indubitable, certain, assuré, irrécusable Gon.

9. Premier exemple de ce plur., cf. *Gloss.* 193 ; *doüarou* Gr., *douareu* Ch. ms. v. *terrien* ; *douareu* l'A.

[Ce serait] chose extraordinaire, qu'après il n'eût pas de peine,
Ni aucune difficulté à atteindre le but.
C'est impossible, d'après ce que je pense,
Que nous soyons au monde, toujours, je le répète,
A vivre gaîment sans sentir aucun chagrin,
Comblés d'honneurs et de biens temporels
Selon notre désir, faisant belle apparence, sans blâme,
Du métal plein notre château et nos coffres,
Et qu'après cela encore nous ayons des joies
Plein notre âme, beaucoup, avec le roi des cieux
Dans les délices et les transports heureux :
Évidemment contraire au fils de Dieu l'excellent père
Serait notre cas, et radicalement injuste ;
Et l'Écriture, sûrement, ne l'assure point.
Aussi serait-ce sagesse à celui qui l'entendrait,
De renoncer nettement au monde, sachez-le,
A sa majesté, ses prospérités,
Quelque agréablement qu'on soit désireux de vaine gloire,
Vivement, très vite, pour gagner victoire
Là, sans danger, et acquérir des terres.
Si c'est par le monde et ses pensées
Que nous serions en souci maintenant et en tourments
Dans les enfers, dans l'étable qui est affreuse,
Mieux vaudrait pour nous, de beaucoup, si l'on y regardait,
Mériter la gloire avec le roi parfait de la terre,
Celle qui est destinée aux innocents certainement.
La joie de ce monde ne peut pas bien être nommée
Comme étant de la gloire, je le sais, ni dite ainsi,
Et elle n'en est pas, certes, tant qu'elle existe
Car elle est mêlée toujours, n'en faites pas de doute,
A du chagrin, sans conteste et de la douleur,

10. Premier exemple de ce plur.

11. Mot nouveau. Les rimes en *ac'h* étaient rares, parfois dissimulées par l'orthographe, comme J 98, P 265, cf. *Rev. Celt.*, XIII, 243 ; *Gloss.* 357. Dans les Amours du Vieillard, « *Evid na rahy gouac'h, na ne nem nec'ho* : pour ne point crier malheur, ni me chagriner » Pel., devait être Euit na ray gou*ach* na nen em ne*ach*-o pour qu'il ne fasse pas de cris et ne se chagrine pas. Nous n'avons pas le contexte des passages dont Pel. a cité *rehac'h* chagrin ; *coz-ozac'h* « vieil époux, ou vieillard marié », et le dim. *ozac'hiq*. Les noms propres montrent que cet *a* existait alors (*Gloss.* 454), mais on préférait écrire la variante *ozech*. Les mod. *ancounah, añkounac'h* et *anconec'h* oubli, *bannac'h* et *bannec'h* goutte, ne montrent aussi que *-ech* en moy. bret., on n'a pas de forme de cette époque pour le van. *blaouah* horreur ; terriblement ; *blaoch* énormément, pour *broutac'h* m. chaleur étouffante ; fermentation Gon. cf. *Rev. Celt.* XXI, 145, 146 ; ni pour *gaunac'h* stérile Maun., *gaunac'h* p. *-néyen*, *gaunec'henn* p. *ed* vache qui ne porte plus de veaux Gr., *gâunec'h, gaunac'h, gounec'h*, sing. *gaunec'hen*, « bête fémelle, qui

Hac amparfar [1] an trugar bet nary.
Er nedeux dén quen laouen nep heny,
A galhe quet lauaret à detry :
Ez ve enhy en consolation.
Hep bizuicquen doen ancquen na penet,
Ha goude se arhe ez ahe net :
Da bout loget gant roen bet en è tron.
A se membry an testeny riel,
Da pep heny à so en auiel :
Me en reuel euel nep he guelas.
An pinuizic reuseudic milliguet,
Goude è gloar oar douar imparfet.
Ez voe taulet leuzret da penet bras.
(f. 70) Maz goufe den pan edy plen en ploe,
Euel maz eo hep deseo [2] pez eo Doue :
Na quen diuoe pebez ez voe crouet.
A gouzaff garu mil maru neubeut aruez [3],
Arahe plen an tra se certen bez :
Na nep lastez nen groahe denezet [4].
Ouz pridiry bezaff glorifiet,
Goude an poan auez glan oar an bet :
Ha curunet gantaff net en è ty.
Muy á hiruout á dlehe da souten,
Consideret no gouzeff quet en [5] ven :

est un an sans porter de fruit, comme une jument, une vache, etc. stérile, non féconde. On le dit même d'une femme », pl. *gaunec'hou, gaunec'hennou* Pel., *gaunec'h* id., on le dit même d'une femme qui n'engendre pas, *gounac'h, gounech, gaunach,* sing. *gounoc'hen, gaunec'hen, gounec'hen,* pl. *gaunec'hou, gounec'hennou, gaunoc'hi* Rel ms.; *gaonac'hen, -néc'hen* p. *-nned* femelle stérile Gon., *gaonac'h* m. impuissant, qui ne peut engendrer; « ce mot n'est guère usité » H. de la Vill. (il a pu être conclu du n. propre *Le Gaonac'h*, cf. *Gloss.* 255 ; M. Vallée m'a signalé l'expression *demeziou gaonac'h*, mariages stériles, dans le *Feiz ha Breiz* de juin 1908) ; *gannac'h* (erreur pour *gaunac'h* ?), *gounac'h, gounec'h* adj. (vache) stérile ; (vache) sans lait, par l'effet de l'âge ; trivialement (femme stérile) ; *gaonac'henn, -nec'henn* f. femelle stérile ou qui a cessé de porter Trd., *gannac'h* adj., *gaonac'h* m. ; *-en* f. femme stérile du R., *gawnac'h* adj., *gaounac'hen* f. se dit d'une stérilité temporaire ou définitive, Ouessant, D. Malgorn, van. *gannéheenn*, (*buoh*) *gannéh* vache qui passe un an sans porter et qui donne du lait l'A. En h. Cornou. *gaonien* femelle stérile (M. Besco) ; *gaoñyen* vache qui ne vêle pas pendant un an, *Rev. Celt.*, XXV, 126, 127, 382, 383, où M. Loth compare avec raison le gaélique d'Ecosse *gamhnach* vache stérile, *gamhainn* veau d'un an, v. irl. *gamuin*, dérivés du nom de l'hiver (moy. bret. *gouaff*). — Tout cela était imprimé, quand j'ai trouvé le mot de l'énigme. *Maydach* vient du v. fr. *m'aït Diex* Dieu m'aide (ainsi m'aid Dieu, se Diex m'aït, etc., en lat. *sic me Deus adjuvet*, La Curne de Sainte-Palaye). « *Ainsi m'aist Dieulx*... locution parfois fort altérée,... se décompose en : *ainsi m'aide Dieu* (que je dis vrai) », G. Paris, *Chansons du XVe s.* 3. Voici une de ces altérations :

Et troublée impitoyablement à jamais.
Car il n'y a homme d'aucune sorte si heureux
Qui puisse bien dire sérieusement
Qu'il y soit en consolation
Sans jamais supporter angoisse ni peine,
Et qu'après cela il aille de nouveau, certes,
Être logé par le roi du monde dans son ciel.
De cela, je l'affirme, le témoignage formel
Par chacun est dans l'Évangile :
Je le révèle comme quelqu'un qui l'a vu.
Le riche misérable maudit
Après sa gloire sur la terre imparfaite,
Il fut jeté, envoyé à un grand châtiment.
Si l'homme savait, quand il est encore sur terre,
Comment c'est, sans erreur, qu'est Dieu,
Et aussi bien ce qu'il fut créé,
De souffrir durement mille morts, peu de cas
Il ferait, certes, de ceci sois certain ;
Et aucune misère ne le rebuterait,
En pensant qu'il sera glorifié
Après la peine qu'il y a abondante sur la terre,
Et couronné par lui glorieusement dans sa maison ;
Il devrait supporter plus de gémissement ;
Considérant qu'il ne les souffre pas en vain,

« Sire, ce a dit, maydien, Ge vos en conseillerai bien » *Fl. et Blancheflor*, cité par God. ; cf. *Dieu* Dieu, forme atténuée dans les jurons comme *Nom de Dien*, Verrier et Onillon, *Gloss... de l'Anjou*. *Maydach* rappelle *fidouac'h*, *efidouac'h*, *e feac'h*, *feac'h* (en foi de Dieu), *fi d'em biac'h* (foi de mon Dieu, *pardinac'h*, *pardistac'h* (par Dieu), *pal lemorbiac(')h* (par la mort Dieu), *Le mot Dieu en bret.* § 19, 27, 28, 29, et même *denedeac'h*, variante de *denedeo* dartre maligne dans une formule magique, *Mém. Soc. ling.* XII, 434. *Maydach* comme substantif a son pendant dans la locution provençale : *A toujour quauque Diou m'adjud* il a toujours quelque fer qui loche, Honnorat, *Dict. prov.* 1846, *quauque Dièu m'ajud* Mistral. Cf. l'exclamation *Dieu vous aï* ! intercalée dans la tirade bretonne de *Pathelin*. La partie normande contient le juron *m'y Dieux*. Voir Chevaldin, *Les jargons de la farce de Pathelin*, 103, 106, 110-114, 342, 374, 375. Il a pénétré même dans l'ancien anglais : *so maideux*, *maydese*, etc. « so help me God », Murray. Les Espagnols ont une expression du même genre : *asi Dios me salve* (pour confirmer ce qui vient d'être dit) ; cf. l'italien *se Dio mi salvi*.

1. On n'avait que *amparfaret* (ils étaient) forcenés P 112, qui peut être le plur. de cet adj., ou le participe d'un verbe dérivé.
2. Ecrit *deseu*, v. 1778, 2034.
3. Emploi nouveau de ce mot (cf. v. 320, 592) ; litt. « façon ».
4. Seul exemple de ce mot ; litt. « ne le rendrait tordu », ne le ferait reculer, cf. gall. *dynyddu* tordre.
5. Lis. *ent* ?

Ez dlehe plen bezaff laouen membry,
Quemer patro*m* ha na chom am co*m*psou,
Diouz an lazron so don en prisonou :
Ouz gortos ho poaniou à calon dilaouen [1].
Maz gouffent se [2] achap euit sqeigaff [3],
Darn*n* ho scouarn*n* [4] pan deuhe ho barn*n* scaff :
Ha ho fustaff ne vent na claff na væn.
Quentse yoa creff arahent beu seuen,
Ouz pridiry tremen á muy dien :
Elese plen an maru yen he enoe.
Ha joaus vent pan guelhent entent se,
Neubeut à poan ho lem glan ahane :
Y à meulhe hac à gracyhe Doe.
(f. 70 v) Euelse den à certen pep heny,
A dlehe scaff gouzaff hep douigaff cry :
En bet chetuy lies affliction.
Quempret gouruent [5] ouz hent patientet.
Yoaussat glan en è poan oar an bet :
Euyt quempret gant Roe'n bet garredon.
Ha bout gantaff entre an anaffon,
Spes hép esgoar en gloar euel Baron :
En pep fæçon à moeson consonant.
Ha bout cuit franc dianc à pep langour,
A pep esma ha goa peur disaour :
A pep douleur [6] ho tristeur [7] ha tourmant.

1. Alexandrin ; est-ce une inadvertance de l'auteur ? Il faudrait quelque chose comme

Diouz lazron rep ouz gortos hep nep gou
En prisonou ho poaniou dilaouen.

2. Lire prob. *ve*.

3. Pour la suppression de l'*u*, cf. v. 138, etc. Maun. a *squeigea* découper, *squeigeadur* coupure ; Gr. *sqeigea*, van. *sqeigeiñ* couper, trancher, inciser, *sqeigeadur* coupure, incision, déchiqueture, *sqeijus* (instrument) tranchant ; Gon. *skéja* inciser, tailler, couper ; faire des ricochets ; *skéjadur* m. incision ; *skéj*, *skéjadur* m. ricochet ; *skejen* f. p. *-nnou* tranche (de veau) ; Ch. *squeigein* inciser. Rel. ms. a, comme Pel., *skigea*, *skija* découper... ; faire des ricochets ; *skigeadur* découpure ; l'*i* est peut-être suggéré par l'étymologie d'après *kic* chair. Cf. Pedersen, *Vgl. Gr.* II, 613.

4. On attendrait *darnn ho diu scouarnn* une partie, c'est-à-dire une de leurs oreilles, cf. *darn... E ty hac e tut* quelqu'un de sa maison, de ses gens, J 5 ; *Eman sur ma diamant war darn ho pizied* certes, mon diamant est à un de vos doigts, *Gwerz. Br. Iz.* I, 194. Le latin porte : « pro abscidenda auricula ». Le texte a pu être altéré par l'influence de la prononciation ordinaire de *scouarnn* en 2 syll. Il semble qu'un accident pareil soit arrivé au vers *Savet pep unan he scouarnn* = que chacun dresse son oreille, P. 267, que l'auteur, rimeur acharné, n'a pas pu écrire ainsi ; lire prob. « pep h*i*-n*y* he d*iu* scouarnn », cf. *Rev. Celt.* XXVII, 254. La rime de *diu*, *diou* en *i* ne fait pas difficulté, cf. v. 208, 3440 ; B 462, etc.

Il devrait bien être joyeux, je l'affirme.
Prends modèle, et ne tarde pas après mes paroles,
Sur les voleurs qui sont au fond des prisons,
Attendant leurs châtiments d'un cœur triste.
S'ils savaient qu'il y eût moyen d'échapper, en coupant
Une partie de leur oreille quand viendrait leur jugement, [certes,
Et en se faisant battre, ils ne seraient ni malades, ni faibles ;
Au contraire ils se réjouiraient forts, vifs et gaillards,
En pensant se dégager, exempts de pire,
C'est-à-dire, naturellement, la mort froide et sa douleur,
Et ils seraient joyeux quand ils verraient, entends cela,
Peu de peine qui les tire francs de là :
Ils loueraient et remerciraient Dieu.
Ainsi, certainement, un homme quelconque
Devrait bien souffrir sans craindre le mal,
Au monde, voilà, beaucoup d'affliction,
Être jaloux du chemin de patience,
Se réjouir grandement dans sa peine sur la terre,
Pour recevoir du roi du monde récompense
Et être avec lui parmi les âmes,
Noblement, sans douleur, dans la gloire, comme baron,
De toute façon, d'une manière honorable,
Et être quitte, franc, dégagé de toute langueur,
De tout émoi et malheur très amer,
De toute douleur et tristesse et tourment.

5. Litt. « prendre envie » ; premier exemple de ce mot, cf. *Gloss.* 288. Maun. a *gouruen* envier ; Gr. *gourvéntez* envie, jalousie ; Pel. *gourvenn* envie, haine, rancune, maligne dispositions envers un autre, *gourvennus* envieux, « quelques-uns... prononcent *Gourvent*, et *Gourventus* » ; *gourvenn* regard fier ; celui qui regarde fièrement ; *gourventa* « haut venter, ou venter haut » (« s'évaporer par orgueil ») ; *gourventer* superbe, vain, fier ; *gourventus* dédaigneux, « ces dérivez sont particuliérement du pays de Léon » ; Rel ms. « *gourvenn* cornw. envié, haine... *gourvennus* envieux *gourven*... regard fier... celui qui regarde fierement *gourventa* haut venter.. *gourventer ;* superbe, vain, fier ; superbité, vanité. *gourventus* dedaigneux... » ; Gon. *gourvenn* m. envie, *gourvenna* v. a. envie, « quelques-uns prononcent *gourveñta* » ; *gourvennuz* envieux, « quelques-uns prononcent *gourveñtuz* » ; il ne connaît que par Pel. *gourveñt* m. dédain, *-a* v. n. dédaigner, faire le fier, *-uz* dédaigneux (au *Dict. fr.-br.*, *gourveñt*, *gourveñtérez* m. vanterie). Trd. dit avoir trouvé, sans doute par erreur, *gourrenn* pour *gourvenn* envie ; il donne aussi *gourvennek* envieux. M. Pedersen, *Vgl. Gr.* I, 168, explique la variante *gourvenn*, gall. *gorfyn*, comme due à l'influence du moy. bret. *mennat*, gall. *mynnu* vouloir. Ceux-ci ne viennent pas du l. *mandare*, mais de la même racine que *mens*, μένος, etc. (ibid. II, 451).

6. Mot nouv., du fr. ; à lire *doulour*, comme il est écrit v. 3556.

7. Mot nouv., à lire *tristour*, du v. fr. *tristor*.

Neubeut en poan en bet man hac an cry
Hac an doulour an labour han sourcy :
An melcony nac an affliction.
Han gobre so bras maz dle bezaff choaset
Quement ent prim na guel bout estimet,
Gant den en bet men cret à caoudet don.
Hac euadaff [1] bezaff an anaffon,
Stancq gant languis à drouc guis en prison :
En pep fæçon diraeson disonest.
En poan euzic lisquidic ha rigol,
Dicarantez ditruez diuezol [2] :
Leun a grozuol [3] en drouc scol ha molest.

(f. 71) CONCLVSION DV LIVRE.

Euit chetu à pep tu concluaff,
An matery peheny à scruifaff :
Ez lauaraff hac ez cafaff affet.
Nep à preder pep amser anterin,
Oar an douar hep mar an peuar fin :
Pe are dyn emeux determinet.

1. Mot nouv., du fr. *évader* ; emprunt suggéré par le texte lat. « possent euadere mortem anime ».

2. Mot inconnu par ailleurs. Je traduis d'après le gall. *diweddol* final. On attendrait **diuezel*, cf. *maruel*, mortel, *doeel* divin (*deol* pieux, dévot est une méprise moderne, voir *Le mot « dieu » en bret.*, § 7) ; mais il y a un archaïsme semblable dans *bagol* sain, robuste (cf. *Rev. Celt.* XX, 217; *Gloss.* 50). Par ailleurs on pourrait supposer un correspondant du gall. *difeddwl* qui ne pense pas, inconsidéré, pris au sens de incompréhensible, inimaginable, indicible, de *meddwl* pensée, cf. cornou. *meis* intelligence, van. *mé, mi* attention, bret. moy. et mod. *eme* dit(-il), *Gloss.* 400, 208; Pedersen, *Vgl. Gr.* II, 580. A Ouessant *n'en deus meiz ébét* il est inconscient, soit par défaut d'intelligence, soit par privation de sentiment (M. Cuillandre). Mil. ms. a « *meis* ou *meiz*, s. m. sans pl. connaissance (syn. *anaoudegez*) *pemp miz oad eo hepken va map bihan-me, en deuz meiz dija*, mon petit fils âgé de cinq mois seulement, a déjà sa connaissance, paroles d'une femme de Kerhuon (Guipavas) Finistère ». J. Moal 308 reproduit Roudaut 89, en changeant « *meis* (*mens* ?) » en « *meiz* (du latin *mens*) ». Un exemplaire de Roudaut, que M. Vallée a bien voulu me communiquer, a ces notes manuscrites, dont je ne connais pas l'auteur : « Mitis *meiz* (dont le poil est doux au toucher. Comis. Kerl. S. P. » ; « *Meiz evel un oanic* Kerl. P. » ; ceci doit être différent (cf. v. fr. *amaisier* adoucir, pacifier, *Romania*, XLII, 371?), *Meiz a zo d'ezañ*, il a une certaine réflexion ; *meiz a deu d'ezañ* il se rend compte ; *meiza, meizout ouz*, regarder, en basse Corn. (M. Croq).

3. On n'avait pour cette époque que le verbe *grozuolat* murmurer. Gr. donne *grozvolat, grommellât* grogner, grommeler, *grozvolat* barboter, « se

C'est peu que la peine en ce monde et la plainte
Et la douleur, le labeur et le souci,
La mélancolie et l'affliction
Et le salaire est grand, où il doit être élu ;
Si grand, qu'il ne peut être aisément évalué
Par aucun homme ; je le crois du fond du cœur ;
Et d'éviter que les âmes soient
Fatiguées à languir tristement en prison
De toute façon excessive, déshonorante,
En peine horrible, brûlante, et rigueur,
Sans amour, sans pitié, définitivement (?)
Pleines de murmures, dans la rude discipline et le tourment.

CONCLUSION DU LIVRE.

Pour, voilà, de tout côté conclure
Le sujet que j'écris,
Je dis et je trouve tout à fait
Que celui qui médite en tout temps absolument
Sur la terre, sans doute, les quatre fins
Dont j'ai convenablement disserté,

dit du bruit des canards etc. lorsqu'ils foüillent dans la bourbe » ; Maun. *grommellaat* grommeler ; Pel. *crosmola*, *crozmola*, *crômola*, « dans un vieux Diction. *Grosmolat* » murmurer, faire un bruit sourd ; R[el] ms. « *cromol.* murmur, murmure, bruit sourd de la mer, et d'une personne qui gronde » ; « *cromolat*, *grosmolat*, murmurer, gronder tout bas, faire un bruit sourd. grommeler. grogner » ; Gon. *krôsmôl*, *krôsvôl*, *grôsmôl* murmure, bruit, plaintes sourdes que font les personnes mécontentes ; action de gronder entre les dents ; *krôsmôla*, *krôsvôla*, *grôsmôla* v. n. murmurer sourdement, grogner, gronder entre les dents, grommeler, marmotter ; *krôsmôler* p. *ien* celui qui murmure sourdement, etc., f. *-lérez* p. *ed* ; Trd. *krosmol* m., *krosmolat*, *grosmola*, *grommelat* v. n., Mil. ms. *grosvolat* ; du R. *krosmol* m., p. *ou* ; *krosmolat*, *grosmola*, *grommelat* v. A Beuzec-Cap-Sizun *krosmol* s., *krosmolat*, *grosmoli* v. (Francès), à Ouessant *grósmol*, s., *grosmólat* v. (D. Malg.). Pel. suppose un composé **crosmora*, d'après *cros ar mor* bruit de la mer agitée, cf. *cros canol* bruit du canon, *cros* grand bruit, quelquefois querelles, reproches, *crosa* quereller, faire grand bruit et dire de grosses paroles, qui serait une onomatopée, et voit dans ce composé l'origine du fr. *grommeler*. Henry explique *krósmôla* par un emprunt du fr. *grommeler* avec influence de *kros* ; la forme ancienne n'appuie pas ce dernier rapprochement. L'élément perturbateur aurait-il été un **croz* = gall. *crwth* violon, v. irl. *crot* harpe, gaél. *cruit*, cf. Stokes *Urkelt.* 99, Holder *Alt-celt. Sprachsch.* v. **crottā*, etc. ? *An c'houitou* « les rotes », *ar c'houitourien* « les joueurs de rote », *Barz. Br.* 238 (cornou.) sont différents, et tiennent à *c'houitel* sifflet ; flûte Gon., cf. *Gloss.* 328.

A caffo glan pan edy oar an bet,
Moyan ha lech dem lamet à pechet :
Ha de caset heruez maz repetaff.
Guelet an maru ez eo garu è aruez,
Ha na goux ran*n* anezaff splan an dez :
Maz dle yuez hon buhez finuezaff.
Goude se glan consideraff an Barn*n*,
Peguen dimat vezo haznat cardarn*n* :
Noma da darn*n* quentrez vezo starnet.
Hac an poanyou en yffernou couen,
Pe da diouz scuezr ez barnher pechezrien :
Da douen ancquen bizhuicquen ha penet.
An deu goa den pan vezo tremenet,
Mar bez dezaff ret bezaff condaffnet :
Dre é pechet cometet en bet man.
f. 71 v) Da bout hep fin dan jayn trainet,
Gant Lvcifer seder corff ha speret :
Hep ez galhe [1] caffout remet ledan.
Hac en contrel pridiry an joaou [2],
An Baradoes en les an guerchesou :
Gant Roen effaou en golou disaouzan [3].
Pere so plen à certen ordrenet,
Dan re guyrion dison quent ho monet :
Quent bezaff gruet na forget en [4] bet man.
Dirac è drem nep à guel an reman,
Hac ho preder [5] pep amser antier glan :
A queff moean [6] en bet man [7] ha manier.
Da renonç glan da vanite an bet,
Hac en pep lech dilesell è pechet :
Ha doen penet anezaff net seder [8].

1. Lis. prob. *gallhet*.
2. Ce vers est rimé trop faiblement, même si on lit joa*e*-ou. Il faut prob. changer *an* en *hæl*.
3. Mal écrit *disaousan* au *Dict. étym.*
4. Lis. prob. *an*, cf. Matth. XXV, 34 : « paratum vobis regnum a constitutione mundi ».
5. Gl. ms. *considerent*.
6. Gl. ms. *moyen*.
7. On a ajouté une virgule.
8. Ce qui suit est étudié dans la Préface, §. 6 et 21. Sur *Ploegonuen*, Plougonven, voir Loth, *Rev. Celt.* XXIX, 271 ; XXX, 287. — Sur *S.*

Trouvera, certes, quand il est sur la terre,
Moyen et lieu de se retirer de péché
Et de le haïr, comme je le répète :
Vu que la mort, elle est dure d'aspect
Er l'on ne sait point bien son jour
Où notre vie aussi doit finir.
Ensuite, certes, considérer le Jugement
Combien sévère il sera évidemment, rigoureux,
Alors pour certains, dès qu'il sera préparé,
Et les peines dans les enfers horribles
Auxquelles d'après la règle seront condamnés les pécheurs
Pour supporter douleur à jamais et châtiment.
N'est-ce pas malheur à l'homme quand il sera trépassé,
S'il lui faut être condamné
Pour son péché commis en ce monde
A être sans fin traîné à la torture
Avec Lucifer sûrement, corps et esprit,
Sans qu'on puisse trouver rémission, au loin.
Et au contraire méditer les joies
Du Paradis dans la cour des vierges
Avec le roi des cieux dans la lumière infaillible,
(Joies) qui sont bien certainement destinées
Aux fidèles, sans faute, avant qu'ils (s'en) aillent,
Avant (même) que fût fait et façonné ce monde.
Devant sa face celui qui voit ces choses
Et les médite en tout temps bien entièrement,
Trouve moyen en ce monde, et manière
De renoncer parfaitement à la vanité du monde.
Et en tout lieu quitter son péché
Et en faire nettement pénitence, pour sûr.

Frances Cvburien, Saint-François de Cuburien, notons *sant Francès*, saint François, *Francès*, *fainch*, *fainçz* François, *Fainchicq*, *Faincicq*, *Fransesicq*, *Francisicq*, *cisicq*, petit François, Francillon ; *santès Francesa* sainte Françoise, *Francesa*, *fantaou*, *fant* Françoise, *Francesaicq*, *saïcq*, *Francesaïgou*, *saïgou*, *Fantaouïcq*, *fanticq* petite Françoise, Fanchon Gr. H. de la Vill. donne (au *Dict. fr.-bret.* de Gon.) *Frañsez*, f. *-a*, dim. *Fañtik* ; J. Moal *Fanch*, *Fransez*, *Sez*, dim. *Fanchik*, *Saik*, *Soaik* ; f. *Fant*, *Franseza*, *Seza* ; *Soaz* (L) ; *Fantaou* (C) ; *Fanchon* ; *Soez* (T.) ; dim. *Fantik* ; *Soazik* (L) ; *Fanchonik* ; *Soezik* (T.) ; l'A. *Francèss*, f. *Fransiq.* En h. Trég. *Soazeq*, *Sezeq* f. *Gloss.* 327 ; cf. 497, 498.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

1. *Préface*, § 1. Il y a eu aussi perte accidentelle d'une lettre et demie, f° 64 v. à la fin du vers 3275.

2. § 2. La *Bio-bibliographie bretonne* de Kerviler n'est malheureusement pas arrivée à la lettre K. Sur le zélé collectionneur breton dont la curiosité intelligente nous a probablement conservé le *Mirouer de la Mort*, on peut citer la *Biographie bretonne* de P. Levot, éd. de 1852 : « Miorcec de Kerdanet (Daniel-Nicolas)... fut arrêté au mois de janvier 1794... et traduit devant le tribunal révolutionnaire » de Brest, en partie pour « avoir refusé le baptême d'un prêtre constitutionnel pour un de ses fils, le laborieux écrivain qui, par des *Notices chronologiques sur les écrivains bretons* », etc., « ses *Monographies sur diverses localités de la Bretagne*, a provoqué les nombreux travaux historiques, archéologiques et philologiques dont elle a été l'objet depuis trente ans ». L'obligeance de M. l'abbé Bourdoulous me permet d'ajouter une liste des publications de Daniel-Louis Miorcec de Kerdanet, né à Lesneven en 1793 ; cette liste n'est que partiellement extraite de la *Bibliographie de la Bretagne* de Frédéric Sacher, Rennes chez Plihon, p. 96.

« Histoire de la langue des Gaulois et par suite de celle des Bretons, pour servir à l'Histoire générale de France de Velly, Villaret, Garnier et Dufour. Rennes, chez Duchesne, 1821, in-8, 88 p.

Notice sur l'ancienne ville d'Occismor. Brest, Imprim. de Rozais, in-12, 18 p.

Notice sur la ville de Lesneven. Rennes, 1825, in-18.

Notice sur le château de La Roche-Morice, près Landerneau. Nantes, 1824.

Notice sur le royaume d'Illy, 1825, in-18.

Notice sur les Ecrivains de la Bretagne. Brest. Impr. de G. Michel. Mars 1818, in-8 de 504 p.

Le Pélérinage de Notre-Dame de Folgoet. Rennes, 1826, in-18.

Nouvelle Notice sur Notre-Dame du Folgoët et sur ses environs. Brest, J.-B. Lefournier aîné. Juillet 1853, in-8, 146 p.

Vie de Bertrand d'Argentré, jurisconsulte et écrivain breton. Rennes, 1820, in-8, 32 p.

Voyage au château de Joyeuse-Garde, près Brest. Brest, 1823.

Vie de S^t^-Hervé.

Vies des Saints de la Bret. Armorique par F. Albert Le Grand de Morlaix, avec Notes, Observations historiques et critiques, par M. D. L. Miorcec de Kerdanet, revues par M. Graveran, Curé de Brest. In-4, 830 p., chez P. Anner et fils. Brest, 1837.

Notice sur le château de Kerjan. Brest, chez J.-B. Lefournier, 1834, in-18, 56 p. »

3. § 8. Supprimer « (sic) » après *cuique*.

4. § 9. M. G. Esnault, dans le *Fureteur Breton*, VI, 66, propose d'expliquer MIRE TOYLA. FIK : « mire-toi là, fils. » Le K, dit-il, a pu être la transcription d'un L suivi de S ; le copiste a dû avoir affaire à des capitales romaines négligées à leur base ». Il fait remarquer que l'apostrophe à un « fils » est le motif de tout l'*Ecclésiastique*, et se trouve précisément au 3e verset du chap. VII, dont la fin latine, citée en regard, exprime une idée analogue. On peut ajouter qu'une certaine négligence se trahit par le manque d'espace entre les mots TOYLA, et qu'il y a, dans le poème, beaucoup d'exemples du point remplaçant une virgule. Cette explication motivée vaut mieux que celle de M. Jaffrennou déclarant, ibid. 124 : « *Mire Toi La Fik*... veut dire tout simplement : *Mire-toi la figure* (dans ce miroir) ».

Je dois à mon excellent maître M. Gaidoz la connaissance d'un texte parallèle *Mires vous ci*, montrant que LA doit être pris au sens de l'adverbe *là*. Il a été publié, avec la signature T.-S., dans le *Temps* du 6 août 1913. Il s'agit d'un triptyque récemment acquis par le musée du Louvre ; « admirable travail du peintre Roger de la Pasture, né en 1399 ou 1400 à Tournai, de souche wallonne, c'est-à-dire française, et mort en 1464... Ayant passé presque toute son existence en terre flamande, il y vit changer son nom... en Van der Weyden, qui a, en flamand, le méme sens » ... « Selon James Wheale, le triptyque aurait été exécuté avant 1447, fort peu de temps avant le départ du peintre pour l'Italie. « Ce triptyque est de petit format. Refermé, il ne mesure pas plus de 39 centimètres de hauteur sur 69... en largeur. Extérieurement il représente, sur le volet de gauche, une tête de mort appuyée contre une pierre, avec cette inscription :

Mires vous ci, orgueilleux et avers.
Mon corps fu beaux, or est viande a (vers.)

Le volet droit ne renferme qu'une inscription latine, tirée de l'Ecclésiaste : *O mors, quam | Amara est | Memoria | Tua Homini | Injusto et... cibum.* Les deux volets sont blasonnés aux armes des familles de Bracque et de Brabant ».

Ce n'est pas à l'*Ecclésiaste*, mais à l'*Ecclésiastique* (XLI, 1, 2) qu'est emprunté le texte latin ; ce qui ajoute une autre ressemblance avec les inscriptions de notre *Mirouer*.

5. § 10. *Viuit post funera Virtus* est une maxime très répandue (quelquefois sans le dernier mot), cf. A. Chassant et H. Tausin, *Dictionnaire des devises*, 1878, I, 371 ; II, 747 ; Tausin, *Supplément*, II, 1895, p. 568 ; J. Dielitz, *Die Wahl- und Denksprüche*, Frankfurt a. M. 1888, p. 371 ; mais mais je ne vois pas qu'on l'ait signalée en Bretagne ; elle ne figure point

au *Devisaire breton* (L. Esquieu, Brest 1911). Le plus ancien exemple qu'en donne Dielitz est : « Wilhelm, Landgraf von Hessen, † 1581 ». C'est, par suite d'un jeu de mots, la devise de la ville de *Vertus* (Marne). Mais le *Dict. des devises* donne aussi, entre autres indications : « Warin. (Pays-Bas) — Spaen. (Gueldre, Provinces rhénanes) » ; il est probable que c'est encore de ce côté-là qu'il faut chercher la source de cette réminiscence.

6. § 13. Il y a un exemple de la traduction de l'article breton dans les noms propres, § 3 (la mention « l'ainé », qui suit *Le Henaff*, en est l'équivalent français). Cf. *Rev. Celt.* VI, 385 ; *Gloss.* 205, 743, etc.

7. § 14. La versification du breton moyen a été étudiée de nouveau dans ma brochure *L'ancien vers breton*. Paris 1912, et dans mes articles *Une poésie officielle en moy. bret.*, *Revue de Bretagne*, 1912 et 1913 ; *Encore du breton d'Ivonet Omnes* ; *Notes sur les textes d'Ivonet Omnes*, *Rev. Celt.* 1913, 1914.

8. Rimes intérieures non relevées : Ha *nep*-ret *nep* lech, § 14 ; *An* Maru, h*an* Barnn ; na pr*ed-er e* sp*er-et*, 21 ; *cuff* [hac] *vu*-hel ; He d*e*-ueux, 27 ; *E t*-y hac *e t*-ut, 30.

9. Dans *nep*-ret *nep* lech, il y a une consonne d'appui *antérieure*. Il y a d'autres exemples de cette sorte d'allitération, plus ou moins accidentelle : *Es- pres pres*-our B 419, etc.

10. Elle semble se présenter encore au même vers : Ha *nep*-ret *nep* lech *ne p*-echy. Mais cela donnerait une rime croisée : *nep lech ne p-ech*-y.

Cette autre dérogation à l'usage se retrouve, d'ailleurs, au vers qui précède : *en* B*arn*, *en* Iffarn *yen*... d*en* ; cf. en l*ech* n*e* p*ech-e*... n*e*, § 15 ; pegu*en garu e'n Maru yen*... cert*en* ; *An* Maru, h*an* B*arnn*, h*an* Yffarn, 21. Cf. M 790 : dr*eyn* sp*ernn*, qu*ein*... qu*ernn*... *cern*-o, et v. 2614, 2643.

11. Ces croisements insolites sont surtout admissibles, je crois, lorsqu'il y a conformité de voyelles : dans « lech ne peche » le dernier mot se dédouble, en quelque sorte, pour fournir deux rimes : l*ech* ne p*ech*-e, et n*e* p*e*-ch*e*. Cette sorte d'assonance est fréquente : pr*ed-er e* sp*er-et*, 21 ; gl*oar* d*a* M*ar*-y, 19, etc.

C'est cette recherche qui explique l'emploi, en 1472, d'une variante assimilée de *sizun* semaine, dans dil*un* an s*u-zun* guen, 16, cf. *Gloss.* 630, 621. Maun. a *sizun* ; Pel. *seisun* ou *seishun* (par l'influence de son étymologie *seis hun* sept sommeils) ; R[el] ms. *sizun*, *seizun*, *seisun*, semaine, *sizunat* semainée ; Ch. *suhun* pl. *ieu* (bas-van. *suhun*, *zuhun*, *seuheun* Loth), Ch. ms. *sehun*, l'A. *suhunn* f. pl. *-(u)nieu* ; *suhunourr* p. *-nerion* semainier ; on dit à Beuzec-Cap-Sizun *sẽñn*[1] semaine, *sẽñnvés* semainée (Francès), à Ouessant *suzun* (D. Malgorn) ; en trég. *zûn*, *zûnves*. Cf. Pedersen, *Vergl. Gram.* I, 235, 240,241. Une assimilation semblable se montre dès 1331 dans le nom breton de l'île de Sein, *Suzun* (plus anciennement *Seidhun*, *Sidun*, *Sizun*, etc., auj. *Sun*, Loth, *Rev. Celt.* X, 352, 353 ; XXIV, 364) ; Pel. donne *Seisun*, *Sisun*, *Susun* et dans la Vie de S. Gwenolé *Enés cap Seisun*

1. J'écris *ñ* le signe de la nasale, comme faisait le P. Grégoire, et comme on le fait surtout en vannetais. Cela n'a pas d'inconvénient, même dans les citations de Le Gonidec, qui écrivait *ñ*, son *ñ* pour *gn* doux étant très rare et très peu pratique. Au § 34, lire en conséquence *hañf*, *hañv*, *hañ*.

(*enés Cap-sizun*, au mot *tallout*) ; Rel ms. *seisun*, *sisun*, *susun* ; Grég. *Sizun*[e] où il veut voir un ancien mot *sizun* p. *aou* « sein, Golfe de mer de petite étenduë » ; « rat, courans d'eau,... proprement détroit, sein, ouverture de la terre qui reçoit la mer dans sa capacité, le sein Arabique,... etc. De là peut venir le nom françois, et le nom breton de l'Isle de Sein... »

12. Nous pouvons noter encore dans le distique de 1472 la rime intérieure sur 2 syl. : gu*ellet*, gu*elet*, car on ne tenait pas compte de la distinction des consonnes simples ou redoublées (mais les deux *gue* différaient de prononciation comme aujourd'hui, *gellet* et *guelet*). Le *Mirouer* a des rimes semblables ou plus riches encore comme *dreizaff*, *esfreizaff*, v. 3120, voir v. 285, 855, 2430, 2572, 2603, 2656, 2716, 3464, 3586; cf. *Une poésie officielle en moy. bret.*, F*ortun* impor*tun*-us, etc.

13. § 22. Il est certain que le traducteur breton du *Mirouer* a eu en main un exemplaire latin ; voir v. 2470. Il y a une indication sur l'édition qu'il a suivie, dans les notes aux v. 819, 2547.

Plusieurs des mots d'origine latine qu'il emploie seul ont pu être empruntés par lui, sous la double suggestion du texte et des rimes (cf. v. 2521, 3561, etc.).

14. § 23. Sur le passage cité des *Poèmes Bretons*, voir la note au v. 765.

15. § 34. Voici le passage de Pel. cité en note : « Les Insulaires d'Ouessant, disent souvent *Ja Kerz* pour *Oui certes*, ainsi que m'ont assuré plusieurs personnes de cette Isle : et c'est comme notre *Oui-da*, d'un ton de surprise, ou d'étonnement. Ils le disent de même, lorsqu'ils veulent faire paroître leur doute, et leur dérision d'un récit fabuleux et incroyable ». Rel ms. n'a rien de cela. Dans l'instructif travail de Dom Malgorn sur le breton d'Ouessant, publié par les *Annales de Bretagne*, t. XXV, une note de M. Cuillandre nous apprend, p. 231, 232, que *ya kerz* ne se dit plus ; il se demande si cette expression est pour quelque chose dans le mot familier *keurteu*, *keurteu lear*, ma foi (de *leal*, cf. *Rev. Celt.*, VII, 184 ; *Gloss.* 356), *keurtuia* (ma foi oui). Ce substitut récent de *ya kerz* me fait penser que ce n'était pas le moy. bret. *querz*, certes, mais l'impératif *querz* marche ; en breton moderne *kerz* signifie souvent « va ! », comme en gall. *cerdd. Keurtu*, *keurteu* serait pour le pluriel *kerzit-hu*, *kerzetu*. On peut comparer le rapport du mot d'Ouessant *sé* « oui mais », qui paraît identique au mot favori de Goudelin *ië*, *zeu* (ah bah !), cf. *Mélusine* X, 235 ; XI, 317, *seu*, donc, allons, Le Laé, *Sarmon* v. 105, 149, 306, 678, éd. G. Esnault, *Ann. de Bret.* 1913, van. *hé*, voici, moy. bret. *sede*, *chede*, etc., avec le plur. *setu*, *chetë*, *chëtë*, *chenë*, etc. (*Gloss.* 622 ; *Ztschr. f. celt. Phil.* II, 521 ; *Rev. Celt.* VII, 39). L'affaiblissement des voyelles s'explique par la prononciation négligée de ces expressions familières ; à *cheto Rev. Celt.* XI, 193, on peut comparer *dalot* enez, à Ouessant (ailleurs *dalot*, *delot*, voir mes *Notes d'étym. bret.* nº 128).

Cette syllabe *se*, *che* est sans doute d'origine démonstrative, il y a eu seulement association entre elle et le verbe *sellet* (cf. *sellyt hu*, *chetu huech* voyez, voici six J 146 b) ; M. Pedersen, *Vergl. Gramm.* II, 453, regarde de même l'impératif *que*, *quae*, mod. *ke*, *kea* (tréc. *kés*), va, cornique *ke*, comme un ancien adverbe (cf. l. *cĕdo*), qui s'est associé au verbe *kerzet* ; on lui a donné un pluriel en bret. et en cornique (*Gloss.* 523-525). Ce serait aussi le cas du

moy. gall. *dos* va ! (cf. grec δεῦρο, δεῦτε ?) ; il y aurait eu changement de voyelle en bret. moy. *deux*, *deuz*, viens, et en cornique *dus*, *dues*, *des* id.

Le mot d'Ouessant *sen* dans *perak sen* (Pourquoi fais-tu ça?) — « Pourquoi aussi ? lorsque nous ne voulons pas donner nos raisons », doit être une autre variante de *se*, cf. van. *sen* -ci, *Gloss.* 619.

16. La traduction qui accompagne le texte du *Mirouer* vise à l'exactitude, sans le moindre souci d'élégance. Les notes n'ont pas seulement pour objet l'éclaircissement de ce texte, mais aussi l'étude des éléments, plus ou moins nouveaux, qu'il fournit à l'histoire de l'armoricain. J'y ai saisi l'occasion de compléter ou de rectifier au besoin une partie de ce qui a été dit sur cette matière linguistique de Bretagne, où abondent encore les erreurs et les obscurités. Les circonstances ne m'ont pas permis de faire du présent travail un *Supplément* alphabétique à mes deux recueils lexicographiques sur l'étymologie du breton moyen ; défaut en partie compensé par les index de la *Revue Celtique*, de 1910 à 1914. C'est un grand avantage, que de dispenser l'érudit de recherches fastidieuses. *Timeo hominem unius libri !* Mais l'étymologiste breton ne saurait trop se méfier des synthèses prématurées.

17. Le *Lexique étymologique* de V. Henry (1900) ayant étudié le breton *digouéga* épeler, la *Vergleichende Grammatik* de M. Pedersen traite sommairement (I, 226) de ce mot et de son parent *digouegor* alphabet, qui comme le gall. *egwyddor*, viendrait du lat. *abecedarium*. Il faudra donc verser ces mots, sous une forme plus archaïque peut-être, au trésor du breton moyen.

Le malheur est qu'ils n'existent pas, et n'ont jamais existé, ni l'un ni l'autre. Je l'ai dit dans le compte rendu du livre de V. Henry, *Rev. Critique*, 17 sept. 1900, p. 218, en renvoyant aux *Mémoires de la Soc. de linguistique*, X, 340 (en 1898). Là, j'avais expliqué *digouéga*, *digoueg* de H. de la Villemarqué comme des formes « altérées par la réminiscence du gall. *egwyddor* ». Je crois bien que c'est ce passage qui, mal compris par Henry, a été la source de son article. Je voulais dire, et je le crois encore, que H. de la Villemarqué a mal interprété l'écriture du bret. moy. *diguegaff*, qui se prononçait *digejaf* ; parce qu'il pensait au gall. *egwyddor*, et que celui-ci lui a fait supposer que le nom correspondant en breton devait être *digouégor*. Il a poussé l'illusion jusqu'à blâmer le P. Grégoire d'avoir écrit *diguech*, et à attribuer à Lagadeuc ce fantastique *digouégor*. Plus tard, converti à une méthode critique plus rigoureuse, l'éminent écrivain me donnait là-dessus d'excellents conseils, que j'ai tâché de mettre en pratique (cf. *Gloss.* XXVI, XXVII) ; j'ai même plaidé cette cause, entre autres dans mes *Causeries sur l'étymologie*.

L'histoire de la famille de *diguegaff* est reprise, *Notes d'étym.* 5, § 11 (*Ann. de Bret.* XVI, 329) ; *Sur l'étym. bret.* XXIV, 1 (*Rev. Celt.* XXV, 280, 281) ; voir aussi les notes aux v. 87, 2337 du *Mirouer*.

18. Selon M. Loth, *Arch. f. celt. Lexik.* III, 257, le bas-van. *dëlüën* rapporter les paroles de quelqu'un, singer (*en andel man e zeluënn me homzow* ce gamin imite mes paroles) « est très-clairement dérivé de *delw* ; gallois *delw*, v. irl. *delb*, image, qu'on n'a trouvé jusqu'ici, en breton, que dans les noms propres ». La lexicographie du moy. breton s'enrichit ainsi d'un verbe au radical **deluenn-*. Ces sortes de restaurations semblent irréprochables,

et sont irréfutables, en effet, quand il s'agit de mots que leur isolement laisse sans défense contre les savantes associations suggérées par la phonétique et la sémantique : moins on a de renseignements précis sur eux et sur leur proche parenté, plus on peut hardiment affirmer leur lointaine généalogie. M. Loth a fait une très juste observation sur le danger de ces bonds vertigineux dans l'inconnu, *Rev. Celt.*, VI, 510, 511. Mais le b.-van. *dëlùën* a, dans les autres variétés du breton de France, bien des synonymes assez voisins pour pouvoir être soupçonnés d'en être des équivalents (comme on disait du temps des vers latins), et pour avoir le droit d'être interrogés à propos de son origine ; cf. *Gloss.*, 154, 155, et *Ztschr. f. celt. Phil.* II, 515. Il ressort de cette confrontation que *dëlùën* vient probablement de **den'vel* = *denevel* contrefaire Gr., van. *daneuel* exposer, raconter Ch. ms., etc., *Gloss.* XIX ; cf. *disnevel* contrefaire Gr., *dizreuel* raconter Maun., *dizrevel* (part. *disrevelet*) redire, répéter Gr., trec. *distrevel*, *direval* contrefaire, etc. Sur la métathèse de *n* et *l*, voir *Gloss.* 457.

Le mot *delùen* statue, employé dans *Istoër Breih*, Lorient 1910 et expliqué p. 370 parmi les *girieu nen deint ket anaùet get en ol* (mots qui ne sont pas connus de tous) a été, je crois, une nouveauté pour les lecteurs bretons de cet excellent ouvrage, auquel a collaboré M. Loth. Ce n'est pas à dire qu'il soit mauvais en lui-même, et que l'Académie Bretonne doive nécessairement le rejeter. Mais on vient de voir pourquoi je le tiens, jusqu'à plus ample informé, pour le produit d'un de ces mirages gallois qui ont rendu la langue du *Barzaz Breiz* partiellement suspecte à son auteur lui-même (cf. *Études vannetaises* III, 4).

19. M. Loth dit encore, *Archiv f. celt. Lexikogr.* III, 264, que le mot spécial à Ouessant, *kañvadek* contemporain, qui est du même temps, « est clairement composé de *com* + *atek* : cf. gallois *adeg* temps, moment, moment opportun ; *cyfadeg* même temps » ; et « remonte à *camadec* qui est pour *comadec* ». Il faudrait donc poser un moy. bret. **cauadec* ou **caffadec*. Mais il est clair, pour moi, qu'on ne risquerait pas tant à supposer alors **queffoadec*, du moins comme dérivé possible de **queffoat* ou **queuoat*. Car il n'y a pas trace en armoricain d'un mot **adec* temps (opportun) ; et Milin ms. donne, à deux reprises : « *kevoad*, adj. de même âge » ; « *kevoad*, de même âge ». Cela répond bien à la définition de *kañvadek* dans la liste de D. Malgorn (v. *kempred*) : « se dit de deux individus nés à peu de jours d'intervalle. — *Coætaneus* ». *Kevoad* est exactement le gall. *cyfoed* s. celui qui a le même âge, contemporain ; **queffoadec* serait un gall. **cyfoedog*, cf. *cyfoediog* adj. contemporain (D. S. Evans, *Engl. and welsh dict.* 1852), et, pour la formation, *cydhoedlog* adj. id. On attendrait d'abord **kañvoadek*, mais il y a d'autres exemples de la réduction de *oa* en *a* ; elle se montre après *v* au commencement du XVII^e^ siècle dans *en deva* il avait, etc., voir la note au v. 1371.

Cf. aussi à la même époque *quefallen* du jus, *Gloss.* 124, plus tard *qavalenn*, *qevalenn* f. pl. *ou* soupe, potage ; « en quelques endroits » *qavalenn* p. *ou* collation, repas entre le dîner et le souper ; *dibri cavalenn* collationner, faire un repas entre le dîner et le souper Gr., *kevalen* en Léon mauvaise soupe, selon M. Roussel tout mets mal préparé, mal assaisonné Pel., « *ka-*

vaïllen, mauvaise soupe, tout met mal préparé, mal assaisonné » Rel ms., *kéfalen*, *kévalen* f. soupe, potage ; ragoût, toute sorte de mets Gon., *kefalenn*, *kevalenn* f. mets de toute sorte, ragoût Trd, « c'est *kavallen* » Mil. ms., *kavaillen* f. tout mets mal apprêté Trd, « *kavallen* s. f. mélange de son, de foin haché et d'eaux grasses qu'on donne à midi (H. L.) aux chevaux que l'on engraisse à l'écurie » Mil. ms., *kavalan*, *kefalen* f. ragoût, *kavalan* barbotage, boisson pour les bêtes, *kavalan* f. p. *ou* mets mal préparé ; mâche pour les bêtes du R., de **com-haloen*, peut-être par **queffhoalen*, cf. *Gloss.* 448, *Rev. Celt.* XXX, 282. La forme *kavailhen* a subi l'influence du suffixe dépréciatif *-ailh-*, cf. *Rev. Celt.* XXVII, 64, 65.

L'emploi de ce mot en haut Léon fait penser à l'étymologie proposée par Henry pour *kavailha* insulter : « traiter de rosse ? » d'après le moy. bret. *caual*, *caffal* roussin. Mais *cavailha* attaquer de paroles, *cavailha evit cahout ur garg* briguer, *cavailha* conjurer, conspirer, cabaler, *cavailher* p. *-éryen* brigueur, conjurateur, cabaleur, *cavailhus* porté à cabaler, *cavailh* p. *ou* conjuration Gr., *kavailla*, *kavaillat* comploter, conspirer, *kavaillad* m. complot, conspiration, sédition Trd appartiennent, comme le moy. bret. *cauillation* « decepuance », à la famille du v. fr. *caviller* se tromper, *cavilleus* adj. et s. chicaneur, fourbe ; subtil ; languedocien *caviha*, *cavilha* chicaner, critiquer, agacer, railler (cf. *Rev. Critique* 17 sept. 1900, p. 222, 223) ; non sans influence, pour le sens, du fr. *cabale* : Grég. donne *cavailh* et *cabal* p. *ou* faction, *cabalat* et *cavailha* faire des factions, *cabaler* et *cavailher* p. *-éryen* factieux, un séditieux, *cabal* m. ligue, *cabalus* et *cavailhus* factieux ; et même, sans variante, *cavailh an Hebreed*, *cavailh an Rabyned* « cabale, science secrette... des Rabbins » ; *mæstr ar c'havailh* cabaliste ; d'autre part, *digabal* (personne, chose) sans défaut, accomplie, parfaite, cf. Gon. (2e éd.). Troude traduit ce mot : « facilement, fait dans les formes » ; Mil. ms. : « prompt et promptement, vif et vivement » ; « bien accompli, achevé parfait, aisément sans gêne, sans émeute, sédition soulèvement ou révolte ». Cuillandre « beaucoup, joliment » ; M. Trd a *kabalad* m. révolte, sédition ; *kabalat* v. n. farfouiller en dérangeant tout, se démener ; Mil. ms. : *kabala* ou *kabalat* v. n. et act. comploter, émouvoir, agiter, soulever, exciter les passions revo[l]ter remuer » ; à la fin de l'art. : « et plus souvent se dépêcher soit en travaillant, soit en marchant prendre vivement avec la main » ; « *kabal* s. f. plur. *ou* émeute, sédition, soulèvement remuement complet » [lire *complot*] ; « *kabal a zo etre-z-ho*, il y a émulation entr'eux » ; « *kabalat*... marcher vite, se dépêcher, travailler vivement ». Quelques-unes de ces acceptions rappellent encore, fortuitement, le cheval, cf. en argot *se cavaler* s'enfuir, « propr. fuir rapidement comme une cavale », Sainéan, *L'argot ancien* 120, 122 ; *Les sources de l'argot anc.* II, 308.

Une formation voisine de *kevoad* est *ken-oad d'in-me* ou *gane-me* de même âge que moi, *Suppl. aux dict. bret.* 1872, p. 91 ; cf. le rapport de *qevalenn* à *kenwalen* « ragoût, mets qui relève le goût et excite l'appetit » Pel. (manque à Rel ms. ; Trd, qui le donne comme suranné, veut à tort que le *w* s'y soit prononcé *v*), etc., *Gloss.* 122, 123, 554.

Vers 1. *Hano* se trouve (mal écrit *haon*), avec la valeur de 2 syl. devant consonne, au 1er vers d'*Une poésie officielle en moy. bret.*(*Rev. de Bret.* 1912, 1913) : *Ma haon frescq mescq tut heytubut* (lis. *hep tabut*, voir *Rev. Celt.* XX, 244) *eu Brutus* mon vrai nom parmi les hommes, sans conteste, est Brutus. Cette prononciation est plutôt léonaise.

V. 4. *Cogant* se lit, hors de la rime, v. 55, 3389, 3448. Sur *ou* diphtongue rimant intérieurement à *ou* simple, voir 282, 3202; cf. N 1509, 1529.

V. 13. *Carfaff* au *Dict. étym.* est une erreur de la copie de H. de la Vill.

V. 25. *All* se trouve après la str. 801, dans l'indication d'un personnage, Ste Barbe, édition de 1647; la précédente porte *arall*. On lit dans les *Nouelou* (str. 515) : *Da quemeret hent all*, de prendre un autre chemin ; il est très possible qu'il y ait là aussi un rajeunissement, pour *Da quempret hent arall*. Le vers du *Mirouer* doit donc se corriger plutôt ainsi : Rayson ar*al a* lacquaff net. *All* est plus rare en van., cf. *Gloss.* 22, 35. M. Pedersen, *Vergl. Gram.* II, 196, croit que *all* a été extrait de *arall*, où *ar-* aurait été pris pour l'article. C'eût été une grosse bévue, comme il le remarque lui-même : l'article n'a jamais cette forme devant une voyelle. Il vaudrait mieux admettre qu'on a vu dans *arall*, de **all-all*, un composé de la prép. *ar*, et généralisé l'emploi de *all-*, sorte de préfixe lui-même dans le moy. gall. *alldut* étranger, cf. bret. *tud all* autres gens.Ce serait l'inverse des cas comme *karet re* aimer trop, de *re-garet* = **(p)ro-kar-*. L'adj. *arall-vro* « étranger », *Barz. Br.* 126, (cornouaillais) a pu être *bro-arall*, dans un texte breton entendu avec des préoccupations galloises.

V. 39. *Yoenter*, voir *Dict. étym.* v. *ioentaff* ; *Gloss.* 343.

V. 47. *Peoare*, avec un *o* (consonne) plutôt trécorois, se trouve dans le Cathol., voir *Gloss.* 485. Le mot est écrit ordinairement *peuare*. Grég. donne *pévare* et *pévarved*, tréc. *péoarved*, *péoaroed*, van. *peüarved* quatrième (masc.), *d'er beüarüed* en 4e lieu.

V. 51, 57. *Peder rot* montre que ce nom était fém. comme adj. et comme le gall. *rhod*.

V. 52. *Chariot* 31. Ce mot ne se trouve à cette époque que dans le Cath. Il en est de même de plusieurs autres, sans qu'on puisse relever d'indices d'une influence spéciale de Lagadeuc sur l'auteur du *Mirouer*. Le vocabulaire de celui-ci a des rencontres du même genre avec les autres documents que nous connaissons du bret. moyen ; il a aussi, comme eux, des expressions qu'on ne trouve nulle part ailleurs. Van. *chariott* m. pl.- *odeu* l'A.

V. 57, cf. 600. Le *Dict. étym.* cite 5 exemples de l'expression *dan drot* vite ; le dernier, Nl 106, porte *dan trot* (*Rev. Celt.* X, 41). En bret. mod. *trot* est masc. ; on trouve pourtant *dan drotic* au petit trot (*Gloss.* 725).

V. 64. Il n'est pas question du *ç* dans la *Vergl. Gram.* de M. Pedersen ; pourtant *puñs* puits, *buñs* muid I, 235, 388, ne peuvent s'expliquer que par là (moy. bret. *puncc*, et mod. avec graphie partiellement ancienne *buñçz*, *Rev. Celt.* XI, 354). Voir encore *Les nouv. signes orthogr. dans le breton du Mirouer*, § 11 ; Loth, *Rev. Celt.* XXXII, 416-418. Le v. breton devait confondre graphiquement *s* et *ç*, cf. *forcas* fugere lis. *figere* (cervos), mod. *fourgaçzi* agiter, *Mém. Soc. ling.* XII, 308. Stokes complétait avec raison *balan* gl. trutina en *balans*, moy. br. *balancc*, *The Academy*

17 janv. 1891, p. 64 (*balanç* M 1894, etc.). Dans *Hep soulacc na span* J 79 b, le vers n'a besoin que d'une seule rime à *spacc*; elle vient une syll. avant sa place ordinaire, comme la rime à *voe* dans *Jesus Doe ha den* J 19 b. Eu*it s*-e rime à *logericzc propiczc*, B 191, et la graphie suit cette prononciation dans *propiczc e uiczc* 760, cf. *Rev. Celt.* XV, 154. Un autre traitement se montre dans gu*ys*, na lyqu*it s*-y J 208 b, où le *t* disparaît, cf. h. tréc. *'vi-se*, pour ça, *'me-ze* que ça. Le *ç* paraît chez Pel., dans des citations des « Amourettes du vieillard » (cf. *Rev. Celt.*, XX, 217, 218) : *cadanç* cadence, *dançal* danser *Gloss.* 72, 143, cf. v. 485. Voir v. 241.

V. 72. *Pechen* au *Dict. étym.* est une faute.

V. 94. Cette expression se trouve sur le plomb reproduit et étudié *Bull. de la Soc. Archéol. du Finistère*, IV, 68-70 ; 170-172 ; V 39, 40. On lit : *Pededaledan* (prie au long et au large). Mais les deux premiers *d*, qui diffèrent de l'autre, ne seraient-ils pas des *t* ? Cela aiderait à rendre compte de la suppression des *h* : *pet* (*h*)*et* (*h*)*a ledan*. Le second de ces signes a l'air d'une combinaison de *t* avec *h*, faite pour ménager la place, qui manquait.

V. 96. *Dihabl*, mot propre au *Mirouer*, est étudié à un autre point de vue au v. 1352.

V. 116. Sur *lig*, voir v. 552, 1290.

V. 123. *Sianç* est écrit autrement dans tous les autres documents, comme cela arrive souvent pour les mots qui ont le son *ç* ; cf. *Les nouv. signes orth.* § 11. Voir v. 765, 2040.

V. 126. Ailleurs *horribldet*, voir *Gloss.*, 323.

V. 127. *M'edy* est ailleurs *medy*, l'apostrophe est une des innovations graphiques du *Mirouer*, cf. *Les nouv. signes orth.* § 12. — Sur les noms propres, voir v. 2547.

V. 128. Seul exemple de cet emploi du franç. *de*; il paraît dans des expressions comme *de fæt*, *defaet* de fait, voir 1455 ; *Gloss.* 145.

V. 128[2]. Cf. *Trôa* 2 s. Comb. XII, 12 ; *Kistor her Drôa* l'histoire de Troie 15.

V. 132. Premier exemple du plur. *medecinet*, cf. *Gloss.* 399, et de la forme *edoant*, ailleurs *edont* et *edoent* (r. *ont*).

V. 138. Cf. *lign*, *lingn*, lignage, lignée, *Gloss.* 367. — Premier exemple de l'expression *voar squign* (le foin est) étendu *Gloss.* 647. La suppression de l'*u* après *q*, courante chez le P. Grégoire, est insolite en moy. bret. Elle n'a pas lieu dans *squynn* s'en aller, v. 296 ; mais se retrouve dans *sqeut* 173, *sqeigaff* 3534.

V. 141. Premier exemple de *astrologian*, cf. *Gloss.* 43.

V. 142. Le Cath. donne « *poetri*, g. poetrie, l. poetria » ; le texte du *Cordiale* emploie ce mot : « Un*us* commentator aueroys poetrie ». Cf. *Gloss.* 502 ; *L' Epenthèse des liquides en bret.* 27, 62.

V. 144. *Dyffen* est écrit ailleurs *diffenn*, etc.

V. 150. Ecrit ailleurs *digant*.

V. 152. Ailleurs *effreiz*, *esfreiz*, voir v. 90.

V. 159. Il n'y a qu'un autre exemple du *d* dans ce verbe *auisaff*, cf. *Gloss.* 46.

V. 159 [2]. *Scuezr* ne s'était trouvé à cette époque qu'au sens propre d'équerre. Cf. *Gloss* 617 ; voir v. 548, 1171, 1176, 3583.

V. 163. Ceci montre que *Disesperancc* J 88, variante ancienne de *Disemperancc*, s'appuyait sur une forme réelle. Cf. *Gloss*. 178.

V. 165. *Deceffanç* est écrit *deceuanç*, v. 242, ailleurs *deceuancc*, etc.).

V. 166. Ceci appuie la citation faite par Pel., v. *war*, de la *Destruction de Jérusalem* : *Bede Oar hõaz*. On trouve ailleurs *an hoaz* et *arhoaz*. Dans *oar penn an hoaz* J 61, il y a une variante plus récente *oar choaz*. Pel. dit que « ceux de Treguer prononcent... *War ben or choaz* » (lire *or c'hoaz*). Cf. *Gloss*. 38. A Ouessant *orc'hóaz* (D. Malg., v. *war*). Voir v. 1225.

V. 166 [2]. Sur *dyauanç*, voir v. 1924.

V. 170. Le sens doit être au contraire : « que notre sort est incertain » (notre situation chancelante).

V. 182. Le *Dict. étym.* porte à tort *letenn*. Cf. *Rev. Celt.* VII, 46; XIV, 280.

V. 186. Cf. *en un tas* J 155 b. Grég. donne *tas*, van. *teçz* p. *ëü* tas, *taçzad* p. *ou* id., *taçza*, *eñtaçza*, *èñtaça*, van. *teçzeiñ*, *tèçzeiñ*, tasser, faire des tas, entasser ; l'A. *tæsse* f., p. *-seu* tas, *tæce* m. p. *-ceu* monceau ; *tæssereah* m. empilement (*Sup.*). Grég. a aussi *das* p. *ou* tas, *daçzad* p. *ou* id., *daçza* tasser ; *un daçzad orrup a draou vyl* « un grans tas de vilainies » ; cela rappelle le gall. *das* f., v. irl. *dais* tas. Voir l'*Etymological dict. of the gaelic lang*. de Macbain, 2e éd., qui compare *dais* à l'anglo-saxon *tass*, d'où le franç. *tas*, et rapporte à cette famille le moy. bret. *dastum* amasser. Celui-ci est plutôt composé de *d-az-*, comme *daspugn* amas.

V. 189. Seul exemple ancien de *laoür* bière, cercueil ; malgré le tréma, ce mot n'a qu'une syllabe. Il n'a pas de *z*, ce qui infirme mon explication par **louzr*, *Sur l'étym. br.* XXVII, et fait penser qu'il y a eu simple association entre *laoür* cercueil et *louazr*, *louezr*, *laouer*, *laouezr* auge (*Rev. Celt.* XXV, 285), mod. *laouer*, *louar*, etc. (sur le plur. analogique *louiri*, voir Pedersen, I, 382).

V. 195. Premier exemple du pl. *sentançou* ; de *sentanç* 1249, *setanç* 1252, etc. Grég. a *setançz* p. *ou* sentance, *setanci* sentencier (condamner), *setançzus* sentencieux; l'A. *santance* f. pl. *-ceu*. On lit *santance* (3 s.), *Choæs* 91, 92 ; *santanç*, f., *Guerzenneu* de Guillome 31.

V. 196. Premier exemple du plur. *brudou* ; voir v. 1202.

V. 197. Il y a aussi en moy. bret. le pluriel double *treitou* pieds (de plusieurs personnes) J 51, et le plur. de duel *dan nou glynou* (plusieurs) à genoux *Gloss*. 260, *dauglinaou* Nl 310.

V. 201. Ecrit *tirantet*, B 469 ; cf. *Gloss*. 694.

V. 207. *Aznafes*, cf. 209, 210 ; *aznaffe* P ; *talfe* v. 1801, *goufe* 3519, *gouffent* 3534, prob. *no deurfe* 3412 ; *endeffe* 851, 868, *en deffe* 1440, 1879, *ho deffe* 2138 ; conditionnels de verbes composés de *bout*.

V. 215. Ailleurs *beziou* et *biziou*, *Gloss*. 65 (cf. *guyriou* v. 167, voir 413, 1395) ; *bezyou*, trég. *beyo*, van. *beyëü* Gr., *béyeu* l'A. Voir v. 324.

V. 220. *Breinder* C (et Maun., Gr., Pel., Gon.). Gr. a aussi *breinadur*, van. id., *breinadurez* et *breinaich* pourriture (prob. forgé pour expliquer le fr. « *brenache*, espèce de macreuse ») ; *brein-crign* m., *breinadurez-crign*

gangrène ; *breina*, van. *breineiñ* pourrir ; *brein*, van. *breign* pourri. *Breinduręz* Pel. est une faute accidentelle ; mais de ses 3 formes de l'adj. « *Brein*, *Braën* ou *Brain* » les deux dernières doivent être suggérées par le gall. Mil. ms. a supprimé « peu usité » à *breinadurez*, et ajouté « *breinadurez-krign*, voir *brein-krign* » ; « *pez brein* charogne, injure ». A Beuzec-Cap-Sizun *breinaduré* (Francès). Chal. écrit *brainadur* et *breinadur* ; Ch. ms. *brenein*, *bernein* pourrir. L'A. donne *breinnaté* pourriture (de **breinanté* ?), et *breinnadurr* m. pl. *-ureu*. Voir Henry 43, 42 ; Macbain ², v. *breun*, *braich* ; Pedersen *Vgl. Gr.* I, 125, 296, 483, 526. De **mrak-n-*, cf. lat. *marceo* et le moy. br. *braguez* germe, *Gloss.* 78 ; *Vgl. Gr.* I, 163, 179 ; II, 38.

V. 220 ². *Ramaignant* vient du v. fr. *remaignant* ; pour le premier *a*, cf. *Gloss.* 310. *Ramaign*, *ramaignand*, « reste de viande, etc. dont un autre a mangé » Gr. (v. fr. *remain*, angl. id.). Trd donne *ramagn* m. Cornou., restes d'un repas ; *-añd*, *-añt*, id. Le van. a le plur. *ramegnanteu* restes (d'un repas, d'un convive).

V. 222. Premier exemple de *taluoe*, cf. 2519 ; *nen deuruoe* 1705, *no deuruoe* 1324.

V. 225. *Abanoant* pour *aban oant*.

V. 225². *Keryou* est ailleurs *kaeryou*, etc. Gr. donne h. L. *kear* p. *you*, b. L. *kaër* p. *you*, *kæryou* ; T. *kær* p. *yo*, b. C. *kær*, p. *you*, h. C. *kær* p. *yau*, V. *kær* p. *yéü* ; dim. *kæricg* p. *kæryouïgou* ; *kæris* les habitants d'une ville ; *kæriad* f. p. *ou*, plein une ville (*tud*, de monde) ; *kæryus* adj. (pays) où il y a beaucoup de villes. Pel. dit que le sing. de *kaëris* est *kaërisiat* bourgeois, citoyen, « quelques-uns prononcent *kaerchiat* ; et d'autres plus court *keriat* ». Ce *kaerisiat* est analogique de *plouisiat* paysan, cf. *Gloss.* 498, 499, 449, 450. Rel ms. donne *keria* se rendre chez soi, à son village ; *keriat* bourg ; *keriat-tyes* (sans trad., plein la ville ou le village de maisons) et *keriat-tud*.

V. 227. Le poète a dû penser à la variante *diligent*.

V. 231. *Gaudissaff* est nouveau ; du v. fr. *gaudir*, v. n. se réjouir ; v. a. se moquer de. De là *gaudissal vre benac* se moquer de quelqu'un, *gaudisserez* moquerie Maun., *gaudiçzal ur re* se moquer, railler, *gaudiçzérez* moquerie, dérision ; *godiçza*, *-çzal*, van. *gaudiçzat*, *-çzeiñ*, gausser, railler ; *godiçzérez*, van. *gaudiçzadur*, *-çzereh* gausserie ; *godiçzer* p. *-éryen*, f. *-çzeres* p. *ed*, van. *gaudiçzour* p. *yon*, f. *-es* p. *ed* gausseur ; *leshano godiçz* sobriquet ; *godiçza merc'hed* cageoler les filles, *godiczer* p. *yen* cageoleur Gr. ; *gaudissa* railler Pel., Rel ms., *gaudisseur* gausseur, railleur Rel ms., *ma godisa* se moquer de moi *Gwerz*. *Br.-Iz.* I, 434, *godiseres* moqueuse 440, etc. Cf. *Gloss.* 263 ; *Rev. Celt.* XXIII, 118.

V. 238. Premier exemple du plur. *saouzanou*.

V. 239. Premier exemple du v. *ansaff*, cf. 806, 933, fut. *ansaffo* 1641, d'où *diansaff* désavouer 781 ; voir *Gloss.* 31 ; *Notes d'étym.* n° 71 (*Ann. de Bret.* XVII, 535) ; Pedersen, *Vgl. Gr.* I, 388, 422, 474 ; II, 291, 504. Celui-ci assimile le bret. mod. *añsav* avouer au gall. *addef* et à l'irl. *ataim-* id. de *ad-dam-*, sans citer de fait propre à confirmer le passage phonétique de **azaff*, **azanf* à **anzaff*, *ansaff*, tandis que *gouzaff*, gall. *goddef* souffrir est resté *gouzañv*. Il n'y a aucune trace certaine d'un moy. br. **azaff* ; le v. bret. **a-dam* semble avoir été, au moins en grande partie, remplacé par

un mot différent, **un-sau*. Une association des deux racines se montre en irlandais, où *fosisiur* je reconnais a un infinitif *foisitiu*, modelé sur *atitiu* (*Vgl. Gr.* II, 503, 629). On dit à Beuzec-Cap-Sizun (Francès) *añnsao* avouer, et *diañnsao* désavouer (cf. *arsao*, *arzao*, relâche *Gloss.* 39, 40), et *g'ouzaoñ* souffrir ; à Ouessant (D. Malg.) *añzao* aveu, avouer. Dans notre passage, cf. aussi v. 330 et dans le plus ancien des autres (*Gloss.* 31), *ansaff*, p. *ansavet* a un sens distinct de « avouer » (*confiteri*), et qui lui était peut-être propre : « réclamer, revendiquer, se réclamer de, déclarer une chose avantageuse » (*profiteri*).

V. 241. La notation *sc* dans *concupiscanç* est purement étymologique. Cf. *Gloss.* 115.

V. 244. *Reuseudiguez* est écrit ainsi par Maun. ; *reuseudiguaez* v. 1596, *reusedigaez* 696, cf. 1607 ; *reuzeudiguez* Gr. Cf. *Gloss.* 573.

V. 246. Voir 925.

V. 252. *Logamantaou* est nouveau ; pl. d'un *logamant*, du fr.

V. 253. *Conceffuaff* est une variante nouvelle, mélange de *conceffaff* et *conceuaff*.

V. 255. Premier ex. du pl. *tabourinou*. Gr. a *taboulin* f. et *tabourin* pl. *ou*, van. *éü* ; *taboulina*, *-rina* jouer du tambour ; *tabouliner* p. *-lynéryen*, *tabourinèr* p. *yen*, van. *tabourinour* p. *yon*, *yan* celui qui en joue.

V. 256. Voir 1431.

V. 257. Premier ex. du pl. *harpou*. Gr. a *herp* p. *ou*, *harp-qordenn* p. *harpou-qordenn* harpe ; *herpa* jouer de la harpe, *herper* p. *-éryen*, f. *herperès* p. *-esed* joueur de harpe. Sur le syn. *telenn* Gr., *Gloss.* 685, il faut ajouter *son gad an telenn* jouer de la harpe ; « on dit proverbialement : *goude an telenn e teu ar rebed* ; après la harpe, le violon, pour dire que l'on va de plaisir en plaisir, que l'amour suit la bonne chère » Gr. ; *telénn* f. p. *eu* l'A.

V. 258. Premier ex. de la forme *diboan*, qu'on écrivait étymologiquement *dipoan*.

V. 258 [2]. Mot nouv., dont on trouve le sing. *organ* m. au sens d'organe, v. 2193 ; plur. id. 2411. Voir *organist* au *Dict. étym.*, v. *ogrou*.

V. 261. Voir 1373. Tréc. *ec'h ijont* ils allèrent, *Testamant neve*, Goengamp 1853, p. 73, cf. *a rijont* ils firent 71, etc.

V. 263. *Robust*, mot nouv., du fr.

V. 266. *Ancaou*, cf. *ancquaou* 274 ; premiers ex. de ces variantes de *ancou*.

V. 266 [2]. *Tro distro* qui tourne et qui détourne ; premier ex. de cette expression, cf. *cheñch-dicheñch* « changeotter, changer à tous momens » Gr., etc.

V. 269. *Yssu*, ailleurs *issu*, cf. *Gloss.* 340.

V. 269 [2]. Premier ex. de *hon bez* ; cf. Pedersen *Vgl. Gr.* II, 165.

V. 270. *Feru*, cf. 289, 431, 358, 1806, doit être aussi dans le texte de J 110 b, H. de la Villemarqué avertit, p. *viij*, qu'il transcrit *u* consonne par *v*. *Ferff*, *Mots lat.* 172, n'a d'autre garant que le P. Grégoire ; le Cath. porte *ferf* « fermez, l. stabilis, firmus » ; *ferfdet* « soliditas, g. fermete ». Pel. cite « de la Vie de S[t] Gwénolé : *Eval den fur a ferou evyt he vysitaf*. Comme un homme sage et fervent, pour le visiter » ; il y a erreur, peut-être pour

fur en scruyt versé dans l'Ecriture[1], ce nom est corrompu en *seruic*, B 560, en dépit de la mesure, de la rime et du sens. Maun. traduit *fero* « amer », sous l'influence de *c'huero* id. Pel., sous la même impression, donne *fero* ou *ferw* « et autrefois *Ferou* et *Feru*, pour *C'herw*, Amer, âcre, rude ; et au sens moral, Austére, sévére, rigide, fervent », ne connaissant d'ailleurs cette dernière acception que dans le passage cité. Il a de même *c'hwero* ou *c'hwerw*, « et selon quelques-uns, *Fero* et *Ferw* (comme *Fenn* pour *C'hwen* puce,) Amer, acre ». Rel ms. donne « *fero* amer v : *c'hero cherw c'hoero chuero* » ; « *c'hwero*. amer. acre... *chwero* acerbus, amarus, au sens moral, serieux, qui ne rit point, dur ». Grég. a une variation semblable dans *alc'huëz* p. *you*, Trég. *alc'houë*, *alfe* p. *au*, van. *alhuë* p. *éü* clef ; *alc'huëza*, *alfea*, van. *alhuëeiñ* fermer à clef, *dialc'hueza*, *dialfea*, van. *dialhuëeiñ* ouvrir ce qui est fermé à clef (*dialchuez* qui n'est pas fermé à clef), *alc'huëzer* p. *alc'huezéryen*, *alc'huezidy* ; *alc'huezyer* ; *alfeër* p. *yen*, van. *alhuëour*, *alfeour* p. *yon*, *yan* serrurier (*alc'huezérez*, *alc'huezíry* serrurerie). Le moy. bret. avait *alhuez* m. non cité par M. Pedersen, *Vgl. Gr.* I, 16, 77, 485, qui voit là un composé, au second terme parent du l. *scindo*, grec σχίζω. — Gr. distingue complètement *c'hüéro*, *c'hüérv*, van. *hüerv* amer de *fero*, féroce, cruel, *fero* farouche (où il cite deux fois « als. *ferff* » ; *féro* hagard, égaré ; *fervder*, *ferony* férocité. M. Loth remarque qu'en haute Cornouaille *fero* est la forme usuelle de *c'houero*, et se demande s'il n'y a pas eu pour le sens et la terminaison, une influence de *hueru* sur *feru*. Henry explique, au contraire, *féró*, *ferv* sévère, farouche, comme « contaminé du sens du lat. *ferus* ». Notons, à ce propos, que la forme *fer leveret* dites donc P 123, cf. 124, pourrait venir de *ferus*. Trd recommande d'éviter *feroni* m. ; Mil. ms. ajoute à *fero* cruel : « bouillant, emporté ». La forme dissimilée *c'herw* semble une faute chez Pel., mais elle est confirmée par Rel ms. et par l'usage d'Ouessant : *c'hèro* amer ; *c'hèro* cruel, à l'île de Sein *féâro* (D. Malg.). M. Francès donne à Beuzec-Cap-Sizun *fèro* amer. Cf. v. 1395.

V. 279. *Fynuezas*, verbe écrit ailleurs par un *i*, comme le nom (*fynuez* 1613).

V. 280. *Depouillet*, premier ex. de ce verbe, cf. *Gloss*, 151 ; *Mém. Soc. ling*. XII, 283.

V. 282. *Claou* arme de la Mort (appelée *dart* v. 95, *flem* 93, 150, N 1923, *raillon* 91, *bourdon* 1914, *baz* 1917), est une variante de *clou* ferrement, C. Maun. écrit *clao*, *pen clao* ; Pel. *clão*, *claw* ferrement en général, toutes sortes d'outils de fer ; *pen-clão* ferrement, bout de fer ; *kenclão* « espéce d'outil... assez ressemblant à la faucille,... pour couper le chaume, les mauvaises herbes, les haliers etc. » (*kenklao* m. étrape Trd) ; Gr. *clao* m., p. *clavyer*, *claouyou* ; *penn-clao* p. *pennclaouyou*, *pennclaouyer*, *pennou-clao* ferrement, bout de fer, pièce de fer, de clou, etc. ; Gon. *klaó*, *klav* m. pl. *klaôiou*, *klavier* ferrement ; nœud ; *klaôa*, *klaôia* ferrer, garnir de fer ; J. Moal *klao* m. pl. *iou* arme, tout instrument en fer, outil ; *penn-klao* m. pl. *iou* instrument en fer. Un autre plur. de ce mot est *cléau*, *ar c'hléau* « tout l'attirail d'une charruë sans distinction » Gr., *kléó* m. Gon., cf. le

1. Cf. *fur en scripturou* M 1259 ; *fur en guir Gloss*. 307.

collectif van. *clêhuage* m. pl. *-geu* « les ferrements d'une charruë » l'A. Gr. donne aussi *clav* p. *you* nœud, avec cette mention peu sûre : « on écrivoit. *claff* », *clavya* nouer, van. *claü* nœud coulant ; Chal. a *clàu* id., Gon. *klav* m. pl. *iou* nœud ; D. Malg. *klèo* sorte de nœud spécial, *ober eur c'hleo, eun hanter-kleo* en terme de marin « faire une clef, une demi-clef » ; *kleo* « secousse que donne un poisson quand il s'enferre ». Pel. donne le van. *claü* nœud coulant ; Rel ms. « *clao eur clao* un nœud coulant, espece de nœud coulant ». Voir *Notes d'étym.* nº 104 (*Ann. de Bret.* XIX, 550) ; Loth, *Mots lat.* 149 ; Henry *Lex.* 69, 70, 61, Pedersen *Vgl. Gr.* I, 63 ; Cuny, *Mém. Soc. ling.* XVIII, 426-431.

V. 282[2]. *Disquar* est écrit ordinairement par un *c.* Cf. v. 113.

V. 283. *Pinuizic meur* très riche, cf. *galloudec meur* très puissant J 206 b (r. *ober-you*).

V. 285. Il n'y a pas à corriger *no-deues* : les formes de ce genre sont trop fréquentes pour être fautives, et la rime les appuie assez souvent. C'est le cas de *ho deues* 2089, 2500, 3105, 3240 ; *no deues* 2126 ; *endeues* 1009. Hors de la rime : *endeues* 1195, 1212, 1819 ; *en d.* 1981, 2359 ; *nend.* 1901, 2001, 2067 ; *ho d.* 1094, 1457 ; *no d.* 1465, 1998, 2131, 2136, 2258, *nod.* 2070. Ces formes sont distinctes de *ho deuez, r. ez* 1226, 2271, 2276, etc.

V. 286. Le sens est plutôt : « (ces qualités, ces titres) n'ont aucune solidité : leur avantage final, dis donc quel il fut ? »

V. 289. Cf. *ma na vezez* 509 ; *mar bezez* B 527. Voir v. 3070.

V. 293, voir 201. — Premier ex. de la forme *traç*, cf. *Gloss.* 709. Il n'y a pas à la changer, *fæçon* rimant en *aç-* dans le *Mirouer* (*Les nouv. signes orth.* § 9).

V. 299. *Souyll*, ailleurs *soill* tache ; cf. *Gloss.* 637. — *Ourgouyllus*, var. nouvelle, comme *ourgoillus* 351. Cf. 1415 ; *ourgouyll* 1846.

V. 301. *Gratius* premier ex. de cette variante de *gracius*.

V. 308. *Dihegar*, mal écrit *diegar* au *Dict. étym.* Cf. *dishégar* discourtois Comb. VI, 16 ; VII, s. Voir v. 2310.

V. 312. *Goudornn*, mal écrit *gourdornn* au *Dict. étym.*

V. 318. Le *Mirouer* a *han* et non *an*. Corriger par ailleurs le texte de ces deux vers, *Sur l'étym. bret.* XXX (*Rev. Celt.* XXV, 296, 297 : *ius, brulusquen* en un mot, etc. Le latin ne fournit là-dessus aucune donnée spéciale.

V. 322. *Nerahint* et non *raynt*, *Dict. étym.* v. *groaet*.

V. 324. Premier ex. du plur. *diziou* ; voir 413, 215.

V. 326. *Hyziou* 3 s. est rarement écrit ainsi, et a ailleurs 2 syll.

V. 330. *Ouz é ansaff* signifie plutôt « en se réclamant de lui », cf. 239.

V. 332. *Guez a voe* « autrefois », et non « parfois ». Le lat. porte : « quondam fieri solebat et adhuc fit suo tempore ».

V. 332[2]. C'est le premier exemple d'un plur. de *pap*, cf. *Gloss.* 459. Gr. et Gon. ont *pabed*, l'A. *pabétt*.

V. 333. Premier ex. de *diraze*. — *Adoubet*, mot nouv., du v. fr. *adouber* arranger.

V. 340. Premier exemple de *guelu* il appelle, forme restée dans le tréc. *gelv* ; voir v. 113.

V. 340[2]. Le pronom au v. suivant (cf. 345) montre que *douar* était masc., comme il l'est encore le plus souvent (gall. *daiar* f.).

V. 340[3]. Le *Mirouer* porte : *conuersomp* par un *u*. Ce mot est inspiré par le texte lat. : « in terra conuersatur ». Cf. *Gloss.* 118; *Rev. Celt.* XXV, 77.

V. 341. Seul exemple de *trauail*; la variante *trauell* irait mieux pour la rime. Cf. v. 305, 1075, 2657; pl. *ou* 2667.

V. 341 [2]. *Mellomp* paraît être le verbe *en emmell* il s'occupe de, mod. *èn hem vellout* se mêler, *Gloss.* 402, pris neutralement ; cf. *conuertissaff* être changé, v. 346.

V. 342. Sur *vihomp* nous serons, voir v. 1697.

V. 342[2]. Il n'y a de *quezquent* qu'un exemple plus récent : *quezquent tra* avant tout Nl 471. Ici on aurait attendu *quenquent*, d'après *qerqent* Gr., tréc. *kenkent* aussitôt *Gloss.* 538.

V. 345. *Reduyaff*, var. de *reduiaff* v. 70. — Voir 341 [2].

V. 349. *Daz em*, cf. 350 ; *Gloss.* 207, etc.

V. 350. *Raualaff* ravaler, mot nouv., du fr. ; *ravali* Gr., *revalein* id., *revale* m. pl. *-leu* ravalement l'A.

V. 353, voir 3339.

V. 354. *Fyn* est écrit presque toujours par un *i*. Cf. v. 279.

V. 354 [2]. Premier ex. de *tynell*. Maun. a *tinel* tente ; Pel. *tinell* tente, loge, cabane, « se dit particulierement des tentes que les cabaretiers dressent aux foires et aux grandes assemblées, pour y vendre du vin, etc. », *tinell vat*, en termes de plaisanterie, lieu où l'on fait bonne chère, une bonne gargote. R[el] ms. a la même explication ; à « tente, Loge, Cabane », il ajoute : « tinelle », en renvoyant à Ménage comme Pel. Gr. tire le fr. *tinel* du bret. *tinéll* p. *ou*, tréc. *tinéllo*, « 1. une tente que font les Cabaretiers à une Assemblée de Chapelle, à une Foire qui se tient hors des Villes et des Bourgs : 2. une cantine : 3. une cuisine, et nous disons tous les jours *tinell vad* pour bonne cuisine, bonne table,... *tinell dreut*, *tinell baour*... mouvaise chere, pauvre table ». Il a encore *tynell* p. *ou*, *tynell–vresell* p. *tynellou vresel* tente, pavillon de guerre. Gon. donne aussi *tinella* v. n. élever une ou plusieurs tentes, pour servir de cabarets dans les foires, etc. ; *tineller* p. *ien*, celui qui tient une ou plusieurs de ces tentes. L'A. a *tinéll* f. p. *eu* tinel, salle basse à manger ; pavillon, tente ; pavillon de vaisseau ; *tineell* p. *eu* cuisine, bon ordinaire ; *tinæll* p. *eu* tripot ; *tinællic liorh* f. tonnelle. Le *Voyage misterius* (cf. *Gloss.* 7) fait ce mot masc. : *un tinælliq jachemin* une tonnelle de jasmin, 48 ; pl. *tinèlliguéu* 97. Du fr., cf. *Rev. crit.* 17 sept. 1900, p. 223.

V. 354[3]. Premier ex. de *tounellou*, pl. de *tonnell*, *tonell* ; cf. *Gloss.* 698.

V. 359. *Auis* pourrait signifier « avise, réfléchis », cf. 387, etc., mais on peut se demander si ce n'est pas ici une corruption de *daoust*, *dius* (à savoir) qui a des formes modernes comme *divis*, *douis*, etc. : *daouest ma out calet* quoique tu sois fort ; cf. *Gloss.* 143, 144.

V. 361. *Pauric* est écrit *paouryc* Cb. Gr. a *pauric qeaz* ou *qæz* pauvret, pl. *péauryen gueiz* (ce plur. est celui de *paur qeaz*). Il écrit *paour* et *paur*, et remarque : « On doit prononcer *Paur*, et non *paour* » ; de même *aur* et *aour* or, « on prononce *aur*, et non *a-our* » ; rien sur la prononciation de

saour, van. *savour*, *saour* saveur, qui a 2 syll., ni sur celle de *laoür* p. *laoürou*, en h. C. bière, cercueil, voir v. 189.

V. 371. *Disochet*, premier ex. du verbe vannetais *dissohein*, *dissoh* mordre sur la portion d'un autre, *dissohein ur gleinhuétt* relever de maladie l'A ; *disoh ag en doar* sortir de terre, parl. des semis d'arbres, *Livr el labourér* 66, *e zisohou d'er pen* (une charrue) qui aille jusqu'au bout 16 ; *dissoh en hou hér* arriver à leur village, *Foér Veriadek* 38, *nag a henteu E zissoh ér vorh-sé !* que de chemins aboutissent à ce bourg 18 ; *disohamb*, *bet er pen* achevons notre ouvrage, allons jusqu'au bout *En Est* 23 ; *disohein*, *disoh* aboutir, arriver *Hist. sant.* (mots expliqués à la fin), *disoh* arriver (*ér vro* dans le pays, etc.) 35, 36, 74, *disoh e hra ... Doué dirag* Dieu apparaît devant 8, *e tisohas* il parut 20, *disohet* (quand il fut) arrivé (sur la montagne) 142. Le sens propre doit être « sortir de terre avec le soc », ce qui indique une variante *soch* de *souch* C. Mod. *souc'h* Maun., p. *soc'hyou*, *souc'hou*, van. *soh* p. *éü* Gr. (plur. gall. *sychau*), *soc'h*, *souc'h* Pel., Rel ms., *souc'h* m. pl. *iou*, hors de Léon *soc'h* Gon., *soh* Chal., *soh*, *souh* Chal. ms., b. van. *soc'h* par *o* ouvert, Loth, *soh* m. pl. *ieu* l'A., *soh L. el lab.* 16, pl. *soheu* 14 ; Mil. ms. donne au plur. *souc(')hed* (gall. *sychod*), du R. *souc'hien*. Un composé voisin se trouve dans *alazr disoc'h* « charruë sans soc », d'où Grég. tire *tisoq* eunuque (*tisocq* pl. *-ogued* ; moy. bret. *tizoç* ; les explications de Henry ne sont pas meilleures non plus que la comparaison de *tizout* atteindre, blesser). Du R. donne *souc'hella* v. a. défoncer, donner un second trait de charrue ; *souc'heller* m. pl. *ien* charrue bêcheuse ; cela concorde avec le van. *sohellat* v. a. ouvrir la terre avec la charrue, avant de fumer un champ, mot que m'a appris mon vénérable ami M. l'abbé Buléon. Cf. *houc'hellat* tourner la terre, parlant des pourceaux, *houc'helladenn* p. *ou* la terre que les cochons ont tourné, *gozellat* id. parl. des taupes Gr., *houc'hella* Gr., etc., *Gloss.* 237, 238.

V. 372. *Vuy*, var. *vy*, pl. *uuyou* ; voir *Rev. Celt.* XIX, 209 ; XXXII, 1, 3, 289 ; Pedersen *Vgl. Gr.* I, 66, 293, 322, 528. Une prononciation **uvi* comme dans *vuel* humble étant hors de cause, la graphie *vu-* a dû être choisie pour représenter un son vocalique. Maun. donne *üi* pl. *üiou*, Gr. *vy* p. *ou*, tréc. *u* p. *üo*, van. *u*, *üy* p. *üyëu* ; *vyaoüa*, van. *üyëueiñ* étendre des œufs sur (des crêpes) ; Pel. *wi*,*un-wi* un œuf, p. *wiou*, van. *u* (p. *uou*, ce qui est une inadvertance) ; Rel ms. *ui* p. *uiou*, van. *u* pl. *uou* ; Gon. *vi* m. p. *ou*, etc., *viaoua*, tréc. *uoañ*, van. *uieuein* garnir ou couvrir d'œufs. M. Francès a *ui* et *vi* ; Mil. ms. : « Ile de Batz *ui*... pl. *viou* » ; « *ui* se dit encore dans quelques localités même à l'île de Batz qui fait partie du H. Léon où l'on ne dit que *vi*. Au bas Léon, à St. Pabu, on dit aussi *ui*..., *un ui* » Il cite deux devinettes dont le mot est *er vi* (un œuf), en ajoutant : « (I. de B.) ». Chal. écrit *ui* p. *üieu*, M. Loth en b. van. *ui*, *u*, pl. *uyaw* ; l'A. *ui*, *ùi*, p. *uïeu*, *ùïeu*. Dim. *viik*, tréc. *uïk* ; *uoa* chercher ou quêter des œufs.

V. 378. Premier ex. de *nemete*. Litt. « sans eux qui iraient », cf. *nemet un re az doucque quet* « à moins de quelqu'un qui te portât » B 275 ; voir *Gloss.* 442.

V. 379. *Prissent* est altéré phonétiquement pour *prishent* ; cf. *compssont* 716, etc. Voir v. 2859.

V. 380. *Dreyze* par eux, ailleurs *dreize*. Gr. a *dreizeu, dreizeu-y, dreizo-v*. *Nec* peut se corriger en *ned*, cf. v. 519, mais aussi en *nac*.

V. 382. Sur *bot*, voir 2217 ; sur *escodaff*, 1733.

V. 386. *Yngynn*, ailleurs *inging*, etc. Voir v. 2758.

V. 388. Premier ex. du pl. *douarou* ; *doüarou* Gr., *douareu* Ch. ms. v. *terrien* ; *doareu* l'A.

V. 389. Premier ex. du pl. *gueleou* ; *güëleou*, van. *güëleëu*, *güilyëu*, tréc. *goëleo* Gr., *gweleou*, *gwelehou*, *gwelec'hou* Pel. (sing. *gwele*, *gweleh*, *gwelec'h*, avec une aspiration suggérée par son étymologie « de *Gwèl*, et de *Lech*, lieu ... entouré de voiles, de rideaux ») ; Rel ms. ne donne pas de plur., mais le dérivé *gweleat* non traduit, = contenu d'un lit, cf. *n'omp ket kousket er gwelead* nous n'avons point dormi dans la même couche *Barz. Br.* 315, etc. ; « *gweleat*, airette de jardin, i. e. une couche de melons etc. », cf. Pel., et « *gwelea*. aller au lit, se coucher ») ; *guilieu* (sg. *gulé*, *güélé*) Ch., b. v. *gueleyaw* Loth ; *gulïeu* l'A. On lit en léon. *gwéléou al louzou-c'houék*, en van. *er huléieu lezeu frond huék* « le parterre des plantes aromatiques » *Celt. Hexapla* VI, 2.

V. 389 2. On n'avait de *pluff* à cette époque qu'une citation de Pel. Maun. donne *plûn*, Gr. *pluñ*, van. *pluñ*, *plu*, Pel. *plûf*, *plûv*, Rel ms. *plun*, *pluf*, *pleun*, *oriller plûn* « oreiller, ou traversin de plume » ; Ch. et l'A. *plu*, Loth b. v. *pleu*. On lit au sg. *pluffen*, C ms. v. *boeden*. Cf. v. 1674.

V. 389 3. *Cuffnez*, var. de *cufnaez* P 219, *cuffnaez*, *cuffnez* douceur d'humeur Gr., *cûfnez* Pel. Celui-ci donne aussi *cûfder*.

V. 389 4. *Trichezrou*, plur. nouveau qui tiendrait à *trichezr* trompeur, pour la forme, et à *trichezry* tromperie pour le sens. Ordinairement *-ezr-* rime en *ezr* plutôt qu'en *ez* (exception, v. 451). Serait-ce une faute pour **trichezyou* (cf. 469) ? ou *tenchezou* ?

V. 390. *Structur*, mot nouv., du fr.

V. 390 2. *Vessel*, mot nouv., du fr. ; *veçzell* p. *you* Gr.

V. 390 3. Premier ex. du pl. *guysquamantou*, cf. *Gloss.* 307 ; *güïsqamand* p. *-nchou* Gr., *gusquemantt* m. p. *-nteu* l'A., tréc. *gwiskamañd*, pl. *-añcho*.

V. 392. *Affynet*, mot rare, du fr. *affiné*.

V. 393. Premier ex. du pl. *quarteriou*, cf. *Gloss.* 524 ; *cartérr* m. p. *-terieu* l'A.

V. 395. Premier ex. du pl. *rentou*, cf. *Gloss.* 570. Gr. a *rénd* pl. *-nchou*, van. *rént*, *rant* rente ; tréc. *perrend* p. *-ncho* chef-rente (ailleurs *penn -vir* p. *pennviryou*, *-rou* ; *pinnvir* p. *ou*, van. *peennüir* p. *éü*, cf. *Gloss.* 475 ; *réndta*, van. *rénteiñ*, *ranteiñ* renter ; *réntet mad*, *réndtus* bien renté ; *réndtaër* p. *rendtaeryen* rentier (à qui il est dû une rente), *rénchour* p. *yen* rentier (qui doit des rentes foncières) ; *levr-réndt* p. *levryou réndt* rentier, le livre des rentes d'une maison ; l'A. *rante* p. *-teu* rente, *rantein* rente, *rantérr* rentier (sur la ville), *rantére* p. *-terion* rentier (qui doit des rentes), *roll rantére* rentier, livre (*peen-gùirr* m. p. *-irieu* chef-rente).

V. 399. L'élision de *so'n* pour *so en* est peu commune. Cf. v. 34, 598, etc. ; *Les nouv. signes orth.* 12.

V. 401. Le premier hémistiche se retrouve v. 954, où j'ai essayé de le

corriger, mais le v. 1961 a encore *hac euez*. Faut-il supposer une locution = « avec soin, en se gardant », cf. van. *ag* de, *Gloss.* 217 ?

V. 406. *Sout* ne présente la variante *saout* que dans deux textes du XVIIe s. ; les rimes indiqueraient plutôt une prononciation *ou*. Mod. *a-zoud* attaché : *ar razed a red ouz stel ar gambr*, *a-zoud*, *evel kellien* « les rats courent au plafond en y adhérant comme des mouches » (ab. Roudaut), *Suppl. aux dict.* 95.

V. 407. *Hardyz*, ailleurs *hardiz*.

V. 407[2]. *Fyziañ*, aill. *fizyancc*, etc.

V. 409. Sur *diauañ*, voir v. 1924.

V. 411. *Ouzomp*, aill. *ouz omp*. — Sur *pompat*, voir v. 1914 (*pompou* est aussi v. 536). A Ouessant *en em gouñmpada* se vanter D. Malg., avec dissimilation comme dans *Koupaia* de *Poupaia*, rapport mal expliqué *Gloss.* 472 ; cf. Loth, *Rev. Celt.* XXX, 289, 318.

V. 412. Premier ex. de *oarnomp*.

V. 417. *Speç* apparence spécieuse, cf. *Gloss.* 640, 641.

V. 418. *Oar an pez so muy* « sur ce qui est plus », au sujet d'un monde plus important.

V. 422. *Dysprisaff*, aill. *dis-*.

V. 424. *Prydiry*, pl. *ou* 1132, aill. *pri-*, etc.

V. 425. Premier ex. de *discandal*, cf. *Gloss.* 158.

V. 427. *Fynuezaff*, aill. *fin-*.

V. 429. *Contrytion*, aill. *-ition*.

V. 429[2]. Premier ex. de l'infinitif *abandonaff*. L'A. donne *abandonnein*, Gr. au part. *abandounet*.

V. 432. *Quetell*, var. plus rare de *quentel*, justifiée par la rime.

V. 433. C'est le plus ancien ex. de *harell* que nous puissions vérifier.

V. 434. *Atell*, mot nouv. Je ne vois ces syllabes que dans Ch. ms. : « squelette *squelet*, *asquelett' un atel* ». Ce pourrait être une variante francisée de *astell* attelle, éclat de bois, etc. *Gloss.* 43. L'autre mot *astell* f. mesure pour les grains, que j'ai décomposé, après Pel., en *az-* + **tel*, gall. *tél*, est tiré par Henry du lat. *sextarius*, gall. *hestawr*, fr. *setier*, avec altération de forme et de genre sous l'influence de *astell*, v. fr. *astelle*, de **hastilla*. Il serait plus naturel d'identifier complètement les deux mots. Cf. Loth, *Mots lat.* 134, 178. Gon. n'a que *astel* f. p. *-llou* mesure d'un demi-boisseau ou environ, *astellad* f. pl. *ou* contenu de cette mesure ; de même Trd, qui les donne même comme surannés. Mais Mil. ms. porte : « *en astellad a zo er palefarz ed* ; *gwinis segal pe heiz* » (une *astellad* est un quart de blé, froment, seigle ou orge) ; « *pevarn* (*pevaren*) *Landivisiau a zo bihanoc'h evit en astellad euz er c'hroueriad hanter* » (la *pevar(e)n* de L. est plus petite que l'*astellad* d'une *criblée* et demie) ; « *astellen*. s. f. planche fixée ou appuyée contre un mur ou un meuble pour recueillir quelque chose ou pour mettre des ustensiles de ménage (I. de B.) ». Du R. dit à *astellad* qu'il fait masc. par inadvertance : « plusieurs prononcent *rastellad*, ce qui indiquerait le contenu d'un rateau ». C'est une étymologie populaire. Gon. ne connaissait que par Pel. *stellen* maladie des nerfs ; nerf raccourci par ce mal, c'est pourqnoi sans doute Trd le tient pour douteux, quoiqu'il donne comme cornou.

stezl m. maladie des nerfs, et *stellenna* consolider avec des liens un objet brisé. Rel ms. a « *stellen*, maladie qui attaque les nerfs et les fait raccourcir, ou se retirer; un nerf particulier raccourci par ce mal ». L'abbé Caer a écrit à M. Vallée : « Je n'ai jamais entendu ce mot comme maladie. *Stellen, stellennou*, [d'où] *stelenna*, c'est ce que l'on met sur une jambe cassée pour la maintenir ». C'est un des sens du fr. *attelle*. Du R. a *stellenna* affermir, consolider (qu'il compare à στηρίζω), et *stellenna* « couvrir d'un réseau », qui doit être le même. A *stél* m. p. *ou* ciel de lit Gr., il faut ajouter : *stél* m. p. *ou, iou*, ciel de lit (ou *stél-gwélé*) ; « quelques personnes le disent aussi d'un dais et du dessus d'un carosse » Gon. (qui doute avec raison que le mot soit d'origine celtique) ; *stél* m. p. *ou, iou* mantelet, machine composée de plusieurs madriers pour se mettre à couvert de coups de mousquet ou de fusil H. de la Vill. (art. inspiré par la traduction *daës* p. *you* de « mantelet » dans Grég.) ; *stél* m. en cornou. dais d'église ; ciel de lit, *stel-gwele* id. ; « *stel ar gwele, an deas-wele* » Mil. ms. ; dais, *stel* m. p. *iou* ; *stel* m. dais p. *stellou* « bas latin *stallum* », *stel-gwelé* ciel de lit, *stel-gwestéren* m. plafond que l'on met au-dessus de la table de cuisine du R. (il n'a pas d'article *gwestéren*) ; *stel ar gampr* plafond Roud. 95 (cf. v. 406). Ch. ms. a « une file de soldats *staguellat, stel soudardet* ». Cf. *Gloss.* 653, 657, 658.

V. 437. *Tassha* n'est pas une variante de *tassaff* condamner (cf. v. 1110), qui n'a jamais d'*h*, mais comme l'indique la rime, une faute pour *taffha* goûter. On peut comprendre ici : « les dévorer, les engloutir ». On dit d'ordinaire, inversement, « goûter la mort » (cf. St Marc, VIII, 39, etc.), et d'après la personnification habituelle de la Mort on attendrait une autre figure (cf. v. 282, 453). Serait-ce « toucher » ? Cf. gall. *tafaw* tâte, corniq. *me a dava* « je tâterai », cités par M. Loth, *Rev. Celt.* XXXII, 18-20.

V. 438. *Pynygenn*, aill. *pini-*, etc. Pl. *pinigennou* 2676 ; voir 2537.

V. 440. *Naz deur... amant*, même construction avec *non deur*, 3450 ; *nen deuruoe* 1705 ; *non deurye* 1494, *no deurye* 596 ; mais *nenderie... a oboissaff* 552. Pour cette forme, cf. *gouzie* il savait 1038, *gouzye* 1286 ; *Rev. Celt.* XI, 478. Voir v. 1730, 3402.

V. 440a. Premier ex. de l'inf. *amant* ; cf. v. 483, 750, 2654, 2713.

V. 441. *Diberrez*, graphie purement étymologique, comme le montre *diuerr*, v. 434, = *diber* 182 ; inf. *dyberraff*, 1018.

V. 443. Premier ex. de *dynam* par *y*.

V. 444. Premier ex. de *queuziff da* avoir regret de, cf. *Gloss.* 137, 552. Maun. a *cueuzia* être marri ; Trd dit que *keuzia* n'est pas usité.

V. 445. *An quentaff pas* « le premier pas », cf. *quentaff pas* 1533, cheville analogue à *quentaff cont* 1539, *da quentaff pae*, etc.

V. 446. *Dyec*, aill. *diec, dieuc*, etc., cf. 977. Maun. a *diec* et *diegus* paresseux, *diegui* paresse ; Gr. *dyeucq, dyecq, dyegus* adj., *dyeucqaat, dyecqât* devenir paresseux, *dieugui, diegui* paresse. Pel. dit qu'on voit *dieg* et *diegus* dans les anciens livres, ce qui semble inexact pour le second. A cause de celui-ci, il déclare que *dieg* doit signifier paresse et paresseux, ce qui est une vue purement théorique. Il est aussi trop influencé par les deux sens du gall. *diogi* paresse; être paresseux, en les attribuant à *dieghi*. Rel ms., qui n'a pas ces erreurs, donne la phrase *dieg eo o donet* « il est gourd à venir ».

Gon. écrit *diek*, *diègus*, *diekaat* et *diègi* m., et dit que quelques-uns prononcent *dieûk*, *dieûgi*. Du R. a encore *diegusaat* « v. a. et n. Devenir paresseux » ; M. Francès donne les formes contractées *digus*, *digi*. Henry hésite entre l'étymologie de Pel., *di-ek* épointé, émoussé, et celle par « non rapide » (ὠκύς) ; celle-ci est avec raison admise par M. Pedersen, *Vgl. Gr.* I, 48, 122, 290 ; II, 8. Celui-ci passe sous silence les formes anciennes qui ont *eu*, dans ce mot comme dans *lies* (et *lieux*) plusieurs, beaucoup ; *pechet* (et *pecheut*) péché. La variante *pecheut*, B 119 contredite par la rime, est confirmée par Gr. : *pec'hed*, p. *pec'hedou*, *pec'hejou*, bas Léon *pec'heud*, *péc'hod* pp. *pec'hejou* ; lui-même emploie *pec'heud* s. v. *avarice*. Cf. encore *pesq* p. *pesqed* poisson, b. L. *pesq* p. *pesqeud*, *pesqod*, *peusqod* Gr. ; moy. br. *baelec* et *baeleuc* prêtre, etc. Trd regarde comme vicieuse la prononciation *dieugi*, *dieuk*, expliquant celle-ci « qui s'emploie dans la partie de la Cornouaille la plus voisine de Vannes » par un monstrueux mélange du léon. *diek* avec le van. *ieuk*, Mais *ieuk*, d'où lui-même renvoie à *ieuek*, n'est, s'il existe, qu'une déformation de ce dernier, qui appartient à une famille toute différente, *yeu-*, cf. *Gloss.* 337.

V. 449. *Ma ne lesaff stat* veut dire « si je ne quitte la vanité ».

V. 452. *Squæ* est mal écrit par *œ* au *Dict. étym.* ; de même *emæs*, v. 454. Le latin porte : « vsque ad certum punctum continuo discurrit : et tunc subito ac improuise cadit : ac campanellas tangit et eas sonitum facere compellit ».

V. 456. *Ysel* est mal écrit par un *ȝ* au *Dict. étym.*

V. 457. *Dyougel* est mal écrit *dy ouguel* au *Dict. étym.*

V. 458. *Gloat* mal écrit *glat*, *Dict. étym.*

V. 462. *Homan so comanant* = « c'est la règle », proprement « la convention », cf. *heman eu an canon* 1982. Cela montre que *comanant* était fém., comme le trég. *komenañn* fermage, ferme. Maun. a *commanant* louage, *commananta* servir ; Gr. *coumanand* p. *-nchou*, van. *commenant* p. *eü* récompense, salaire, loyer ; gage, salaire de serviteurs, *coumananta* servir à gage ; Trd *koumanañd*, *-añt* m. pl. *-ñchou* fermage, ferme, prix de ferme, gages des domestiques ; *koumanañta* v. n. servir à gages ; l'A. *comenantt* f. p. *-nteu* tènement, *commenantérr* p. *-terion* tenancier ; on lit *kommenant*, f. une propriété *L. et l.* 106, *guèlat ur gommenand* améliorer un bien 14 ; *comenandeu* des fermes, *Miȝ M.* 26 ; cf. mon *Dict. bret. ... de Vannes*. Voir v. 1623.

V. 462. *Dyhoant*, aill. *di-*. Le vers signifie : « C'est la règle ; ton sort est peu enviable ».

V. 472. Sur *guel*, cf. *Gloss.* 296. Gr. a *ar güell*, van. *er güel* la vue, faculté de voir, *ê güell Doüe* (agir) en vue de Dieu, *a vel-drémm* à vue d'œil, *a ȝrémm-vel* à perte de vue ; *drémvell*, *drem-vell* horizon ; l'A. *gùèle* m. p. *-leu* vision. On lit *gùèl* m. vue *Guerȝ. Guill.* 10, *guel L. el l.* 62, *er guél a* la vue de 124 ; *guél* voir *Foër V.* 31, etc.

V. 476 *Diuennet*, inf. *dyuenn* 509, cf. 536. Verbe écrit étymologiquement *dimenn* il mande J 229.

V. 485. *Negligeanç*, premier ex. de cette graphie, cf. *Gloss.* 441. — *Ezaher*, premier ex. de cette forme.

V. 488. Les pron. *é* et plus loin *-aff* indiquent que *parabol* était masc. ;

l'A. donne *parabolenn* f. et *parabole* m. Gr. a *parabolenn* p. *ou* et remarque : « Le peuple dit communément, *paribolenn*, pour parabole, et pour quelque conte feint » ; sans doute par l'influence de *faribole*.

V. 490. Prem. ex. de *lyquy* tu mettras ; cf. *guilly* pourras 775, 777, *guylly* 1026 ; *quiffy* trouveras 1704 ; *guily* verras 1566, *guyly* 1131. — *Dyanaff*, aill. *di-*.

V. 492. *Priædez*, cf. 519, voir *Gloss.* 512.

V. 495. J'ai traduit *ho champ* « leur chambre », ce qui s'écrivait alors *ho campr*. Ce doit être plutôt le « *champ* g. idem, l. campus » du Cath. ; = (dans leur domaine), en leur possession.

V. 495[2]. Seul ex. de *stamp* en moy. br., cf. v. fr. *estamper* écraser, fouler aux pieds. Gr. a *stamp* p. *ou* enjambée, espace entre les deux jambes étendues (m. Gon.) ; *stampa* enjamber, faire un grand pas (Gon. id., et *stamper* pl. *ien* f. *-erez* pl. *ed* celui qui enjambe, *stampérez* m. action d'enjamber, de faire de grands pas) ; *stamp* p. *ou* estampe, *stampi* estamper ; Mil. ms. *skampa* « marcher en appuyant chaque pas en avant, aller avec précaution » ; « marcher à grands pas ».

V. 495[3]. Prem. ex. du pl. *lampou* cf. 502. Gr. a *lampr* p. *ou*, van. *lamp* p. *ëu* ; *lampricg* p. *lamprouïgou* lampion ; l'A. *lampre* m. p. *-reu* lampe, *lamprig* m. p. *-igueu* lampion.

V. 498. *Euret* noces, cf. 494 (*Gloss.* 224, 745), vient du l. *oratio*, voir Loth *Rev. Celt.*, XXIII, 204 ; Pedersen *Vgl. Gr.* I, 203, 206, 335. L'A. donne *érêd*, *éræd*, m. p. *eu* épousailles, *érædein* épouser, *enn deinn-ærætt* le nouveau marié, *noëss éræd*, épousée, nouvelle mariée ; Ch. ms. *eredein*, *ober ered guet ur uerh a so bet brazezet* réparer l'honneur d'une fille qu'on a engrossée. On lit *ered* (le prêtre les) marie, *ereden* f. mariage *L. el l.* 98, *ereden Guerz. Guill.* 63, *êrêden Est* 55, *æred Celt. Hex.* III, 11 ; *on bet érédet* (le jour où) j'ai été mariée, *La femme mal m.* 21 ; *enn eredec* le nouveau marié, *Hist... J.-C.* 1818, p. 43.

V. 498.[2] *Banues* banquet nuptial, cf. 501, voir *Gloss.* 53 ; Henry 26, Pédersen *Vgl. Gr.* 80. Maun. a *banuez* banquet ; Pel. *banvez* banquet, festin, régal, grand repas (qu'il analyse mal) ; Gr. *banvez* p. *you* banquet, festin ; *banvez vihan* p. *-you v.* petit festin, *banvezicq* p. *-zyouïgou* id. ; *banvez vras* p. *-you v.* grand festin ; Gon. *banvez* m. p. *banvésiou* banquet, repas magnifique, *banvéza* v. n. faire festin, se régaler (doute à tort de l'origine celtique) ; Trd *banvez* m. p. *-esiou* festin, *banveza* faire festin ; l'A. *bannhuéss* m. p. *-ézeu*, *-ézieu* banquet, f. p. *-ézétt* festin (ce plur. est une inadvertance), *gobérr banhuæss* régaler, *bannhuêzéin* festiner, faire festin, être en fête, se régaler.

V. 502. Le texte porte *atredy*, dérivé de *atret* 1 (*Dict. étym.*).

V. 503. *Heman* montre *squient* masc., cf. *Gloss.* 647. Le fém. est plus fréquent dans la langue mod. : *ur sqyand vad a zén*, van. *un deen a sqyend vad* un homme d'un grand sens, *ur sqvand verr a zèn* un homme de petit sens, *ar sqyand vad* le bon sens Gr., *squiéntt-vatt* f. sens commun l'A., etc. Cf. v. 1122.

V. 506. *Quemen* mander, aill. *-enn*.

V. 507. *Galles* = tu pourrais, cf. *gallent* 2267, pour *galhes*, cf. *galhe* 3209, *galhet* 2366, *gallhe* 2891; *fallher* 1052.

V. 508. *Drouc diseruyg* = démérite, action de mal mériter ; mot nouv. qui se rattache à *diseruigaff* mériter.

V. 522. Seul ex. avec le v. 1597, de cette application de *frez*, *fræz*.

V. 530. *Goufen*, fin, *gouffen* 581, *gouffenn* 1025, *gourfenn* 2345.

V. 535. Prem. ex. de *queffomp* (prés.), on lit *quefomp* (fut.) 736. Pel. cite d'après « les anciens Livres » *keffomp* ayons ; « dans un vieux Dialogue » *cahout* prendre; peut-être du même « *Ez Keffot*, que tu trouveras » (lis. « vous trouverez »); dans « le vieux Casuiste » *en em caff* il se trouve. — Le texte porte *an*.

V. 538. *Prop* rime en *ob-*, *op-*, v. 744, 1102.

V. 538². Prem. ex. du pl. *gobrou*. Gr. a *gopr* p. *gopraou*, *gobrou*, van. *gobr* p. *ëü* récompense, salaire, loyer, *gopraat* récompenser ; l'A. *gobre* m. p. *-reu* gage de serviteurs, *um opra* (part. *-reitt*, prés. *-ra*) faire ses gages, *goprein*, *gopra* (p. *-eitt*, pr. *-a*) gager ; *gopràér* m. p. *-arion*, f. *-aouréss* p. *-ézétt* mercenaire; etc.

V. 539. Premier ex. de la forme *asquet* ; voir *Gloss.* 646.

V. 541. Prem. ex. de la forme *does* ; voir *dues* au *Dict. étym.*

V. 542. Seul ex. de *reuocatif*, latinisme que j'ai pris au sens passif, mais signifiant plutôt « qui nous rappelle, nous fait souvenir » ; cf. *memoratif à beneficou Doüé* qui se souvient des bienfaits de Dieu, *edificatif dirac ar bet oll* édifiant, qui donne le bon exemple devant tout le monde D 180.

V. 544. *Eaust* est ici fém. (*he*). Gr. le fait masc. : *un éaust mad* une bonne moisson. De même Gon. (*éost*), l'A. (*æste* m. pl. *-teu*), etc. Le même passage de Jérémie (VIII, 10), est ainsi rendu par Grég. : « *Allas, allas, eme ar re gollet, trémenet eo evidomp an amser vad eus an éaust, eat eo an hañ é-byou, ha ne doump qet salvet, siouaz deomp-ny?* »

V. 544 ². L'emploi de l'inf. comme nom, avec l'article, *an hadaff* = « le semer », est plus fréquent aujourd'hui qu'en bret. moy.

V. 545. On ne connaissait pas *morchedaff*, mais l'autre forme *morchediff*.

V. 549. Sur *referas*, voir v. 1699.

V. 559, lire : « Ses vices avant de s'arrêter ».

V. 556. Seul ex. de *hallas* avec *h*.

V. 559. *Ynjointas*, du fr. *enjoindre*, peut être séparé de *enioentet* P 6, où il semble y avoir une altération de *enguentet* incarné, cf. *Gloss.* 212.

V. 563. *Nepmeur*, cf. 893, 1579 ; N 1143.

V. 564. *Fellel*, aill. *fellell*.

V. 589. Prem. ex. de *duynt*, forme la plus régulière. La synérèse a lieu également dans *aynt* ils iront 598, *ezaint* 522, cf. 519; *araynt* feront 806, mais non dans *nerahint* 322 ; *aroïnt* donneront 730.

V. 592. Rime intérieure insolite : *-(a)ou*, *-aou*, *-aroü-*.

V. 599. Prem. ex. de la forme *tadaou* (*tadou*, tréc. *tado*, van. *tadëu* Gr., cornou. *tadaou*).

V. 602. *Huerzyn*, cf. 607, aill. *-in*. Le latin porte : « dissolute ridentem ».

V. 605. *Tuhont* de l'autre côté, dans l'autre monde, cf. 1099, 1170, 1174, = *an tuhont* 641, 934, 1108, 2346; *en bet hont* 2172, *dan b. h.* 1237, *dan næff hont* 1762, *en neffou tuhont* P 168. L'article est rarement supprimé dans ces expressions. Cf. *ouz tnou man* (venu) ici-bas Nl 519; *vahont* là-bas *Gloss.* 323 ; *breman* maintenant, de **pret man*, cf. *breman an pret* à l'instant même J 143, comme *hizio en dez* (et *en dez hiziu*) aujourd'hui même, voir v. 903; *loman* ici, ici-bas, etc.

V. 610. *Cretes*, cf. *creteste* P 126; *locher* on logera, v. 2348.

V. 614. *Mar der* litt. si l'on va, cf. *mar daez* s'il alla J 194 b, avec une variante *mar aez*, faute pour *maz aez* ?

V. 624. Sur *barnn*, pl. *barnou*, voir 1274, 1674.

V. 630. Cf. *reiff' deball* faire fi (de), *debaillaff* maltraiter, du v. fr. *debaillier* id. Voir v. 1090, 1658.

V. 632. Emploi nouv. de *apuret*.

V. 635. *Outraigus*, aill. *outragius*, etc.; voir 1673.

V. 636. Premier ex. de *poanyus* en ce sens, cf. 848, 1306 ; voir *Gloss.* 501.

V. 642. Le pron. montre que *ebat* était masc., comme auj. : *ebad*, *ebat* m. pl. *ebatou* plaisir, charme, divertissement, *ebata* folâtrer, s'amuser Trd, etc., trég. *ebatal*.

V. 648. Prem. ex. du pl. *accuseryen*.

V. 654. Prem. ex. de *hep diancq* ainsi écrit, cf. *Gloss.* 160.

V. 664. *Teriff*, aill. *terriff*, etc.

V. 669. Le texte porte *public*. — *Ynjurou*, aill. *iniurou*.

V. 678. *Disclerie*, 3 s., déclarerait, de *disclerihe*, cf. *disclerhier* qu'on éclaircisse, on éclaircira N 1407, 1573; *heuliy* tu suivras 592, c'est-à-dire *heul*[ii] ; cf. *flerihy*, v. 324.

V. 682. Le texte porte *vez*, et non *yez*.

V. 683. *Dynhaff*, aill. *di-*.

V. 689. *Coupetant*, se trouve aussi v. 510.

V. 692. Mal imp. dans la *Rev. Celt.*, où il faut lire *gouzaff an poanyou*.

V. 694. *Dyme*, aill. *dime*, cf. 700, *diffme*, etc.

V. 698. *Persuasion*, 5 s., mot nouv.; on n'avait que *persuadas* il persuada.

V. 699. *Oboyssant*, aill. *obeissant*. Voir v. 1020.

V. 702. *Badyziant*, prem. ex. de cette graphie.

V. 712. *Myret*, aill. *miret*, cf. 720.

V. 716. *Guyriounez*, voir v. 1030, 1084, 1148, 2507, 3134.

V. 719. Prem. ex. du plur. *medecinet*.

V. 734. *Caso* se rattache à l'inf. *càset* ; de *cassat* on n'a que *cassa* il hait (cf. *casus* haineux à côté de *cassaus*, *casseus*). Maun. a *cassaat* haïr (quoiqu'il ait employé *caz* il hait, cf. *Rev. Celt.* XI. 113); *casseus* odieux, *cass*, *cassoni* haine; Gr. *caẓzaat*, *caẓzât* p. *caẓzeët*, *caẓzèet*, van. *caẓzât* haïr, *caẓzaüs*, *caẓzëus*, *caẓzeüs* haineux, odieux, *cas* haine, *caz*, *caẓzony* aversion, *caẓzouny*, *caẓzôny* f. haine (*ur g. vras*, *ur g. marvel* grande, mortelle) ; Pel. *cass*, *cassôni* haine, « Le nouveau Dictionnaire porte *Casa*, haïr : et *Caset*, haï. Mais

M. Roussel m'a donné avis que l'on prononce *Cas* ... et que *Casóni* sonne *Cassóni*, du moins en quelques cantons. Le P. Maunoir écrivoit *Casseus* de trois syllabes, et l'usage commun est tel ». Sur cette forme *-cüs* de *-aüs*, cf. v. 1689. Gon. dit de *kas* m. . « on prononce plus ordinairement *káz*, mais je pense que *kas* vaut mieux » (pour éviter l'homonymie de *kaz* chat ?) Il a aussi *kasoni* f. ; *kasaat*, p. *kaséet* ; *kasauz*, *kasoniuz* ; *na c'houi zó kasauz* ! que vous êtes ennuyeux, insupportable ! Chal. a *cas*, *cassoni* ; *cassat* ; l'A. *cass* m. p. *cazieu* haine, *casigueu arlerh er peah groeitt* ressentiment ; « *Cassadd*, devant une voyelle, *Cassatt*, devant une consonne » haïr, part. *casseitt* (*casséeitt* v. *haïssable* est une faute), prés. *cassa*. On lit *caz* haine *Choæs* 56, 137, *kaz Hist. sant.* 21, 45, *cas Guerz. Guill.* 56 ; *cassat* haïr 27, etc. Cf. Pedersen, *Vgl. Gr.* I, 121, 476.

V. 742. *Domaiget*, inf. *doumagaff*, etc.

V. 757. Gr. donne *ur rum menezyou diouc'h-tu* « chaisne de montagnes ». M. Pedersen explique ce mot par **roig-sm-*, *Vgl. Gr.* I, 87, 184. Voir v. 3114.

V. 762. Prem. ex. certain de *liç* lice ; Gr. a *liçz* et *linçz* p. *ou*, van. *ëu* ; l'A. *lince* p. *-ceu* ; *lice* m. faites lice.

V. 764. Prem. ex. de *noeanç* race, cf. *Gloss.* 447 ; à Ouessant *nouañz* (en apostrophe), D. Malg.

V. 770. *Confondaff* = *-ntaff* 916, aill. *confuntaff*.

V. 772. *Founaff*, aill. *fonnaff*, cf. *Gloss.* 241.

V. 774. C'est une variante de *pyniget* que cite Pel. : « Je trouve *Pynychet* dans la Destruct. de Jérusalem ; mais je ne l'entens pas ». Gr. avait donné comme ancien *pinigeaff* p. *piniget* faire pénitence de (ses péchés). Cf. v. 1673.

V. 778. *Poannyou*, aill. *poanyou*, etc.

V. 790. *Spernn*, aill. *spern*.

V. 791. *Aualaou*, aill. *-lou*. Gr. a *aval* p. *ou*, van. *aval* p. *ëu*, *aoüal* p. *éü* ; Chal. *aval* p. *eu*, l'A. *avale* m. p. *-leu*, etc. Le plur. est aussi en van. *aveleu* ; en tréc. *avalo*, *alo* ; en cornou. *avalaou*.

V. 792. Prem. ex. de *bergezou*, pl. de *bergez* 798. Maun. a le sg. *bergiez* ; Gr. *bergez* p. *you*, *bergyez* p. *ou*, *berge* p. *ou*, van. *berge* p. *-eëü* ; *ur vergez caër* un beau verger ; Gon. *berjez* m. p. *ou*, Trd *berjez* f., du R. *gwerjez* p. *ou*, *berjez* p. *ou*, puis *berjez* ou *gwerjez* m., *verjez* f., (sans art. *gwerjéz*, bien qu'on y soit renvoyé, sous *verjez*), avec divers rapprochements sans valeur ; M. Francès *bèrjéz* ; l'A. *verjé* f. pl. *yeu*. On dit en h. Trég. *beurje* f. p. *o*. Cf. Henry 32 ; *Rev. crit.* 17 sept. 1900, p. 222 ; *Gloss.* v. *bergez*, *coufforcher*.

V. 798. Prem. ex. de l'inf. *labezaff*. Maun. a *labeza* lapider ; Gr. *labeza*, van. *labeeiñ* id., *labezérez*, *labezadurez* lapidation ; Gon. *labéza*, van. *labein* (lis. *labéein*) ; *labézérez* m. Trd recommande le pléonasme *labeza gañt mein* (lapider avec des pierres), et Mil. ms. avertit de ne pas confondre ce verbe avec *stlabeza* ; ce sont des conséquences d'une extension du sens primitif, laquelle se montre déjà en moy. bret., et d'une association de mots, cf. l'explication de du R. : *labeza* « lapider, salir » ; l'ab. Caer signale en léon. *labeza* salir, et au fig. calomnier (cf. *Gloss.* 656). M. Francès atteste *labéa*

(mais *stlabéi*). Ch. ms. a *labeein* lapider, l'A. *labéein* id., *labéereah* m. p. *eu* lapidation.

V. 805. *Quendalchont* ils se tiendront devrait régulièrement avoir deux *h*, ce qui ne se montre jamais en bret. (comme en allem. *Buchhandlung*, etc.) ; cf. *dalchent* ils tiendraient J 177 ; voir v. 1947. De même *losquont* brûleront, v. 1860, *clasque* chercherait 1883 ; on ne met pas non plus *h* après *qu*. Cet *h* du futur et du conditionnel manque, du reste, assez souvent sans cette raison. On trouve un peu plus tard le prés. *quendelchont* (*Gloss.* 547). Cf. *delchont* ils tiennent v. 1084 ; *leueront* disent 2503, fut. *lauarhont* 1475, *lauaront* 1472 ; fut. *saffuont* 1430 (prés. *guellont* 2316, *gallont* 1759). *Maruont* 2317 peut être prés. ou fut. Fut. *crihont* 1920, *guelhont* 1136, 3311, *meulhont* 3311, mais *collont* 3356 ; *crenhont* 1135, *considerhont* 1475, *murmurhont* 3278, *punisshont* 1860, *ebathont* 3310, *dellezhont* 3379, *vezhont* 3309, mais *vezont* 590, 641, 1087, *gouzuezont* 1091 ; voir v. 716. Ces formes ne peuvent plus être regardées comme rares (Pedersen, *Vgl. Gr.* II, 354).

V. 810. Sur *latenn*, voir v. 182. Cf. *latenn* p. *ou* « petit pont de bois, arbre équari sur lequel on passe un ruisseau », syn. de *coadenn* p. *ou*, *ed*, *pontenn* p. *ou*, etc., Gr.

V. 816. Il faut corriger *é* en *da* : « Qui t'accusera, pécheur, après toute ta gaillardise ».

V. 817. *Bynhuyou*, aill. *bi-*. — Prem. ex. du pl. *instrumentou*, cf. *Gloss.* 336.

V. 823. *Protestaff*, mot nouv. ; cf. v. 718.

V. 827. *Gouzuiet*, mieux *-ihet* B 462, etc.

V. 833. *Quersoch*, *lequesoch* prem. ex. de ces formes, cf. *cret-soch* 832, *neresoch* 1317.

V. 836. *Euydoch*, prem. ex. de cette forme.

V. 837. *Puyll*, prem. ex. de cette graphie. Le « mbr. *puilla*... se multiplier, abonder », dont parle Henry, vient de mon *Gloss.* 517, où il est tiré de « *Genes* 3 », c'est-à-dire : *Skrituriou sakr. Genes, pe levr ar C'heneliez... gand ... Iann-Willou Herry ... Kemperle, ...* 1849, p. 3 (*ra zeuio ... da builla*). Maun. a *puill* abondant ; Gr. *püilh*, van. *pill* id. ; *puilh* copieux ; épais, rempli, *püilh* dru ; *puillded*, van. *pillante* abondance, *puilhded* épaisseur (d'une forêt) ; *puilhaat* épaissir, rendre ou devenir abondant ; Pel. *puill*, *pull* et en basse Cornouaille *pill* abondant, copieux, multiplié ; abondamment, « se dit particulièrement des productions de la terre et des animaux. Le nouv. Dict. porte *Puill*, dru et menu » ; il compare πολύς et surtout lat. *pullulare*. Rel ms. traduit de même *puill*, en ajoutant : « qui donne charge de fruits » (les deux premiers mots biffés). Gon. a *pul* adj., *pula* v. n. abonder, *pulder*, *pulded* m. abondance. Trd donne encore *puill* potelé, *plac'h koañt ha puill* grosse dondon ; Roud. *glao a ra puill* il pleut abondamment. Chal. a *pill* abondance, en abondance ; *pillanté* foison, abondance, *corne a bistanté* (forme prise trop au sérieux, éd. Loth 8), lis. *billanté*, corne d'abondance ; Ch. ms. « Abondamment. Il y en a qui disent *puïll*, *abuill : bout a oüe boet a buill ... ean en des danne a buill.* On ne conoit pas ce mot icy » ; « Abondance ... *puill* ... Abondance de vin *cals a c'hüin, güin a buill* » ; « dru ...

puill' » ; L'A. *pill* abondant, *pillanté* m. abondance. On lit au fém. *er billanté*, *Voy. mist.* 137 ; le mot a dû être modelé sur son syn. *larganté* (moy. bret. *larguentez* largesse). Cf. v. fr. *puil* troupeau ? L'alternance de *-uilh* à *-ilh* se montre encore dans *morzuilh*, *morzilh* vent brûlant du sud-ouest, *Gloss.* 668.

V. 841. *Guily*, aill. *guili*, etc.

V. 842. On attendrait *az ve*, qui aurait aussi l'avantage de rimer.

V. 850. *Dyson*, aill. *di-*.

V. 855. Prem. ex. de *comparaeson*, cf. *Gloss.* 115 ; voir v. 1673, 2559.

V. 861. Le *Mirouer* porte *hædro*.

V. 862. *Dyzro*, aill. *distro* ; cf. *distreiff* et *dizreiff* détourner, se tourner.

V. 872. Sur *stir*, voir v. 1288.

V. 877. *Punysset*, aill. *-isset*, cf. 926, etc.

V. 889. Prem. ex. de *telont*, tréc. *teloñt*.

V. 892. *E'n* de *e(z) -n*, aill. *en*. J'ai eu tort d'admettre, au *Dict. étym.*, un *en* fém. Nl 496, c'est « le, cela ».

V. 893. Le *Mirouer* porte la seconde fois *nep meur* (et non *menr*).

V. 907. *Quellez*, var. nouvelle de *collez*.

V. 908. *Gourhen*, cf. 1488, var. nouvelle de *gourren*, 1650 cf. 1943, *gorren*, etc., ce verbe n'a jamais *h* par ailleurs.

V. 910. *Ha so creff*, cf. mod. *zo koañtoc'h* qui plus est, *zoken* même ; moy. br. *so goaz* qui pis est *Gloss.* 628, 629.

V. 913. *Instruy*, de l'inf. *justruaff* instruire (*instruiaff* 1023) ; tandis qu'à « détruire » répondait *distrugaff*.

V. 915. *Autrement*, aill. *-mant*, cf. 1087, etc.

V. 918. *Quemiadaf* est la plus ancienne forme conservée de cet inf. Gr. a *qimyada*, *-di*, *qemyada* dire adieu ; *qimyadèr* p. *yen*, f. *-erès* p. *esed* celui qui dit adieu.

V. 926. *Am auis* ce n'est avis, expression nouvelle, formée comme *am deseu* v. 965, etc., *am haual* ce me semble 1331, etc.

V. 928. *Rancquez* tu dois, cf. *rencquez* id. 925, 937, etc., inf. *rencout*, plus tard *ranquout*, *Gloss.* 569 ; fut. *rencquy* v. 942, 944, 1129, etc., *rancquy* 1131.

V. 930. *Az ty* rime en *at-*, cf. *Dict. étym.* v. *a* 9, 10 ; voir v. 446, 600.

V. 931. *En maes* serait mieux ici *emeas*, comme au vers précédent, pour rimer à *cas-tell*. Inversement v. 375, 1581, *en meas*, *emeas* riment en *es*.

V. 931[2]. Prem. ex. de la forme *queçez*, mieux *quecez*, tu envoies ; cf. *guellez* tu peux 1151 ; *quefez* tu trouves 1111, *lequez* tu mets 999, etc.

V. 932. *Bet* est à corriger en *bez*.

V. 943. *Boetesot*, forme nouvelle ; cf. *lequesot* tu mis ; on trouve à l'inf. *boeta* Ca, Cms, et *boetaff* Cb, au part. *boetet*. Gr. a *boëdta*, *boëdtât*, p. *boëdteët* ; van. *boëta*, *-teiñ*, *bouïta*, *-teiñ* nourrir ; *boëdta* p. *-tet*, *boëdtât* p. *boedtéët*, van. *boëteiñ*, *boëta*, *bouïta* p.p. *et* alimenter ; *boëdta* p. *-tëet* sustenter. Cf. *Gloss.* 72, 73 ; *Ztschr. f. celt. Phil.* II, 383, 384, 397, 398. — *Macqsot* est écrit *macsoth* P 195. Cf. *lessot* v. 956 (*lesoude* P 70), *gousot* 1233. Voir v. 303, 686 ; 228.

V. 949. Prem. ex. de *e enep*, voir v. 730, 820, 824.

V. 954, voir 1961.

V. 957. *Berhez* tu abrèges, de *berrhat*; cf. *sclerhy* tu éclaireras, v. 1021, de *sclaerhat*.

V. 958. M. Loth, *Rev. Celt.* XXXII, 26-28, trouve ma conjecture sur *resez* peu vraisemblable pour la forme et pour le sens; il préfère identifier le mot au gall. *rhysedd* de *rhys* querelle, conflit, difficulté, d'où sans doute les noms v. br. comme *Ristanet*, *Restanet*. *Resez* serait « sensation de désaccord, conflit ». Je ne puis prouver, en effet, que *-ez* réponde au fr. *-elz* ; d'après *flambes*, *flambeux* flambeau, *réseaux* eût donné **reses*. L'explication nouvelle n'a contre elle que cette constatation générale, que l'auteur du *Mirouer* puisait surtout dans le vocabulaire roman. Pour faire encore une tentative de ce côté, je compare à *resez* un mot qui ne se trouve aussi qu'une fois en moy. br., mais qui a l'avantage de vivre dans plusieurs dialectes actuels : *ressis* B 506 « exactement, précisément ». Je l'ai rapporté d'abord à **rasicius*, en comparant *fetis* gros, de *facticius*, mais celui-ci a donné régulièrement *fetiç* fermement v. 1097. J'ai recouru ensuite à *recisus*, *Gloss.* 572, mais celui-ci eût donné **recis*. L'origine ne serait-elle pas le v. fr. **resis*, part. de *reseoir*, résider ; s'arrêter ; se calmer, se rassurer ; assigner, cf. *rassis* ? *Resez* appartiendrait au même radical, cf. *bara diasezet* ou *diasez* du pain rassis Gr., moy. br. *goursez* délai, retard, *Gloss.* 42, 289 ; le sens serait quelque chose comme « chose établie, loi »,cf. v. fr. *assis* point solide. Si la double rime l'y eût engagé, l'auteur eût aussi bien mis ici *commanant* ou *canon*. Le tréc. *assedet* partagés (en trois groupes) et le van. *assætte* exposition, situation, tenant au v. fr. *asset* ce qui est assigné, *asseter* asseoir, placer, disposer (*Gloss.* 42), on peut se demander si une formation semblable **reset*, **reseter* est la base du verbe employé par Ricou, *Fablou Esop* 1828, p. 25 : *Ha pa voa savet huelloc'h Ha rezedet ennàn ar bolc'h*, quand (le lin) fut monté, et que la cosse y fut formée.

V. 960 [2]. Le second hémistiche, litt. : « il devient froid, et beaucoup » (cf. v. 2453) présente un emploi peu commun de *ha*. Cf. 983.

V. 961. A *dre fez*, on peut comparer *goufez* sache ; voir v. 1768.

V. 964. Le texte porte *Eu*, et non *En*.

V. 969. *Picquer*, du verbe écrit *piguaff* *Cb*, v. *dren* ; voir *Gloss.* 489.

V. 974. Prem. ex. de l'inf. *scourgezaff*.

V. 1012. L'auteur a pensé à la var. *diligent*.

V. 1016. *Doffuo*. On trouve à l'inf. *douaff*, *doffuff* et *doeuaff*. Cf. *Ztschr. f. celt. Phil.* II, 391 ; *Gloss.* 192, 190; voir v. 2624.

V. 1033. Le texte n'a pas *na*, mais *é*. — *A fault*, cf. 1037, écrit *a faut* 878, 960, *affaut* J 123 b. Cf. *fot bea fin* faute d'être fin, Ricou 25. Voir v. 2475.

V. 1044, à la note, lire 1057 et non 1557.

V. 1046. *Perhuez* soigneusement, aill. *perfez*, *parfez*, voir *Gloss.* 480.

V. 1048. *Deffet*, aill. *deuet*, etc., pl. de *dauat*.

V. 1050. *E deffaut*, *é goall*, au sens de l'ablatif, *a* ne se mettant pas avant cet adj. possessif.

V. 1052. *Ne fallher an tra se*, litt. « on ne manquera pas de cela ».

V. 1055. *Aoutronez*, seul ex. ancien de cette var. de la 1re syll.

V. 1056. *Ylys ha terrian* « (homme d')église et terrien », cf. *bourch ha plouéis* « bourg(eois) et campagnards » Nl 404, etc.

V. 1064. *Croucqset* on pendrait, de *crougaff*, cf. *macqsot* v. 943.

V. 1069. *Achyff*, aill. *achiff*, etc., *Gloss.* 16, etc. — *Daou pas* montre que *pas* était masc., comme auj. Pl. *pasaou*, 1121, 1125 ; voir 1116.

V. 1077. *Hæresi*, cf. *hæresy* 1081 ; aill. *heresi*, etc.

V. 1084. Prem. ex. de *delchont*, tréc. *delc'hoñt*.

V. 1084 [2]. La note 2 se rapporte à *carez*, v. 1083. *Guvryonez* est une faute du *Mirouer*, pour *guy-* ; cf. 1173, etc.

V. 1089. *Sourprenyff*, inf. nouveau, cf. *sourprenaff* 88, aill. *sourpren* ; voir *Ztschr. f. celt. Phil.* II, 384.

V. 1092, 1093. Les notes sur ces deux vers ont été transposées.

V. 1111. *Quefez*, *gruéz* et *pechez* sont au prés. : « ce que tu ne trouves pas, quand tu le fais, que tu pèches du tout ».

V. 1115. Voici un des rares exemples de *hasou* où le sens est net. Le latin porte : « Unum paruum quid videtur passus hominis : sed de eo erit ratio reddenda. »

V. 1116. Sur *merz*, voir v. 1209.

V. 1116 [2]. Le latin n'a rien de la bizarrerie finale : il cite Job, XIII (27), XIV (16) ; XXXIV (21), puis « Exemplum de angelo numerante passus heremite. De quo legitur in vitas (*sic* !) patrum ». Cf. la menace anodine recommandée aux jeunes pâtres, contre leurs bêtes : *Sur, mar guellan arrihue guenit, Me ùerhou quir me fazeu dit* (sûrement, si je puis t'attraper, je te vendrai cher mes pas), *Choége ... a gannenneu spirituel*, Vannes 1829, p. 140 ; cornou. *Me werzo ker ma fazou d'hoc'h*, *Barz. Br.* 439. Une expression toute semblable du *Sarmon* de Le Laé, v. 317, 318 : *ma renquann-mé mont varzu-sé | e paÿ quer va phassion dimé* (var. *va fassion dime*, *va Bassiou din-me*, *va gamegeou*, *va c'hamejou-me*) a été méconnue par M. Esnault, qui traduit, d'après la leçon fautive en *n* : « Si je suis forcé d'aller de ton côté, tu me paieras cher mon calvaire à moi ! » (*Ann. de Bret.* XXVIII, 624, 625).

V. 1119. *Visiter*, aill. *-teur*.

V. 1124. Le texte a *guel* et non *quel*.

V. 1127. *Leuery*, var. de *liviry Gloss.* 354.

V. 1128. *Trellaty*, litt. tu changeras (ton état). Cf. *Notes d'étym.* n° 5, § 9 (*Ann. de Bret.* XV, 203).

V. 1129. *Anezaff* montre que *guer* était masc., comme auj.

V. 1129 [2]. *Ere'n brenc.* Inversement, Le Gonidec a traduit « Apprehende branchiam ejus » Tobie VI, 4 : *Kémer-heñ dré hé skouarn*, prends ce poisson « par son oreille ». Le Cath. *a* porte « *brenc an pesq*, g. cest ce qui est en loreille du poisson en quoy on uoit sil est froys ou non, l. branchus », et ajoute « Item branchia, g. ioe de poisson », sans équivalent breton ; celui-ci est donné dans *Cb* : *boch an pesq*. Maun. a *brenc-pesk* pl. *brencou*, ouïe de poisson ; Gr. « ouïe, partie de la tête des poissons, qui s'ouvre. *Scoüarn pesq.* p. *scoüarnou pesq.* (quelques uns disent, *brencq.* p. *brencqou* : de même que, *divrencqa pesqed*, pour dire, arracher les ouïes : mais mal, car *brenq.* p. *brencqou*, veut dire, aileron, ou nageoire de poisson) » ; Pel.

brenk p. *brencou* les ouïes des poissons ; il voit dans *brenk* un pl. de *brank* branche, et compare le grec βράγχια, branchies, bronches. Gon. donne *breñk* m. pl. *ou* nageoire, aileron, et ne croit pas que ce soient les ouïes. Trd n'a aussi que le premier sens, mais Mil. ms. ajoute : *brenkou* « ouïes de poisson et accoudoir, appui, soutien, support syn. *alkod* » ; « *brenka* v. n. s'accouder, s'appuyer, se tenir contre ». A Ouessant *bréñk*, branchies et non aileron (D. Malg., note de M. Cuillandre). Du R. traduit *brenk* nageoire. Henry le tire du lat. *branchia*, avec cette remarque fort juste : « En admettant que ce mot ne désigne pas les ouïes... il a bien pu les désigner autrefois. » C'est ainsi que le moy. br. *boch* joue de poisson, cf. van. *boheg* m. p. *ed* tacaud, vient du l. *bucca*, comme le fr. *bouche* ; cf. *Gloss.* 72 ; *Ann. de Br.* XVIII, 357 ; XIX, 186, 200, etc. ; Pedersen, *Vgl. Gr.* I, 196. Le van. n'a pas *brenk* ; l'A. donne *scoharnn* ouïe de poisson, évent. — Sur la prép. *ere, e ry*, cf. *Gloss.* 220 ; *Rev. Celt.* XXI, 137.

V. 1137. *Tremen an pont*, cf. *dre maz eu striz an pont* 1154. Ce pont étroit se montre encore, avec plus de précision, dans *Buhez mabden* (P 266 ; le mot est omis à l'index). Il n'est pas emprunté à la Bible, et rappelle une idée des Musulmans, cf. dans les *Orientales* (La douleur du pacha) : Lui font-ils voir en rêve, aux bornes de la terre, L'ange Azraël debout sur le pont de l'enfer ?

V. 1151. *Ha te da dilataff* « et toi à remettre », et que tu remettes. Je n'ai pas noté d'ancien exemple de cette construction.

V. 1153. Pour l'emploi actif de *auis*, considère, cf. B 69.

V. 1155. *Soufyt* il suffit, cf. *souffyte* suffirait 1406 ; voir *Gloss.* 637.

V. 1158. *Da* doit être une faute pour *de* ; on prononçait *de vlam*, qui rime à *creu*, cf. 2316, etc.

V. 1158 [2]. *Stram*, cf. 1179, ne s'était trouvé que dans B.

V. 1162. *Proffytomp*, inf. *profitaff*.

V. 1163. *Estym*, aill. *-im*.

V. 1172. Cf. encore *hegaççderi* syn. de *hegaçç* chagrin, « comme si l'on disoit Chagrinerie » Pel., qui a aussi *hegaçç, -a*, agacer, provoquer, irriter, chagriner, *hegaççus* chagrinant. Ces graphies dénoncent un texte antérieur. Maun. donne *hegacç* agacer, *hegazus* contentieux ; Gr. *hegazi* agacer, provoquer, irriter, *hegasi* provoquer, *hegazer* p. *yen*, f. *-erès* p. *ed* celui qui agace, *hegazus* qui est sujet à agacer les autres ; Rel ms. *hegaç* agaçant, chagrin, *hegaçça, hegasat, hegazat* agacer, provoquer, irriter, chagriner ; *hegaçus* chagrinant. Pel. a aussi *egas* chagrinant, fâcheux, incommode ; de même Rel ms. D. Malg. donne *égazi* taquiner, *égazuz* taquin ; M. Francès *égas* (sans doute = *hegas* m. agacerie Trd), *égasi* (provoquer, tracasser, contrarier). Il semble que le franç. *agacer* se soit mêlé à des éléments bretons, cf. *hegas, hec* odieux, *Gloss.* 315. Voir Pedersen *Vgl. Gr.* II, 43.

V. 1190. Le texte a *Maz* et non *Mez*.

V. 1191. L'auteur avait dû écrire *huechuet*.

V. 1193. *Donesonou*, écrit *donæsonou*, 1208, 1227, *dounæsonou* 1196, premiers ex. de ce plur. de *donæson* 1204.

V. 1197. *Fynuez*, aill. *fi-*.

V. 1201. *Offyçou*, aill. *-iczou*, etc.

V. 1206. *Monthe*, cf. *montas* elle monta P 168 ; *montein* monter, *montein de* se monter à, *montantt* m. p. *-ndeu* montant de charpente, l'A. ; *montouër* p. *ou* montoir Gr.

V. 1209 *Scaffelæz*, aill. *-ez*, 1212, etc.

V. 1213. *Hasou* peut signifier ici « avec condescendance, par bienveillance ».

V. 1215. *Mar assanter gantaff*, prem. ex. de ce verbe avec *gant*. Gr. a *açzanti*, *açzantout* consentir, *açzant* consentant, *açzand* consentement ; l'A. *assante* m. id., *-tein* consentir.

V. 1216. *Tnaou*, écrit *traou* 585, aill. *tnou*.

V. 1222. Ceci rappelle le vers moderne qui est aussi rimé intérieurement, *Ez ia ken du ha Lusufer* elle devient noire comme Lucifer, *Gwerz. Br.-Iz.* I, 39, cf. 28, 42. — L'expression *da fæçon* à la façon de, est insolite ; cf. *en fæçon*, 175 ; *è fæzzoun da*, *ê c'hiz da*, *ê guiz da*, *evel da*, *evel*, Gr.

V. 1225. *Arsaill* est l'inf. que le *Cms* traduit par un bretonisme, « arsaillir ». Pel. donne « *Orzail*, ou *Orsail*, Batterie. Je le trouve en ce sens dans les prédictions d'un prétendu Prophète nommé *Gwinglaff*. C'est un corrompu du François *Assaillir*, ou *Arsail* ; que l'on a pu dire pour *Assault* ». Il ajoute une étymologie par *orz* ou *horz* « instrument qui frappe » ; c'est elle qui a dû lui suggérer sa première graphie *orzail*. *Orsail* semble une variante de *arsaill*, faite d'après l'analogie de *arhoaz*, *orc'hoaz* demain, cf. v. 166.

V. 1226. *Disquar*, voir v. 113. On lit *discar* abattre, C, Maun. ; *discarr*, van. id. et *discarreiñ* abattre, faire tomber, *discarr*, van. *discar*, *-eiñ* tomber en décadence ; *discarr* p. *ou* abatis, démolition, renversement, *un discarr bras a goad* un grand abatis de bois, *discarrèr* p. *-éryen* abatteur ; *discarr*, van. id. décadence, déclin, dépérissement, *discarr*, *discarr-loar*, van. *discar*, *discar-loër* décours, *discarr-amser*, *discar-amser* chute des feuilles, automne Gr. ; *discar* descente, chute, *discara* descendre, baisser, abaisser, abattre, renverser, supplanter Pel., *discar*, *discara* abattre, abaisser, etc. Rel ms., *diskar* m. renversement, etc., *diskara* « et par abus » *diskar* v. a., *diskarer* celui qui abat, etc. Gon., *diskar* contrariété, désappointement *diskara*, *diskar* contrarier, désappointer, *diskara ar gwéliou* carguer, plier les voiles H. de la Vill., *diskar* diminution, dédit de marchand, baisse (*war ann ed* sur le blé) Trd, *en den enn he ziskar oud* un homme au déclin, *an oad diskar* la vieillesse Mil. ms., tréc. *diskaradek* (*gwe*) abatis *Rev. Celt.* IV, 145 ; *discar*, *-arre*, *-arrein* abattre, accabler, *discar* m. abatis, décours, éboulement Ch. ; *discar aüel* auvent, abat-vent Ch. ms., *disscar* abaisser, *disscar*, *-ein* abattre, *disscarein*, *-re*, *-rre* déchoir, décliner (*ag é natur* dégénérer) l'A., *discarr* décroître *Sup.*, *discarr* m. p. *eu*, *disscaradur* m. p. *eu* abattage, abatis, démolition, *disscarradur*, m., « le plurier n'est point en usage » dépérissement ; *disscarour* p. *-rerion*, f. *-ouréss* p. *-ésétt* abatteur, *discarr* décadence, déchet, décours l'A., *discarage coaitt dré enn ahuéle* m. chablis *Sup.* ; *discarre* (3 s.) abattre (le courage) *Choæs* 117, *discar Guerz. Guill.* 33, *discarrein* 21, 173, *diskar* abattre *Hist. sant.* 46, expliqué à la fin : « abattre un objet haut placé », mais on trouve *diskaret* (foin) coupé *Est* 11.

V. 1230. *Pan duy rentaff ræson* quand viendra (le moment de) répondre, cf. *pan duy deze contaff* 1091, *pan duy tremen an pont* 1137, *pan duy tremen eno* 1323, etc. Cette expression se trouve P 266, et, avec le verbe « venir » lui-même, J 67 : *pan deuz dit donet* quand il t'arriva de venir.

V. 1250. Lire « sûrement, et proférée ». Cf. v. 1354.

V. 1257. *Incerten*, cf. 1270, mot nouv., du fr.

V. 1266, fin de la n., lire 2780.

V. 1353. *Excusabl*, prem. ex. de cette forme et de ce sens, cf. *Gloss.* 229.

V. 1373. *Dyllat*, prem. ex. certain de cette graphie. — A la n., l. 22., lire « où ».

V. 1396. *Fynys*, inf. *finissaff* C, etc.

V. 1420. *Humyliet*, prem. ex. de cette graphie.

V. 1422. *Quemiat* semble ici un inf., « donner congé à ».

V. 1426. Le latin porte : « vox... que... vincula mortuorum disrumpit ». C'est donc : « Et des morts alors se détachent les liens ». *Diffre*, cf. *diffreet* (clou) arraché J 158 b, voir v. 1559 ; *areou* peut être une faute pour *æreou*.

V. 1435. Le vers suivant, *Oar penn monet*, etc., à sa place dans la *Rev. Celt.*, est devenu par erreur le nº 1478, dans l'édition séparée.

V. 1441. *He* montre que *moez* était fém., comme aujourd'hui.

V. 1458. *Beuaff* est conjugué de même avec l'auxiliaire « être », J 27 b.

V. 1478, voir 1435.

V. 1495. *Diffycil*, aill. *-icil*.

V. 1502, n., l. 8 av. la fin, corriger dans la *Rev. Celt.* : « *excroissances* ».

V. 1504. *Pasaig*, aill. *passaig*, etc.

V. 1523. Le verbe *dezrou* est également conjugué avec « être », J 158.

V. 1527. *Couant*, aill. *coant*, etc.

V. 1530. Mélange de construction *a poan creff ez resiste*, c'est à grand' peine qu'il résistait, et *poan creff voa dezaff resistaff* il avait grand'peine à résister.

V. 1544. L'expression adverbiale *d larg*, cf. 1802, est nouvelle, on ne connaissait que *ez larg* Gr., compar. *ez largoch* C.

V. 1546. *Queux* il s'efforce, cf. *Gloss.* 553.

V. 1565. *Midyff*, cf. 1576 ; *midiff* 1570, etc.

V. 1568. *Crenno*, litt. « rognera ».

V. 1581. *Emeas* doit se prononcer *-aes*, cf. 1560, etc.

V. 1584. *Pe á abec* à cause de quoi, contient l'expression qui est abrégée dans *a'bec* à cause 643. *Abec* était masc., voir 2056.

V. 1601. *Guyntet*, inf. *guintaff* C.

V. 1602. *Trecte*, var. nouv. et purement étymologique de *trete*.

V. 1260, corriger dans la *Rev. Celt.* : « deuezo ».

V. 1633. *Queſſlusquiff*, aill. *queulusquiff*, etc.; litt. « bouger de leur places », *ó* pour *d ho*.

V. 1641. *Ne cleuo ouz* « il n'entendra pas à », n'écoutera pas.

V. 1649, note sur *vryann* : « on ne trouve », lire « on trouve ».

V. 1670. *Euyt na* répond ici au v. fr. « pour ce que... ne ».

V. 1702. Le texte porte *guelaff ma*.

V. 1730. *Azient* = mod. *ajent*, cf. *Rev. Celt.* XI, 479 ; XIX, 182-185. M. Pedersen, *Vgl. Gr.* II, 374, 375, suppose que *-se*, *-ze* est sujet à devenir *-je* ; cela est contredit par la particule démonstrative, qui ne devient jamais *-je*. Il songe aussi à un effet de l'*i* de *bise*, mais le moy. bret. *en divije*, qu'il donne (II, 165) comme variante de *en divise* n'existe pas : il n'y a que *en divise* J 207 (à changer d'ailleurs en *a deury an* comme l'indiquent la rime et le sens ; expliqué de façon impossible, Z² 572), f. *he diuise* B 675 ; et *en divihe* J 90 b. Par contre, il faut ajouter à ses paradigmes en moy. bret. *he defie* elle aurait, *hoz de vie* qu'ils eussent, *auye* qui serait, *vient* qu'ils fussent (*Rev. Celt.* XI, 478), et à une époque voisine (ibid., 479) *vizie* il serait, qui dispense de chercher ailleurs l'origine de *vije*.

V. 1788. Pour la suite des sens, *euffryff* mettre en œuvre, employer (son temps), *eûvri*, *ævrein* avaler, *euro* prendre (une potion), on peut comparer l'expression d'Ouessant (M. Cuillandre) : *iümplija* employer ; boire ou manger, se dit particulièrement des malades : *iümplija louzeier* (prendre des remèdes), *n'hell iümplija netra* (il ne peut rien prendre).

V. 1793. *Caoudet* était fém., comme le montre *he* au v. suiv.

V. 1802. *Ha bout an hoant gante*, litt. « et être le désir avec eux » ; cf. *ha bout heman* quoiqu'il fût Nl 337 ; tréc. *me zo brasoc'h 'vidout*, *ha te beañ kosoc'h* je suis plus grand que toi, « et toi être » (quoique tu sois) plus vieux ; van. : *ha bout é oé klan* quoiqu'il fût malade, *Gram.* Guillevic-Le Goff 2e éd. 117 ; on peut supprimer l'un des deux mots : *ha mé koh*, bien que je sois très âgé 117 ; *bout ma* quoique 64 ; *bout en hum binturé* quand même il se teindrait, *Foér Ver.* 27 ; voir v. 2104. Le van. peut aussi dire *eit bout mé koh*, « pour être moi vieux » *Gram.* 117 (*eguyt ma bout den* quoique je sois homme J 67 b, *eguyt bout... lamet* quoique je sois issu 65 b ; voir v. 1962, *Gloss.* 227).

V. 1823. Le texte porte *scler*.

V. 1835. Une poésie de M. l'abbé Le Pemp, lauréat de l'Union Régionaliste Bretonne, contient *pénver* (nourriture) fade, qui doit être le moy. br. *peuffer*. L'auteur a bien voulu m'écrire à ce sujet : « Le bigouden, qui nasille un peu, fait ressentir beaucoup l'*é*, et peu l'*n*. Le mot est très employé dans la bigoudennie, dans les cantons de Pont-l'Abbé et de Plougastel-Saint-Germain », peut-être aussi dans le pays de Quimper. « On l'ignore complètement dans le pays du Cap et de Douarnenez ». « On dit *boued pénver* nourriture fade » ; « par extension, *bevañs pénver* triste pension, qui laisse à désirer par la quantité et par la qualité » ; « *kaloun bénver* = *kaloun baour*, qui ne peut recevoir toutes espèces de mets ; qui en rejette plusieurs. Par extension, *kaloun bénver* = *kaloun prest da fata*, qui ne peut supporter les vives émotions, qui est prêt à tomber en pâmoison. On dit aussi : *hennez a zo eur galoun bénver* de celui qui est sans énergie et sans caractère..., = *eur c'hèzik* ». « *Liou pénver* = pâles couleurs. *Ar c'hrouadur-ze*, *ar verc'h-ze an euz liou re bénver* ; *ne vevo ket.* »

V. 1836. *Tiz scaff*, litt. « vitesse légère », cf. *tiz mat*, puis *timat* (bonne vitesse), vite. Pel. cite *tyz-buan* Gw., sans donner le contexte ; cf. *tiz ha buhan* v. 2013, où *tiz* est adv. *Tan-tis* « rapide comme le feu » *Barz. Br.* 41 serait-il = « feu rapide » ?

V. 1862. Le texte porte : *quent eguet.*

V. 1881. La note se rapporte à *en guers.*

V. 1924. Le superl. *diauançaff* se lit v. 1992.

V. 1937. La note se rapporte à *affell.*

V. 1947. *Ne techent* ils ne sauraient fuir, cf. *ne manhent* au v. suiv. Ce verbe est de ceux où l'impf. se confond avec le conditionnel présent, faute de pouvoir mettre deux *h* de suite, voir v. 805. Quant à la nuance de sens, elle est fréquente en moy. bret., cf. *Dict. étym.* v. *tizaff*, etc., et existe encore aujourd'hui.

V. 1956. Aux formes citées en note, ajouter : *va c'hountérollérik* (mon petit critique) Comb. II, 1.

V. 1961. *Hag euez aneze* pourrait être « et attention à elle ! ». Voir v. 401.

V. 1996. La note se rapporte à *en.*

V. 2026, cf. 2130. Pel. a *astut, astud* « chétif, usé ; misérable, accablé de misère, de vermine et de pauvreté » ; il dit que ses mss. ont toujours *astut*, et compare, entre autres, le gall. *astud* attentif, diligent et le lat. *astutus*. La « vermine » qu'il introduit dans la définition provient du mot *astuz*, van. *anstu*, cornou. *astu*, qu'il assimile à *astut* ; cf. *Gloss.* 43. Gon. donne *astud, astut* chétif, misérable, vil, méprisable, usé ; *astudder* m. chétiveté, etc., usure. A Ouessant (M. Cuillandre) *astud eo, e scoaz* (c'est chétif, auprès de...) ; *mont d'an astud*, se réduire. Cf. Loth, *M. lat.* 134 ; Henry *Lex.* 29.

V. 2028. Le texte porte *quet.*

V. 2032. *Nen em ezneu Ha pridiry* ne se connaît « et méditer », = « et ne médite ». L'infinitif remplace ainsi souvent un autre mode, voir v. 2296, 2711 ; de même en bret. mod., et en v. fr. M. Pedersen cite des exemples de la même construction en moy. gallois et en cornique, *Vgl. Gr.* II, 418, cf. 674.

V. 2114. Le texte porte *nendeu.*

V. 2130. Le texte porte *dan.*

V. 2160. *Faç en faç*, Gr. a *façz-ha-façz* face à face, *façz-ouc'h-façz* front à front, tête à tête, l'A. *face-oh-face* ; on lit *faç-oh-faç*, *Guerz. Guill.* 10. Gr. donne *façz* p. *ou*, van. *ëu*, l'A. *face* m. p. *-ceu* ; *fas* est fém., *Hist. sant.* 139 ; pl. *faseu Foër Ver.* 20. *Façzecq, façziguellus* « qui a une grande face mas sive » Gr.

V. 2164. *Hasou* peut signifier ici « convenable, exact ».

V. 2170. Le texte porte *quen*, et non *quent.*

V. 2171. Le texte porte *drouc.*

V. 2199. Sur la question compliquée des parents et alliés de *elguennou tan* étincelles, voir Ant. Thomas, *Romania*, 1909, p. 363, 364 ; 1910, p. 185, etc.

V. 2202. Lis. : « Dès qu'il apparut ».

V. 2226. On trouve *golier* geôlier Nom. 298.

V. 2230. *Hasaou* peut être ici : « bassement, de façon vile ».

V. 2272. dern. ligne de la note, lire *que.*

V. 2274. *Gæry*, syn. de *gædery* 1172. Gr. et Pel. ont *gaëder* gaieté, Rel ms. *gaeder*, Gon. et du R. *gaéder* m., Comb. VII, 5 *gaéder*. Voir v. 2705.

V. 2294. *He gouzuout* peut être « et le savoir, et savoir cela », cf. 2460.

V. 2324. *Hoanteont*, prem. ex. de cette personnne.

V. 2372. *Figus* a été étudié, v. 1502. Cf. Combeau, IX, 15 : *Laer n'é vez ket mèzuz, na figuz anezhan* « Les voleurs ne sont pas gens honteux ni fort délicats ».

V. 2435. Gr. a *disantel* irreligieux.

V. 2453. Un ms. de l'excellent conteur breton Yann ar Floc'h contient cette phrase : *O zi plouz a blije kena kena d'ezo* leur chaumière leur plaisait extrêmement.

V. 2463. *Forteune* est de même pris en mauvaise part en haut breton : quand les enfants, changent de chemise, on leur fait faire le signe de la croix, en disant : « Que Dieu te préserve de mal et de *forteune* ! ».

V. 2463 [2]. Cf. *Gloss.* 650 ; *Le Stanguic*, tenue en 1572, Quilgars, *Dict. topogr... de la Loire-Infre*.

V. 2470. L'expression latine *sine fine* pouvait n'être pas inconnue du peuple. Un vieux recueil de Noëls qui est à la Bibliothèque de la ville de Poitiers a, fo XXXI, vo, ces vers : « Sainct Gabriel humblement la salue | En luy disant Aue, | Pleine de grace, semper sine fine. »

V. 2472. *Doen*, gl. ms. : *douguen*.

V. 2485. Le texte porte : *Eu*.

V. 2495. Le texte porte : *binniguet*.

V. 2530. Sur *scol*, voir v. 1620. Mon savant collègue M. Jeanroy a montré, *Romania* 1912 p. 415-418, comment l'ancien fr. *escole*, du l. *schola*, et le prov. *escolh*, de **scolium*, ont pris les sens de « manière, genre, espèce, manière d'agir, conduite » ; il ajoute que certaines langues germaniques peuvent avoir pris *schola* au sens de « troupe, multitude », cf. angl. *a school of fish* banc de poissons.

V. 2538. A la note, l. 11, lire *vras* et non *vas*. L'expression *grand cas* existe dans le Midi (Mistral). Voir v. 3476. *Meûrbed* est adj., Comb. XII, 25 : *C'houi, spountet aliez gant mil darvoud meûrbed* = « Vous que doivent troubler mille accidens sinistres ». Sur l'expression *ar bed* beaucoup, cf. *L'Epenthèse des liquides en bret.* § 63.

V. 2547. Le passage qui répond aux v. 127-142, dans l'éd. de Cologne, 1483, nomme successivement : hector, iulius, alexander, iudas machabeus, sampson, cresis (ditissumus, lis. *Cresus*), absolon, galienus, auicenna, salomon, tullius, « arestotiles », plato, porphirius, v(i)rgilius. Des substitutions et additions opérées par l'imitateur breton, deux seulement peuvent étonner. Mais l'astronome *Anianus* était alors très connu, comme auteur du *Computus manualis* (Strasbourg 1488). Quant à *Achor*, que j'ai rapproché du *Nachor* de la Genèse, c'est plutôt *Achior* « dux omnium filiorum Ammon », Judith V, 5.

V. 2555. On avait *query*, *quiry* et *quiri*, ces deux derniers rimant en *er-*. Nous voyons ici que *quiry* a bien été choisi par le poète. Cf. *quyffy* 1524, etc.

V. 2557, cf. 2591. C'est avec raison que *querez* est donné au prés. et *cares* à l'impf. par M. Pedersen, *Vgl. Gr.* II, 336, 347 ; la traduction de

cares par « tu aimes », suivie encore au *Dict. étym.*, avait été rectifiée Z² 519.

V. 2605. Cf. *mar cloarec ve* 3346. Ordinairement le verbe est supprimé : *mar fier* 3266, cf. 3116, etc., ou bien on ajoute *na : nac eu mar fier* J 3, cf. v. 2804, 3090, 3095, 3492, etc. *Mar delicius ve* serait en bret. mod. « tant il serait délicieux », cf. *Gloss.* 393.

V. 2609. A *bopret*, comparez *pop* chaque, *Rev. Celt.* XI, 193.

V. 2624. Gr., v. *nourrice*, explique déjà *disoñna* retirer de nourrice, sevrer, par « *disoñva*, désapprivoiser de la mammelle ».

V. 2689. On lit *horriblhaff*, v. 2157 ; cf. *lealhaff* 3075, etc. (*terriblaff* 1665).

V. 2699. Le texte porte *heny*.

V. 2705. *Gaes* n'a qu'une syll. ; il est peu probable qu'il y ait contraction. Le v. fr. *gas*, cas de *gab* plaisanterie : *sanz gas* ; *qui dira gaas a home* God. ne rendrait pas compte de la diphtongue. Cf. v. fr. *goissement*, jappement, d'où le juron *par la goisse biu* ?

V. 2748. Ch. ms. donne *forban* proscription.

V. 2769. Gl. ms. à *petra* : « quelle chose ».

V. 2836. *Sclerhoch* est mal écrit *scleroch* au *Dict. étym.* Cf. *cruelhoch* 1840, *garuhoch* 1851 (*ardantoch* 1860), etc.

V. 2840. *Sclerder* est ici fém., comme l'indique *he* qui suit. Gon. donne *sklerder* m. clarté, lumière, transparence, diaphanéité ; l'A. *sclerdér* m. p. *ieu* clarté ; *sclærdérr* m. lumière ; illumination, *sclerdérig-noss* m. p. *-igueu--noss* feu-follet, etc.

V. 2856. Voici un vers saturé de rimes : « Pa-na-ue le-ffes *ex*-pres-set ; cf. 2917 : Gue-let net ched-e dre è graç. Cf. mon éd. du *Myst. de Ste Barbe*, VIII (où il faut lire Ha da doen, et non Ha *d*-a *d*-oen, la prononciation ordinaire étant *da zoen*).

V. 2856². *Leffues* permission à côté de *lafuaez*, *laefuaez* (licite) rappelle le rapport semblable de *dirhaes*, *diraes*, *dires*, atteindre avec le corniq. *drehetho* futur), gall. *cyrhaeddu*, *dyhaeddu*, cf. *Ztschr. f. celt. Phil.* II, 505, 506, de **dē-ro-sag-*, v. irl. *rosaig* il atteint (Loth, *Rev. Celt.* XXX, 259, 260 ; Pedersen *Vgl. Gr.* II, 28, 294, 300). Mais *leffues* est plus près du gall. *llafasu* oser, corniq. *lauasy* ; voir Pedersen, *Vgl. Gr.* II, 561.

V. 2859. *Disprisshe* est un mélange purement graphique de l'étymologique *disprishe* et de *disprisse* forme assimilée, cf. *choasse* 2573, *lesse* 1994, *choassent* 1628, *lesset* que vous laissiez 1953, *disprisset* on mépriserait 3288, *vsser* 1517, etc. Voir v. 379.

V. 2885. *Mescher* est mal écrit *mecher* au *Dict. étym.*

V. 2918. *Faç*, mal écrit *fac*, *Dict. étym.*

V. 2968. On peut admettre la synérèse de tra en, cf. 1123, et scander hoa-nta-y, comme au v. 3059, cf. *laca-y* 3096, *groaï* 632 (contrairement à *sclerhay* 2468, *aray*, *ayay* 2607, etc. ; *aray*, diphtongue avec rime obligée en *i*, 3262).

3060. Le *Barz. Br.* a une autre forme semblable à *prenester*, c'est *lester* vaisseau p. 96, signalée parmi celles qui sont « hors d'usage aujourd'hui en Armorique », p. LXVII.

V. 3203. Cf. ce vers d'un cantique très connu en Trég. : *Hon holl douster, buhe hag esperañs.*

V. 3211. *Bede nary*, de même 3110 ; *bede'n nary* 344 ; *bed'en nary* 54, *bete nary* 2755 ; plus souvent *bet nary*, 221, 526, 2272, 2381, 2489, 2702, 2740, 2909, 2929, 2980, 3073, 3086, 3104, 3146, à jamais ; éternel, éternellement ; voir v. 54 ; *Gloss.* 61-64. La décomposition du cornique *byner, bener, bynary, venary* jamais en **pāpn-ōr-* « chaque heure », proposée par M. Pedersen *Vgl. Gr.* II, 72, cf. 281, n'est nullement appuyée par les formes armoricaines, qui en sont inséparables. On peut s'en tenir, pour les deux premiers éléments de *bynary, byner, bydnar*, à l'analyse de Z^2 621, par *byth ny, by ny, by na* dans *by ny vye re* ce ne serait point trop, etc. ; c'est cette négation intérieure qui dispense d'en mettre une autre dans *byner re thokko* qu'il ne porte jamais ! Le moy. bret. avait le correspondant de *byth ny, by ny* dans *bet ne* ; voir v. 204, 1325, 1344, 1412, 1775. Il est probable, comme l'indique la *Gramm. Celtica*, que *bydnar, byner* sont des formes abrégées de *bynary* = *bet nary*. Quant aux allongements *bete nary, bede nary, bede'n nary, bed'en nary*, ils semblent avoir leur point de départ dans une locution **bet(e) bet nary* = « jusqu'à jamais », dont le correspondant existe en corniq. : *bys vynary, bys venary.*

V. 3215. La citation du *Dict. étym.* v. *anaffus* est inexacte.

V. 3232. *Pebameux* (la région) dont, sur laquelle j'ai (prêché), et *peba'n deues* (la matière) d'où il a, dont il tient (l'existence) 69, sont abrégés de *peban ameux*, etc., prob. par imitation de *aban* et *aba* depuis que, *pan* et *pa* lorsque, puisque ; cf. *peban honneux* d'où nous avons 338 ; *peban out* dont tu es (fier) 299 ; *peban ez lauaraff* dont je parle 275, *peban coezas* d'où il tomba 2230, 2240. Une apostrophe paraît dans *pe'ban canaff* dont je chante, qui est l'objet de mes chants 1991, *pe'ban ez canaff* (avec *ez* de trop) 2447, l'auteur pensant à l'autre variante *peaban ez canaff* 1791, *peaban ez caner* 1644, 1946, qu'il décompose en *pe a ban ez caner* 1329, et qu'il fait suivre d'une autre construction dans *han abec'pe aban, ho poan so en manañç* et la cause d'où (vient que) leur peine demeure 1986. Par ailleurs, le moy. bret. n'a que *peban, pe ban* d'où (sont-ils ?) B 109, (elle demanda) d'où (il venait), d'où (il était) 13, cf. J 89 b, etc., sauf *peban prezegaff* dont je parle P 213, qui n'est plus isolé grâce au *Mirouer*, et un passage de la Destruction de Jérusalem, que Pel. donne ainsi : « *Ez ouff duet, hep quet som, a Rom, pe ban chomen.* Je suis venu sans tarder de Rome où je demeurois. Ici *Peban* est pour *Pe-en-ban*, dans lequel lieu ». Il semble plutôt que *pe ban* soit une faute pour *pe lech*, amenée par ce qui précède : « *Pyu ouc'h, na peban ouc'h duet ?* Qui êtes-vous, et d'où venu ? » Le second *ouc'h* (pour *ouch*) a dû être ajouté instinctivement par Pel. Il cite de la même source : « *Pe ban oude, na pe a bro ?* De quel lieu es-tu, ou de quel pays ? » et (v. *enclask*) « *Breman fresq enclysquyt peban eu* à cette heure, tout aussi-tôt, informez-vous de quel lieu il est » (le poète avait dû penser à une forme comme *enclesquyt*). Pel. a aussi : « *Peban oc'h ?* De quel lieu, de quel canton êtes-vous ? On parle ainsi en Cornwaille et Vannes » ; « *Pan*, Lieu, canton, endroit, pays. On dit *Pe ban oc'h ?* De quel lieu, de quel pays êtes-vous ? » Il renvoie de là à « *Bann* cité de Davies » ; c'est *bann* jet, qu'il compare au gall. *bann*

haut, au fr. *ban, bannir*, bret. *embann* publication, etc. Rel ms. n'a pas *peban*, mais seulement « *pan*, lieu canton endroit païs v : *Bro.* » Maun. donne *pe ban* d'où. Gr. donne : « D'où, de quel lieu ? *Pe a leac'h ?... Pe a lec'h? a be lec'h ?* (H. Cor. et Treg. *Pe a ban ? a be ban ?* (Van. *a be leh. a be ban ?* D'où est-il ? *Pe a leac'h eff-ê ? pe a ban eff han ?* (Van. *a ban e-hou*, ou, *e-hon ?* »; « De quel lieu ?... *pe a leac'h. pe a lec'h ? a be lec'h ? a be ban ?* » Il traduit « Ressort, juridiction, et son étenduë, ou district » par *bann* p. *ou*, et ajoute : « *bann* vient de *barn* et de *bann* vient le mot de Van. et de la h. Cor. pour signifier lieu, canton. *Pe a bann oc'h-hu ? a be ban oc'h-hu ? pe ban ouhuy ?* d'où êtes-vous, de quel lieu, de quel canton, de quel ressort êtes-vous ? » Il a aussi *bann* p. *ou*, à *district, detroit*, avec cet exemple : « il est dans son detroit. *Ez ma èn e vann* » ; et par ailleurs : *ar bann* le ban (et arrière-ban, convocation des Nobles, etc.) ; *embann* p. *ou*, van. *bann* p. *eü* ban, publication ; *ar bann-lèau* « ban-lieuë ». Il est clair que la variante *pe a bann* est due à son étymologie, mais celle-ci eût exigé un remaniement plus grave, car lui-même traduit « De quel païs est-il ? » *Pe a vro eff-añ ?* « De quel païs est-elle ? » *Pe a vro, eff-hy ?* Trd n'a pas reculé devant cette conséquence logique, et il affirme bravement que *bann* m. juridiction, ressort, au temps de la féodalité « est resté en usage dans... *A be vann oc'h-hu ?* De quelle commune êtes-vous ? » Il tire même de là (*Dict. fr. br.*, v. *pays*) une autre conclusion pratique : « De quel pays êtes-vous ?... *a be vro oc'h-hu ? a be vann oc'h-hu ?* (Le mot *bann* signifie *juridiction, ressort* ; par suite, la dernière phrase ne peut s'appliquer qu'à une personne d'une commune voisine et non à une personne d'un pays plus ou moins éloigné). » Ceci n'est point rectifié dans le *Suppl.* de J. Moal, qui dit même que *bann* m. juridiction « est resté dans la phrase suivante : *a be vann oc'h-hu ?* De quelle commune êtes-vous ? (C.) » Milin a changé le *v* en *b* dans le *a be vann* de Trd ; témoignage d'autant plus méritoire, qu'il admettait l'étymologie qui a amené cette altération. Gon. donne *pan, pann*, mais dit ne le connaître que dans *a be bann oc'h-hu ?* de quel endroit, de quel pays êtes-vous ? Châl. a *abéban* d'où, l'A. *a béban* d'où ? On lit *hemp gouïet à beban i tai er guin-ze* sans savoir d'où venait ce vin, *Hist. J. C.* 1818, p. 43 ; *Dén ne houyé a'ban e oé* personne ne savait d'où il était *Kemenér* 30. Cet *a'ban* est une réduction de *abéban*, cf. *ba unañ* chacun un de *beb a unan*, etc. *Rev. Celt.* XXI, 137. Henry *Lex.* 217 assimile la seconde syll. de *peban* à *pan* quand, en rappelant les deux sens du lat. *ubi* ; M. Loth rapproche le moy. gall. *py du pan-doit* de quel côté viens-tu ? Le gall. *pan* est comparé à l'irl. *can* d'où ? Z² 399. M. Pedersen, *Vgl. Gl.* II, 204, 205, explique *pe-ban* comme formé de **pan* (gall. *pan*, irl. *can*, répondant prob. ou v. h. all. *hwanān* d'où ?) par une extension des cas comme *pe da piou* pour *da piou* à qui ? *Gloss.* 492, 493. *Peaban* s'expliquerait par un mélange de **pan* avec son syn. *pe a lech*, mais il semble que *peban* est plus ancien. Il a pu être fait par imitation du groupe *pebez* et *pez* quel, mots souvent associés, cf. v. 3327-3329, 3339, etc. *Pe a lech* est seulement en bret. moderne *a be lec'h* (gall. *o ba le*, corniq. *able*) ; l'expression *p'lac'h* comment (n'aurais-tu pas froid ainsi ?) expliquée par « où ? » *Gloss.* 469, vient de *a be lec'h*, comme l'indiquent des variantes plus complètes. La langue moderne

préfère ne pas intercaler la prép., sauf dans l'expression *peadra* de quoi, *Gloss.* 468, qui pourtant est atteinte elle-même, à Ouessant : *n'euz két a bé dra da c'hlibya an teod* il n'y a pas de quoi se mouiller la langue (M. Cuillandre).

V. 3240. Sur *diaues*, voir 2367.

V. 3299. *Digraç* se lit encore v. 2008, 2360, 2428. Gr. donne *dic'hraçz* incivil, *dic'hraciusted* incivilité.

V. 3384. On trouve *dellyt* mérite v. 1181, 1183, 1187, *dellit* 1188, 1195.

V. 3422. Il est probable que *ibiliaff* répondait au fr. *cheviller*, « nouer l'aiguillette », etc., d'où *chevilleur*, sorcier ayant ce pouvoir (cf. Littré, La Curne de Sainte Palaye). « *Chevillement*, sorte de maléfice employé par les sorciers et surtout par les bergers. Il empêche d'uriner.. on se sert d'une cheville de bois ou de fer qu'on plante dans la muraille, en faisant des conjurations... » Collin de Plancy, *Dict. infernal* 165, cf. 493. En Anjou, *chuiller* (*chéveiller* ou *clouter*) *ein gorin* = lui enfoncer des clous dans le groin pour l'empêcher de *fouger* (Verrier-Onillon).

V. 3496. *Nouman*, aill. ordinairement *noman* ; *noma* 3581, etc.

V. 3505. Seul exemple de *hep nach* = sans négation (possible).

V. 3520. *Doue*, aill. ordinairement *Doe*. Combeau emploie (XII, 15) *Doué* 1 syl., pl. *Douëd* 2 s., *hanter-Zouëd* 4 s. demi-dieux ; *Douëz* 2 s. déesse ; *Euz an Douëléach em bijé lambrusket* « L'Apothéose à la voûte eût paru ».

V. 3575. Il y a au *Dict. étym.* un article erroné *cuset*, par suite d'une faute sur la copie partielle prise à la hâte par H. de la Villemarqué. Je n'ai pas relevé ici toutes les méprises qui ont la même cause, lorsqu'elles portent sur des détails de pure forme.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

LA BRETAGNE ET LES PAYS CELTIQUES

1re SÉRIE — BEAUX VOLUMES IN-12 à 3 fr. 50.

I. Ch. LE GOFFIC. **L'Ame bretonne**, 1re série, 5e éd. illustrée.
II. A. LE BRAZ. **Vieilles histoires du Pays breton.**
III. L. TIERCELIN. **Bretons de Lettres.**
IV. G. DOTTIN. **Manuel pour servir à l'étude de l'antiquité celtique.** *Épuisé.* En réimpression.
V. Ch. LE GOFFIC. **L'Ame bretonne.** 2e sér., 4e éd. illustrée.
VI. A. LE BRAZ. **Au pays d'exil de Chateaubriand.**
VII. L. DUBREUIL. **La Révolution dans les Côtes-du-Nord.**
VIII. Ch. LE GOFFIC. **L'Ame bretonne.** 3e série, 3e édition.
IX. E. ERNAULT. **L'ancien vers breton** (avec exemples)..... **2 fr.**

2e SÉRIE — BEAUX VOLUMES IN-8 RAISIN

I. F.-G. LAY, *docteur ès lettres.* **Histoire de la ville et communauté de Pontivy au XVIIIe siècle** (Essai sur l'organisation municipale en Bretagne). 1911, in-8, 396 pages..... **7 fr. 50**
II. **Louis Eunius ou le purgatoire de saint Patrice**, mystère breton en deux journées, publié avec introduction, traduction et notes, par Georges DOTTIN, *professeur à l'Université de Rennes, doyen de la Faculté des Lettres.* 1911, in-8, 408 p..... **7 fr. 50**
III. F. QUESSETTE. **L'administration financière des États de Bretagne de 1689 à 1715.** 1911, in-8, 251 pages..... **6 fr.**
IV. L. DUBREUIL. **La vente des biens nationaux dans le département des Côtes-du-Nord** (1790-1830). 1912, gr. in-8, XVIII-707 pp..... **15 fr.**
V. Du même. **Le régime révolutionnaire dans le district de Dinan** (25 nivôse an II-30 floréal an III). 1912, in-8, CXXII-186 pp.
VI. S. CANAL. **Les origines de l'intendance de Bretagne.** Essai sur les relations de la Bretagne avec le pouvoir central. In-8, 244 pages..... **5 fr.**

Anatole LE BRAZ. **La légende de la mort chez les Bretons armoricains.** Troisième édition, revue et corrigée, avec des notes sur les croyances analogues chez les autres peuples celtiques ; par Georges DOTTIN, *professeur à l'Université de Rennes*, et, en appendice, l'introduction à la 1re édition, par L. MARILLIER. 1912. 2 forts volumes in-12..... **10 fr.**
Sur hollande..... **30 fr.**
ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. d'), *Membre de l'Institut.* **Etudes grammaticales sur les langues celtiques.** Première partie : Introduction, phonétique et dérivation bretonnes. 1881, gr. in-8..... **8 fr.**
— Deuxième partie, en collaboration avec M. E. ERNAULT : **Glossaire moyen breton**, 2e édition, corrigée et augmentée avec une préface et les index du tome Ier, 1895-1896, 1 tome en 2 vol. gr. in-8..... **30 fr.**
— **La famille celtique.** Étude de droit comparé. 1905, in-8 carré..... **4 fr.**
— **Les Druides et les dieux à forme d'animaux.** 1906, in-12..... **4 fr.**
— **Tain bo Cualgne.** Enlèvement (du taureau divin et) des vaches de Cooley. 1907-12, in-8, planches..... **10 fr. 50**
LOTH (J.), *professeur au Collège de France.* **Vocabulaire vieux-breton** avec commentaire, contenant toutes les gloses en vieux breton, gallois, cornique, armoricain connues. Précédé d'une introduction sur la phonétique du vieux breton et sur l'âge et la provenance des gloses. 1884, gr. in-8..... **10 fr.**
— **Chrestomathie bretonne.** 1890, gr. in-8, *net*..... **10 fr.**
— **Remarques et corrections** au Lexicon cornu-britannicum de Williams. 1902, in-8..... **2 fr.**
— **L'année celtique** d'après les textes irlandais, gallois, bretons et le calendrier de Coligny. 1904, in-8..... **3 fr.**
— **Contributions à la lexicographie et l'étymologie celtique.** 1906, in-8. **2 fr.**
— **Les noms des saints bretons.** 1918, in-8..... **3 fr.**
Origines, étymologies, histoire et archéologie des prénoms bretons.
— **La langue romane et bretonne en Armorique.** 1908, in-8, 30 p..... **2 fr.**
— **Questions de grammaire et de linguistique brittonique.** Fasc. 1. La particule verbale *Ro* dans les langues brittoniques. 1911, in-8, 164 p..... **6 fr.**
— **Contributions à l'étude des Romans de la Table Ronde.** In-8, avec une carte..... **3 fr.**
Tristan et Iseut, Le Cornwal et le roman de Tristan, etc.

LIBRAIRIE ANCIENNE Éd. CHAMPION, ÉDITEUR, 5, QUAI MALAQUAIS

LA BRETAGNE ET LES PAYS CELTIQUES

MANUEL
D'IRLANDAIS MOYEN

PAR

G. DOTTIN

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE RENNES.

2 beaux volumes in-12. Ensemble..... **12** fr.

I. — GRAMMAIRE

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre I. Phonétique et orthographe. — 1. Rapports de l'orthographe et des sons. — 2. Phonétique. — II. De la phrase. — 1. Séparation des mots. — 2. Modification des sons dans la phrase. — III. Morphologie des noms. — 1. Substantifs. — 2. Article. — 3. Adjectifs. — 4. Noms de nombres. — 5. Emploi des cas. — 6. Dérivation et composition des noms. — IV. Morphologie des verbes. — 1. Généralités. — 2. Temps et modes. — 3. Accent tonique des verbes. — 4. Les préverbes *ro-*, *do-*, *no*. — 5. Paradigmes des verbes irréguliers. — 6. Dérivation et composition des verbes. — 7. Adverbes. — V. Pronoms et adjectifs-pronoms. — Liste des principaux homonymes grammaticaux. — VI. Syntaxe. — 1. Ordre des mots. —2. Phrase nominale. — 3. Accord. — 4. Coordination. — 5. Subordination. — 6. Concordance des temps. — 7. Emploi de l'infinitif.

II. — TEXTES ET GLOSSAIRE

Les difficultés qu'offre la grammaire irlandaise sont singulièrement aplanies par l'étude des textes. Après une lecture rapide de la grammaire, l'étudiant aura tout avantage à ne plus se servir de celle-ci que comme d'un livre de référence, et à se mettre aussitôt à traduire des morceaux choisis. Pour lui faciliter la tâche, de nombreuses notes expliquent les phrases difficiles ou précisent le sens des mots qui ont un ou plusieurs homonymes. Le glossaire, au lieu de relever seulement à l'ordre alphabétique le nominatif singulier des noms et la première personne du présent de l'indicatif des verbes, contient tous les cas de la déclinaison et toutes les personnes de tous les temps de la conjugaison ; en sorte que le commençant ne sera pas arrêté par l'analyse grammaticale.

Pour les étudiants avancés, on a ajouté un choix de variantes qui permettront l'étude historique de la langue, du XII^e^ au XVIII^e^ siècle, et l'aideront à se reconnaître dans le fouillis de l'orthographe irlandaise.

Les textes ont été, à dessein, tirés d'un seul manuscrit, le Leabhar Breac, qui date de la fin du XIV^e^ siècle, et dont le contenu est presque exclusivement religieux. Les morceaux choisis ont été groupés de manière à donner une idée à la fois des traductions et imitations faites par les Irlandais de la littérature latine du moyen âge, et des compositions plus originales, vies de saints ou visions qui outre leur valeur littéraire présentent quelque intérêt historique.

C'est ainsi qu'on trouvera dans ce recueil la Descente du Christ aux enfers, un fragment sur les neuf ordres des anges, la lutte de saint Paul et de Simon le Magicien, l'enfance du Christ, la passion de l'Image du Christ, l'histoire des Sept Dormants d'Ephèse, l'Antechrist, le Débat du corps et de l'âme, qui appartiennent à la première série ; et, d'autre part, des extraits des Vies de saint Patrice, saint Colum Chille, sainte Brigitte, saint Cellach de Killala ; les visions d'Adamnân abbé d'Iona, la vision comique du clerc Mac Conglinne, et de menues histoires de clercs irlandais dont quelques-unes rappellent nos fabliaux.

REVUE CELTIQUE

Fondée par H. Gaidoz et H. d'Arbois de Jubainville et publiée avec le concours des principaux savants des Iles Britanniques et du Continent. Dirigée par J. Loth, avec le concours de G. Dottin, E. Ernault et J. Vendryes. Prix d'abonnement : Paris, **20** fr. — Départements et Union postale, **22** fr. Prix du numéro..... **6** fr. **50**

A commencé à paraître en 1870. La collection forme 34 volumes et coûte.. **600** fr.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.